



HAL
open science

Le végétal donneur d'ambiances : jardiner les abords de l'habitat en ville.

Magali Paris

► **To cite this version:**

Magali Paris. Le végétal donneur d'ambiances : jardiner les abords de l'habitat en ville.. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Grenoble, 2011. Français. NNT : 2011GRENH005 . tel-00600416v2

HAL Id: tel-00600416

<https://theses.hal.science/tel-00600416v2>

Submitted on 10 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Urbanisme mention Architecture**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Magali PARIS

Thèse dirigée par **Olivier BALAY**, Architecte, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
et

codirigée par **Sandra FIORI**, Urbaniste, Maître-assistante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon

préparée au sein du **Laboratoire CRESSON**, UMR CNRS-MCC
1563 *Ambiances Architecturales et Urbaines*, Ecole Nationale
Supérieure d'Architecture de Grenoble

dans l'**École Doctorale 454 Sciences de l'Homme du Politique
et du Territoire**

Le végétal donneur d'ambiances Jardiner les abords de l'habitat en ville Tome 1 Manuscrit principal

Thèse soutenue publiquement le **11 mai 2011**,
devant le jury composé de :

Madame Nicole MATHIEU

Géographe, Directrice de recherche émérite au CNRS, LADYSS UMR
7533 (Présidente)

Madame Chris YOUNES

Philosophe, Professeure à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de
Paris La Villette (Rapporteur)

Monsieur Frédéric POUSIN

Architecte, Directeur de recherche au CNRS, UMR Géographie-Cités
8504 (Rapporteur)

Madame Bernadette LIZET

Ethno-botaniste, Directrice de recherche au CNRS, Museum National
d'Histoire Naturelle, Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie UMR
7206

Monsieur Luc BOUSQUET

Architecte et urbaniste de l'Etat, Directeur de la recherche et des
partenariats à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon



Remerciements

Je remercie les membres du jury - Bernadette Lizet, Nicole Mathieu, Chris Younès, Luc Bousquet et Frédéric Pousin - de m'honorer de leur lecture.

Je remercie Olivier Balaÿ pour la confiance qu'il m'a accordée et pour ses lectures.

Je remercie Sandra Fiori pour le suivi de qualité qu'elle m'a offert, ses conseils avisés tant théoriques, que méthodologiques et analytiques, pour ses nombreuses lectures et pour son soutien inconditionnel.

Je remercie le personnel administratif du Laboratoire Cresson. Merci à David Argoud pour sa disponibilité et sa patience. Merci à Françoise Cholat pour sa disponibilité et son écoute. Merci à Françoise Acquier pour son soutien tant logistique qu'émotionnel. Merci Françoise pour avoir bien voulu endosser le rôle de « coach » quand il en était temps.

Je remercie les chercheurs du Laboratoire Cresson qui m'ont accompagnée de près ou de loin dans l'élaboration de ce travail de thèse et qui ont tous nourri intellectuellement mes recherches. Merci en particulier à : Jean-François Augoyard, Catherine Aventin, Grégoire Chelkoff, Cécile Régnault, Nicolas Remy, Jean-Paul Thibaud et Henry Torgue.

Je remercie mes parents pour leur soutien quotidien et pour leurs nombreuses lectures attentives.

Je remercie Walter Simone pour son soutien, en particulier dans les moments les plus difficiles, pour nos nombreuses discussions théoriques et pour son aide et ses conseils graphiques. Merci de m'avoir tant fait confiance et d'avoir cru en moi.

Je remercie tous les doctorants et jeunes docteurs du Cresson qui ont parcouru un bout de chemin avec moi. Merci à tous pour votre amitié, nos échanges théoriques et méthodologiques et nos collaborations de recherche. Je remercie en particulier mes très chers amis docteurs et doctorants : Ricardo Atienza, Mohsen Ben Hadj Salem, Aurore Bonnet, Sarawut Premaechai et Anna Wieczorek.

Je remercie tous les habitants qui m'ont si gentiment ouvert leur porte et divulgué leur jardin secret.

Je remercie les étudiants de Master 2 (promotion 2009-2010) de l'Ecole d'Architecture de Lyon ayant participé au séminaire Habitat et Nature dans la Ville Dense et les étudiants de Master 1 filière Architecture et Culture Sensible de l'Environnement (promotion 2009-2010) de l'Ecole d'Architecture de Grenoble pour leur enthousiasme et leur créativité face aux exercices pédagogiques que je leur ai proposés.

Je remercie mon jardin grenoblois du 38 avenue Jean Perrot et mon chat Zazou qui y sont pour beaucoup dans mon appréhension sensible du petit jardin.



Visuel tiré d'un poster réalisé pour la 38ème conférence annuelle de l'EDRA (Environmental Design Research Association), Sacramento (Californie), 30 mai – 3 juin 2007.

Photomontage réalisé avec des photographies des lieux étudiés dans le cadre de cette thèse.

Conception: Magali Paris & Walter Simone. Réalisation: Walter Simone.

Paris Magali. 2007. Micro-Social Ambiances of Housing Surroundings, Sensory/Sensitive and Social properties of Row-Housing Gardens, Poster session. In Janice M. Bissel (Ed.), Building Sustainable Communities-EDRA 38 Sacramento, May 30-June 3 2007, Sacramento: EDRA, p. 280.

« Le jardin clos peuplé de rêves. Le jardin clos où le corps dissimule sa peine et ses joies n'est pas une cité interdite. S'il ne veut pas devenir synonyme d'une terrible assignation à résidence, à l'écart des vivants, l'espace privé doit savoir s'ouvrir à des flux d'entrants et de sortants, être le lieu de passage d'une circulation continue, où se croisent objets, gens, mots et idées. Car la vie est aussi mobilité, impatience du changement, relation à un pluriel d'autrui ».

Michel De Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol¹

« La politesse des maisons. Portes chaleureuses, porches accueillants, escaliers pour grimper et s'asseoir, perrons discrets ou somptueux, balcons fleuris, la maison, dans la ville, s'occupe de l'autre, connu ou inconnu ».

Renée Gailhoustet²

¹ De Certeau, Michel ; Giard, Luce ; Mayol, Pierre (1994, 1980). Chapitre IX Espaces privés/ Section Le jardin clos peuplé de rêves *L'invention du quotidien ; Tome 2. Habiter, cuisiner*. Gallimard, p.209

² Chaljub, Bénédicte (2009). *La politesse des maisons : Renée Gailhoustet, architecte*. Actes Sud, p.68

Préambule

Notre travail coïncide avec le contexte de l'engouement pour la nature en ville, et plus particulièrement pour le végétal, qui ne cesse de croître depuis une quinzaine d'années. Agronome, paysagiste et formée à l'analyse sensible de l'environnement urbain par le biais des sciences humaines et sociales³, nous proposons une approche critique de cet engouement en nous intéressant au « logement jardiné » et plus particulièrement au point de vue de l'habitant. Notre recherche prend comme point de départ le paradoxe entre d'un côté la mise en œuvre par les professionnels d'espaces végétalisés de plus en plus complexes (du point de vue de la technique et de l'aspect plastique) et, de l'autre, la capacité des habitants à jardiner intuitivement des espaces souvent ingrats. Ceux-ci jardinent en effet aux abords de leur logement : sur balcon, terrasse, rebord de fenêtre ou en pied d'immeuble ; et de manière générale ils pratiquent de plus en plus le jardinage en dehors de la sphère du logement : dans des jardins familiaux⁴ -

³ Nous avons suivi la formation du DEA Ambiances Architecturales et Urbaines au sein du laboratoire CRESSON en 2003-2004. **Paris, Magali** (2004). Les ambiances végétales et la conception de la façade d'habitat collectif. Mémoire de Master : Université de Nantes; Ecole Polytechnique de Nantes; Ecole d'Architecture de Nantes (CERMA); Ecole d'Architecture de Grenoble (CRESSON). 78p. Ce DEA a été dispensé jusqu'en 2006 par l'Université de Nantes, l'Ecole Polytechnique de Nantes, L'Ecole d'Architecture de Nantes et l'Ecole d'Architecture de Grenoble au sein des laboratoires CERMA et CRESSON associés dans l'UMR CNRS-MCC 1563 « Ambiances Architecturales et Urbaines ».

⁴ Les jardins familiaux sont des lotissements de jardins la plupart du temps dissociés de l'habitation. Sous l'appellation « jardins ouvriers », leur création a été initiée à la fin du XIX^e siècle par l'abbé Lemire pour les ouvriers sur des principes à la fois philanthropiques et hygiénistes. Collectif (1996). **Cabedoce, Béatrice & Pierson, Philippe** (ed.) *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996 : la Ligue Française du Coin de la Terre et du Foyer*. Editions Créaphis, 221p.

nouvellement nommés jardins partagés⁵ -, dans les parcs et jardins publics⁶ ou tout simplement dans la rue en jardinant les pieds d'arbres⁷. Privé ou public, le jardin est un lieu d'hospitalité, entendu comme double mouvement d'enveloppement et de développement de soi aux autres : il est à la fois un lieu clos, tourné sur lui-même, lieu de liberté et d'intimité, et un lieu d'obéissance à des normes communautaires, d'échanges sociaux et de créations collectives.⁸

Dans le cadre de cette thèse⁹, nous proposons d'explorer le versant familial de ce jardin en nous intéressant aux petits jardins situés aux abords de l'habitat en ville ou petits jardins « avec maison »¹⁰, espaces modelés au quotidien par les habitants à travers d'une part la pratique du jardinage et d'autre part les relations sociales de voisinage. Ainsi, plutôt que de nous intéresser au jardin comme une finalité, nous proposons de focaliser sur les processus mis en œuvre par les habitants pour leur donner forme. La petitesse de ces jardins est relative à leur superficie réduite (de l'ordre de quelques mètres carrés à cent mètres carrés) en comparaison avec les parcs, jardins et squares publics et avec les jardins privés de dimensions plus généreuses¹¹. Dans les pas de Annie-Hélène Dufour¹²,

⁵ Baudalet, Laurence; Basset, Frédérique & Le Roy, Alice (ed.) (2008). *Jardins partagés : utopies, écologie et conseils pratiques*. Terre Vivante, 154p.

⁶ Nathalie Blanc qualifie « d'hétérodoxes » les pratiques jardinières habitantes développées dans l'espace public. Elle les définit comme suit : achat de plantes ou « sauvetage » de plantes jetées ou abandonnées ou multiplication végétative de plantes introduites par un paysagiste et insertion de ces plantes dans l'espace public par les habitants : **Blanc, Nathalie; Cohen, Marianne & Glatron, Sandrine** (2004). Quelle place pour le paysage dans les politiques urbaines ? In : *De la connaissance des paysages à l'action paysagère, colloque international, Bordeaux, 2-4 décembre 2004*. CEMAGREF; Ministère de l'écologie et du développement durable. En ligne sur : www.symposcience.org/exl-doc/.../ART-00001244.pdf (consulté le 10 mai 2010) 14p.

⁷ Au sujet du jardinage des pieds d'arbres voir les recherches en cours menées au Muséum National d'Histoire Naturelle dans le cadre de l'ANR « Villes Durables » programme interdisciplinaire « Trame verte urbaine ». Ces recherches croisent les regards d'ethnologues et d'écologues. **Pellegrini, Patricia ; Lizet, Bernadette ; Maurel, Noëlie ; Machon, Nathalie** (2010). Pieds d'arbres jardinés : espaces de diversités. Colloque international Les Jardins ; Espaces de vie, de connaissances et de biodiversité – 2,3,4 Juin 2010. XXIIe Journées de la Société d'Ecologie Humaine, Brest 2010.

⁸ Collectif (1990). **Francis, Mark & Hester Jr., Randolph T.** (ed.) *The meaning of garden: idea, place and action*. MIT Press, 293p. et Collectif (1999). **Hervé, Brunon** (ed.) *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol. 184. Editions Autrement, 295p. Collection Mutations

⁹ Notons que concomitamment à ce travail de thèse, nous avons mené plusieurs recherches qui sont venues l'alimenter aussi bien théoriquement qu'empiriquement.

En 2006-2007, nous nous sommes intéressés avec la psychologue environnementaliste Anna Wiczorek et avec des chercheurs architectes du laboratoire Cresson - Olivier Balaÿ, Ricardo Atienza et Karine Houdemont - aux tactiques développées par les habitants aux abords privatifs et collectifs de leur logement dans un type d'habitat collectif particulier - l'habitat individuel dense -, tactiques développées afin de vivre ensemble mais séparément. Cette recherche inscrite dans le programme de recherche du PUCA « Habitat pluriel » a donné lieu à un article de synthèse : **Paris, Magali & Wiczorek, Anna.** (2010). L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense, rêve ou réalité ? . in : Sabri Bendimérad (ed.) *Habitat pluriel : urbanité, densité et intimité des logements aujourd'hui*. Editions du PUCA, pp.39-57

Depuis 2009, nous développons avec **Grégoire Chelkoff** un travail pluridisciplinaire sur l'écologie et l'urbanité des jardins familiaux situés à proximité d'autoroutes urbaines et d'habitats collectifs sociaux. Programme de recherche ITTECOP 2, Infrastructures de transports terrestres, Ecologie et Paysages, MEDDATT et programme de recherche Architecture de la Grande Echelle 4, PUCA+MCC et programme de recherche Ingénierie écologique, Valoriser les fonctions de la nature : pour qui et comment ?, CNRS+CEMAGREF

¹⁰ Nous utilisons le vocable « jardin avec maison » qui définit un jardin associé à l'habitation en référence aux travaux de la sociologue et anthropologue Florence Weber qui étudiant les jardins familiaux - lotissements de jardins dissociés de l'habitation - parle de « jardin sans maison ». **Weber, Florence** (1998). *L'honneur des jardiniers ; les potagers dans la France du XXème siècle*. Belin, 287p.

¹¹ Au-delà de 100 mètres carrés, il devient viable d'installer des végétaux de plus grand développement tels qu'arbres et arbustes en pleine terre ou en conteneurs et il devient possible de distinguer au sein du jardin différents sous espaces. A contrario, les petits

nous soutenons l'idée selon laquelle la petitesse d'un lieu n'empêche pas son jardinage, bien au contraire le petit jardin est beaucoup plus abordable pour les jardiniers urbains qui n'ont bien souvent ni le temps, ni le savoir requis pour modeler de grands espaces. Ces jardins se trouvent toujours à proximité du logement. Ils se situent en pied d'immeuble aussi bien qu'en étages (sur terrasse, balcon, loggia et véranda), en pleine terre aussi bien qu'hors-sol.

Nous défendons l'idée selon laquelle ces jardins, parce qu'ils sont situés entre un espace d'interactions sociales (espace public ou collectif) et la sphère privative du logement, entre un dehors et un dedans, sont à même de jouer un rôle dans la production d'une urbanité et d'architectures qui soient à la mesure de la demande actuelle d'intimité et de sociabilité, ou autrement dit à la mesure de la « politesse des maisons »¹³ de l'architecte Renée Gailhoustet, tout en répondant à l'injonction de la densité urbaine. Ces jardins ne peuvent jouer ce rôle que de concert avec les qualités sensibles, urbaines et architecturales des abords du logement. L'étude de ces jardins a ainsi appelé une approche par les ambiances architecturales et urbaines, approche située, pluridisciplinaire et croisant les dimensions perceptives, les dimensions d'usage, les dimensions imaginaires et les dimensions matérielles et physiques de l'espace.

Cette thèse s'articule en cela à la conception architecturale ; réalisée au sein de l'UMR *Ambiances Architecturales et Urbaines* (plus particulièrement au sein du laboratoire CRESSON qui compose avec le laboratoire CERMA cette UMR) et inscrite dans la discipline « Urbanisme mention Architecture » au sein de l'école doctorale 454 *Sciences de l'homme, du politique et du territoire*, elle a pour principal objectif d'envisager une conception renouvelée des abords de l'habitat en ville par le jardin à travers le prisme des ambiances. L'UMR a peu abordé la problématique du végétal dans les ambiances architecturales et urbaines¹⁴ et n'a pas encore abordé celle du jardin avec maison. En

jardins qui nous intéressent accueillent généralement une végétation de faible développement et sont identifiables comme une entité unique.

¹² **Dufour, Annie-Hélène** (1998). 2- Une passion pacifique: le jardinage. Première partie- Passions domestiques. In *Christian Bromberger (Ed.) Passions ordinaires; football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Editions Bayard, pp.71-94

Annie-Hélène Dufour s'est intéressée à des jardins d'agrément avec maison, jardins qui mêlent plantes ornementales, légumes, fruitiers, plantes aromatiques et qui se développent « peu importe la taille » aussi bien sur « une paire de fenêtre » que sur une terrasse ou en pleine terre.

¹³ Ibid note 2 **Chaljub** (2009) En parlant de « politesse des maisons », Renée Gailhoustet propose de considérer les abords du logement comme des lieux que l'on habite avec plaisir et que l'on « décore » non seulement pour soi et ses proches mais aussi pour les autres, les inconnus. Réciproquement, ces abords habités offrent à la ville et à ceux qui la parcourent une sensation d'hospitalité.

¹⁴ Faisons mention toutefois du côté maîtrise des ambiances thermo-aéraulique au moyen du végétal des travaux du CERMA, et du côté de la perception sensible des dispositifs végétalisés d'une recherche de Pascal Amphoux sur l'identité topo-végétale de la ville de Lausanne (Suisse) et de notre DEA proposant une exploration des ambiances végétales en façade d'habitat collectif en mettant en opposition d'une part le discours des concepteurs et d'autre part le discours des habitants.

Musy, Marjorie (en cours). *VegDUD - Rôle du végétal dans le développement urbain*. ANR 2009 Ville durable. CERMA. Partenariat : CRESSON (Olivier Balaÿ), IRSTV, LCPC, Plante&Cit , LEPTIAB, LPGNantes, EPHYSE, ONERA, GAME, CSTB, IRSN, la Ville de Nantes, SEVE.

réalisant ce travail exploratoire, nous ouvrons ainsi un nouveau champ de recherche pour les ambiances architecturales et urbaines.

Le plan du manuscrit se développe en trois parties. Dans une première partie, nous posons les bases théoriques - problématiques et méthodologiques - de l'étude de ce petit jardin urbain « avec maison » et de ses ambiances. Dans une deuxième partie, nous proposons de ressaisir les ambiances des jardins que nous avons étudiés à travers quatre descripteurs : le premier se focalise sur « l'aspect » du jardin, sa forme ; le second s'attache à l'imaginaire que l'habitant développe sur le jardin ; le troisième s'intéresse à ses effets sensibles¹⁵ et le quatrième se rapporte à la maîtrise que l'habitant exerce sur son espace de vie et sur ses voisins par le biais de son jardin. Dans une troisième partie, nous présentons une typologie de configurations de jardins située au croisement des quatre descripteurs précédents et nous relatons une expérience pédagogique mettant en jeu sa portée conceptuelle. Nous concluons ce travail en revenant sur ses apports et sur ses limites et en exposant ses développements futurs.

Vinet, Jérôme (2000). *Contribution à la modélisation thermo-aéraulique du microclimat urbain ; Caractérisation de l'impact de l'eau et de la végétation sur les conditions de confort en espaces extérieurs*. Thèse de doctorat. Nantes : CERMA.

Bouyer, Julien (2009). *Modélisation et simulation des microclimats urbains : étude de l'impact de l'aménagement urbain sur les consommations énergétiques des bâtiments*. Thèse de doctorat. Nantes : CERMA.

Amphoux, Pascal ; Jaccoud, Christophe (1992). *Parcs et promenades pour habiter. Etude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Lausanne : IREC. 3 tomes

Paris, Magali (2004). *Les ambiances végétales et la conception de la façade d'habitat collectif*. Volume 2 Annexes. Grenoble : CRESSON, ENSAG, ENSAN, Université de Nantes, Ecole Polytechnique de Nantes, p.103

¹⁵ La définition de la notion d'effet sensible sera précisée plus loin.

SOMMAIRE

Remerciements	1
Préambule	7
PARTIE 1 APPROCHES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DU PETIT JARDIN URBAIN	15
Chapitre I. Problématique et hypothèses	17
Introduction : Le jardin « avec maison », miroir de l’habiter ?	17
1. La conception végétale des abords de l’habitat	20
1.1. Le végétal comme argument « écologique », un végétal hors de portée de l’usager?	21
1.2. Le végétal comme argument « contextualisant » et « dépayasant », un végétal « sensible » ?	27
1.3. Le végétal comme argument d’appropriation habitante, le végétal jardiné	31
2. Les compétences d’habiter du jardinier	46
2.1. Le jardinier façonne un chez-soi	46
2.2. Le jardinier donne forme au temps	49
2.3. Le jardinier compose ses relations de voisinage	52
2.4. Le jardinier vit à travers ses cinq sens	54
3. Le petit jardin comme interface entre le logement et la ville, entre soi et l’autre	58
3.1. Le petit jardin, un espace intermédiaire ?	58
3.2. Le petit jardin avec maison, un espace proxémique	61
3.3. L’ambiance du petit jardin : une construction sensible interindividuelle	65
3.4. La cinquième compétence d’habiter du jardinier : configurer en mobilisant des ambiances	69
Chapitre II. Méthodologie d’enquête et d’analyse	75
Introduction : L’hypothèse des ambiances, la nécessité de <i>l’in situ</i>	75
1. Choix et présentation des quinze ensembles résidentiels étudiés et des soixante foyers enquêtés	76
1.1. Choix des 15 ensembles résidentiels	76
1.2. Présentation des quinze ensembles résidentiels grenoblois et parisiens étudiés	83
1.3. Choix et présentation des foyers enquêtés et de leurs jardins	96
2. Méthodes d’enquête mises en œuvre in situ, autour des jardins et dans les jardins	100
2.1. Une nécessaire familiarisation	100
2.2. Recueil de la parole habitante	101
2.3. Observations distantes et participantes	109
2.4. Temporalités de l’enquête, calendrier des entretiens et des observations	111
3. Dépouillement des enquêtes, les analyses qualitatives	112
3.1. Un aller-retour entre posture diachronique et synchronique	112
3.2. Mises en forme et classements des données	113
3.3. Méthodes de croisement des données et constructions théoriques	120
Préambule aux parties 2 et 3	131
PARTIE 2 LES DESCRIPTEURS DE L’AMBIANCE DU PETIT JARDIN	133
Chapitre III. Les formes du petit jardin	135

Introduction	135
1. Les formes architecturées	137
1.1. Le point	138
1.2. La ligne	140
1.3. Le plan	142
1.4. La courbe	144
1.5. La forme géométrique	146
1.6. La forme floue	148
1.7. La forme champêtre	150
2. Les formes chaotiques	152
2.1. La forme délaissée	152
2.2. La forme parsemée	154
2.3. La forme proliférante	156
3. Les formes naturelles	158
3.1. La forme rampante	158
3.2. La forme grimpante	160
3.3. La forme mouvante	162
Synthèse	164
Chapitre IV. Les représentations imaginaires du petit jardin	169
Introduction	169
1. Les représentations individualistes	171
1.1. Le jardin compagnon	172
1.2. Le jardin laboratoire	173
1.3. Le jardin restaurateur	174
2. Les représentations aimables	175
2.1. Le jardin hospitalier	176
2.2. Le jardin poreux	177
3. Les représentations voisinantes	178
3.1. Le jardin communautaire	179
3.2. Le jardin interdit	181
4. Les représentations spatiales	183
4.1. Le jardin extension	184
4.2. Le jardin seuil	185
5. Les représentations liées à la nature	187
5.1. Le jardin maîtrisé	188
5.2. Le jardin émancipé	189
Synthèse	191
Chapitre V. Les effets sensibles perçus au petit jardin	195
Introduction	195
1. Les effets élémentaires	200
1.1. L'effet de filtrage	200
1.2. L'effet de masquage	208
1.3. L'effet d'émission	213
1.4. L'effet de fraîcheur	216

2. Les effets de composition	217
2.1. L'effet de cadrage	218
2.2. L'effet d'enveloppement	220
2.3. L'effet d'apesanteur	226
3. Les effets sémantiques	227
3.1. L'effet d'anamnèse	228
3.2. L'effet de métamorphose	230
3.3. L'effet de synchronisation-décalage	234
3.4. L'effet d'asyndète	235
3.5. L'effet de synecdoque	236
3.6. L'effet de sharawadji	237
4. Les effets psychomoteurs	238
4.1. L'effet d'approfondissement	239
4.2. L'effet de débordement	241
4.3. L'effet de répulsion	244
4.4. L'effet d'attraction	246
4.5. L'effet de délicatesse	247
Synthèse	249
Chapitre VI. Les tactiques développées par les habitants au petit jardin	261
Introduction	261
1. Les tactiques de voisinage	264
1.1. L'exposition	264
1.2. L'éloignement	267
1.3. La concession	269
1.4. Le diffusionnisme	271
2. Les tactiques spatiales	274
2.1. L'agrandissement	274
2.2. L'articulation	277
2.3. La séparation	281
2.4. L'ancrage	286
Synthèse	289
PARTIE 3 CONFIGURATIONS DE PETITS JARDINS ET FABRICATIONS D'AMBIANCES	299
Chapitre VII. Une typologie de configurations de petits jardins	301
Présentation générale de la typologie	301
1. Les configurations « jardin demeure »	305
1.1. Le prolongement	306
1.2. L'excroissance	310
1.3. L'invagination	314
1.4. La coquille	317
2. Les configurations « jardin sociable »	321
2.1. La bascule	322
2.2. La rallonge	325
2.3. La toile d'araignée	329
3. Les configurations « jardin repoussoir »	335

3.1. L'intervalle	336
3.2. La frontière	340
3.3. La parenthèse	346
3.4. Le désert	350
Situations jardinables et configurations de jardins réalisées par les habitants	354
Chapitre VIII. Mise à l'épreuve pédagogique de la typologie de configurations de petits jardins	367
Présentation de l'expérience pédagogique	367
1. Les configurations « jardin demeure » interprétées par les étudiants	370
1.1. Le prolongement	370
1.2. L'excroissance	374
1.3. L'invagination	376
1.4. La coquille	379
2. Les configurations « jardin sociable » interprétées par les étudiants	382
2.1. La bascule	382
2.2. La rallonge	386
2.3. La toile d'araignée	389
3. Les configurations « jardin repoussoir » interprétées par les étudiants	392
3.1. L'intervalle	392
3.2. La Frontière	395
3.3. La parenthèse	397
3.4. Le désert	399
Bilan des expériences pédagogiques menées : embrayeurs de projet, descripteurs d'ambiances et situations jardinables	402
Conclusion	415
Bibliographie Alphabétique par noms d'auteurs	437
Bibliographie Thématique	467

PARTIE 1 Approches théorique et méthodologique du petit jardin urbain

Chapitre I. Problématique et hypothèses

Introduction : Le jardin « avec maison », miroir de l'habiter ?

Qu'est-ce-qu'habiter ? Le philosophe allemand Martin Heidegger propose dans sa conférence « Bâtir habiter penser »¹⁶ de définir l'habiter (*buen* en allemand) - le fait « d'être présent au monde et à autrui »¹⁷ - à partir des liens étymologiques qui l'unissent aux verbes construire et cultiver (tous deux *bauen en allemand*). Il énonce l'idée selon laquelle les bâtiments et les jardins que nous édifions sont les miroirs de notre être au monde, en d'autres termes : c'est parce que nous habitons (que nous sommes au monde) que nous construisons et jardinons¹⁸. Le jardin, et en particulier le jardin « avec maison » en prolongement du logement, offre un éclairage particulier de l'habiter. Il correspond au versant « stable » de l'habiter. À la différence des auteurs qui avancent

¹⁶ Heidegger, Martin (1980, 1954). Bâtir Habiter Penser. *Essais et conférences*. Gallimard, pp.179-194

¹⁷ Paquot, Thierry (2005). *Demeure terrestre : enquête vagabonde sur l'habiter*. Les éditions de l'imprimeur, p. 20. Dans cet ouvrage, Paquot fait notamment référence aux travaux fondateurs de Martin Heidegger et de Gaston Bachelard :

Ibid 16 Heidegger (1980, 1954)

Heidegger, Martin (1980, 1954). L'homme habite en poète. *Essais et conférences*. Gallimard, pp.224-249

Bachelard, Gaston (2004, 1957). *La poétique de l'espace*. Quadrige/Puf, 214p.

¹⁸ Par la suite, cette idée a surtout été véhiculée par les paysagistes, architectes, anthropologues et géographes anglo-saxons sous l'adage « To dwell is to garden », titre d'un ouvrage de Sam Bass Warner sur les dimensions existentielles de jardins familiaux situés à Boston. Bass Warner Jr., Sam (1987). *To Dwell Is To Garden: A History Of Boston's Community Gardens*. Northeastern, 144p.

l'idée selon laquelle il est possible « d'habiter en passant »¹⁹, nous nous positionnons - en étudiant le jardin « avec maison » - du côté de ceux qui posent le séjour comme condition *sine qua non* de l'habiter, séjour qui s'inscrit sur la durée et qui s'accompagne d'un soin porté aux choses et aux êtres²⁰.

De quelle manière habite-t-on son logement et ses abords aujourd'hui ? Les géographes, les sociologues, les psychologues et les architectes apportent des éléments de réponse à cette question en cherchant à corréler les pratiques développées par les habitants, leurs caractéristiques sociologiques et les caractéristiques de leur lieu de vie (souvent réduit au logement)²¹ d'une part, et d'autre part à décrire les relations affectives que l'habitant entretient avec un lieu de vie circonscrit (le logement, l'ensemble résidentiel, le quartier). Ces relations affectives sont explicitées par des notions comme le chez-soi, l'intimité, l'appropriation, l'appartenance, l'attachement et l'identification²². Le monde de la recherche apporte peu de réponses sur les interactions sociales de voisinage, sur le cohabiter²³. Pour le géographe Jay Appleton, un lieu habitable - un habitat - possède à la fois des qualités de prospect et de refuge²⁴, en d'autres termes, il permet d'aller vers l'autre aussi bien que de lui échapper. Le propre de l'habiter est ainsi de mettre en tension et de réactualiser en permanence un espace familial et un espace étranger, un

¹⁹ Nancy, Jean-Luc (1999). Los Angeles ou la ville au loin. Mille et une nuits, 71p.

Thibaud, Jean-Paul (2007). 6- Place de la Convention à Paris ; *Les intensités d'une ambiance : figures, allures, mesures*. In Variations d'ambiances ; Processus et modalités d'émergences des ambiances urbaines. sous la direction de Jean-Paul Thibaud. Programme de recherche Action Concertée Incitative/ Terrains, Techniques, Théories. Travail interdisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales. Grenoble : CRESSON, pp.207-226

Stock, Mathis (2006). L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *espacestems [en ligne]*, 15p., URL : <http://espacestems.net/document1853.html>. (consulté le 01-06-2010)

²⁰ Ibid 16 Heidegger (1980, 1954) et ibid 17 Bachelard (2004, 1957)

Tuan, Yi-Fu (2006, 1977). Espace et lieu, la perspective de l'expérience. Infolio, 219p.

Ingold, Tim (2000). II: Dwelling/Chapter Ten: Building, dwelling, living: how animals and people make themselves at home in the world. *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge, pp.172-189

Breviglieri, Marc (2006). Penser l'habiter, estimer l'habitabilité. *Tracés, Bulletin technique de la suisse romande*, n°23, pp.8-14

²¹ Haumont, Nicole (2001, 1966). *Les pavillonnaires : étude psychosociologique d'un mode d'habitat*. L'Harmattan, 150p.

Raymond, Henri; Haumont, Nicole; Dezès, Marie-Geneviève & Haumont, Antoine. (2001, 1966). *L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan, 114p.

Bernard, Yvonne (1992). *La France au logis : étude sociologique des pratiques domestiques*. Mardaga, 140p. Collection Architecture+Recherches

²² La revue *Architecture et Comportement* consacre deux numéros à la thématique du chez-soi. La psychologue Perla Serfaty-Garzon et la sociologue Monique Eleb se penchent sur la question de l'intimité et les psychologues Gustave-Nicolas Fisher et Eugénia Ratiu explorent les notions d'intimité, d'attachement et d'appartenance au lieu.

Collectif (1989). *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol. 5, n° 2

Collectif (1993). *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol. 9, n° 3

Serfaty-Garzon, Perla (2005, 2003). *Chez soi : les territoires de l'intimité*. Armand Colin, 255p.

Eleb, Monique ; Chatelet, Anne-Marie (1998). *Urbanité, sociabilité et intimité : Des logements d'aujourd'hui*. Epure, 352p.

Fisher, Gustave-Nicolas (1997, 1992). *Psychologie de l'environnement social*. Dunod, 204p.

Ratiu, Eugénia (2003). L'évaluation de l'environnement. in : Gabriel Moser & Karine Weiss (ed.) *Espaces de vie : aspects de la relation homme environnement*. Armand Colin, pp.85-112

²³ Signalons toutefois un ouvrage collectif et une partie d'ouvrage collectif qui traitent du sujet :

Collectif (2005). Haumont, Bernard & Alain, Morel (ed.) *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la MSH, 334p.

Lehman-Frisch, Sonia; Berry-Chikhaoui, Isabelle; Capron Guénola; Vidal Dominique (2007). Voisiner. Chapitre 3. in : Philippe Dorier-Apprill, Elisabeth Gervais-Lambony (ed.) *Vies citadines*. Belin. pp.59-81

²⁴ Dans son ouvrage clef « The experience of Landscape », le géographe Jay Appleton expose sa théorie de l'habiter et du prospect-refuge qu'il base sur l'analyse d'un corpus de tableaux de paysage.

Appleton, Jay (1996, 1975). *The experience of Landscape*. John Wiley & Sons, 296p.

dedans et un dehors. Comment peut-on circonscrire l'espace de l'habiter alors qu'il convient à chacun d'en définir les limites en fonction par ailleurs de chaque situation vécue et que « la tension entre l'appropriation du dedans et du dehors est vraisemblablement une tendance majeure de l'habiter contemporain »²⁵ ? Que révèle le jardin « avec maison » - situé entre l'espace privé du logement et un espace de rencontre (collectif ou public) - sur cette tension entre le dedans et le dehors, sur les manières d'habiter en ville aujourd'hui ?

Dans un premier temps, nous explorons la place que les architectes accordent au végétal aux abords de l'habitat. Dans un second temps, nous présentons - à travers des travaux théoriques et empiriques - les formes d'appropriation matérielle, temporelle, sociale et sensorielle du jardin par l'habitant. Enfin nous exposons notre parti pris théorique qui consiste à penser le petit jardin comme une interface active entre le logement et la ville, entre soi et l'autre.

²⁵ **Mathieu, Nicole et al.** (2003). Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé. *Strates [en ligne]*, vol. 11, 14p., URL <http://strates.revues.org/document430.html>. (Consulté le 01-06-2010).
Thierry Pacquot fait également état de cette tension entre dedans et dehors, Ibid 17 **Paquot** (2005) pp.72-73

1. La conception végétale des abords de l'habitat

Avant d'amorcer cette discussion, nous jugeons utile de distinguer les termes végétalisation²⁶ et jardinage qui proposent deux acceptions très différentes du végétal. La végétalisation est un terme couramment employé dans le milieu de l'architecture et de l'urbanisme pour signifier une couverture verticale (façades et murs végétalisés) ou horizontale (toitures et tapis végétalisés) composée de végétaux souvent cultivés en hydroponie, c'est-à-dire hors-sol. Le terme végétalisation vient à l'origine du génie écologique²⁷, la végétalisation permet de reconstituer l'écosystème d'un milieu perturbé à travers une re-colonisation par une végétation pionnière; le végétal y est un instrument, un outil technique de composition recomposition d'un paysage. Intégré dans un système de végétalisation de façade ou de toiture, le végétal y nécessite peu de soin ; un système d'irrigation automatique est généralement mis en place et le choix des plantes se portent sur des vivaces persistantes, vigoureuses (qui ne laissent ainsi pas de place aux mauvaises herbes) et peu envahissantes (afin qu'elles ne se concurrencent pas les unes les autres). Le jardinage propose une acception totalement différente du végétal ; alors que le végétal végétalisé est un objet technique et esthétique, le végétal jardiné reste un élément vivant qui nécessite des soins quotidiens qui ne sont pas forcément récompensés.

Ces précisions données, faisons état d'une exploration bibliographique (ouvrages, revues d'architecture et rapports de recherche) couplée à une enquête menée auprès d'un petit nombre d'architectes grenoblois et parisiens à l'occasion de notre DEA²⁸. La place que les architectes accordent au végétal dans leur projet d'habitation se déploie autour de trois arguments que nous présentons successivement : l'argument écologique, l'argument contextualisant-dépaysant et l'argument de l'appropriation habitante.

À ce titre, les arguments écologique et contextualisant-dépaysant renvoient le plus souvent à la végétalisation alors que celui de l'appropriation habitante met en jeu le jardinage.

²⁶ Nous renvoyons également le lecteur au cours que nous donnons à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble dans le cadre du module de Master 1 Construction, Ville et Environnement sur la thématique de la végétalisation en milieu urbain. Ces cours sont consultables sur : <http://www.grenoble.archi.fr/etudes/cours-en-ligne-detail.php?ref=paris-cours> (consulté le 3 février 2011)

²⁷ Crosaz, Yves & Dinger, Françoise (2002). La végétalisation. *Paysage Actualités*, n° 245, pp.32-37

²⁸ Paris, Magali (2004). *Les ambiances végétales et la conception de la façade d'habitat collectif*. 2 Volumes. Grenoble : CRESSON, ENSAG, ENSAN, Université de Nantes, Ecole Polytechnique de Nantes

Nous faisons appel au cours de notre exposé à des courants architecturaux de manière non chronologique. L'objectif de cette discussion n'est pas de retracer l'évolution du discours de l'architecte sur le végétal aux abords du logement mais d'en souligner les traits saillants et de recontextualiser le cas échéant un courant par rapport à un autre lorsque celui-ci lui fait référence.

1.1. Le végétal comme argument « écologique », un végétal hors de portée de l'usager?

Depuis une dizaine d'années, d'une manière généralisée, l'utilisation du végétal dans les projets d'architecture et d'urbanisme est justifiée par cinq allégations œuvrant pour la régulation physique des ambiances : régulation du confort sonore, de la qualité de l'air, de la biodiversité, du confort climatique et de la gestion des eaux pluviales. Ces « allégations écologiques » répondent à des préceptes en faveur de l'environnement et du confort urbain dans les espaces publics et au sein des bâtiments²⁹. Le végétal y prend la forme de jardins collectifs situés entre rue et logements ou en cœur d'îlot et entretenus par des prestataires extérieurs, et de « jardins » hors-sol - tapis, toitures, façades et murs végétalisés - qui nécessitent (*a priori*) un entretien réduit. Or, ces espaces végétalisés sont souvent hors de portée de main ou de pas des usagers (ceux-ci sont susceptibles de détruire l'équilibre fragile du système technique mis en place).



Toiture végétalisée sur parking, inaccessible et sur cœur d'îlot. Vue depuis un appartement du 1^{er} étage. Résidence l'Orangeraie, Quartier de la Bajatière, Grenoble. (Photo personnelle 2004)

²⁹ Ces arguments relèvent d'un nouveau paradigme de la construction qui s'inscrit dans les principes du développement durable. Ce paradigme s'accompagne de démarches, méthodes et évaluations pour la construction durable qui prennent des « teintes » différentes dans chaque pays en fonction notamment de leur contexte institutionnel : démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) du côté français, BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) du côté britannique et LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) du côté nord-américain. A ce sujet cf. : **Abrial Stéphanie, Debizet Gilles, Henry Eric (responsable scientifique), Paris Magali, Puybaraud Marie-Cécile** (2006). *Expertises, compétences et gestion de projets de construction durables*. Grenoble : UMR PACTE, 267p. et **Henry Eric, Paris Magali** (2008). Institutional dynamics and barriers toward sustainable construction in France, Great-Britain and the Netherlands. In Martin Symes and Ian Cooper (Eds). *Sustainable Urban Development: Volume 4 Changing Professional Practice*. London: Routledge, pp.171-197.



Trois ans après la construction du Paradise Park Children's Center - une crèche londonienne - la « nature » a eu raison du système technique de végétalisation verticale employé pour recouvrir le bâtiment. Si toutes les façades végétales ne subissent pas le même sort, elles ont souvent cet aspect en partie basse, là où le passant ne se contente pas de toucher avec les yeux.

L'architecte Giordano Tironi propose une critique de la végétalisation des bâtiments qui - selon lui - malgré l'argumentaire écologique souvent invoqué ne fait que masquer les défaillances d'un projet³². Examinons de plus près cet argumentaire qui a fait l'objet et qui fait l'objet de nombreux travaux dans le domaine de la recherche architecturale, urbaine et paysagère.

La régulation du confort sonore, l'amélioration de la qualité de l'air et l'accroissement de la biodiversité par la végétalisation n'ont la plupart du temps pas vraiment de fondements au vu des systèmes de végétalisation qui sont développés et des avancées actuelles de la recherche sur la question. En matière de régulation du confort sonore, les auteurs s'entendent pour dire qu'en termes d'atténuation acoustique une formation végétale dense de type boisement (haie ou bois) n'est efficace qu'à partir de trente mètres d'épaisseur. Signalons que le sol (pleine terre) agit sur les basses fréquences tandis que le feuillage agit sur les hautes fréquences³³. Au vu des dimensions restreintes

³⁰ Photographie d'Adrian Welch extraite du site Internet : http://www.e-architect.co.uk/london/paradise_park.htm (consulté le 12 mai 2010)

³¹ Photo extraite de <http://www.jetsongreen.com/2009/09/learning-from-a-dead-living-wall.html> (consulté le 12 mai 2010)

³² Giordano Tironi est architecte et enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Il critique la végétalisation verticale des immeubles récents à l'occasion de deux articles publiés sur le site Internet du Laboratoire de la ville du futur, Hepia, Haute Ecole de Paysage d'Ingénierie et d'Architecture de Genève. Ces articles sont notamment consacrés à la végétalisation des immeubles de grande hauteur.

Tironi, Giordano (2009). *Les balcons fleuris de la modernité 1 - la végétation prend l'ascenseur*. En ligne sur <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-de-la-ville-du-futur/les-balcons-fleuris-de-la-nouvelle-modernite/> (consulté le 28 mai 2010)

Tironi, Giordano (2009). *Les balcons fleuris de la modernité 2 - des tours et détournements végétaux*. En ligne sur <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-de-la-ville-du-futur/les-balcons-fleuris-de-la-nouvelle-modernite-2/> (consulté le 28 mai 2010).

Nom du site internet : Les urbanités rsr.ch. Laboratoire de la ville du futur/ Hepia, Haute Ecole de Paysage d'Ingénierie et d'Architecture de Genève

³³ **Décourt, Noël** (1975). L'atténuation du bruit par la végétation. *Revue Forestière Française*, XXVIII, 6, pp.419-429.

Gabillet, Yannick (2000). La forêt : « Un écran anti-bruit météorologique ». 1^{ère} partie : Une nouvelle méthode de calcul de la propagation du bruit de trafic en forêt. *Acoustique et Techniques* n°23, pp.41-49

Pal, Arun Kumar ; Kumar, Vinod ; Saxena, Naresh Chandra (2000). Noise attenuation by green belts. *Journal of Sound and Vibration*, 234, 1, pp.149-165.

des espaces végétalisés, en particulier aux abords de l'habitat, le rôle d'atténuation acoustique de la végétation reste minime. Néanmoins, la végétation - sous les effets du vent et de la pluie et en abritant une avifaune « sonifère » - est productrice d'un environnement sonore particulier. Par ailleurs soulignons que des recherches concernant l'influence de la perception visuelle sur la perception auditive ont montré que la vue de la végétation accentue l'atténuation sonore perçue.³⁴

En termes d'amélioration de la qualité de l'air, des recherches ont été entreprises essentiellement à l'intérieur des bâtiments sur les propriétés dépolluantes des plantes d'appartement et des murs végétaux.³⁵ Quelques recherches portent sur les facultés dépolluantes de la végétation en milieu urbain, elles concernent essentiellement de grandes masses végétales installées dans des espaces assez resserrés.³⁶

L'argument de la biodiversité³⁷ est quant à lui plus récent que les deux précédents ; il est souvent sans fondement car la plupart des procédés de végétalisation mettent en œuvre une diversité de plantes faibles, souvent non indigènes, qui ne servent ni de gîte ni de couvert à la faune et qui forment des strates végétales qui se limitent à la strate herbacée et arborée. Néanmoins, depuis quelques années, les écologues, qui s'intéressent de plus en plus au milieu urbain, tentent d'accroître la richesse floristique et de proposer des compositions végétales et une structure d'ensemble à même de favoriser la diversité faunistique. En termes de végétalisation hors-sol, on observe ainsi ces dernières années un renouveau écologique autour des toitures et façades végétalisées. En réaction aux toits « verts » (green roof) coûteux en eau et peu favorables à la biodiversité, on voit

³⁴ **Viollon, Stéphanie ; Lavandier, Catherine** (1997). Etude de l'influence de la vision sur l'audition en contexte urbain. *Actes du 4^{ème} Congrès Français d'Acoustique, vol 1*, pp.311-314

Viollon, Stéphanie (2000). *Influence des informations visuelles sur la caractérisation de la qualité acoustique de l'environnement urbain*. Thèse de doctorat. Cergy-Pontoise : Université de Cergy-Pontoise.

³⁵ Gaëlle Bulteau énonce dans sa thèse que les travaux sur la dépollution par les plantes ont été initiés par la NASA dès 1984 par Bill Wolverton. L'élimination des polluants serait à la fois attribuée à l'activité photosynthétique de la plante et à l'activité des microorganismes présents dans le substrat de culture. **Bulteau, Gaëlle** (2004) *Définition d'une méthodologie d'évaluation des procédés d'élimination des composés organiques volatils de l'air intérieur*. Thèse de doctorat. Nantes : GEPEA, CSTB.

3 sociétés de conception-réalisation de murs végétaux se disent spécialisées dans la dépollution par les plantes : la société canadienne Nedlaw commercialise le procédé Naturelle essentiellement mis en œuvre à l'intérieur des bâtiments http://www.naturelle.com/natural_air_cleaning.php (consulté le 11 juin 2010), la société française Phytorestore commercialise le procédé du jardin filtrant à la fois à l'intérieur et en façade de bâtiment http://www.phytorestore.com/h_air.html (consulté le 11 juin 2010) et la société lyonnaise Canevaflor propose des murs intérieurs, extérieurs et transportables <http://www.canevaflor.com/> (consulté le 11 juin 2010).

Nigel Dunnet et Noël Kingsbury donnent quant à eux quelques indications sur le caractère dépolluant des plantes en milieu extérieur :

Dunnett, Nigel ; Kingsbury, Noël (2008, 2005) *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, p.61

³⁶ En collaboration avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, Canevaflor (ibid note 35) a installé 2 murs végétaux dépolluants tests dans l'espace public lyonnais : le premier à la Croix-Rousse en 2005 et le second sur l'échangeur de Perrache en 2007. Nous n'avons pas connaissance des résultats de ces deux expérimentations.

Une recherche basée sur la modélisation-simulation propose d'évaluer le caractère dépolluant des masses végétales et des toitures végétalisées en milieu urbain : **Currie, Anne B. ; Bass, Brad.** (2008) Estimates of air pollution mitigation with green plants and green roofs using the UFORE model. *Urban Ecosystems, Volume 11, Number 4*, pp.409-422

³⁷ La biodiversité est une notion plurielle qui désigne la richesse du vivant. Elle peut signifier tour à tour la richesse spécifique (nombre d'espèces) d'un milieu, sa richesse génétique (nombre de variétés), sa richesse écosystémique et sa richesse fonctionnelle (circulation des espèces d'un biotope à l'autre). Ces 4 biodiversités sont interdépendantes.

apparaître ces dernières années dans la littérature anglo-saxonne le procédé du « brown roof » largement mis en œuvre en Suisse³⁸ ; ces toits « bruns » proposent d'utiliser de la flore locale, et des matériaux locaux pour composer le substrat du toit. Ce substrat n'est pas homogène sur toute la surface du toit afin de favoriser une diversité écosystémique.



Toits « bruns » sur le centre de tri postal de Bâle (Suisse)³⁹



Coupe de principe d'un toit « brun »⁴⁰

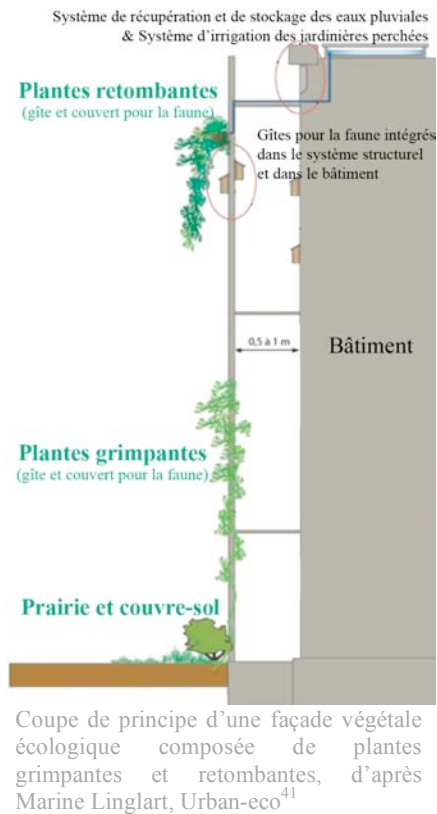
Du côté des façades, on favorise de plus en plus l'emploi d'une flore locale pouvant par ailleurs servir de gîte et de couvert à la faune, on prend en compte la croissance « naturelle » des plantes (plantes grimpantes et retombantes en partie haute, arbustives et herbacées en sous bassement) et on intègre au sein de la structure de la façade végétale et parfois même du bâtiment des gîtes pour les oiseaux et les chauves-souris.

Les toits bruns ne sont généralement pas accessibles aux usagers, et ni ces toits ni les façades écologiques ne sont a priori destinés à être jardinés.

³⁸ **Brenneisen, Stephan** (2006). Space for urban wildlife : designing green roofs as habitat in Switzerland. *Urban Habitats* 4, pp.27-36. En ligne sur : http://www.urbanhabitats.org/v04n01/wildlife_full.html (consulté le 11 juin 2010)

³⁹ Image extraite de **Dunnett, Nigel & Kingsbury, Noël** (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, p. 29

⁴⁰ Image extraite de Ibid 39 **Dunnett & Kingsbury** (2008, 2005), p.56



Du côté des espaces végétalisés jardinés urbains, certains chercheurs écologues se sont penchés sur leur biodiversité⁴². L'écologue canadien Christopher Lortie a récemment montré à travers différentes séries de relevés floristiques⁴³ menés dans la ville de Toronto dans des jardins privés et dans des jardins et parcs publics que la biodiversité des premiers était plus élevée que celle des seconds. Afin de préciser les enjeux écologiques issus des résultats obtenus à ce sujet, il conviendrait de prendre en compte la surface de ces jardins, leur composition, les pratiques de jardinage dont ils sont le support et leur positionnement dans un réseau fonctionnel écologique ; données qui n'ont pour l'instant pas été croisées.⁴⁴

⁴¹ Façade végétale conçue par Urban-eco (BET écologie urbaine) pour un projet de bureaux au Bourget (93) dans le cadre d'une certification BREEAM. Investisseur : CBRE, Promoteur : Meunier Immobilier d'Entreprise, Architecte : Cabinet Haour.

⁴² **Lortie, Christopher** (2008). The importance of residential urban gardens for biodiversity maintenance within cities. *Ecocity world summit 2008; 7th international ecocity conference San Francisco, California USA. Academic and talent scouting sessions*. En ligne sur www.x-cdtech.com/EcoCity08/pdfs/7413.pdf (consulté le 11 juin 2010)

Blanc, Nathalie; Cohen, Marianne; Glatron, Sandrine ; & Grésillon, Lucile (2005). L'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche. Chapitre 17 Appréhender la ville comme milieu de vie. In **Nicole Mathieu et Yves Guermond (ed.) La ville durable, du politique au scientifique**. Editions Quae, pp.261-284

⁴³ Lortie ne nous précise cependant pas si ils s'intéressent à la flore « naturelle » ou à la flore horticole, nous supposons qu'il prend les deux en compte.

⁴⁴ C'est ce que nous entreprenons de faire actuellement sur la thématique des jardins familiaux grenoblois en collaboration avec une écologue issue du Museum National d'Histoire Naturelle : Marine Linglart. **Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali** (en cours) 1) *Ambiances et Ecologie des jardins familiaux de la Cité Viscoise, Programme de recherche PIR Ingénierie Ecologique CNRS+CEMAGREF* ; 2) *La ville dans ses jardins, l'urbain en bord de route, programme de recherche Architecture de la Grande Echelle n°4 MCC+MEDDATT* ; 3) *La nature au bord de la route, programme de recherche ITTECOP MEDDATT. Grenoble : Laboratoire CRESSON.*

Les deux dernières allégations en faveur de l'intégration du végétal dans le projet d'architecture et d'urbanisme, à savoir la gestion des eaux pluviales et la régulation du confort climatique, trouvent une assise solide dans le monde de la recherche. Celle de la gestion des eaux pluviales milite souvent pour la mise en œuvre de toitures végétalisées⁴⁵ et de manière générale pour la conservation et la création de zones de pleine terre afin d'éviter le ruissellement qui a pour conséquence la surcharge des systèmes d'évacuation des eaux usées et des rivières ainsi que la dégradation de la qualité de leur eau⁴⁶. En termes de confort climatique, les travaux des chercheurs (dont se nourrissent les architectes) attribuent à la végétation un rôle de climatiseur passif dû au phénomène d'évapotranspiration, aux effets d'ombrage, à l'absorption du rayonnement solaire et à la régulation des écoulements d'air. Ces études portent premièrement sur le confort extérieur lié à la présence de végétation dans les espaces publics⁴⁷, deuxièmement sur les effets de cette végétation sur le confort du bâtiment⁴⁸ et enfin sur l'impact d'une végétation souvent grimpante - située dans la double peau ou en façade - sur le confort thermique du bâtiment⁴⁹. Ces explorations reposent majoritairement sur la modélisation et la simulation des phénomènes physiques, les

⁴⁵ Les toits représentent environ 40 à 50% des surfaces imperméables en zone urbaine. Source : **Dunnnett, Nigel ; Kingsbury, Noël** (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, p.61

⁴⁶ A propos des recherches menées sur la gestion des eaux pluviales via les toitures végétalisées, voir notamment : **Mentens, Jeroen ; Raesa, Dirk ; Hermy, Martin** (2006). Green roofs as a tool for solving the rainwater runoff problem in the urbanized 21st century? *Landscape and Urban Planning* 77, pp.217-226

Long, Brett ; Clark, Shirley E. ; Baker, Katherine H. ; Berghage, Robert (2007). Green roof runoff water quality. *Proceedings of the Fifth Annual International Green Roofs Conference : Greening Rooftops for Sustainable Communities, Minneapolis, mai 2007*. Toronto, The Cardinal Group. en ligne sur : www3.villanova.edu/vusp/Outreach/.../PST_long.pdf (consulté le 11 juin 2010)

⁴⁷ La végétation contrecarre alors l'effet d'îlot thermique urbain, c'est-à-dire «l'observation de fortes différences entre les températures mesurées en site urbain et celles des campagnes environnantes».

Musy, Marjory (2007). Le rôle climatique de la végétation urbaine. *Culture et recherche n°113*, p.15. Plusieurs travaux discutent de cette thématique de recherche, ceux-ci sont notamment menés au sein des laboratoires installés dans les écoles d'architecture française tels que le CERMA (Nantes), le GRECAU (Toulouse-Bordeaux) et le laboratoire ABC (Marseille) :

Vinet, Jérôme (2000). *Contribution à la modélisation thermo-aérodynamique du microclimat urbain ; Caractérisation de l'impact de l'eau et de la végétation sur les conditions de confort en espaces extérieurs*. Thèse de doctorat. Nantes : CERMA.

Boussoualim, Aïcha (2001). *Contribution à la caractérisation de l'impact et de l'incidence du microclimat sur l'usage et les activités en espace public extérieur ; Etude de cas à Blagnac*. Thèse de doctorat. Toulouse : GRECAU.

Lehtihet, Krofa (2003). *Analyse microclimatique d'espaces urbains méditerranéens : cas de la ville de Marseille*. Thèse de doctorat. Marseille : Laboratoire ABC.

Izard, Jean-Louis (2006). *Le végétal urbain*. Marseille : EnviroBAT-Méditerranée, Laboratoire ABC, 63p.

⁴⁸ **Bouyer, Julien** (2009). *Modélisation et simulation des microclimats urbains ; Etude de l'impact de l'aménagement urbain sur les consommations énergétiques des bâtiments*. Thèse de doctorat. Nantes : CERMA.

⁴⁹ De manière générale, la réduction du refroidissement en hiver dépend de l'épaisseur de la couverture végétale ; au contraire, en été, la réduction de l'échauffement est davantage due au total des surfaces ombrées qu'à cette épaisseur.

Stec, Wojtek J. et al. (2005). Modelling the double skin façade with plants. *Energy and Buildings*, 37, pp.419-427

Ip, Kenneth and Lam, Martha and Miller, Andrew (2004). Bioshaders for sustainable buildings. *Proceeding of the CIB 2004 World Building Congress, 1st - 7th May 2004, Toronto, Canada*. En ligne sur www.irbdirekt.de/daten/iconda/CIB9843.pdf (consulté le 30 mars 2009)

Schmidt, Marco (2007). Evaporation of rainwater for building climatization and interrelation on the urban and global climate change. *II International Water Conference (IWC) Berlin, 12-14 September 2007*. Article en ligne sur : <http://www.gebaeudekuehlung.de/en/publikation.html> (consulté le 11 juin 2010).

Köhler, Manfred (1993). *Fassaden- und Dachbegrünung*. Ulmer. 329p. Cité par **Dunnnett, Nigel ; Kingsbury, Noël** (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, p.61

travaux empiriques sont minoritaires et trop peu s'intéressent au « vécu climatique »⁵⁰. À notre connaissance, le rôle de régulation climatique de la végétation n'a jamais été étudié dans le contexte particulier des abords du logement et en particulier en termes de vécu habitant⁵¹.

Ainsi, le végétal - comme argument écologique au service de la conception du bâtiment - s'inscrit dans un dispositif technologique qui prend le pas sur les usages⁵². Ne pourrait-on pas prendre le contre-pied de ce végétal « intouchable » ? À ces vérités, qui n'en sont pas toujours, comme nous avons pu le voir, ne pourrait-on pas adjoindre celle de l'expérience et plus particulièrement celle des habitants ? Que disent ces derniers sur le confort sonore, olfactif, climatique de leur jardin ? Jouent-ils intuitivement de ces rôles attribués à la végétation lorsqu'ils composent leur jardin ? Martin Heidegger propose de penser l'habiter pour dans un second temps construire⁵³, ne pourrait-on pas envisager de revenir à l'habiter végétal et au jardiner afin de mieux végétaliser ?

1.2. Le végétal comme argument « contextualisant » et « dépaysant », un végétal « sensible » ?

Construire autour d'un arbre, utiliser la végétation pour camoufler un bâtiment dans le paysage, faire dialoguer l'intérieur et l'extérieur, planter des essences indigènes, suivre les lignes de force d'un paysage, sont des principes séculaires qui consistent à se nourrir du contexte pour produire une architecture et à en évaluer l'impact sur ce même contexte. Le contextualisme apparaît comme courant architectural dans les années 50 sous l'impulsion des membres du Team 10, groupement d'architectes opposés au mouvement moderne⁵⁴. Alors que le groupement s'éteint à la fin des années 60 et que

⁵⁰ Des chercheurs canadiens se sont intéressés à ce vécu climatique en comparant deux études - l'une menée à Montréal, l'autre à San Francisco- portant sur la fréquentation des parcs publics. Ils montrent que le facteur essentiel de fréquentation d'un parc est le microclimat qu'il propose (température, protection contre le vent, ensoleillement).

Zacharias, John ; Stathopoulos, Ted ; Hanqing, Wu (2004). Spatial behavior in San Francisco's plazas: The effects of microclimate, other people, and environmental design. *Environment and behavior*, vol. 36, n°5, pp.638-658.

⁵¹ Signalons toutefois les actions à la fois scientifiques, pédagogiques et habitantes menées par le « Comité de Soutien des Rideaux de Verdures » - *midorinoka-ten*- au Japon qui promeut l'installation de rideaux végétalisés (maille tendue verticalement et servant de support à des plantes grimpantes) en façade de bâtiment et sur les balcons et loggias. Le site Internet est exclusivement en japonais, mais propose de nombreuses photographies et des schémas. <http://www.midorinoka-ten.com/blog/blog.php?k=KATSUDO> (consulté le 9 juin 2010)

⁵² Notons, ces derniers temps, que suite à la végétalisation effrénée de nombreux bâtiments, on voit fleurir des remises en question de cette végétalisation concernant ses conditions d'usage, sa faisabilité et sa viabilité, et son esthétique. En témoigne un numéro récent de la revue « grand public » d'architecture *Architectures à vivre* : Namias, Olivier (2010) Dossier Total Green : Quand la maison se met au vert. *Architectures à vivre*, n°54, pp.84-95

⁵³ Ibid note 16 Heidegger (1980, 1954).

⁵⁴ Le Team 10 était le groupement d'architectes responsable de l'organisation du 10^{ème} et dernier congrès des CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne) à Dubrovnik en 1956. Le Team 10 revendiquait une influence des sciences sociales sur l'architecture. Pour eux, afin de construire pour tous, il s'agissait de comprendre les modèles sociaux et culturels des futurs usagers.

les années 70 voient naître des architectes radicaux (Utopie, Archigram, Métabolisme, SITE, Team Zoo, etc.), dans les années 70-80, une « science » du contexte émerge sous l'appellation de « sitologie ». Elle considère l'architecture comme productrice d'« effet paysage »⁵⁵ et elle propose de penser les relations entre architecture et paysage en termes d'adéquation morphologique d'après les principes de la théorie gestaltiste⁵⁶. Autrement dit, il s'agit d'implanter un bâtiment en minimisant son impact visuel sur le paysage ou en accompagnant les lignes de force d'un paysage. Plébiscitée à l'époque, la sitologie fait pourtant l'objet de critique car elle réduit le paysage à ses formes, propose une vision duale de l'architecture et de son contexte et ignore l'habitant⁵⁷.

Dans les années 90, de nouveaux contextualistes⁵⁸ entrent en scène en France : Edouard François, Duncan Lewis, Hervé Potin et François Roche⁵⁹ ; animés d'une prise de conscience paysagère et sous l'influence des membres du Team 10, des architectes radicaux des années 70, de la géographie humaine et du land art⁶⁰, ils se donnent comme précepte de territorialiser l'architecture pour tisser de nouveaux liens entre l'homme et son environnement. Alors que la sitologie proposait de « construire sans casser le paysage »⁶¹, les nouveaux contextualistes proposent de « construire avec la nature »⁶². L'utilisation du végétal aux abords du bâtiment leur permet alors de tisser un ensemble

Ils défendaient ainsi l'idée d'un modèle d'urbanisation dit de « participation ». Un de ses membres, Giancarlo De Carlo dit : « Nous ne pouvions accepter que le rôle de l'architecture se limite à celui de la fabrication d'objets. Nous estimions qu'il fallait plutôt transformer l'environnement, pour améliorer la condition humaine ». Citation extraite de **MacKean, John** (2004). *Giancarlo De Carlo ; des lieux, des hommes. Hors d'Urbino : œuvres 1966-78*. Centre Georges Pompidou, p. 39.

Au sujet du Team 10 et du contextualisme, voir notamment :

Taylor, Brian (1975). Team 10+20 ; Chants d'innocence et d'expérience. *L'architecture d'aujourd'hui* n°177, pp.1-3 ; ainsi que le dossier consacré aux différents membres du Team 10 dans le même numéro.

⁵⁵ Resituons cette notion d'« effet paysage » à travers la citation suivante : « On pourrait notamment comprendre l'architecture comme « phénomène premier du paysage » en étudiant les impacts possibles d'interventions architecturales sur un tel système d'incompréhension. En différenciant ces impacts, on pourrait chercher à spécifier de manière relative un « effet paysage » de l'architecture ». Citation extraite de **Albert, Georges ; Castella, Claude ; Ludi, Jean-Claude ; Pellegrino, Pierre** (1976). *Paysages et pertinence architecturale*. CRAAL (Centre de Recherche en Architecture et Architecturologie), Université de Genève, p. 137

⁵⁶ À ce sujet voir : Ibid 55 **Albert et al.** (1975) et **Faye, Paul ; Faye, Bernard ; Godard, Alain ; Tournaire, Michel** (1974). *Sites et sitologie ; Comment construire sans casser le paysage*. Editions J-J Pauvert, 156p. et **Simon, Jacques** (1982). *Paysages et formes végétales*. Service technique de l'Urbanisme, 197p.

⁵⁷ En essayant de répondre à la question suivante : « Comment le paysage urbain est-il vécu dans l'usage quotidien ? », dans son ouvrage pionnier « L'habitant des villes et son paysage urbain », Jean-François Augoyard propose de parler d'une parasitologie dont les fondements pourraient émerger du vécu habitant et d'une métasitologie qui articulerait les points de vue du sitologue et de l'habitant parasitologue. **Augoyard, Jean-François** (1980). *L'habitant des villes et son paysage urbain*. Grenoble : CRESSON, 103p. Rapport de recherche

⁵⁸ L'architecture « contextualiste » est une tendance décrite par Frédéric Migayrou, Exposition Archilab, Frac Centre, avril 1999.

Voir : **Migayrou, Frédéric** (1998). Contextualisme. *D'architectures*, n°86, p.40.

⁵⁹ Hervé Potin et Anne-Flore Guinée mentionne dans leur ouvrage « Matière(s) d'architecture » leurs parcours parallèles.

Potin, Hervé ; Guinée, Anne-Flore (1999). *Matière(s) d'architecture*. Diagonale, 63p.

François Roche et Edouard François furent associés de 1990 à 1993, rejoints entre temps par Duncan Lewis en 1991. En 1993, François Roche quitte le trio pour former Roche, DSV, Sie et en 2001 Duncan Lewis et Edouard François se séparent. Duncan Lewis s'associe à Hervé Potin au sein de l'agence Lewis/ Potin/Lewis puis au sein du groupement d'architectes SCAPE. Enfin, en 2002, Hervé Potin quitte SCAPE pour fonder l'agence Guinée*Potin avec Anne-Flore Guinée.

⁶⁰ Ibid 59 **Potin & Guinée** (1999)

⁶¹ Voir note 56 **Faye et al.** (1974)

⁶² **François, Edouard ; Lewis, Duncan & associés** (1999). *Construire avec la nature ; vingt architectures dans le paysage*. Editions Edisud, 112p.

de « relations tout sauf aimables »⁶³ entre l'architecture et son contexte afin de les mettre en tension pour les valoriser simultanément. Ils visent la production d'une architecture dépaysante, déroutante, « sensible » car elle met en branle à la fois les perceptions et les représentations usuelles. Duncan Lewis s'exprime à ce propos de la manière suivante : « Dans mon architecture, le rapport de mimétisme n'est pas direct, il ne s'agit pas de faire de l'intégration pour l'intégration (...) mais de jouer avec le vrai et le faux. Ce jeu entre vrai et faux perturbe les sens, trouble nos perceptions : le toucher, le sentir, l'écoute »⁶⁴. Afin d'illustrer l'idée d'une utilisation « sensible » du végétal, intéressons nous à deux projets de logements réalisés par ces architectes.

Le premier projet, des gîtes ruraux situés à Jupilles (72) (photo ci-dessous), conçus par François et Lewis, s'adosent à une forêt protégée dans laquelle ils se fondent visuellement au moyen de la peau végétale qui les enveloppe. Cette peau est composée de divers végétaux traditionnels des haies de jardins pavillonnaires (prunus, thuyas, érables) contenus dans un grillage par une taille régulière. Écologiquement et esthétiquement - au regard de la pauvreté écologique des essences végétales utilisées (au dire des architectes) et de la taille drastique imposée - les gîtes ne sont absolument pas en adéquation avec la forêt au sein de laquelle ils prétendent se fondre.



Gîtes ruraux, 10 logements de vacances, Jupilles (72), 1997 par Edouard François et Duncan Lewis & associés⁶⁵

Le deuxième projet, un immeuble de logements sociaux intitulé la « Tower Flower » conçu par François s'inscrit dans un îlot ouvert (photo p.30). Côté rue, le bâtiment présente une aride façade de béton tachée, tandis qu'en cœur d'îlot, le parc se prolonge

⁶³ Namias, Olivier (2007). Duncan Lewis - Scape architecture ; Le radical apprivoisé. *D'Architectures n°163*, p.14

⁶⁴ Lewis, Duncan (1999). Propos recueillis par Alice Laguarda. *Parpaings n°6*, p.18/ Voir également l'article de Alice Laguarda dans le même numéro de Parpaings : Laguarda Alice (1999). Où le sensible rejoint l'intelligible. *Parpaings n°6*, pp.16-17.

⁶⁵ Photo extraite de : Lambertini, Anna and Ciampi, Mario (2007). *Jardins verticaux, dans le monde entier*. Citadelles et Mazenod, p.64

sur le bâtiment ceinturé par des garde-corps composés de pots en Ductal® accueillant des bambous. En comparaison avec les bâtiments mitoyens, le bâtiment s’efface au profit du parc qui semble lui grimper dessus ; tandis qu’au moindre souffle de vent, le bâtiment se distingue de ce qui l’entoure, les bambous scintillent et se froissent les uns contre les autres.



Tower Flower, 30 logements HLM, Paris, 2004 par Edouard François⁶⁶

Si cette architecture contextuelle propose une expérience « sensible » d’appréhension du paysage aux futurs habitants, elle met, tout comme l’approche sitologique, de côté l’habitant. Le végétal aux abords du logement y est considéré comme une matière certes labile, mais surtout pas comme un jardin. Patrick Blanc, botaniste et « inventeur » du mur végétal⁶⁷ et collaborateur de longue date d’Edouard François (notamment sur la conception de la Tower Flower), refuse l’affiliation de ses murs au monde du jardin : « Je suis un chercheur en botanique, je ne suis pas architecte paysagiste et j’ai horreur du jardinage ! Les murs végétaux n’ont pour moi rien à voir avec la conception d’un jardin et l’astreinte de son entretien »⁶⁸. Comme le dit Stéphane Collet dans un numéro récent de la revue de paysage *Anthos* : au sein du mur végétal, « la plante est assimilée à un objet et réciproquement l’objet qui l’accueille à un organisme vivant »⁶⁹. En définitive, le végétal « sensible » de ces nouveaux contextualistes n’est rien d’autre qu’un objet d’architecture au service d’une « nouvelle » esthétique de façade.

⁶⁶ Photo extraite du site Internet d’Edouard François : http://www.edouardfrancois.com/project_detail.php?project_id=37 (consulté le 9 juin 2010)

⁶⁷ Blanc, Patrick (2007). *Le mur végétal : De la nature à la ville*. Michel Lafon, 191p. <http://www.murvegetalpatrickblanc.com/mainfr.php> (consulté le 15 juin 2010)

⁶⁸ Blanc, Patrick (2006). Patrick Blanc, Marc Claramunt : entretien. Propos recueilli par Marc Claramunt. In Jean-Baptiste Vaquin (Ed.), *Atlas de la Nature à Paris*. Editions le Passage, p.272

⁶⁹ Collet, Stéphane (2010). Les murs végétaux, ou la confusion des éléments. *Anthos 1.10*, p.34

1.3. Le végétal comme argument d'appropriation habitante, le végétal jardiné

Néanmoins, si l'habitant n'occupe pas une place centrale dans l'approche des nouveaux contextualistes, ceux-ci ne l'ignorent pas totalement ; l'habitant est pour eux une source d'inspiration et les architectes s'amuse des transformations que l'habitant fait subir à leurs bâtiments. À propos des logements qu'il a réalisés à la Cité Manifeste à Mulhouse (2003)⁷⁰, « Duncan Lewis aime imaginer ses bâtiments méconnaissables, bricolés par leurs occupants, engloutis sous les plantes, retournant à un état paradoxal d'architecture sans architecte »⁷¹. Édouard François dit, avec émerveillement, s'être inspiré des jardins de pots sur balcon réalisés par les habitants⁷² afin de concevoir la « Tower Flower » que nous avons présentée précédemment et il nous confiait en 2004 à propos de son « immeuble qui pousse » montpelliérain vêtu d'une peau⁷³ censée servir de substrat à la végétation : « La valeur d'immuabilité de l'architecture est une valeur en totale obsolescence. Il faut aussi que ce soit des choses que les gens puissent s'approprier, et qu'en se les appropriant, ils changent la gueule du truc. Sur l'immeuble de Montpellier, j'ai dit aux habitants : « vous ouvrez votre fenêtre de la cuisine et vous plantez vos pots de tomates dans le mur ». J'aimerais bien qu'il y ait du rouge à lèvres autour des fenêtres de cuisine, du rouge à lèvres tomate-fraise »⁷⁴.

Ces propos d'Edouard François ne sont pas sans rappeler ceux de l'architecte autrichien avant-gardiste Friedrich Hundertwasser qui défend dès les années 70 l'idée selon laquelle l'habitant doit être libre de créer son environnement de façade (à portée de main de sa fenêtre) en le décorant à travers la peinture et le jardinage. La végétation tient une place importante dans et autour de son architecture. Il va jusqu'à proposer dans son manifeste « l'arbre locataire » de faire cohabiter les habitants et la végétation au sein du logement afin de créer un environnement de qualité pour ces premiers et afin de concevoir une « architecture-écosystème ». Initiateur du courant des

⁷⁰ Logements qui proposent une réinterprétation du « carré mulhousien » d'Emile Cacheux et Emile Müller (seconde partie du XIXe siècle), groupement en croix de quatre maisons assemblées au centre d'un terrain carré partagé en autant de parcelles, le jardin associé à chaque maison se trouve à l'avant, aux vues et au contact de la rue.

⁷¹ Ibid 63 Namias (2007)

⁷² À propos des balcons ordinaires, Edouard François dit : « Les balcons plantés servent à filtrer la ville pour lui échapper et minimiser la densité. Les gens font tout le temps ça. Il y a de l'héroïsme dans toutes ces petites réalisations individuelles car ces balcons n'ont jamais été prévus pour cela. Il n'y a pas de point d'eau pour l'arrosage, il a fallu monter un à un les pots souvent trop petits, sans parler des plantes achetées au rabais dans une jardinerie... et pourtant ça marche... ». Citation extraite de : Lambertini, Anna and Ciampi, Mario (2007). *Jardins verticaux, dans le monde entier*. Citadelles et Mazenod, p.181

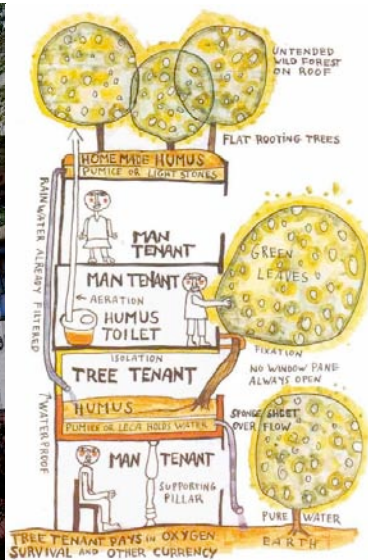
⁷³ Cette peau est composée de modules de treillis d'acier inoxydable remplis de pierre de lave de Turquie, de pierre ponce, de terreau et de graines de différentes variétés de sedum. L'immeuble qui pousse a été réalisé en 2000, il abrite 64 logements.

⁷⁴ Entretien avec Edouard François, Mai 2004, réalisé à l'occasion du DEA Ambiances Architecturales et Urbaines. Paris, Magali (2004). *Les ambiances végétales et la conception de la façade d'habitat collectif*. Volume 2 Annexes. Grenoble : CRESSON, ENSAG, ENSAN, Université de Nantes, Ecole Polytechnique de Nantes, 103p.

« Terrassenhäuser » (maisons à terrasses), Hundertwasser a réalisé de nombreuses opérations de logements en Autriche en développant le principe de la toiture-terrasse végétalisée de pleine terre de type intensive, c'est-à-dire accessible et proposant un volume de terre assez important (supérieur à trente centimètres) pour y planter des végétaux de développement moyen (couvre-sol, végétation arborée et arbustive)⁷⁵.



La Hundertwasserhaus⁶, logements sociaux, Vienne (Autriche), 1980



L'arbre locataire⁷⁷, Friedrich Hundertwasser, 1970



La «Waldspirale»⁷⁸ (forêt en spirale), logements sociaux, Darmstadt (Autriche), 1998-2000

Les terrasses d'Hundertwasser sont de véritables transpositions du jardin en étages, transpositions de l'univers de la maison en étages.

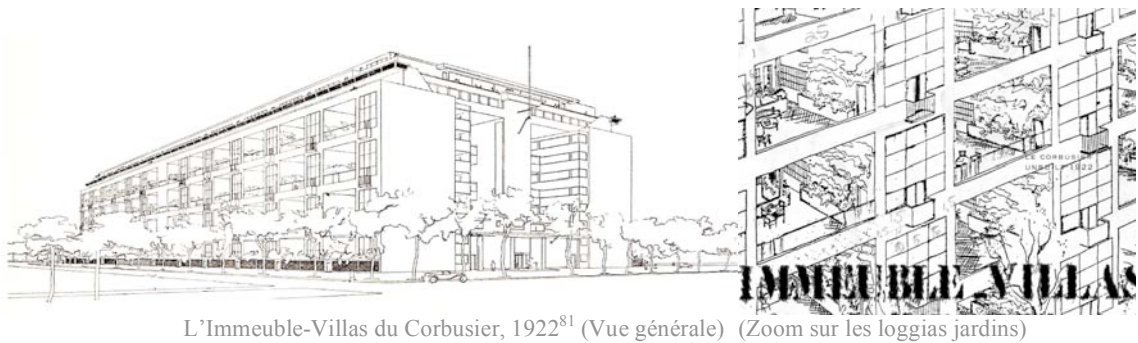
⁷⁵ Par opposition, les terrasses extensives dont l'épaisseur de terre est inférieure à 30cm ne peuvent accueillir que des végétaux de type couvre-sol dont le volume racinaire est très réduit. À propos des terrasses végétalisées intensives, voir **Osmundson, Theodore** (1999). *Roof Gardens, History, Design, Construction*. W.W. Norton and Co, 320p. et à propos des terrasses végétalisées extensives, voir **Dunnett, Nigel ; Kingsbury, Noël** (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, 254p.

⁷⁶ http://www.travelfeedback.com/Tips/Oesterreich/Wien/Sehenswuerdigkeiten/Hundertwasser_Haus/Bilder.html (consulté le 16 juin 2010)

⁷⁷ <http://jardinons.wordpress.com/2009/01/18/hundertwasser/> (consulté le 16 juin 2010)

⁷⁸ <http://onceuponatime.romandie.com/category/13971/29506> (consulté le 16 juin 2010)

Transpositions déjà préfigurées par les « manifestes »⁷⁹ d'Immeuble-Villas du Corbusier (1922) qui donneront quant à eux naissance à une idée de jardin : la loggia. Contrairement aux réalisations d'Hundertwasser, les Immeuble-Villas transposent uniquement l'idée du jardin et non sa matérialité. Christian Moley dit à leur propos : « La fonction réelle de jardin est très allusive, réduite à un bac à fleurs, pour éviter la « corvée de jardinage, usure du corps ». Il s'agit plutôt d'un lieu de culture physique, selon les dessins de Le Corbusier, avec en outre un rôle de contribution au territoire personnel : « Un jardin isole une villa de sa voisine »⁸⁰.



L'Immeuble-Villas du Corbusier, 1922⁸¹ (Vue générale) (Zoom sur les loggias jardins)

En France, dans les années 70, le courant de l'habitat « intermédiaire »⁸² - alors promu par le gouvernement en place⁸³ - propose aux habitants de jardiner en prolongement de leur logement aussi bien en rez-de-chaussée sur des jardins de pleine terre ceinturés de haies monospécifiques⁸⁴ qu'en étages sur des terrasses de pleine terre de type intensive et sur des terrasses minérales bordées par des jardinières contenant un volume de terre conséquent. Ces jardins et terrasses-jardins proposent des surfaces généreuses (25% de la surface du logement). Ils sont disposés en gradins afin d'optimiser leur ensoleillement et celui des logements ; cette disposition donne généralement à ce type d'habitat une forme pyramidale. Les réalisations d'habitat collectif des architectes Michel Andrault et Pierre Parat sont d'ailleurs nommées les « pyramides ».

⁷⁹ Les immeubles villas se matérialisent une vingtaine d'années plus tard à travers les « unités d'habitation » de Marseille (1945), de Rezé (1952), de Briey en Forêt (1956), de Berlin (1957) et de Firminy (1960).

⁸⁰ Moley, Christian (2003). *Les abords du chez-soi en quête d'espaces intermédiaires*. Editions de la Villette, p.81.

⁸¹ Image extraite de <http://www.dearchitecturablog.com/?p=612> (consulté le 4 juin 2010)

⁸² Cet habitat est intermédiaire aux grands ensembles – à l'époque décriés- et à la maison individuelle dont les conséquences en termes de mitage du territoire sont déjà pressenties. L'habitat intermédiaire est dit « à taille humaine » car il est limité en hauteur à une superposition de 3 logements, propose pour chaque logement une entrée individuelle et une surface de terrasse ou de jardin privatif supérieure à 25% de la surface du logement.

⁸³ Sous le gouvernement Giscard, le Ministère de l'Équipement via la Direction de la Construction propose une circulaire de surfinancement à hauteur de 10% de l'Habitat Intermédiaire. Une opération dite d'Habitat Intermédiaire reçoit ce surfinancement si elle respecte les 3 critères cités dans la note précédente : l'accès individualisé, la superposition maximale de 3 logements et la présence d'une terrasse ou d'un jardin privatif. Circulaire n°74-141 du 9 août 1974. Voir notamment : CERTU (2009). *Pour un habitat dense individualisé : 20 formes urbaines diverses et contextuelles*. CERTU, p. 21

⁸⁴ Le laurier vert (*Prunus laurocerasus*) est l'essence la plus couramment employée pour composer ces haies monospécifiques.



Les « Pyramides » d’Andrault et Parat (Dreux, 28, 1975⁸⁵) (Évry, 91, 1973-1980⁸⁶)

D’autres architectes, comme Jean Renaudie et Renée Gailhoustet, proposent de décaler les terrasses-jardins les unes par rapport aux autres afin de limiter les vis-à-vis d’un étage à l’autre⁸⁷ et de produire des formes inédites de logements et de jardins qui même lorsqu’ils se trouvent hors-sol donnent une impression de maison. L’architecture de Renaudie se développe autour d’une composition de triangles et celle de Gailhoustet autour de l’octogone.



Les « Etoiles » de Jean Renaudie, Résidence Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine (94) - 1975⁸⁸

L’ « Octogone » de Renée Gailhoustet, Maquette de la Résidence du Liégar à Ivry-sur-Seine (94) - 1982⁸⁹

Pour ces deux architectes, la terrasse-jardin est bien plus qu’une extension du logement ou qu’une pièce supplémentaire⁹⁰. Gailhoustet nous dit que pour Renaudie les terrasses

⁸⁵ Photographie Linkef, en ligne sur <http://www.flickr.com/photos/linkef/3581093402/> (consulté le 2 Août 2010)

⁸⁶ Photographie Linkef, en ligne sur <http://www.flickr.com/photos/linkef/3650610429/> (consulté le 2 Août 2010)

⁸⁷ Vis-à-vis gérés - dans les opérations d’habitat type « Andrault et Parat »- par l’épaisseur des jardinières en limite de jardins et par des murs latéraux.

⁸⁸ Photographie Lesacablog, en ligne sur <http://www.flickr.com/photos/lesaca/2624366662/> (consulté le 2 Août 2010)

⁸⁹ **Chaljub, Bénédicte** (2009). *La politesse des maisons : Renée Gailhoustet, architecte*. Arles : Actes Sud, p.28

⁹⁰ « Certaines personnes prétendaient que les loggias ne servaient à rien à Paris ; le débat s’est amplifié lorsque Jean Renaudie a proposé des terrasses... ». Ibid note 89 **Chaljub** (2009) pp.24-25

sont des supports de communication (directe ou indirecte) entre voisins ; tandis que pour elle « la terrasse donne une assise personnelle au logement, très sécurisante, elle le rend plus intime », la terrasse permet à l'habitant de créer un ensemble de relations spontanées entre l'intérieur et l'extérieur et isole des voisins à travers sa végétation⁹¹. La conception des abords de l'habitat à travers la terrasse-jardin est d'autant plus intéressante chez ces deux architectes qu'ils ont habité (et jardiné) dans leur propre réalisation prenant ainsi pleinement conscience des dimensions temporelles de ces espaces jardinés⁹².



L'appartement de Renée Gailhoustet, Résidence du Liégat, Ivry-sur-Seine (94)⁹³

De gauche à droite sur le plan de l'appartement, on trouve un niveau bas (2 chambres et une terrasse) et un niveau haut (2 chambres, un séjour et trois terrasses). Réalisation datée de 1982 et que l'architecte habite depuis lors.

⁹¹ Ibid 89 Chaljub (2009) p. 36 et p.49

⁹² Renée Gailhoustet a habité de 1968 à 1982 dans un appartement de sa **Tour Raspail à Ivry-sur-Seine (94)** où elle a jardiné une loggia, et depuis maintenant 28 ans elle habite dans sa **Résidence du Liégat à Ivry-sur-Seine** et jardine deux terrasses de pleine terre. Elle nous dit que « la terrasse joue un rôle totalement différent quand elle vient d'être livrée, et lorsque la végétation s'est établie après 10 ou 15 ans », que les liens jardiniers qui nous unissent à cette terrasse sont totalement différents au début, quelques années plus tard et des dizaines d'années plus tard. Ibid 89 Chaljub (2009) p. 36

⁹³ Ibid 89 Chaljub (2009), de gauche à droite et de haut en bas : p. 35

Vue depuis la chambre sur la terrasse niveau bas⁹⁴Vue depuis le séjour sur une terrasse du niveau haut⁹⁵Vue depuis la grande terrasse niveau haut⁹⁶

À la même époque signalons en Italie, une réalisation d'un des membres du Team 10⁹⁷, Giancarlo de Carlo, qui pourrait elle aussi être qualifiée d'habitat intermédiaire. Cette réalisation a l'originalité de proposer - en collaboration avec les futurs habitants - des terrasses à jardiner au prolongement du logement. Cette opération est la réhabilitation de la Cité ouvrière Matteotti de Terni datant de 1974. Avant réhabilitation, chaque construction abritait 2 logements et était entourée d'un terrain jardiné (jardins familiaux). La société Terni - propriétaire de la cité - décide de la réhabiliter afin de vendre les logements à ses employés. Il s'agit de moderniser les logements et leurs abords et de densifier l'ensemble du site⁹⁸. Au sujet d'une des différentes phases de la participation habitante, de Carlo relate la question des jardins dont les habitants souhaitent voir le statut changer : de jardins familiaux à jardins privés : « « Nous voulons un bout de terrain pour faire pousser des choses, vous savez, des légumes, des arbres, des buissons ». Je leur ai répondu : « Oui pourquoi pas, dans l'espace vert ouvert

⁹⁴ Ibid 89 Chaljub (2009), p.34, photographie datée des années 90

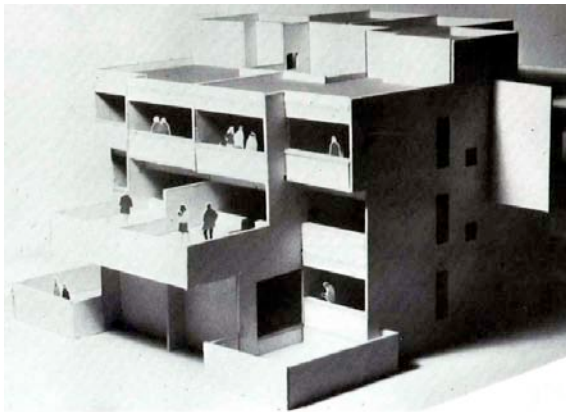
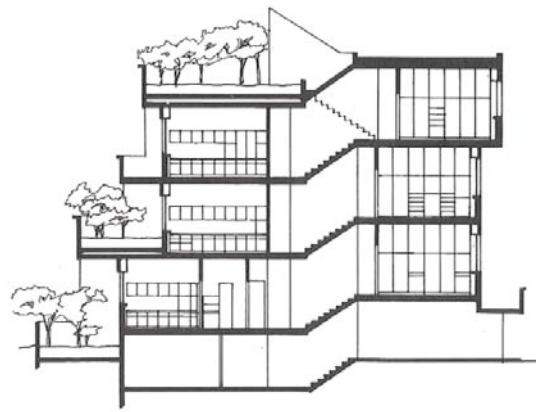
⁹⁵ Ibid 89 Chaljub (2009), p.34, photographie datée des années 90

⁹⁶ Ibid 89 Chaljub (2009), p.43, photographie datée des années 90

⁹⁷ Ibid 54 Team 10

⁹⁸ Il est question de densifier le site afin de s'aligner sur les documents d'urbanisme réglementaire de l'époque pour éviter la spéculation immobilière.

qui entoure la construction, nous pouvons en prendre une partie et le diviser en lots... ». Et ils ont dit : « Non, non, non ; on veut un bout de terrain juste devant notre appartement comme ça, on pourra sortir et avoir notre bout de terrain »⁹⁹. En réponse aux attentes jardinières des habitants, de Carlo propose une superposition de maximum trois logements car pour lui, comme pour beaucoup des membres du Team 10, une perte de contact avec le sol entrave les processus d'appropriation. Les rez-de-chaussée possèdent des jardins de pleine terre et les 1^{er} et 2^e étages des terrasses composées d'un substrat de terre d'environ 50cm. Les terrasses sont disposées en gradins afin que chacune d'elles soit suffisamment bien exposée au soleil et préserve « une certaine intimité grâce à divers encaissements ou surplombs »¹⁰⁰. Sur ses plans, l'architecte annote ces terrasses « jardins »¹⁰¹, révélant ainsi sa volonté de transposer littéralement l'univers du jardin en étages.

Maquette d'étude de la cité ouvrière Matteotti¹⁰²Coupe d'une unité d'habitat type avec terrasse-jardin¹⁰³Cité ouvrière Matteotti, Terni (Italie), 2006¹⁰⁴

⁹⁹ De Carlo, Giancarlo (1975). Cité ouvrière Matteotti. Dossier Team 10+20. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°177, p.43

¹⁰⁰ MacKean, John (2004). *Giancarlo De Carlo ; des lieux, des hommes*. Villaggio matteotti, Terni, 1969-1974. Centre Georges Pompidou. p.48

¹⁰¹ Ibid 99 AA n°177

¹⁰² Ibid 99 AA n°177 image située p.40

¹⁰³ Ibid 99 AA n°177 image située p.41

¹⁰⁴ Photographie de Toni Garbasso, StudioArgento, <http://www.studioargento.com/GDC/index.html> (consulté le 4 juin 2010)

L'expérience des terrasses-jardins de l'habitat intermédiaire montre¹⁰⁵, malgré quelques difficultés d'apprentissage¹⁰⁶, qu'elles font l'objet d'une réelle appropriation de la part des habitants. Ceux-ci les modèlent tour à tour en jardin d'ornement, potager ou de détente, mettent en avant les interpénétrations entre l'intérieur et l'extérieur et les « effets de nature » qui donnent la sensation d'être en pleine campagne et « socialisent » d'une terrasse à l'autre. Les abords de l'habitat intermédiaire offrent un « potentiel jardinable » intéressant autant orienté sur le logement et son appropriation que sur les relations de voisinage.

Qu'en est-il des récentes transpositions du jardin aux abords du logement ?

Si celles-ci mettent en avant l'argument de l'appropriation habitante, elles proposent, sous l'injonction de la densité urbaine, sur le modèle de la végétalisation et en suivant les « tendances » jardinières, une réduction des surfaces jardinables, une « verticalisation » (technique) et une « potagérification »¹⁰⁷ du jardin. Examinons ces transpositions à travers trois projets récents : deux maisons « comestibles » et des immeubles tapissés de jardins familiaux verticaux.

Dans le cadre du concours d'idée « Green House of the Future »¹⁰⁸ lancé par le Wall Street Journal, le collectif Los-Angelesien Rios Clementi Hale Studios propose une maison « comestible ». Sa façade principale est composée d'un potager hydroponique modulaire vertical, chacun des modules végétalisables propose d'accueillir une culture potagère différente : légumes, plantes aromatiques et petits fruits.

¹⁰⁵ Voir notamment la recherche de Jean-François Augoyard sur les usages des étoiles de Renaudie à Givors et celle de Nathalie Cadiou et de Vincent Fouchier sur les usages des étoiles d'Evry.

Augoyard, Jean-François ; Dupont, Gilles ; Maglione, Jean (1983). « Faire comme à Givors » ; *Naissance d'un nouveau quartier : formes d'appropriation et structuration de la vie quotidienne dans le nouveau Vieux-Givors 1979-1981*. Grenoble : ESU, 116p. Rapport de recherche

Cadiou Nathalie ; Fouchier, Vincent (1997). La présence végétale dans la nouvelle ville d'Evry. *Les annales de la recherche urbaine n°74 « Natures en villes »*, pp. 95-102.

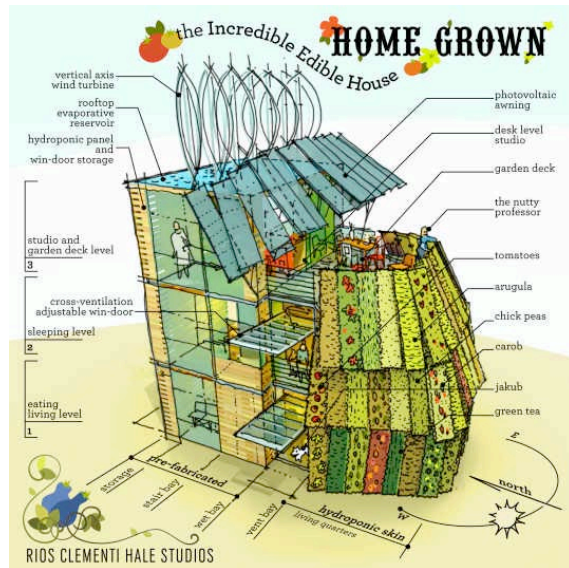
¹⁰⁶ Les détracteurs de l'habitat intermédiaire mettent souvent en avant les difficultés d'usage des terrasses de pleine terre ou des importantes jardinières, dont les étanchéités se retrouvent percées par des jardiniers bineurs un peu trop volontaires ou par les racines de végétaux de trop grand développement plantés par les habitants par méconnaissance de la biologie des plantes.

¹⁰⁷ Sur le même modèle que le néologisme « végétalisation », nous proposons celui de « potagérification » en référence aux actions socio-artistiques « Edible Estates » du californien Fritz Haeg qui propose de reconquérir la pelouse de la maison américaine traditionnelle (« qui ne sert à rien ») pour la transformer en potager afin que les habitants renouent des liens avec une nature nourricière.

Haeg, Fritz (2010). *Edible Estates : Attack on the front lawn*. New-York : Metropolis books, 176p.

Les projets de l'artiste sont également rassemblés sur son site internet : <http://www.fritzaeg.com> (consulté le 7 juin 2010).

¹⁰⁸ Alex Frangos du Wall Street Journal a proposé aux architectes d'imaginer ce que pourrait être « la maison écologique du futur ». Les résultats de cet appel ont été publiés dans le numéro du Wall Street Journal datant du 27 avril 2009. L'article est en ligne sur : <http://online.wsj.com/article/SB124050414436548553.html> (consulté le 8 juin 2010). Cet article a largement circulé dans les réseaux qui s'intéressent à l'architecture écologique, voir notamment : <http://inhabitat.com/2009/04/30/the-incredible-edible-house-of-the-future/> (consulté le 7 juin 2010)



The Incredible Edible House par Rios Clementi Hale Studios¹⁰⁹

D'après un modèle similaire de modules végétalisables, les architectes néerlandais de l'Atelier Gras ont quant à eux conçu et réalisé la « Eat House » dont le potager colonise façades et toitures de l'habitation.



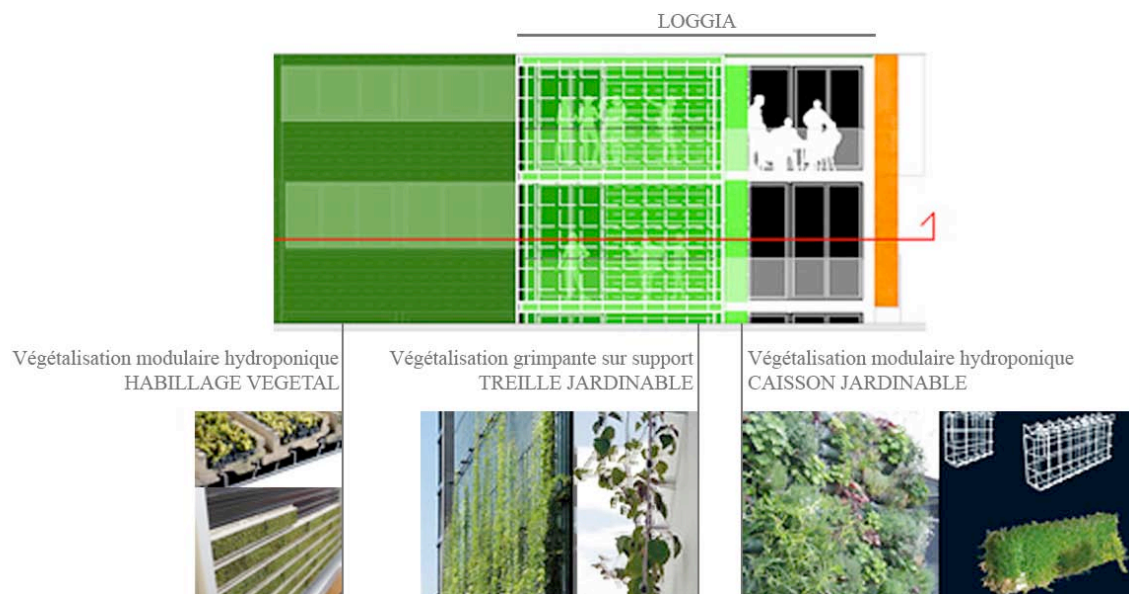
La « Eat House » par l'Atelier Gras¹¹⁰

¹⁰⁹ Ibid 108, image extraite du site Internet du Wall Street Journal

¹¹⁰ <http://www.designboom.com/weblog/cat/9/view/12730/atelier-gras-eethuis.html> (consulté le 6 février 2011)

Les architectes Marjolijn Boudry et Pierre Boudry, quant à eux, construisent actuellement à Bobigny 4 petits collectifs sur l'emplacement d'anciens jardins familiaux et réhabilitent sur le même site deux tours de logements HLM. Les deux tours comme les petits collectifs sont recouvertes d'une façade végétale dite « jardinable » sur la longueur de la loggia ; sur deux tiers de cette longueur, des dispositifs de végétalisation remplacent les garde-corps. Deux des procédés les plus couramment utilisés en végétalisation verticale sont mis en oeuvre : la végétalisation grimpante sur support et la végétalisation modulaire hydroponique.

Selon les architectes, les tours sont ainsi tapissées « d'une multitude de petits jardins verticaux familiaux » qui amènent de manière continue l'espace vert « au cœur de l'îlot puis au cœur du logement ». Ils en arrivent à parler de « résidentialisation verticale » qui « refait vivre les jardins familiaux de manière verticale en recréant la proximité des logements avec leurs jardins privatifs respectifs »¹¹¹.



Principe de végétalisation des façades Tour 10+Tour 16+petits collectifs, Bobigny (93),
Zoom sur 2 unités d'habitation superposées en haut de l'illustration et principes de végétalisation en bas¹¹²

Comme nous l'avons vu auparavant, la végétalisation verticale se satisfait rarement d'une intervention habitante. Ainsi, contrairement aux terrasses-jardins de l'habitat intermédiaire, ces nouvelles idées de transposition du jardin en étages ne semblent pas proposer de réel potentiel jardinable.

¹¹¹ Citations extraites du site Internet des architectes : http://www.boudry-architectes.com/reas/encours/01/bobigny_d2_galerie.htm (consulté le 7 juin 2010).

Au sujet de cette opération de logements, voir également le document audi-visuel « Vivre en 2040-Habiter en 2040 » : **Cremlieu, Aurine** (réalisateur) (2008). *Vivre en 2040-Habiter en 2040*. Mano a mano / Futuribles international (production). 55 minutes. Dernière diffusion sur France 5 : 5 mai 2010.

¹¹² D'après une image extraite du site Internet des architectes Boudry : Ibid 111

Signalons par ailleurs, appuyé par Giordano Tironi, que si ces principes de végétalisation se réclament novateurs, « la trajectoire de la relation architecture-végétation n'est pas nouvelle »¹¹³ ; Tironi mentionne notamment les terrasses suspendues des jardins de Babylone et les ouvrages de Salomon de Caus¹¹⁴ (XVII^e).

Tironi critique, à l'instar de bon nombre de ses confrères, le jardin ordinaire en disant que cette végétalisation des façades n'est rien d'autre que « la traduction verticale de certains fleurissements des villages de nos campagnes, ceux-là mêmes où l'on décerne annuellement le prix du meilleur balcon fleuri », « esprit pavillonnaire qu'il s'agit d'éviter à tout prix »¹¹⁵.

Vers la fin des années 60, le paysagiste Bernard Lassus se fait un des premiers défenseurs¹¹⁶ de ces jardins de « mauvais goût » en révélant - à travers une étude sur l'habitat pavillonnaire - les capacités créatrices de leurs jardiniers qu'il appelle des « habitants paysagistes », c'est-à-dire des « habitants qui accordent plus d'importance à l'élaboration des relations, donc de paysages, qu'à celle des objets »¹¹⁷. Pour Lassus, à l'image du jardin à la française, ces jardins pavillonnaires recréent le lien perdu entre le château et la forêt, entre le logement et la nature. Lassus propose alors de réfléchir au potentiel jardinable des abords du logement, il se demande : « Quelle façade peut s'effacer pour faciliter d'autres existences ? »¹¹⁸ et propose de répondre par : « Une façade qui déjà paysage servirait de substrats à d'autres paysages, ceux des habitants s'ils le désirent »¹¹⁹. Dans ce sens, Lassus développe la théorie du « substrat-support-apport »¹²⁰ qui présente des liens de parenté avec la sitologie. Selon cette théorie, une

¹¹³ Ibid 32 Tironi (2009)

¹¹⁴ Ingénieur et architecte français ayant œuvré au XVII^e siècle en Angleterre, « pour Salomon de Caus, le jardin s'apparente au prodige : tour de force du jardin palatin construit sur trois niveaux, en haut d'une petite montagne entièrement remodelée, diversité étonnante des effets, exploits hydrauliques ». Duport, Danièle (2002). *Le jardin et la nature. Ordre et variété dans la littérature de la Renaissance*. Droz, p.52

¹¹⁵ Ibid 32 Tironi (2009)

¹¹⁶ Pour la défense des jardins de « mauvais goût » voir également :

Martinon, Jean-Pierre (1976). Les espaces corrigés. *Traverses*, 5-6, « Jardins contre nature », pp.147-161

Martinon, Jean-Pierre (1980-1981). Systèmes de l'hétéroclite et de l'éphémère; les habitants bricoleurs: leurs demeures et leurs jardins. *Archit. & Comport./Archit. & Behav.*, 1, pp.83-102

Jouannais, Jean-Yves (1999, 1993). *Des nains, des jardins; Essai sur le kitsch pavillonnaire*. Editions Hazan, 110p.

Quelques années avant la publication de l'ouvrage clef de Bernard Lassus « *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes* », la revue *Architecture d'Aujourd'hui* propose un dossier sur « l'architecture douce » définie comme « une architecture qui tente d'établir de nouveaux rapports entre concepteur et usager », une architecture « populaire », « sauvage », « naturelle », « marginale » ; en somme une architecture anti-moderne. Collectif (1975). Dossier Architecture douce *L'architecture d'aujourd'hui n°179*. pp.1-69/ On trouve notamment dans ce dossier un article de Bernard Lassus intitulé « Mesurable et démesurable chez les habitants paysagistes » (pp.2-8).

¹¹⁷ Lassus, Bernard (1977). *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes*. Les presses de la connaissance, p.137

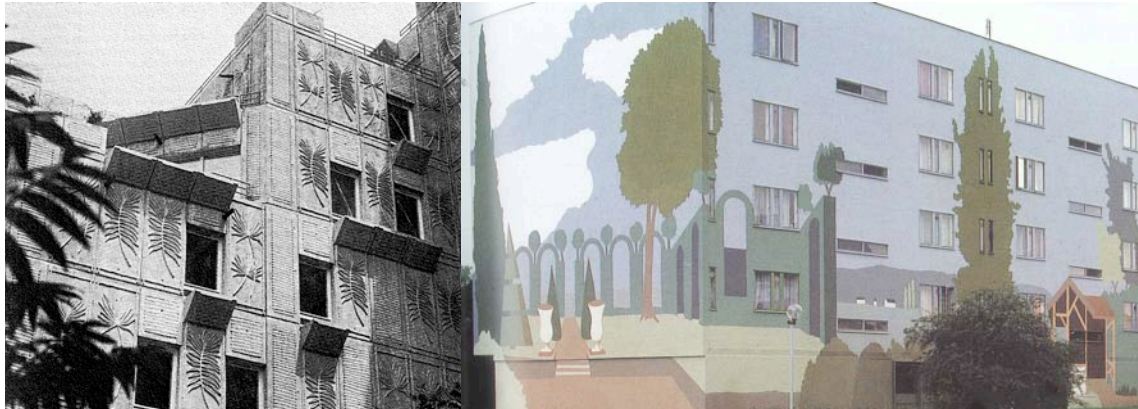
¹¹⁸ Ibid note 117 Lassus (1977), p.16.

¹¹⁹ Ibid note 117 Lassus (1977), p.16.

¹²⁰ La théorie du « substrat-apport-support » est notamment décrite dans :

Lassus, Bernard (1976). Une poétique du paysage; apport+support=nouveau paysage. *Traverses*, 5-6, « jardins contre-nature », pp.220-224

conception architecturale ou paysagère doit se nourrir des potentialités du lieu (le substrat) et produire un support qui va offrir des aménités telles que les usagers vont pouvoir y inscrire sous forme d'apports leurs vécus. Lassus a matérialisé cette théorie à travers la conception de façades de logement imprimées ou peintes de végétaux (cf. les deux images proposées ci-dessous) qui semblent toujours attendre les apports des habitants-paysagistes.



La « façade végétale » d'Evry I reproduit un dessin de fougère au moyen d'un moulage de béton - 1974¹²¹

Réalisation de fresques murales dans le cadre de la réhabilitation de la Cité Uckange en Lorraine - 1981-1986¹²²

En intégrant le végétal au sein des abords de l'habitat, l'architecte lui donne la plupart du temps un rôle « écologique » et un rôle d'amélioration d'un confort normé à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. En utilisant ce végétal, l'architecte peut devenir un « créatif », un « land-artiste » à même de choquer, de surprendre, de fasciner, il peut s'inspirer des créations jardinières réalisées par les habitants et leur offrir la possibilité de jardiner, mais il fait fi la plupart du temps des pratiques jardinières réelles et de leurs dimensions matérielles, temporelles, sensorielles et sociales.

Il faudrait alors se poser les questions suivantes : comment peut-on envisager de construire les abords de l'habitat sans avoir connaissance des manières de jardiner et d'habiter que les habitants y développent ? De quelles manières le citoyen donne-t-il sens et qualité à l'espace du logement en jardinant ?

Lassus, Bernard (1977). Les points rouges. *Jeux ; images à re-regarder*. Edition Galilée, pp.15-54

Lassus, Bernard (2004). Les mots du paysage/ le substrat-support-apport. *Couleur, lumière... paysage ; Instants d'une pédagogie*. Monum Editions du patrimoine, p.163.

¹²¹ Image extraite du livre : Lassus, Bernard (1976). *Une poétique du paysage : le démesurable*. B. Lassus; Ministère de la qualité de vie, p.29

¹²² Ibid 121 Lassus (1976), p.49

En observant les façades d'habitat collectif - aussi bien sur rue que sur cœur d'îlot -, nous avons en effet constaté, comme Bernard Lassus, que : « C'est avec une passion étonnante que certains habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires, transforment les apparences extérieures de leur habitat. « Leurs interventions » écrit l'auteur « se multiplient à partir de la moindre surface disponible, que ce soit un mur, une bordure de fenêtre, une loggia ou un jardinet »¹²³. Nous avons observé que les habitants jardinent alors que les espaces investis semblent *a priori* peu propices à l'installation d'un jardin. Ces espaces, de dimensions réduites, proposent un substrat-terre de qualité médiocre (terre pauvre, terre lourde, terre caillouteuse, sol pollué, etc.) ou inexistant (jardin hors-sol). Ils sont exposés à l'effet d'îlot thermique urbain, au vent et à la pollution de l'air, sous ou sur exposés aux rayons lumineux. Et enfin ils s'exhibent sur l'espace public et vers le voisinage, à la vue et à l'écoute de tous et sont même parfois préhensibles.

Il semble, première hypothèse que nous allons développer maintenant, que par l'intermédiaire du petit jardin - et en particulier de son jardinage - l'habitant fait sien son logement et ses abords. Découvrons ce que d'autres auteurs disent sur ces compétences habitantes.

¹²³ **Lassus, Bernard** (1975). *Paysages quotidiens ; de l'ambiance au démesurable*. Catalogue de l'exposition Musée des arts décoratifs 8 janvier - 9 mars 1975. Centre Beaubourg – Centre de Création Industrielle. p.35



Patchwork de jardins aux abords de l'habitat, Grenoble/Paris/San Francisco, Photos personnelles (2004 à 2008)



Patchwork de jardins aux abords de l'habitat, Grenoble/Paris/San Francisco, Photos personnelles (2004 à 2008)

2. Les compétences d’habiter du jardinier

2.1. Le jardinier façonne un chez-soi

À l’époque des premiers travaux de Bernard Lassus, les sciences humaines s’intéressent déjà au jardin, en particulier celui de l’habitat pavillonnaire. Dans les années 1960, Nicole Haumont et Henri Raymond¹²⁴ s’attachent à décrire la place du jardin au sein de l’idéologie pavillonnaire, idéologie modelée par les habitants de pavillons et qui oriente - selon les dires des auteurs - les manières d’habiter de l’époque. Les auteurs s’intéressent de manière secondaire aux jardins en étages - sur les balcons et loggias des immeubles collectifs- afin de vérifier si l’impossibilité d’une culture pavillonnaire dans ces habitats entrave la manière de les habiter. Haumont et Raymond dépeignent les fonctions morales, hygiéniques, économiques et statutaires du jardin pavillonnaire et mettent en évidence les transpositions et les frustrations liées à l’absence du « vrai » jardin en immeuble collectif¹²⁵.

Vingt ans plus tard, Henri Raymond parle du jardin en termes de compétence habitante dans l’habitat pavillonnaire comme dans l’habitat collectif. Il s’intéresse alors au versant matériel du jardin : « Pour prendre un exemple fort simple, disons que la capacité à orner sa fenêtre ou son jardin avec des fleurs semble être assez bien partagée entre les habitants du domaine culturel français (...) Ces jardins petits ou grands traduisent la capacité de chacun à s’approprier l’espace de la fenêtre, pourvu qu’il existe et ne soit pas placé hors de portée »¹²⁶.

En explorant des jardins avec maison en milieu rural et en banlieue, la sociologue Françoise Dubost¹²⁷ met quant à elle en lumière les pratiques jardinières et leurs dimensions sociales en les corrélant à des critères sociologiques. Elle met notamment en

¹²⁴ Ibid 21 **Haumont** (2001, 1966) et **Raymond et al.** (2001, 1966)

¹²⁵ Quelques années plus tard, Nicole Haumont et Henry Raymond focalisent sur les jardins avec maison en immeuble collectif: la fenêtre, la porte fenêtre, le balcon et la loggia. Ils approfondissent le travail qu’ils avaient initié dans les pavillonnaires sur les espaces de renvois en mettant en évidence la capacité d’adaptation et de détournement de ces espaces par les habitants. L’idée d’une culture pavillonnaire structurant des manières d’habiter de l’époque est toujours présente dans ce rapport de recherche.

Haumont, Nicole; Raymond, Henry (1972). *Habitat et pratique de l’espace. Etude des relations entre l’intérieur et l’extérieur du logement*. Recherche Plan Construction contrat n°70090 ; GRECOH (Bureau des Etudes Sociologiques) ; Institut de Sociologie Urbaine. 171 p. Rapport de recherche

¹²⁶ Raymond définit la compétence de l’habitant comme à la fois pratique (savoir-être et savoir-faire) et langagière (savoir-dire).

La citation située dans le corps du texte est extraite de : **Raymond, Henri** (1984-1985). L’architecture ou l’habiter. *Techniques et Architecture*, « *Habitat Collectif* », n°357, pp.42-43.

Henri Raymond développe un chapitre entier de son ouvrage « L’Architecture ; les aventures spatiales de la raison » sur la compétence habitante : **Raymond, Henri** (1984). *L’Architecture, les aventures spatiales de la raison*. 3e partie : La parole sur l’habitat. Editions du Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, pp.182-293. Cet ouvrage est la publication de la thèse d’état de l’auteur soutenue en 1980.

¹²⁷ **Dubost, Françoise** (2000, 1984). *Jardins ordinaires*. l’Harmattan, 174p.

L’ouvrage a été publié pour la première fois en 1984 sous le titre « Côté jardins ».

évidence les distinctions entre homme et femme dans les manières de jardiner et fait état des pratiques de don et d'échanges dont le jardin est le support. Elle propose une distinction - certes empreinte de l'époque et des lieux d'étude mais toujours éclairante aujourd'hui - entre trois types de jardins : « les jardins de bouche » composés essentiellement de légumes, « les jardins de beauté » qui font la part belle aux fleurs et « les jardins de plaisance » qui abritent avant tout des activités de loisir.

Le paysagiste Christopher Grampp propose une approche voisine de celle de Dubost, mais classe les jardins californiens¹²⁸ qu'il étudie d'après leur morphologie, les usages qu'ils accueillent et les interactions sociales qui les caractérisent. Il distingue trois types de jardins : 1) un jardin généralement situé à l'arrière du logement qui ressemble à un intérieur et qui accueille des usages domestiques (jeux d'enfants, repas, relaxation, etc.), 2) un jardin situé à l'avant du logement très entretenu, très architecturé qui met en jeu des artifices et qui a pour fonction sociale de représenter la bonne tenue du foyer et 3) un jardin en rejet avec les deux autres types qui propose une morphologie souple et changeante au fil des saisons et des années et qui contribuent à l'épanouissement personnel de leur jardinier. Il nomme respectivement ces 3 types de jardins : « the california living garden », « the well-tempered garden » et « the expressionist garden »¹²⁹ et distingue à travers eux le jardin de derrière de celui de devant, des degrés d'entretien, des usages et des représentations sociales. Dubost et Grampp, à la différence des premiers travaux de Haumont et Raymond, évoquent la matérialité du jardin, mais ne saisissent pas le rôle que celui-ci joue au sein des processus d'appropriation et de composition du chez-soi.

Il en est de même d'autres travaux, comme ceux de l'ethnologue Annie-Hélène Dufour¹³⁰, qui nous révèlent les coulisses de la passion du jardinage (son apprentissage, l'attachement du jardinier, les dépenses qu'il engage et ses temporalités), et ceux de l'anthropologue Sylvie Nail¹³¹, qui mettent en évidence la signification sociale des

¹²⁸ Grampp étudie avant tout des jardins périurbains.

¹²⁹ Grampp, Christopher (1985). Gardens for California living. *Landscape vol.28 n°3*. pp.40-47

Grampp, Christopher (1988). The well-tempered garden : gravel and topiary in California. *Landscape vol.30 n°1*. pp. 30-39

Grampp, Christopher (1990). Social meanings of residential gardens. In Mark Francis et Randolph T. Jr. Hester. *The meaning of garden; Idea, place and action*. MIT Press, pp. 178-184.

Grampp, Christopher (2008). *From Yard to Garden ; The Domestication of America's Home Grounds*. The University of Chicago Press, 277p.

¹³⁰ Dufour, Annie-Hélène (1998). 2- Une passion pacifique: le jardinage. Première partie- Passions domestiques. In Christian Bromberger (Ed.) *Passions ordinaires; football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Editions Bayard, pp.71-94

Annie-Hélène Dufour s'est intéressée à des jardins d'agrément avec maison, jardins qui mêlent plantes ornementales, légumes, fruitiers, plantes aromatiques et qui se développent « peu importe la taille » aussi bien sur « une paire de fenêtre » que sur une terrasse ou en pleine terre.

¹³¹ Nail, Sylvie (1999). Jardiniers anglais, entre conformisme et création. *Autrement, 184*, « Le jardin, notre double- sagesse et déraison », pp. 47-79.

transformations des jardins britanniques, ceux de devant et ceux de derrière. Ces deux auteurs n'évoquent jamais les liens que ces jardins permettent de tisser avec les logements qui les jouxtent, ce qu'osent les journalistes Sophie Cachon et Luc Le Chatelier. Pour ces deux journalistes, le jardin n'est en définitive qu'un prétexte à l'édification d'un chez-soi : « Attention, un ciel à l'abri de la haie ! l'étymologie même du mot jardin vient de *gart*, la « clôture » en vieux français. Voilà donc la réponse à tous ces pourquoi, ces comment, ces mille et ces cent dépensées, ces douleurs et ces courbatures : un jardin, c'est le périmètre d'un chez-soi bien clos mais en plein air ; un « dehors-dans », en somme »¹³².

Pour la psychologue californienne Clare Cooper Marcus¹³³, en composant matériellement un jardin, on se construit aussi soi-même, on façonne son chez-soi, on s'édifie son territoire. Ce territoire se déploie autour d'un ensemble de marques qui constituent les points d'accroche de l'habiter comme nous le dit le sociologue Jean-Pierre Martinon : « Les expressions formelles du jardin sont des indicateurs du vécu de l'appropriation physique (par les formes des massifs, place des arbustes et du potager) et symbolique (par les rites et les cérémonies) de l'espace. Des objets, des statues, des coquillages, des fleurs ou des nains en céramique dans un jardin sont autant de marqueurs dont la disposition particulière est un système de référence impliquant l'existence d'un territoire approprié »¹³⁴.

Ce versant matériel du jardin a aussi récemment été mis en lumière par Robert Harrison à travers la lecture critique d'un ensemble d'œuvres littéraires, artistiques, philosophiques (dont les ouvrages du philosophe Martin Heidegger) et religieuses relatives au jardin¹³⁵. Selon lui, le jardin est le propre de la condition humaine ; il est le fruit d'un façonnage matériel et d'efforts personnels engagés afin de porter soin aux choses et aux êtres. Il écrit : « Puisque la déesse Cura¹³⁶ a pétri « l'homme » avec

Cet article est basé sur la thèse de l'auteure : **Nail, Sylvie** (1996). *Jardins privés anglais 1960-1995 : miroirs et refuges de la société contemporaine*. Doctorat d'études anglophones. Besançon : Université de Franche-Comté

¹³² **Cachon, Sophie ; le Chatelier, Luc** (2007). Les jardins malins. *Télérama*, 3002, p.26

¹³³ **Cooper Marcus, Clare** (2006, 1995). *House As a Mirror of Self ; Exploring the Deeper Meaning of Home*. Nicholas-Hays. 298p.

Cooper Marcus, Clare and Sarkissian, Wendy (1988, 1986). *Housing as If People Mattered ; Site Design Guidelines for Medium Density Family Housing*. University of California Press.

Les travaux de Clare Cooper Marcus ont été traduits en français et rassemblés dans l'ouvrage : **Cooper Marcus, Clare**. (2005) *Habitat et nature ; du pragmatique au spirituel*. Infolio, 445p.

¹³⁴ **Martinon, Jean-Pierre** (1976). Les espaces corrigés. *Traverses*, 5-6, « Jardins contre nature », p.149

¹³⁵ **Harrison, Robert** (2007). *Jardins, Réflexions sur la condition humaine*. Editions le Pommier, 288p.

¹³⁶ Cura est la déesse de l'inquiétude et de la persévérance dans la mythologie romaine primitive.

l'humus, il est bien naturel que sa créature se soucie avant tout de la terre dont elle tient la substance vitale »¹³⁷.

À travers son jardin, l'habitant acquerrait ainsi la première compétence de façonner à la fois d'un point de vue idéal et d'un point de vue matériel un chez-soi. La seconde compétence d'habiter s'inscrit également dans le lieu mais surtout dans le temps. Écoutons à ce propos Pierre Sansot : « l'appropriation d'un espace par le façonnage met en œuvre deux principes : le marquage physique et la sédimentation, l'inscription dans le temps qu'occasionne le façonnage »¹³⁸.

2.2. Le jardinier donne forme au temps

Le jardin fait vivre une dimension temporelle singulière eu égard à la matière végétale qu'il abrite ; cette dimension temporelle peut se décliner en 3 facettes : l'ancrage, la surprise et l'échappement.

Premièrement, l'ancrage. Le jardin est un lieu d'enracinement, de sédimentation du vécu habitant. Il rassemble chaque étape, chaque souvenir de l'habiter. « S'il fallait schématiser », dit Sansot, « cette volonté de sédimentation et lui trouver un emblème, ce serait sans doute la plante verte, et par extension, le jardin ». « Ce type de culture ouvre à un rythme. En introduisant une fréquence lente et une suite de gestes nécessaires à la continuité, ce modelage du sol donne des racines au temps. La végétation porte l'histoire, l'apprivoise »¹³⁹. L'anthropologue Tim Ingold¹⁴⁰ conforte cette facette temporelle en proposant l'idée selon laquelle chaque jardin - et au sens large chaque paysage - est un « chronotope » qui raconte une histoire de l'habiter à travers les événements naturels et quotidiens et les interactions sociales qui lui ont donné forme. Le jardin, chronotope d'une expérience vécue dans un lieu, est également le chronotope du parcours de vie du jardinier. Annie-Hélène Dufour¹⁴¹ précise cette notion en distinguant, à partir de ses observations, trois âges du jardinage, chaque âge s'enrichissant du précédent : le jardin de la petite enfance qui exerce une influence

¹³⁷ Ibid 135 Harrison (2007), p. 15

¹³⁸ Sansot, Pierre ; Strohl, Hélène ; Torgue, Henry ; Verdillon, Claude (1978). *L'espace et son double ; De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*. Editions du champ urbain, p.32

¹³⁹ Ibid 138 Sansot et al. (1978), p.33

¹⁴⁰ Ingold, Tim (2000). II: Dwelling/Chapter Eleven: The temporality of the landscape. *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge, pp.189-208.

¹⁴¹ Ibid 130 Dufour (1998), pp.77-80

importante sur le jardinier adulte¹⁴², le jardin de la procréation (départ du foyer parental et prise de possession d'un chez-soi) et le jardin de la maturité.

Deuxièmement, la surprise. Si le jardin est le lieu d'une continuité, d'une constance de l'habiter, il n'est pas pour autant le lieu d'une « désensibilisation par l'habituation »¹⁴³. Soumis aux variations saisonnières, à la croissance et à la reproduction végétale, il est le lieu de la surprise, de l'aléa, de l'oubli et de la redécouverte. Il est le siège de la vicissitude, c'est-à-dire de la différence dans la répétition. Le jardin est le lieu qui nous fait prendre la mesure du vivant : « Change and recurrence are the sense of being alive » (« Le changement et la répétition sont les éléments caractéristiques du vivant »)¹⁴⁴.

Troisièmement, l'échappement. Le jardin est le lieu de l'atemporalité, un terrain d'évasion, le temps semble y être comme suspendu. Annie-Hélène Dufour énonce : « Le jardin est perçu comme un lieu où le temps s'abolit. (...) la passion du jardinage se coule dans l'univers quotidien. Elle en remplit les moments creux quand elle n'empiète pas sur les moments pleins. Si les grands travaux requièrent un temps à part, beaucoup de gestes minuscules peuvent se faire en passant, à l'occasion d'autres activités. »¹⁴⁵ L'urbaniste Bernardo Secchi nous dit que la nature en ville propose un temps autre, intermédiaire à la lenteur de celui du bâti et au temps social toujours plus accéléré, en d'autres termes un temps qui échappe à ces deux derniers¹⁴⁶. Les psychologues Stephen et Rachel Kaplan ont montré que le jardin est un lieu d'échappement, d'évasion, plus précisément un « restorative environment » : un environnement restaurateur, réparateur qui réduit la fatigue due à l'attention directe¹⁴⁷. En effet, selon ces deux auteurs, l'expérience du jardin et son jardinage mettent en jeu une attention involontaire ou flottante à deux échelles de perception: celle du proche, propre au faire, et celle du lointain, de l'ordre de la contemplation. Par ailleurs, Rachel Kaplan décline dans une de

¹⁴² A propos de l'influence des expériences vécues enfant au jardin sur les relations homme-nature, homme-jardin à l'âge adulte, cf. : **Sebba, Rachel** (1991). *The Landscapes of Childhood : The Reflection of Childhood's Environment in Adult Memories and in Children's Attitudes*. *Environment and Behavior*, 23, 4, pp.395-422

Francis, Mark (1995). *Childhood's Garden : Memory and Meaning of Gardens*. *Children's Environments*, 12, 2, pp.1-16

Gross, Harriet ; Lane, Nicolas (2007). *Landscapes of the lifespan : Exploring accounts of own gardens and gardening*. *Journal of Environmental Psychology*, 27, pp.225-241

¹⁴³ **Fisher, Jeffrey D.; Bell, Paul A.; Baum Andrew** (1984). *Environmental Psychology*. Holt, Rinehart and Winston. Chapitre : Environmental Perception, Cognition, and Attitudes : Movement, Habituation and the Perception of Change. pp. 22-26

¹⁴⁴ Traduction personnelle de **Lynch, Kevin** (1972) *What time is this place ?* MIT Press, p.1

¹⁴⁵ Ibid 130 **Dufour** (1998) p.82

¹⁴⁶ **Secchi, Bernardo** (2006). *De l'urbanisme et de la société? Conférence prononcée à l'Université Pierre Mendès France, Grenoble, le 30 juin 2004 à l'occasion de l'attribution du titre de Docteur Honoris Causa*. En ligne sur dasun2.epfl.ch/thu/thu1_9.pdf (consulté le 25 juin 2010)

¹⁴⁷ **Kaplan, Rachel ; Kaplan, Stephen** (1989). *The Experience of Nature: A Psychological Perspective*. Cambridge University Press, 360p.

Kaplan, Rachel; Kaplan, Stephen (1990). *Restorative experience: The Healing Power of Nearby Nature*. In *Mark Francis & Randolph T. Hester Jr., The meaning of garden; Idea, place and action*. MIT Press, pp.238-244

Kaplan, Stephen (1995). *The restorative benefits of nature: toward an integrative framework*. *Journal of Environmental Psychology*, 15, pp.169-182

ses premières études (1973) l'origine des bénéfices psychologiques liés au jardinage dans les jardins pavillonnaires, familiaux et collectifs¹⁴⁸. Outre l'expérience perceptive du jardin et du jardinage, elle met aussi en avant le caractère gratifiant de la récolte et, d'une manière générale, de la bonne conduite du jardin. Cette dimension « restauratrice du soi » attribuée au jardin et à la nature a surtout été étudiée en milieu hospitalier où le jardin est considéré comme curatif (*healing garden*), dans l'espace public (jardins et parcs publics) et en milieu « naturel ». Plus récemment, Rachel Kaplan ouvre cette théorie des environnements restaurateurs aux notions du voisinage et du vivre-ensemble. Elle propose d'évaluer les effets restaurateurs de différents types d'environnement perçus depuis la fenêtre de trois habitats collectifs à travers les notions de bien-être (*sense of well-being*) et de plaisir du vivre-ensemble (*residents' satisfaction with their neighborhood*) qu'elle quantifie à partir d'entretiens directs et du classement de photographies par les habitants selon une échelle de valeurs¹⁴⁹. Elle observe que ces effets restaurateurs sont d'autant plus importants que les expériences perceptives peuvent s'accumuler au fil de la journée. Elle montre que la perception d'éléments naturels depuis la fenêtre joue un rôle positif pour le bien-être et le plaisir du vivre-ensemble, tandis que la perception d'éléments construits n'exerce pas d'influence sur le bien-être et peut exercer une influence négative sur le plaisir du vivre-ensemble¹⁵⁰. Les habitants interrogés par l'auteure ne jardinent pas les environnements qu'ils perçoivent depuis leur fenêtre. Elle souligne que dans un des trois habitats collectifs étudiés, les activités jardinières développées par les habitants dans des jardins familiaux (non visibles depuis les fenêtres des logements mais néanmoins situés à proximité) jouent un rôle sur le plaisir du vivre-ensemble. « These results suggest that permitting gardening near home would be a positive element in residents' neighborhood satisfaction » (Ces résultats nous suggèrent que permettre aux habitants de jardiner aux abords de leur logement pourrait influencer positivement le plaisir du vivre-ensemble)¹⁵¹.

¹⁴⁸ Kaplan, Rachel (1973). Some psychological benefits of gardening. *Environment and behavior*, 5, 2, pp.145-162

¹⁴⁹ Kaplan, Rachel (2001). The Nature of the View from Home : Psychological Benefits. *Environment and behavior*, 33, pp.507-542

¹⁵⁰ Notons que l'auteure ne donne pas de précision sur les qualités de ces éléments naturels (rideaux d'arbres, bosquets, massifs, etc.) et de ces éléments construits (façade aveugle, porche d'entrée, fenêtres, type de bâtiment, etc.).

¹⁵¹ Traduction personnelle de Ibid 149 Kaplan (2001), p.535

2.3. Le jardinier compose ses relations de voisinage

Le jardin ne permet pas seulement aux habitants de façonner un chez-soi et de donner forme au temps, il leur donne une troisième compétence : celle de s'exprimer, de communiquer et d'échanger avec les autres et en premier lieu avec les voisins. Comment l'habitant communique-t-il si ce n'est en inventant un langage jardinier ? Afin d'illustrer cette idée, citons Henri Raymond qui nous dit que : « Si l'on se demande ce que cela signifie (l'ornement des abords du logement avec des fleurs), on y trouvera un mode d'entrer en rapport avec les autres : la personne qui réalise ces travaux d'embellissement, offre une image d'elle-même conforme à l'idée qu'elle se fait de ses rapports avec l'extérieur. L'une des personnes que nous avons interrogées (...) disait (...) que, puisqu'on lui avait cassé ses biches en porcelaine elle n'en mettrait plus dans son jardin : *tant pis pour ceux qui passent* ; expliquant par là que les actions individuelles de quelques jeunes imbéciles allaient gâter la valeur collective de son embellissement. »¹⁵² Au sein du jardin se cristallisent ainsi les relations que le jardinier entretient avec l'extérieur, sa manière d'être au monde.

L'ethnologue Martine Bergues étudie précisément ces relations. Elle propose de réactualiser les travaux de Françoise Dubost sur les jardins ordinaires¹⁵³ à partir de la thématique du fleurissement abordé comme un moyen d'être au monde¹⁵⁴. Bergues dit que le jardinier est « celui qui prend soin, qui aime à voir pousser et s'épanouir, qui aime à fabriquer un espace (...) et qui est au monde à travers un ensemble de relations : à lui-même, aux autres, à la nature, au territoire »¹⁵⁵. Elle énonce aussi qu'à travers son jardin, qui possède « une vraie dimension d'interface »¹⁵⁶, l'habitant développe « une façon - jardinière - d'être au monde (...) une sorte de langage, une sorte de parole végétale médiation entre l'individu et le monde »¹⁵⁷, en quelque sorte une rhétorique végétale de l'habiter. Pour soutenir cette thèse, elle prend notamment appui sur l'ouvrage de l'anthropologue Jack Goody « La culture des fleurs »¹⁵⁸. Goody propose d'explorer, de l'Antiquité à nos jours, les relations homme-fleurs à travers leurs

¹⁵² Raymond, Henri (1984-1985). L'architecture ou l'habiter. *Techniques et Architecture*, « Habitat Collectif », n°357, p.42

¹⁵³ Ibid 127 Dubost (2000, 1984)

¹⁵⁴ Bergues, Martine (2003). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager: Une ethnologie du fleurissement*. Thèse de doctorat. Paris : EHESS.

¹⁵⁵ Bergues, Martine (2004). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager ; Une ethnologie du fleurissement*. *Ruralia*, 15, en ligne sur <http://ruralia.revues.org/document1045.html> (consulté le 16 juin 2010)

¹⁵⁶ Ibid 154 Bergues (2003), p.86

¹⁵⁷ Ibid 154 Bergues (2003), p.86

¹⁵⁸ Goody, Jack (1994, 1993). *La culture des fleurs*. Seuil, 627p.

significations, leurs usages et les rituels qui leur sont associés. Bergues fait également référence à l'ouvrage clef de Françoise Dubost « Vert patrimoine »¹⁵⁹ qui fait état d'une culture du jardinage et du paysagement à travers une approche historique remontant à la fin du XIX^e siècle¹⁶⁰.

À travers l'étude *in situ* des pratiques jardinières développées dans des jardins ruraux « féminins »¹⁶¹, Bergues distingue trois langages jardiniers ou modèles de jardinage : le modèle paysan (jardin potager mêlant quelques fleurs), le modèle fleuri (jardin de fleurs) et le modèle paysager (jardin « au naturel »). Le modèle paysager est par exemple le reflet des préoccupations environnementales qui saisissent la société depuis une vingtaine d'années. Il prend la forme d'un jardin « souple », mêlant plantes « naturelles », horticoles et potagères, un jardin où est laissée une place relative aux mauvaises herbes bannies du jardin potager classique. Ces modèles sont le reflet matériel et idéal de cette culture du jardinage et du paysagement mise en évidence par Dubost. Si Bergues focalise sur les pratiques jardinières et sur la matière végétale, elle nous en apprend peu sur les dimensions interindividuelles du jardin, en d'autres termes sur le caractère médiateur du langage jardinier. Peu d'auteurs s'intéressent de manière empirique à ces dimensions, mais tous mettent l'accent sur une dimension paradoxale du jardin : celui-ci permet à la fois de se construire soi-même et d'élaborer des relations avec les autres. Sylvie Nail nous dit à propos des jardins avec maison anglais : « On perçoit à travers le contenu du jardin et ses utilisations comment il décline les modalités de certains échanges sociaux, mais aussi comment il porte en lui la vie de chacun. »¹⁶² Et le sociologue Daniel Cérézuelle, à travers l'étude de jardins familiaux et partagés, définit comme suit le rôle du jardin : « (...) initier d'une manière informelle à la sphère publique, par la consolidation de la sphère privée. Et qui dit consolidation de la sphère privée dit possibilité concrète d'appropriation et d'autonomie, c'est-à-dire faire à sa manière »¹⁶³. Ce langage que les habitants créent en jardinant est aussi bien destiné à

¹⁵⁹ Dubost, Françoise (1994). *Vert patrimoine: la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 170p.

¹⁶⁰ La passion du jardinage est une histoire ancienne. En France, jusqu'alors réservée à une élite, elle se tourne vers le grand public dès la fin du XIX^e siècle (en témoignent les revues et les associations de jardinage) et se renouvelle depuis une vingtaine d'années autour de l'élévation du niveau de vie, de l'augmentation du temps de loisir, des préoccupations environnementales et des intérêts économiques du marché horticole.

Mis à part l'ouvrage clef de Françoise Dubost Ibid 159 Dubost (1994), voir également l'article de Annie-Hélène Dufour cité plus haut Ibid 130 Dufour (1998) et le développement proposé par Martine Bergues sur l'histoire du fleurissement dans sa thèse Ibid 154 Bergues (2003)

¹⁶¹ Bergues s'intéresse uniquement à des jardinières, car celles-ci accordent plus d'importance au fleurissement que les jardiniers.

¹⁶² Nail, Sylvie (1999). Jardiniers anglais, entre conformisme et création. *Autrement*, 184, « Le jardin, notre double-sagesse et dérision », p. 48

¹⁶³ Cérézuelle, Daniel (2003). Les jardins lieux d'initiation à la civilité. *Communications*, 74, *Bienfaisante nature*, p. 76

eux-mêmes qu'à leurs semblables. Comme nous le verrons plus loin, il existe plusieurs langages et la communication entre voisins-jardiniers peut parfois s'avérer chaotique. Suite à cette troisième compétence d'ordre relationnel dont s'empare l'habitant à travers son jardin, explorons en maintenant une quatrième relative au cinq sens.

2.4. Le jardinier vit à travers ses cinq sens

Le végétal a la particularité d'abriter, d'orienter et de produire des signaux sonores, visuels, olfactifs, tactiles et gustatifs¹⁶⁴. Il abrite une faune « sonifère » (oiseaux, insectes, reptiles...), il oriente les rayons lumineux et les ondes sonores, il se donne à voir en paysages et à goûter en fruits, en fleurs et en feuilles, enfin il produit des odeurs et des sons sous l'effet du vent ou de la pluie. Ces signaux sensibles liés au végétal sont situés dans un espace donné - les abords du logement - et rentrent en interaction avec la perception et l'action des habitants - eux aussi producteurs de signaux sensibles -.

Cependant, les auteurs cantonnent souvent les propriétés sensibles du végétal à ces signaux qu'ils relient essentiellement à la matière végétale et aux formes végétales en prenant en compte de manière très partielle le contexte spatial et les usages avec lesquels cette matière interagit. Les ouvrages spécialisés en jardinage et en « paysagement » font allusion aux propriétés olfactives, visuelles (formes, textures et couleurs) et d'ombrage des essences végétales et parfois des dispositifs végétalisés. Ces propriétés sont décrites selon des critères horticoles (relatifs à la filière horticole), paysagers (relatifs à l'art des jardins et à *l'urbanisme végétal*¹⁶⁵) et des on-dit jardiniers et ont parfois aussi des connotations poétiques. Explorons ces propriétés à travers les travaux de trois auteurs : Jeff Cox, Caroline Stefulesco et Catherine Laroze.

L'ouvrage, *Jardin des sens*¹⁶⁶, du jardinier et journaliste Jeff Cox révèle sens après sens l'expérience que le jardin peut proposer en fonction de sa composition horticole. Citons un extrait olfactif : « la nuit, les senteurs florales paraissent plus mystérieuses, romantiques et sensuelles. Peut-être cela tient-il au fait que notre vue fonctionnant moins bien, les sens du toucher et de l'odorat deviennent plus aigus. Quelle qu'en soit la

¹⁶⁴ Paris, Magali (2007). Micro-Social Ambiances of Housing Surroundings ; Sensory/Sensitive and Social properties of Row-Housing Gardens in a High Density Grouped Housing Context. In Janice M. Bissel (Ed.) *Building Sustainable Communities*, EDRA 38, Sacramento California. Sacramento : EDRA, May 30-June 3 2007, p.280

¹⁶⁵ Titre de l'ouvrage clef de l'urbaniste Caroline Stefulesco qui propose une lecture paysagère et historique de l'influence des compositions végétales sur la structure des villes.

Stefulesco, Caroline (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p.

Une nouvelle édition de l'ouvrage est parue en 2009 : Mollie, Caroline (2009). Des arbres dans la ville : L'urbanisme végétal. Actes Sud, 254p.

¹⁶⁶ Cox, Jeff (1993). *Jardin des sens*. Abbeville, 191p.

raison, les jardiniers plantent depuis des siècles dans les lieux de rendez-vous des plantes odorantes à floraison nocturne. En fait, certains végétaux sont connus surtout pour le parfum qui s'en dégage dans l'obscurité. Dans les listes de vivaces, on a déjà mentionné le *Hosta plantaginea* (...) *Cestrum nocturnum* révèle son parfum chaque soir, au coucher du soleil... »¹⁶⁷.

De même, la paysagiste Caroline Stefulesco consacre deux des six chapitres de son ouvrage *L'urbanisme végétal*¹⁶⁸ aux dispositifs végétaux urbains publics¹⁶⁹ et à leurs « effets paysagers », thermo-lumineux et visuels ; dispositifs et effets qu'elle nomme et qu'elle décrit à partir de visites de sites et selon des critères avant tout esthétiques. Elle dit à propos des effets d'ombrage et de filtrage aéraulique: « Mentionnons les effets de graphisme ou de dessin que produit le jeu vivant des ombres portées sur les sols et les façades (...) L'ombre du platane est unanimement reconnue comme la plus agréable (...) Fraîche sans être froide (...) Elle est préférée à celle du micocoulier car ce dernier a « une ombre plus tamisée alors que le platane a une ombre unie » (...) L'habitat traditionnel utilise le végétal pour atténuer les écarts de température et les effets du vent (...) Les masses végétales, en même temps qu'elles identifient les lieux et tempèrent les courants d'air, peuvent jouer un rôle de liaison entre les bâtiments pour créer une continuité volumétrique. »¹⁷⁰

Par ailleurs, à travers un corpus de textes littéraires et philosophiques et une exploration historique de l'art des jardins, la philosophe Catherine Laroze propose – dans le premier chapitre de sa thèse de doctorat¹⁷¹ – de décrire sens par sens « l'expérience sensorielle du jardin » afin de contrer l'idée selon laquelle cette expérience se fait en considérant le jardin comme un objet extérieur à soi-même. Elle propose une imagerie sensorielle du jardin mais sans attacher d'importance ni aux types de jardins en question (jardin avec ou sans maison, jardin de maître, jardin public, aménagement de voirie, etc.), ni aux caractéristiques horticoles et paysagères des jardins. Chaque image sensorielle décrit de manière poétique l'expérience perceptive qui pourrait être faite du jardin. Ces images ne sont ni situées, ni incarnées. Prenons, à titre d'illustration, l'exemple de l'ombrage que

¹⁶⁷ Ibid 166 Cox (1993), p.104

¹⁶⁸ Ibid 165 Stefulesco (1993). Les deux chapitres en question sont : Chapitre 1 Regards. Une attention portée à la richesse et à la complexité du monde végétal, pp.15-67 et Chapitre 2 Dispositions ; Les multiples manières de composer le végétal et d'en conjuguer les effets, pp.67-97.

¹⁶⁹ Elle parle toutefois d'**effet d'emprunt** pour désigner les débordements végétaux des jardins privatifs qui prêtent ainsi leur végétation à l'espace public. Ibid 165 Stefulesco (1993), pp. 84-86.

¹⁷⁰ Ibid 165 Stefulesco (1993), p.36

¹⁷¹ **Laroze, Catherine** (1990). Chapitre premier : Cinq sens ; Découverte sensible et émotionnelle du corps du jardin. *Une histoire sensorielle des jardins*. Olivier Urban, 1990, pp.17-98

L'ouvrage cité ci-dessus est, même si il est antérieur à sa thèse, la version publiée de celle-ci : **Laroze, Catherine** (1991). *Esthétique des jardins [Microforme] : sensation, sentiment, sensualité*. Lille : ANRT. Thèse de doctorat.

Laroze appelle « Ombres » puis « Voiles » : « Ombres. Ombre cocon. Celle qui est enclose et enclos. En laquelle on se plonge avec délices comme en un bain de fraîcheur. Elle forme « un rempart contre les chaleurs brûlantes de l'été ». « Ombre odoriférante » qui se charge de toutes les particules de la terre. Elle tempère la clarté aveuglante du soleil. Gaze légère, brune et impalpable, recueillie à l'abri des hauts arbres, comme un don précieux¹⁷² (...) Voiles. L'ombre est tissée de fils de nuit et de fraîcheur. Certaines ombres ressemblent à des voiles impalpables. Ce sont des ombres gaies, de jeunes ombres, qui ont une consistance arachnéenne. (...) D'autres ombres sont des ruisseaux d'air pur surgissant des ténèbres»¹⁷³.

Pour parler des propriétés sensibles du jardin, d'autres auteurs mettent l'accent sur l'engagement du corps dans la pratique du jardinage. Le sociologue Yves Chalas souligne dans un article récent¹⁷⁴ que la demande de nature en ville répond de plus en plus à un besoin sensoriel, besoin de contact d'un corps à la matière ; le petit jardin avec maison, nature pratiquée, vécue à proximité et au quotidien répond à cette demande. Monique Mosser définit la relation du jardinier à son jardin comme suit: « Il s'agit finalement d'une pulsion fondamentale, d'un besoin intuitif de relation à la terre, au végétal, à l'eau... On y est soumis aux aléas du climat, au cycle des saisons (...) Au rythme lent de la croissance des arbres, au vieillissement des choses. On y vit vraiment la relation du corps à un lieu.»¹⁷⁵ Définition qui peut être complétée par celle d'Annie-Hélène Dufour qui met l'accent sur l'engagement moteur et perceptif de cette relation sensible : « La passion du jardinage est une passion physique. Elle engage le corps au niveau moteur et musculaire (...) Au plan sensoriel, pour ne pas dire sensuel, par le plaisir visuel que procurent les couleurs, l'harmonie des formes, le plaisir tactile du contact avec la terre et l'eau, le plaisir olfactif du parfum des fleurs, des fruits, l'odeur de terre mouillée, de l'herbe fraîchement coupée... »¹⁷⁶. À notre connaissance, seul l'ethnologue britannique Christopher Tilley propose de se pencher de manière empirique sur l'expérience sensible du jardinage dans un article récent intitulé « The sensory dimensions of gardening »¹⁷⁷. Il ne focalise cependant pas sur l'engagement du corps dans la pratique du jardinage. À travers l'étude de jardins pavillonnaires anglais et

¹⁷² Ibid 171 Laroze (1990), p. 28

¹⁷³ Ibid 171 Laroze (1990), p.80

¹⁷⁴ Chalas, Yves (A paraître 2010). L'invention de la ville-nature contemporaine. In *La ville, objet et phénomène de représentation, en hommage à André Croboz. Lucie K. Morrisset (Ed.)*. Presses de l'Université du Québec.

¹⁷⁵ Mosser, Monique (1999). Le XXI^e siècle sera jardinier. *Autrement*, 184 « Le jardin, notre double ; sagesse et déraison », p.239

¹⁷⁶ Ibid 130 Dufour (1998) p.84

¹⁷⁷ Tilley, Christopher (2006). The Sensory Dimensions of Gardening. *Senses & Society*, 1, 3, pp.311-330

suédois, il discute des sens engagés dans la pratique du jardinage et en particulier de l'intersensorialité ; il propose de décrire l'expérience du jardin sens après sens puis d'exposer la dimension synesthésique de cette expérience¹⁷⁸. Tilley met en évidence la domination du sens de la vue en particulier lors d'un jugement esthétique et l'interrelation des sens du toucher, de l'ouïe et de l'odorat lors de l'expérience individuelle hédonique du jardin. Il souligne un écart entre la parole habitante et les pratiques jardinières effectives, la première accordant beaucoup d'importance au sens de la vue au détriment des autres¹⁷⁹.

Nous venons d'explorer dans ce deuxième sous-chapitre les compétences d'habiter du jardinier telles qu'elles ont été mises en évidence par des auteurs s'étant intéressés à des jardins ruraux et à des jardins pavillonnaires. Ils montrent que les pratiques jardinières engagent l'habitant à s'approprier activement son lieu de vie, en façonnant son chez-soi, en donnant forme au temps, en composant ses relations à autrui et ce à travers ses cinq sens. En est-il de même sur des surfaces plus petites et toujours en tension avec les espaces qui les bordent ?

Afin de répondre à cette question, nous proposons de nous intéresser maintenant à travers un nouvel ensemble de lectures au rôle d'interface du petit jardin avec maison, interface entre le logement et celui du voisin, entre le logement et un espace collectif ou public, entre soi et ses voisins.

¹⁷⁸ La synesthésie est l'association d'impressions venant de domaines sensoriels différents. À l'origine le terme désigne un trouble de la perception. Cf. :

Merleau-Ponty, Maurice (1997, 1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard, p.264

Augoyard, Jean-François (1980). 4. Analyse et interprétation. *Éléments pour une métasitologie* ; 4.3. Métasitologie ; 4.3.3. Du côté de la synesthésie, de la synergie, de la kinesthésie et de la coenesthésie. *L'habitant des villes et son paysage urbain*. Grenoble : CRESSON, pp.86-90

¹⁷⁹ Cet écart entre parole et pratique tient peut-être au caractère directif des entretiens menés et à leur décontextualisation de la matière du jardin, simple supposition car Christopher Tilley nous en dit peu à ce sujet mis à part que les entretiens ont été réalisés au domicile des enquêtés et que ces derniers ont dû remplir un formulaire proposant de hiérarchiser les différents sens impliqués dans l'activité du jardinage. Ibid note 177 **Tilley** (2006), p.313

3. Le petit jardin comme interface entre le logement et la ville, entre soi et l'autre

Dans ce troisième et dernier sous-chapitre, nous prenons appui sur quatre notions - l'espace intermédiaire, la proximité, l'ambiance et la configuration - afin de rendre compte du rôle d'interface qu'est susceptible de jouer le jardin dans le contexte de l'habitat dense urbain.

3.1. Le petit jardin, un espace intermédiaire ?

Les abords de l'habitat sont aujourd'hui couramment nommés espaces intermédiaires, comme en témoigne le récent ouvrage de Christian Moley *Les abords du chez soi : Enquête d'espaces intermédiaires*¹⁸⁰. La notion d'espace intermédiaire est-elle pour autant opérante pour parler du jardin entre logement et espace collectif ou public ? Moley définit l'espace intermédiaire comme « une interface entre deux sphères antagonistes, comme le privé et le public, l'individuel et le collectif, ou encore le « dedans » et le « dehors » »¹⁸¹. L'interface - zone de contacts et d'échanges et zone de médiation - est une notion que nous reprenons à notre compte pour parler des abords jardinés de l'habitat. Moley révèle à travers l'évolution historique des doctrines et réalisations architecturales et urbaines - du milieu du XIX^e siècle à nos jours - une dialectique des espaces intermédiaires. Selon lui, la notion d'espace intermédiaire advient autour des années 1970 afin d'en conjurer la disparition imputée d'une part aux grands ensembles et à leur « vide urbain » et d'autre part à la dissolution des liens sociaux de proximité. Cette notion remonterait à la seconde moitié du XIX^e siècle, formée autour des théories hygiénistes (volume d'air de la rue et de la cour) de l'urbanisme haussmannien, autour de la nostalgie de la société rurale préindustrielle et autour de l'habitat ouvrier où les espaces intermédiaires possèdent tantôt une vocation collective (modèle d'habitat fouriériste) tantôt une vocation individuelle (modèle d'habitat leplaysien). Les différentes évolutions de la notion, des cités-jardins aux processus actuels de « résidentialisation » en passant par les grands ensembles et l'habitat intermédiaire, rendent compte d'une vision tantôt extravertie (publicisée) tantôt introvertie (privatisée) de l'ensemble résidentiel et des logements, vision accompagnée d'une vocation, tantôt collective tantôt individuelle, des espaces intermédiaires. Formes urbaines

¹⁸⁰ Moley, Christian (2006). *Les abords du chez-soi : en quête d'espaces intermédiaires*. Editions de la Villette, 253p.

¹⁸¹ Moley, Christian (2005). « Espaces intermédiaires » : généalogie d'un discours. In Bernard Haumont & Alain Morel (eds) *La Société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005, p.37

(positionnement par rapport à la rue et volumétrie d'ensemble) et utopies sociales se rencontrent ainsi sur la question des espaces intermédiaires.

Deux thèses récentes discutent de la notion d'espaces intermédiaires et se situent pour l'une sur le versant de sa publicisation et pour l'autre sur le versant de sa privatisation. L'urbaniste Amélie Flamand met en évidence, au fil de l'histoire, la publicisation de la cage d'escalier - espace intermédiaire collectif - ; cage d'escalier qui devient selon l'auteure un enjeu de politique publique¹⁸². La psychologue Valérie Lebois étudie quant à elle les cours intérieures collectives d'immeubles et leur sociabilité, proposant ainsi une vision « intériorisée » des espaces intermédiaires¹⁸³.

Bien avant, Nicole Haumont et Henri Raymond proposent à travers leurs recherches sur les pavillonnaires¹⁸⁴, de considérer le jardin comme un espace intermédiaire au public et au privé, à la rue et au chez-soi, comme un espace médiateur entre soi et les autres. Cependant, sachant qu'ils mènent sur le corpus d'entretiens qu'ils ont récolté une analyse des relations par opposition (ARO)¹⁸⁵, Haumont et Raymond proposent une vision dialectique du jardin - jardin de devant versus jardin de derrière, jardin versus maison, jardin versus rue, homme versus femme, pavillon (avec jardin) versus appartement (sans jardin), privé versus public, etc. - et n'approfondissent pas ses qualités médiatrices.

De même, à la fin des années 80, tout en échappant au discours sur les espaces intermédiaires, la sociologue Françoise Dubost et l'architecte Janine Christiany étudient la délimitation du territoire privatif en banlieue, dans des cités-jardins et dans des zones pavillonnaires « spontanées », à travers le jardin et sa clôture¹⁸⁶. Elles mettent en évidence le rôle de mise à distance ou d'invitation que joue la composition du jardin et de sa clôture sur le voisinage. Elles considèrent que le logement et son jardin appartiennent tous deux au territoire privatif et étudient ainsi la fonction de médiation du jardin avec l'espace public ou collectif. L'étude, aussi intéressante soit-elle, ne considère cependant pas les articulations entre logement et jardin et assimile l'espace

¹⁸² **Flamand, Amélie** (2008). *L'invention des espaces intermédiaires dans l'habitat*. Thèse de doctorat. Paris : CRH Centre de recherche sur l'habitat, ENSA Paris Val de Seine.

¹⁸³ **Lebois, Valérie** (2010). *Les ressources des espaces intermédiaires. Analyse socio-spatiale dans l'habitat collectif contemporain parisien*. Thèse de doctorat. Paris : Laboratoire ACS.

¹⁸⁴ Ibid 21 **Haumont** (2001, 1966) et **Raymond et al.** (2001, 1966) et Ibid 125 **Haumont et Raymond** (1972).

¹⁸⁵ L'ARO menée sur l'étude de l'habitat pavillonnaire consiste à dégager du discours habitant un ensemble de représentations en opposant deux éléments matériels de l'habitat (la cuisine et la salle à manger par exemple) et leurs significations correspondantes (privé et public par exemple). Cette méthode repose sur l'hypothèse selon laquelle il existe un système de relations entre éléments de l'habitat et représentations. Henri Raymond décrit la méthode dans : **Raymond, Henri** (1968). Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat. *Revue française de sociologie*, vol. IX, pp.167-179

¹⁸⁶ **Dubost, Françoise; Christiany, Janine** (1988). *La clôture et le seuil; la délimitation du territoire en banlieue (tome 1)*. Programme de recherche du MELATT, Mission de la recherche urbaine. Paris : EHESS, 189p. Rapport de recherche

extérieur à celui du jardin (indépendamment de ses qualités d'usage) sous le vocable voisinage.

De manière générale, les recherches sur les espaces intermédiaires et plus largement sur les abords de l'habitat ne mettent pas en avant leur caractère médiateur. De plus la place faite au jardin au sein de ces recherches reste minime.

Philippe Bonnin propose néanmoins - dans le *dictionnaire de l'habitat et du logement* - une définition de l'espace intermédiaire qui lui donne un caractère plus médiateur que les définitions qui transparaissent à travers les travaux que nous venons d'explorer. Bonnin définit l'espace intermédiaire comme : « une zone d'entre-deux (entre le strictement privé et le strictement public) qui donne sens et qualités à l'espace du logement »¹⁸⁷ dans la ville. Bonnin utilise par ailleurs rarement la notion d'espace intermédiaire et lui préfère celles de seuils ou de délimitations¹⁸⁸.

Les architectes Claudio Secci et Estelle Thibault complètent cette définition médiatrice des abords du logement. En prenant appui sur l'œuvre de l'architecte Aldo Van Eyck de Team X et sur les travaux du philosophe Martin Buber, Secci et Thibault définissent les abords de l'habitat comme un « entre-deux » « qui vise à briser de fausses alternatives : on ne peut choisir entre individualisme et collectivisme. Il s'agit d'entrevoir un « Tiers » dont la conception ne ramène ni à l'un ni à l'autre, ni à un accommodement entre les deux, mais à la tension qui en résulte »¹⁸⁹.

Enfin, Pascal Amphoux propose de nommer « interface » les abords des projets d'habitat de l'Atelier 5¹⁹⁰. Amphoux dit que cette interface n'assure pas qu'une « fonction intermédiaire de passage ou de transition, c'est un principe de fonctionnement qui caractérise tout espace habitable – ou qui exprime son degré d'habitabilité »¹⁹¹. En somme, pour Amphoux, tout espace habitable possède une

¹⁸⁷ **Bonnin, Philippe** (2002). Espaces intermédiaires. In Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Armand Colin. p.148

¹⁸⁸ **Bonnin, Philippe** (2000). Dispositifs et rituels du seuil : une topologie sociale. Détour japonais. *Communications*, n° 70, « *Seuils, passages* », pp.65-93.

Bonnin, Philippe (2002). Nommer/habiter : langue japonaise et désignation spatiale de la personne. *Communications*, n° 73, « *Manières d'habiter* », pp.245-264.

Bonnin, Philippe et al. (2005). Architectures et Sociétés : construction sociale et architecturale des limites: territoires, seuils, articulations entre privé et public. *Lettre de l'ipraus*, n° 15, pp.13-19.

¹⁸⁹ **Secci, Claudio ; Thibault, Estelle** (2005). Espace intermédiaire. Formation de cette notion chez les architectes. In Bernard Haumont & Alain Morel (eds) *La Société des voisins : partager un habitat collectif*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005, p.35

¹⁹⁰ L'Atelier 5 est une agence d'architecture et d'urbanisme située à Berne (Suisse) et fondée en 1955 par Erwin Fritz, Samuel Gerber, Rolf Hesterberg, Hans Hostettler et Alfredo Pini ; la majorité d'entre eux s'étant formés auprès de Hans Brechbühler, collaborateur du Corbusier dans les années 1930.

¹⁹¹ **Amphoux, Pascal** (1990). L'échelle vive ou la grandeur du minuscule ; L'unité d'habitation de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5. *Faces*, n°17, p.32

interface qui assume les paradoxes du privé et du public, de l'individuel et du collectif, du dedans et du dehors.

Nous proposons ainsi de conserver le vocable *abords* de l'habitat pour distinguer les espaces qui séparent le logement des différents espaces (privatifs, collectifs ou publics) qui l'entourent, et de considérer le jardin comme une interface, un lieu d'échanges, de circulation, un lieu habité et de co-habitation, un « objet d'usages »¹⁹² reflet des manières d'habiter d'aujourd'hui.

3.2. Le petit jardin avec maison, un espace proxémique

Les qualités de l'habitat urbain dense tendent souvent à se résumer à sa densité mesurable, indice chiffré de rentabilité foncière qui ne rend aucunement compte du vécu habitant. Cette densité s'exprime en logements ou en nombre d'habitants à l'hectare, en ratio entre l'emprise au sol du bâti et la surface du terrain ou entre la surface constructible et la surface du terrain. À ce titre, des densités chiffrées équivalentes peuvent produire des formes architecturales et urbaines très différentes que les habitants ressentent tout aussi différemment. C'est la raison pour laquelle on parle de plus en plus aujourd'hui de densité perçue, une densité non chiffrée, fonction des caractéristiques de l'ensemble résidentiel et du quartier : hauteur, compacité des bâtiments, continuité ou discontinuité des alignements, proportion de plein et de vide, occupation de ces vides par de la végétation et de « l'animation humaine » (commerces, transports, espaces de jeux pour les enfants, etc.). Centrant notre approche sur l'habitant et son jardin que nous considérons comme une interface entre le logement et la ville et entre l'habitant et ses semblables, nous préférons à ces deux notions celle de *proximité*.

La proximité est la distance rapprochée entre choses et êtres, proximité qui reflète selon Bernado Secchi les manières de co-habiter aujourd'hui : « Il se pourrait que les hommes soient devenus comme les hérissons de Schopenhauer : quand l'hiver est froid, les

¹⁹² « L'habitat est la projection au sol de certains rapports sociaux (...) Avec les changements sociétaux se transforment les relations telles que la proximité et la distance (sociales au sein des groupes), l'intimité et l'éloignement, le voisinage et la séparation, relations qui entrent dans la pratique sociale, c'est-à-dire dans l'habiter et qui sont indiquées ou signifiées par les objets d'usage »¹⁹². **Lefebvre, Henri** (2001, 1966). Préface. In *Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Dezès et Antoine Haumont. L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan, p.7

D'autres auteurs proposent également une lecture sociale des abords du logement :

Raymond, Henri (1984). *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*. Editions du Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 293p.

Ingold, Tim (2000). *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Chapitre : II: Dwelling/Chapter Ten: Building, dwelling, living: how animals and people make themselves at home in the world. Routledge, pp. 172-189

Ibid 188 **Bonnin** (2000 et 2002) et **Bonnin et al.** (2005)

Unwin, Simon (2007). *Doorway*. Routledge, 213p.

hérissons cherchent un peu de chaleur en se serrant les uns contre les autres, mais les épines de l'un blessent la chair de l'autre. Se rapprochant et s'éloignant, par tentatives successives, ils trouvent finalement le juste écart où ils n'ont ni trop froid, ni trop mal. La ville contemporaine, ville encore instable, est sans doute à la recherche de la bonne distance »¹⁹³. Autour de cette « bonne distance », nous explorons plus précisément trois notions clefs : la « proxémie », « l'idiorythmie » et « l'espace topologique ».

L'anthropologue américain Edward Twitchell Hall propose dans les années 60 le néologisme « proxémie » (*proxemics* en anglais) pour désigner l'étude des distances qui séparent deux individus en interaction l'un avec l'autre¹⁹⁴. Selon lui, cette distance est fonction de la culture de ces deux individus, du type d'espace dans lequel ils se trouvent, de leurs états émotionnels et de leurs affinités. En prenant comme sujet d'étude des individus nord-américains, il met en évidence le fait que chaque individu est entouré par des « bulles concentriques » centrées sur lui-même et définissant successivement : la distance intime (allant du contact à 45cm), la distance personnelle (de 45cm à 125cm), la distance sociale (de 1,20m à 3, 60m) et la distance publique (de 3,60m à davantage). Chaque bulle est un moyen pour l'individu de s'isoler ou d'interagir avec ses semblables. Malgré tout l'intérêt de son approche, Hall propose à travers ces quatre distances chiffrées une vision normative des interactions sociales qui se base sur des marqueurs visuels repérables en champ visuel dégagé. Que deviennent ces distances lorsque la vue n'est plus souveraine ?

Dix ans plus tard, différente est la définition que le sémiologue Roland Barthes donne de la proxémie : « Pour ma part j'utiliserai le mot, en l'appliquant seulement à l'espace très restreint qui entoure immédiatement le sujet : espace du regard familial, des objets que l'on peut atteindre avec le bras, sans bouger »¹⁹⁵. Cet espace proxémique est pour Barthes « la sphère du geste immédiat ». Il ajoute qu'« un espace proxémique c'est là : a) où le regard porte (ou l'odeur, ou le bruit), b) où l'on emporte, où l'on recèle, c) où l'on atteint, où l'on touche »¹⁹⁶ en d'autres termes, un espace proxémique est un espace préhensible par nos sens. Tandis que pour Hall, la proxémie est l'étude culturelle

¹⁹³ **Secchi, Bernardo** (2000). *Prima lezione di Urbanistica, RomaBari, Laterza*, p.78. Traduit et cité par **Baines, Bernard et Leloutre, Géry** (2005). *Le lotissement densifié: un travail sur la résilience du territoire*. Les cahiers de la Cambre-Architecture, pp.186-203

¹⁹⁴ **Hall, Edward Twitchell** (1971, 1966). *La dimension cachée*. Editions du Seuil, 257p.

¹⁹⁵ **Barthes, Roland** (2002, 1976). *Comment vivre-ensemble ; simulations romanesques de quelques espaces quotidiens ; Notes de cours et de séminaires au Collège de France, 1976-1977*. Sous la direction d'Eric Marty. Seuil/Imec, p.155

¹⁹⁶ *Ibid* 195 **Barthes** (2002, 1976), p.156

du sentiment de proximité interindividuelle, pour Barthes elle est familiarité de soi à l'autre et aux choses.

L'architecte Jean Cousin propose dans les années 80 d'orienter la discussion sur le sujet à partir des relations qui unissent un individu à son environnement spatial. Il propose d'étendre la « sphère du geste immédiat » ou plutôt d'explicitier comment celle-ci s'articule à ce qui lui est extérieur. À la proxémie, Cousin privilégie la notion d'espace topologique qu'il définit de la manière suivante dans son ouvrage « L'espace vivant »¹⁹⁷ : « Dans un espace topologique, les premières relations établies - avant même les constantes de formes et de dimensions - sont des relations de proximité (ou voisinage), de séparation, de succession, de continuité, de fermeture »¹⁹⁸. Cousin distingue cet espace topologique, familier ou « espace positif » - qu'il dit être à la manière des bulles halliennes « un prolongement de nous-même »¹⁹⁹ - d'un « espace négatif », espace de l'immensité, de l'étrangeté et de la liberté ; il propose de les penser en termes d'opposition, d'union et de fusion, c'est-à-dire dans une relation dynamique²⁰⁰.



Croquis de Jean Cousin représentant de haut en bas : l'espace positif enveloppant, l'immensité de l'espace négatif et le phénomène de claustrophobie privé d'espace négatif²⁰¹

¹⁹⁷ Cousin, Jean (1980). *L'espace vivant*. Editions du Moniteur, 236p.

¹⁹⁸ Ibid 197 Cousin (1980), p.21

¹⁹⁹ Ibid 197 Cousin (1980), p.28

²⁰⁰ Ibid 197 Cousin (1980), pp.45-53

²⁰¹ Ibid 197 Cousin (1980), respectivement de gauche à droite, p.46, p.47, p.52

L'approche de Cousin focalise l'attention sur la morphologie proxémique et en particulier sur la manière dont chacun d'entre nous crée et réactualise en permanence son espace de vie en ordonnant d'une certaine manière le couple « espace positif/espace négatif » ; son approche met néanmoins de côté la notion de proximité interindividuelle que proposait Hall.

Par ailleurs, tout comme Cousin, Barthes s'attache à étudier la dynamique de la proxémie en posant la question suivante : à quelle distance dois-je me tenir des autres pour construire avec eux une société sans aliénation ? Question à laquelle il apporte une réponse en développant la notion « d'idiorrythmie »²⁰² : il défend l'idée selon laquelle cette juste distance passe par la préservation d'un « idiorrythme », d'un rythme propre à chacun. Ce rythme crée une distance qui permet de co-habiter en temps et en lieu avec ses semblables, c'est-à-dire d'accepter leur présence et d'aller à leur rencontre. De manière parallèle, Bernardo Secchi nous dit : « la dimension physique du bien-être individuel et collectif apparaît (...) liée à la prise de distance par rapport à l'autre et à la recherche d'une autonomie propre et d'une identité »²⁰³.

Nous pourrions alors dire que la particularité du jardin aux abords du logement en contexte de densité est d'être un espace proxémique, un espace qui permet à l'habitant de maintenir une « bonne distance » entre lui et ses semblables. Le jardin offre à l'habitant qui lui donne forme, la possibilité de se mettre à distance pour façonner un espace et un temps personnels qu'il peut ensuite soumettre à ses semblables. Le jardin est ainsi à la fois un lieu intime et un lieu de médiation entre soi et les autres. Prolongement du logement et du corps, le jardin est « la maison du dehors »²⁰⁴, un lieu « aimable, moins soumis aux intempéries que le dehors, un lieu qui sent bon, qui est doux, qui fait de jolis bruits (...) Un dehors qui est un petit dedans »²⁰⁵. Françoise Dubost nous dit que « dans le jardin tout s'y fait avec les mains (...) Et qu'on s'y fait même des amis de ses mains »²⁰⁶. Si le jardinage est une activité avant tout individuelle, c'est aussi un support de rencontre entre voisins. Cette rencontre est permise, rappelons

²⁰² Ibid 195 Barthes (2002, 1976), pp.36-40

²⁰³ Secchi, Bernardo (2006). *De l'urbanisme et de la société? Conférence prononcée à l'Université Pierre Mendès France, Grenoble, le 30 juin 2004 à l'occasion de l'attribution du titre de Docteur Honoris Causa*. En ligne sur dasun2.epfl.ch/thu/thu1_9.pdf (consulté le 25 juin 2010)

²⁰⁴ Expression que nous devons à Nicole Mathieu à l'occasion d'une conférence récente. Mathieu y discute le rôle du jardin pour mesurer les relations que l'habitant tisse entre dedans et dehors, entre lui et les autres. Mathieu, Nicole (2010). Jardin de ville, jardin de campagne, quel rôle dans l'émergence d'un mode d'habiter durable ? Conférence introductive 2 juin 2010. *XXIIe journées scientifiques de la Société d'Ecologie Humaine, Colloque international, Les Jardins; Espaces de vie, de connaissances et de biodiversité, 2,3 et 4 Juin 2010, Brest (29)*

²⁰⁵ Cauquelin, Anne (2000, 1989). *L'invention du paysage*. PUF, p.53

²⁰⁶ Ibid note 127 Dubost (2000, 1984)

le, d'une part par l'expressivité du jardin et d'autre part par sa constitution au fil de l'histoire en objet de culture partagée²⁰⁷. Par ailleurs, le jardin n'est pas un lieu si pacifique que nous le propose Annie-Hélène Dufour²⁰⁸ ; bien au contraire, il s'agit d'y négocier au quotidien l'espace et le temps de son jardin afin d'éviter de gêner ses semblables et qu'ils nous gênent. « Cohabiter, c'est sans cesse co-produire et négocier des temps et des lieux où simultanément nous pouvons affirmer notre identité, sa pratique et sa représentation, et les façons dont nous négocions celles-ci avec d'autres, voisins de rencontres, temporaires ou plus pérennes »²⁰⁹.

3.3. L'ambiance du petit jardin : une construction sensible interindividuelle

Les relations de proximité que nous venons d'explorer dans le paragraphe précédent engagent les qualités spatiales et physiques des abords du logement, la perception et l'action de l'habitant-jardinier et les caractéristiques sociales des habitants ; autrement dit ces relations de proximité mettent en jeu des ambiances²¹⁰. Selon nous, la notion d'ambiance²¹¹ est une clef de lecture pluridisciplinaire des rapports sensibles que nos sociétés entretiennent avec leur environnement. Elle nous renseigne ici plus particulièrement sur la capacité des habitants à « inventer leur quotidien », sur les tensions entre dedans et dehors et sur les relations interindividuelles.

Selon l'objet de recherche auquel elle s'attache et la posture théorique engagée, l'ambiance revêt plusieurs définitions. Dans « l'espace urbain en méthodes », Grégoire Chelkoff en propose la définition élémentaire suivante : « des facteurs environnementaux perceptibles par les sens »²¹². Selon cette définition, l'ambiance du jardin s'incarne ainsi dans des formes végétales, des sons de feuillages et d'animaux, des couleurs, des odeurs et des textures végétales. Ainsi définie, l'ambiance du jardin est alors décomposable en fonction des cinq sens. Or nous avons pu voir dans les pages précédentes que l'expérience sensible du jardin - et en particulier jardinière - ne se

²⁰⁷ Ibid 154 **Bergues** (2003) et 158 **Goody** (1994, 1993) et 159 **Dubost** (1994)

²⁰⁸ Ibid 130 **Dufour** (1998), pp.71-94

²⁰⁹ **Haumont, Bernard** (2005). Préface ; entre public et privé : des espaces et des lieux toujours en chantier. In *Bernard Haumont & Alain Morel (eds) La Société des voisins : partager un habitat collectif*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005, p.XIX

²¹⁰ La définition -la plus convenue au sein du laboratoire CRESSON- de l'ambiance propose de la voir comme un phénomène à la croisée d'un signal physique, d'une action de l'utilisateur, de perceptions et de représentations et d'un dispositif construit particulier.

Augoyard, Jean-François (1995). L'environnement sensible et les ambiances architecturales. *L'espace géographique*, 4, pp.302-318

²¹¹ Cette notion est notamment développée par l'UMR Ambiances Architecturales et Urbaines à laquelle appartient notre laboratoire de rattachement, le CRESSON.

²¹² **Chelkoff, Grégoire** (2001). Formes, formants, formalités : catégories d'analyse de l'environnement urbain. In *Michel Grosjean et Jean-Paul Thibaud. L'espace urbain en méthodes*. Éditions Parenthèses, p.102

découpe ni sens par sens, ni facteur par facteur ; elle est vécue comme un tout²¹³. Le paysagiste Bernard Lassus, qui définit quant à lui l'ambiance de la manière suivante : « une interaction équilibrée entre tactile, sonore, olfactif et visuel »²¹⁴, met l'accent sur la plurisensorialité et propose une analogie entre ambiance et paysage en définissant ce dernier comme une succession d'ambiances.

Si comme Lassus nous souhaitons aborder l'ambiance sans la décomposer sens par sens, nous proposons néanmoins de prendre le contre-pied de son analogie, car l'expérience paysagère nécessite un processus de mise à distance, une attitude contemplative, alors que l'ambiance ne peut s'appréhender que de l'intérieur et dans sa globalité²¹⁵.

De par son étymologie latine *ambire*, l'ambiance nous entoure, nous enveloppe, elle est diffuse et par analogie avec la botanique, elle se ramifie sans direction fixe, elle est insaisissable. Dans son article, « l'horizon des ambiances urbaines »²¹⁶, le sociologue Jean-Paul Thibaud invite au renouvellement de nos façons de concevoir l'habiter à travers la notion d'ambiance. Pour cela, il met en évidence trois paradoxes d'ambiance : l'ambiance est à la fois insaisissable et familière, l'ambiance est à la fois singulière et plurielle, l'ambiance est à la fois ineffable et exprimable. Nous utiliserons le premier et le troisième de ces paradoxes afin d'esquisser notre propre définition de l'ambiance.

En réaction au premier paradoxe - l'ambiance est à la fois insaisissable et familière - Thibaud propose de penser l'habiter comme un acte configurateur : « Entretenir un rapport de familiarité avec le monde suppose de donner sens à notre environnement. L'ambiance est là pour nous rappeler qu'il nous faut le mettre en forme »²¹⁷. À ce titre, on peut souligner que l'habitant-jardinier met en forme son environnement à travers le principe jardinier de la miniature - un objet, une plante, une composition de plantes ou

²¹³ Voir en particulier l'article de Christopher Tilley sur les dimensions perceptives du jardinage Ibid 177 Tilley (2006)

²¹⁴ Lassus, Bernard (2004). Les mots du paysage dans Instant 4 L'inflexus. *Couleur, lumière... paysage ; Instants d'une pédagogie*. Monum Editions du patrimoine, p.161.

²¹⁵ Contrairement à l'expérience paysagère qui se fait à distance, en dehors de l'ambiance dirons-nous, l'expérience jardinière se fait immergée dans l'ambiance. Anne Cauquelin propose une telle distinction entre perception paysagère et jardinière dans : Cauquelin, Anne (2000, 1989). *L'invention du paysage*. PUF, 180p.

Le sociologue Jean-Paul Thibaud propose de penser l'ambiance comme indivisible, comme un champ diffus qui privilégie l'immersion.

Thibaud, Jean-Paul (2002). L'horizon des ambiances urbaines. *Communications*, 73, « Manières d'habiter », pp.185-201

Thibaud, Jean-Paul (2004). De la qualité diffuse aux ambiances urbaines. In *Raisons pratiques. La croyance et l'enquête*. Sous la direction de Bruno Karsenti et Louis Quéré. EHESS, pp.227-253

Thibaud, Jean-Paul (2007). 1- Les traverses de l'ambiance ; Le devenir international de la notion d'ambiance : apports d'un dispositif expérimental. In *Variations d'ambiances ; Processus et modalités d'émergences des ambiances urbaines. sous la direction de Jean-Paul Thibaud*. Programme de recherche Action Concertée Incitative/ Terrains, Techniques, Théories. Travail interdisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales. Grenoble : CRESSON, pp.11-28. Rapport de recherche

²¹⁶ Ibid 215 Thibaud (2002)

²¹⁷ Ibid 215 Thibaud (2002), p.197

Voir aussi Böhme, Gernot (2008). The art of stage set as a paradigm for an aesthetics of atmospheres. *Colloque international creating an atmosphere, faire une ambiance. 10-12 septembre 2008, Grenoble, Laboratoire CRESSON*. En ligne sur : <http://www.cresson.archi.fr/AMBIANCE2008-commCONF.htm#confGB> (consulté le 28 juin 2010)

le jardin dans son ensemble -, qui permet de faire tourner autour de lui tout l'univers. Comme l'écrivait Gaston Bachelard : « La miniature sincèrement vécue me détache du monde ambiant, elle m'aide à résister à la dissolution de l'ambiance. La miniature est un exercice de fraîcheur métaphysique ; elle permet de modifier à petits risques. Et quel repos dans un tel exercice de monde dominé ! La miniature repose sans jamais endormir. L'imagination y est vigilante et heureuse »²¹⁸. Ce principe de la miniature est d'autant plus important en contexte de densité du fait des dimensions réduites du jardin et de sa forte articulation au logement.

Cette préhension de l'ambiance par la miniature advient à travers un double mouvement d'intériorisation et d'extériorisation²¹⁹. Dans son ouvrage *La matière-émotion*²²⁰, afin de rompre la limite établie entre dedans et dehors, Michel Collot s'appuie sur la notion chinoise de « ch'ing-ching »²²¹ qui signifie « sentiment-paysage » et qui ne dissocie pas le ch'ing - émotion ou expérience intérieure - et le ching - scène ou monde extérieur -. Collot nous dit que l'acte créateur - la *Poïesis*²²² - émerge de ce double mouvement d'intériorisation et d'extériorisation, il cite alors Heidegger pour illustrer cette idée : « la Stimmung n'est pas un état d'âme, c'est une « atmosphère » ou une « ambiance » révélatrice d'un certain rapport au monde. Elle ne vient ni du dedans ni du dehors, elle surgit de l'être au monde comme un mode d'être de cet être au monde lui-même »²²³. Cette *Poïesis* se couple en contexte de densité avec les interactions de voisinage. Ainsi, l'ambiance se compose de la matérialité du jardin aussi bien que des matérialités des jardins qui le voient, elle est constituée des productions sensibles de l'habitant, qui s'échappent du logement et du jardin, aussi bien que des productions sensibles de ses voisins. Nous sommes tous les producteurs de nos ambiances du quotidien. Plus qu'un

²¹⁸ Bachelard, Gaston (2004-1957). *La miniature. La poétique de l'espace*. PUF, pp.150-151

Sur le principe de la miniature voir également :

Sansot, Pierre (1985). 2-Le goût du minuscule. *La France sensible*. Champ Vallon, pp.41-49

Berque, Augustin (2000). *Écoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*. Belin, 174p.

Benoist-Méchin, Jacques (1998). *Le jardin chinois. L'homme et ses jardins ou les métamorphoses du paradis terrestre*. Albin Michel, pp. 46-50

²¹⁹ Henri-Pierre Jeudy propose de considérer toute relation paysagère comme un mouvement d'intériorisation du dehors et d'extériorisation du dedans, en d'autres termes le paysage nous pénètre et nous sortons de nous-même pour aller jusqu'à lui.

Jeudy, Henri-Pierre (2007). III. L'espace du dedans. *L'absence de l'intimité; Sociologie des choses intimes*. Les éditions Circé, pp.93-145

²²⁰ Collot, Michel (1997). *La matière-émotion*. PUF, 334p.

²²¹ Collot cite Cheng, François (1996). *Ciel-Terre-Homme. Le nouveau recueil, n°36, « Sentiment Paysage », p.103*

²²² *Poïesis* signifie « Faire » selon le grec ancien. Voir Heidegger, Martin (1980, 1954). La question de la technique. *Essais et conférences*. Gallimard, pp.170-194 et Heidegger, Martin (1980, 1954). L'homme habite en poète. Gallimard, pp.224-249.

²²³ Heidegger, Martin (1964-1927). *L'être et le temps*. Gallimard, p.171

objet de perception, l'ambiance est un objet de médiation entre moi et le monde : « On ne perçoit pas une ambiance, on perçoit selon une ambiance »²²⁴.

Au deuxième paradoxe d'ambiance qu'il pose - à savoir que l'ambiance est à la fois ineffable et exprimable -, Thibaud propose de penser l'habiter comme un acte d'articulation : « L'ambiance aide alors à mettre en évidence le pouvoir expressif des gestes quotidiens constitutifs de l'être-ensemble »²²⁵. Afin de réfléchir à cet être-ensemble, Yoshio Nakamura²²⁶ propose l'expression japonaise « ma o toru » qui « désigne la distance à respecter afin de ne pas déranger l'autre, tout en gardant avec lui une relation dynamique »²²⁷. Cette conjonction souple est voisine de la notion d'idiorythmie proposée par Roland Barthes²²⁸, mais diffère de celle-ci en ce qu'elle déplace sa focale de l'individu aux relations entre individus. Le philosophe allemand Peter Sloterdijk propose quant à lui de penser le médium qui nous lie les uns aux autres, en d'autres termes l'ambiance, à partir des métaphores de la bulle et de l'écume²²⁹. Irrémédiablement attiré par le dehors²³⁰, chacun de nous produit autour de lui une bulle de forme fluctuante, ces bulles rentrent en contact les unes avec les autres pour produire de l'écume. Bulles et écume constituent l'ambiance.

En prenant appui sur les deux paradoxes de l'ambiance discutés par Thibaud « l'ambiance est à la fois insaisissable et familière » et « l'ambiance est à la fois ineffable et exprimable », nous proposons ainsi de définir l'ambiance du petit jardin avec maison comme une construction sensible interindividuelle, construction qui met en jeu le pouvoir configurateur et articulatif de l'habiter par la voie privilégiée des sens.

Nous proposons dans le paragraphe suivant d'axer notre approche sur la dynamique de l'ambiance, plus précisément sur la manière dont l'habitant la saisit pour configurer son jardin et interagir avec ses voisins. Il s'agit d'explorer sur le long terme cette ambiance

²²⁴ Traduction personnelle de **Thibaud, Jean-Paul** (2002). From situated perception to urban ambiances. *International workshop on architectural and urban environment, Nantes 2002*, p.8

²²⁵ Ibid 215 **Thibaud** (2002)

²²⁶ **Nakamura, Yoshio** (1991). Tradition paysagère et post-modernité au Japon. *Le débat*, 65, pp.75-87

²²⁷ Ibid 226 **Nakamura** (1991), p. 81

²²⁸ Ibid 195 **Barthes** (2002, 1976), pp.36-40

²²⁹ **Sloterdijk, Peter** (2003, 1998). Tome 1: Bulles; Microsphérologie. *Sphères*. Hachette Littérature, 686p. et **Sloterdijk, Peter** (2003-1998). Tome 3: Ecumes; sphérologie plurielle. *Sphères*. Hachette Littérature, 786p.

²³⁰ Voir également la notion d'ekstases chez Gernot Böhme : **Böhme, Gernot** (2008). The art of stage set as a paradigm for an aesthetics of atmospheres. *Colloque international creating an atmosphere, faire une ambiance. 10-12 septembre 2008, Grenoble, Laboratoire CRESSON*. En ligne sur : <http://www.cresson.archi.fr/AMBIANCE2008-commCONF.htm#confGB> (consulté le 28 juin 2010)

en train de se faire, au fil des saisons et des années, des envies des habitants et des interactions de voisinage²³¹.

3.4. La cinquième compétence d’habiter du jardinier : configurer en mobilisant des ambiances

Nous ressaisissons dans ce dernier paragraphe les quatre compétences d’habiter du jardinier que nous avons explorées précédemment²³² et nous proposons une cinquième compétence d’habiter que nous supposons spécifique au petit jardin urbain: le jardinier configure son jardin en mobilisant des ambiances et en le configurant il contribue à leur genèse.

Rappelons-nous qu’à partir de son jardin, l’habitant façonne un chez-soi, donne forme au temps, compose ses relations de voisinage et vit avec ses cinq sens. Une configuration est tout à la fois le produit, le support et le processus de l’habiter. Pour mieux la saisir, nous l’abordons dans les pages qui suivent de trois manières : d’après son aspect extérieur, d’après le réseau de relations qui la composent et d’après ses évolutions dans le temps.

Dans les années 70-80, la sitologie - science du contexte - se saisit de la notion de configuration qu’elle entend comme forme extérieure perceptible²³³. En faisant référence à la théorie de la forme²³⁴, la sitologie propose de penser une forme paysagère comme un tout et de la penser à partir des relations qui lient les différents éléments qui la composent (le végétal, le minéral, la topographie, etc.). En prenant comme précepte la nécessité d’un retour à des formes paysagères « naturelles » pour « construire sans casser le paysage »²³⁵, la sitologie « prescrit » les manières d’implanter le bâti pour respecter les formes « naturelles » présentes sur le site et les manières d’utiliser les

²³¹ Les recherches portant sur l’habiter et menées sur la durée sont rares. Citons néanmoins une recherche menée en 2006 par Philippe Bonnin et sa communication au Colloque de Cérisy la même année : **Bonnin, Philippe ; Bouquin, Emilie ; Asae, Jennifer** (2006). *Le temps d’habiter; transformations des habitats sur la longue durée*. Paris : IPRAUS-Mission à l’ethnologie-Ministère de la culture et de la communication, 47 pages (+annexes non numérotées). Rapport de recherche
Bonnin, Philippe (2008). Le temps d’habiter. in : Augustin Berque; Alexia De Biase & Philippe Bonnin (ed.) *L’habiter dans sa poétique première: Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*. Donner Lieu, pp.28-46
Des recherches portant sur les évolutions temporelles de l’ambiance sur le long terme n’ont à notre connaissance pas encore été menées.

²³² Cf. pp.46-57 du présent manuscrit

²³³ **Simon, Jacques** (1982). *Paysages et formes végétales*. Service technique de l’Urbanisme, 197p.

²³⁴ Selon la théorie de la forme (Gestalttheorie), une forme est autre chose et quelque chose de plus que la somme de ses parties.
Guillaume, Paul (1979). *La psychologie de la forme*. Flammarion, 256p.

²³⁵ **Faye, Paul ; Faye, Bernard ; Godard, Alain ; Tournaire, Michel** (1974). *Sites et sitologie; Comment construire sans casser le paysage*. Editions J-J Pauvert, 156p.

formes végétales pour inscrire le bâti dans un site à dominante végétale ou pour créer une nouvelle esthétique végétale en milieu urbain. La sitologie s'attache au versant plastique de la configuration, à son aspect extérieur.

A contrario, les configurations qui prennent pour support le petit jardin ne sont pas seulement des formes plastiques. Si elles marquent indéniablement les limites du chez-soi et lui donnent une forme particulière, elles recèlent également des immatériaux car s'y cristallisent les propres productions sensorielles du jardinier, celles de ses voisins et une manière d'être ensemble. Pour l'architecte italien Giancarlo de Carlo, les configurations vécues « se matérialisent par l'espace de vie construit et par le paysage naturel », elles sont « les sédimentations du vécu subjectif, les traces des multiples relations que nous tissons les uns avec les autres et dans le temps »²³⁶.

Par ailleurs, du latin *configuratio* qui signifie « façonner à l'image de »²³⁷, la configuration possède un potentiel d'expression. La configuration n'est pas seulement le produit de l'habiter, elle en est également le support. En d'autres termes, configurer son jardin permet à l'habitant d'exprimer une manière d'habiter, de l'exprimer à ses voisins, aux passants, mais aussi à lui-même. Jean-François Augoyard révèle dans son ouvrage « Pas à pas »²³⁸ le potentiel configurateur de l'habiter et les dimensions expressives des configurations réalisées par les habitants. Il expose - à travers un type de configurations : les pratiques cheminatoires ordinaires des habitants - une rhétorique de l'habiter qui rassemble un ensemble de manières d'être, de faire et de dire. Dans ses pas, nous proposons de considérer que les configurations de jardin produites par les habitants composent une rhétorique de l'habiter, c'est-à-dire que les habitants composent leur manière d'habiter à travers des figures jardinières. En configurant son jardin, l'habitant-jardinier mobilise et produit des ambiances qui lui permettent de négocier l'espace aussi bien que le temps avec ses voisins. Ce « langage » s'imprègne de la nature des abords du logement, de celle des relations de voisinage, de la matière végétale et du parcours résidentiel et jardinier de l'habitant.

²³⁶ Stanic, Jacqueline (2004). L' « ambiente » selon Giancarlo De Carlo. In John MacKean (Ed.). *Giancarlo De Carlo ; des lieux, des hommes*. Centre Georges Pompidou. pp.12-13

²³⁷ <http://cnrtl.fr/etymologie/configuration> (consulté le 16 juillet 2010)

<http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?p=385> (consulté le 16 juillet 2010)

²³⁸ Augoyard, Jean-François (1979). *Pas à pas; Essai sur le Cheminement quotidien en milieu urbain*. Editions du Seuil, 185p. Cette publication est issue de la thèse de doctorat de l'auteur, thèse soutenue en 1976.

En plus d’être le produit et le support de l’habiter, les configurations en révèlent le processus. Elles se composent d’un ensemble d’évènements qui racontent une histoire de l’habiter²³⁹. Comme nous l’avons vu précédemment, le jardinage engage une mise en forme temporelle spécifique (sédimentaire, changeante et à la fois récurrente, restauratrice), mais quelles dimensions temporelles les configurations de jardin mettent-elles en jeu ?

Configurer le jardin est un processus toujours en train de se faire et de se défaire : « Jardiner c’est sans cesse ranger et déranger »²⁴⁰. Ces configurations pourraient avoir pour finalité de lutter contre le temps qui passe, contre sa dissolution. Anne Cauquelin nous dit à ce propos : « J’aimerais appeler cette figure du temps jardinier une an-entropie, qui évoquerait la lutte contre le déclin, une lutte pied à pied et jour après jour. L’attention à l’attente du temps qui vient se rapprochant alors du perspect, contemporain des choses mêmes. En opposition à l’entropie que le paysage donne à percevoir comme une nature destinale, l’an-entropie fait jouer toutes les ressources d’une ingéniosité artisanale, qui repousse au loin la nature et l’artificialise sans état d’âme »²⁴¹.

Cette lutte contre le temps qui passe pourrait reposer sur la composition d’un temps propre qui lie inextricablement passé, présent et futur ; en d’autres termes un temps qui articule recyclage, adaptation et projet.

Configurer son jardin c’est sans cesse recycler son expérience à la fois sensible et jardinière en faisant appel à sa mémoire. Celle-ci peut être involontaire : en modelant et/ou en contemplant le jardin, certains stimuli (l’odeur d’une fleur ou sa couleur par exemple) font ressurgir des souvenirs²⁴². *A contrario* le jardin est composé volontairement pour rappeler un autre jardin, le choix des essences et leur composition font référence à cet autre jardin. Lieux d’évocations, le jardin est ainsi un véritable « hétérotopie »²⁴³ : il contient de multiples lieux en un seul. Jardiner c’est aussi faire acte

²³⁹ Ibid 238 Augoyard (1979) et aussi :

De Certeau, Michel ; Giard, Luce ; Mayol, Pierre (1994, 1980). *L’invention du quotidien ; 2 Tomes*. Gallimard, 349p. et 415p.
Ingold, Tim (2000). II: Dwelling/Chapter Eleven: The temporality of the landscape. *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge, pp. 189-208.

²⁴⁰ Brisson, Jean-Luc (2003). Ouverture. *Les Carnets du Paysage, 9-10, « Jardiner », pp.9-17*

²⁴¹ Cauquelin, Anne (2005). *Petit traité du jardin ordinaire*. Editions Payot & Rivages, p.130

²⁴² La « séquence de la madeleine de Proust » incarne le processus de la mémoire involontaire. Le seul goût de cette madeleine refait vivre à l’auteur une scène de son enfance. Cette « séquence de la madeleine » est décrite par Marcel Proust (1913) dans : A la recherche du temps perdu, Tome 1-Du côté de chez Swann, Ouverture, Chapitre 15 C’est ainsi que, pendant longtemps, quand, réveillé la nuit, je me ressouvenais de Combray. En ligne sur : <http://www.page2007.com/news/proust/0015-c-est-ainsi-que-pendant-longtemps-quand-reveille-la-nuit-je-me-ressouvenais-de-combray> (consulté le 4 avril 2010)

²⁴³ Michel Foucault (2010-1967). Dits et écrits 1984 , Des espaces autres (conférence au Cercle d’études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.

En ligne sur : <http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html> (consulté le 1er juin 2010)

de recyclage, en reproduisant ce qui a marché à l'instinct les années précédentes et en appliquant à la lettre les conseils de proches ou de voisins « experts » en jardinage ou les recommandations d'ouvrages spécialisés.

Configurer son jardin c'est aussi innover à travers d'une part l'adaptation à un instant t et d'autre part le projet sur le long terme. En effet, configurer c'est s'adapter à un lieu et s'adapter les uns aux autres. Un lieu est composé « d'affordances » ou opportunités d'action, celles-ci varient en fonction de la manière dont « le réseau ambiant se forme et se déforme »²⁴⁴. Le végétal est en soi une opportunité d'action, une opportunité de jardiner. Son assemblage et son modelage en dispositifs végétaux et la configuration de jardin en elle-même composent un ensemble d'opportunités d'action. L'habitant-jardinier mobilise et produit des ambiances en infléchissant les opportunités d'action des abords de son habitat. Par ailleurs, configurer son jardin, ce n'est pas seulement le maîtriser, c'est aussi s'adapter en acceptant sa propre impuissance face aux aléas climatiques, aux caprices horticoles, en d'autres termes prendre la mesure de son incompétence jardinière, accepter que le jardin soit le lieu de la patience, le lieu d'un apprentissage perpétuel entre intuition et savoir-faire.

Enfin et surtout l'innovation de l'acte configureur repose sur le projet. Configurer c'est projeter, c'est anticiper d'une part les évolutions du jardin au fil des saisons et d'autre part les effets de ce jardin sur le voisinage. Annie-Hélène Dufour nous dit à propos des anticipations saisonnières : « Jardiner c'est se projeter dans le temps. Dans le temps long du devenir global du jardin quand il faut imaginer l'évolution des espèces plantées jeunes, dans le temps plus court du déroulement des saisons quand il faut anticiper sur les périodes de végétation, de floraison, de maturité et de déclin des espèces à installer afin d'établir une rotation, dans le temps plus court encore des jours pour mener à bien les plantations, les traitements, les opérations de protection contre le vent, le gel, les grosses chaleurs. Ainsi les jardiniers fonctionnent-ils avec un temps d'avance »²⁴⁵. Ce temps d'avance permet aux jardiniers d'infléchir « le réseau ambiant » dont nous parlions plus haut.

²⁴⁴ Collectif (2004). Débat n°2 Chapitre 2 Projeter. De l'espace construit à la forme sensible. In Pascal Amphoux, Jean-Paul Thibaud, Grégoire Chelkoff (Eds.) *Ambiances en débat*. A la Croisée, p. 83 et p. 87 Grégoire Chelkoff propose ces quelques mots à l'occasion du débat précité. Voir également à propos du réseau ambiant et de la théorie de l'« Affordance » : Gibson, James. J. (1986). *The ecological approach to visual perception*. Laurence Erlbaum Associates, 336p.

²⁴⁵ Ibid 130 Dufour (1998), pp.89-91 (pour la partie sur les rapports particuliers au temps qu'engage le jardin)

Nous avons exploré, au cours de ce premier chapitre, les fondements de cette thèse : en jardinant les abords de son logement, le citoyen développe des modes d'habiter spécifiques qui lui permettent de « mieux vivre » avec ses voisins. De nombreux auteurs le constatent, ceux que nous avons cités et d'autres encore. Toutefois, avec la densification urbaine qui se profile, tout du moins en France en ce moment, les abords, voire les limites du logement, sont parfois jardinés sur des surfaces très réduites. Le sens de ces pratiques ne semble pas se limiter à celui bien connu qu'on donne aux jardins pavillonnaires : embellir la maison tout en affichant la bonne tenue du foyer, accueillir les loisirs et la détente et nourrir la famille. Le sens de ces pratiques se trouve ailleurs, dans l'observation des ambiances que les citoyens mobilisent et produisent en configurant leur petit jardin afin de mieux voisiner. Cette hypothèse qu'il faudra vérifier donnerait à ces configurations un rôle dont les concepteurs de l'espace urbain pourraient s'inspirer, le rôle d'établir des distances et des liens sensibles entre le dedans et le dehors, entre le logement et la ville, entre soi et les autres, pour demeurer dans un lieu et le partager.

Comment observer et décrire ces configurations ? Quelle est leur matérialité ? Quelle est leur temporalité ? Comment ces configurations s'éprouvent-elles ? Qu'expriment-elles ? Comment évaluer leur réception par le voisinage ? Que créent-t-elles à l'échelle du voisinage ?

Il est temps maintenant d'expliquer la méthodologie d'enquête et d'analyse que nous proposons pour répondre à ces questions en signalant déjà que les éléments de méthode utilisés empruntent largement aux travaux de recherche élaborés par le laboratoire Cresson depuis maintenant trente ans.

Chapitre II. Méthodologie d'enquête et d'analyse

Introduction : L'hypothèse des ambiances, la nécessité de *l'in situ*

Afin d'étudier comment les ambiances des « petits » jardins aux abords de l'habitat génèrent des distances et des liens sensibles entre voisins, notre méthodologie a privilégié une démarche *in situ* avec des observations menées sur de longues périodes. Il s'est agi d'explorer le potentiel « habitable » des abords du logement - en d'autres termes les qualités du lieu qui font qu'il va pouvoir être habité - à partir des configurations de jardins élaborées par les habitants au fil des saisons, au fil des années, parfois en référence à leur histoire personnelle.

Dans les paragraphes suivants, nous justifions le choix des ensembles résidentiels étudiés et des foyers enquêtés. Nous proposons quelques éléments de contexte les concernant. Nous invitons le lecteur à explorer, s'il le souhaite, en parallèle le Tome 2 : « Descriptions et analyses monographiques » qui proposent une description détaillée

des jardins, de leurs habitants et des ensembles résidentiels dans lesquels ils se situent, description accompagnée de pièces graphiques²⁴⁶.

1. Choix et présentation des quinze ensembles résidentiels étudiés et des soixante foyers enquêtés

1.1. Choix des 15 ensembles résidentiels

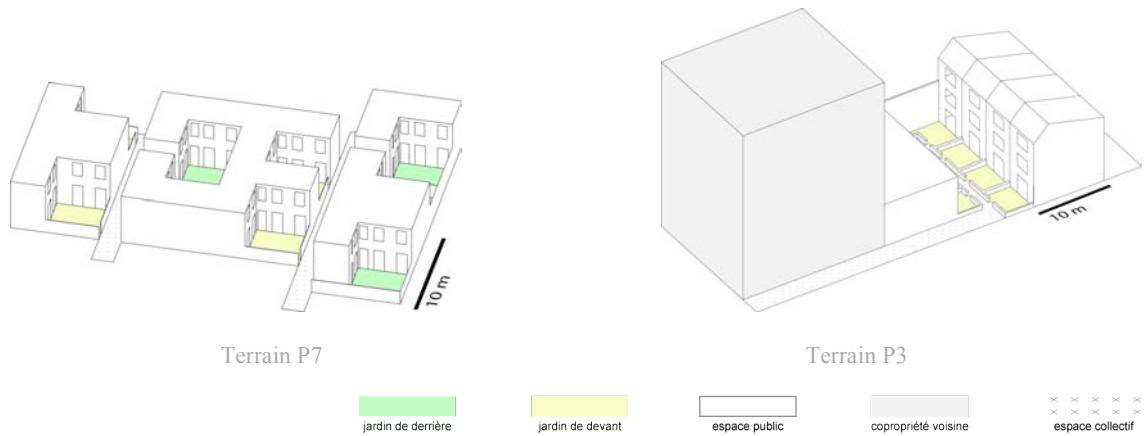
1.1.1. Le critère de la proximité

Les jardins qui nous intéressent prennent place dans des ensembles résidentiels urbains proposant une diversité de compacité bâtie, s'insérant dans des tissus urbains plus ou moins denses vers lesquels ils s'ouvrent ou auxquels ils tournent le dos. La particularité de ces ensembles résidentiels est de proposer dans le jardin et autour de celui-ci une expérience de la proximité : ces jardins offrent ou imposent différentes modalités de rencontre avec l'étranger ou le voisin. Ces différentes modalités de rencontre sont fonction de l'implantation du jardin au sein du tissu urbain et au sein de l'ensemble résidentiel et de l'articulation du jardin au logement qui lui est associé. Nous présentons ces différentes implantations de jardins à partir de trois échelles : l'échelle urbaine, l'échelle du voisinage et l'échelle du logement.



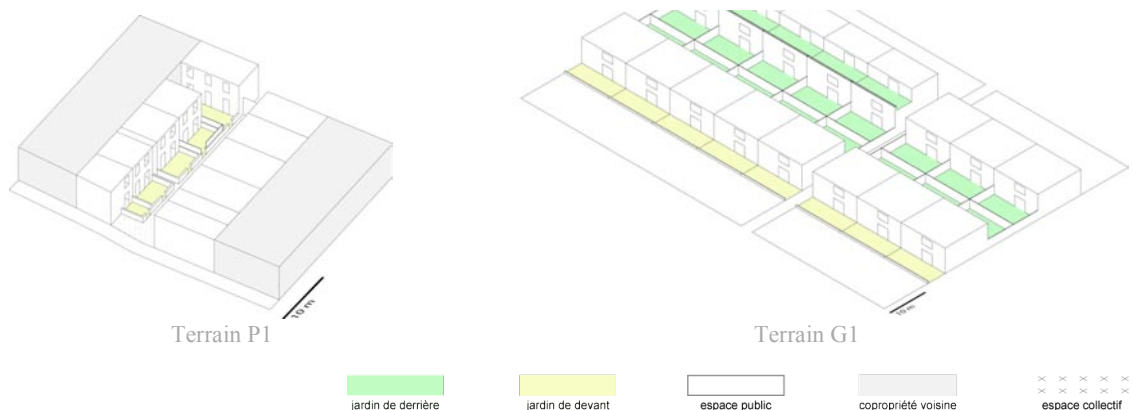
À l'échelle urbaine, le jardin peut être *tourné vers un espace public de type rue* (terrain G4 ci-dessus) *ou parc* (terrain G3 ci-dessus) ou au contraire *replié sur l'ensemble résidentiel, introverti en cœur d'îlot* (terrain G2 ci-dessus). Dans ces deux cas, le jardin peut être *accessible physiquement et/ou visuellement* depuis l'espace public.

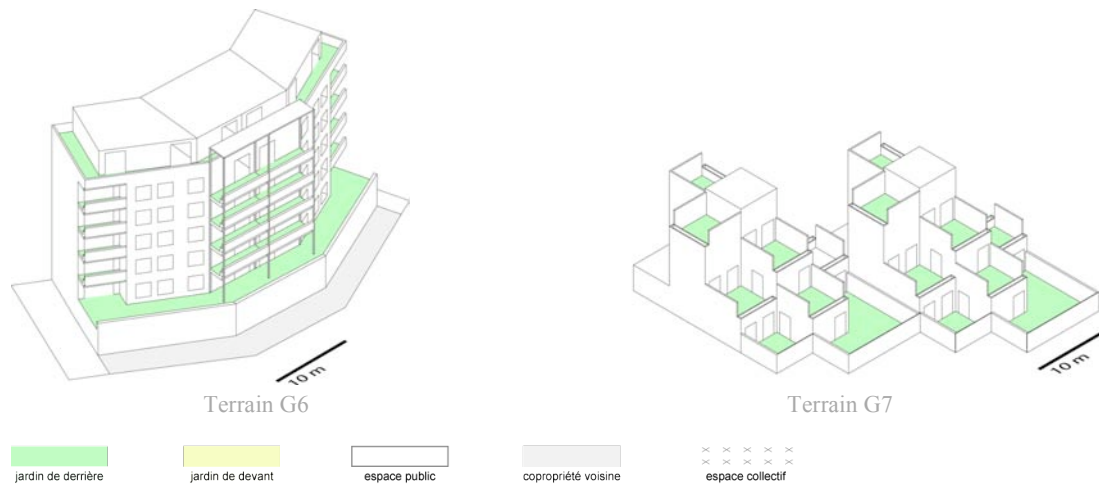
²⁴⁶ Pour des raisons de simplicité et d'organisation, ensembles résidentiels et foyers enquêtés apparaissent codifiés. Un ensemble résidentiel situé à Grenoble et arbitrairement désigné comme n°1 portera le code G1. Un foyer de G1 arbitrairement désigné comme foyer n°1 (parmi l'ensemble des foyers interviewés) portera le code G1H1. Nous retrouverons cette codification dans l'ensemble du document.



Lorsque le jardin est accessible physiquement, des cheminements le bordent, permettant de circuler à l'intérieur de l'ensemble résidentiel ou autour de celui-ci (terrain P7 ci-dessus). Au contraire, protégé derrière porte, portail, verrou et digicode, le jardin n'est accessible que par les habitants de l'ensemble résidentiel voire que par son jardinier (terrain P3 ci-dessus, la venelle qui dessert l'ensemble résidentiel est protégée de l'extérieur par deux digicodes).

À l'échelle du voisinage, les jardins peuvent être plus ou moins *en contact avec le ou les espaces collectifs* de l'ensemble résidentiel (qui sont souvent des espaces de circulation et/ou des espaces de jeux pour les enfants) (terrain P1 ci-dessous), et plus ou moins en contact avec les jardins voisins. Ces jardins peuvent être *mitoyens, en vis-à-vis avec* (terrain G1 ci-dessous), *superposés à* (terrains G6 page suivante), *disposés en gradins* (terrain G7 page suivante). Selon leur disposition les uns par rapport aux autres, dictée par la forme architecturale de l'habitat, les jardins autorisent ou empêchent des contacts de voisinage horizontaux et verticaux. Plus le jardin est en contact avec le ou les espaces collectifs et avec les jardins voisins, plus la promiscuité de voisinage est forte.



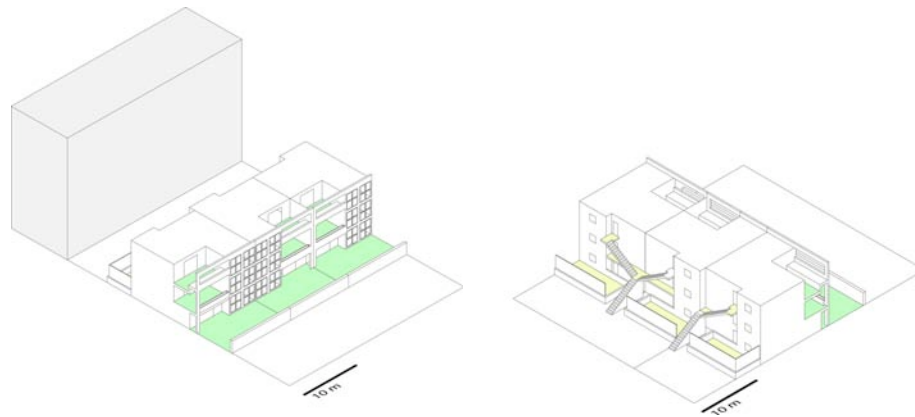


À l'échelle du logement, le statut du jardin influence également les modalités de ses connexions avec ce qui l'entoure. Ce statut se décline en fonction 1) du nombre de jardins et de leurs qualités d'usage, 2) de leur visibilité et de leur accessibilité et 3) de leur articulation au logement.

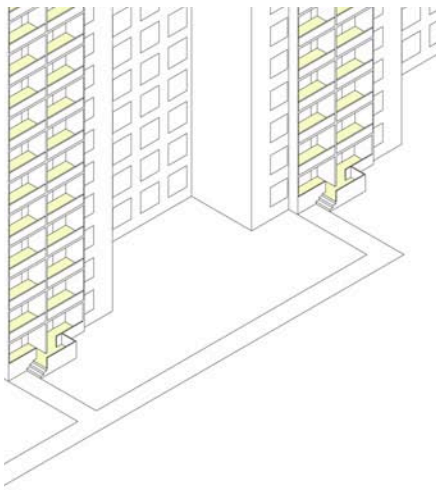
1) Certains jardins sont *multiples*, le logement a alors plusieurs espaces à jardiner hiérarchisés les uns par rapport aux autres ; un des jardins peut être destiné au repas, un autre aux jeux des enfants, un autre au potager, etc. Dans d'autres cas, les jardins sont uniques et *individuels* (associés à un seul logement). Enfin, ils peuvent être *collectifs* (partagés entre plusieurs foyers), y séjourner induit alors forcément des contacts de voisinage. Qu'ils soient multiples, individuels ou collectifs, certains jardins peuvent avoir été « gagnés » sur un espace collectif ou sur un espace public, prolongeant « illégitimement » le logement ou un jardin jugé trop petit (terrain G4 page suivante).

2) Les jardins sont « de devant », s'ils accompagnent l'accès au logement ou s'ils sont exposés à l'espace public (terrain G3 page suivante). Le balcon visible depuis la rue rentre pour nous dans cette catégorie. Les jardins « de derrière » ne sont pas visibles depuis l'espace public, ils se situent en retrait et possèdent *de facto* un caractère plus intime que les jardins de devant. La majorité des pièces du logement s'ouvre sur les jardins « *patio* » (terrain P7 page suivante) proposant ainsi une communication visuelle et physique forte entre le logement et son jardin. Les jardins *patio* peuvent être « de devant » s'ils donnent accès au logement et « de derrière » dans le cas contraire.

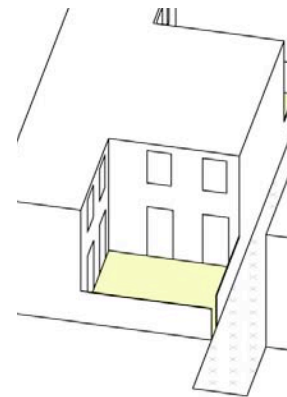
3) Les jardins peuvent être *dissociés* du logement ou de *plain-pied* avec ce dernier.



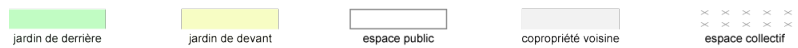
Terrain G3 sur la gauche façade sud et jardin de derrière, sur la droite façade nord et jardin de devant



Terrain G4



Terrain P7



Les dispositifs végétaux ou architecturaux aux limites du jardin (haies, jardinières béton épaisses en limite de terrasse, seuils, embrasures et portes) et aux limites du logement (seuils, embrasures, rideaux, portes, etc.) présents avant l'emménagement ou créés par les habitants leur permettent de moduler la manière de rentrer en contact avec les passants et les voisins.

1.1.2. Le critère du type de logement

D'un point de vue architectural, les ensembles résidentiels que nous avons sélectionnés répondent à trois types d'habitat : habitat intermédiaire, habitat individuel dense et habitat collectif (cf. photographies ci-dessous).



Un habitat intermédiaire (G7)

Un habitat individuel dense (P7)

Un habitat collectif type barre (G4)

Ces trois types d'habitat proposent de petites surfaces de jardin comprises entre deux mètres carrés et cent mètres carrés et des implantations de jardins variées.

*L'habitat intermédiaire*²⁴⁷ des années 70-80 est la plupart du temps implanté dans des villes nouvelles. Les jardins - de pleine terre en rez-de-chaussée et sous forme de terrasse-jardin en étages - y jouent un rôle important tant du point de vue de leur surface (25% de la surface du logement), que de leur place dans l'organisation du logement (le jardin constitue la 5^e pièce du logement) et dans « l'esthétique végétale » de l'ensemble résidentiel. Ces jardins transposent l'imaginaire de la maison en étages. Ils sont disposés en gradins afin d'optimiser leur ensoleillement et celui des logements, cette superposition s'y réalisant à concurrence de 3 logements. Verticalement, cette disposition en gradins est soit alignée, soit décalée (pour préserver des vis-à-vis) permettant ainsi de créer des formes bâties complexes. Les réalisations des années 90 proposent pour leur part des surfaces de jardin plus petites et des formes architecturales moins complexes.

L'habitat individuel dense est un type hérité de l'habitat intermédiaire qui se rapproche encore plus de la « maison » en proposant un gain d'individualisation (superposition à concurrence de deux logements maximum, entrée individuelle obligatoire pour chaque

²⁴⁷ Cf. le développement proposé dans le chapitre 1, section 1.3. Le végétal comme argument d'appropriation habitante, le végétal jardiné, pp.31-46

logement). Si la consécration de son appellation est récente²⁴⁸, les morphologies de l'habitat groupé des villes médiévales, des tissus faubouriens, des cités ouvrières et des cités-jardins relèvent également de l'habitat individuel dense²⁴⁹. Le jardin y joue un rôle important, il est le principal argument de vente et de location de ce type d'habitat. Outre un jardin privatif, l'habitat individuel dense propose un espace collectif de desserte ou d'agrément (jardin, espace de jeux pour les enfants) distinct de l'espace public. Contrairement à l'habitat intermédiaire, l'habitat individuel dense est souvent séparé physiquement et parfois même visuellement de l'espace public. La forme qui le caractérise le plus souvent est celle de l'habitat en bande. Au sein de l'ensemble résidentiel, la proximité entre jardins et entre jardins et espace collectif est généralement très élevée.

Enfin, L'habitat collectif ne répond pas au critère de l'accès individualisé, l'accès au logement se faisant via une cage d'escalier collective ; et il est composé d'au moins 4 logements superposés. Il prend diverses formes en fonction du nombre de logements qu'il accueille et du ratio entre sa hauteur et sa largeur ; cet habitat se décline sous forme de petit collectif (5 logements superposés maximum), d'immeuble (nombre de logements supérieur à 20), de tour lorsqu'il est plus haut que large et de barre lorsqu'il est plus large que haut. Les jardins prennent la forme de jardin de pied d'immeuble, de balcon, de loggia et de véranda et parfois de terrasse. La proximité de ces jardins vis-à-vis de l'espace public est très variable, allant d'une exposition mono orientée sur rue au repli en cœur d'îlot. La proximité entre jardins est généralement moins élevée que dans les deux types d'habitat précédents.

1.1.3. Dynamique de recherche des ensembles résidentiels

Les 15 ensembles résidentiels que nous avons retenus sont situés à Grenoble et à Paris.²⁵⁰ Lieux parfois cachés, ils ont été identifiés et choisis à travers une quintuple dynamique.

²⁴⁸ Le terme habitat individuel dense a été consacré par l'appel d'offres de recherche du PUCA datant de 2005 intitulé « Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité ».

²⁴⁹ Moley, Christian (2010). Identifier l'habitat individuel dense. in : Sabri Bendimérad (ed.) *Habitat pluriel : densité urbanité intimité*. Editions du PUCA, 26p. Collection Recherches

²⁵⁰ Nous avons focalisé notre attention sur ces deux villes pour leur densité et leur diversité et aussi pour des raisons de commodités : notre lieu de résidence se trouvant à Grenoble et notre implication dans le programme de recherche « Habitat pluriel ; urbanité, densité, intimité » du PUCA nous permettant d'étudier pour notre thèse certains des habitats individuel denses étudiés dans le cadre de ce programme (Ibid 9 recherche menée en 2006-2007 avec Ricardo Atienza, Olivier Balaý, Karine Houdemont et Anna Wiczorek).

Premièrement des recherches bibliographiques ont été menées en consultant des revues d'architecture²⁵¹ (sélection des terrains G3, P3 et P7).

Deuxièmement, nous avons fait appel à la méthode d'enquête dite «réputationnelle»²⁵² qui vise à constituer un réseau d'experts ayant une connaissance ou une pratique spécifiques de la thématique étudiée et à les interroger sur la réputation de lieux à l'occasion d'un entretien collectif. Nous avons utilisé la méthode de manière détournée. Nous avons composé un réseau d'experts (architectes, paysagistes, habitants, chercheurs en architecture) capables de localiser des ensembles résidentiels avec jardins d'après leur réputation et/ou d'après leurs pratiques des lieux. Nous les avons interrogés au cours d'entretiens individuels informels (sélection des terrains G2, G7, P1, P6, P8).

Troisièmement, Grenoble étant notre lieu de résidence, nous nous y sommes donné la liberté de la promenade²⁵³ afin d'y découvrir des lieux d'étude intéressants (sélection des terrains G4, G5 et G6).

Quatrièmement, nous avons choisi des ensembles résidentiels au sein desquels nous avons la possibilité de nous impliquer, notamment en termes de jardinage. Notre lieu de résidence de 2004 à 2009, ceux de trois amies proches et celui d'une quatrième venue s'installer fin 2008 dans un des terrains d'étude déjà sélectionné, font partie des quinze ensembles résidentiels étudiés (sélection de G1, G8, G9, G10 et étude complémentaire de G2).

Cinquièmement, les quinze ensembles résidentiels ont été choisis afin de constituer un corpus de terrains proposant une diversité d'implantations de jardins et de types de logements. Trois ensembles résidentiels parisiens (P2, P4 et P5) ont été retirés du corpus en cours d'enquête car nous les avons jugés redondants avec d'autres et moins intéressants que ceux-ci.

Nous proposons de décrire dans les lignes qui suivent les 15 ensembles résidentiels étudiés par type d'habitat, notamment les caractéristiques de leurs jardins et le

²⁵¹ Parmi les revues d'architecture, nous avons notamment exploré *Architecture d'Aujourd'hui*, *AMC*, *Architecture à Vivre*, *D'Architectures*, *Quaderns d'arquitectura i urbanisme*.

²⁵² L'enquête réputationnelle a été mise en œuvre par Pascal Amphoux à l'occasion d'une étude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne. Le qualificatif «réputationnel» fait référence à «ce que les sociologues et politologues anglo-saxons ont appelé dans les années 50 l'analyse réputationnelle. Mais le sens est un peu différent puisque c'est pour nous moins la réputation des personnes interrogées que celle des lieux sensibles qui est ici visée.» **Amphoux, Pascal; Jaccoud, Christophe** (1992). *Parcs et promenades pour habiter, Etude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Lausanne : Institut de Recherche sur l'Environnement Construit département d'architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 3 tomes. Citation extraite du tome 1, p.13

²⁵³ A propos de la promenade comme dispositif d'enquête et de création voir les travaux de Hendrik Strurm : **Strurm, Hendrik et al.** (2005). *Aller par quatre chemins : à la Valette-du-Var*. Ville de La Valette-du-Var, Service des affaires culturelles, 91p.

cheminement d'accès dans les lieux depuis l'espace public jusqu'au cœur de l'ensemble d'habitations.

Nous invitons à nouveau le lecteur, s'il le souhaite, à se reporter au tome 2 : « Descriptions et analyses monographiques » afin d'explorer les situations de chaque ensemble résidentiel situé au sein des villes de Grenoble et de Paris, des photographies et des axonométries schématiques qui permettent d'identifier le statut des jardins et leur implantation par rapport aux jardins voisins, à l'espace collectif et à l'espace public. Au début de ce tome 2 (pp.5-11), des tableaux synthétisent les caractéristiques architecturales, urbaines, sociales et jardinières des quinze ensembles résidentiels et les caractéristiques sociales des différents foyers interviewés ainsi que les caractéristiques spatiales de leur(s) jardin(s).

1.2. Présentation des quinze ensembles résidentiels grenoblois et parisiens étudiés

1.2.1. *Les trois habitats intermédiaires*

Nous avons sélectionné 3 ensembles résidentiels de type habitat intermédiaire. Leur période de construction s'étale des années 70 aux années 90. Ils sont localisés à Grenoble. Deux d'entre eux s'inscrivent dans un parc urbain au sein d'un quartier de type ville nouvelle, la Villeneuve, et le troisième prend place dans un tissu urbain type banlieue. Ils proposent tous les trois des jardins individuels de pleine terre en rez-de-chaussée et des terrasses à l'étage. Le jardin, lié à un foyer, y est la plupart du temps multiple²⁵⁴. Les jardins sont dans l'ensemble disposés en gradins. Les habitants sont en majorité propriétaires de leur logement.

²⁵⁴ Cf. pp.78-79 du présent document, développement sur le statut du jardin. Lorsqu'un logement possède un « jardin multiple », il possède plusieurs espaces à jardiner hiérarchisés les uns par rapport aux autres. Par exemple, un logement peut posséder un jardin de devant et un jardin de derrière ou encore 3 terrasses : une reliée à la cuisine avec un statut jardin de devant, une reliée aux chambres avec un statut jardin de derrière et une reliée au salon avec un statut jardin de devant.



Tome II, pp.77-105.

Les Résidences 2000 et 2000 II (G7) accueillent un nombre important de logements (123 logements) en comparaison des autres ensembles résidentiels que nous avons sélectionnés. Ces deux résidences datées de la fin des années 70 se trouvent au Nord du parc public Jean

Verlhac de la Villeneuve de Grenoble dont elles ne sont pas physiquement séparées. L'ensemble du site est parcourable à pied. Le tracé d'ensemble propose une forme organique entre repliement et ouverture vers le parc. L'accès voiture se fait au Nord. Chaque logement possède de 1 à 4 jardins individuels de type patio, chacun avec une surface de 28m². En rez-de-chaussée, les habitants installent des jardins de devant au niveau de leur entrée individuelle. Leurs autres jardins de pleine terre ont un caractère patio derrière et sont délimités du parc par d'épaisses haies doubles de laurier vert (environ 4 mètres d'épaisseur). Certains habitants ont supprimé la haie intérieure afin d'agrandir leurs jardins. Les logements des 1^{er} et 2^e, qui partagent une même cage d'escalier parfois sécurisée par la mise en place d'un sas vitré, possèdent des terrasses disposées en gradins et en quinconce. Ces terrasses sont délimitées frontalement par des jardinières en béton de 80 cm de profondeur et de largeur qui jouent le rôle de garde-corps, et latéralement par des murs de grès d'Artois. L'ouverture visuelle et physique du logement sur ces terrasses ainsi que la gestion des vis-à-vis d'un étage à l'autre permise par leur disposition en gradins et en quinconce et par la présence des jardinières donnent à ces terrasses un caractère patio derrière. Certains logements au 2^e étage se développent en duplex. Leur étage supérieur - à la manière d'un belvédère - est composé d'une grande pièce qui s'ouvre sur deux terrasses. La forme organique de l'ensemble, le nombre important de logements et l'importante végétalisation des jardins brouillent les points de repère et immergent aussi bien le visiteur que l'habitant dans les ambiances du lieu.



Tome II, pp.37-47.

La copropriété Allée de la Colline (G3) est située au cœur du parc de la Villeneuve. Elle a été édifée dans les années 80. Il est possible de cheminer tout autour de l'ensemble résidentiel qui possède une forme géométrique en V. La copropriété abrite 20 logements qui possèdent tous un jardin de devant

et un jardin de derrière. Les rez-de-chaussée possèdent deux jardins de pleine terre. Au sud, les jardins de derrière de 75m² sont séparés du parc et les uns des autres par des haies de laurier vert de 2-3 mètres d'épaisseur. Au nord, les jardins de devant de 55m² sont séparés d'un cheminement minéral et les uns des autres - lorsqu'ils sont mitoyens - par un muret bas d'une hauteur de 50cm complété par des séparations végétales semi transparentes. Ce cheminement, l'allée de la Colline, donne accès à tous les logements de l'ensemble résidentiel et à ceux d'un autre ensemble résidentiel HLM de 8 étages. L'accès aux logements des 1^{er} et 2^e étages se fait via des escaliers extérieurs collectifs. Devant leur porte d'entrée, au nord, au 1^{er} et au 2^e étage, les habitants mettent en place des micro-jardins (3-4m²). Ces micro-jardins ne sont pas mitoyens. À l'arrière, au sud, au 2^e étage, les logements possèdent une terrasse de 25m² à ciel ouvert. Cette terrasse se développe sur deux niveaux afin de permettre aux logements du 1^{er} étage de récupérer le maximum de lumière naturelle. Les logements du 1^{er} étage ont des loggias de 25m² dont les garde-corps sont de type jardinière béton. Les loggias et les terrasses sont séparées par des murs. Nous nous sommes intéressés aux jardins situés en rez-de-chaussée et au deuxième étage. Les trois foyers du 1^{er} étage auxquels nous nous sommes adressés n'ont pas souhaité nous ouvrir leur porte.



Tome II, pp.15-21.

Les copropriétés Pompidou (G1) forment un ensemble résidentiel composé de trois copropriétés abritant au total trente-huit logements. Elles se trouvent dans le quartier de la

Capuche. La première tranche (R+1) a été construite dans les années 80 et la seconde dans les années 90. L'ensemble est accessible depuis l'espace public à travers un système de places et de ruelles piétonnes. Certains logements possèdent des jardins de devant de 20m² qui donnent sur les places. Chaque copropriété se replie en cœur d'îlot, cœur abritant la majorité des jardins qui sont des jardins de derrière de pleine terre à usage individuel. Ces jardins, d'une superficie moyenne de 80m², sont à la fois implantés en mitoyenneté et en vis-à-vis. Ils sont séparés les uns des autres par divers systèmes opacifiants (haie de troènes et de lauriers verts, claustra bois, haie en plastique, etc.). Les logements en étage possèdent des terrasses de 20m². Nous avons focalisé notre attention sur les logements en rez-de-chaussée et leurs jardins car par rapport à ceux des résidences 2000 et 2000 II ils présentent l'originalité d'être disposés en vis-à-vis, alors que les logements en étage proposent par contre des configurations en gradins similaires à celles des résidences 2000 et 2000 II.

1.2.2. Les six habitats individuels denses

Nous avons choisi d'étudier six ensembles résidentiels de type habitat individuel dense. Cinq d'entre eux sont localisés à Paris (XX^e arrondissement) et en proche banlieue parisienne, au Nord (Saint Ouen) et à l'Est (Pantin, Pré-Saint-Gervais et Bagnolet), et le sixième se trouve à Grenoble. Les quatre premiers sont des copropriétés abritant en majorité des propriétaires. Ces ensembles résidentiels situés en cœur d'îlot sont protégés physiquement et souvent visuellement de l'espace public. Un espace collectif dessert les différents jardins de devant qui donnent accès au logement. Ces ensembles résidentiels sont des réhabilitations récentes dont la vocation a pu être modifiée : ancienne usine, ancien atelier d'artistes et anciens logements ouvriers. Le quatrième ensemble résidentiel diffère des trois premiers car même s'il est en retrait de la rue, il est disposé frontalement à cette dernière et les logements y possèdent un jardin de devant et un jardin de derrière. Le cinquième ensemble résidentiel est une citée HLM récente composée de logements avec jardin patio. Un ensemble de venelles accessibles depuis l'espace public dessert les différents logements. Enfin, le sixième ensemble résidentiel est une maison en location partagée entre deux foyers. Elle se trouve en cœur d'îlot, protégée visuellement et physiquement de l'espace public.

Les cinq habitats individuels denses parisiens



Tome II, pp.137-147.

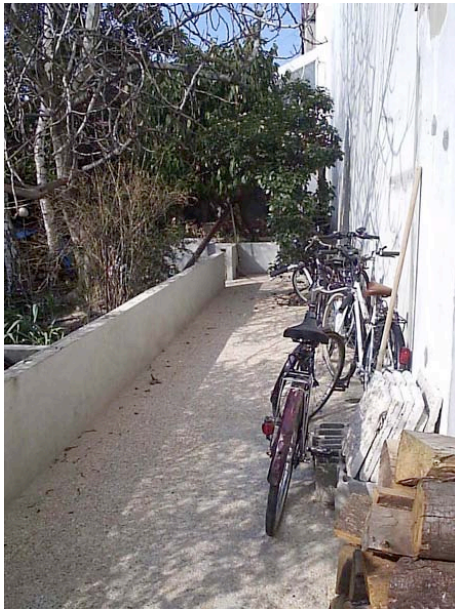
Les 8 **lofts Desgrandchamps (P3)** proviennent d'une ancienne usine à chaussures, réhabilitée en lofts disposés en bande et en vis-à-vis. Les lofts se déploient sur 3 niveaux au Sud et sur 2 niveaux au Nord. L'ensemble résidentiel est situé dans le XX^e arrondissement à Paris, près de la place de la Nation. L'accès au logement se fait par un porche collectif séparé de l'espace public par une porte métallique opaque avec digicode, via une étroite venelle collective (1,50m de largeur) elle-même séparée du porche par une porte vitrée avec digicode, puis via des jardins de devant. Ces jardins de devant de 20m² sont séparés les uns des autres et de la venelle collective par des haies de bambous semi-perméables au regard de 2m de profondeur et de plus de 6m de hauteur. Les jardins, la venelle et le porche sont pavés. Tout comme les jardins des logements ouvriers Joineaux (P1), les jardins des lofts Desgrandchamps sont peu végétalisés, même si la présence des haies de bambous séparatives donne l'impression contraire. Les espaces collectifs - le porche et la venelle - sont investis par des jeux d'enfants et par des conversations de voisinages qui se finissent souvent en apéritif improvisé entre voisins. Les jardins orientés au nord (disposés sur la bande sud) possèdent un vis-à-vis avec l'immeuble de 8 niveaux qui sépare l'ensemble résidentiel de la rue. Des différences générationnelles et socioculturelles entre les habitants de cet immeuble et les résidents des lofts Desgrandchamps provoquent régulièrement des conflits.



Tome II, pp.173-181.

Les 9 **lofts Vincent Palaric (P8)** sont situés dans une ancienne papeterie à Saint Ouen en banlieue Nord proche de Paris. L'ensemble se situe en retrait de la rue de laquelle il est séparé par une grille perméable aux regards. Entre la grille et les logements se trouve un espace collectif de parkings qui sert également d'espace de jeux pour les enfants. Il existe deux types de logements. Les 7 logements du bas - disposés en bande - sont décaissés par rapport au niveau de la rue. L'accès aux habitations se fait via un jardin de devant de

50 m² après avoir descendu un escalier individualisé (un escalier pour deux logements). Ces logements se développent sur deux niveaux (R-1 et RDC par rapport au niveau de la rue). Les 2 logements de chaque extrémité, situés au niveau supérieur (même niveau que la rue), sont atteints après avoir franchi une passerelle peu jardinée (jardin de devant de 3-4m²) qui offre une vue plongeante sur les jardins du milieu. Ils se développent sur deux niveaux (RDC et R+1 par rapport au niveau de la rue). Au niveau R+1, à l'arrière, les logements des extrémités ont de grandes terrasses de 87m² qui sont orientées vers le cimetière de Saint Ouen. Les 5 logements du milieu possèdent des terrasses sur leur toit (au niveau R+1) d'une superficie de 100m². Ces terrasses sont accessibles via des trémies. En 2002, quelques mois après l'emménagement des premiers habitants, ces terrasses ont fait l'objet d'un procès pour motif de vis-à-vis, procès engagés par les 2 lofts des extrémités, situés au niveau supérieur, contre les 5 lofts du milieu. Les 2 lofts des extrémités ont perdu le procès. Au niveau R-1, les jardins de devant orientés au sud sont séparés les uns des autres par des haies mitoyennes de plantes en pots. Les plantes et les pots ont été choisis collectivement, puis achetés, mis en place et sont entretenus par les foyers qui se trouvent de part et d'autre de la séparation. Par rapport aux lofts Desgrandchamps, les jardins et les terrasses des lofts Vincent Palaric sont très végétalisés.



Tome II, pp.149-153.

L'**atelier Jacquard/Jacquart (P6)** est un ancien atelier de vitraux réhabilité en 4 logements. Il est localisé à Pantin, en proche banlieue Est de Paris. L'ensemble est séparé de la rue par un mur et une porte opaque. Le bâtiment en forme de L se déploie sur 2 niveaux. Il a été conservé à l'identique et propose des jardins à la fois mitoyens et en vis-à-vis. En 2005, les espaces extérieurs formaient un unique jardin collectif de 200m² abritant une dizaine d'arbres et arbustes. 1

an plus tard, le jardin a été partagé à l'aplomb de chaque logement en 4 jardins de devant de pleine terre et un espace de desserte collectif minéral a été créé. Les jardins, d'une superficie de 25 à 60m², sont depuis séparés les uns des autres par des murets bas de 50cm de hauteur et non clos par des portes. En 2007, les habitants de 2 logements sur les 4 ont décidé de fermer leurs jardins de devant avec des portes opaques en fer et du grillage opacifié par de la végétation en complément des murets bas existants. Ces fermetures font environ 2m de hauteur.



Tome II, pp.129-135.

Les 12 **logements ouvriers Joineau (P1)** sont d'anciens logements ouvriers type maisons en bande et en vis-à-vis qui se développent sur 2 niveaux. Ils se trouvent au Pré-Saint-Gervais en proche banlieue Est de Paris. L'ensemble est séparé de la rue par un portail opaque avec digicode.

Un espace collectif central donne accès aux jardins de devant puis aux logements. La bande de logements qui se trouve au Nord possède des jardins de 20m² orientés au Sud. Ces jardins sont délimités par des murets bas de 50cm de hauteur. La bande de logements au Sud ne possède pas de jardins délimités. Les habitants situés dans cette bande de logements jardinent avec parcimonie les abords de leur logement en disposant des pots sur une surface d'environ 2-3m². Au Nord, un habitant a refermé son jardin en

complétant les murets bas par des claustras bois opaques de 1,50m de hauteur sans pour autant y adjoindre de porte. Toujours au Nord, un des habitants possède un jardin très légèrement en retrait de l'espace central. Ces jardins sont hors-sol et peu végétalisés.



Tome II, pp.155-171.

La cité **HLM OPHLM Jeanne Hornet (P7)** a été construite en 1998 dans un ancien parcellaire en lanière. Elle est située sur les hauteurs de Bagnolet, en proche banlieue Est de Paris. Elle est composée de 4 bandes de maisons à jardin patio de 35m² en moyenne. Ces maisons se développent sur un ou deux niveaux. La cité abrite 35 logements en location sociale. Contrairement aux 4 ensembles résidentiels précédents, la cité est accessible au piéton depuis l'espace public via un système de places et de venelles. En fonction des logements, l'accès se fait de deux manières, soit uniquement par le jardin - alors jardin de devant - soit au choix par le jardin ou par une porte sur venelle. Dans ce dernier cas, le plus souvent, les habitants condamnent l'accès par le jardin et choisissent l'accès par la porte. Le jardin devient alors de derrière. Les jardins sont séparés les uns des autres (lorsqu'ils possèdent une mitoyenneté) et des venelles par des claustras bois double face de 2m de hauteur. Ces claustras sont semi-perméables au regard jusqu'à 50cm de hauteur puis imperméables au-delà. À l'Est, les maisons donnent sur une cour collective non aménagée, appropriée par les enfants pour des jeux de ballon. Un petit espace arboré au milieu et au nord du site abrite les jeux des plus petits. Les formes des jardins observables d'un foyer à l'autre sont très variables. Certains jardins ont été transformés en espace de jeux pour les enfants, certains sont délaissés tandis que d'autres sont surinvestis de fleurs et de légumes. Chaque jardin possède un cerisier.

L'habitat individuel dense grenoblois



Tome II, pp.119-125. La **Maison partagée grenobloise (G10)** se situe en fond de parcelle dans le quartier Est de la Bajatière. Elle date de la seconde moitié du XIXe siècle et n'a été rénovée que sommairement. On y accède via une porte opaque avec digicode, un porche d'immeuble puis une venelle qui dessert d'autres maisons. La maison est partagée par deux foyers locataires - l'un du rez-de-chaussée, l'autre du premier étage - qui possèdent des entrées individuelles. Si la maison est partagée, le jardin attenant de 105m²

l'est aussi. Le logement situé au rez-de-chaussée possède un porche d'entrée d'environ 5m² qui joue le rôle de jardin de devant. Après avoir traversé tout le logement, les habitants accèdent à un jardin de derrière de plain-pied d'une surface de 25m², ce jardin est délimité du jardin associé au logement du 1^{er} étage par un figuier et un grillage sur lequel court une vigne l'été. Le logement situé au 1^{er} étage possède le reste du jardin, environ 80m²; son jardin se situe en prolongement de l'escalier qui donne accès au logement, puis il encercle le jardin de 25m². Le jardin est ainsi dissocié du logement, il s'articule à ce dernier via l'escalier qui fait partie intégrante du jardin. Ce jardin possède un caractère de devant. Il est essentiellement occupé par un tilleul de 20m de hauteur dont le houppier couvre toute la surface du jardin. Entre le porche du logement du rez-de-chaussée et l'escalier qui donne accès au logement du 1^{er} étage, se trouve un cagibi à usage collectif.

1.2.3. Les six habitats collectifs

Six habitats collectifs font partie de notre sélection d'ensembles résidentiels, tous sont situés à Grenoble. Trois d'entre eux se replient en cœur d'îlot (G2, G8, G6) tandis que les trois autres s'orientent sur rue (G4, G9, G5). Parmi les trois ensembles résidentiels qui se replient en cœur d'îlot, deux possèdent des jardins de derrière inaccessibles physiquement et visuellement depuis l'espace public (G2 et G8) tandis que le troisième possède des jardins de devant car visibles depuis deux rues qui encadrent l'immeuble et

depuis les copropriétés qui font partie du même îlot (G6). Le premier ensemble résidentiel abrite des jardins collectifs de pleine terre (G2) ; le deuxième propose des terrasses et des balcons (G8) ; le troisième ensemble résidentiel possède des terrasses et des loggias (G6). Parmi les trois ensembles résidentiels qui s'orientent sur rue, le premier - situé Avenue la Bruyère face à la ligne de tramway A - propose des jardins de devant en rez-de-chaussée composés d'une loggia ou d'une véranda et d'un espace gagné sur l'espace public (G4) ; ces jardins sont accessibles aussi bien physiquement que visuellement depuis l'espace public. Les jardins des deux autres ensembles résidentiels sont accessibles visuellement depuis la rue (G9 et G5) ; le premier expose ses balcons sur l'intersection du Boulevard Gambetta et du Cours Berriat (G9), tandis que les vérandas du deuxième s'exhibent sur l'Avenue Jean Perrot (G5). Ce sixième ensemble résidentiel propose outre ses vérandas jouant le rôle de jardin de devant, des loggias à l'arrière jouant le rôle de jardin de derrière. Ces six ensembles résidentiels de type habitat collectif abritent des propriétaires, des locataires du marché privé et des locataires sociaux.

Les trois habitats collectifs repliés en cœur d'îlot



Tome II, pp.23-35.

Les **logements ouvriers d'Alembert (G2)** sont des logements ouvriers collectifs du début du XX^e siècle situés dans un ancien faubourg, le quartier Saint Bruno. Ils forment un ensemble résidentiel de neuf copropriétés ou neuf immeubles qui présentent un front bâti sur rue de trois ou quatre niveaux. On trouve six immeubles à l'Ouest et trois immeubles à l'Est. Ces neuf immeubles abritent 61 logements. Chacun des immeubles possède en cœur d'îlot un jardin de pleine terre d'environ 150m² à usage collectif. L'accès au jardin se fait via un digicode, la cage d'escalier puis une porte fermant à clef. Excepté un des immeubles qui accède au jardin via un digicode puis un porche. Les différents jardins sont disposés en mitoyenneté et en vis-à-vis, séparés les uns des autres par des murs de pierre de 2,50m de hauteur. Les logements situés en rez-de-chaussée ne possèdent généralement pas d'accès de plain-

pied au jardin, sauf pour deux immeubles. Dans cet ensemble résidentiel, nous avons étudié cinq copropriétés ; dans la première, les habitants se partagent le jardin ; dans deux autres, certains habitants se le disputent et enfin dans les deux dernières, les habitants l'ignorent car ils ne sont pas, prétendument, autorisés à l'utiliser. Les habitants sont en majorité locataires ; cependant une des cinq copropriétés abrite locataires et propriétaires à parts égales. Les jardins sont plantés d'arbres et d'arbustes.



Tome II, pp.107-111.

La **Copropriété Guétal** (G8) - situé dans un tissu haussmannien, en centre ville rue de Bonne, près de la place Victor Hugo - est un immeuble de 8 étages daté des années 70. L'immeuble propose côté cour, au sud, balcons et terrasses de 10m² en moyenne. Le cœur d'îlot n'est pas accessible ni visible depuis la rue. Les jardins sont des jardins de derrière. Les habitants sont en majorité des locataires et en particulier des étudiants. L'immeuble abrite 20 logements. Les balcons et

les terrasses sont pour moitié délaissés pour moitié investis de plantes en pots.



Tome II, pp.67-75.

L'**HLM OPALE Zac Perreto** (G6) est un immeuble récent de six étages géré par un bailleur social (Office Public d'Aménagement Logement Espace de Grenoble). Il est localisé dans un tissu daté des années 50-60, dans le quartier de la Capuche à proximité de l'Avenue Marcellin

Berthelot où circule le tramway ligne A. L'entrée de l'immeuble est située au Nord. En cœur d'îlot, au Sud, les rez-de-chaussée et les derniers étages possèdent des terrasses d'environ 25m², tandis qu'en étages, les logements possèdent des loggias de 6m². Au centre du bâtiment, un « échafaudage » métallique accueille des plantes en pots en prolongement des garde-corps des loggias. À l'origine, les pots en matière plastique

contenaient des bambous ; une grande partie des bambous étant morts, chaque habitant a choisi - sur sa portion d'échafaudage - de planter dans ses pots les essences qui lui plaisaient. Si le bâtiment est tourné vers le cœur de l'îlot, sa façade sud est visible depuis les deux rues qui encadrent l'îlot à l'Est et à l'Ouest (rues Marcel Peretto et Nestor Bordier) et elle s'expose également aux copropriétés alentour qui font partie du même îlot. Même s'ils se situent à l'arrière des logements, les jardins ont un rôle de représentation et sont ainsi des jardins de devant.

Les trois habitats collectifs orientés sur rue



Tome II, pp.49-57. La **Copropriété La Bruyère (G4)** datée des années 70 est un immeuble de 12 étages proposant en rez-de-chaussée des logements avec accès individualisé (un accès pour deux logements mitoyens) donnant sur l'avenue la Bruyère face à la ligne de tramway A. Cette copropriété se trouve à

proximité du quartier de la Villeneuve. Cet accès se fait via une allée piétonne, puis un escalier ; un portail permet ensuite d'accéder à la loggia ou à la véranda de 7m² d'usage individuel qui se situe en prolongement du logement. L'accès individualisé et la loggia ou la véranda jouent ainsi le rôle de jardin de devant. Des aménagements végétalisés (entretenus par la ville), une allée piétonne, un parking bordent ces jardins ouverts sur l'espace public. Les habitants jardinent - en dehors de leur jardin qui devrait se limiter à la loggia ou à la véranda - les aménagements végétalisés de la ville, les limites de l'allée piétonne et l'escalier. Les jardiniers occupent en moyenne, espace privé et espace gagné sur l'espace public additionnés, une surface de 20m². En étages, les logements possèdent des loggias ou des vérandas de 7m² identiques à celles du rez-de-chaussée. Nous avons focalisé notre attention sur ces logements en rez-de-chaussée avec jardin en partie gagné sur l'espace public²⁵⁵. Leur investissement jardinier dépend du statut des résidents (propriétaire ou locataire) ; les habitants sont en majorité propriétaires.

²⁵⁵ Nous avons interviewé quelques habitants en étages. Ce matériau qui s'est révélé peu intéressant n'a pas fait l'objet d'analyses.



Tome II, pp.113-117. La **Copropriété des bons enfants (G9)** est un immeuble de type haussmannien daté du début XX^e. Il propose quatre étages (dont rez-de-chaussée) et est situé en centre ville à l'intersection de deux rues passantes (piétons+véhicules), le Boulevard Gambetta et le Cours Berriat. L'immeuble abrite 1 logement par étage et 1 commerce en rez-de-chaussée. À l'angle du bâtiment, à l'Est, chaque logement possède un minuscule balcon de moins de trois mètres carrés et malgré leur taille, ces balcons sont investis de plantes en pots. Ils sont exposés visuellement à la

rue et aux immeubles alentours et possèdent ainsi un caractère de jardins de devant. Tous les logements sont en location.



Tome II, pp.59-65.

La **Copropriété l'Orangerie (G5)** est un immeuble récent de sept étages qui abrite trente-six logements et des commerces en rez-de-chaussée. Il est situé dans le quartier de la Bajatière, un quartier similaire à celui de la Capuche (terrain G6). L'immeuble s'ouvre à l'Ouest sur l'avenue Jean

Perrot et à l'Est sur un cœur d'îlot et une petite rue peu passante. Les logements sont traversants. Ils se prolongent à l'Ouest par une véranda séparée de l'avenue par un petit square entretenu par la ville, et à l'Est par une loggia qui donne sur la toiture végétalisée des garages (niveau R+1). Cette toiture végétalisée est un espace collectif inaccessible. Chaque logement possède ainsi un jardin de devant à l'Ouest et un jardin de derrière à l'Est. Le cœur de l'îlot n'est pas accessible depuis l'espace public, mais il est visible depuis les rues qui encadrent l'immeuble au nord et au sud. Les habitants sont en majorité propriétaires. Les vérandas et les loggias sont investies de plantes en pots de manière générale et d'autant plus lorsque les habitants sont propriétaires.

1.3. Choix et présentation des foyers enquêtés et de leurs jardins

1.3.1. Dynamique de sélection des foyers enquêtés et de leur(s) jardin(s)

Au sein de chaque ensemble résidentiel, nous avons sélectionné les jardins selon une triple dynamique en visant toujours le même objectif : accéder à une diversité de manières de faire, d'éprouver et d'habiter son jardin et d'y cohabiter.

Premièrement, des observations sur site ont soulevé pour certains jardins des questionnements. Pourquoi ce jardin est-il « délaissé » ? Pourquoi cet autre est-il si structuré ? Pourquoi celui-là est-il ceinturé d'une imposante barrière végétale ? Pourquoi celui-ci semble-t-il si intimiste ? Ainsi, il s'est agi de repérer, depuis l'extérieur du jardin, des degrés d'entretien du jardin, des manières de le composer et des dispositifs jardinés potentiellement donneurs d'ambiances. Ces dispositifs prennent la forme de barrières et délimitations végétales, de velums et murs végétalisés, de contentions et dissipations végétales et d'ornementations (mobilier, pots, moulins à vent, cabanes, jeux pour enfants...). En d'autres termes, il s'est agi de choisir des jardins proposant depuis l'extérieur (depuis l'espace public ou depuis les espaces collectifs si l'ensemble résidentiel n'est pas clos) des traces d'usages et d'ambiances surprenantes, intrigantes.

Deuxièmement, de la même manière que la constitution d'un réseau d'experts s'est avérée fructueuse pour trouver des ensembles résidentiels à étudier, le recours au réseau de voisinage a été un moyen efficace pour accéder rapidement à différents jardins et pour comprendre les relations de voisinage que les jardins sous-tendent. Suite aux premiers entretiens réalisés, nous avons choisi certains jardins en fonction des indications et recommandations données par les interviewés. Les habitants nous ont rapidement désigné leurs voisins en fonction de leur habileté à jardiner, de leur manière de jardiner et de leurs créations jardinières. Il y a les « jardiniers exemplaires », les « mauvais élèves », « ceux qui ne cherchent même pas à apprendre », les « écolos », ceux qui sont « un peu trop comme il faut », « le magicien du végétal qui canalise un rosier grimpant entre 2 garages et qui l'entrelace dans les arbres alentour »²⁵⁶... Et plus

²⁵⁶ Extraits d'entretiens réalisés avec les habitants.

que de nous les désigner, les habitants nous ont souvent introduits auprès de leurs voisins s'ils entretenaient avec eux des relations amicales²⁵⁷.

Troisièmement, pour chaque ensemble résidentiel (ou portion d'ensemble résidentiel sur laquelle est focalisée l'enquête), nous avons choisi les jardins et un nombre de jardins afin de constituer un échantillon représentatif des jardins de l'ensemble résidentiel en question. Pour un même ensemble résidentiel, nous avons ainsi sélectionné une diversité d'implantations de jardins, une diversité de statut de jardins et une diversité typologique de jardins. Un type de jardin peut être défini par sa surface, son sol, son altitude, les contenants qu'il propose, son exposition. Ce quatrième critère de choix repose sur l'hypothèse selon laquelle un habitant ne jardinerait pas de la même manière en hauteur et au sol, en pleine terre et hors-sol, à l'ombre et au soleil, etc. Néanmoins, s'il ne jardine pas de la même manière en fonction des types de jardin, configure-t-il de la même manière ?

Autant que faire se peut, nous avons choisi les jardins en fonction des caractéristiques sociales de leurs habitants (sexe, composition du foyer, âge, profession, type de jardinier, statut foncier et type de logement) afin de composer un ensemble d'interviewés représentatif des habitants de l'ensemble résidentiel²⁵⁸.

Notons que pour les ensembles résidentiels inaccessibles depuis l'espace public (G2, G5, G6, P1, P3 et P8) ou lorsque les habitants choisis n'étaient pas chez eux lors de nos visites, nous avons souvent eu recours - dans un premier temps - à des cooptations épistolaires et téléphoniques. Elles se sont souvent révélées fructueuses²⁵⁹.

1.3.2. Présentation synthétique des foyers interviewés et de leurs jardins

En définitive, parmi les 15 ensembles résidentiels sélectionnés, nous avons choisi de nous intéresser à 60 foyers et d'étudier 53 jardins.

Nous décrivons de manière synthétique dans les lignes qui suivent ces 60 foyers interviewés parmi lesquels nous pouvons distinguer (en signalant entre parenthèses les membres du foyer que nous avons rencontrés) :

²⁵⁷ Il est à noter que sans avoir été introduit par leurs voisins, certains habitants auraient certainement refusé de nous recevoir.

²⁵⁸ Dans le cas des ensembles résidentiels G1, G3, G4, G5 abritant en majorité des propriétaires et en minorité – mais significative – des locataires (les deux possédant des espaces jardinables équivalents), ces derniers refusaient de nous recevoir prétextant qu'ils n'envisageaient pas de faire d'aménagements étant donné leur statut de locataire.

²⁵⁹ Sauf pour l'ensemble résidentiel G2 où nous avons dû coopter les habitants dans la rue devant la porte de leur immeuble. Notons que l'étude complémentaire de G2 s'est avérée indispensable. Les jardins sont certes difficiles d'accès (en cœur d'ilot et pour 3 des 4 copropriétés protégées derrière une porte close) mais leurs habitants le sont d'autant plus étant donné le statut collectif du jardin dissocié des appartements. L'étude de ce terrain a nécessité un temps de cooptation des habitants particulièrement long pour des temps d'entretien souvent très courts.

1) Composition du foyer

14 couples sans enfant (10 femmes, 2 hommes et 2 couples rencontrés) ;

18 couples avec enfants (6 femmes, 3 hommes et 9 couples rencontrés) ;

16 couples retraités (3 femmes, 6 hommes et 7 couples rencontrés) ;

6 célibataires (6 femmes rencontrées) ;

1 célibataire retraité (1 homme rencontré) ;

2 célibataires avec enfant (2 femmes rencontrées) ;

3 veuves (3 femmes rencontrées).

2) Sexe des personnes interviewées

Sur les 60 foyers interviewés, nous avons rencontré 30 femmes, 12 hommes et 18 couples.

3) Statut foncier des personnes interviewées

38 des foyers que nous avons interviewés sont propriétaires de leur logement et 22 sont locataires (dont 10 locataires sociaux).

4) Type de jardiniers interviewés

19 foyers jardinent en couple, 25 femmes jardinent seules, 5 hommes jardinent seuls et 11 foyers ne jardinent pas.

Parmi les 49 foyers qui jardinent, nous pouvons distinguer 20 foyers expérimentés en jardinage et 29 novices. 15 foyers jardinent occasionnellement et 34 jardinent de manière assidue c'est-à-dire plusieurs fois par semaine, voire parfois tous les jours.

5) Rapport du jardin au sol et à la terre

22 foyers habitent en étages et 38 habitent en rez-de-chaussée.

28 foyers interviewés possèdent un ou des jardins hors-sol (rassemblant tous les foyers qui habitent en étage et 6 foyers habitant en rez-de-chaussée) et 32 possèdent un ou des jardins de pleine terre (tous habitant en rez-de-chaussée).

Sur les 53 jardins étudiés, 6 d'entre eux sont collectifs donc partagés par plusieurs foyers (jardin n°3, 4, 5, 6, 7 et 9) tandis que les 47 autres sont liés à un foyer unique. Sur les 53 jardins étudiés, 20 sont des jardins multiples, ce qui fait que le nombre total de jardins étudiés est en réalité de 83.

53 jardins étudiés		
6 partagées entre plusieurs foyers	47 associées à un seul foyer	
6 Jardins collectifs (G2)	27 jardins simples (G1, G4, G6, G7, G8, G9, G10, P1, P3, P6, P7, P8)	20 jardins multiples (G1, G3, G5, G7, P8)
n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°9	n°2, n°13, n°14, n°17, n°18, n°19, n°23, n°33, n°34, n°35, n°36, n°37, n°38, n°39, n°40, n°41, n°42, n°43, n°44, n°45, n°46, n°47, n°48, n°49, n°50, n°51, n°52	n°1, n°8, n°9, n°10, n°11, n°15, n°16, n°20, n°21, n°22, n°24, n°25, n°26, n°27, n°28, n°29, n°30, n°31, n°32, n°53

2. Méthodes d'enquête mises en œuvre in situ, autour des jardins et dans les jardins

2.1. Une nécessaire familiarisation

L'objet d'étude, les abords jardinés du logement, fait partie de la sphère du privé ; sur le terrain, nous nous sommes rapidement rendu compte que ces abords jardinés étaient difficilement atteignables mais surtout difficilement praticables pour celui qui observe. L'observation flottante²⁶⁰ n'a ainsi pas pu y être menée car l'anonymat y était impossible. Étrangers au lieu, nous y étions très vite repérés ; étant donné que notre présence n'était pas légitimée (par une invitation), nous étions obligé de quitter rapidement les lieux à cause d'un sentiment de malaise ou sur la demande des habitants. Afin de dépasser les difficultés posées par notre statut d'étranger, nous avons opté pour une familiarisation avec les lieux, avec les habitants et avec l'objet d'étude en lui-même en pratiquant régulièrement les lieux, voire même en s'y investissant. Cette familiarisation était d'autant plus nécessaire qu'une approche *in situ* du jardin et des abords de l'habitat nécessite un développement de l'enquête sur le long terme afin d'appréhender les temporalités propres au jardinage et à l'habiter ; cette familiarisation a été conduite tout au long de l'enquête. La familiarisation requiert la conscience qu'à travers elle en même temps que nous nous impliquons dans le phénomène que nous observons, nous modifions l'objet observé. Il s'agissait ainsi, certes de nous immerger dans les lieux, mais aussi de conserver une attitude distante nécessaire à la recherche. Afin de mener à bien ce processus de familiarisation nous avons croisé plusieurs méthodes d'enquête : des méthodes de recueil de la parole habitante et des méthodes d'observations distantes et participantes. Nous avons déployé ces méthodes conjointement et sur des temps d'enquêtes relativement courts : en tant qu'étranger au lieu, il ne s'agissait pas d'y « prendre racine ». Ces temps d'enquêtes ont été répétés au fil des saisons et au fil des années. Le croisement de ces méthodes d'enquête a permis de saisir les ambiances perçues et conçues au fil du temps à partir du jardin « aux trois personnes : je, tu, il »²⁶¹. Le « je » correspond à notre ressenti lors des périodes

²⁶⁰ L'observation flottante est définie comme suit par Anne Raulin : « méthode rendue possible par le caractère ouvert de l'espace public urbain, qui permet d'enquêter dans l'anonymat en effectuant des observations (visuelles, sonores...) au gré des évolutions sur le terrain ». **Raulin, Anne** (2001). *Anthropologie urbaine*. Armand Colin, p.177. La méthode a été mise au point par Colette Pétonnet à l'occasion de son travail sur le cimetière du Père Lachaise. **Pétonnet, Colette** (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'homme*, volume 22, n°4. pp.37-47 En ligne sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1982_num_22_4_368323 (consulté le 28 mars 2010)

²⁶¹ **Thibaud, Jean-Paul** (2008). « La marche aux trois personnes ». *Urbanisme*. Numéro n°359 spécial « Marche », pp.63-66.

d'observation et à notre expérience personnelle du jardin. Le « tu » fait référence à l'habitant lors de nos temps d'échange. Le « il » renvoie à l'habitant vu depuis une situation d'observation. En parlant du jardin aux « je, tu, il », nous soutenons la thèse défendue par Jean-Paul Thibaud selon laquelle l'ambiance (du jardin) est une expérience partageable²⁶². Enfin, l'accessibilité physique et visuelle depuis l'espace public des ensembles résidentiels étudiés étant très variable de l'un à l'autre, il a été nécessaire d'adapter les méthodes aux contraintes et à l'originalité de chacun des lieux étudiés. Nous faisons notamment état de ces adaptations dans les deux parties suivantes dans lesquelles nous présentons : 1) les méthodes de recueil de la parole habitante, méthodes de type psychosociologique et 2) les méthodes d'observations, méthodes de type ethnographique.

2.2. Recueil de la parole habitante

2.2.1. Méthodes et techniques de recueil de la parole habitante

Les habitants ont parfois eu des difficultés pour verbaliser leur quotidien. Bon nombre d'entre eux ont démarré l'entrevue de la sorte : « Qu'est-ce que vous voulez que je vous raconte sur mon balcon ? Il n'y a pas grand-chose à en dire... ». Ainsi, au cours d'une même rencontre, nous avons recueilli la parole des habitants à partir de 3 techniques d'enquête successives qui reposent à la fois sur la méthode de l'entretien semi directif²⁶³ et sur des méthodes projectives. Ces dernières consistent à utiliser un support de discussion indirect et ludique en vue de donner de la liberté à la parole et de réactiver des souvenirs. Si la manière de guider le protocole des méthodes projectives est voisine de celle employée par les psychologues²⁶⁴, les enjeux que nous faisons porter à ces méthodes sont très différents : c'est moins la projection que l'habitant fait de lui-même

²⁶² « L'ambiance est une expérience partageable dans la mesure où elle n'exprime pas seulement une manière d'être dans un milieu mais plus fondamentalement une manière d'être ensemble » **Thibaud, Jean-Paul** (2007). *Variations d'ambiances*. Action Concertée Incitative. Terrains, Techniques, Théories. Travail interdisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales. Fonds national de la science. Ministère chargé de la recherche. Contrat n°04328. Grenoble : Rapport de recherche CRESSON. p.15

²⁶³ Le choix de l'entretien semi-directif relève des mêmes considérations que celles exposées par Henri Lefebvre dans la préface de l'ouvrage pionnier *l'habitat pavillonnaire*. Lefebvre défend l'idée selon laquelle l'habiter relève d'un double système : « sensible et verbal, objectal et sémantique » qui ne peut être capté que par l'entretien non directif. **Lefebvre, Henri** (2001, 1966). Préface. In *Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Dezès et Antoine Haumont. L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan, pp.7-23

²⁶⁴ Le vocable « méthodes projectives » est emprunté au domaine de la psychologie. Il y fait référence aux tests de personnalité (test d'association de mots de Jung, test de Rorschach et le T.A.T. -*thematic apperception test*- de Murray) qui visent à explorer « l'intérieur » d'un patient en observant ce qu'il perçoit à l'extérieur. Les supports de projection sont volontairement flous ou ambigus afin que l'individu se projette lui-même dans la description qu'il fait de l'objet. La psychologue Clare Cooper Marcus a longuement pratiqué la méthode projective du « jeu de rôle » où l'habitant joue le rôle de sa maison ou de son jardin afin de révéler les liens émotionnels qui l'unissent à son lieu de vie. **Marcus, Clare Cooper** (2006). *Habitat et nature, du pragmatique au spirituel*. Infolio, 445p.

à travers le support que la richesse descriptive réactivée par le support qui nous intéresse. Ces trois techniques d'enquête sont : la visite commentée, les images sensorielles et les scénarii de transformation.

La **visite commentée** est une technique adaptée du parcours commenté, technique développée au sein du laboratoire Cresson et qui met en tension la perception, le mouvement et la verbalisation.²⁶⁵ La visite commentée du jardin a consisté à demander à un habitant de nous faire visiter son jardin en décrivant les essences végétales plantées, le dessin du jardin, son évolution au cours des saisons et au cours des années. À la différence du parcours commenté, la visite commentée n'a pas de parcours prédéfini : l'enquêté est libre de présenter son jardin comme il le souhaite. Lors de ces visites commentées, l'enquêteur a pris des photographies et a consigné sur un croquis l'emplacement des différentes plantes citées par l'enquêté. Cette technique s'est avérée bien adaptée à la petite échelle de nos jardins. Elle nous a permis – dans le temps de la rencontre- de faire un relevé horticole et paysager du jardin.



Une jardinière en train de nous faire visiter son jardin

La visite commentée est en adéquation avec la manière dont les habitants expérimentent leur jardin au quotidien en les inspectant minutieusement, en les survolant, en les

²⁶⁵ « La méthode des parcours commentés a pour objectif d'obtenir des comptes-rendus de perception en mouvement. Trois activités sont sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire » **Thibaud, Jean-Paul** (2001). La méthode des parcours commentés. In Jean-Paul Thibaud et Michèle Grosjean. *L'espace urbain en méthodes*. Editions Parenthèses, p. 82

ignorant. Elle révèle ainsi les liens affectifs et temporels que le jardinier entretient avec son jardin à travers sa capacité d'en faire un récit. Certains jardiniers « butinent » ; jardiniers irréguliers, ils n'ont pas de vision globale des évolutions de leur jardin. D'autres composent de véritables projets dont ils gardent les traces (plans, photographies, carnet de jardinage). Les jardiniers novices peuvent aussi bien être complètement détachés de leur jardin qu'avoir une connaissance très précise des plantes qui le composent et de leurs évolutions au fil des saisons. Cette inspection du jardin met certes en jeu la vue mais aussi les sens du toucher et de l'odorat. Selon Karel Capek, « le jardinier a toujours les fesses en l'air »²⁶⁶. Quoi de plus naturel que de lui faire parler de son jardin dans cette posture pour lui faire revivre les perceptions qu'il en a au quotidien ? La méthode, à travers l'inspection sensible du jardin qu'elle suscite, a été un bon embrayeur pour faire parler l'habitant des émotions et sensations ressenties au jardin. Selon Catherine Laroze, « Sentir le jardin, c'est l'appréhender à « l'horizontale » (...) La verticalisation de l'homme est pour Freud à l'origine de la « dépréciation des perceptions olfactives » et de la prépondérance des perceptions visuelles inhérentes au processus de civilisation »²⁶⁷.

Alors que la technique de la visite commentée a été prolifique avec tous les habitants, les deux autres techniques ont donné des résultats variables.

L'utilisation de 3 techniques différentes s'inscrit dans les principes de la triangulation méthodologique qui vise à multiplier les techniques pour compenser le biais inhérent à chacune d'entre elles et pour obtenir une richesse de données, richesse garante des résultats de la recherche²⁶⁸.

Les « images sensorielles » s'incarnent dans un exercice de remémoration déconnectée de la perception *in situ* du jardin. Cette technique a consisté à demander à l'habitant de décrire son jardin à chaque saison à l'aide d'une couleur, d'une odeur, d'un son et d'une forme (cf. illustration page suivante *Les images sensorielles du jardin de Françoise*,

²⁶⁶ Capek, Karel (2000, 1929). *L'année du jardinier*. Editions 10/18, Havas Poche, 153p.

²⁶⁷ Laroze, Catherine (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, p.53

²⁶⁸ Savoie-Zajc, Lorraine (1996). Technique de validation par triangulation. In *Alex Mucchielli (Ed.) Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Collin p.261.

Norman Denzin définit 4 types de triangulation : la triangulation des données qui proposent d'utiliser différentes sources de données, la triangulation des chercheurs qui consiste à engager plusieurs chercheurs pour collecter et analyser les données, la triangulation théorique qui consiste à se référer à différentes théories pour analyser les données et la triangulation méthodologique qui utilise de façon combinée différentes méthodes.

Denzin, Norman K. (2009, 1970). *The Research Act. A Theoretical Introduction to Sociological Methods*. Chicago Aldine Transaction, 379p.

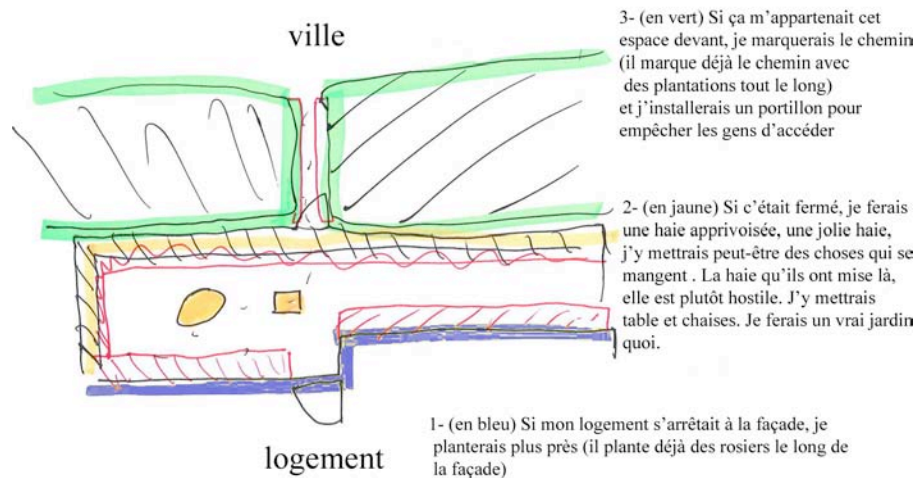
n°14, G4/Extraits d'entretiens). Cette technique fait appel à la mémoire sensible. L'habitant était libre de commencer l'énumération par la saison de son choix et il lui était conseillé de fermer les yeux. Certains habitants ont eu du mal à dépasser la simple énumération tandis que d'autres nous ont livré de véritables « tableaux » sensoriels de leur jardin.

<p>Le jardin au PRINTEMPS</p>	<p>Couleur : Ce serait le vert anis, la couleur du gazon tout jeune, un vert criard, comme le vert des jeunes feuilles, un vert presque fluo. Odeur : Une odeur d'herbe, on vient tout juste de tondre le gazon. Une odeur de terre qu'on a grattée. Une odeur d'herbe qui pousse. Son : Le printemps c'est les oiseaux Forme : Une enveloppe de vert avec des touches de couleurs.</p>
<p>Le jardin en ETE</p>	<p>Couleur : L'été, c'est plutôt jaune pâle. Odeur : Une odeur de poussière. Son : L'été c'est les gens qui rentrent tard. Forme : Le soleil qui m'éblouit, une sensation de chaleur. J'aime bien lire sur ma terrasse à l'abri des regards et enveloppée par la chaleur.</p>
<p>Le jardin en AUTOMNE</p>	<p>Couleur : Des couleurs profondes, plus chaudes, du marron au pourpre. C'est à cause des chrysanthèmes et puis de certaines feuilles d'arbres, les fruits aussi qui prennent des couleurs un peu prunes (...) C'est surtout dû à ce qui entoure le jardin, pas trop au jardin. Odeur : L'odeur de l'automne c'est un peu comme au printemps mais avec une odeur de moisi en plus. Son : Le bruit du vent et des feuilles qui crissent. Forme : Des touches de couleur comme le printemps mais pas comme des petits boutons, des touches de couleurs plutôt longues comme les feuilles des arbres.</p>
<p>Le jardin en HIVER</p>	<p>Couleur : C'est le contraste blanc et noir. Les épisodes de neige, quand on aperçoit juste le tronc tout noir. Odeur : L'hiver, il n'y a pas d'odeur. Son : L'hiver c'est le silence, le silence de la neige qui étouffe la ville. Je me rappelle avoir fait du ski de fond avenue la Bruyère. La neige, ça change complètement le paysage, ça apporte une douceur, on a l'impression que ça chuchote. Forme : Sans la neige, l'hiver c'est mort. En hiver, le jardin disparaît et je redeviens plus urbaine, je vais au ciné, je vais chez mes amis, je m'enferme chez moi (...) Par contre dès que le printemps arrive, on ressent à nouveau le besoin du jardin, le besoin de sentir le jardin.</p>

Les images sensorielles du jardin de Françoise, n°14, G4/ Extraits d'entretiens

Les « scénarii de transformation » prennent quant à eux la forme d'un exercice de projection. Il s'est agi de demander à l'habitant d'imaginer différents scénarii de transformation du jardin et de les dessiner. L'habitant était libre de choisir les scénarii, il pouvait être guidé par l'enquêteur s'il le souhaitait. En faisant varier la taille du jardin, l'emplacement et la composition de ses limites et les articulations du jardin au logement, l'habitant imaginait quel jardin il pourrait mettre en place par rapport à celui qu'il avait actuellement. Cette méthode s'est révélée infructueuse auprès des jardiniers se contentant de jardiner dans les limites de leur jardin. Par contre, pour ceux dépassant ces limites ou jardinant jusqu'à l'étouffement, jusqu'à faire craquer les limites de leur

jardin, cette méthode a permis de révéler les rêves que les habitants font porter à leur jardin et les contraintes contre lesquelles ils luttent au quotidien via ces derniers²⁶⁹



Les scénarii du jardin de Michel, n°12, G4 / Dessin et extraits d'entretiens

2.2.2. Rencontres avec les habitants

Sur rendez-vous ou sur le vif, nous avons réalisé avec les habitants des entretiens semi-directifs au sein du jardin ou à proximité de celui-ci afin de l'utiliser comme support de discussion. Nous avons toujours pris le soin d'éviter le simple jeu des questions-réponses afin de laisser le maximum de place au récit habitant. Nous avons démarré à chaque fois l'entretien par la visite commentée du jardin.



Deuxième rencontre avec Yvette, n°48, P7

²⁶⁹ Cette méthode s'est révélée fructueuse pour 11 foyers : G2H5, G4H19, G4H20, G4H21, G7H27, G7H30, G7H32, G8H40, G9H41, P7H52, P7H53.

Pour toutes les premières rencontres avec les habitants, nous avons structuré l'entretien autour de 4 grandes thématiques : 1) le parcours résidentiel et jardinier de l'habitant, 2) les transformations saisonnières et annuelles du jardin, 3) les relations sociales liées aux jardins, et 4) les émotions et sensations ressenties au jardin (cf. Grille des entretiens semi directifs p.108). Ces 4 temps n'étaient pas strictement chronologiques. Leur enchaînement était fonction de la tournure de chaque entretien. La technique de la visite commentée a été mise en œuvre autour des thématiques n°1 ou n°2. Celle des images sensorielles a été utilisée après avoir exploré la thématique n°2 et celle des scénarii de transformation a été employée à la fin de la thématique n°3 ou à la fin de l'entretien juste avant de le clore. À la fin d'un premier rendez-vous, nous avons proposé à l'habitant de venir lui rendre visite régulièrement.

Les rendez-vous ont ainsi été répétés au fil des saisons, au fil des années afin de saisir les évolutions des jardins et de leurs jardiniers (Cf. 2.4. Temporalités de l'enquête, calendrier des entretiens et des observations p.111). Lors d'un second ou d'un troisième entretien, il était demandé à l'habitant de réitérer l'exercice de la visite commentée. L'entretien s'est déroulé autour de cette visite avec des questions complémentaires mais sans trame définie. En fonction des disponibilités des habitants, les entretiens ont pu être réalisés avec différents membres du foyer. Afin d'entretenir une relation familière avec les habitants, en remerciement du temps qu'ils nous avaient accordé, à chaque nouvelle visite nous leur avons offert une photo de leur jardin ou un sachet de graines ou un conseil jardinier ou un « coup de main » jardinier... Il s'est agi de ne jamais forcer la familiarité mais d'être toujours à l'écoute des attentes des habitants.

Sachant que notre objet d'étude est intimement lié au temps et aux saisons, il nous a fallu synchroniser le temps de la recherche avec le temps du jardin, en privilégiant les temps d'enquête lors des périodes a priori les plus riches en « traces » végétales et en « traces » d'usages. Au départ, nous supposions que les périodes printanières et estivales pouvaient être les plus riches. Au fil des enquêtes, un certain nombre d'habitants nous répétaient inlassablement : « vous ne venez pas au bon moment, il faut revenir au printemps », « vous n'avez pas de chance, c'est un jardin d'été », « la plus belle saison c'est indéniablement l'automne », « il fallait venir hier matin, la lumière était parfaite ». Nous avons ainsi découvert au fil de l'enquête qu'aucune saison n'est propice à l'étude du jardin ou plutôt que toutes le sont. Nous avons choisi d'enquêter à

toutes les saisons et de réaliser auprès des habitants grenoblois²⁷⁰ des enquêtes lors de journées « climatiquement exceptionnelles » (jour de neige, jour venteux, jour pluvieux, jour de canicule), dans le dessein de saisir la diversité du jardin.

Les 109 entretiens réalisés auprès des 60 foyers grenoblois et parisiens ont été systématiquement et intégralement enregistrés²⁷¹.

²⁷⁰ Pour des raisons évidentes de commodité sachant que notre lieu de résidence se trouve à Grenoble.

²⁷¹ Seuls trois habitants ont refusé de se faire enregistrer. Nous avons pris des notes lors de ces 3 entretiens et nous avons reconstitué ces rencontres sous forme de récit.

Grille des entretiens semi directifs

Les questions indiquées au sein de chaque temps de l'entretien le sont à titre indicatif. Il convient lors de l'entretien de laisser le plus possible de place au récit habitant.

THEMATIQUE 1 : PARCOURS JARDINIER

Est-ce que vous avez l'habitude de jardiner ? À quelle fréquence jardinez-vous ? Avez-vous un espace pour jardiner dans vos précédents logements ? Avez-vous un jardin quand vous étiez enfant ? Jardinez-vous ailleurs qu'ici (résidence secondaire, jardin d'un proche, jardin familial, etc.) ? Quelles sont vos références de jardinage (livres, revues, Internet, télévision, transmission orale, etc.) ?

THEMATIQUE 2 : TRANSFORMATIONS SAISONNIERES ET ANNUELLES DU JARDIN

Visite commentée du jardin (technique projective n°1)

Pourriez-vous me faire visiter votre jardin ? Pourriez-vous me décrire les différentes plantes ? Porter attention aux types biologiques des plantes énoncées et poser en conséquence des questions sur les temporalités du jardin.

Pourriez-vous m'expliquer comment vous l'avez créé, ce que vous envisagez d'y modifier ? Me décrire les changements successifs que vous y avez apportés ? Comment ce jardin évolue-t-il au fil des saisons et des années ?

Qu'est-ce que vous avez l'habitude de faire dans ce jardin ? Comment l'utilisez-vous au quotidien ?

Pour vous qu'est-ce que représente votre jardin ? Qu'est-ce que représentent vos plantes pour vous ? À quoi servent-elles ? Questions ouvertes à poser lorsque l'on se trouve dans le jardin, si on obtient peu de réponse à ce stade, essayer de les reposer à la fin de l'entretien.

À ce stade de l'entretien, il est possible de s'asseoir dans le jardin ou de rentrer dans le logement (essayer de rester à proximité du jardin).

Quelles sont les périodes privilégiées pour profiter de votre jardin, qu'est-ce que vous faites à chaque période ?

Comment le jardin se transforme-t-il la nuit ? Est-ce que vous l'occupez la nuit ?

Est-ce que vous pourriez me raconter les grands cycles de la végétation, les transformations du végétal au fil des saisons ? Qu'est-ce qui vous marque d'un point de vue sensible, aussi bien au niveau de ce que vous pouvez entendre, voir, sentir, toucher...etc. ? Qu'est-ce que vous ressentez au moment des changements de saisons ? En dehors du calendrier proprement dit quand est-ce que commence le printemps pour vous ?

Les images sensorielles (technique projective n°2)

THEMATIQUE 3 : LES RELATIONS SOCIALES LIÉES AU JARDIN

Est-ce que vous faites des échanges de plantes avec vos voisins ? Est-ce que vous faites des activités communes liées au jardinage ? Est-ce que c'est un sujet de discussion dans la résidence ? Est-ce que certaines plantes sont convoitées par vos voisins qui ont envie d'avoir les mêmes ? Est-ce que d'autres plantes sont considérées comme détestables par vos voisins ?

Est-ce que vous pouvez tout faire dans votre jardin ? Est-ce qu'il y a des choses qui sont interdites ou que vous n'oseriez pas faire ?

Jusqu'où s'étend votre chez vous ?

Si vous n'aviez pas de jardin, ça serait comment (fermer les yeux) ?

Si votre jardin n'était pas fermé, pas ouvert, comment l'auriez-vous aménagé ? Qu'est-ce que vous souhaiteriez changer dans votre jardin ?

Les scénarii de transformation (technique projective n°3)

THEMATIQUE 4 : EMOTIONS ET SENSATIONS RESENTIES AU JARDIN

Si l'habitant amorce de lui-même le sensible de son jardin lors de la visite commentée le laisser parler. N'aborder à la fin de l'entretien que des dimensions qui n'auront pas été explorées auparavant.

Est-ce que certaines plantes sont liées à des souvenirs particuliers ?

Est-ce qu'il vous arrive de contempler votre jardin depuis votre logement ? Est-ce qu'il vous arrive de regarder, d'écouter, de sentir votre jardin ?

Lorsque vous êtes assis dans votre jardin, quels sont les sens qui sont mis à l'épreuve ? Et lorsque vous êtes à l'intérieur du logement, fenêtre ouverte, fenêtre fermée ? Lorsque vous rentrez chez vous ? Lorsque vous sortez de chez vous ? Comment sonne votre jardin un jour de pluie ? Qu'est-ce que sent et reflète votre jardin un jour de neige ? Quelle peau a votre jardin un jour de printemps ?

2.3. Observations distantes et participantes

Avec le souci d'équilibrer la part immersive de la part distanciée de notre approche *in situ*, en complément du recueil de la parole habitante, nous avons réalisé des observations. Il s'agissait de croiser 1) la parole habitante avec les comportements des habitants et avec les phénomènes sensibles repérés, et de croiser 2) l'expérience du jardinage racontée avec notre propre expérience du jardinage, ceci afin de recomposer une « réalité » du terrain aux « je-tu-il »²⁷². Dans ce dessein, nous avons réalisé 1) des observations distantes à l'extérieur des jardins et dans les jardins et 2) des observations participantes. Sachant qu'une grande partie de nos ensembles résidentiels sont physiquement séparés de l'espace public, qu'il est délicat d'occuper les espaces collectifs pendant des périodes de temps longues et qu'il est difficile de mener dans un même temps des observations et la conduite d'un entretien, le matériau que nous avons recueilli à travers les observations distantes est mineur par rapport à celui que nous avons recueilli au travers des entretiens. Ces observations distantes ont toutefois eu leur importance ; en plus de moduler la parole habitante, elles nous ont permis de sélectionner des foyers à enquêter²⁷³ et elles nous ont permis de nous familiariser avec les lieux²⁷⁴.

Les **observations distantes** ont été réalisées en dehors du jardin depuis les espaces collectifs ou publics attenants et au sein du jardin. Nous avons consigné sous forme de notes agrémentées de croquis les comportements des habitants, la composition des jardins, les phénomènes sonores, lumineux, olfactifs et nos émotions. Lorsque les espaces attenants au jardin le permettaient, nous avons réalisé cet exercice sur le vif. Lorsque ces espaces attenants ne le permettaient pas ou lors des rencontres avec les habitants au sein du jardin, nous avons réalisé l'exercice *a posteriori*. À l'extérieur des jardins, nous avons réalisé des prises de son du parcours espace public/jardins et des prises photographiques des jardins et des espaces collectifs afin de récolter des « traces » du terrain. Afin de passer le plus « inaperçu » possible tout en enregistrant, nous avons utilisé des micros sur tête artificielle qui ressemblent à s'y méprendre à des écouteurs de baladeurs. Pour les ensembles résidentiels inaccessibles depuis l'espace public, nous avons démarré l'enregistrement de l'entretien depuis l'espace public et

²⁷² Ibid 261 **Thibaud** (2008)

²⁷³ Cf. développement proposé en 1.3.1. *Dynamique de sélection des foyers enquêtés et de leur(s) jardin(s)* pp.96-97

²⁷⁴ Cf. développement proposé en 2.1. *Une nécessaire familiarisation* pp.100-101

nous l'avons arrêté une fois de retour dans ce dernier. Lorsque les ensembles résidentiels sont physiquement séparés de l'espace public, les observations depuis les espaces attenants au jardin ont été réalisées avant et après le temps de l'entretien. Pour ces cas, nous avons étalé - dans la mesure du possible (c'est-à-dire essentiellement pour les terrains grenoblois) - les entretiens dans le temps afin de multiplier les temps d'observation. D'une manière générale, les observations ont été étalées dans le temps afin de saisir les évolutions saisonnières et annuelles des jardins (cf. 2.4. Temporalités de l'enquête, Calendrier des entretiens et des observations p.111).

Des **observations participantes** ont été menées dans 5 ensembles résidentiels grenoblois : notre lieu de résidence de 2004 à 2009 (G10) et 4 lieux de résidence d'amies proches (G1, G2, G8 et G9). L'observation participante a consisté à observer une activité, en l'occurrence l'occupation du jardin et son jardinage, en la pratiquant soi-même. Cette méthode nous a permis de mieux comprendre les expériences jardinières relatées par les habitants - notamment de saisir plus finement les adaptations et les évolutions temporelles du jardin au fil du temps- en vivant nous-même ces expériences.

Dans les 4 lieux de résidence d'amies proches, nous avons mené l'observation participante après y avoir été invitée et au cours de visites impromptues. Afin de relater ces observations, nous avons choisi de faire uniquement appel à la mémoire et à la photographie, en composant a posteriori des récits agrémentés de photographies et de croquis.

Dans notre lieu de résidence, l'observation participante a été menée au jour le jour, saison après saison, année après année. Novice en matière de jardinage et ayant cohabité pendant cette période avec 3 voisins successifs, notre expérience de l'observation participante s'est révélée particulièrement intéressante quant à l'apprentissage du jardin et du vivre ensemble. L'expérience a été consignée dans un journal de bord agrémenté de photographies et de croquis. Les différents faits, impressions et projets ont été consignés sur le vif ou *a posteriori*.

3. Dépouillement des enquêtes, les analyses qualitatives

3.1. Un aller-retour entre posture diachronique et synchronique

Nous avons exploré lors de nos enquêtes le potentiel « habitable » des abords du logement à partir des configurations de jardins élaborées par les habitants. Il s'est agi au terme du dépouillement des enquêtes de révéler ces configurations en réalisant une typologie qui mette en évidence les distances et les liens sensibles mis en jeu par les ambiances.

Les données recueillies lors de la phase d'enquête composent un corpus important. De plus, la réalisation de cette typologie de configurations doit - en vue d'une approche par les ambiances - 1) ne pas perdre le terrain de vue et 2) abstraire les données recueillies. Ainsi, nous avons mis en forme, classé, trié et croisé ces informations recueillies afin de pouvoir adopter simultanément une posture diachronique et synchronique. La posture diachronique propose une lecture particularisée, contextualisée et temporellement située des différents jardins, foyers et ensembles résidentiels. La vision synchronique propose une lecture concomitante des différents jardins, foyers et ensembles résidentiels. La vision diachronique focalise sur des faits, tandis que la vision synchronique permet de faire émerger des catégories transversales. Le cheminement de la diachronie à la synchronie repose sur l'hypothèse selon laquelle les faits sont des données sociologiques constantes.

Dans un premier temps, nous décrivons la mise en forme et le classement des données recueillies qui nous ont notamment conduit à réaliser des fiches monographiques. Ces fiches synthétisent les données descriptives diachroniques relatives d'une part aux foyers et à leurs jardins et d'autre part aux ensembles résidentiels et consignent des éléments analytiques synchroniques.

Dans un second temps, nous présentons les trois étapes d'analyse successives qui nous ont permis d'élaborer une typologie de configurations de jardins :

- Étape 1, Dégager - des entretiens réalisés avec les habitants - des thèmes transversaux ;
- Étape 2, Mettre en évidence des descripteurs d'ambiances à même de caractériser chaque jardin et ses configurations ;

- Étape 3, Elaborer une typologie de configurations de jardins à partir d'un aller-retour entre descripteurs d'ambiances et fiches monographiques.

3.2. Mises en forme et classements des données

3.2.1. Mises en forme des données recueillies *in situ*

Les temps de mise en forme des données recueillies *in situ* ont été autant de temps d'imprégnation préalables et nécessaires à l'analyse. Ils nous ont notamment permis de maintenir la « juste distance » propre au travail de recherche ethnologique²⁷⁵. Les données brutes recueillies sont : des enregistrements sonores des rencontres avec les habitants, des photographies, des prises de notes et des prises de son. À partir de ces données, il s'est agi :

- d'exprimer le plus fidèlement possible la parole habitante,
- de représenter la composante végétale du jardin et ses dynamiques propres à l'habiter et au vivre ensemble,
- de faire le récit des observations menées sur le terrain à l'échelle du jardin et à celle de l'ensemble résidentiel.

La mise en forme de ces données a été faite à deux échelles : l'échelle du foyer et l'échelle de l'ensemble résidentiel.

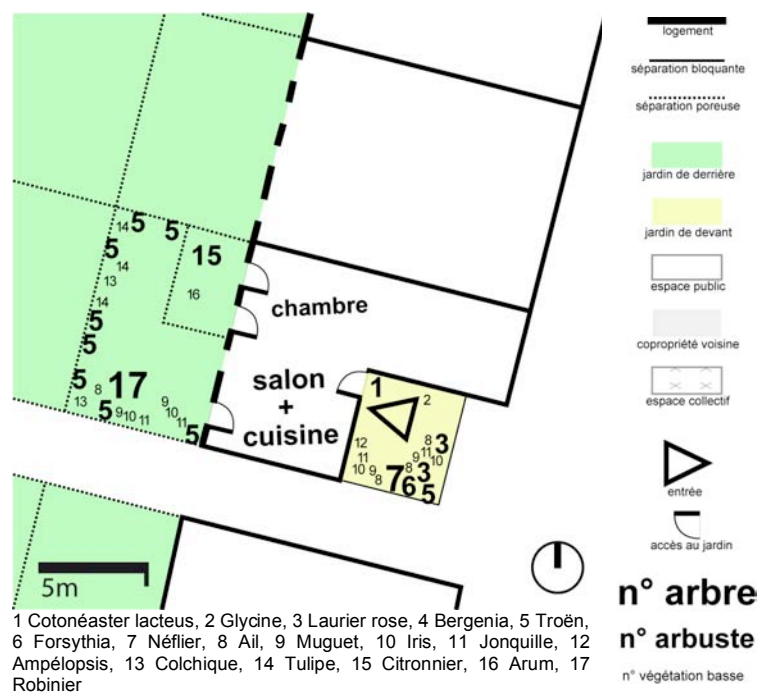
À l'échelle du foyer et de son (ses) jardin (s)

Les *enregistrements sonores des rencontres avec les habitants* ont été intégralement *retranscrits* afin 1) d'être analysés, 2) d'illustrer les résultats de l'analyse et 3) de servir de support à la réalisation de croquis illustrant la composition du jardin et ses dynamiques.

Le *croquis de plantation* mentionne les essences végétales présentes dans le jardin et présentées par l'habitant (lors de la visite commentée du jardin ou à d'autres moments de la rencontre). La réalisation des croquis de plantation a pris appui sur la

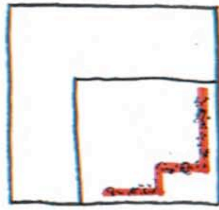
²⁷⁵ Jean-Didier Urbain fait mention de cette « juste distance », c'est-à-dire de la nécessaire désaccoutumance du terrain propre à toute recherche ethnologique, dans son ouvrage « Ethnologie de proximité, voyages secrets et autres ». **Urbain, Jean-Didier** (2003). *Ethnologue mais pas trop ; Ethnologie de proximité, voyages secrets et autres*. Editions Payot et Rivages, 304p.

retranscription de la rencontre, sur les photographies et sur les prises de notes consignées pendant ou juste après la rencontre.



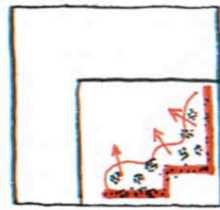
Les *croquis des dynamiques du jardin* représentent les dynamiques internes et externes énoncées par l'habitant au cours de la rencontre. Ces dynamiques donnent forme et sens au jardin. Elles peuvent évoluer au cours de l'habiter, par exemple lors du déménagement d'un voisin ou lors d'une réorganisation du foyer (départ des enfants par exemple). Si l'habitant a évoqué ces évolutions au cours de la rencontre, nous avons alors réalisé plusieurs croquis relatant les dynamiques du jardin. Ces dynamiques révèlent le pourquoi et le comment de la composition du jardin et de ses limites. La réalisation de croquis des dynamiques du jardin a pris appui sur la retranscription de la rencontre, sur les prises de notes et sur les scénarii de transformation du jardin lorsqu'ils se sont révélés intéressants.

ETAPE 1 LIGNE DE POTS



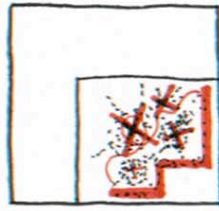
Plantes en pot ramenées du précédent logement et disposées contre la claustra bois

ETAPE 2 EXTENSION POTS



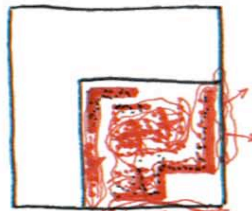
Achat de nouvelles plantes en pot disposées contre les précédentes

ETAPE 3 ANCRAGE(S)



Un rosier perce son pot. Yvette commence à planter en pleine terre les plantes les plus importantes: celles qui rappellent des souvenirs

ETAPE 4 EXTENSION PLEINE TERRE & POTS bis



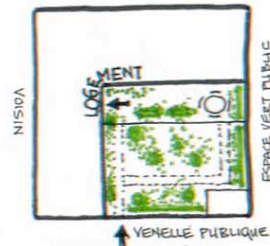
Extension du jardin contre le logement. Les plantes en pots rejoignent maintenant la terrasse. La plantation en pleine terre continue. Les espaces libres de végétation forment les cheminements. Débordement des plantes grimpantes vers l'extérieur

DYNAMIQUE DE COMPOSITION



Dynamique centripète de composition du jardin en prenant appui sur la barrière bois et en passant du pot à la pleine terre

STRUCTURE DU JARDIN



Croquis des dynamiques du jardin d'Yvette, n°48, P7

À l'échelle de l'ensemble résidentiel

Pour chaque ensemble résidentiel, nous avons réalisé un récit des observations menées *in situ* afin de synthétiser les observations distantes réalisées à l'extérieur et à l'intérieur des jardins. Ce récit a été réalisé à partir de photographies, de notes et de prises de son. Chaque récit est structuré autour de 4 descriptions : 1) l'arrivée dans les lieux, 2) les espaces extérieurs communs, 3) les jardins et 4) les liens entre le logement et le jardin. Chaque description rend compte des qualités spatiales des lieux, des flux sensibles perçus, des émotions ressenties et des comportements habitants observés. Avant de

rédigés ces récits, les prises de son ont été décortiquées d'après la grille d'analyse sonore proposée par l'ACIRENE²⁷⁶. L'écoute de chaque prise de son nous a conduit à décrire les signaux sonores locaux, les sons naturels, les sons mécaniques et les sons humains.²⁷⁷ Les prises de son, les photographies, les croquis et notes d'observations constituent des traces sensibles des ensembles résidentiels étudiés qui nous ont permis de nous replonger *a posteriori* dans les ambiances du lieu. Les prises de son ont uniquement été analysées en vue de réaliser les récits d'observations.

Pour chaque ensemble résidentiel, nous avons réalisé des axonométries simplifiées afin de comprendre sa morphologie et les statuts des différents espaces qui le composent. Il s'agit d'y représenter l'espace public, le(s) espace(s) collectif(s), les jardins, les logements et les articulations jardin logement. Ces plans ont été réalisés à partir de documents « officiels » (permis de construire, plans cadastraux et publications dans des ouvrages ou revues d'architecture), ou en cas d'absence de ceux-ci à partir de photographies aériennes et de relevés réalisés *in situ*.

3.2.2. Fiches monographiques descriptives

Nous avons réalisé des fiches monographiques pour chaque ensemble résidentiel et pour chacun des 53 jardins étudiés²⁷⁸. Ces fiches synthétisent des données descriptives - spatiales, jardinières et sociales - relatives aux ensembles résidentiels ou aux foyers rencontrés et à leurs jardins. Elles ont été élaborées afin : 1) De constituer un document synthétique de référence qui propose un regard à la fois synoptique et détaillé sur les

²⁷⁶ L'ACIRENE est l'association de Création, d'Information et de Recherche pour une Ecoute Nouvelle de l'Environnement. Elle mène des actions pédagogiques et des actions de recherche/action dans le domaine des ambiances sonores et du design sonore. Concernant la grille d'analyse sonore proposée par l'ACIRENE, nous faisons référence au document suivant : **ACIRENE – traitement culturel et esthétique de l'environnement sonore** (2007). Étude de conception et d'aménagement du paysage sonore du secteur de la sucrerie- St Cosme phase 01; Résumé de l'étude. Chalon-sur-Saône : ACIRENE, 27p.

²⁷⁷ Les signaux sonores locaux sont des éléments identitaires du lieu. À leur écoute, on sait qu'on se trouve dans ce lieu et non dans un autre. Les sons naturels sont produits par les animaux, les végétaux, la pluie, le vent, etc. Les sons mécaniques correspondent aux bruits de moteur, aux bruits de chantier... Les sons humains correspondent aux voix et aux bruits d'activité domestique (bruit de vaisselle par exemple).

²⁷⁸ Pour rappel :

53 jardins étudiées		
6 partagées entre plusieurs foyers	47 associées à un seul foyer	
6 Jardins collectifs	27 jardins simples	20 jardins multiples
n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°9	n°2, n°13, n°14, n°17, n°18, n°19, n°23, n°33, n°34, n°35, n°36, n°37, n°38, n°39, n°40, n°41, n°42, n°43, n°44, n°45, n°46, n°47, n°48, n°49, n°50, n°51, n°52	n°1, n°8, n°9, n°10, n°11, n°15, n°16, n°20, n°21, n°22, n°24, n°25, n°26, n°27, n°28, n°29, n°30, n°31, n°32, n°53

lieux étudiés, un regard à la fois synchronique et diachronique ; 2) D'être le lieu de recoupement des caractéristiques spatiales, jardinières et sociales.

Les fiches monographiques d'ensemble résidentiel et les fiches monographiques de jardin sont différentes. Les premières proposent : 1) de situer l'ensemble résidentiel dans son contexte architectural et urbain en mentionnant notamment les degrés de proximité des jardins entre eux et vis-à-vis de l'espace public, 2) de décrire matériellement les abords du logement sur lesquels les jardins prennent place et 3) de consigner des éléments de contexte concernant les habitants et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres (cf. Modèle de fiche monographique d'ensemble résidentiel p.118).

Les fiches monographiques de jardin(s) proposent quant à elles: 1) de situer le logement par rapport à l'ensemble résidentiel auquel il appartient, 2) de consigner des renseignements sur l'habitant et en particulier son profil jardinier et 3) de décrire les composantes architecturées et végétales du jardin (cf. Modèle de fiche monographique de jardin p.119).

À la fois à l'échelle de l'ensemble résidentiel et à celle du jardin, les critères descriptifs choisis pour composer ces fiches permettent de croiser la matérialité végétale du jardin avec les caractéristiques des habitants-jardiniers qui lui donnent forme et avec les caractéristiques du contexte architectural et urbain qui constitue le socle du jardin.

Ces fiches monographiques composent le deuxième tome du présent document. Ces fiches sont accompagnées de plans, de coupes, de croquis de plantation, de croquis des dynamiques du jardin et de photographies.

Outre des éléments descriptifs, les fiches monographiques de jardin consignent des éléments analytiques comme nous le verrons dans les pages suivantes.

Données descriptives

Ensemble résidentiel Ville #- V# -Nom
<p style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES ENSEMBLE D'HABITATIONS</p> <ul style="list-style-type: none">. Localisation géographique (ville) et urbaine (centre ville, ville ou banlieue). Tissu urbain (type banlieue, type centre ancien, type faubourg, type grand ensemble ou type haussmannien). Statut foncier (copropriété ou logement social). Typologie de logements (habitat collectif, habitat intermédiaire ou habitat individuel dense). Époque de Construction (début XX, milieu XX, années 70, années 80, années 90, années 2000). Gabarit (R+1, R+2, R+3, R+5, R+6, R+7, R+11), Emprise au sol (Xm^2), Surface des espaces extérieurs privatifs (Xm^2), Surface des espaces extérieurs collectifs (Xm^2), Surface des espaces intérieurs de logement (Xm^2), Nombre de logements (X logements). Introversion en cœur d'îlot (faible/moyenne/forte) et Promiscuité de voisinage (faible/moyenne/forte) <p>279</p>
<p style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES LIEUX JARDINES</p> <ul style="list-style-type: none">. Statut des jardins (jardin individuel ou jardin collectif/ jardin de devant ou jardin de derrière ou jardin patio). X jardins de Xm^2 (surface moyenne). Mode de culture (hors-sol ou pleine terre). Connexion jardin logement (plain-pied, dissocié pied d'immeuble, balcon, loggia, véranda ou terrasse). Pièce(s) du logement donnant accès au jardin (cuisine, salon, chambre). Agencement des jardins entre eux (mitoyen, vis-à-vis, superposition, gradins ou pied d'immeuble). Localisation des jardins dans le tissu urbain (en cœur d'îlot, sur rue ou sur parc/accessible ou non accessible/ visible ou non visible depuis la rue). Type de séparation (jardinière béton, muret, mur, grille, grillage, claustra bois, haie, plantes en pot, massif ou escalier/ paroi transparente, paroi opaque ou Ø). Dynamique des jardins au fil des saisons (statique, labile ou relativement labile)
<p style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES HABITANTS</p> <ul style="list-style-type: none">. Profession des habitants interviewés (nom de la profession telle qu'elle est donnée par l'habitant). Nature des relations de voisinage au sein de la communauté et avec les communautés voisines (anonymat, relations de politesse, relations amicales). Fréquence des déménagements-emménagements (faible, moyenne ou forte). Modalités et lieux de rencontre entre voisins (échanges verbaux courts, fête des voisins, réunion de copropriété ou réunion de l'association des locataires, réception apéritif entre logements/ espace privatif, espace collectif ou espace public). Échanges non monétaires (conseils de jardinage, jardinage collectif, prêt de matériel de jardinage et de bricolage, achat de matériel commun, dons de plantes, gardes d'enfant, accompagnements des enfants à l'école, gardes d'appartement et jardin pendant les vacances, courses alimentaires, courriers, cadeaux pour enfants, etc.)

Modèle de fiche monographique d'ensemble résidentiel

²⁷⁹ Cf. développement 1.1.1. Le critère de la proximité, pp.76-79

Données descriptives

Lieu jardiné n°X Chez prénom du jardinier/ Ensemble résidentiel Ville #	
<p>CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Localisation géographique (ville) et urbaine (centre-ville, ville ou banlieue) . Tissu urbain (type banlieue, type centre ancien, type faubourg, type grand ensemble ou type haussmannien) . Statut foncier (copropriété ou logement social) . Typologie de logements (habitat collectif, habitat intermédiaire ou habitat individuel dense) . Date de Construction (début XX, milieu XX, années 70, années 80, années 90, années 2000) . Gabarit (R+1, R+2, R+3, R+5, R+6, R+7, R+11) . Étage, volumétrie du logement et surface en m2 	<p>CARACTERISTIQUES DES OCCUPANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situation familiale (célibataire, couple, couple avec enfant(s), étudiant, parent isolé avec enfant(s) ou retraités) . Statut d'occupation (locataires ou propriétaires) . Les jardiniers (Le couple, la famille, la mère de famille ou le père de famille) . Expérience du jardinage (jardiniers occasionnels novices, assidus novices ou expérimentés) . Ancienneté (résidant depuis X années)
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Localisation du (des) jardin dans le tissu urbain (en cœur d'îlot, sur rue, sur parc/ accessible ou non accessible/ visible ou non visible depuis la rue) . Nombre de Jardin(s) . Surface totale (de Xm²) . Connexion jardin logement (plain-pied, dissocié pied d'immeuble, balcon, loggia, véranda ou terrasse) . Pièce(s) du logement donnant accès au(x) jardin(s) (cuisine, salon, chambre) . Agencement avec les jardins voisins (mitoyen, vis-à-vis, superposition, gradins ou pied d'immeuble) . Mode de culture (hors-sol immobile -jardinière béton-, hors-sol mobile -pots et bacs- ou pleine terre) . Type de séparation (jardinière béton, muret, mur, grille, grillage, claustra bois, haie, plantes en pot, massif ou escalier/ paroi transparente, paroi opaque ou Ø) . Forme de végétation (arbres, arbustes, grimpantes, haies, massifs, pelouse, plates-bandes ou topiaires) . Type de végétation (vivaces caduques, vivaces sempervirentes ou annuelles) . Dynamiques des jardins au fil des saisons (statique, labile ou relativement labile) 	

QUALITES CONFIGURATRICES DU (DES) JARDIN (S)								
PAR JARDIN, STATUT JARDIN DE DEVANT ET/OU DE DERRIERE ET/OU PATIO (EXPOSITION)								
TYPE DE CONFIGURATIONS DE JARDINS								
PROLONGEMENT, EXCROISSANCE, INVAGINATION, COQUILLE, BASCULE, RALLONGE, TOILE D'ARAIGNEE, INTERVALLE, FRONTIERE, PARENTHESE, DESERT								
Description de la situation								
LES DESCRIPTEURS DE L'AMBIANCE DU JARDIN								
LA FORME		LA REPRESENTATION		L'EFFET SENSIBLE		LA TACTIQUE		
Naturelle	Architecturale	LE POINT LA LIGNE LE PLAN LA COURBE GEOMETRIQUE	Individualiste	COMPAGNON LABORATOIRE RESTAURATEUR	Élémentaire	FILTRAGE visuel et solaire et Atténuation sonore MASQUAGE visuel, olfactif et sonore EMISSION et Présence FRAICHEUR	de voisinage	EXPOSITION ELOIGNEMENT CONCESSION DIFFUSIONNISME
		FLOUE CHAMPETRE	Amable	HOSPITALIER POREUX	Composition	CADRAGE ENVELOPPEMENT, Couverture et Touffeur APESANTEUR		
	Chaotique	DELAISSEE PARSEMEE PROLIFERANTE	Voisinante	COMMUNAUTAIRE INTERDIT	Sémantique	ANAMNESE METAMORPHOSE, Découverte, Gonflement SYNCHRONISATION ASYNDETE SYNECDOQUE SHARAWADJI	spatiale	AGRANDISSEMENT ARTICULATION SEPARATION ANCRAGE
RAMPANTE GRIMPANTE MOUVANTE		Spétiale	EXTENSION SEUIL	Psychomoteur	APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT, Intrusion REPULSION ATTRACTION, Enchaînement DELICATESSE, Caresse			

Modèle de fiche monographique de jardin

3.3. Méthodes de croisement des données et constructions théoriques

3.3.1. Pré analyse : Analyse qualitative thématique exploratoire

En cours d'enquête, nous avons mené une analyse qualitative thématique sur un peu plus d'un tiers des entretiens retranscrits afin d'explorer le corpus et d'en dégager des axes d'analyse. Cette analyse a été conduite selon les principes de la « grounded theory »²⁸⁰. La « grounded theory » procède d'une démarche inductive consistant à faire émerger des thèmes, des concepts et des hypothèses des données recueillies sur le terrain.

Plus précisément, il s'agit 1) de dégager des thématiques de la lecture des entretiens, 2) de segmenter ces entretiens en en reliant des extraits aux différentes thématiques et 3) d'explorer chaque thématique à travers ces extraits d'entretiens afin d'en définir les contours et d'identifier les liens qui unissent les différentes thématiques entre elles. En d'autres termes, cette démarche propose de progresser d'une diachronie à une synchronie du discours habitant²⁸¹.

Pour mener à bien cette analyse, nous avons choisi d'utiliser un outil informatique : un logiciel de type CAQDAS non automatisé²⁸². À la différence d'une technique manuelle qui impose un découpage chronologique des 3 étapes précédemment décrites, ce type d'outil permet de cheminer très librement entre les entretiens, les extraits d'entretiens et les thèmes, il permet un aller-retour entre vision diachronique et synchronique du discours²⁸³. Les limites du logiciel se situent dans les allers-retours illimités qu'il

²⁸⁰ La « grounded theory » (souvent traduite par théorie enracinée ou parfois théorie ancrée) a été élaborée par Anselm Strauss et Barney Glaser en 1967. **Glaser, Barney G. and Strauss, Anselm L.** (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*. Aldine Publishing Company, 271p. Un ouvrage plus récent et traduit en français décrit les principes et les techniques liés à cette théorie : **Strauss, Anselm L. et Corbin, Juliet** (2004, 1990). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press Fribourg, 342p.

²⁸¹ La méthode de « la table et des ciseaux » est une technique manuelle de codage notamment décrite par Yves Chalas dans son ouvrage intitulé « L'Invention de la Ville » : « (...) ce genre de traitement de texte consistait en une déconstruction (par les ciseaux) des discours d'existence en vue de leur reconstruction (sur la table) en colonnes de significations synchroniques, ou, pour parler autrement, opérait un passage du fil diachronique des discours d'existence à la synchronie en profondeur de leurs multiples contenus (...) ».

Chalas, Yves (2000). *L'Invention de la Ville*. Anthropos, p.26.

²⁸² Computer Assisted Qualitative Data Analysis System traduit en français par Système d'Analyse Qualitative des Données Assisté par Ordinateur. Nous avons utilisé le logiciel CAQDAS non automatisé NVivo7 distribué par QSR International. <http://www.qsrinternational.com/>

²⁸³ Du côté des outils informatiques, Renata Tesch qualifie cette démarche de « décontextualisante recontextualisante ». Il s'agit de déconstruire les entretiens pour en reconstruire une réalité. À la différence des techniques manuelles, la décontextualisation recontextualisation est un processus itératif. Il s'agit d'exercer des allers-retours successifs entre le contexte de l'entretien et son abstraction. **Tesch, Renata** (1990). *Qualitative research : Analysis Types and Software Tools*. The Falmer Press, 330p. Cité par Deschenaux, Frédéric et Bourdon, Sylvain (2005) et Savoie-Zacj, Lorraine (2000) : **Deschenaux, Frédéric et Bourdon, Sylvain** (2005). *Introduction à l'analyse qualitative informatisée à l'aide du logiciel QRS NVivo 2.2*. Association pour la recherche qualitative. 45p. En ligne sur http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Nvivo_2.0.pdf (consulté le 6 avril 2010) **Savoie-Zacj, Lorraine** (2000). L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelle et assistée par le logiciel NUD-IST. *Recherches*

propose. D'après notre propre expérience, il peut induire une tendance à la complexité gratuite et à un éparpillement de l'analyse. Cependant, ce type de logiciel est un excellent outil pour une première exploration d'un corpus texte, d'autant plus lorsque ce corpus est volumineux.

Suite à cette première analyse, nous avons ainsi fait émerger 7 axes thématiques.

- 1) Il est possible d'identifier dans les entretiens **des figures de jardinier**, c'est-à-dire des attitudes vis-à-vis du jardin. Exemple : le colonisateur.
- 2) Ces figures de jardinier peuvent être reliées à des **pratiques de jardinage** spécifiques. Par exemple, le colonisateur crée un jardin évolutif, au contour flou, composé de plantes grimpantes et rampantes.
- 3) Une imagerie **du jardin** transparait à travers la synchronie des discours : le seuil, le jardin hospitalier, le symbole contre urbain...
- 4) Les **temporalités du jardin** apparaissent à travers les saisons, les rythmes diurnes, les compositions successives du jardin, les souvenirs souvent liés à l'enfance, les processus d'ancrage dans le lieu et d'échappement.
- 5) Les **sensorialités liées au jardin** s'expriment au premier plan à travers la vue et le toucher et au second plan à travers l'ouïe et l'odorat. La vue et l'ouïe permettant une perception plus ou moins distanciée du jardin alors que le toucher et l'odorat se manifestent à petite échelle et notamment lorsque l'on jardine.
- 6) Les **dimensions sociales du jardin** sont racontées via des jugements sur les pratiques de jardinage déployées par les voisins, via les relations sociales à l'échelle de l'ensemble résidentiel et via des relations conflictuelles ou amicales avec des voisins proches.
- 7) Les **dynamiques spatiales du jardin** transparissent à travers l'histoire des évolutions du jardin et les interactions spatiales et sensibles qui relie et sépare le jardin de ce qui l'entoure.

qualitatives, vol. 21, pp.99-123. En ligne sur http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Textes_PDF/21SavoieZajc.pdf (consulté le 6 avril 2010).

Concrètement, à travers le logiciel Nvivo7, il est possible :

- 1) De parcourir un entretien et d'observer les thématiques qui le structurent,
- 2) De parcourir une thématique en visualisant tous les extraits d'entretien qui la composent et en visualisant les autres thématiques auxquelles ces extraits d'entretien sont associés,
- 3) De resituer un extrait d'entretien -qui compose une thématique- dans le contexte de l'entretien en question,
- 4) De thématiser librement mais aussi de hiérarchiser les thématiques les unes par rapport aux autres afin d'identifier les relations qui les unissent,
- 5) De créer des notes d'analyses qui peuvent être mises en lien avec des entretiens, des groupes d'entretiens, des codes, des groupes de codes et des liens entre codes.

Pour de plus amples informations, voir Deschenaux, Frédéric et Bourdon, Sylvain (2005)

À ce stade de l'analyse, nous avons pu voir que des liens se tissent entre les différents axes thématiques. Il s'est alors agi de choisir des entrées analytiques qui permettent de croiser ces différents axes en vue d'identifier des configurations de jardin.

3.3.2. *Analyse par descripteurs d'ambiances*

Le « schéma des ambiances » propose de nommer ambiance un phénomène localisé qui se trouve au croisement de signaux physiques, de la perception et de l'action d'un sujet, de représentations sociales et culturelles et d'une organisation spatiale construite²⁸⁴. La particularité de notre approche est d'insister principalement sur l'habitant producteur d'ambiances et sur les processus d'émergence de ces ambiances. Les entrées analytiques que nous mobilisons au cours de cette deuxième phase d'analyse doivent permettre de reformuler le schéma des ambiances à partir de notre approche. Nous proposons ainsi d'aborder les ambiances de nos jardins à partir de 4 descripteurs d'ambiances : les formes de jardins, les représentations du jardin, les effets sensibles et les tactiques habitantes.

Une **forme de jardin** est une configuration plastique. Elle est décrite par l'habitant à travers ses pratiques de jardinage et l'imagerie qu'il propose du jardin. Elle est perceptible par le visiteur. Elle montre une relation entre une organisation spatiale construite et des représentations sociales et culturelles.

Un habitant pourra par exemple mettre en forme un jardin naturel en privilégiant des variétés au port souple, des plantes annuelles, des variétés servant à la faune de gîte et de couvert parce qu'il souhaite mettre en œuvre des pratiques jardinières soucieuses de l'environnement

Une **représentation du jardin** est une configuration imaginaire. Cette configuration imaginaire exprime une relation jardinière (Bergues, Martine, 2003). En livrant cette configuration imaginaire, l'habitant conceptualise son quotidien, ses pratiques.

L'habitant peut avoir une représentation individualiste de son jardin, il ne le partage avec personne. Il peut alors par exemple faire de ce jardin un laboratoire, un terrain d'expérimentations.

²⁸⁴ Augoyard, Jean-François (1995). L'environnement sensible et les ambiances architecturales. *L'espace géographique*, 4, pp.302-318

Un **effet sensible au jardin** est une configuration sensible qui se déploie dans un temps donné et qui met en jeu les dimensions sociales du jardin, ses dynamiques spatiales et ses dynamiques végétales à travers le filtre des sens.

Un habitant pourra chercher à se couper de ses voisins en limite de son jardin, il pourra installer à ces limites une paroi végétale pour filtrer les vues depuis l'extérieur vers le jardin et réciproquement. Il pourra prendre soin de choisir des essences et de les tailler afin que la paroi joue toujours son rôle de filtre tout en évitant qu'elle ne devienne trop opaque.

Une **tactique habitante** est une configuration sociale ou spatiale. Elle met en jeu d'une part les dimensions sociales du jardin et d'autre part les dynamiques spatiales avec les pratiques du jardinage. Une tactique se déploie dans le temps et s'exprime à travers les sens.

Socialement parlant, un habitant peut chercher à se tenir relativement éloigné de ses voisins afin de se sentir chez-lui. Spatialement parlant, il peut aménager son jardin afin d'agrandir son logement ou même son jardin au-delà de ses limites.

Nous avons réexaminé l'intégralité du corpus recueilli *in situ* pour chaque descripteur d'ambiances - à travers l'angle analytique propre à chacun d'entre eux - afin de faire émerger de manière synchronique des formes de jardin, des représentations de jardin, des effets sensibles au jardin et des tactiques habitantes. Les méthodes d'analyse relatives à chaque descripteur d'ambiances sont décrites en détail dans la partie 2.

Afin d'une part de nous rattacher à la réalité du jardin et d'autre part d'identifier des configurations de jardin, nous avons consigné dans chaque fiche monographique de jardins les descripteurs qui leur correspondent (cf. fiche page 124).

Lieu jardiné n°X <i>Chez prénom du jardinier/</i> Ensemble résidentiel Ville #	
<p>CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Localisation géographique (ville) et urbaine (centre-ville, ville ou banlieue) . Tissu urbain (type banlieue, type centre ancien, type faubourg, type grand ensemble ou type haussmannien) . Statut foncier (copropriété ou logement social) . Typologie de logements (habitat collectif, habitat intermédiaire ou habitat individuel dense) . Date de Construction (début XX, milieu XX, années 70, années 80, années 90, années 2000) . Gabarit (R+1, R+2, R+3, R+5, R+6, R+7, R+11) . Étage, volumétrie du logement et surface en m² 	<p>CARACTERISTIQUES DES OCCUPANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situation familiale (célibataire, couple, couple avec enfant(s), étudiant, parent isolé avec enfant(s) ou retraités) . Statut « terrien » (locataires ou propriétaires) . Les jardiniers (Le couple, la famille, la mère de famille ou le père de famille) . Expérience du jardinage (jardiniers occasionnels novices, assidus novices ou expérimentés) . Ancienneté (résidant depuis X années)
CARACTERISTIQUES JARDIN(S)	
<ul style="list-style-type: none"> . Localisation du (des) jardin dans le tissu urbain (en cœur d'îlot, sur rue, sur parc/ accessible ou non accessible/ visible ou non visible depuis la rue) . Nombre de Jardin(s) . Surface totale (de Xm²) . Connexion jardin logement (plain-pied, dissocié pied d'immeuble, balcon, loggia, véranda ou terrasse) . Pièce(s) du logement donnant accès au(x) jardin(s) (cuisine, salon, chambre) . Agencement avec les jardins voisins (mitoyen, vis-à-vis, superposition, gradins ou pied d'immeuble) 	<ul style="list-style-type: none"> . Mode de culture (hors-sol immobile -jardinière béton-, hors-sol mobile -pots et bacs- ou pleine terre) . Type de séparation (jardinière béton, muret, mur, grille, grillage, claustra bois, haie, plantes en pot, massif ou escalier/ paroi transparente, paroi opaque ou Ø) . Forme de végétation (arbres, arbustes, grimpantes, haies, massifs, pelouse, plates-bandes ou topiaires) . Type de végétation (vivaces caduques, vivaces sempervirentes ou annuelles) . Dynamiques des jardins au fil des saisons (statique, labile ou relativement labile)

Données analytiques réinjectées au fil des analyses dans les fiches monographiques

QUALITES CONFIGURATRICES DU (DES) JARDIN (S)							
PAR JARDIN, STATUT JARDIN DE DEVANT ET/OU DE DERRIERE ET/OU PATIO (EXPOSITION)							
TYPE DE CONFIGURATIONS DE JARDINS							
PROLONGEMENT, EXCROISSANCE, INVAGINATION, COQUILLE, BASCULE, RALLONGE, TOILE D'ARAIGNEE, INTERVALLE, FRONTIERE, PARENTHESE, DESERT							
Description de la situation							
LES DESCRIPTEURS DE L'AMBIANCE DU JARDIN							
LA FORME		LA REPRESENTATION		L'EFFET SENSIBLE		LA TACTIQUE	
Architecture	LE POINT LA LIGNE LE PLAN LA COURBE GEOMETRIQUE	Individualiste	COMPAGNON LABORATOIRE RESTAURATEUR	Elementaires	FILTRAGE visuel et solaire et Atténuation sonore MASQUAGE visuel, olfactif et sonore EMISSION et Présence FRAICHEUR	de voisinage	EXPOSITION ELOIGNEMENT CONCESSION DIFFUSIONNISME
	FLOUE CHAMPETRE	Aimable	HOSPITALIER POREUX	Composition	CADRAGE ENVELOPPEMENT, Couverture et Touffeur APESANTEUR		
Charotique	DELAISSEE PARSEMEE PROLIFERANTE	Voisinance	COMMUNAUTAIRE INTERDIT	Sémantique	ANAMNESE METAMORPHOSE, Découverte, Gonflement SYNCHRONISATION ASYNDETE SYNECDOQUE SHARAWADJI	spatiale	AGRANDISSEMENT ARTICULATION SEPARATION ANCRAGE
		Spatiale	EXTENSION SEUIL		APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT, Intrusion REPULSION ATTRACTION, Enchaînement DELICATESSE, Caresse		
Naturelle	RAMPANTE GRIMPANTE MOUVANTE	Liée à la nature	MAITRISE EMANCIPE	Psychomoteur			

Modèle de fiche monographique de jardin

3.3.3. Analyse typologique, les configurations de jardins

Les configurations de jardins composent une typologie qui décline différentes modes d'habiter son jardin en milieu urbain dense. À la différence d'une typologie à proprement parler architecturale, notre typologie ne s'intéresse pas uniquement à la forme du jardin mais au processus qui lui donne forme. Néanmoins, conçue afin de s'adresser à un public de concepteurs, notre typologie propose une entrée spatiale et dynamique. Elle met notamment en discussion le potentiel « jardinable » des abords du logement : dans quelles configurations urbaines, dans quelles typologies de logement, sur quels dispositifs de façade, l'habitant s'appuie-t-il pour modeler des ambiances de jardins ?

Chaque type ou configuration de jardins accentue délibérément certains traits de la réalité, en d'autres termes une configuration de jardins ne renvoie pas à un jardin étudié en particulier, mais à un trait de caractère commun à plusieurs jardins. Ce trait de caractère commun advient du croisement des descripteurs d'ambiances. L'élaboration d'une typologie, soit le croisement des descripteurs d'ambiances et la définition des types, procède à la fois de l'intuition et de la raison. Afin de dépasser le stade intuitif, il s'agit de prendre appui sur les critères que sont nos descripteurs d'ambiances et de faire subir aux types des analyses répétées : s'ils résistent à la critique c'est qu'ils ont atteint une certaine validité. La désignation d'une cohérence d'ensemble fait appel à l'intuition, elle relève de la création poétique²⁸⁵.

Concrètement, nous avons élaboré notre typologie en trois phases. La première et la dernière phase font appel aux fiches monographiques comme lieu de croisement des critères. La deuxième phase quant à elle met en œuvre la technique manuelle de la « table et des ciseaux ».

²⁸⁵ A propos de la typologie, voir notamment :

Weber, Max (1971, 1922). *Économie et Société*. Paris : Plon, tome1, p.41

Chalas, Yves ; Torgue, Henry (1982). Mythe et parole habitante. *Les Annales de la Recherche Urbaine n°17*, pp.5-17

Première phase. Nous avons utilisé les fiches monographiques comme lieux de croisement des descripteurs d'ambiances (forme, image, effet sensible et tactique). Dans chaque fiche monographique de jardin étudié, nous avons croisé les descripteurs d'ambiances et les données descriptives qui y ont été consignés (matérialité végétale du jardin, caractéristiques des habitants et contexte architectural et urbain), afin de faire émerger des types de configurations de jardins. Les types correspondant à chaque jardin étudié ont été consignés dans les fiches monographiques de jardin.

Deuxième phase. Afin de tester l'exhaustivité de chaque type, nous avons réalisé « une table et ciseaux »²⁸⁶ des fiches monographiques de jardin. Les types et descripteurs par jardin ont été positionnés sur un poster (cf. photographie ci-dessous et page suivante) afin de réaliser des « nuages » de types. Nous nous sommes alors posé la question suivante : Quels sont les traits communs à ces jardins qui nous permettent de dire qu'ils appartiennent au même type ? En réponse à cette question, nous avons pu changer le nom du type, déplacer des jardins vers un autre type, supprimer un type ou en créer un nouveau, fusionner 2 types et enfin créer des groupes de types. Les types réactualisés correspondant à chaque jardin étudié ont à nouveau été consignés dans les fiches monographiques de jardin.

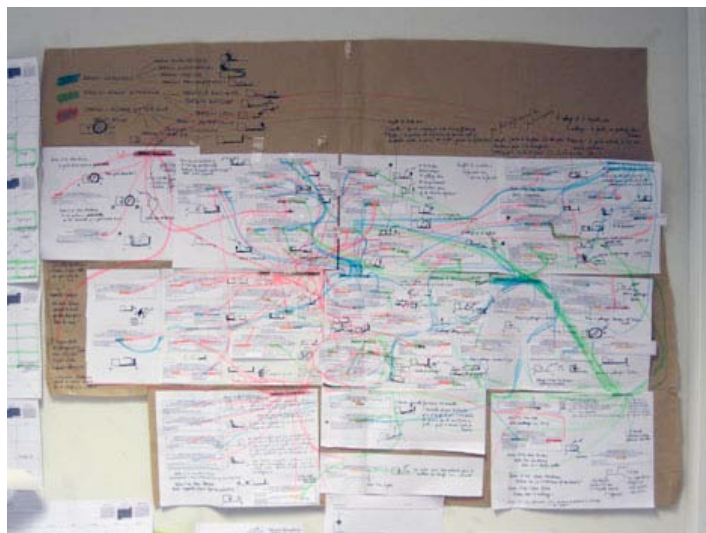


Table et ciseaux des fiches monographiques - Vue d'ensemble

²⁸⁶ Ibid note 281 **Chalas** (2000), sachant que la méthode de la table et des ciseaux a été pour la première fois mise en œuvre par l'auteur à l'occasion d'une recherche menée avec Henry Torgue : **Chalas, Yves & Torgue, Henry** (1981). *La ville latente: Espaces et pratiques imaginaires d'Echirolles*. Université des sciences sociales, Equipe de sociologie urbaine, laboratoire de l'UER "philosophie-sociologie". 184p. Rapport de recherche. Le principe de la table et des ciseaux est notamment décrit par ces deux auteurs dans l'article suivant : **Chalas, Yves & Torgue, Henry** (1982). Mythe et parole habitante. *Les annales de la recherche urbaine*, n°17, pp. 5-17.

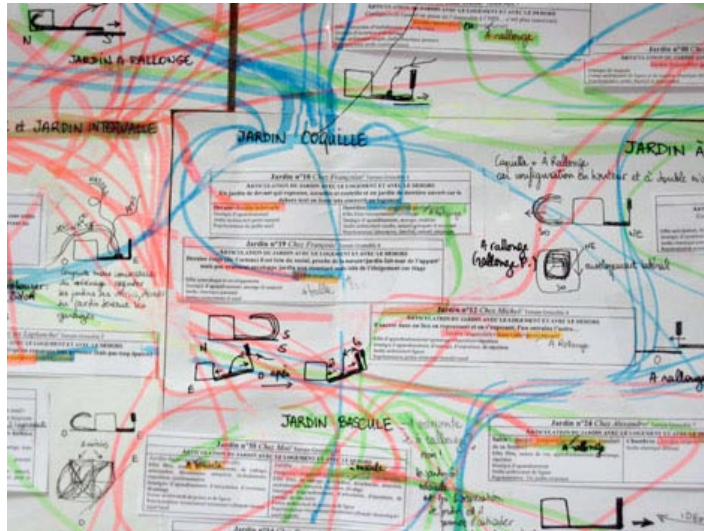


Table et ciseaux des fiches monographiques - Détail

Troisième phase. Enfin, nous avons à nouveau utilisé les fiches monographiques de jardins comme lieu de croisement, des types, de leurs descripteurs d'ambiance et des données descriptives, afin d'affiner la dénomination de chacun. La typologie et ses descripteurs sont ainsi liés par une relation de réciprocité, en d'autres termes l'approfondissement du travail mené sur les descripteurs nous a permis de faire évoluer la typologie et inversement.

Nous avons exposé dans ce deuxième chapitre la méthodologie d'enquête et d'analyse que nous avons mise en œuvre afin de mettre en évidence des configurations de jardins que les habitants élaboreraient pour mieux voisiner.

Le choix des ensembles résidentiels, des foyers enquêtés et de leurs jardins a été guidé par la recherche d'une diversité de situations vécues, à même de rendre compte de différentes manières de configurer.

Sur le terrain, nous avons mobilisé plusieurs méthodes d'enquête afin de comprendre ces manières de configurer à partir de la parole des habitants et de leur comportement.

Le matériau recueilli a été mis en forme afin de constituer un corpus auquel nous avons fait subir trois analyses successives (cf. étapes 1, 3 et 4 sur le schéma page suivante).

Une première analyse transversale a été menée à partir d'une partie des entretiens retranscrits afin de dégager des axes thématiques.

À partir de ces axes thématiques, dans une deuxième phase analytique, nous avons choisi quatre descripteurs d'ambiances - la forme, la représentation, l'effet et la tactique - dont le croisement nous a permis de mettre en évidence dans une troisième phase analytique des configurations de jardins.

Les fiches monographiques de jardin qui composent le Tome 2 du présent manuscrit sont le support de ce croisement (cf. étape 2 sur le schéma page suivante).

La typologie de configurations de jardins que nous avons élaborée repose ainsi sur un emboîtement analytique²⁸⁷ dont nous rendons compte dans les deux parties suivantes en exposant tout d'abord les quatre descripteurs d'ambiances et ensuite les onze types repérés.

Dans la troisième partie de cette thèse, à la suite de la typologie, nous présentons une expérimentation pédagogique réalisée au sein de deux écoles d'architecture françaises pour en tester la portée « projectuelle ». Il s'agit en particulier de tester si l'entrée spatiale et dynamique (dynamique des usages et dynamique du végétal) que nous avons privilégiée pour élaborer cette typologie et le recours aux quatre descripteurs d'ambiances sont opérants pour un public de concepteurs.

²⁸⁷ Nous nous excusons par avance auprès du lecteur pour les multiples classements que nous lui proposons et nous espérons qu'elle ou il en appréciera la richesse.



Préambule aux parties 2 et 3

Dénomination des jardins et des ensembles résidentiels :

Pour chaque descripteur d'ambiances (PARTIE 2) ainsi que pour chaque type de configuration de jardin (PARTIE 3), nous consignons les jardins étudiés au sein desquels nous avons pu les observer. Pour chacun des jardins nous mentionnons son statut selon la codification suivante :

	Jardin collectif et de derrière	Coll&Der
Jardin individuel	Jardin de derrière	Der
	Jardin de devant	Dev
	Jardin de derrière et de devant	DerDev
	Jardin Patio de derrière ou Jardin Patio de devant ou Jardin Patio de derrière et de devant	PatDer ou PatDev ou PatDerDev

Si le jardin est multiple, nous signalons le ou les jardins concernés par le descripteur ou le type. Exemple : Si un habitant possède un jardin de devant et un jardin de derrière et que seul son jardin de devant est concerné, nous indiquons « Dev/2 » ; si à la fois son jardin de devant et son jardin derrière sont concernés, nous indiquons « Der+Dev ».

Nous signalons l'étage auquel se trouvent le logement et son jardin. Les jardins n°3, n°4, n°5, n°6 et n°7 sont des jardins collectifs situés en rez-de-chaussée et dissociés des logements (exceptés pour les logements situés en rez-de-chaussée pour les jardins n°3 et n°6). Le jardin n°35 situé en rez-de-chaussée est dissocié du logement situé au 1^{er} étage. Par ailleurs, certains habitants jardinent les pieds de leur immeuble alors que leur jardin se trouve en étage. Pour tous ces jardins situés en rez-de-chaussée alors que le logement se trouve en étage, nous notons « dissocié ». Pour les autres jardins, situés au même niveau que le logement, nous consignons les pièces du logement qui donnent sur ce(s) jardin(s).

Nous indiquons l'ensemble résidentiel dans lequel chaque jardin se trouve.

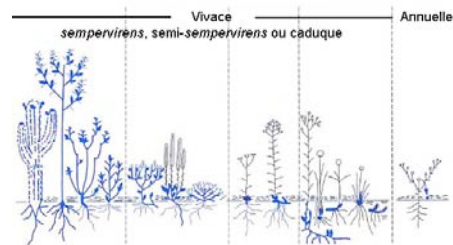
Glossaire botanique :

1- Rythme biologique

Une plante VIVACE a une durée de vie d'au moins 3 ans, elle est dite CADUQUE lorsqu'elle perd ses feuilles lors de la saison hivernale et SEMPERVIRENS dans le cas contraire.

Une plante ANNUELLE a une durée de vie d'un an et se multiplie par graines.

Une plante BISANNUELLE a une durée de vie de deux ans, fleurit seulement la deuxième année où elle se multiplie par graines.



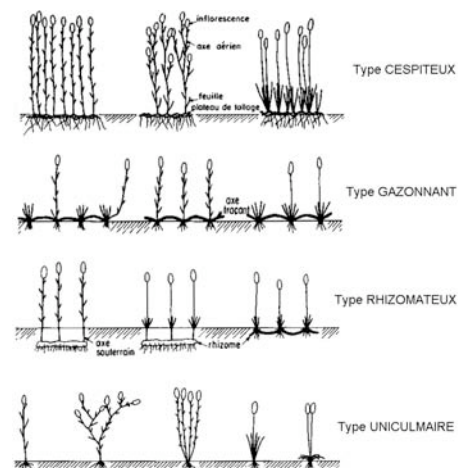
Comportement des plantes en saison hivernale d'après : <http://www.lateinamerika-studien.at/content/natur/natur/natur-1256.html> (consulté le 14 mai 2010)

2- Comportement racinaire

Une plante CESPITEUSE pousse en touffe dense et n'a pas un comportement traçant, c'est-à-dire que ses racines ne colonisent pas le sol horizontalement. Une plante GAZONNANTE possède un comportement traçant, elle se multiplie par des stolons : des racines se forment à partir de la tige et donnent naissance à une nouvelle plante.

Une plante RHIZOMATEUSE possède également un comportement traçant, une nouvelle plante prend naissance à partir de la racine.

Une plante UNICULMAIRE possède un volume racinaire réduit et ne présente pas de comportement traçant.



d'après : <http://www.fao.org/wairdocs/ilri/x553b/x5543b27.gif> (consulté le 3 juin 2010)

3-Port des plantes

Selon leur gravitropisme (orientation des plantes par rapport à la gravité), les plantes proposent un port GRIMPANT (gravitropisme positif), RETOMBANT (gravitropisme négatif), ERIGE (orthotropisme) ou RAMPANT (plagiotropisme). Par ailleurs la densité et la rigidité de leur ramure et de leur feuillage leur donnent tantôt un port RIGIDE, tantôt un port SOUPLE.

PARTIE 2 Les descripteurs de l'ambiance du petit jardin

Pour saisir les ambiances mobilisées et produites par les habitants lorsqu'ils jardinent, nous proposons d'en décrire les composantes à partir de quatre descripteurs qui composent les quatre chapitres de cette partie :

- le premier groupe rassemble des formes qui caractérisent la « plastique » du petit jardin ;
- les représentations du jardin composent un deuxième groupe rendant compte de l'imaginaire du petit jardin ;
- le troisième groupe est celui des effets sensibles que les habitants perçoivent dans leur jardin ou font percevoir à leurs voisins ;
- le quatrième groupe réunit des tactiques habitantes, ensembles d'actions mises en œuvre afin de satisfaire un ou des objectifs liés aux relations de voisinage ou à la gestion de l'espace.

Chapitre III. Les formes du petit jardin

Introduction

En nous appuyant sur les propos de Maurice Merleau-Ponty, nous soutenons l'idée selon laquelle chacune des formes du petit jardin n'en est pas seulement le contour géométrique, « chaque forme a un certain rapport avec la nature propre de l'objet qu'elle définit, elle parle à tous nos sens en même temps qu'à la vue. La forme d'un pli dans un tissu de lin ou de coton nous fait voir la souplesse ou la sécheresse de la fibre, la froideur ou la tiédeur du tissu »²⁸⁸.

Ces formes caractérisent une « plastique » du petit jardin aux abords du logement, au sens où l'entend la « discipline » du paysage pour signifier conjointement le contour géométrique d'une forme paysagère, les éléments qui la composent et leurs interactions, et enfin la manière dont on la perçoit²⁸⁹. Afin de nommer les formes que nous avons pu observer aux abords des jardins et en leur sein lors des rencontres avec les habitants,

²⁸⁸ **Merleau-Ponty, Maurice** (1997, 1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard, p. 265 Collection Tel

²⁸⁹ Voir notamment les travaux du paysagiste Bernard Lassus déjà cités dans la partie 1, Lassus (1971, 1974, 1975, 1976, 1977, 1987, 1991, 1992, 2004) et ceux de la géographe Fabienne Joliet sur les paysages viticoles : **Joliet, Fabienne** (2005). Typologie plastique des paysages de vigne. In *Regina Durighello et Pierre-Marie Tricaud, Etude thématique sur les paysages culturels viticoles dans le cadre de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco*. Paris : Icomos, pp.23-29. En ligne sur www.icomos.org/studies/viticoles/viticoles2.pdf (consulté le 12 janvier 2009)

nous nous sommes appuyés sur les descriptions plastiques que propose l'analyse paysagère²⁹⁰ et sur les typologies plastiques relatives à l'art des jardins²⁹¹.

Curieuse entreprise que d'essayer de définir les formes du jardin alors que celui-ci est toujours en train de se transformer sous l'effet de la croissance et de la reproduction végétale et des différentes manœuvres jardinières des habitants. Ces formes ne sont ainsi pas que des saisies instantanées des jardins ; elles sont ce qui est toujours là, mais aussi ce qui se transforme d'une certaine manière au fil des saisons, au fil des années. Afin d'identifier, de nommer et de décrire ces formes, nous convoquons ainsi - en complément de l'entrée plastique précitée - les entrées horticoles et usagères. Ces formes sont composées de motifs horticoles (par exemple la plante en pot, la topiaire ou le massif) et peuvent être caractérisées par la dynamique liée à la biologie des essences végétales (rythme biologique, comportement racinaire et port) qui les composent. Enfin ces formes sont aussi celles dont les habitants nous ont raconté la genèse lors des visites commentées du jardin, genèse que nous avons pu observer à l'occasion de nos visites répétées dans les jardins.

En référence à la distinction formelle proposée par Catherine Laroze dans son « histoire sensuelle des jardins »²⁹², nous avons réparti les formes du jardin dans trois groupes : les formes architecturées, les formes chaotiques et les formes naturelles.

Le premier groupe rassemble ce que les habitants produisent comme formes architecturées à la géométrie simple (point, ligne, plan et courbe) et à la géométrie plus élaborée faisant allusion à des formes de jardins archétypiques (jardin Renaissance, jardin pittoresque et jardin de campagne²⁹³).

²⁹⁰ L'analyse paysagère propose de décomposer un paysage (rural aussi bien qu'urbain, de grande ou de petite échelle) en différents codes visuels caractéristiques de sa géométrie - exemple : la verticale - et de ses ambiances (visuelles) - exemple : la transparence -. Cf : **Tanguy, Frédérique** (1995). Lire le paysage. *P+A Paysage et Aménagement*, n° 32, pp.20-25
Afin de caractériser les formes des jardins que nous avons étudiés, nous faisons uniquement référence aux codes visuels géométriques.

²⁹¹ Nous nous sommes en particulier appuyés sur les trois ouvrages suivants :

Laroze, Catherine (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, 380p.

Benetière, Marie-Hélène (1999). **Chatenet, Monique & Mosser, Monique** (ed.) *Jardin vocabulaire typologique et technique*. Monum, 428p. Collection Principes d'analyse scientifique

De Bay, Philip; Bolton, James (2001). *Garden mania*. Actes Sud/Motta, 400p.

²⁹² Ibid 291 **Laroze** (1990), pp.32-34. L'auteure fait une distinction entre 3 formes de jardin qu'elle nomme « Architecture », « Chaos » et « Nature ».

²⁹³ Le jardin Renaissance s'incarne dans le jardin à l'italienne puis à la française autour du principe de la symétrie. Au contraire, le jardin pittoresque se déploie autour du jardin à l'anglaise et des jardins chinois et japonais aux contours irréguliers mais tout aussi maîtrisés que les jardins Renaissance. Enfin, le jardin de campagne prend les formes des jardins paysans et des jardins familiaux (autrefois nommés ouvriers).

Au sujet de ce troisième archétype - le jardin paysan - plus récent que les deux premiers voir :

Dubost, Françoise (1997, 1984). *Les jardins ordinaires*. L'Harmattan, 174p.

Weber, Florence (1998). *L'honneur des jardiniers ; les potagers dans la France du XXème siècle*. Belin, 287p.

Bergues, Martine (2003). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager : Une ethnologie du fleurissement*. Thèse de doctorat : Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS. 521p.

Le deuxième groupe reflète le sous-investissement ou le sur-investissement jardinier des habitants qui donnent naissance à des formes désordonnées, frugales ou plantureuses.

Le troisième groupe renvoie à des formes dynamiques liées à la matière végétale, formes qui se déplacent horizontalement, verticalement et dans toutes les directions selon le savoir-faire du jardinier.

Nous présentons, dans les pages suivantes, groupe par groupe, treize formes du jardin. Pour chaque forme, nous consignons les différents jardins au sein desquels nous avons pu l'observer et nous l'illustrons au moyen d'une mosaïque de photographies des jardins étudiés.

1. Les formes architecturées

Nous présentons tout d'abord quatre formes architecturées à la géométrie simple, que nous qualifions d'élémentaires - le point, la ligne, le plan et la courbe -, puis trois formes architecturées à la géométrie plus complexe - la forme géométrique, la forme floue et la forme champêtre -. Ces trois dernières formes, on le verra, sont beaucoup moins représentées que les précédentes dans notre corpus de jardins.

1.1. Le point

15 foyers concernés / 22 jardins :
n°4 AMPARO Coll&Der, Dissocié, G2
n°9 FABIENNE Der+Dev, RDC, Salon+Chambres, G3
n°10 FRANCOISE Dev/2, 2e, Entrée, G3
n°11 JOSETTE Dev/2, 2e, Entrée, G3
n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6
n°20 YVETTE 3PatDer/4, RDC, Tout l'appartement, G7
n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC Tout l'appartement, G7
n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement+Dissocié, G7
n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°37 ANTOINE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

La forme point s'incarne dans le motif du végétal isolé planté en pleine terre (arbuste tige ou buissonnant), dans le motif d'une composition végétale de pleine terre isolée (type plate-bande) ou dans celui du végétal en pot la plupart du temps mobile. Alors qu'en pleine terre, le point est essentiellement vivace et possède un port structurant, en pot, on y trouve aussi bien des annuelles que des vivaces et une diversité de ports. Le point s'appuie souvent sur des dispositifs architecturaux : en pleine terre et en pot contre les murs (de façade ou de séparation de jardin) ou contre les parois et en particulier dans les coins, et en pot sur le rebord d'une fenêtre, sur un escalier, ou sur une terrasse. Il peut également se trouver au sein du jardin où il joue le rôle structurant de point d'appel. Lorsque les points s'accumulent de manière désordonnée, la forme du jardin peut devenir *parsemée* du fait de la non assiduité de certains jardiniers (cf. 2.2. La forme parsemée) ou *proliférante* du fait d'un jardinage accumulatif non hiérarchisé attribué aux jardiniers novices aussi bien qu'aux jardiniers expérimentés (cf. 2.3. La forme proliférante). Ces derniers travaillent par ailleurs le *point* en taillant un végétal isolé en topiaire, en sarclant autour de celui-ci, en soulignant par une bordure son emplacement ou en plantant à ses pieds un couvre-sol d'une texture ou d'une couleur contrastante. Ce végétal isolé possède alors un comportement racinaire cespiteux ou unicolmaire.



n°4 AMPARO Coll&Der, Dissocié, G2



n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7



n°11 JOSETTE Dev/2, 2e, Entrée, G3



n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC Tout l'appartement, G7

1.2. La ligne

- 24 foyers concernés / 36 jardins :**
- n°1 JACQUES** Dev/2, RDC, Entrée, G1
 - n°2 FRANCOISE** Der, RDC, Salon+Cuisine, G1
 - n°3 AURORE** Coll&Der, Dissocié, G2
 - n°7 LES CAMBODGIENS** Coll&Der, Dissocié, G2
 - n°8 EMMANUELLE** Der+Dev, RDC, Tout l'appartement, G3
 - n°9 FABIENNE** Der+Dev, RDC, Tout l'appartement, G3
 - n°10 FRANCOISE** Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
 - n°12 MICHEL** Dev, RDC, Salon, G4
 - n°15 MARIE-THERESE** DevDer/2, 5°, Salon+Chambres, G5
 - n°16 JACQUELINE** Dev/2, 1er, Bureau+Salon, G5
 - n°20 YVETTE** 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
 - n°21 LES LAPLANCHE** 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7
 - n°22 PIERRE** 2PatDer, RDC, Cuisine+Salon+Chambres, G7
 - n°24 ALEXANDRE** PatDer/2, RDC, Salon+Cuisine, G7
 - n°25 CHRISTIANE** 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
 - n°29 LOTTE** 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
 - n°30 EGLANTINE** 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
 - n°35 A-B MOI** Dev, 1er, Dissocié, G10
 - n°37 ANTOINE** Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
 - n°45 CLAUDINE** PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
 - n°48 YVETTE** PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
 - n°51 PHILIPPE** Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8
 - n°52 SACHA & DOROTHEE** Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8
 - n°53 NATHALIE** Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

La ligne est une forme que le jardinier cultive aux limites ou au sein du jardin, au rez-de-chaussée aussi bien qu'en étages. Elle peut façonner l'intégralité du jardin lorsque celui-ci possède des dimensions très réduites. Aux limites intérieures du jardin, la ligne s'adosse à une haie, une claustra, un mur, un garde-corps par commodité jardinière (les jardins étant de dimensions réduites, il est plus aisé de jardiner à leur périphérie), pour marquer une limite entre le jardin et ce qui l'entoure ou pour les articuler l'un à l'autre. Les motifs d'alignement de plantes en pots ou en pleine terre, qui se transforment à terme en un motif de massif, caractérisent la ligne séparatrice aussi bien que la ligne articulante. Au sein du jardin, la ligne s'associe à d'autres lignes pour structurer le jardin ; le dessin linéaire du potager peut par exemple jouer ce rôle structurant. Aux limites du jardin ou en son sein, la ligne peut avoir un caractère bloquant, elle empêche les intrusions dans le jardin et canalise les déplacements à l'intérieur du jardin. Cette ligne bloquante est composée de plantes en pots ou de pleine terre, parfois piquantes et rigides (rosiers pour n°9 FABIENNE et pyracanthas pour n°20 YVETTE). La ligne est toujours composée d'une végétation basse (inférieure à 1,40m) et, lorsqu'elle est plus haute, elle devient plan (cf. 1.3. Le plan). La ligne est présente dans de nombreuses formes géométriques (cf. 1.4. La forme géométrique) telles que le jardin à l'italienne et le jardin à la française qui jouent de la perspective mais aussi dans la forme champêtre (cf. 1.6. La forme champêtre) qui accueille souvent un potager. Les plantes qui composent la ligne ont des rythmes biologiques et des ports très variables. Certaines lignes sont saisonnières (lignes de bulbes au printemps ou à l'automne), d'autres sont présentes toute l'année et évoluent au fil des saisons. La ligne est statique lorsqu'elle revêt un caractère bloquant.



n°29 LOTTE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7



n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7



n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon+Cuisine, G7

1.3. Le plan

31 foyers concernés / 40 jardins :

- n°1 JACQUES Der/2, RDC, Salon+Chambres, G1
- n°2 FRANCOISE Der, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G1
- n°8 EMMANUELLE Der+Dev, RDC, Tout l'appartement (salle de bain compris), G3
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
- n°16 JACQUELINE Dev/2, 1er, Bureau+Salon, G5
- n°20 YVETTE 3PatDer/4, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°22 PIERRE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°24 ALEXANDRE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°25 CHRISTIANE 3PatDer/4, RDC, Salon+Cuisine+Chambres Extérieur, G7
- n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine, G7
- n°28 JEAN PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine, G7
- n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°35 A-B MOI Dev, 1er, Dissocié, G10
- n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
- n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°43 C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°47 SONIA PatDer, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC Tout l'appartement, P7
- n°53 NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

Particulièrement présent en rez-de-chaussée, le plan sépare le jardin d'un espace public, d'un espace collectif ou d'un jardin voisin. Cette forme est caractérisée par le motif de claustra (P1 et P7) et ceux de paroi opaque (P6 et P8) ou semi-transparente (G10) et de haie (G1, G3, G4, G7, G10, P3). Ces parois sont composées d'un grillage renforcé de panneaux opaques pour P8 (n°53 NATHALIE Der/2) et de brande pour P6 (n°43 C ALAIN Dev). Ce grillage accueille du lierre (plante grimpante *sempervirens*) pour P8, des plantes grimpantes caduques et sempervirens et des plantes arbustives palissées pour P6 et des plantes grimpantes caduques et annuelles pour G10. La haie a généralement un port rigide. Elle est composée de végétaux *sempervirens* (laurier vert pour G3 jardins de derrière/2, G4 et G7) et semi *sempervirens* (troène pour G1 et G10). Cette haie rigide possède une porosité variable selon qu'elle est double ou simple et selon les tailles pratiquées par les habitants (s'ils la rabattent régulièrement elle reste dense, sinon elle se dégarnit par le bas). La haie possède un port plus souple et une plus grande porosité dans les terrains P3 et G3 jardins de devant/2 ; dans les deux terrains, on y trouve du bambou (*sempervirens* également) auxquels viennent s'adjoindre dans G3 des arbustes caducs. La haie est généralement homogène, seule une des habitantes que nous avons rencontrée propose de renforcer la face intérieure de sa haie de laurier vert par une haie « champêtre » composée d'arbustes ornementaux et d'arbustes servant de gîte et de couvert pour la faune, arbustes en part égale sempervirens et caduques (n°8 EMMANUELLE Der/2).

Le plan s'incarne également dans le motif du massif de vivaces et d'annuelles accolé tout

comme la forme ligne sur la face intérieure de la haie en rez-de-chaussée (n°2 FRANCOISE, n°45 CLAUDINE et n°48 YVETTE), contre un garde-corps ou dans une jardinière qui joue le rôle de garde-corps en étages (n°10 FRANCOISE, n°28 JEAN, n°30 EGLANTINE). Le plan se différencie de la ligne par sa hauteur plus élevée.

Enfin, le plan peut être représenté par le motif de l'arbre ou d'un groupe d'arbres *sempervirens* ou caduques situés en dehors du jardin et constituant depuis celui-ci un arrière-plan paysager (n°16 JACQUELINE, n°27 CLEMENT et n°28 JEAN).



n°20 YVETTE 3PatDer/4, RDC, Tout l'appartement, G7



n°8 EMMANUELLE Der+Dev, RDC, Tout l'appartement, G3



n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7



n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3

1.4. La courbe

13 foyers concernés / 13 jardins :

- n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°16 JACQUELINE DevDer/2, 1er, Salon Chambre, G5
- n°20 YVETTE Dev/4, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Salon+Chambres, G7
- n°27 CLEMENT PatDevDer/3, 1er, Salon, G7
- n°32 VINCENT PatDer/3, 2e, Pigeonnier, G7
- n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon, P3
- n°43 B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

La courbe est une forme ronde : ceinturante ou enveloppante. Dans le premier cas, elle permet au jardinier d'encercler le jardin, et dans le second de l'enrober en totalité ou en partie, à partir d'un pli qui possède *a minima* deux pans végétaux, l'un vertical, l'autre horizontal.

La courbe s'incarne dans les motifs de treille et de pergola recouvertes de plantes grimpantes *sempervirens* ou *semi sempervirens* (certains chèvrefeuilles possèdent par exemple ces caractéristiques), ou de plantes caduques mais à floraison hivernale (jasmin d'hiver), de plantes grimpantes caduques (chèvrefeuilles caduques, jasmins, clématites, vignes, glycines, rosiers grimpants, houblons, bignonnes) ou annuelles (ipomées, courges, haricots d'Espagne).

La courbe peut également suivre le motif de l'arbre ou de l'arbuste taillé en parasol ou dessiner la ceinture d'un massif composé de plantes de hauteurs, de couleurs et de textures de feuillage, de floraisons et de rythmes biologiques variés.

Contrairement aux trois formes précédentes (le point, la ligne et le plan), la courbe est une forme dynamique qui nécessite une attention jardinière assidue (canalisation, tuteurage et taille). Elle se rapproche parfois de la *forme proliférante* (cf. 2.3. La forme proliférante) et des *formes naturelles* (cf. 3.1. La forme rampante, 3.2. La forme grimpante et 3.3. La forme mouvante).



n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Salon+Chambres, G7



n°27 CLEMENT PatDevDer/3, 1er, Salon, G7



n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3



n°20 YVETTE Dev/4, RDC, Tout l'appartement, G7

1.5. La forme géométrique

3 foyers concernés / 6 jardins :
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, Cuisine+Chambre, G7
n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7

Cette forme régulière est à l'image des jardins Renaissance, français et italiens. Les jardiniers y font référence de manière évocatrice. Cette forme s'incarne dans les motifs de l'allée ou de la topiaire (végétaux d'ornement taillés ou fruitiers palissés afin de leur donner une forme géométrique).

Françoise nous raconte qu'elle a reproduit dans ses jardinières un jardin florentin en les structurant autour d'un buis auquel elle a donné une forme d'arche et au pied duquel elle a planté un camaïeu rose de cyclamens. Sans les commentaires de Françoise, nous n'aurions jamais deviné que ces jardinières étaient une miniature du jardin florentin. Pierre nomme son jardin « son petit Versailles » car il l'a composé autour de petites allées minérales ; il a mélangé sans hiérarchie esthétique plantes d'ornement, légumes et fruitiers palissés. Christiane taille « tout ce qui bouge », pourrait-on dire, sous forme de topiaires ; sa maîtrise du jardinage provoque l'admiration du voisinage.



n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7



n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4



n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, Cuisine+Chambre, G7

1.6. La forme floue

4 foyers concernés / 4 jardins :

n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7

n°25 CHRISTIANE PatDer/4, RDC, Bureau, G7

n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Cette forme irrégulière et souple - à l'image des jardins anglais, chinois et japonais²⁹⁴ - s'oppose à la forme précédente. Les motifs du massif fleuri et de la pelouse en sont les emblèmes. La forme floue caractérise un jardin dynamique composé d'une succession de courbes, en cela elle se rapproche de la *forme mouvante* (cf. 3.3. La forme mouvante) et diffère de celle-ci par le fait qu'elle n'essaie pas « de faire avec ». Contrairement à *la forme mouvante*, la forme floue n'a pas « le droit à l'erreur ». Héritière d'une tradition horticole, elle est avant tout esthétique, composée de plantes non indigènes - choisies pour leur floraison, la couleur et la souplesse de leur feuillage (bambou, magnolia, érable japonais, azalée, rhododendron, hortensia, etc.) - et d'une pelouse tondu rase. Ces plantes sont généralement des vivaces plantées en pleine terre que le jardinier modèle par la taille et par division de touffe d'une année sur l'autre. Ce jardinier, en bouturant et en divisant, fait partie de ceux qui distribuent au voisinage ou à l'entourage proche des « extraits » de leur jardin. Il est qualifié de jardinier « expert » par le voisinage. La forme floue reste aujourd'hui un modèle horticole traditionnel en particulier pour les jardins de dimensions réduites²⁹⁵.

²⁹⁴ Notons toutefois que le jardin japonais accueille également des topiaires avec les arbres taillés en nuages ou Niwaki. Cependant ces topiaires sont des formes qui évoquent le mouvement (du nuage en l'occurrence) contrairement aux topiaires statiques du jardin à la française.

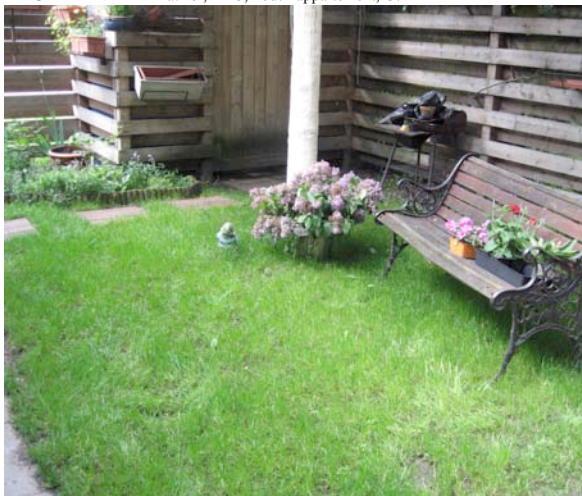
²⁹⁵ En témoignent les revues et ouvrages de jardinage et l'offre horticole proposée dans les jardineries.



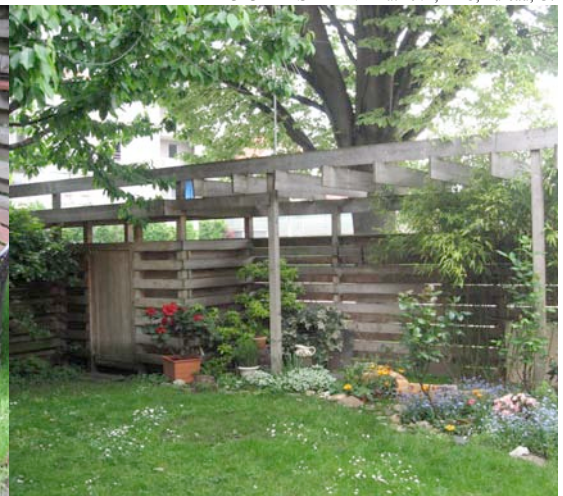
n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7



n°25 CHRISTIANE PatDer/4, RDC, Bureau, G7



n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7



n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

1.7. La forme champêtre

6 foyers concernés / 6 jardins :

- n°2 FRANCOISE Der, RDC, Tout l'appartement, G1
- n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°51 PHILIPPE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8
- n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8

La forme champêtre s'incarne dans les motifs du potager et de la fleur (libre ou en massif). Elle fait directement référence à l'esthétique du « jardin paysan »²⁹⁶ où les fleurs se mêlent aux légumes, sans pour autant en reprendre les principes. En effet, les légumes que nos habitants tentent de faire pousser ont une vocation esthétique et ludique, ils ne sont pas ou très peu destinés à la consommation. Cette forme emprunte - dans la pratique - quelques principes du « jardin au naturel »²⁹⁷ (emploi de plantes vivaces si possible indigènes, recherche de graines potagères et florales oubliées, pratique du compostage, diminution ou suppression des engrais et des traitements phytosanitaires non homologués en agriculture biologique, etc.) ; tout comme le jardin au naturel, la forme champêtre est opposée au « jardin horticole »²⁹⁸ qui trouve une résonance dans les formes géométriques (cf. 1.5. La forme géométrique) et floues (cf. 1.6. La forme floue).

Pour les jardiniers retraités issus du monde rural, cette forme évoque leur enfance et leur rappelle leurs proches disparus. Les jeunes jardiniers (30-40 ans) véhiculent à travers cette forme les images du jardin ouvrier, du jardin de « grand-mère », du jardin rural, autrement dit l'image d'un jardin « vintage » qu'ils posent comme modèle sans l'avoir expérimenté auparavant.

Enfin, la forme champêtre évoque le mythe Arcadien²⁹⁹ par différentes stimulations sensorielles : le bruissement et le mouvement au vent de graminées, l'odeur d'une rose ancienne, la saveur des légumes oubliés, l'allure « rétro » de certaines plantes (souvent grimpances) comme la glycine ou la cobée...

²⁹⁶ Modèle de jardinage décrit par Martine Bergues : Ibid 293 **Bergues** (2003)

²⁹⁷ Modèle également décrit par Bergues, Ibid 293 **Bergues** (2003)

²⁹⁸ Modèle également décrit par Bergues, Ibid 293 **Bergues** (2003)

²⁹⁹ L'Arcadie est une contrée mythique, une terre sauvage, peuplée de bergers vivant en harmonie avec la Nature, dont la principale activité est de profiter des loisirs champêtres offerts par ce cadre idyllique.

<http://francealbion.free.fr/blog/index.php/references-interpretations-arcadie-25> (consulté le 1er août 2010)



n°2 FRANCOISE Der, RDC, Tout l'appartement, G1



n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7



n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8

2. Les formes chaotiques

Nous avons identifié trois formes désordonnées, c'est-à-dire qui ne présentent pas de forme clairement identifiable et qui sont le reflet d'une absence d'activité jardinière ou d'une activité jardinière désordonnée : la forme délaissée, la forme parsemée et la forme proliférante.

2.1. La forme délaissée

12 foyers concernés / 13 jardins :

- n°5 SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2
- n°15 MARIE-THERESE Dev/2, 5^e, Cuisine+Bureau, G5
- n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Chambres (des enfants), G7
- n°27 CLEMENT PatDev/3, 1er, Chambres, G7
- n°28 JEAN 2PatDer/3, 1er, Cuisine+Chambres, G7
- n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
- n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°47 SONIA PatDer, RDC, Tout le logement, P7
- n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout le logement, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout le logement, P7
- n°53 NATHALIE Dev/2, 1^{er} étage, Loft, P8

La forme délaissée caractérise un jardin non jardiné; de nombreux motifs (non jardiniers) peuvent le joncher : des mauvaises herbes, des « cadavres » végétaux, du mobilier de jardin endommagé, des jouets en désordre...

Lorsque le jardin est de pleine terre, le sol y est terreux ou envahi de mauvaises herbes.

Les haies de ligneux, par manque d'entretien, sont dégarnies à leur base.

Cette forme peut être révélatrice d'une situation difficilement habitable et/ou jardinable : jardin collectif, jardin sur-exposé ou sous-exposé au soleil, à la rue ou au voisinage...

Quand un habitant possède plusieurs jardins, il peut avoir des difficultés à tous les entretenir sur le même plan et il privilégie alors ceux qui proposent les conditions jardinables les plus avantageuses.

Enfin la forme délaissée peut être due au choix délibéré d'un habitant de ne pas jardiner pour privilégier les réceptions entre amis ou les jeux d'enfants (toboggan, piscine, balançoire, bac à sable, etc.) ; dans ce dernier cas, les plantes sont qualifiées de dangereuses pour les enfants (toxiques, allergisantes, piquantes...) ou d'inutilement encombrantes vu la place déjà nécessaire pour ces jeux.



n°27 CLEMENT PatDev/3, 1er, Chambres, G7



n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10



n°5 SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2

2.2. La forme parsemée

15 foyers concernés/ 16 jardins :

- n°2 FRANCOISE Der, RDC, Tout l'appartement, G1
- n°4 AMPARO Coll&Der, Dissocié, G2
- n°6 CELLE QUI A TOUT LE JARDIN Coll&Der, RDC, Dissocié, G2
- n°9 FABIENNE Dev+Der, RDC, Tout l'appartement, G3
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
- n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Salon, G6
- n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Cuisine+Salon, G7
- n°26 CLAIRE PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9
- n°37 ANTOINE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3
- n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°48 A YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

La forme parsemée est composée de points disposés de-ci de là sans ordre apparent. On y trouve le motif de la plante en pot ou de pleine terre mais isolée. Cette forme est caractéristique d'une période de transition jardinière. Chez les jardiniers expérimentés, le jardin se parseme aux périodes printanières et automnales lorsqu'il est temps de semer, bouturer, diviser et déplacer. Chez les jardiniers novices ou chez les habitants nouvellement installés, la forme parsemée est révélatrice d'une période d'apprentissage, apprentissage d'un lieu et de son jardinage. Concrètement, le jardinier parseme lorsqu'il achète ou récupère une plante en pot et la pose telle quelle dans le jardin en attendant de la planter plus tard ou lorsqu'il l'installe en pleine terre sans suivre de plan préétabli. Ensuite, par plantations successives, le jardinier parseme son jardin parfois jusqu'à saturation. À partir de ce stade accumulatif, certains jardiniers dépassent la forme parsemée et donnent progressivement, au fil des années, une structure à leur jardin (cf. 1. Les formes architecturées et 3. Les formes naturelles) à travers des déplacements successifs de plantes : « *Mes plantes c'est un peu comme des meubles. Au début je les ai mises un peu n'importe comment, et puis je les ai déplacées au fil des années pour leur trouver les conditions optimales d'ensoleillement, le bon emplacement qui leur permettent d'avoir la bonne forme* » nous dit Pierre (n°22 PIERRE PatDerDev/2). Toujours à partir du stade accumulatif, d'autres jardiniers « régressent » - pourrait-on dire - en abandonnant leur jardin à une forme délaissée (cf. 2.3. La forme délaissée).

La forme parsemée est également révélatrice d'une appropriation timorée du jardin souvent due à son caractère plus ou moins illégitime (jardin collectif, débordement du jardin vers un espace collectif ou public) ou difficilement jardinable (exposition défavorable aux éléments naturels, vis-à-vis, pied d'immeuble soumis aux débordements des étages supérieurs, etc.).



n°37 ANTOINE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1



n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3



n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9



n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Salon, G6

2.3. La forme proliférante

9 foyers concernés / 12 jardins :
n°1 JACQUES Dev/2, RDC, Entrée, G1
n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
n°27 CLEMENT DerDev/3, 1er, Salon, G7
n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre+Cuisine, G8
n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

La forme proliférante renvoie à un développement rapide du jardin en dehors de ses limites. Le jardin y est délibérément ou non hors de contrôle. Forme plantureuse et dynamique, elle est caractérisée par des motifs jardiniers envahissants : les plantes grimpante, retombante, rampante, gazonnante, rhizomateuse, anémochore (dissémination des graines par le vent) et autochore (plante qui se ressème toute seule) et par les motifs des pots et du mobilier de jardin. Ce mobilier (tables et chaises, canapés, luminaires, etc.) appartient aussi bien à l'univers du jardin qu'à celui du logement et passe de l'un à l'autre en fonction des saisons et du temps qu'il fait.

En termes de jardinage, cette forme est souvent une évolution de la *forme parsemée* (cf. 2.2. La forme parsemée), plus précisément sa densification et sa diversification végétales.

La forme proliférante concerne parfois des jardins soumis au voisinage ou à la rue et joue dans ces cas-là un rôle protecteur et parfois même offre un moyen de lutte par colonisation végétale.



n°1 JACQUES Dev/2, RDC, Entrée, G1



n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre+Cuisine, G8



n°20 YVETTE Dev/4, RDC, Tout l'appartement, G7

3. Les formes naturelles

Trois formes naturelles permettent de rendre compte d'une autre manière de composer le jardin. Elles sont mobiles, croissantes et se différencient les unes des autres par une direction de mouvement.

Contrairement aux *formes architecturées* (cf. 1. Les formes architecturées) et aux *formes chaotiques* (cf. 2. Les formes chaotiques), les formes naturelles renvoient uniquement aux éléments vivants du jardin (matière végétale, faune et comportements des jardiniers) et non à ses éléments inertes. En termes de matière végétale, ces formes font allusion à la multiplication végétative (croissance, bouturage, marcottage, éclatement de souche), à la reproduction sexuée à l'issue de laquelle sont produites les graines et aux modes de dissémination de ces graines (la plupart du temps par le vent - anémochore - ou « automatique » - autochore -). Ces formes sont beaucoup moins représentées dans notre corpus que les *formes architecturées* et que les *formes chaotiques*. En effet, du fait des dimensions réduites du jardin, ces formes opulentes nécessitent d'être canalisées et de ce fait exigent une pratique jardinière experte.

<p>3.1. La forme rampante</p>
<p>4 foyers concernés / 4 jardins : n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2 n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4 n°20 YVETTE Dev/4, RDC, Entrée, G7 n°48 YVETTE-B PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7</p>
<p>La forme rampante se développe selon un mouvement horizontal. Elle semble gagner du terrain en se densifiant sur elle-même et en s'étendant au-delà des limites du jardin d'une saison à l'autre et d'une année sur l'autre. Le jardinier accompagne ce mouvement de propagation du jardin de la façade du logement vers l'extérieur, en effet la forme rampante caractérise un jardin qui fait l'objet d'un jardinage intensif et extensif. Les motifs des plantes rampantes, mais aussi gazonnantes et rhizomateuses, anémochores et autochores et des plantes en pot accompagnent cette forme.</p>



n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2



n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4



n°48 YVETTE-B PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

3.2. La forme grimpante

6 foyers concernés / 6 jardins :

n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3

n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4

n°25 CHRISTIANE PatDer/4, RDC, Bureau, G7

n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8

n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9

n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

La forme grimpante se déploie évidemment autour du motif de la plante grimpante - *sempervirens* (chèvrefeuille *sempervirens* par exemple) ou caduque (clématite ou rosier grimpant), vivace ou annuelle (ipomée, cucurbitacée, *thunbergia alata*...) - choisie pour son feuillage et surtout pour sa floraison (couleurs, formes et parfums). Nous n'avons pas identifié la forme à chaque fois qu'un jardin abritait une plante grimpante mais lorsque celle(s)-ci donnai(en)t au jardin sa forme globale. De manière générale, cette forme est plus présente en saison printanière et estivale et est essentiellement rythmée par les floraisons. Elle suit un mouvement vertical en colonisant les murs, les séparations du jardin (claustra, grillage et haie de végétaux *sempervirens*) et des éléments du jardin (tuteurage vivant - tronc d'arbre, arbuste de port érigé et statique - et tuteurage inerte de hauteur et de forme variées). Tout comme les deux autres formes naturelles, la forme grimpante est difficilement contrôlable. Elle peut être à l'origine de conflits de voisinage d'un étage à l'autre en situation de superposition ou de gradins. En effet, un habitant d'un étage inférieur peut tailler une plante grimpante et ainsi supprimer une grande partie de la masse végétale du jardin situé à l'étage supérieur. Inversement, un habitant d'un étage supérieur ne souhaitant pas être envahi par une plante grimpante provenant des étages inférieurs peut en supprimer la partie haute et ainsi rentrer en conflits avec un habitant d'un étage inférieur propriétaire de ladite plante. Au contraire, dans des situations architecturales similaires, la forme grimpante peut aussi être à l'origine de rapprochements de voisinage à travers une canalisation de plantes grimpantes qui profitent ainsi à tous les étages.



n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9



n°25 CHRISTIANE PatDer/4, RDC, Bureau, G7



n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4

3.3. La forme mouvante

8 foyers concernés / 12 jardins :

- n°1 JACQUES Dev+Der/2, RDC, Entrée+Salon et chambres, G1
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°28 JEAN 2PatDer/3, 1er, Cuisine+Salon+Chambres, G7
- n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
- n°33 ELISE Der, 3e, Salon+Chambre, G8
- n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

La forme mouvante fait directement référence au « jardin en mouvement » du paysagiste Gilles Clément³⁰⁰ qui propose « de faire avec et non contre la nature » en composant son jardin à la manière d'un écosystème. Cette forme est également reliée aux principes du « jardin au naturel » décrits par l'ethnologue Martine Bergues³⁰¹, jardin qui met en scène plantes vivaces et annuelles et d'une manière générale plantes indigènes et variétés anciennes. Par rapport à la *forme champêtre* (cf. 1.7. La forme champêtre), la forme mouvante, même si elle est dense et souple, se caractérise plus par ses dynamiques végétales et animales et par ses dimensions sensibles que par son esthétique visuelle. Les habitants suivent avec attention les cycles de la végétation (débourrement, croissance, floraison et fructification), les allers et venues des oiseaux et des insectes, maîtrisent (par expérimentations successives) les associations de plantes et leur croissance - sans pour autant les contraindre -, et installent des plantes « naturelles » dans leur jardin c'est-à-dire des plantes qu'ils ont été prélevées à la campagne à l'occasion de promenades ou qu'ils ont achetées en jardinerie, dans une ferme ou sur une foire aux plantes mais qui présentent des qualités autres qu'horticoles (gîte et couvert pour la faune, plantes médicinales ou condimentaires, fruitiers et légumes, etc.). Ils transforment souvent leur jardin en « ménagerie » en y ramenant des animaux « sauvages » à l'occasion de ces mêmes promenades (lombrics, grillons, escargots, etc.), en cultivant des plantes à même d'attirer les oiseaux et les insectes, et en considérant le jardin comme l'habitat de leurs animaux de compagnie (gerbille, lapin, chat, etc.). L'animal et la plante « naturelle » sont ainsi deux motifs caractéristiques de cette forme de jardin. Cette forme est - parmi les treize que nous avons mises en évidence - la plus reliée aux dimensions sensibles du végétal : les habitants la décrivent au fil des saisons en termes de chants d'oiseaux, de bourdonnement d'insectes, de couleurs liées au climat, aux floraisons et à la croissance de la ramure, d'odeurs, de texture de terre et de feuillage...

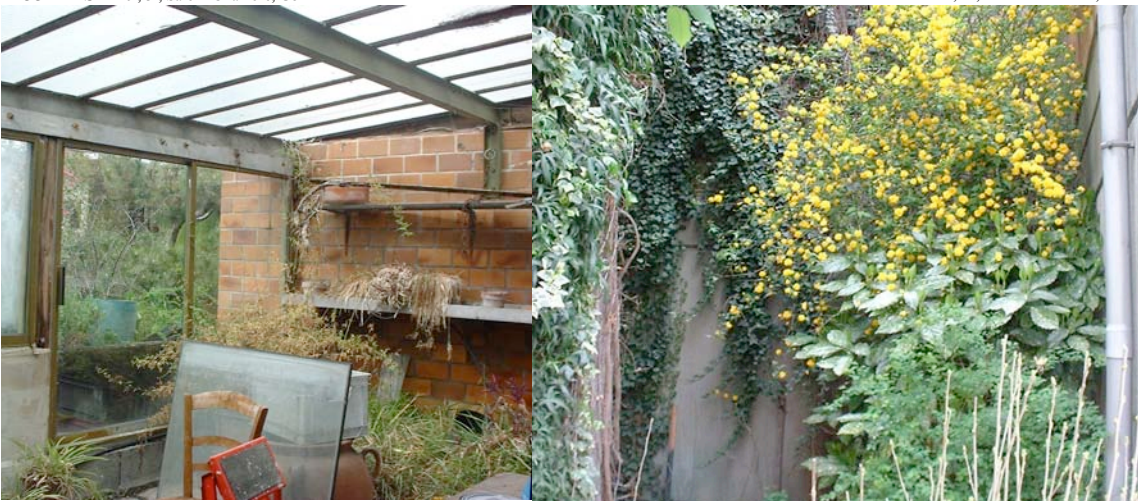
³⁰⁰ Clément, Gilles (2001, 1991). Le jardin en mouvement, de la vallée au parc Andrée-Citroën. Sens & Tonka, 281p.

³⁰¹ Ibid 293 Bergues (2003)



n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8

n°10 FRANCOISE Der/2, 2^e, Salon+Chambres, G3



n°28 JEAN 2PatDer/3, 1^{er}, Cuisine+Salon+Chambres, G7

n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2^e, Tout l'appartement, G7

Synthèse

		Nombre de jardins /83	Motifs	Le jardinier	
1. Les formes architecturées	élémentaires	1.1. Le point	22	Végétal isolé, pot et plate-bande de taille réduite	Cette forme concerne aussi bien le jardinier novice que le jardinier expérimenté.
		1.2. La ligne	36	Alignement de plantes, massif et potager	Le jardinier utilise la ligne pour structurer son jardin, le séparer de l'extérieur ou l'y articuler.
		1.3. Le plan	40	Claustra, paroi, haie, massif, arbre (ou groupe d'arbres)	Le jardinier compose un plan pour des raisons esthétiques ou pour délimiter son jardin de l'extérieur.
		1.4. La courbe	13	Treille, pergola, arbre taillé en parasol, massif ceinturant	Cette forme est mise en œuvre par le jardinier expérimenté pour se protéger du soleil d'une part et pour se mettre à l'écart de... en s'enveloppant.
	complexes	1.5. La forme géométrique	6	Topiaire et allée	Forme évoquée et évocatrice. Plus qu'un contour géométrique observable, la forme géométrique renvoie à l'imaginaire jardinier.
		1.6. La forme floue	4	Massif et pelouse	La forme floue est le modèle horticole traditionnel. Elle est l'œuvre du jardinier expérimenté.
		1.7. La forme champêtre	6	Potager et fleur	La forme champêtre peut être reliée au jardinier retraité issu du monde rural et au jeune jardinier (30-40 ans) qui jardine «vintage»
2. Les formes chaotiques	2.1. La forme délaissée	13	Mauvaise herbe, cadavre végétal, mobilier de jardin endommagé, jouets en désordre, sol terreux	Cette forme appartient au jardinier novice et non assidu, au non jardinier et à celui qui privilégie la détente et le jeu au détriment du jardin. Cette forme est également observable lorsque le jardin est multiple.	
	2.2. La forme parsemée	16	Végétal isolé et pot	Cette forme est mise en œuvre au printemps et à l'automne par le jardinier expérimenté et au début de son séjour par le jardinier novice nouvellement installé. Elle peut également être révélatrice de situations difficilement jardinables ou illégitimes.	
	2.3. La forme proliférante	12	Plante grimpante, retombante, rampante, gazonnante, rhizomateuse, anémochore, pot, mobilier de jardin	La forme proliférante appartient au jardinier « envahissant » qui adopte non intentionnellement ou intentionnellement (pour se protéger de et/ou lutter contre) ce comportement.	
3. Les formes naturelles	3.1. La forme rampante	4	Plante rampante, gazonnante, rhizomateuse, anémochore, autochore et pot	La forme rampante est mise en œuvre par le jardinier expérimenté et assidu (jardinage intensif et extensif).	
	3.2. La forme grimpante	6	Plante grimpante	Cette forme est mise en œuvre par le jardinier expérimenté. Elle peut être la cause de conflits ou de liens de voisinage d'un étage à l'autre.	
	3.3. La forme mouvante	12	Plante « naturelle » et animal	La forme mouvante est l'œuvre du jardinier qui met en avant (lors de nos entrevues et vis-à-vis du voisinage) une conscience « écologique ».	

Le tableau que nous proposons ci-contre rassemble pour chaque forme: le nombre de jardins concernés sur les 83 étudiés, les motifs horticoles qui la caractérisent et le type de jardinier qui la met en œuvre (expérience et assiduité jardinières, intentions et conséquences jardinières et sociales). Nous déployons dans les lignes qui suivent une synthèse à partir de ces informations, en mettant notamment en évidence la manière dont ces formes dialoguent avec les types de jardins mis en évidence par Françoise Dubost (1984), Christopher Grampp (1985) et Martine Bergues (2003), types que nous avons explorés dans le Chapitre I³⁰².

D'une manière générale, les habitants donnent à leur jardin des formes relativement simples : les formes architecturées élémentaires - en particulier la ligne et le plan - sont celles que nous avons le plus identifiées. La ligne et le plan permettent au jardinier d'organiser son jardin et de le séparer ou de le lier à un jardin voisin, à un espace collectif ou à l'espace public. Organisation, séparation et lien sont mis en œuvre au moyen de principes de composition simples comme la perspective, la continuité et la succession de plans. Ces principes se déclinent en fonction de la structure (rigidité versus souplesse et densité versus légèreté) et des rythmes biologiques (*sempervirens*, *semi sempervirens*, caduques, vivaces ou annuelles) de la végétation.

Les formes chaotiques sont également très présentes. Elles révèlent l'inexpérience jardinière de certains habitants, leurs difficultés à jardiner dans ces petits espaces contraints mais aussi leurs attentes vis-à-vis du jardin. Certains habitants produisent une forme délaissée car ils privilégient un espace de détente et de jeux (pour les enfants) au détriment du jardin. Cette forme de jardin voisine le troisième type de jardin mis en évidence par la sociologue Françoise Dubost³⁰³ - *le jardin de plaisance* -, ainsi qu'un des trois types de jardins californiens du paysagiste Christopher Grampp³⁰⁴, celui qui répondant au style de vie californien (*the california living garden*) propose un espace de détente dédié notamment à l'accueil de la famille et des amis.

Les deux autres types de jardins mis en évidence par Dubost - le jardin de bouche qui tourne autour du potager et le jardin de beauté dont les essences sont choisies pour leurs fleurs - trouve un écho moins direct dans les formes de jardin que nous avons pu mettre

³⁰² Cf. pp. 46-47 et pp. 52-53 du présent manuscrit.

³⁰³ Ibid 293 **Dubost** (1997, 1984)

³⁰⁴ Ibid 129 **Grampp** (1985, 1988, 1990 et 2008)

en évidence. Cependant, si le potager est rarement nourricier dans nos petits jardins, il donne toutefois à travers sa structure et l'imaginaire qu'il véhicule les tonalités de deux formes architecturées que sont la ligne et la forme champêtre. Et les fleurs (en particulier annuelles), au même titre que le potager, structurent la forme champêtre en y apportant un aléatoire coloré.

Les formes architecturées complexes - la forme géométrique, la forme floue et la forme champêtre - sont moins présentes que les formes architecturées élémentaires. Néanmoins, elles véhiculent un imaginaire collectif du jardin, celui du jardin Renaissance pour la forme géométrique, du jardin pittoresque pour la forme floue et du jardin de campagne pour la forme champêtre. Certains jardiniers arriveraient ainsi à faire croître dans leur petit jardin un imaginaire de l'art des jardins et ils feraient appel à leur sens pour aviver l'imaginaire du jardin de campagne.

Enfin, les formes naturelles, et en particulier la forme mouvante, rentrent en résonance avec le *modèle de jardinage paysager* producteur du *jardin au naturel*, modèle mis en évidence par Martine Bergues³⁰⁵ afin de réactualiser la typologie de jardin élaborée par Dubost en 1984. Ce modèle de jardinage dit paysager tente de renouer avec le passé en privilégiant les variétés anciennes, les plantes oubliées (en particulier médicinales) et les anciennes pratiques culturelles. Il s'affranchit des conventions horticoles et prend ainsi une forme plus libre, apte à notamment laisser une place aux mauvaises herbes. Cette forme mouvante a également des liens de parenté avec le deuxième type de jardin californien de Grampp, *le jardin expressionniste*, qui se construit autour de préoccupations écologiques, change de visage au fil des saisons (référence à l'expressionnisme comme mouvement artistique) et offre à son jardinier un « support d'épanouissement personnel ». Ces formes naturelles sont celles qui mettent le plus en jeu un engagement charnel du jardinier à la matière végétale.

Ce premier descripteur formel nous a permis d'aborder le petit jardin depuis l'extérieur, d'observer ses contours géométriques, la matière qui le compose et les pratiques jardinières et habitantes qui le modèlent. Il s'agit maintenant de rentrer dans le jardin du point de vue de l'habitant et d'y découvrir en particulier les façons dont il se le

³⁰⁵ Ibid 293 Bergues (2003).

représente. Cette exploration nous permettra de comprendre la manière dont le jardinier compose « un monde » qui le relie et le sépare des autres et de l'environnement qui l'entoure. Elle sera suivie d'une approche rendant compte des productions sensibles liées à la matière végétale et aux activités domestiques développées par les habitants dans leur jardin.

Chapitre IV. Les représentations imaginaires du petit jardin

Introduction

Explorons maintenant l'imaginaire du petit jardin à partir des paroles des habitants. Chaque représentation rassemble différentes images qu'elle articule autour d'une valeur d'usage que les habitants donnent à leur jardin vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur foyer, de leurs proches (n'habitant pas dans l'ensemble résidentiel), de leurs voisins, de leur logement et des espaces qui l'environnement. Ces représentations sont à la fois le reflet des pratiques jardinières et de la vie quotidienne au jardin et le reflet d'une conceptualisation de ce quotidien par les habitants. Ceux-ci nous livrent ces représentations à travers de courts récits d'expérience, des anecdotes, des souvenirs liés à d'autres lieux mais aussi à travers leur interprétation des effets de leur jardin sur eux-mêmes et sur les autres. Les habitants, en nous livrant ces représentations, qu'ils véhiculent par ailleurs au quotidien, nous donnent à comprendre leur manière de configurer un rôle et une place à leur jardin à l'interface de leur logement et de celui du voisin, de leur logement et de la ville, d'eux et des autres.

Onze représentations émergent du discours habitant ; nous les avons réparties en cinq groupes et nommées au plus près des paroles des habitants.

Le premier groupe rassemble des représentations « individualistes » du jardin, elles racontent les relations privilégiées que l'habitant-jardinier tisse avec son jardin sans se préoccuper ni des personnes ni des espaces qui l'entourent.

Le deuxième groupe réunit des représentations « aimables » du jardin. Celui-ci n'appartient plus seulement à son jardinier, mais aux différents membres du foyer qui le partagent par ailleurs avec leurs proches. Le jardin est alors un lieu d'accueil des membres de la famille et des amis - qu'ils habitent ou pas l'ensemble résidentiel - et un lieu d'interaction avec les voisins proches. Les jardins concernés par ces représentations s'ouvrent ainsi partiellement vers l'extérieur.

Le troisième groupe unit des représentations « voisinantes » qui reflètent la qualité des relations de voisinage dépendantes des modalités d'interaction des différents univers privatifs et des univers privatifs avec le ou les univers collectifs.

Le quatrième groupe réunit des représentations « spatiales » du jardin. Le jardin est alors soit une extension du logement, soit un seuil qui maintient une distance entre le logement et celui des voisins, un espace collectif ou l'espace public.

Enfin le cinquième groupe rassemble des représentations du jardin liées à la nature ; représentations qui expriment les rapports de domination, cognitifs et édéniques³⁰⁶ que l'habitant souhaite entretenir avec la nature. Ce dernier groupe offre une image intériorisée de la nature alors nature maîtrisée ou une image extériorisée du jardin alors jardin émancipé, jardin qui s'émancipe de l'univers du logement et tisse des liens avec la nature.

Nous présentons ces onze représentations sous forme de fiches. Dans chacune, nous consignons les différents jardins au sein desquels nous avons pu identifier la représentation, nous donnons une définition de cette représentation et nous l'illustrons à partir d'extraits d'entretiens. Dans ces extraits d'entretiens, *l'italique* sert à indiquer une parole habitante et le corps de texte normal une remarque ou une observation de l'enquêteur.

³⁰⁶ Yves Luginbühl propose de discuter des rapports que le jardinier entretient avec la nature en jardinant son balcon. Tout comme lui, nous mettons en évidence les rapports de domination et édénique nourris l'un comme l'autre mais d'une manière particularisée par le rapport cognitif.
Luginbühl, Yves (2006). *Un monde au balcon, la nature dans le quartier*. in : Jean-Baptiste Vaquin (ed.) À la découverte de la nature à Paris. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage, pp. 249-265

1. Les représentations individualistes

Le jardin est souvent celui d'une seule femme ou d'un seul homme ; le jardinage est en effet dans la plupart des cas une activité individualiste. En témoignent, les trois premières représentations - centrées sur les relations jardin-jardinier - qui émergent du discours habitant : le *jardin compagnon*, le *jardin laboratoire* et le *jardin restaurateur*.

Le *jardin compagnon* met en jeu un temps continu, tandis que les représentations des *jardins laboratoire* et *restaurateur* soulignent l'importance des sens et notamment du toucher. Ces sens stimulent l'acte créateur pour le *jardin laboratoire* et facilite la détente pour le *jardin restaurateur*.

1.1. Le jardin compagnon

7 foyers concernés/ 10 jardins :
n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
n°16 JACQUELINE Dev, 1er, Bureau, G5
n°25 CHRISTIANE PatDer, RDC, Bureau, G7
n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2^e Duplex, Tout l'appartement, G7
n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Le jardinier décrit le jardin comme son compagnon et tend ainsi à le personnifier : le jardin s'humanise, il ressent des émotions, souffre, meurt, jubile, s'épanouit...

Le jardinier veille sur son jardin jour après jour, et réciproquement, le jardin accompagne son jardinier, il est une présence quotidienne, un confort et parfois même un soutien psychologique pour endurer les épreuves de la vie. La croissance végétale accompagne ce sentiment de présence continue : le jardinier est attentif aux métamorphoses saisonnières du végétal, il prend les plantes petites ou il fait ses propres semis ou boutures afin de les voir grandir, de les « élever » en quelque sorte.

Ce jardin personnifié n'est pas une image commune à tous les habitants que nous avons interviewés. Bien au contraire, certains habitants ont pu réagir vivement au cours de l'entretien en remettant le jardin à une place de « chose » participant certes au confort du logement mais avec une distance psychologique et émotionnelle.

De l'autre côté de la rue, il y a un magnolia incroyable. Vous seriez venu quelques jours plus tôt, il croulait littéralement sous les fleurs, je l'ai surveillé pendant des jours et des jours. C'est une présence. (...) Je suis très heureuse d'habiter en face d'un sapin, j'ai été longtemps inquiète de savoir si les travaux de la ville n'avaient pas esquiné ses racines. Ça a l'air d'aller, je suis rassurée. Ils ont planté tout un tas d'arbres en bas. J'ai ressenti le besoin de connaître leur nom. J'ai été le demander aux jardiniers de la ville quand ils les ont plantés. (Elle prend un papier sur lequel elle a écrit le nom des arbres) Des Gleditschias ! je trouvais ça important de connaître leur nom, je vis juste à côté d'eux. (n°16 JACQUELINE)

Sans mon jardin, je ne serais certainement plus là aujourd'hui. Avec tous les pépins de santé et autres qu'on a eu... il m'a vraiment aidé à tenir le coup, à lutter pour vivre. (n°48 YVETTE)

Je vais vous faire une confidence. Quand j'étais gosse, j'allais en colonie, on n'y est jamais très bien, nos parents nous manquent, on dort tous ensemble dans la même pièce, on n'a plus d'intimité. Alors ce que je faisais, c'est que je me récréais un petit monde sur ma table de nuit, un petit jardin rien qu'à moi avec des branches, des pommes de pins, des fleurs, des trucs que je trouvais jolis. Le jardin c'est resté ça pour moi, mon petit monde rien qu'à moi. (n°13 JOSETTE)

J'aurai du mal à partir d'ici, je m'y sens tellement bien. Je déteste les immeubles, être en hauteur ce n'est pas mon truc. Ici, les enfants sont dans le jardin, même si c'est un micro-bout de jardin, c'est super important... c'est mon petit plaisir, le matin je prends le petit-déjeuner ici, le soir on dîne là. Je ne m'ennuie jamais ici, je peux y passer des heures et des heures. Si un jour, je n'ai pas envie de sortir, je ne vais pas déprimer, j'ai mon petit espace. C'est presque une présence, à la fois une présence et un abri. (n°49 MANEL)

1.2. Le jardin laboratoire

14 foyers concernés/ 27 jardins :

- n°2 FRANCOISE Der, RDC, Tout l'appartement, G1
- n°8 EMMANUELLE Dev+Der, RDC, Tout l'appartement, G3
- n°9 FABIENNE Der+Dev, RDC, Tout l'appartement, G3
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°22 PIERRE PatDer+PatDerDev, RDC, Cuisine+Salon+Chambres, G7
- n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°28 JEAN 3PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
- n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8
- n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Le jardin laboratoire est un terrain d'expérimentations végétales, un espace secondaire au logement qui contrairement à lui accepte le désordre et l'échec. Le jardin laboratoire est toujours en chantier. Le jardinier le remodèle à chaque saison, il fait ses propres semis et boutures, teste des acclimatations et des associations de plantes, bricole au sens large.

Le laboratoire met en jeu un rapport tactile au jardin, particulièrement incarné dans la terre à laquelle le jardinier accorde une attention particulière. D'un point de vue hédonique, le plaisir de toucher la terre fait partie des principales motivations à jardiner. Cette terre est un objet de connaissance jardinière, même si les jardiniers ne mentionnent pas le terme de « permaculture », ils font allusion à ses principes : polyculture qui a pour objectif d'atteindre l'autonomie du jardin via des associations symbiotiques de plantes, l'installation privilégiée de plantes pérennes et attractives pour les insectes et les oiseaux auxiliaires. Certains jardiniers pratiquent le compostage des déchets végétaux et de cuisine.

Alors que le jardin compagnon s'installe sur la durée, le jardin laboratoire se développe sur des temporalités à la fois courtes - il est le lieu de la surprise et du hasard - et longues car à travers lui le jardinier capitalise d'une saison à l'autre, d'une année à l'autre ses expériences de jardinage.

Je vais vous raconter ma première histoire de jardinage. J'avais trouvé un bac, au boulot je crois, je l'ai ramené chez mes parents, j'ai cueilli des marguerites, je les ai piquées joliment dans le bac. Bon c'était ridicule, évidemment qu'elles allaient mourir, mais je ne le savais pas, personne ne me l'avait dit, j'avais juste essayé un truc, je ne me suis pas découragée. Je suis devenue jardinière ce jour-là. Depuis rien n'a changé dans ma façon de faire. J'ai envie d'un truc ? Je le teste. (n°13 JOSETTE)

J'essaie de nouvelles choses, je fais des mélanges, je regarde si une plante va bien visuellement avec une autre. Parfois ça ne marche pas alors je déplace, je déplace sans cesse ! Le jardin de la cuisine (le jardin qui donne sur la cuisine), c'est un peu la pépinière. Là, j'ai mon « meuble-serre », je fais des semis au printemps et puis en hiver j'y stocke certains bulbes et tubercules. (...) Je ne peux rien faire avec des gants, j'ai besoin de toucher. (n°20 YVETTE)

Je fais plein d'essais, j'ai peu de place alors j'essaie de combiner les plantes entre elles pour en avoir le plus possible et pour que leur association fasse une symbiose... Parfois, ça marche, d'autres fois non. La vigne et la lavande par exemple, ce n'est pas une association heureuse. (n°10 FRANCOISE)

Je jardine selon la théorie des ajouts, sans plan, je n'y connais rien, juste l'envie de jardiner. Je fais du mieux que je peux en suivant les conseils des jardiniers de la résidence, mais je fais surtout par intuition. J'observe les évolutions, surtout avec les mains, je caresse les plantes, je touche la terre... (n°31 GENEVIEVE)

1.3. Le jardin restaurateur

15 foyers concernés/ 22 jardins :

- n°9 FABIENNE Der+Dev, RDC, Tout l'appartement, G3
- n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°16 JACQUELINE Dev, 1er, Salon+Bureau, G5
- n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Salon, G6
- n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7
- n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
- n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9
- n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Le jardin restaurateur est « revigorant », il permet au jardinier de faire le vide en mettant de côté l'attention directe³⁰⁷ au profit d'une expérience par les sens en particulier par le toucher et l'odorat mais aussi par l'ouïe, expérience qui met en jeu la mémoire involontaire³⁰⁸ et stimule l'imagination. Le jardin restaurateur est un jardin hors temps, il mêle passé, présent et futur, se situe hors des temps normés de la « vie active » et fait souvent perdre au jardinier toute notion de temps. L'image du restaurateur est la plupart du temps personnelle, mais elle peut parfois être partagée par un petit groupe d'habitants. Elle met en jeu le sens de l'ouïe au sein du terrain P3 (cf. citation ci-dessous) : les activités domestiques des uns et des autres font partie d'un paysage sonore partagé qui est décrit comme un « silence » partagé.

Le jardin, c'est un désénervant, ça vous permet de mettre une distance entre vous et vos problèmes. Ça lave la tête en quelque sorte. (n°25 CHRISTIANE)

J'y passe des heures et des heures, le temps glisse sur moi. Quand je suis sur ma terrasse (François se trouve au 5^e et dernier étage), j'oublie tout. Le tram passe, je ne le vois pas, le bruit des voitures, je ne l'entends plus. Je ne vois que les montagnes, je n'entends que les petits oiseaux. Quand je balaie, c'est comme si je passais la tondeuse. Le jardin me rend poète. (n°19 FRANCOIS)

Le jardin, c'est vraiment mon truc. J'y oublie le temps qui passe, je me dis « j'y vais 5 minutes » et je n'en reviens que 3h plus tard ! (...) (3 ans auparavant, son conjoint nous dit) Parfois ça relève du boulot à plein temps, elle peut y passer des heures et des heures ! (n°31 GENEVIEVE)

Le jardinage, ça me détend. Je fais attention, aux fleurs si elles ne sont pas trop au soleil, pas trop à l'ombre. J'aime gratouiller... Le jardin, pour moi, c'est une source de détente, c'est du bien vivre, du bien-être. Il y a des gens c'est les aquariums qui les apaisent, moi c'est le jardin. (n°45 CLAUDINE)

Avant que vous arriviez, dans l'après-midi, chacun était dans son petit jardin, en train de vaquer à ses petites occupations. Ce n'était pas le silence complet, on arrivait à imaginer ce que chacun fabriquait en écoutant. Une sorte de silence partagé. C'est comme quand tu es assis à côté de quelqu'un, que tu ne lui parles pas, que tu ne le regardes pas mais que tu partages quelque chose, c'est super salvateur ce genre de situation. (n°41 FAHRI & LAURENT)

³⁰⁷ Cf. développement proposé pp.50-51 sur les travaux des psychologues Kaplan sur les environnements restaurateurs. Kaplan & Kaplan (1973, 1989, 1990, 1995, 2001).

³⁰⁸ Cf. développement proposé p.71 du présent manuscrit. Le mécanisme de la mémoire involontaire est décrit par Marcel Proust (1913) dans : A la recherche du temps perdu, Tome 1-Du côté de chez Swann, Ouverture, Chapitre 15 C'est ainsi que, pendant longtemps, quand, réveillé la nuit, je me ressouvenais de Combray. En ligne sur : <http://www.page2007.com/news/proust/0015-c-est-ainsi-que-pendant-longtemps-quand-reveille-la-nuit-je-me-ressouvenais-de-combray> (consulté le 4 avril 2010)

2. Les représentations aimables

Les représentations aimables proposent une ouverture partielle du jardin vers l'extérieur. Le jardin est alors d'une part un lieu hospitalier et d'autre part un lieu poreux.

Le jardin hospitalier abrite la famille et accueille les proches (membres de la famille et amis) qu'ils habitent ou pas dans l'ensemble résidentiel. Le jardin hospitalier est conçu pour recevoir.

Le jardin poreux est le support d'échanges de voisinage privilégiés qui se cristallisent dans des dispositifs jardinés au sein du jardin, à ses limites ou à ses abords.

2.1. Le jardin hospitalier

12 foyers concernés/ 17 jardins :

- n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
- n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°9 FABIENNE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7
- n°22 PIERRE PatDer+PatDerDev, RDC, Cuisine+Salon, G7
- n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°47 SONIA PatDer, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8

Le jardin hospitalier abrite le foyer (le couple et ses enfants). Il accueille les proches (membres de la famille et amis proches) qu'ils habitent ou pas dans l'ensemble résidentiel.

Le jardin est aménagé pour y manger en famille et avec ses amis, pour que les enfants puissent y jouer et pour que les parents puissent s'y détendre. Le jardinage s'y fait souvent en famille, les différentes parties du jardin et les tâches jardinières sont réparties entre les différents membres de la famille. Ce jardin abrite parfois un potager - composé de quelques légumes, aromates et petits fruits - qui a essentiellement une vocation didactique ; il s'agit de montrer aux enfants les différentes métamorphoses végétales (germination, croissance, floraison et fructification). Lorsque les enfants sont en bas âge, les jeux dominent souvent au détriment des parties jardinées. Les parents qui veulent toutefois conserver certaines parties jardinées inventent des dispositifs pour canaliser les jeux des enfants et leurs déplacements dans le jardin. Ce jardin vit au rythme de la famille et évolue en fonction des enfants.

C'est un jardin pour la famille. Il évolue en fonction des enfants. Plus petits, ils y jouaient tout le temps. Maintenant qu'ils sont plus grands, ils vont jouer dans le parc, et le jardin fait l'objet de projets personnels, ils bricolent, ils jardinent. Bientôt (entretien réalisé à l'automne), ils vont avoir pour mission de retourner la terre et puis dans cette bande de terre, le plus grand il participe au potager. (...) Une amie voulait nous acheter l'appartement. Elle voudrait détruire le jardin et mettre des graviers partout. Il est hors de question que je lui vende si c'est pour saccager le jardin. (n°8 EMMANUELLE)

Ce jardin-ci, c'est le grand jardin, c'est dans celui-ci que l'on reçoit ! Les petits-enfants jouent là aussi, mais c'est vite trop petit alors on s'installe dehors dans le parc à proximité de notre petite entrée. On a très souvent nos petits-enfants à la maison. On a même dans l'idée de mettre un portail au niveau de l'entrée (jardin de devant) pour canaliser le plus petit, il suffit que je tourne le dos, que je sois occupée à jardiner pour qu'il file. (n°20 YVETTE)

Si on n'avait pas les filles, on aurait pu faire un truc avec de l'herbe et des chaises longues, un truc pour nous. Mais on a privilégié leur espace de jeux : la piscine, les animaux (un hamster et un lapin)... pour nous, on a fait le coin repas avec les dalles en bois et la tente, on reçoit souvent, été comme hiver, la famille, les amis. En ce moment ma mère et mon frère sont là. (...) (Enquêtrice) Vous restez dehors l'hiver ? (Elle) Oui, oui, on sort un chauffage. (n°47 SONIA)

2.2. Le jardin poreux

16 foyers concernés/ 23 jardins :

- n°9 FABIENNE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°28 JEAN 3PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3
- n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°43 B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8

Le *jardin poreux* est le support de liens privilégiés entre voisins, liens qui se nouent autour de la mise en place et de l'entretien des limites inter-jardins voire même de leur suppression afin de rassembler deux jardins, autour des choix de vie (avoir des enfants, des animaux, jardiner, etc.) et au sens large des préférences (musicales et jardinières par exemple) des uns et des autres. Cette rencontre est permise par la porosité physique (possibilité de circuler librement dans un espace), sonore et visuelle des lieux et s'instaure sur le long terme à travers des rites et coutumes de voisinage et des échanges de bon procédé (nourrissage des animaux, arrosage des plantes, garde d'enfants). Contrairement au *jardin communautaire* que nous allons explorer plus loin (cf. 3.1. Le jardin communautaire), le jardin poreux même s'il s'ouvre (partiellement) vers l'extérieur reste la propriété d'un seul jardinier.

On a ouvert la haie mitoyenne depuis 2 ans. Au départ, les enfants se cherchaient à travers la haie (haie de laurier vert) qui était déjà bien mitée, on les passait par-dessus pour qu'ils jouent ensemble. Puis on a décidé de mettre en commun nos deux jardins et les jeux pour enfants qu'on y avait mis. On a enlevé une partie de la haie et l'on a replanté quelques plantes, du bambou, un cyprès, - on ne savait pas si on allait rester, si nos successeurs allaient s'entendre - tout en laissant un passage à l'échelle des enfants (...) Même si les enfants nous lient beaucoup, il n'y a pas que ça. Quand elle (sa voisine) achète un sachet de graines, elle ne finit jamais son sachet, elle me file la fin. La plante là-bas, c'est le premier cadeau qu'ils nous ont offert, ils l'ont amenée la première fois qu'on les a invités à dîner. Ce jardin, c'est une histoire d'amitié. Par les temps qui courent c'est vraiment quelque chose de précieux! (n°9 FABIENNE)

Au départ, il y a plus de 20 ans, on avait tous ouvert nos jardins en rez-de-chaussée. On avait mis des petits portails. Ils restaient tout le temps ouverts pour que les jardins puissent communiquer, que les enfants puissent jouer les uns avec les autres. Maintenant, les choses ont changé avec les départs et les arrivées des uns et des autres... (n°23 BERNARD)

Le jardin, c'est du social, je tiens ça de mes parents. Je jardine l'environnement (les abords du bâti dans un rayon de 15m autour de chez elle), chez mes voisins, dans ma famille (énumération de tous les jardins). J'organise des fêtes pour célébrer l'été, j'invite tous les voisins, et chacun repart avec une petite plante. (...) Au conseil syndical, je suis la spécialiste du jardinage, j'ai fait une charte pour l'entretien des haies. (...) Au bout du mur en grès qui nous sépare avec Yvette (sa voisine), on a décidé de virer la haie et de se faire un truc pour toutes les deux. On a mis cette jolie treille en bois et puis une clématite (...) On jardine souvent entre voisins, aux abords, on a planté le figuier ensemble, on l'entretient ensemble. (n°25 CHRISTIANE)

Mon jardin serait bien plus joli s'il était fermé, mais je ne veux pas le faire, ça serait comme dire à mon voisin : « je n'ai pas envie de te voir ! ». On a mis des plantes basses pour marquer la limite, lui il a mis ça, moi j'ai mis ça et l'on a acheté ça ensemble. (n°52 SACHA & DOROTHEE)

3. Les représentations voisinantes

À l'échelle du voisinage, le jardin possède soit une dimension communautaire qui fait émerger le sentiment d'un « nous » et qui advient après une longue période d'apprentissage du vivre-ensemble, soit une dimension interdite qui rend difficile voire impossible l'appropriation individuelle du jardin qu'il soit collectif ou privatif. Ce jardin interdit n'appartient à personne alors que le jardin communautaire appartient à tous les voisins.

3.1. Le jardin communautaire

10 foyers concernés/ 10 jardins :

n°1 JACQUES Dev, RDC, Entrée, G1

n°3 AURORE Coll&Der, Dissocié, G2

n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2

n°26 CLAIRE PatDev, 1er, Tout l'appartement, G7

n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3

n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3

n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6

n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

n°51 PHILIPPE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8

Lorsqu'il a un statut collectif, le jardin peut être communautaire si la majorité des habitants l'utilise, si les choix d'aménagement et les travaux - en particulier jardiniers - sont réalisés à plusieurs. Précisons que c'est rarement le cas, seul un des cinq jardins collectifs que nous avons étudiés possède cette dimension communautaire.

Un jardin privatif peut être communautaire lorsqu'il possède des caractéristiques matérielles communes avec plusieurs jardins du même ensemble résidentiel (traitement du jardin en limite, composition végétale, formes du jardin, mobilier et éclairage de jardin), lorsqu'il fait l'objet de rencontres de voisinage fréquentes et entre plusieurs voisins et plus particulièrement d'activités collectives de jardinage. Le jardin facilite des échanges de voisinage de bons procédés (prêt de matériel de jardin, gardes d'enfants alternés, courses, échanges et dons de plantes, etc.). Il devient facilement le support de choix collectifs (charte d'entretien des haies, choix de l'aménagement des communs, achat commun de matériel, etc.). Ces caractéristiques matérielles communes, ces rencontres et activités collectives de voisinage, ces échanges de bons procédés et ces choix collectifs ne donnent au jardin un caractère communautaire que s'ils s'inscrivent sur le long terme pour composer une histoire du voisinage.

Enfin, au quotidien, le jardin est l'interface à travers laquelle les habitants s'ajustent les uns aux autres. Au fil de l'habiter, en apprenant à se connaître, les habitants développent – inconsciemment et de manière collective - des codes de conduite. Chaque lieu de vie possède ainsi ses règles. Celles-ci sont fonction de l'organisation spatiale du lieu, de la composition sociale du voisinage et de l'histoire du lieu écrite par ses habitants. Dans la réalité des usages, un jardin communautaire n'est pas un jardin pour tous mais un jardin pour un groupe de personnes. Il exclut inévitablement ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas appartenir au groupe. Cette dimension communautaire du jardin est ainsi plus imaginaire que réelle.

(Delphine qui essaie de me vendre son appartement...) *Ici, contrairement aux autres immeubles de l'îlot, c'est une bonne copropriété. Le jardin est collectif: on peut y étendre son linge, ranger son vélo, on organise des barbecues, tout le monde en profite.* (Enquêtrice) *Qui jardine ?* (Elle) *C'est surtout une dame (la maman de Marco ?) ... (Quelques années plus tard, Aurore qui habite les lieux depuis quelques mois me raconte...) Tout le monde occupe le jardin, c'est vrai. Tous les jours, je vois des gens différents. Ça se mélange. Ceux qui s'occupent du jardin, c'est la maman de Marco, celle qui est au-dessus de chez-moi à droite et puis le pépiniériste, mais lui c'est plutôt les gros travaux. (...) La maman de Marco, l'autre jour, elle m'a complimenté pour mon petit coin jardin. (...) L'autre jour, quelqu'un avait arrosé mes pots à ma place (Aurore a un accès de plain-pied au jardin, elle a disposé des pots à proximité de sa fenêtre). (Enquêtrice) *Ce n'est pas ton jardin, ta partie appartient aussi au jardin collectif ?* (Elle) *Oui, peut-être ou c'est tout simplement par gentillesse, il ou elle s'est dit que mes fleurs avaient soif...* (A nouveau quelques années plus tard, Aurore me confie...) *Ce jardin collectif est plus que ça, il est le support de relations d'amitiés. Quand on s'invite à prendre l'apéro, c'est toujours dans le jardin, jamais chez les uns ou chez les autres. (...) Dans l'immeuble, il y a une majorité de mères célibataires, les liens se tissent à partir des enfants.* (Enquêtrice) *C'est parce que tu gardes les enfants que tu es rentrée dans le cercle ?* (Elle) *Sûrement.* (n°3 AURORE)*

(Elsa habite au rez-de-chaussée, la situation du jardin est identique spatialement à celle du n°3, elle est voisine des Cambodgiens, elle me raconte sachant que - fenêtres ouvertes - ses voisins peuvent l'entendre) *Je souhaiterais vraiment qu'on retrouve le beau jardin collectif d'avant. Il y avait des fleurs, il était bien vert, bien propre, il y avait une belle pelouse.* (Enquêtrice) *Vous étiez là avant les Cambodgiens, vous avez connu ce « jardin d'avant » ?* (Elle) *Non, mais on m'a raconté. Ce n'est pas possible qu'il fasse de quelque chose qui appartient à tous, quelque chose pour lui ! Et l'on est plusieurs à penser ça, on a écrit une lettre à la proprio pour qu'elle règle le problème.* (n°7 LES CAMBODGIENS)

(Sandra, la compagne d'Alain nous dit...) *J'adore notre jardin : il est à moi, mais il est ouvert. Mon jardin a deux personnalités. En bas, c'est mon jardin. Quand je monte à l'étage, je ne distingue plus ma partie du tout, c'est notre jardin. C'est rassurant d'être chez-soi tout en appartenant à quelque chose.* (n°43 A-B-C ALAIN)

Tous ceux qui se parlent, on se donne des conseils de jardinage, on se donne des pousses. Il y a une entraide pas possible ici. Ils viennent tous me piquer de mon bambou, tout le monde en veut (...) On se retrouve chez les uns chez les autres, dans les jardins, parce que c'est plus pratique, il y a des tables et des chaises et puis l'endroit s'y prête mieux. (n°45 CLAUDINE)

(Le mari de Joëlle nous dit à propos de ces mêmes jardins) *Le jardin, c'est la partie sociale du privé.* (n°44 JOELLE)

Quand je reviens du côté parc, je me perds dans l'architecture (habitat intermédiaire disposé verticalement en gradins et horizontalement en décalage). Je trouve ça très intéressant : ce n'est pas le logement d'untel qui est intéressant ou sa terrasse mais ce que toutes les individualités créent ensemble. Il y en a qui font mieux que d'autres. Ça profite à ceux qui font moins bien. Chaque étage bénéficie des autres. La glycine que j'ai sur ma terrasse vient de je ne sais où, le jasmin vient du dessus, des graines de plantes se baladent, les ampélopsis plus personne ne sait d'où ils viennent. C'est un joyeux bordel ! Je trouve ça pas mal ce mélange, cette intrusion. (...) C'est comme si toutes les résidences 2000 étaient un immense jardin, on se sait plus très bien d'où vient telle ou telle plante. Ça fait une unité splendide dans l'hétérogénéité. (n°26 CLAIRE)

Ces jardins, ça me fait un peu penser aux jardins ouvriers. Chacun fait son petit truc, au final, ça fait un bel ensemble, ça forme un tout. (n°51 PHILIPPE)

3.2. Le jardin interdit

11 foyers concernés/ 13 jardins :
n°4 AMPARO Coll&Der, Dissocié, G2
n°5 SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2
n°6 CELLE QUI A TOUT LE JARDIN Coll&Der, RDC, Dissocié, G2
n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
n°12 MICHEL Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Chambres, G7
n°27 CLEMENT PatDer+PatDerDev+PatDev, 1er, Tout l'appartement, G7
n°35 B MOI Dev, Dissocié, G10
n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon, P3
n°43 A ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6

Dans un même ensemble résidentiel, certains habitants peuvent considérer leur *jardin poreux* (cf. 2.2. Le jardin poreux), voire même *communautaire* (cf. 3.1. Le jardin communautaire), alors que d'autres habitants le jugent *interdit*. Le *jardin interdit* possède un caractère inappropriable, car l'habitant pense ne pas avoir le droit de l'occuper ou de le jardiner ou ne se sent pas à l'aise pour le faire au regard des appropriations déjà existantes. C'est souvent le cas des jardins collectifs : un habitant ou un petit groupe d'habitants peuvent s'autoproclamer jardiniers gestionnaires ou même jardiniers propriétaires au détriment des autres habitants. Les jardins individuels peuvent également être difficilement appropriables lorsque l'environnement qui les borde pénètre le jardin sans qu'il ait été invité. L'espace du jardin est alors ressenti comme désagréable : les bruits de la ville ou son air pollué l'inondent, des étrangers peuvent rentrer dans le jardin, un voisin « omniprésent » d'un point de vue visuel, sonore ou olfactif est perçu comme un espion ou comme un envahisseur...

Le *jardin interdit* est présent dans de nombreuses situations : jardin en rez-de-chaussée donnant sur l'espace public, jardin mitoyen, jardin en vis-à-vis, jardin en gradins.

D'une manière non anecdotique, l'atténuation ou la suppression des limites réalisées par les habitants dans le cadre d'un *jardin poreux* (cf. 2.2. Le jardin poreux) peut s'avérer problématique lorsqu'un habitant déménage. L'habitant qui le remplace doit en effet s'adapter à une histoire à laquelle il n'a pas participé.

Le caractère *interdit* d'un jardin est toujours temporaire ; les habitants finissent par déménager ou par inventer des moyens de dépassement de l'interdiction.

(Entretien avec une locataire du 1er étage) (Enquêtrice) Je souhaiterais savoir comment vous utilisez ce jardin, si vous y jardinez, si vous vous y promenez... (Elle) *On n'y va pas. Quand on a loué, l'agence nous a dit que c'était interdit. Le jardin appartient à la dame du dernier étage* (Fausse information, le jardin est collectif). (n°6 CELLE QUI A TOUT LE JARDIN)

(Michel possède un jardin de rez-de-chaussée en prolongement de son logement, jardin gagné sur l'espace public) *Le jour de la fête des mères ou de la Saint Valentin, je peux être sûr que je vais me faire piquer toutes mes fleurs. Je me suis déjà fait piquer des pots aussi. Alors j'ai pris les devants, j'ai accroché mes jardinières avec du fil métallique et j'ai vissé au sol mes pots les plus précieux, mon laurier rose par exemple. (...) Les gens viennent là pour faire cager leurs chiens. Certains sont vraiment gonflés ! Il y a quelques jours, je me suis fait un petit tas de bonne terre. Je n'étais pas là, mais ma mère qui habite à côté m'a dit qu'elle avait vu un type avec une casquette piquer la terre. Elle n'a rien dit ! J'aurais été là, je serais sorti et je l'aurais empêché ! Il faut constamment contrôler que les gens ne viennent pas faire n'importe quoi.* (n°12 MICHEL)

Depuis quelques jours, j'ai peur d'aller dans le jardin. Je n'ai pas envie de les croiser tellement ils me répugnent, pas envie de me retrouver face à eux et de devoir dire bonjour. C'est pourtant chose facile, mais ça me paraît insurmontable. Alors, je descends doucement l'escalier, je me penche avec précaution pour voir s'ils sont dans le jardin. Ils n'y sont pas, je m'y précipite, je fais le tour du jardin. Je sais que j'ai le temps de les entendre et de m'enfuir à toute vitesse, de remonter pour ne pas les croiser. C'est un sentiment très désagréable. Moi qui avant était à l'affût de la présence de Xavier et Sophie pour pouvoir aller à leur rencontre dans le jardin... Je prends la fuite, je ne suis plus chez moi, j'ai perdu mon jardin, mon jardin meurt. Arroser prend du temps, arroser impliquerait de les croiser, je n'arrose plus. (n°35 B MOI)

Ce n'est pas une bonne idée votre visite commentée, je ne me sens pas bien là, il n'a rien à dire, on a mis trois-quatre plantes et puis des copeaux c'est tout, c'est nul et non-venu (Son jardin est un des mieux entretenus des 8) (...) (Nous rentrons à l'intérieur). *Je ne me mets jamais dehors avec mes amis. Ils sont bruyants et puis en voyant et en entendant faire les autres, je sais que ça peut gêner. On entend tout. Les conversations privées qu'on ne voudrait pas... qu'on ne devrait pas entendre. Je n'ai pas envie que tout le monde sache tout de ma vie privée. On mange à l'intérieur avec les amis et puis c'est tout !* (n°42 VERONIQUE)

4. Les représentations spatiales

Spatialement, les habitants se représentent leur jardin comme une *extension* visuelle et usagère du logement ou comme un *seuil*. L'*extension* prolonge, étend les limites du logement et parfois même du jardin. Le *jardin seuil* est un espace tampon entre le logement et les espaces qui l'entourent. Il articule le logement à ces espaces ou il les met à distance les uns des autres.

4.1. Le jardin extension

20 foyers concernés/ 25 jardins :

- n°5** SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2
- n°7** LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
- n°8** EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°10** FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°12** MICHEL Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°14** FRANCOISE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°16** JACQUELINE Dev, 1er, Salon+Bureau, G5
- n°17** FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°24** ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon+Cuisine, G7
- n°25** CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°26** CLAIRE PatDer, 1er, Salon+Cuisine+Chambres, G7
- n°27** CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine, G7
- n°29** LOTTE PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°30** EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°35 A-B** MOI Dev, Dissocié, G10
- n°36 A-B** MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
- n°39** NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3
- n°41** FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°45** CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°49** MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°53** NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

L'*extension* propose une ouverture du regard et parfois même des corps ; elle est absente de limite. En tant qu'*extension* du logement, le jardin peut devenir une pièce supplémentaire à laquelle il semble possible d'assigner, au fil du temps, différentes fonctions normalement réservées au logement. Le jardin peut être salon, salle à manger, salle de jeux, bureau, cuisine et parfois même chambre à coucher. D'une manière plus fréquente, le jardin est une *extension* visuelle du logement, une respiration visuelle.

Mon jardin, c'est un prolongement de mon logement, c'est vraiment un plus de ne pas avoir l'espace privé qui s'arrête à la porte d'entrée, c'est une sorte d'aisance. (n°8 EMMANUELLE)

On est venu ici parce qu'on était attiré par cette architecture. C'est du collectif mais dans la nature. On a choisi ce logement-ci parce qu'on aimait bien cet arbre, on s'est dit que ça serait sympa d'habiter à côté de lui. Ce qui fait vraiment la qualité de ces logements, c'est que le regard file, il ne s'arrête jamais.(...) Le jardin, ça fait une continuité visuelle, ça agrandit. D'ailleurs on organise un peu l'intérieur pour avoir des vues sur le jardin. Le coin cuisine, je l'ai organisé pour qu'on prenne le petit-déjeuner en regardant le jardin. (n°27 CLEMENT)

Maintenant, j'aurais du mal à vivre sans espace extérieur. Même si le logement est petit, le fait de descendre l'escalier, d'aller marcher dans la venelle pour faire semblant de chercher Zazou (mon chat), de parcourir le jardin de long en large, ça en fait de l'espace à parcourir, j'ai l'impression d'avoir 200m² rien qu'à moi. Mon logement ne s'arrête pas à la porte d'entrée. (n°35 A-B MOI)

Dès qu'il commence à faire beau, la magie opère : on ouvre la baie vitrée, elle s'ouvre en accordéon et propulse le dedans dehors. Cette grande pièce en bas et le jardin ne font plus qu'un. (n°39 NADINE & ARNAUD)

Je vais occulter toutes les limites extérieures de ma terrasse, il n'y aura plus aucune vue sur l'extérieur. Ça va donner beaucoup d'envergure à cette petite pièce (le bureau). Les murs vont s'étendre à l'extérieur. (n°53 NATHALIE)

4.2. Le jardin seuil

- 21 foyers concernés/ 23 jardins :**
- n°1 JACQUES** Dev+Der, RDC, Entrée, G1
 - n°8 EMMANUELLE** Dev/2, RDC, Entrée+Cuisine+Salon, G3
 - n°9 FABIENNE** Dev/2, RDC, Entrée+Cuisine+Salon, G3
 - n°10 FRANCOISE** Dev/2, 2e, Entrée, G3
 - n°11 JOSETTE** Dev/2, 2e, Salon+Entrée, G3
 - n°12 MICHEL** Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
 - n°14 FRANCOISE** Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
 - n°16 JACQUELINE** DevDer, 1er, Salon+Chambres, G5
 - n°20 YVETTE** Dev/4, RDC, Entrée, G7
 - n°22 PIERRE** PatDer+PatDerDev, RDC, Cuisine+Salon+Chambres, G7
 - n°35 A-B MOI** Dev, Dissocié, G10
 - n°37 ANTOINE** Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
 - n°38 DAVID & SOLANGE** Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
 - n°39 NADINE & ARNAUD** Dev, RDC, Salon, P3
 - n°43 A-B-C ALAIN** Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
 - n°44 JOELLE** PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
 - n°46 MARIE-JO** PatDev, RDC, Extérieur, P7
 - n°48 YVETTE** PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
 - n°49 MANEL** PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
 - n°50 LAURE** PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
 - n°53 NATHALIE** Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

A contrario de l'*extension* (cf. 4.1. Le jardin extension), le *seuil* marque une limite, mais une limite pas forcément infranchissable.

Plus précisément, ce *seuil* est une interface entre le logement et l'extérieur qui peut les distinguer tout en les articulant. Les habitants nous décrivent parfois des seuils avancés - être dans un lieu et se sentir déjà dans celui vers lequel le regard et le corps portent - et parfois des seuils retardés - être dans un lieu et se sentir encore dans celui que l'on vient de quitter - ³⁰⁹; ces seuils avancés et retardés lient le logement et son jardin, le jardin et l'extérieur et le logement et l'extérieur.

Mis à part son caractère articulant, le *seuil* peut mettre l'habitant à distance de l'extérieur. Citons Michel de Certeau à ce propos : « Celui qui monte là-haut sort de la masse qui emporte et brasse en elle-même toute identité d'auteurs ou de spectateurs. Icare au-dessus de ces eaux, il peut ignorer les ruses de Dédale en des labyrinthes mobiles et sans fin. Son élévation le transfigure en voyageur. Elle le met à distance »³¹⁰.

Enfin le *seuil* peut mettre le dehors (le voisin, le passant, la ville en général) à distance du dedans, les habitants considèrent alors leur jardin comme un seuil répulsif et défensif.

³⁰⁹ Au sujet des seuils avancés et retardés, cf. **Ruby, Ilka & Ruby, Andreas** (2004). Threshold spaces, from the entrance to a culture of transition. *Details*, n° 11, pp. 1260-1266.

³¹⁰ **De Certeau, Michel & Giard, Luce** (1990). *L'invention du quotidien, Arts de faire, Tome 1*. Gallimard, p.140

Ce que représente ce jardin ? (Nous sommes dans son jardin de devant) Un espace entre la partie privée et la partie publique... un espace tampon. (n°8 EMMANUELLE)

Je crois qu'en voyant mon jardin, les gens savent qu'ils n'arrivent pas n'importe où, qu'ils arrivent chez quelqu'un, alors ils font plus attention. (n°12 MICHEL)

(Dans le jardin de devant de Jacques) Chez moi ça commence ici (à l'alignement des plantes). Ce n'est pas vraiment chez moi, mais c'est chez moi. Ce n'est ni privé, ni public, c'est entre deux. C'est un espace que je propose aux autres, je leur offre la vue... Mais ce n'est pas à eux, si quelqu'un occupait un peu trop longtemps cet espace je viendrais lui dire quelque chose. Au départ, c'était sensé être un local poubelles, mais c'était n'importe quoi : les camions ne pouvaient pas accéder. On a demandé à un paysagiste combien ça coûterait pour faire un jardin et l'entretenir. Le type proposait 1500 francs à l'époque. Il y a plus de 20 ans. Alors j'ai dit que je voulais bien prendre ce jardin à ma charge, et tout le monde a accepté. (n°1 JACQUES)

Avec Xavier et Sophie, le jardin (en particulier l'espace devant le cagibi qui sépare mon escalier du porche des voisins) était un seuil qui nous maintenait à une distance raisonnable les uns des autres et qui nous liait. Avec les nouveaux, c'est une autre histoire. Je me suis rabattue sur le jardin de l'escalier (j'entrepose un pot sur chaque marche), j'ai l'impression que je dois investir cet espace pour qu'ils comprennent qu'ils ne sont pas seuls au monde. Tout a commencé ici d'ailleurs. À peine arrivés, ils me piquent mes plantes et décident que cet espace est à eux en entreposant toujours plus de trucs et en particulier leurs vélos ! Cette histoire de vélos m'exaspère... Quand ils reçoivent des amis, ils mettent 6 ou 7 vélos en travers de notre escalier, impossible de sortir de chez-nous ou d'y rentrer. Cette histoire de vélos, c'est comme celui qui vient se coller contre toi dans le métro alors que tu n'as qu'une envie : qu'on te foute la paix. Ça m'étouffe ! J'ai tout fait pour qu'ils comprennent : mettre des objets pendant que les vélos n'étaient pas là, déplacer les vélos, déplacer mes plantes pour créer un front anti-vélos, laisser des petits mots... Rien n'y fait, ils se croient maîtres des lieux, entassent leurs affaires et déplacent les miennes. (n°35 B MOI)

Mes voisins ne sont pas mes amis. On ne peut pas être ami avec ses voisins, il faut poser des limites. Les enfants ont du mal avec les limites. Il faut leur apprendre. Je demande à mes enfants qu'ils me préviennent quand ils vont chez les autres et qu'ils demandent aux parents le droit d'aller chez eux. J'attends de même des enfants qui viennent chez-moi. Ces petits murets à l'entrée du jardin canalisent un peu, tu sens que tu arrives dans un espace différent. (n°37 ANTOINE)

La haie de bambou sépare mais pas de manière définitive. On n'est pas coupé les uns des autres, mais on ne campe pas les uns chez les autres. À travers la haie, on voit qu'il y a quelqu'un mais on ne distingue pas forcément qui c'est. (...) Les bambous sont vraiment très importants, ils créent une distance confortable. Quand ils étaient plus petits, c'était beaucoup plus difficile à vivre, maintenant on se sent vraiment bien. (n°39 NADINE & ARNAUD)

Si je n'ai pas envie de répondre lorsque quelqu'un sonne, je ne vais pas me forcer. Cette configuration de logement avec les jardins entre, c'est vraiment bien, ça met de la distance entre nous tous, l'intimité de chacun est préservée. (n°50 LAURE)

5. Les représentations liées à la nature

Ce dernier et cinquième groupe de représentations fait référence à la nature en en proposant deux visions :

- 1) une *vision* « *maîtrisée* » qui reflète de manière négative le labeur jardinier - rapport de domination à la nature - ou de manière positive la « bonne tenue » du logis;
- 2) une *vision* « *émancipée* » qui fait appel au rapport édénique à la nature alors objet de jouissance proche du mythe arcadien³¹¹.

Dans les deux cas, ces images mettent en jeu un rapport cognitif qui consiste, pour l'habitant, à accumuler des connaissances sur l'écologie et la physiologie des plantes afin de maîtriser ou d'émanciper au mieux le jardin.

Les habitants utilisent par ailleurs ces images pour émettre des jugements sur les manières de jardiner des uns et des autres.

³¹¹ Ibid 299

5.1. Le jardin maîtrisé

10 foyers concernés/ 14 jardins :

- n°2 FRANCOISE Der, RDC, Tout l'appartement, G1
- n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Entrée Salon+Chambres, G3
- n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°18 GASTON DevDer, 3e, Salon, G6
- n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°26 CLAIRE PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°29 LOTTE PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°32 VINCENT 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3
- n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3

Au sein du *jardin maîtrisé*, le jardinier tente de domestiquer la nature en s'exerçant - la plupart du temps avec difficulté - au jardinage. D'échecs en déceptions, l'apprenti jardinier - alors qu'il devrait mettre en cause sa méconnaissance du jardinage et son manque de patience - accuse les différentes dimensions environnementales qui composent l'assise du jardin : le manque ou l'excès d'ensoleillement, l'excès de vent, l'exigence en eau des plantes et la cherté de l'eau, la présence d'animaux nuisibles (insectes, gastéropodes, chats, chiens, lapins, etc.) et des enfants, la qualité de la terre, la qualité des plantes et le budget temps exigé par le jardinage. Le *jardin maîtrisé* est un lieu de labeur, un lieu de lutte contre la nature. Jardinièrement parlant, le jardinier pourra par exemple choisir des plantes inadaptées à la terre de son jardin et à son exposition. Ces plantes pourront être utilisées sur le « mode Kleenex » dont parle la géographe Nathalie Blanc³¹² : il s'agit de consommer le temps d'un été des plantes (généralement vivaces en milieu méditerranéen mais utilisées en annuelles en climat plus froid, type pélargonium par exemple) puis de les jeter l'hiver venu. Le jardinier pourra utiliser des produits phytosanitaires et des engrais peu soucieux de l'environnement. À côté de cette vision négative de la maîtrise, certains habitants en proposent une vision positive symbole de la bonne tenue du logis, il s'agit alors de lutter contre les mauvaises herbes, contre le désordre et de maintenir une luxuriance végétale organisée symbole d'équilibre psychologique du jardinier.

Regardez le voisin, ce n'est pas correct, il n'entretient rien, c'est laissé à l'abandon, c'est quand même pas bien difficile de semer deux/trois graines ! (n°18 GASTON)

(Josette nous dit à propos d'Emmanuelle n°8) Ceux d'en bas, c'est des écolos (sur un ton dégoûté) ! Josette nous avoue déverser « des litres de round-up » dans le jardin de sa maison de campagne pour lutter contre ces « foutues mauvaises herbes ». (n°11 JOSETTE)

(Françoise – fervente partisane du jardinage biologique - nous dit à propos de ses voisins du rez-de-chaussée) Je ne pense pas que ça vaille le coup que vous alliez voir les voisins d'en bas, regardez chez eux, c'est bien propre, bien comme il faut, un jardin aseptisé. (n°10 FRANCOISE)

En été, j'arrose tous les jours, c'est incroyable, c'est une vraie contrainte ! Si on part un peu en vacances, on perd toutes les plantes ! (...) On ne peut pas mettre tout ce que l'on veut dans les jardinières, c'est très venté. Par exemple, j'adore les roses trémières, ça ne serait pas possible dans les jardinières, elles se coucheraient et ça serait moche (n°30 EGLANTINE).

³¹² **Blanc, Nathalie; Cohen, Marriane & Glatron, Sandrine** (2004). Quelle place pour le paysage dans les politiques urbaines ? in : *De la connaissance des paysages à l'action paysagère, colloque international, Bordeaux, 2-4 décembre 2004.* : CEMAGREF; Ministère de l'écologie et du développement durable.

5.2. Le jardin émancipé

10 foyers concernés :

- n°1 JACQUES Dev+Der, RDC, Entrée, G1
- n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon, G4
- n°15 MARIE-THERESE Dev+DevDer, 5^e, Tout l'appartement, G5
- n°16 JACQUELINE Dev+DevDer, 1er, Tout l'appartement, G5
- n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
- n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8
- n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Le *jardin émancipé* semble échapper à la maîtrise jardinière. Il fait référence au « sauvage », à la « nature », à la « campagne », ce eu égard aux plantes qui le composent (qui ont été prélevées dans la « nature » ou qui proposent une esthétique « naturelle ») et aux pratiques de jardinage soucieuses de l'environnement que les habitants mettent en œuvre. À propos de ces pratiques, le *jardin émancipé* oeuvre dans le même sens que le jardin en mouvement de Gilles Clément ; l'habitant choisit ainsi des plantes adaptées à sa terre et à l'exposition de son jardin, il limite l'arrosage en paillant ses végétaux, il utilise des engrais et des produits naturels pour lutter contre les nuisibles, il compose avec et souvent pour les animaux du jardin qu'ils soient de compagnie ou de visite. Le jardin peut aussi être qualifié d'émancipé par l'habitant car non « urbain », c'est-à-dire que le jardin ne renvoie pas à aux images négatives de la ville, bien au contraire il s'instaure comme une contre-image urbaine : il n'est pas gris, mais propose une large gamme de verts et de couleurs vives, il n'est pas polluant mais bien au contraire « anti-polluant », il n'est pas bruyant, mais il diffuse la douce musique des chants d'oiseaux et du bruissement des feuillages, il lutterait même contre les nuisances sonores... Le jardin émancipé est un jardin vivant, il abrite les « puissances imaginaires » de la nature : « le germe, le pollen et la métamorphose »³¹³, en d'autres termes la capacité de croître, de coloniser un espace verticalement et horizontalement, de fleurir, de fructifier et de renaître. Ainsi, la seule évocation du blé suffit à faire penser à un champ, graines et bulbes promettent la future plante, une feuille évoque la forêt. Enfin, émanciper son jardin, c'est aussi affirmer un choix de vie, c'est se distinguer « des autres » : ceux qui ne respectent pas la nature, ceux qui veulent tout maîtriser.

³¹³ Quéau, Philippe (1997). Le chant des possibles. in : Gilles Eveno, Claude; Clément (ed.) *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteauvallon. pp. 167-179. Collection Monde en cours. Titre de la section : IV-Réels, virtuels

Le jardin c'est anti-béton, ça sert à lutter contre la ville, à mettre un peu de sauvagerie... à renouer un contact avec la nature. (n°12 MICHEL)

La terre est très mauvaise. Dans ces jardinières, il faudrait la renouveler continuellement. Alors moi j'ai pris le parti d'avoir un jardin de plantes pauvres, des plantes pas trop gourmandes. Je m'adapte. (...) (Enquêtrice) Vous touchez souvent vos plantes comme vous le faites maintenant en me les présentant ? (Elle) Oui toujours j'adore ça, elles ont toutes des textures différentes. J'aime ces textures libres, j'aime bien ce qui fait sauvage, je n'aime pas trop les arbres taillés comme il faut, ça fait caniche de concours. (n°31 GENEVIEVE)

Ça m'évoque la nature, qu'est-ce que tu veux que je te dise d'autres, c'est un truc qui fait partie de moi j'ai besoin d'être à côté des plantes, des animaux... (...) (Je reçois un SMS à la fin de l'été 2008) C'est horrible, plus un bruit, le chat a mangé presque tous les oiseaux, il a tout détruit, la cage est vide et le silence est là, ça m'effraye. (n°33 ELISE)

(Enquêtrice) Ce n'est pas un peu pour les gosses que tu mets des plants de tomates? Non, ce balcon, c'est pour moi, j'ai besoin de ça, c'est mon coin nature. (n°34 SEVERINE)

(Elle) Ici, c'est la campagne à Paris. Avec ces 3 bambous c'est exactement l'effet que ça me fait. Je travaille avec plaisir ici le week-end (...) Quand je passe le digicode, je laisse la ville derrière moi (...) Mais bon à parler de campagne, on est dans le symbole pur. C'est le vert qui m'évoque ça et puis les oiseaux... Parfois, il y en a vraiment beaucoup (...) Mon rosier qui est en train de refaire des pousses, ça m'évoque le renouveau, c'est ça aussi la nature. (n°39 NADINE & ARNAUD)

(Le mari d'Yvette nous raconte...) On observe tout le temps les oiseaux, ceux de passage, ceux qui s'installent. Les lectures de ma femme tournent autour de ça : les champignons, les oiseaux, les plantes. On ne ressent pas la densité, c'est comme si on était seul avec la campagne ! (n°48 YVETTE)

Synthèse

L'habitant se représente son jardin en fonction des pratiques qu'il y développe. En nous livrant ces représentations, il conceptualise son quotidien et donne ainsi à son jardin une valeur d'usages. En d'autres termes, il lui donne un rôle et une place vis-à-vis de lui-même, de sa famille et de ses amis, de ses voisins, de son logement et de la nature.

Dans le tableau situé page suivante, nous avons consigné pour chacune des onze représentations :

- le nombre de jardins qui lui correspond,
- les pratiques qu'elle accueille,
- la conformation de l'espace topologique qu'elle dessine.

Rappelons que Jean Cousin définit cet espace topologique comme « un prolongement de nous-même »³¹⁴, comme un intérieur qui fonctionne la plupart du temps³¹⁵ par rapport à un extérieur.

³¹⁴ Cf. le développement proposé p. 63 du présent manuscrit dans le chapitre 1. Ibid 197 **Cousin** (1980)

³¹⁵ Cousin désigne la claustrophobie comme un intérieur privé d'extérieur et l'agoraphobie comme un extérieur privé d'intérieur.

		Nombre de jardins /83	Pratiques	Conformation de l'espace topologique
1. Les représentations individualistes	1.1. Le jardin compagnon	10	Présence continue du jardinier dans son jardin et du jardin pour son jardinier.	Les limites du jardin définissent les contours d'un intérieur au centre duquel se trouve le jardinier. Cet intérieur existe indépendamment de tout extérieur et même indépendamment du logement.
	1.2. Le jardin laboratoire	27	Le jardin est un terrain d'expérimentations. Un univers distinct de celui du logement. Temporalités courtes mais répétées.	
	1.3. Le jardin restaurateur	22	Jardinage et/ou perception du jardin. Temporalités qui échappent aux temps sociaux.	
2. Les représentations aimables	2.1. Le jardin hospitalier	17	Repas en famille et avec les amis. Jeux d'enfants. Jardinage familial.	Le jardin s'ouvre partiellement vers l'extérieur et le ramène dans son sein c'est-à-dire à l'intérieur.
	2.2. Le jardin poreux	23	Discussion d'un jardin à l'autre. Services de voisinage. Traitement collectif des limites. Apéro entre voisins.	
3. Les représentations voisines	3.1. Le jardin communautaire	10	Choix collectifs. Jardinage collectif. Règles de conduite collectivement élaborées.	Extérieur sans lien avec l'intérieur.
	3.2. Le jardin interdit	13	Usages entravés par des usages voisins trop présents.	Tendance à l'aliénation de l'intérieur par l'extérieur.
4. Les représentations spatiales	4.1. Le jardin extension	25	Le jardin comme pièce supplémentaire du logement.	Le jardin est un prolongement de l'espace intérieur que constitue le logement.
	4.2. Le jardin seuil	23	Le jardin sert à se mettre à distance ou à mettre à distance. Cette mise à distance se fait par le traitement des limites du jardin et des pratiques de dépôt.	Le jardin délimite l'intérieur de l'extérieur et se trouve tantôt vers l'un ou vers l'autre.
5. Les représentations liées à la nature	5.1. Le jardin maîtrisé	14	Jardinage bienséant. Jardinage non écologique.	Le jardin est un intérieur composé d'une nature domestiquée.
	5.2. Le jardin émancipé	10	Jardinage écologique. Pratiques de nature connexes (promenade par exemple).	Le jardin est en lien avec la nature qui reste à l'extérieur. Le jardin s'extériorise.

Les représentations individualistes sont les plus fréquentes, en particulier celles du *jardin laboratoire* et du *jardin restaurateur* qui soulignent par ailleurs l'importance des sens dans l'imaginaire du jardin. À ces représentations individualistes correspondent des pratiques jardinières qui se développent selon des temporalités différentes : continues, courtes et répétées, échappatoires. Ces représentations individualistes conforment un intérieur centré sur le jardinier et qui existe indépendamment de tout extérieur et même du logement. Le *jardin laboratoire* est en particulier un espace bien distinct de celui du logement par les pratiques expérimentales qu'il autorise.

La représentation aimable du *jardin poreux* est également très présente. Elle s'illustre par des rapprochements de voisinage entre deux voisins mitoyens ou entre un petit groupe de voisins. Le jardin s'ouvre alors partiellement sur l'extérieur que représente ces voisins, extérieur « choisi » qu'il finit par interioriser en le rattachant à l'espace intérieur que constitue dans ce cas le jardin.

Les représentations spatiales sont aussi très fréquentes. Le *jardin extension* est un prolongement visuel et usager du logement. Ce jardin est un prolongement de l'intérieur. A contrario, le *jardin seuil* se situe entre l'intérieur et l'extérieur. Il protège le logement et ses occupants de l'extérieur afin d'en limiter l'invasion et articule intérieur et extérieur pour mieux les délimiter.

Autour de la représentation aimable du *jardin hospitalier* et de la représentation spatiale du *jardin extension*, nous pouvons observer que le petit jardin urbain est intimement lié à l'univers du logement, il se déploie souvent autour de la cellule familiale qui peut parfois s'élargir à quelques voisins et/ou aux proches n'habitant pas l'ensemble résidentiel.

A contrario, les représentations voisines sont beaucoup moins fréquentes. Celle du *jardin communautaire* se construit autour de relations de voisinage bienséantes. Cette représentation donne l'illusion d'un extérieur sans intérieur alors qu'elle concerne la plupart du temps un petit groupe et se replie sur celui-ci. Ce jardin relève ainsi plus d'une utopie du vivre-ensemble que d'une réalité des pratiques habitantes. En « réalité », chaque jardin possède un caractère interdit contre lequel l'habitant lutte au

quotidien. Ce *jardin interdit* subit une invasion de l'extérieur qui réduit l'espace intérieur à son stricte minimum, voire qui le cantonne au logement.

Les représentations naturelles sont également moins présentes, mais font à nouveau référence (tout comme les formes géométriques, floues et naturelles le faisaient, descripteur d'ambiances n°1 cf. pp.146-147, pp.148-149 et pp.158-163) aux traditions horticoles et à leur évolution actuelle³¹⁶. Le *jardin maîtrisé* fait écho à la rémanence du modèle horticole historiquement instauré tout au long du XX^e siècle³¹⁷, alors que le *jardin émancipé* fait référence au modèle de jardinage « au naturel »³¹⁸. Ces deux représentations proposent une idée de nature et mettent en jeu la matière « naturelle » (végétale, animale, minérale) qui composent l'assise du jardin. Le jardin maîtrisé propose une intériorisation de la nature et une conception statique de la matière végétale alors que le jardin émancipé propose une extériorisation du jardin vers la nature et une conception dynamique de la matière végétale.

Ces représentations nous permettent de comprendre le rôle et la place que l'habitant donne à son jardin et en particulier la manière dont ce jardin peut conformer l'espace topologique. Néanmoins ces représentations nous proposent une conception abstraite du petit jardin qu'il s'agit maintenant de compléter à partir d'une étude phénoménale. Quels phénomènes sensibles les habitants perçoivent-ils dans leur jardin et parfois même impulsent-ils en prenant appui sur celui-ci ?

³¹⁶ **Dubost, Françoise** (1994). *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Edition de la Maison des sciences de l'homme, p. 170. Collection Ethnologie de la France. Regards sur le patrimoine, n° 8

Bergues, Martine (2003). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager : Une ethnologie du fleurissement*. Thèse de doctorat : Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS. 521p.

³¹⁷ Ibid 293 **Dubost** (1994) et **Bergues** (2003)

³¹⁸ Ibid 293 **Bergues** (2003)

Chapitre V. Les effets sensibles perçus au petit jardin

Introduction

Afin de décrire avec précision les phénomènes sensibles du petit jardin, nous avons eu recours à la notion d'effet sensible développée par le laboratoire Cresson.

Qu'est-ce qu'un effet sensible ?

Premièrement, un effet sensible est tout à la fois la cause d'un phénomène sensible et sa conséquence. Un phénomène lumineux, par exemple, produit un effet sur celui qui le perçoit. Un habitant pourra par exemple être saisi d'un effet de *sharawadji* (cf. 3.6) un soir de pleine lune : sous cet éclairage « lunaire », le jardin méduse l'habitant par sa beauté. Inversement, un habitant peut être à l'origine d'un phénomène lumineux par l'intermédiaire d'un dispositif. En disposant une végétation grimpante sur une pergola, un habitant pourra par exemple produire intentionnellement un effet de *filtrage solaire* (cf. 1.1). Cet habitant « fait alors effet » pour modeler son espace ou pour communiquer avec ses voisins. L'effet sensible permet de saisir la manière de percevoir les ambiances et de les produire, c'est-à-dire leur dynamique.

Deuxièmement, l'effet sensible est un outil de description de phénomènes perçus dans des situations urbaines courantes. Centré sur l'environnement sonore au début des années quatre-vingt, l'effet s'affichait - au-delà de l'objet sonore réduit à la pratique musicale (Schaeffer, Pierre, 1966) et du paysage sonore porté sur l'esthétique paysagère (Schafer, Murray-Robert, 1976) - comme un outil d'appréhension des perceptions et des pratiques sonores quotidiennes. L'effet sensible permet ainsi de saisir la réception et la production des ambiances ordinaires de l'habiter.

La troisième particularité de l'effet sensible est d'être une notion transdisciplinaire qui fait appel aussi bien au champ des sciences humaines qu'à ceux de l'aménagement et qu'à celui des sciences « exactes » (en ce qui nous concerne : acoustique, géométrie, thermique, biologie). L'effet sensible n'est « réductible ni à une donnée exclusivement objective, ni à une donnée exclusivement subjective »³¹⁹. L'effet sensible croise la subjectivité du percevant et un contexte de perception en partie objectivable.

En résumé, la notion d'effet sensible appliquée au monde du jardin décrit l'interaction entre la perception et les pratiques quotidiennes du jardin. Elle dépend généralement du contexte spatial construit, des aptitudes sensibles, culturelles et sociales des individus et enfin du milieu socioculturel présent. Elle décrit les ambiances du lieu et la façon dont les habitants s'en saisissent en modelant la matière végétale pour « faire effet » : pour s'inventer un confort et/ou pour transmettre un « message » à leurs voisins. En effet, les habitants configurent souvent leur jardin en fonction de ce qu'ils perçoivent des autres et de ce qu'ils souhaitent leur faire percevoir.

Nous proposons dans ce chapitre une esquisse de répertoire des effets sensibles au jardin qui s'appuie sur trois sources : les données que nous avons recueillies *in situ*, les trois répertoires d'effets sensibles - sonores, lumino-visuels et odorants - produits par le laboratoire Cresson³²⁰ et l'imagerie sensorielle du jardin proposée par Catherine Laroze (1990) dans son *histoire sensuelle des jardins*³²¹.

³¹⁹ Augoyard, Jean-François & Torgue, Henry (ed.) (1995). *A l'écoute de l'environnement, Répertoire des effets sonores*. Marseille : Editions Parenthèses. p.9

³²⁰ Nous faisons référence à trois répertoires produits au sein du laboratoire Cresson : le répertoire des effets sonores (Augoyard, Jean-François & Torgue, Henry ; 1995), l'esquisse d'un répertoire des effets visuels et lumineux (Chelkoff, Grégoire ; Thibault, Jean-Paul ; 1992) et le répertoire des effets odorants (Balez, Suzel, 2001).

Augoyard, Jean-François & Torgue, Henry (ed.) (1995) *A l'écoute de l'environnement : répertoire des effets sonores*. Editions Parenthèses, 174p.

Chelkoff, Grégoire & Thibault, Jean-Paul (1992). *Les mises en vue de l'espace public*. CRESSON. 230p. Rapport de recherche Balez, Suzel (2001). *Ambiances olfactives dans l'environnement construit*. CRESSON, Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes. Thèse de doctorat. 297p.

³²¹ Laroze, Catherine (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, 380p.

Pour faire émerger ces effets des données recueillies *in situ*, nous avons à nouveau repris nos entretiens, nos comptes-rendus d'observations ethnographiques, nos relevés photographiques et nos croquis. Les effets sensibles que nous proposons sont issus à la fois des paroles des habitants et des observations réalisées *in situ*. Ces effets ont ainsi été nommés au plus près des mots livrés par les habitants, des comportements observés et des dispositifs repérés dans le jardin, dispositifs élaborés ou non par les habitants.

Ces effets sont liés aux flux sensibles qui émanent :

- de la matière végétale qui compose le jardin,
- des pratiques de jardinage qui mettent en jeu d'une manière particulière cette matière,
- des logements et des jardins.

Ces flux sensibles circulent à l'échelle du voisinage, aussi bien dans les espaces privatifs que collectifs et publics.

Nous avons mis en évidence dix-huit effets sensibles. Nous les avons classés en quatre catégories qui s'apparentent à quatre des cinq catégories proposées dans le répertoire des effets sonores³²². Catégories qui renvoient toutes aux modalités sensorielles gustatives, olfactives, sonores, tactiles et visuelles.

La première catégorie est celle des effets élémentaires. Ces effets élémentaires sont directement liés à la matière végétale et à la faune qu'elle abrite. Ils se développent autour de dispositifs végétaux comme la pelouse, la haie, le massif qui produisent de la matière sensible (du son et du mouvement) et en modifient la propagation (de la lumière, du vent, du son, de la chaleur et de la visibilité). Ces effets élémentaires ne sont pas toujours quantifiables, ils sont parfois purement imaginaires et sont souvent en contradiction avec le phénomène physique qui leur est associé. Nous en faisons état dans notre développement. Quatre effets composent cette première catégorie : le filtrage, le masquage, l'émission et la fraîcheur.

La seconde catégorie est celle des effets de composition qui mettent en scène le jardin ou une de ses parties par l'intermédiaire de dispositifs architecturaux comme la fenêtre, le mur, le muret, la pergola, la claustra. La matière végétale ne fait plus effet par elle-même, mais parce qu'elle est agencée d'une certaine manière avec un dispositif

³²² Ibid 320 Augoyard & Torgue (1995)

La catégorie des effets liés à l'organisation perceptive et mnésique -effets mettant en jeu une part d'imaginaire liée à la culture et à l'expérience sensible et sociale du percevant- n'est pas pertinente pour classer nos effets. En effet, nos effets sont tous liés à cette catégorie mais sans en être représentatifs.

architectural. Nos effets de composition ne sont pas forcément quantifiables, tout comme les effets élémentaires, ils peuvent être imaginaires. Trois effets composent cette seconde catégorie : le cadrage, l'enveloppement et l'apesanteur.

Au jardin, les effets élémentaires et de composition sont rarement quantifiables, mais peuvent tout du moins être explicités par des phénomènes physiques (l'évapotranspiration par exemple). Les effets des deux catégories suivantes ne sont jamais quantifiables.

La troisième catégorie est celle des effets sémantiques. Ces effets mettent toujours en jeu l'imaginaire. Ils créent un écart de sens entre le contexte réel et la manière dont l'habitant l'éprouve. Les effets sémantiques sont des effets surprenants, ils adviennent occasionnellement. Ils perturbent à la fois spatialement et temporellement les représentations quotidiennes du jardin en le donnant à ressentir autrement et en le plaçant sur le devant de la scène. Ces effets peuvent être liés à la seule matière végétale, à la manière dont elle est agencée avec des dispositifs architecturaux et aux productions sensorielles liées aux activités de voisinage. Six effets composent cette troisième catégorie : l'anamnèse, la métamorphose, la synchronisation, la synecdoque, l'asyndète et le sharawadji.

La quatrième et dernière catégorie est celle des effets psychomoteurs. Ces effets engagent la motricité de l'habitant. Ils impliquent un positionnement du corps dans le jardin ou à ses limites (au seuil du logement ou au seuil du jardin) et une relation entre le corps du percevant et les ambiances qui émanent du voisinage ou du jardin. Plus que la matière végétale et son agencement, ce sont principalement les « corps » qui font l'ambiance. Cinq effets composent cette dernière catégorie : l'approfondissement, le débordement, la répulsion, l'attraction et la délicatesse.

Dans la présentation qui suit, certains effets peuvent renvoyer à plusieurs des catégories précitées. Nous les avons ainsi classés dans la catégorie qui les représente le mieux. À la manière du répertoire des effets sonores du laboratoire Cresson, nous proposons de pallier la rigidité de cette distribution en renvoyant chaque effet à ceux qui lui sont voisins et à ceux qui lui sont contraires.

Nous distinguons les effets sciemment mis en œuvre par les habitants en les encadrant d'un trait rouge. Pour chaque effet, nous consignons : les modalités sensorielles engagées, les effets voisins et les effets contraires, les jardins au sein desquels l'effet a pu être observé, une définition de l'effet et un ou des extraits d'entretien qui l'illustrent.

Les effets sont illustrés graphiquement - le cas échéant - par des données de terrain (photographies des jardins étudiés, croquis illustrant les configurations spatiales et les interactions sensorielles) et par des données externes (schémas illustrant les principes physiques mis en jeu, données relatives à des recherches, projets d'architecture ou de paysage). Aux dix-huit effets mis en évidence correspondent des effets secondaires qui en sont des déclinaisons, nous les décrivons plus brièvement. Graphiquement parlant, ces effets secondaires sont signalés d'une teinte grise. Pour définir chaque effet, nous faisons référence à la matière récoltée *in situ*, aux répertoires d'effets sensibles existants et à quatre champs de description principaux³²³ : l'architecture, la biologie végétale, la composition paysagère et la psychologie environnementale.

³²³ Les champs de l'acoustique et de la thermo-aéraulique jouent un rôle important pour la description des effets sensibles liés au végétal - notamment les arbres - en milieu urbain, en termes de lutte contre les nuisances urbaines (protection contre le bruit et lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain) et en termes de production d'ambiances qualifiées de « naturelles » et connotées positivement (chants d'oiseaux, mélodies des feuillages sous l'effet du vent, ombrages, etc.). Voir à ce propos : **Stefulesco, Caroline** (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p. Collection Mission du Paysage et **Maillet, Laurent; Bourgery, Corinne** (1993). *L'arboriculture urbaine*. Institut pour le Développement Forestier, 318p. Collection Mission du Paysage

Ces deux champs semblent être beaucoup moins opérants dans les espaces privatifs et collectifs de l'habitat tout en intervenant de manière sporadique comme nous le verrons dans le répertoire.

1. Les effets élémentaires

Directement liés à la matière végétale et à la faune qu'elle abrite, les effets élémentaires se développent autour de dispositifs végétaux comme la pelouse, la haie, le vélum et le massif qui produisent du son et du mouvement et modifient la propagation de la lumière, du vent, du son, de la chaleur et de la visibilité. Ces effets sont majoritairement provoqués par les habitants et mettent en jeu par voie de conséquence, en particulier les effets de filtrage et de masquage, les productions sensorielles non végétales c'est-à-dire liées aux activités humaines.

Nous exposons successivement l'effet de filtrage, l'effet de masquage, l'effet d'émission et l'effet de fraîcheur.

1.1. L'effet de filtrage

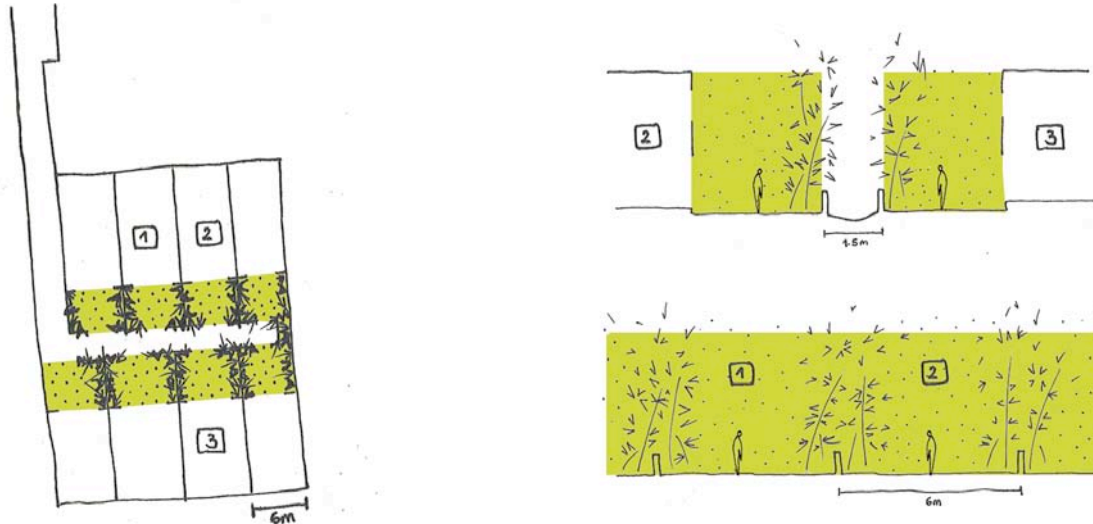
Un dispositif végétalisé, lorsqu'il joue un rôle de filtre, laisse seulement passer une partie d'un signal sensible (sonore ou lumineux) extérieur au jardin. Par extension, il laisse passer faiblement les regards de l'extérieur vers le jardin et inversement.

Nous présentons d'abord l'effet de filtrage visuel, puis l'effet de filtrage solaire et enfin l'effet d'atténuation sonore.

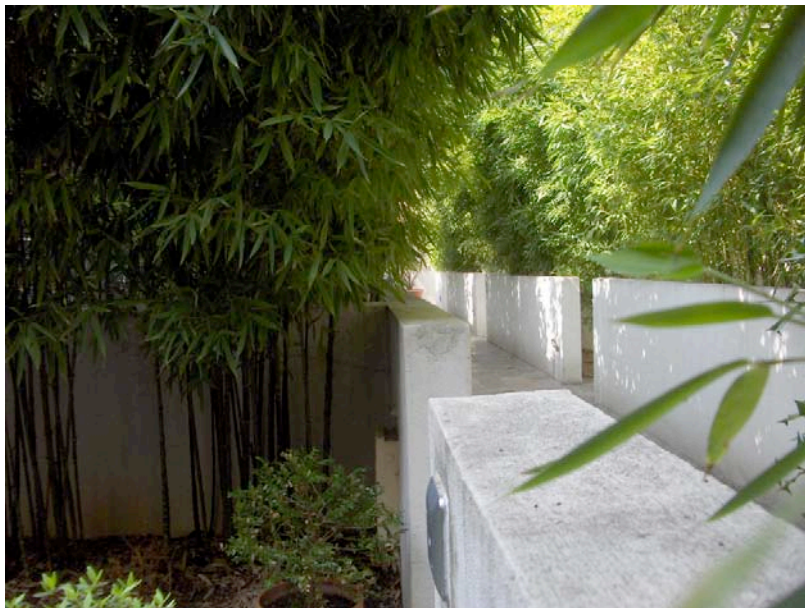
Filtrage visuel	Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : Visuelle
<p>Effets voisins : Filtrage solaire, Atténuation sonore, Masquage visuel, Masquage sonore, Enveloppement, Asyndète</p> <p>Effets contraires : Approfondissement</p>	<p>11 foyers concernés/ 13 Jardins concernés : n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4 n°18 GASTON DevDer, 3e, Salon, G6 n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°23 BERNARD PatDer, RDC, Extérieur, G7 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon+Cuisine, G7 n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Salon+Cuisine+Chambre, G7 n°35 A-B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10 n°36 A MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7</p>
<p>L'effet de filtrage visuel est un effet sciemment mis en œuvre, généralement aux limites du jardin, afin de le soustraire ou de se soustraire aux regards indiscrets. L'effet consiste à interposer entre le jardin et ce qui l'entoure une haie végétale semi-transparente, c'est-à-dire jouant le rôle d'obstacle visuel partiel.</p>	
<p>Le filtrage visuel permet à celui qui se trouve dans le jardin d'observer l'extérieur, de prospecter, et à celui qui se trouve en dehors du jardin d'avoir conscience de ce dernier. Cet effet délimite le jardin de ce qui l'entoure plus qu'il ne l'en sépare. Parmi les terrains que nous avons étudiés, l'effet de filtrage visuel permet - en particulier - de rendre « habitables » les situations architecturales et urbaines où espaces de circulation publics ou collectifs et espaces privés s'entrechoquent quotidiennement. Le terrain P3 - dont nous tirons l'extrait d'entretien et les illustrations montrées page 202 - propose une telle configuration : une venelle collective donne accès à huit jardins qui desservent les différents logements. Ces jardins sont délimités de la venelle par des haies de bambous.</p>	
<p>Matériellement parlant, une haie végétale joue le rôle de filtre lorsqu'elle est assez haute pour cacher (hauteur supérieure à 1,80m) et assez perméable pour laisser relativement passer les regards. Elle peut être d'épaisseur variable en fonction de la végétation qui la compose et en fonction de la manière dont cette végétation est entretenue notamment par la taille de formation. Composée de plantes sempervirentes, cette haie filtre toute l'année. Composée de plantes caduques, elle filtre de la mi-printemps à l'automne, accentuant la dichotomie d'usage existante entre saison estivale et saison hivernale.</p>	

(Nadine) *Je trouve que les bambous participent au fait qu'on se sent retirés, protégés de l'immeuble d'en face, mais aussi entre nous, protégés les uns des autres. On ne voit pas forcément qui passe, on voit juste une forme, du coup on ne se sent pas obligés d'interagir avec l'autre (...)*

(Arnaud) *Ce mur végétal recrée de l'intimité, de l'isolement, plus que Nadine, moi j'en ai vraiment besoin... Au début je me sentais mal, observé, maintenant je sais qu'on ne me voit plus. Mais ce n'est pas non plus une coupure étanche, les univers privés des uns et des autres circulent (n°39 NADINE & ARNAUD).*



Les jardins du terrain P3 sont séparés les uns des autres et de la venelle centrale par des haies de bambous semi-transparentes de 2m d'épaisseur et de 6m de hauteur.



Vue depuis un jardin sur la venelle centrale

<p>Filtrage solaire</p> <p>Effets voisins : Filtrage visuel, Fraîcheur, Enveloppement et Couverture</p> <p>Effets contraires : Touffeur</p>	<p>Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : Tactile+visuelle</p> <p>7 foyers concernés/ 7Jardins concernés : n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4 n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Cuisine+Salon, G7 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon, G7 n°26 CLAIRE PatDer, 1er, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°32 VINCENT PatDer/3, 2e, Pigeonnier, G7 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7</p>
---	---

En créant des haies et des vélums végétaux composés de plantes grimpantes guidées sur des structures et en taillant arbres et arbustes en parasol, les habitants favorisent les effets d'ombrage et de refroidissement³²⁴, c'est-à-dire l'effet de filtrage solaire.

L'ombre est définie par Catherine Laroze comme un effet tactile : « tissée de fils de nuit et de fraîcheur (...) elle a une présence tactile, elle se pose sur la peau, enveloppe le corps d'une voile plus ou moins épais »³²⁵. Physiquement, le végétal produit une ombre qui limite, d'une part l'éblouissement, et d'autre part l'ensoleillement des surfaces et ainsi leur échauffement. Par ailleurs le végétal produit un effet de refroidissement par le phénomène d'évapotranspiration³²⁶.

Sur le plan vertical, ces propriétés du végétal ont été notamment étudiées dans le contexte anglo-saxon à travers des expérimentations de brise-soleil utilisant des plantes grimpantes à feuilles caduques. Ip et al. ont montré qu'une pièce équipée d'un brise-soleil végétal présentait un écart de température de 3,5 à 5,6 °C par rapport à une pièce témoin lors des plus chaudes après-midi d'été³²⁷. Au Japon, depuis environ 4 ans, le Comité de soutien des « rideaux de verdure » promeut l'utilisation d'une végétation annuelle verticale qui joue le rôle de brise-soleil et de climatiseur « naturel » (utilisation du phénomène d'évapotranspiration et création de courant d'air par ouverture de fenêtres opposées)³²⁸ (Cf. figure située p.205). Sur le plan horizontal, un végétal produit une ombre portée et transmet plus ou moins la lumière à la surface qu'il couvre au sol en fonction de la densité de son feuillage définie par l'Indice de Surface Foliaire (ISF). L'ISF est le rapport de la surface totale des feuilles d'une plante et de la surface au sol couverte par la plante. Ainsi, plus l'ISF d'une plante est élevé, plus cette plante filtre la lumière. La capacité d'une essence végétale à

³²⁴ **Izard, Jean-Louis** (2006). *Le végétal urbain*. Marseille : EnviroBAT-Méditerranée, Laboratoire ABC, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille.

³²⁵ **Laroze, Catherine** (1990). *Une histoire sensorielle des jardins*. Poitiers : Olivier Orban. p.85

³²⁶ Perte de vapeur d'eau vers l'atmosphère initiée par les plantes pour la circulation de la sève et pour leur propre refroidissement. A propos de l'effet de refroidissement dû au phénomène d'évapotranspiration cf. Izard (2006) Ibid [321 X](#).

³²⁷ **Ip, Kenneth; Lam, Martha & Miller, Andrew** (2004). Bioshaders for sustainable buildings, in '*proceeding of the CIB 2004 World Building Congress, 1st - 7th May 2004, Toronto, Canada* (on CD and on line)', 10 pages. www.durabuild.org (consulté le 7 septembre 2009) and **Ip, Kenneth; Lam, Martha ; Miller, Andrew and Shaw, Kath** (2004) *Case study report ; Végétation on building façades : « Bioshader »*. University of Brighton, Université de Rouen. 57p. Réseau durabuild. <http://www.durabuild.org/> (consulté le 22 novembre 2009)

³²⁸ Ces rideaux de verdure sont disposés devant les façades à une distance d'environ 1m afin de remplacer les traditionnels stores de bambou. Ils sont composés de plantes grimpantes annuelles ornementales ou potagères (ipomée, concombre, melon amer, courge, etc.) guidées le long de câbles ou de filets.

Le Comité de Soutien des rideaux de verdure promeut les rideaux de verdure à travers son site Internet qui rassemble notamment des retours d'expériences de nombreux rideaux de verdure (du plus artisanal au plus sophistiqué), à travers des conférences et un congrès national annuel. <http://www.midorinoka-ten.com/blog/blog.php?k=KATSUDO>, consulté le 22 décembre 2009

filtrer la lumière dépend de son type de feuillage (forme et texture des feuilles), de son port (forme de la canopée et densité du feuillage), de son âge et de ses conditions de croissance³²⁹. À partir de nos données, on peut dire qu'en rez-de-chaussée, les habitants luttent contre l'effet de filtrage solaire plus qu'ils ne le recherchent. Ainsi, contrairement à nos attentes, l'effet de filtrage solaire est rarement mis en œuvre, même en étages. Par contre, il fait fréquemment parti du discours des concepteurs (architectes et paysagistes). Citons pour illustrer cette idée la plasticienne et paysagiste hollandaise Petra Blaise à propos du pavillon de verre réalisé au Musée Toledo (Etats-Unis) avec l'agence d'architecture Sanaa: « Les plantations influencent le climat et la lumière à l'intérieur, surtout dans l'architecture moderne où le verre est beaucoup utilisé. Le jardin, les arbres et les buissons servent alors à créer de l'ombre. Les plantes fonctionnent comme des rideaux ou des écrans naturels, différents ou non en été et en hiver. Avec Sejima, on a commencé par poser des écrans à l'extérieur de manière à limiter les interventions à l'intérieur »³³⁰.

Pas besoin de se protéger du soleil, un petit parasol suffit. Notre gros tilleul nous fait de l'ombre en été, et l'hiver il laisse rentrer la lumière. (n°45 CLAUDINE)

Lorsque j'ai conçu ma terrasse, l'idée générale était de faire monter la bignone, le jasmin, le chèvrefeuille et la vigne sur les fils métalliques, de rajouter des grimpantes et à terme d'enlever les canisses pour créer une verdure qui se croise d'un côté et de l'autre, pour créer une pergola de fraîcheur ombragée pour l'été. (n°14 FRANCOISE)

Contre-exemple 1 : Cette vigne ne protège pas tellement d'un point de vue thermique. On ne le recherche pas. Même si on est orienté sud-ouest, on est plutôt au frais en rez-de-chaussée. On cherche plutôt à faire entrer la lumière qu'à se protéger du soleil. (n°8 EMMANUELLE)

Contre-exemple 2 : Il y a quelques années, j'avais planté un saule pleureur, il s'est tellement bien plu qu'il était monté chez les voisins, j'ai dû l'enlever car ça leur faisait trop d'ombre. (n°20 CHARLES)

³²⁹ A ce sujet cf. **Izard, Jean-Louis**. (2006) Le végétal urbain. Marseille : EnviroBAT-Méditerranée, Laboratoire ABC, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. pp. 43-47

³³⁰ **Stauven, Iwan** (2008). Interview de Petra Blaise Inside Outside, Le paysage comme outil. **Revue A+210**, pp. 70-78

板橋の学校で緑のカーテンがある場合とない場合の温度の実験をしました。

緑のカーテンのない教室 **緑のカーテンのある教室**

		H 29.7°C	D 29.2°C	廊下
	I 27.8°C	G 27.8°C	C 27.5°C	廊下側
J 29.9°C		F 31.3°C	B 41.5°C	窓側
L 36.6°C		E 34.0°C	A 39.2°C	バルコニー

2004年8/31 13:00板橋区立第七小学校にて

I J K L は、2面緑のカーテンを作った教室のデータ。

表でもわかるように、緑のカーテンのある教室とない教室ではあきらかに温度が違います。2面緑のカーテンを作った教室の窓側と緑のカーテンがない教室の窓側で比べても約10℃も温度に違いができました。

Les rideaux de verdure japonais³³¹.

À gauche : schéma du dispositif et gain thermique associé.

À droite : photographie du dispositif et photographies thermiques (en haut depuis l'intérieur du bâtiment et en bas depuis l'extérieur).

Françoise, n°14, G3 a conçu sa terrasse pour créer un effet de filtrage solaire. Elle fait grimper de la bignone, du jasmin, du chèvrefeuille et de la vigne sur les murs de sa terrasse pour - à terme - former un velum et enlever les canisses.

³³¹ Source des illustrations : <http://www.midorinoka-ten.com/blog/blog.php?k=KATSUDO>, consulté le 22 décembre 2009

Atténuation sonore

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore+tactile+visuelle**

Effets voisins :

Filtrage visuel, Masquage sonore, Enveloppement, Synecdoque et Asyndète

2 Foyers concernés/ 4 Jardins :

n°22 PIERRE PatDer+PatDerDev, RDC, Cuisine+Salon, G7

n°24 ALEXANDRE 2PatDer, RDC, Salon Chambres, G7

Effets contraires :

Intrusion, Emission

Nous préférons parler d'atténuation sonore plutôt que de filtrage sonore car c'est en ces termes que les habitants décrivent l'effet et que les acousticiens évaluent l'influence de la végétation sur les bruits. Ces derniers parlent de « surplus d'atténuation dû au milieu végétal traversé »³³². L'effet est peu présent dans le discours des habitants - seulement deux des habitants interviewés nous en parlent - , mais il fait débat dans le champ de l'aménagement urbain. Nous proposons ainsi de lui consacrer autant d'attention qu'aux autres effets.

L'atténuation est un effet d'affaiblissement acoustique. Cet affaiblissement dépend de la distance à la source et des obstacles rencontrés par l'onde sonore. Lorsqu'une onde sonore rencontre un matériau, une partie de son intensité est réfléchi, une autre partie de son intensité est transmise à travers le matériau et une dernière partie est absorbée.

Les dispositifs tels que haie et pelouse (située à l'intérieur ou à l'extérieur du jardin) absorbent une partie de l'intensité d'une onde sonore et modifient sa diffusion³³³.

En plus d'atténuer les bruits aériens, la pelouse va avoir un effet d'atténuation sur les bruits d'impact. Par ailleurs, lorsque l'on marche sur la pelouse, à une perception qui met en jeu la modalité sonore s'ajoutent les modalités tactiles et visuelles : sous les pas, la pelouse devient une matière « molle » qui « aspire » les sons.

Il a été démontré à propos des haies que les alignements de grands feuillus sur rue diminuent la réverbération des bruits par les façades³³⁴. Cependant, d'une manière générale, un véritable effet d'atténuation n'est mesurable que pour une rangée multiple de végétation d'une largeur d'au moins une vingtaine de mètres³³⁵. Les bandes de végétation ont ainsi un intérêt d'atténuation acoustique à moyenne distance, le long des infrastructures de transport terrestre par exemple. Dans nos petits jardins où se développe une végétation aux dimensions réduites (en hauteur, en épaisseur et en surface au sol), l'effet d'atténuation sonore est illusoire mais est important dans l'imaginaire. Le fait de se sentir protégé des regards extérieurs peut donner l'impression de moins entendre les voisins, les passants, la rue. Et en termes d'actions sonores, la végétation produit bien plus des ambiances sonores (Cf. 1.2. L'effet de masquage sonore et 1.3. L'effet d'émission) qu'elle ne transforme physiquement celles qui la jouxtent.

³³² **Decourt, Noël.** (1976) L'atténuation du bruit par la végétation. *Revue Forestière Française*, vol. 27, n° 6, p. 419-429

La pelouse, ça amortit les sons, ça atténue le bruit, ça les étouffe, ça les mange. C'est une vraie qualité. Si au lieu d'être entouré par le parc, on était entouré par la ville, l'ambiance serait totalement différente. On entendrait beaucoup plus ce qui nous entoure et l'on devrait faire avec. (n°22 PIERRE)

On voulait dédoubler les haies, mais on s'est rendu compte que ça ne serait pas une séparation suffisante (...) avec une seule rangée, du point de vue son, on entendrait tout, là ça atténue quand même. (n°24 ALEXANDRE)

³³³ Le feuillage a une action d'atténuation sonore dans les hautes fréquences, tandis que le sol agit dans les basses fréquences. L'effet d'atténuation dépend de la densité de plantation, des caractéristiques du houppier (branches, rameaux et feuillage) et au sol de la couverture végétale et de sa compacité.

Voir notamment :

Ibid 332 **Decourt** (1976)

Pal, Arun Kumar ; Kumar, Vinod ; Saxena, Naresh Chandra (2000). Noise attenuation by green belts. *Journal of Sound and Vibration*, 234, 1, pp.149-165.

Barrière, Nicolas ; Gabillet, Yannick ; Defrance, Jérôme. (2000) La forêt: "Un écran anti-bruit météorologique". 1ère partie: Une nouvelle méthode de calcul de la propagation du bruit de trafic en forêt. *Acoustique & Techniques*, 23, pp. 41-48.

³³⁴ **INRA.** (1979) La forêt et la ville, CNRA Versailles, Editions Sei, pp.13-64

³³⁵ **Martens, Maurice J. M.** (1981) Noise abatement in plant monocultures and plant communities, *Applied Acoustics*, 14 : pp.167-189. Cité par **Barrière, Nicolas ; Gabillet, Yannick ; Defrance, Jérôme.** (2000) La forêt: "Un écran anti-bruit météorologique". 1ère partie: Une nouvelle méthode de calcul de la propagation du bruit de trafic en forêt *Acoustique & Techniques*, 23, pp. 41-48.

L'atténuation acoustique maximale a été mesurée pour des largeurs de bande forestière de 50m par **Pal et al.** (2000). Ibid 333. Ceux-ci montrent qu'au-delà de cinquante mètres le surplus d'atténuation n'est plus significatif et qu'il varie entre 3,3 et 6 dB(A) en fonction de la densité de plantation, de la densité du feuillage, de la hauteur de la végétation et de la couverture végétale au sol.

Meister et Rurhberg (1959) avaient quant à eux montré que des peuplements forestiers de 30m de large provoquaient une atténuation variant entre 4,6 et 5,5 dB(A) tandis qu'une haie épaisse de la même largeur provoquait une atténuation de l'ordre de 10 dB(A). Cités par **Decourt, Noël.** (1976) L'atténuation du bruit par la végétation. *Revue Forestière Française*, vol. 27, n° 6, p. 425

1.2. L'effet de masquage

À la différence du filtrage, le masquage fait disparaître la perception d'un signal sensible à l'aide d'un autre signal sensible. C'est le signal qui disparaît qui qualifie le type de masquage. Par exemple, la vue du végétal peut faire disparaître la perception des bruits de la ville. Nous parlons alors d'un masquage sonore même si c'est le sens de la vue qui est ici opérant. Nous exposons tout d'abord l'effet de masquage visuel, ensuite l'effet de masquage olfactif et enfin l'effet de masquage sonore. Le lecteur se rendra compte que les effets de masquage visuel et de masquage sonore rentrent souvent en concurrence.

Masquage visuel	Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : Tactile+visuelle (parfois conséquences sonores)
Effets voisins : Filtre visuel, Enveloppement, Asyndète, Répulsion	10 foyers concernés /12 Jardins : n°8 EMMANUELLE Der+Dev, RDC, Tout l'appartement, G3 n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon, G3 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4 n°15 MARIE-THERESE DevDer/2, 5e, Salon+Chambres, G5 n°18 GASTON DevDer, 3e, Salon, G6 n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7 n°32 VINCENT PatDer/3, 2e, Pigeonnier, G7 n°43 B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°51 PHILIPPE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8 n°53 NATHALIE Der/2, 1 ^{er} étage, Bureau, P8
Effets contraires : Approfondissement	
<p>À la différence du filtrage visuel qui atténue la visibilité, le masquage visuel empêche la vue. Le masquage visuel a pour support une haie opaque ou des renforcements visuels (canisses par exemple) qui viennent s'adjoindre aux séparations de jardin déjà existantes. Il est mis en œuvre intentionnellement afin de repousser les regards indiscrets et de séparer le jardin de l'extérieur en occultant ce dernier. Le masquage visuel dissimule au sein du jardin des objets fonctionnels jugés « disgracieux » (poubelle, composteur, étendoir à linge, matériel de jardinage, etc.). Il peut aussi mettre à l'abri des regards l'intimité du logement. Les parois végétales se situent alors à proximité des fenêtres du logement pour en protéger certaines pièces (chambre, salle de bain, salon) ou ceinturent le jardin pour permettre à des scènes familiales comme le repas de prendre place au sein de celui-ci. Tout comme l'effet de filtrage visuel (Cf. 1.1), le masquage visuel joue un rôle protecteur. Il est voisin de l'effet d'enveloppement (cf. 2.1).</p> <p>Cependant, lorsqu'une paroi masque un peu trop bien le jardin, elle en fait oublier l'existence depuis l'extérieur. Cette conséquence de l'effet est particulièrement contraignante lorsque le jardin est voisin d'un espace de passage. Les passants ignorant le jardin n'adaptent alors pas leurs comportements à l'ambiance d'un espace privé, et les habitants ne pouvant prospecter visuellement sont surpris par ces comportements et subissent des effets d'intrusion (Cf. 4.2. Effet de Débordement). Pour que passants et occupants cohabitent, la séparation entre le jardin et ce qui l'entoure doit produire un effet qui se situe entre le filtrage visuel et le masque visuel. Matériellement, les haies jouant le rôle de masque que nous avons pu observer sur le terrain sont d'une hauteur supérieure à 1,80m, la végétation qui les compose est sempervirente et déploie un feuillage dense. Leur épaisseur est variable, mais d'une manière générale plus la paroi est épaisse plus l'habitant se sent en sécurité.</p>	

(Elle) La végétation, la haie, c'est pour se protéger des regards extérieurs parce qu'on est à côté d'un passage (espace public type parc). La haie, on ne l'a pas dédoublée, car on voulait garder cette protection. Mais il faut aussi réguler son épaisseur et sa hauteur. (Lui) Oui, compte tenu que ces haies sont très hautes et très profondes- parce que je ne m'en occupe pas comme il le faudrait-, on ne nous voit pas, les gens n'ont pas la sensation qu'il peut y avoir quelqu'un derrière les haies et du coup ils parlent super fort et ils tiennent des conversations intimes qu'on se passerait bien d'entendre. Ce genre de nuisances a lieu l'été. Mais en général, on est peu dérangé! (n°21 LES LAPLANCHE)



L'enquêtrice (1,65 mètre) à l'extérieur du jardin devant les haies de laurier vert qui séparent le jardin des Laplanches du parc de la Villeneuve

Masquage olfactif

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Olfactive**

Effets voisins :

Masque visuel, Présence, Gommage, Synecdoque, Attraction

1 foyer concerné/ 1 jardin :
n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9

Effets contraires :

Intrusion

Une odeur jugée désagréable - liée à la pollution urbaine (par exemple gaz d'échappement et déchets ménagers et industriels) - est dissimulée par une odeur végétale agréable comme le parfum d'une fleur ou d'un feuillage. L'odeur agréable « domine » l'odeur désagréable par son intensité et parce qu'elle attire l'attention. Cet effet n'est généralement pas mis en œuvre intentionnellement par les habitants. Certains le tentent mais sans succès. Pour faire effet, le dispositif végétal doit être d'une grande ampleur. Des alignements d'arbres sur rue à la floraison parfumée pourront produire cet effet. Ce dispositif n'est ainsi pas présent dans les jardins, mais peut l'être en dehors de ceux-ci d'où il exerce une influence jusque dans l'univers du logement.

Le masque olfactif est un effet qui met grandement en jeu l'imaginaire. Il reste cependant un effet élémentaire car il est en lien direct avec une matière végétale spatialisée.

Est-ce que tu sais pourquoi ils ont mis des tilleuls sur la rue ? Je me disais que c'était peut-être à cause de la super odeur que dégage la floraison. Diffuser des odeurs c'est peut-être pour lutter contre l'idée de pollution. À la fin du printemps, quand j'arrive chez moi, ça sent super bon et j'oublie tout le reste. (n°34 SEVERINE)

Contre-exemple : *J'adore les odeurs de rose, mais bon ça n'occupe pas tout le jardin. Il faut vraiment mettre son nez dessus et puis c'est fugace... Alors de là à concevoir un jardin d'odeurs... (n°9 FABIENNE)*

Masquage sonore

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore+visuelle**

Effets voisins :
Emission, Asyndète

1 foyer concerné/ 1 Jardin :
n°15 MARIE-THERESE Dev/2, 5°, Cuisine +Chambres, G5

Effets contraires :

L'effet de masquage sonore est très proche de l'effet d'asyndète que nous exposerons plus loin (cf. 3.5), à la différence qu'il n'est pas intentionnellement mis en œuvre. Une source sonore, liée à la végétation (chants d'oiseaux ou bruissements de feuillage par exemple), en dissimule une autre comme des voix ou un bruit de circulation. Cependant, dans l'exemple ci-dessous, le masque sonore met surtout en jeu l'imaginaire et plus précisément le phénomène de synesthésie, c'est-à-dire l'association constante d'impressions liées à des domaines sensoriels différents. En effet, le fait que Marie-Thérèse ne voit plus la circulation suffit à en masquer imaginativement le bruit, et la prégnance visuelle de la végétation produit parfois de manière réelle mais souvent de manière illusoire des sons qui masquent ceux de la circulation.

Cette végétation devant la façade (petit parc créé par la ville entre la rue et le bâtiment) c'est une protection sonore, ça nous protège des voitures, on entend plus la circulation, on entend les oiseaux, les bruissements des feuilles, c'est une autre mélodie. (Elle possède une véranda qui protège son logement de la rue par un effet de filtrage sonore, mais elle fait porter au petit parc en pied d'immeuble des qualités de masque). (n°15 MARIE-THERESE)

1.3. L'effet d'émission Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore, tactile ou visuelle**

Effets voisins :

Enveloppement, Gonflement, Métamorphose

Effets contraires :

11 foyers concernés/ 15 Jardins :
n°1 JACQUES Dev/2, RDC, Entrée, G1
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
n°15 MARIE-THERESE DevDer/2, 5°, Salon+Chambres, G5
n°16 JACQUELINE Dev/2, 1er, Bureau+Salon, G5
n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
n°24 ALEXANDRE Dev+PatDer/3, RDC, Salon+Cuisine, G7
n°33 ELISE Der, 3°, Salon+Chambre, G8
n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
n°48 A-B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Le jardin et la végétation qui le compose sont décrits comme des puits d'où jaillissent, d'où émanent des odeurs végétales, des bruissements de feuilles, des chants d'oiseaux, des bourdonnements d'insectes et des images de nature animées. Ces images racontent les cycles saisonniers de la végétation (du bourgeonnement à la chute des feuilles en passant par la floraison et la montée en graines) et la manière dont les animaux (« sauvages » et de compagnie) animent les jardins en les habitant.

Cet effet est très souvent présent dans les jardins de *forme naturelle* (cf. Chapitre III. Les formes du jardin 3. Formes naturelles). L'effet d'émission renvoie à la représentation imaginaire du *jardin émancipé* (cf. Chapitre IV. Les représentations du jardin 5. Les représentations liées à la nature).

Le jardin est perçu et conçu comme un écosystème, un système vivant. Selon sa définition biologique, un écosystème est un ensemble d'êtres vivants - appelé biocénose (la faune et la flore) - qui interagissent entre eux et avec leur milieu de vie - appelé biotope (la pelouse, les massifs, les haies, les arbres, le sol, les parois inertes du jardin, etc.) - . De cet écosystème, jaillit - sous formes de signaux sensoriels - la vie. Si l'effet d'émission convoque l'imaginaire, il n'est pas pour autant un effet sémantique. Cet effet n'est pas décontextualisant, il est ancré dans une réalité matérielle animale et végétale décrite avec précision par les habitants. L'effet d'émission ne donne pas à voir autrement le jardin à un instant t, il en compose l'image dans la continuité. L'effet caractérise des jardins appropriés et très souvent des jardins jardinés. Il implique une relation privilégiée entre le jardin et son jardinier, relation qui s'installe sur le long terme. L'effet d'émission a tendance à centrer le jardin sur lui-même et à le désolidariser de ce qui l'entoure (aussi bien le logement que l'extérieur).

Je sors de chez moi rien que pour entendre bourdonner. Le bourdonnement, c'est quelque chose qui me fascine. J'amène les gens écouter, je trouve ça fabuleux, surtout dans la vigne, c'est une sorte de puits de vie. J'adore vraiment cet effet bourdon surtout dans les entrées, comme elles sont un peu fermées, ça résonne et c'est toute l'entrée qui bourdonne... Il y a des frelons énormes, c'est assez magique... Le jardin c'est l'expérience de la nature, du vivant. (n°24 ALEXANDRE)



L'entrée bourdonnante d'Alexandre

L'effet de Présence	Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : Olfactive, sonore ou visuelle
Effets voisins : Émission, Découverte, Synchronisation, Attraction, Délicatesse	7 foyers concernés/ 9 Jardins : n°2 FRANCOISE Der, RDC, Salon+Cuisine, G1 n°9 FABIENNE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3 n°25 CHRISTIANE 3PatDer/4, RDC, Tout l'appartement, G7 n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine, G7 n°35 A-B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10
Effets contraires : Filtre visuel, Masque visuel, Masque olfactif, Asyndète, Masque sonore, Intrusion	n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°48 A-B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
<p>L'effet de présence est un effet « d'hyperlocalisation » voisin de l'effet d'émission. C'est parce qu'il émet un signal que le jardin détourne l'attention vers un point de perception unique : une source olfactive, sonore ou visuelle. La source peut être végétale ou animale : l'odeur ou la couleur d'une floraison, le chant d'un oiseau, le mouvement d'un feuillage sous l'effet du vent. La source peut être liée aux activités domestiques des voisins : l'odeur de la lessive, l'odeur et le bruit de l'arrosage, les bruits de jardinage. Elle peut aussi être liée aux activités de détente des voisins : l'odeur d'un barbecue, la musique d'un voisin, les bruits des jeux d'enfant.</p> <p>L'effet de présence est souvent recherché, il est alors mis en œuvre intentionnellement afin de composer - pour soi - un jardin odorant, sonore ou tactile ou afin de se rapprocher de ses voisins (cf. 3.3. L'effet de synchronisation). L'effet de présence est souvent perçu, voire attendu, parce qu'il est cyclique, c'est-à-dire relativement prévisible. L'effet de présence est un effet rassurant. La floraison d'une essence et certains chants d'oiseaux adviennent chaque année autour de la même période. La voisine fait toujours sa lessive le week-end. Les enfants jouent toujours vers 18h en rentrant de l'école. Les voisins reçoivent souvent des amis le vendredi soir. L'effet de présence est en lien avec les images du <i>jardin compagnon</i> et du <i>jardin communautaire</i> (cf. chapitre IV 1.1. Le jardin compagnon et 3.1. Le jardin communautaire). Lorsque le signal olfactif, sonore ou visuel est perçu comme une gêne, il est vécu comme un effet d'intrusion, la présence ressentie est alors jugée indésirable (cf. 4.2 L'effet de débordement).</p>	
<p><i>Le week-end, la voisine fait des lessives et Sam reconnaît l'odeur. Il y a aussi celui d'en face qui fume le narguilé de temps en temps, ça sent bon la pomme et ça fait glou-glou tout doucement. J'aime bien ce murmure alors que tout est sombre. Je reste un moment pour écouter et sentir (...) Comme je te l'ai toujours dit, je ne pourrais jamais vivre seule, j'ai besoin de la présence des autres. J'aime la densité. (n°2 FRANCOISE)</i></p>	
<p><i>Je conçois mon jardin en fonction des odeurs. Il suffit d'un pied de phlox pour couvrir le jardin d'une nappe odorante. Cette odeur arrive en fin de journée, mais j'ai remarqué que ça variait en fonction de l'ensoleillement et de l'humidité. (n°48 A-B YVETTE)</i></p>	
<p><i>Il y a quelques années, il y avait une enfant malade en face. On l'entendait pleurer c'était une mélodie atroce, pauvre enfant... (n°48 A-B YVETTE)</i></p>	

1.4. L'effet de fraîcheur

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle**

Effets voisins :

Émission, Filtrage solaire, Présence

Effets contraires :

Touffeur

7 foyers concernés/ 10 jardins :

n°15 MARIE-THERESE Dev+DevDer/2, 5^e, Salon Cuisine Chambres, G5

n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7

n°23 BERNARD PatDer, RDC, Extérieur, G7

n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine Chambres, G7

n°30 EGLANTINE 2PatDer/2, 1er, Salon+Cuisine Chambre Extérieur, G7

n°35 A-B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10

n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6

Il existe quatre modes d'échanges thermiques entre le corps et l'environnement : la conduction (par contact), la convection (par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau), le rayonnement (transfert thermique de nature électromagnétique) et l'évaporation (chaleur absorbée par la sudation pour passer de l'état liquide à l'état gazeux). Comme nous l'avons vu avec l'effet de filtrage solaire, le végétal est à l'origine d'un effet de refroidissement lié essentiellement au phénomène d'évapotranspiration auquel se couple des phénomènes de convection et de rayonnement³³⁶.

Cependant, les habitants décrivent l'effet comme un effet de fraîcheur : ils disent avoir la sensation lorsqu'il fait chaud que la pelouse, la haie ou le vélum végétal émettent un rayonnement froid. Cette sensation est contraire au phénomène physique. Les échanges de chaleur se font toujours du corps chaud vers le corps froid, des parois du logement vers les parois végétales, de notre corps vers les parois végétales. Les parois végétales plus froides absorbent les calories des corps environnants plus chauds.

On est situés en rez-de-chaussée et l'on est entourés de végétation, l'été, on baigne dans une fraîcheur. La végétation conserve la fraîcheur et la diffuse toute la journée mais c'est plus flagrant le soir. Pour accentuer l'effet, j'arrose la haie en fin de journée, ça donne encore plus de frais. (n°21 LES LAPLANCHE)

En termes d'échanges thermiques, ça fait un flux contraire à ce que l'on ressent. Les jardinières absorbent la chaleur. Elles jouent le rôle de puits de refroidissement. (n°27 CLEMENT) (thermicien à la retraite)

³³⁶ Ibid 324 Izard (2006)

2. Les effets de composition

Ces effets mettent en scène le jardin ou une de ses parties par l'intermédiaire de dispositifs architecturaux : fenêtre, mur, muret, pergola, claustra... La matière végétale ne fait plus alors effet par elle-même, mais parce qu'elle est agencée d'une certaine manière avec un dispositif architectural. Les effets de composition ne mettent pas en jeu les productions sensorielles liées aux activités humaines. Ils sont tous provoqués par les habitants.

Nous présentons successivement l'effet de cadrage, l'effet d'enveloppement et l'effet d'apesanteur.

2.1. L'effet de cadrage Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Visuelle et Sonore+visuelle**

Effets voisins :	9 foyers concernés/ 11 Jardins :
Émission, Présence, Métamorphose,	n°5 SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2
Approfondissement, Débordement	n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
	n°16 JACQUELINE Dev+DevDer, 1er, Tout l'appartement, G5
	n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine, G7
Effets contraires :	n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'apparteme.nt, G7
Filtrage visuel, Masquage visuel	n°33 ELISE Der, 3 ^e , Salon+Chambre, G8
	n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
	n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
	n°53 NATHALIE Der/2, 1 ^{er} étage, Bureau, P8

Depuis l'intérieur du logement, à travers la fenêtre, l'effet de cadrage met en scène une partie du jardin qui devient tableau. Selon Anne Cauquelin, l'effet de cadrage serait à l'origine d'une conscience paysagère ou sensibilité au paysage : « Et sans doute aussi la fenêtre, en ce qu'elle est là toute prête à recevoir l'image cadrée d'un paysage, est-elle l'outil paysager par excellence, l'instrument parfait de sa possibilité même »³³⁷. Une relation paysagère lie l'habitant à son jardin par le biais de cet effet.

En transformant le jardin en tableau, l'effet de cadrage le rend « mesurable », domestiqué, immédiatement accessible à la perception depuis le logement. En appliquant la théorie de la restauration de l'attention³³⁸ aux environnements vécus à travers la fenêtre du logement, Rachel Kaplan montre que ces environnements sont d'autant plus bénéfiques dans le cadre du logement qu'ils sont vécus sous la forme d'expériences familières, courtes et répétées³³⁹.

Ces expériences n'induisent pourtant pas « l'habituation » entendu au sens psychologique du terme comme une désensibilisation aux stimuli³⁴⁰. En effet, le jardin-tableau ainsi créé n'est pas un paysage fixe mais un paysage en mouvement - un paysage sonore et animé - à la manière des œuvres impressionnistes. Ce jardin-tableau change au fil des saisons, au gré du vent, avec la présence des oiseaux... En cadrant temporellement sur le jardin, l'habitant révèle sa volonté de synchroniser ou tout du moins de faire dialoguer rythmes de l'habiter et rythmes du jardin.

Ainsi, d'un point de vue visuel, contrairement à l'effet d'approfondissement que nous explorerons plus loin (cf. 4.1), mais aussi d'un point de vue temporel et affectif, l'effet de cadrage ramène le jardin dans le logement, il raccourcit la distance qui sépare le logement du jardin.

³³⁷ Cauquelin, Anne (2002, 1989). *L'invention du paysage*. PUF Quadrige, p.123

³³⁸ Selon Rachel et Stephen Kaplan, les environnements naturels sont bénéfiques psychologiquement car ils ne sollicitent pas notre attention directe et contribuent ainsi à sa restauration Cf. Chapitre 1 pp.47-48.

Kaplan, Rachel & Kaplan, Stephen (1989). *The Experience of Nature: A Psychological Perspective*. Cambridge University Press, 360p.

Kaplan, Stephen (1995). The restorative benefits of nature: toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, vol.15, n°3, pp.169-182

³³⁹ Kaplan, Rachel (2001). The nature of the view from home: psychological benefits. *Environment and Behavior*, vol.33, n°4, pp.507-542

³⁴⁰ Fisher, Jeffrey D.; Bell, Paul A. & Baum Andrew (1984). *Environmental Psychology*. Holt, Rinehart and Winston. Chapitre : Environmental Perception, Cognition, and Attitudes : Movement, Habituation and the Perception of Change. pp.22-26

Premier temps : l'arbre. Avant la construction, j'ai vu cet arbre et je me suis dit : « je veux habiter en face de lui ». Deuxième temps : les vues. Depuis le début, j'ai organisé les jardinières en fonction des vues depuis l'intérieur : le coin repas dans la cuisine et la table à manger dans le salon ; des vues qui évoluent au fil des saisons, je suis très sensible à ça. Je prends régulièrement des photos, je vais vous montrer. n°27 CLEMENT

(1er entretien) Voilà mon aquarium à oiseaux. J'ai carrément mis les oiseaux dans la fenêtre en installant une demi-cage à l'extérieur de la fenêtre. J'ai mis des plantes dans la cage et puis d'autres à l'extérieur tout contre. Ça fait du bruit, c'est vivant, c'est plus joyeux. (2ème entretien) Le chat a bousillé les oiseaux, le silence est très pesant... n°33 ELISE



Vue sur « l'aquarium à oiseaux » d'Elise installé dans une fenêtre (sur la droite de la photo) de la chambre à coucher



La cage est enserrée dans la fenêtre depuis la terrasse



La fenêtre est seulement ouverte pour l'entretien de « l'aquarium », le volet est souvent abaissé pour donner de l'ombrage aux oiseaux. La fenêtre ne permet plus de faire entrer air et lumière



Nathalie, n°53, P8 a conçu son jardin pour qu'il soit cadré par la pièce qui le jouxte. Le mur jaune intérieur se prolonge à l'extérieur et les vues au fond et sur la droite de la photo sont cadrées par des panneaux opaques et des grilles qui seront à terme végétalisées avec du lierre

2.2. L'effet d'enveloppement

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle**

Effets voisins :

Filtrage visuel, Filtrage solaire, Atténuation sonore, Masquage visuel, Masquage sonore, Apesanteur, Couverture, Touffeur, Synecdoque, Répulsion

Effets contraires :

Approfondissement

18 Foyers concernés/ 24 Jardins :
n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
n°16 JACQUELINE Dev+DevDer, 1er, Tout l'appartement, G5
n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6
n°20 YVETTE 2PatDer+Dev/4, RDC, Chambre+Salon+Cuisine+Entrée, G7
n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Cuisine+Salon+Chambre, G7
n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°53 NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

L'effet d'enveloppement procure une sensation de protection voire une sensation de liberté. Cet effet est mis en œuvre intentionnellement pour se protéger contre une « hostilité extérieure » et pour donner un caractère intime au jardin. L'enveloppe ainsi produite définit le périmètre de notre corporéité étendue.

Nous décrivons dans un premier temps l'effet qui se développe autour de dispositifs refermants et dans un second temps celui qui se développe autour de dispositifs ouverts.

Haie et vélum peuvent refermer le jardin sur lui-même pour le soustraire à l'emprise d'un espace public, collectif ou privatif. Ces dispositifs végétalisés peuvent refermer la totalité du jardin ou seulement une de ses parties. Ils s'adossent à des dispositifs architecturaux comme le garde-corps, la claustra, le grillage, les façades du logement, les murs latéraux du jardin ou encore la pergola et sur des dispositifs végétaux déjà en place avant l'intervention jardinière de l'habitant comme une haie ou un écran d'arbres de haute tige. Ce renfermement peut se faire de deux manières : frontalement ou de manière ceinturée.

1-a) Le dispositif refermant frontal est situé sur un seul côté du jardin et en vis-à-vis avec un espace public, collectif ou privé.

Ce dispositif peut prendre la forme d'une haie. Cette haie peut accompagner un effet de *filtrage visuel* (cf. 1.1.), de *masquage visuel* (cf. 1.2) et voir même de *répulsion* (cf. 4.3).

Le dispositif refermant frontal peut prendre la forme d'un vélum qui produit un effet de *filtrage solaire* (cf. 1.1) ou de *filtrage* ou de *masque visuel* en cas de vis-à-vis d'un étage à l'autre.

Avec ce type de dispositif refermant frontal, l'effet d'enveloppement met en opposition un dedans - le jardin - et un dehors.

1-b) À plus grande échelle, l'effet d'enveloppement peut mettre en opposition l'ensemble résidentiel - alors considéré comme un dedans - et ce qui l'entoure c'est-à-dire un espace

public ou un autre ensemble résidentiel. L'effet se rencontre alors dans des contextes urbains de cœur d'îlots, généralement séparés physiquement de la rue, où les surfaces de pleine terre jardinées forment une masse végétale. L'effet se rapproche alors de l'effet « isolant » de *synecdoque* (cf. 3.4.). L'effet d'enveloppement permet de créer des ambiances intimes aussi bien dans les espaces collectifs que dans les espaces privatifs et renforce le sentiment de « Community Attachment » (Hummon, David M., 1992), ensemble de liens émotionnels qu'un habitant développe avec son lieu de vie et son voisinage.

2) Le dispositif refermant ceinturé concerne quant à lui uniquement l'échelle du jardin. Il est situé sur plus d'un côté du jardin, formant ainsi un « rempart » entre ce dernier et ce qui l'entoure. Il prend la forme d'une paroi verticale continue souvent travaillée dans l'épaisseur à laquelle s'associent fréquemment les effets de *filtrage visuel* et de *masquage visuel* (cf. 1.1 et 1.2) et l'effet de *répulsion* (cf. 4.3).

Lorsque l'effet se développe autour de dispositifs ouverts, il ne se matérialise pas en opposition avec ce qui est extérieur au jardin mais autour du corps de l'habitant.

L'effet est néanmoins plus facilement observable dans des situations de jardins isolés par leur positionnement en étages ou protégés de ce qui les entoure par des dispositifs extérieurs au jardin. L'effet d'enveloppement s'accompagne alors de dispositifs végétalisés ouverts, c'est-à-dire qui ne coupent pas la vue. Ces dispositifs se développent en façade, en vélum et sur les murs latéraux du jardin. La nuit, parce qu'« elle n'est pas un objet devant moi » (...), parce qu'« elle m'enveloppe (...) sans distance d'elle à moi »³⁴¹, les halos lumineux qui émanent de la mise en lumière des véllums et des murs végétalisés créent une enveloppe protectrice abritant des scènes individuelles ou collectives. De jour, comme de nuit, l'effet d'enveloppement qui prend appui sur des dispositifs ouverts se rapproche de l'effet sémantique de *synecdoque* (cf. 3.4).

³⁴¹ Merleau-Ponty, Maurice. (1997, 1945) Phénoménologie de la perception. Paris : Gallimard, p.328.

Il est possible de classer les 24 jardins qui accueillent l'effet d'enveloppement en 4 catégories en fonction de l'orientation des dispositifs sur lesquels l'effet prend appui.

1- a) Dispositifs refermant frontaux :

- n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
- n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Cuisine+Salon+Chambre, G7
- n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
- n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Dès que je suis arrivée, j'ai créé une barrière. J'étais observée par quelqu'un depuis l'immeuble d'en face. Au début j'ai mis la treille en plastique et puis des fleurs annuelles, mais ça n'était pas suffisant. Il a fallu que je rajoute des plantes plus hautes et qui me protègent toute l'année. Maintenant ça va, je me sens chez moi.

n°11 JOSETTE

1- b) Dispositifs refermant frontaux à l'échelle de l'ensemble résidentiel :

- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

On est très isolé ici en grande partie à cause de la végétation. Elle nous met très en retrait par rapport à la rue, alors que spatialement, tu ouvres la porte et hop tu es en dans la rue. Visuellement c'est certain, mais c'est très tactile aussi. En été, thermiquement, ici, on est dans une bulle de fraîcheur. À la belle saison, quand on vit dehors, on est dans une bulle végétale, une bulle de verre. Le figuier, il a un feuillage vraiment particulier, très enveloppant. On se sent sous quelque chose, dans quelque chose.

n°43 A-B-C ALAIN

2) Dispositifs refermant ceinturés :

- n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°20 YVETTE 2PatDer+Dev/4, RDC, Chambre+Salon+Cuisine+Entrée, G7
- n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
- n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°43 C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Il s'agissait de se protéger en recomposant la haie depuis l'intérieur. On a doublé la haie, d'abord en positionnant les canisses - qu'on enlèvera à terme - et puis en plantant des choses différentes, tout du long, sur toute la ceinture.

n°8 EMMANUELLE

Dispositifs ouverts:

- n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
- n°16 JACQUELINE Dev+DevDer, 1er, Tout l'appartement, G5
- n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6

C'est moins évident pour moi que pour mon mari d'avoir mon coin dehors. Je ne me sens pas assez enveloppée. Mais j'ai des projets : j'ai envie de me faire un coin à moi avec un banc que je disposerai contre un treillis couvert de végétation, je choisirai une clématite ou peut-être du jasmin. Je mettrai le banc par ici pour être à l'abri du vent. Mais je ne me cacherais pas derrière la végétation. Je veux avoir tout l'horizon pour moi.

La femme de n°19 FRANCOIS



1- a) Dispositif refermant frontal vertical :

Josette, n°11, G3 a créé une haie opaque pour bloquer les regards provenant de l'extérieur et pour éviter de voir ce qui l'entoure. Elle a mis en place contre le garde-corps des claustras en plastique et des plantes sempervirentes en pots



1- a) Dispositif refermant frontal horizontal :

Pierre, n°22, G7 a installé une pergola recouverte de glycine au-dessus de son coin repas pour contrer le vis-à-vis des logements superposés sur cette portion du jardin. Tout comme dans le cas de David & Solange, n°38, P1 (ci-dessous), la nuit, la suspension lumineuse crée un halo lumineux enveloppant. Photo prise au printemps



1- a) Dispositif refermant frontal vertical et horizontal et 2) Dispositif refermant ceinturé :

Le jardin de David & Solange, n°38, P1 - hiver 2006 – est ceinturé de claustras en bois et est surmonté d'une pergola en métal sur laquelle s'accroche une guirlande et où vient courir en été une clématite. La pergola protège des regards des logements superposés et procure la nuit lorsque la guirlande est allumée un halo lumineux enveloppant.



Dispositif ouvert:

Françoise, n°10, G3 enveloppe son jardin de végétation sur les parois latérales et en vélum tout en gardant une communication visuelle avec l'extérieur. Elle met en œuvre l'effet d'enveloppement en prenant appui sur un dispositif ouvert vers l'extérieur

L'effet de couverture

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle**

Effets voisins :

Enveloppement, Filtrage solaire, Emission

2 Foyers concernés/ 4 Jardins :

n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3

n°32 VINCENT 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7

Effets contraires :

L'effet de couverture est un effet dérivé de celui d'*enveloppement*. Il consiste à recouvrir en totalité une surface verticale avec des plantes grimpantes (lierre, ampélopsis, vigne vierge *quinquefolia*...) pour améliorer le confort thermique et lumineux des espaces qui se trouvent de chaque côté de cette surface. La façade du logement recouverte de végétation réfléchit moins la lumière, la sensation d'éblouissement est donc diminuée dans le jardin. À travers l'évapotranspiration exercée par les plantes, la température de l'air extérieur et la température de la façade diminuent. Et enfin la façade couverte capte la journée moins de chaleur par rayonnement, chaleur qu'elle restitue en conséquence moins la nuit au jardin et au logement.

Avec ce nouveau système de treille, je peux recouvrir tout le mur sud avec mes grimpantes. Le but du jeu était de casser l'éblouissement et la chaleur de cette terrasse et de rafraîchir la chambre de ma fille qui se trouve juste derrière le mur. Je peux vous dire qu'on a senti la différence avant et après!

n°10 FRANCOISE

L'effet de touffeur	Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : Tactile
Effets voisins : Enveloppement	2 Foyers concernés/ 3Jardins : n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Entrée Salon+Chambres, G3 n°15 MARIE-THERESE Dev+DevDer/2, 5e, Salon Cuisine Chambres, G5
Effets contraires : Filtrage solaire	
L'effet de touffeur est un effet d'enveloppement de chaleur. Contrairement à l'effet de filtrage, l'éblouissement et le rayonnement solaires y sont recherchés ; cet effet est lié à la pratique du bain de soleil. L'effet lorsqu'il provoque l'étouffement peut être fui.	
<i>Je ne ressens pas le besoin de mettre une protection contre le soleil. Au contraire, je veux que le soleil envahisse ma terrasse, j'aime cette chaleur jusqu'à la suffocation. Comme mes chats, là, qui se languissent au soleil ; comme eux, j'aime me fatiguer de chaleur (notes de l'enquêtrice : il fait presque 40 degrés sur la terrasse, je suis en débardeur et short et j'ai vraiment très chaud, je suis au bord du malaise)n°11 JOSETTE</i>	
<i>La loggia est impraticable dès le mois de mai, il fait une de ces chaleurs ! Toutes les plantes piquent du nez. C'est étouffant. n°15 MARIE-THERESE</i>	

2.3. L'effet d'apesanteur

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle**

Effets voisins :

Émission, Enveloppement

Effets contraires :

7 Foyers concernés/ 9 Jardins :

n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4

n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6

n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7

n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9

n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

À travers cet effet, c'est le jardin qui est en apesanteur et par voie de conséquence le corps de celui qui s'y trouve. Les habitants créent l'effet d'apesanteur en accrochant des plantes en pots, érigées, grimpantes ou retombantes, sur des dispositifs de la façade (murs et volets), sur des dispositifs aux limites du jardin (claustra, haie, grille et grillage, etc.) ou sur des arbres, des arbustes au sein du jardin. Cet effet est aussi mis en œuvre à travers l'emploi de plantes grimpantes guidées le long de treilles, de pergolas ou sur les arbres du jardin. Outre les qualités érigées, retombantes ou grimpantes des plantes, l'effet est relatif à des plantes à feuillages légers comme le bambou, le chèvrefeuille ou la glycine. L'effet d'apesanteur participe à la production d'ambiances légères et animées par le vent, les oiseaux et les insectes. En dehors des ambiances qu'il permet de créer, cet effet est souvent la résultante d'un manque de place : lorsque le jardinier n'a plus de place au sol, il colonise les murs. L'effet d'apesanteur est un effet souvent utilisé par les architectes lorsqu'ils utilisent le végétal en façade, celui-ci apporte de la légèreté, du flou à l'architecture.

Mon jardin, c'est un mouvement. Beaucoup diraient qu'il n'est pas assez ordonné, mais je l'adore comme il est. Il y a des plantes bien droites qui dansent au moindre souffle de vent, d'autres qui retombent, les grimpantes qui se frayent un passage, des trucs un peu partout par terre et dans l'air, les oiseaux qui sautillent et les insectes qui zigzaguent dans ce joyeux bordel. n°48 YVETTE

3. Les effets sémantiques

Ces effets mettent toujours en jeu l'imaginaire en créant un écart de sens entre le contexte et la manière dont l'habitant l'éprouve. Les effets sémantiques sont des effets surprenants, ils n'adviennent qu'occasionnellement. Ils perturbent à la fois spatialement et temporellement les représentations quotidiennes du jardin en le donnant à voir autrement et en le plaçant sur le devant de la scène. Ces effets peuvent être liés à la seule matière végétale, à la manière dont elle est agencée avec des dispositifs architecturaux et aux productions sensorielles liées aux activités de voisinage. Certains sont provoqués par les habitants tandis que d'autres sont seulement perçus.

3.1. L'effet d'anamnèse Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Olfactive, tactile, sonore ou visuelle**

Effets voisins :

Approfondissement, Cadrage, Métamorphose, Sharawadji, Synecdoque

Effets contraires :

14 Foyers concernés/ 20 Jardins concernés :
n°4 AMPARO Coll&Der, Dissocié G2
n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4
n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6
n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
n°32 VINCENT 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9
n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

L'anamnèse est un effet de réminiscence : une sensation va faire ressurgir à la conscience une situation ou une ambiance vécue par le passé. Les ambiances immédiates et les ambiances remémorées se côtoient ainsi pour composer l'ambiance du jardin. L'effet d'anamnèse advient parfois sans qu'il ait été consciemment provoqué et d'autres fois il est mis en œuvre intentionnellement. Inconsciemment provoqué, l'effet fait appel à la mémoire involontaire³⁴².

Le végétal est évocateur : des couleurs, une forme végétale, le parfum d'une fleur, le bruissement d'un feuillage suffisent à rappeler des paysages vécus ou à évoquer des paysages imaginaires. Par exemple, le bruissement des feuilles de peuplier peut évoquer l'ambiance sonore d'une rivière.

Une sensation liée à une plante ou à l'ambiance générale d'un jardin pourra faire ressurgir à la conscience d'un habitant le souvenir d'un être proche ou d'un lieu regretté. Les habitants composent leur jardin pour revivre ces sensations déjà vécues et d'une certaine manière pour habiter auprès des êtres et des lieux qu'ils aiment ou qu'ils ont aimés. De plus, le jardinage est en lui-même un acte de remémoration. Manipuler la terre, bouturer, semer, tailler, mener à bien une culture et récolter sont des gestes que le jardinier capitalise au fil de son parcours.

Jardiner ramène à la conscience des ambiances du passé qui remontent souvent à l'enfance. Les préférences environnementales - aimer tels types de paysages, de jardins et de plantes - s'expliquent par l'expérience des sens et sont enfouies dans les ambiances du passé et plus particulièrement celles de l'enfance (Cooper Marcus, Claire ; 2005).

L'effet d'anamnèse permet au jardinier de concentrer dans son jardin une multiplicité de temps, de lieux et d'émotions. Même lorsque l'effet est mis en œuvre intentionnellement, sa mise à l'épreuve est toujours involontaire. Elle est fonction de la diffusion du signal sensible (une fleur ne diffuse pas une odeur de la même manière au cours de la journée) et de l'état émotionnel de l'habitant. L'effet d'anamnèse plonge l'habitant dans un état d'introspection.

³⁴² Ibid 242 et 308 Proust (1913)

Quand on est arrivé ici, on se croyait en camping à cause de l'architecture, des ambiances de murmures et des odeurs de barbecue. Depuis, on n'est jamais parti en vacances. On est tous les jours en vacances ! Au tout début, j'ai acheté des roses trémières. Ça me rappelle les paysages d'Oléron, des paysages de vacances. J'aime beaucoup les cosmos, parce que ma maman en avait beaucoup. Les plantes c'est des souvenirs, des souvenirs de mes parents, de ma grand-mère, de mon oncle et de ma tante... Ils avaient des phlox, des géraniums, des pétunias. Je choisis ces plantes parce que ça me rappelle les jardins de mon enfance. J'ai toujours aimé l'odeur du phlox. Il suffit d'un seul pied et en fin de journée, le parfum se diffuse et occupe tout le jardin. J'aime aussi beaucoup ces pétunias bleus pour pouvoir les renifler à pleines narines. L'odeur est plus discrète, mais je l'aime encore plus. J'adore aussi la verveine, je me frotte dessus et après je suis toute « enverveinée ». Avec l'expérience, j'ai remarqué que les parfums étaient différents au cours de la journée, selon l'ensoleillement, selon l'humidité... n°48 YVETTE



Le jardin de souvenirs d'Yvette, n°48, P7 avec notamment ses roses trémières qui lui rappellent les paysages d'Oléron

3.2. L'effet de métamorphose Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Olfactive, tactile, sonore ou visuelle**

Effets voisins :

Enveloppement, Sharawadji, Débordement

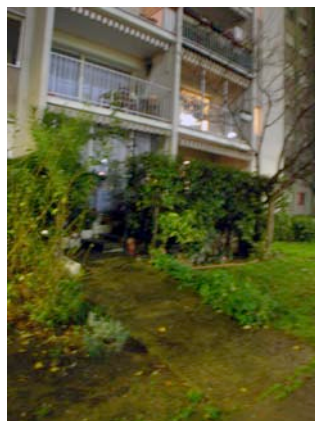
Effets contraires :

9 Foyers concernés/ 16 Jardins :
n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
n°22 PIERRE PatDerDev, RDC, Cuisine+Salon, G7
n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon+Cuisine, G7
n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
n°32 VINCENT 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3

Le jardin se métamorphose au fil des saisons, au fil des années et même au fil de la journée. Les métamorphoses du jardin sont perçues à travers les variations de formes (croissance végétale), les variations d'ambiances lumineuses, olfactives ou sonores. L'effet de métamorphose s'exprime pleinement la nuit ; la nuit, l'hégémonie du visuel n'est plus et elle met tous les sens en émoi. Citons Maurice Merleau-Ponty (1945) à propos de la spatialité de la nuit : « La nuit n'est pas un objet devant moi, elle m'enveloppe, elle pénètre par tous mes sens, elle suffoque mes souvenirs, elle efface presque mon identité personnelle ». De nuit, les odeurs, les sons, les textures déforment l'image que l'on a du jardin le jour. Certains habitants disent vouloir profiter de l'obscurité du jardin pour l'écouter ou le sentir. Tandis que d'autres habitants mettent en valeur une image nocturne du jardin - permanente ou temporaire - en l'éclairant de manière spécifique : en jouant avec la lumière artificielle et les textures végétales, en le donnant à voir - notamment lors des fêtes de Noël - et en y créant des espaces intimes. Dans les deux derniers cas, l'effet de métamorphose s'apparente d'une part à l'effet de *débordement* (cf. 4.2) et d'autre part à l'effet d'*enveloppement* (cf. 2.2).

La nuit, c'est magique. J'aime sentir la nuit. Le jardin sent tellement bon. Le romarin, la sauge, le chèvrefeuille occupent tout l'espace dans un tourbillon d'odeurs. Je ne veux pas mettre d'éclairage, ça recréerait le jour et ça gâcherait tout ! n°31 GENEVIEVE

La nuit, quand on allume l'allée, l'espace change complètement. Avec l'éclairage de la venelle (spots encastrés dans des murets bas), les bambous sont comme des rideaux, c'est très théâtral, ça met en scène l'arrivée de quelqu'un. n°41 FAHRI & LAURENT



Novembre 2006-nuit



Novembre 2006-matinée



Janvier 2007-après-midi



Mars 2007-après-midi



Juillet 2007-après-midi



Décembre 2007-matinée



Mai 2008-matinée



Décembre 2008-nuit

Les métamorphoses du jardin de Josette, n°13, G4 au fil des saisons

L'effet de découverte Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Visuelle ou Tactile+visuelle**

Effets voisins :

Délicatesse, Présence, Métamorphose, Sharawadji, Emission, Synchronisation

4 Foyers concernés/ 4 Jardins :
n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres , G3
n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9
n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 A MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10

Effets contraires :

Filtre solaire

L'effet de découverte est dérivé de l'effet de métamorphose. Selon Catherine Laroze, cet effet (qu'elle nomme dévoilement³⁴³) désigne l'apparition, la naissance, l'existence du jardin à notre sensibilité. Pour que le jardin se dévoile, il faut que celui qui le redécouvre l'ait oublié pendant un temps et que le jardin se donne en spectacle à travers de nouvelles compositions visuelles, de nouvelles odeurs et de nouvelles textures, qu'il offre des « surprises ». Lorsque nous avons réalisé les visites commentées avec les habitants, ceux-ci nous ont présenté leur jardin en l'inspectant à travers les sens de la vue et du toucher, ils y ont découvert des surprises : des croissances qu'ils n'avaient pas réalisées, des fleurs ou des fruits en devenir, etc. L'effet de découverte peut être vécu quotidiennement lors des inspections du jardin, mais aussi et surtout à la sortie de l'hiver.

Ce jardin de poche, c'est pour le plaisir de voir pousser sans trop savoir ce que ça va donner. Alors il y a ce liseron qui fait des fleurs bleues, roses, mauves et dans le mélange de graines il y avait une courge... oh regarde! Il y en a une là que je n'avais pas encore vue, c'est une coloquinte ou un machin dans le genre. J'aime bien le côté magique des fleurs. Le côté : Ça y est, c'est sorti ! n°34 SEVERINE

³⁴³ Laroze, Catherine (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, 380p.

L'effet de gonflement

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle**

Effets voisins :

**Métamorphose,
Synchronisation**

Couverture,

Emission,

1 Foyer concerné/ 3 Jardins :
n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7

Effets contraires :

L'effet de gonflement est perçu à travers les métamorphoses du feuillage lors de la croissance du végétal. Le gonflement est un état instable, entre le feuillage tendre du printemps et la couverture dense de l'été. L'effet de gonflement est ainsi perçu autour des plantes à feuillage caduc et plus précisément autour des plantes grimpantes à feuillage caduque qui recouvrent tronc d'arbre, grillage et mur d'un « manteau vivant ». L'effet de gonflement advient lorsque le manteau devient épais et juste avant qu'il ne soit saturé en couverture verticale.

(Jean décrit l'ampélopsis qui recouvre les façades des Résidences 2000) J'aime bien quand ça recouvre tout, quand ça s'épaissit et quand ça gonfle... juste au moment où l'équilibre végétal-minéral est dépassé. Je suis sensible au matériau, mais la végétation pour moi c'est un autre registre! La végétation s'inscrit dans le temps. Cette matière mousseuse ne perdure pas toute l'année, elle advient à une période précise entre le printemps et l'été. Le gonflement c'est quand la végétation nous dépasse, quand on en perd la maîtrise sans trop savoir comment c'est arrivé. (Note de l'enquêtrice : l'ampélopsis a la particularité de faire de jeunes feuilles aux couleurs plus tendres et d'une texture plus légère que les anciennes, le mélange des feuilles sombres plus anciennes et des jeunes feuilles donne un effet d'épaisseur). Le mari de n°31 GENEVIEVE

3.3. L'effet de synchronisation-décalage

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore, Sonore+visuelle ou Visuelle**

Effets voisins :

Découverte, Enchaînement, Métamorphose, Intrusion

Effets contraires :

12 Foyers concernés/ 14 Jardins :
n°2 FRANCOISE Der, RDC, Salon+Cuisine, G1
n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Cuisine+Salon, G7
n°24 ALEXANDRE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
n°26 CLAIRE PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
n°35 A MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 A MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°48 A-B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Entre voisins, la synchronisation consiste à effectuer dans un même temps des activités similaires ou compatibles. Elle renvoie alors directement à l'effet *d'enchaînement* (cf. 4.4. Les effets d'attraction et d'enchaînement). Souvent, elle fait appel à la modalité sonore seule. Entre le jardinier et son jardin, la synchronisation consiste à prendre conscience des rythmes du jardin et à adapter son propre rythme à ces derniers. Dans les deux cas, la synchronisation est souvent précédée par une période d'oubli : oubli du voisinage, oubli du jardin.

L'effet inverse, le décalage est un effet problématique tant du point de vue du voisinage - car il va pouvoir entraîner des gênes et même des conflits – que du point de vue du jardinage. En évoluant à des rythmes différents de ceux du jardin, on va souvent jardiner trop tôt ou trop tard et être déçu des résultats obtenus. *A contrario* à l'échelle de l'ensemble résidentiel, le décalage « jardinier » a un effet positif sur les liens sociaux. D'un jardin à l'autre (attenant à un même logement ou appartenant à deux logements distincts), débourrement, floraison, fructification et chute des feuilles sont décalés. Ce décalage est dû aux différents contextes physiologiques au sein desquels les plantes se développent (exposition au soleil et au vent, substrat, combinaison de plantes, apports nutritifs, etc.). L'effet de décalage conduit à penser conjointement un tout - l'ensemble résidentiel - et les éléments qui le constituent, l'homogène et l'hétérogène, le continu et le discontinu, le collectif et l'individuel. Il donne une identité forte à un ensemble résidentiel.

Tout à l'heure, j'étais avec Véronique dans le jardin, enfin on était chacun dans notre jardin. On ne s'est pas vu, on ne s'est pas parlé. Mais on savait qu'on était ensemble à profiter du calme avant que tout le monde ne rentre à la maison. C'était assez magique comme moment. n°41 FAHRI & LAURENT

Ce qui est intéressant aux résidences 2000, c'est le rapport entre homogénéité et hétérogénéité, entre l'architecture qui répète le même module avec des petites variations et les compositions végétales des terrasses qui sont très similaires. Ça crée des effets intéressants de décalage. Par exemple, les forsythias arrivent tous en même temps, c'est magnifique. Mais certains sont légèrement en avance ou en retard. Ça nous fait nous demander pourquoi. n°24 ALEXANDRE

3.4. L'effet d'asyndète

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Visuelle ou Sonore**

Effets voisins :

Filtrage visuel, Masque visuel, Masque sonore, Masque olfactif, Synecdoque

Effets contraires :

6 Foyers concernés/ 6 Jardins :

n°1 JACQUES Der/2, RDC, Salon+Chambres, G1

n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Cuisine+Entrée, G4

n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon+Cuisine, G4

n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon+Cuisine, G7

n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7

n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7

L'effet d'asyndète consiste à gommer certains signaux sensibles. Il est l'effet complémentaire de l'effet *de synecdoque* (cf. 3.5) car pour sélectionner certains signaux sensibles, il s'agit de gommer les autres. Contrairement à la synecdoque, l'asyndète est un effet intentionnellement mis en œuvre, tout ou des parties du jardin (une plante, un ensemble de plantes) sont désignés comme la cause de l'effet. L'asyndète ne se contente pas de dissimuler une vue, une odeur, un son (comme le ferait l'effet *de masquage*, cf. 1.2) ; elle permet d'en faire totalement abstraction. L'asyndète est un effet imaginaire qui autorise – en particulier couplé à celui de synecdoque - d'échapper au contexte dans lequel le jardin s'inscrit, d'échapper à la ville et au voisinage. N'importe quelle forme de jardin peut permettre de gommer le contexte environnant. Seule compte la signification donnée au jardin qui s'apparente à celle d'un seuil protégeant le logement de ce qui l'entoure. À la différence de l'effet de synecdoque, l'effet d'asyndète ne plonge pas celui qui le perçoit dans un état d'introspection.

(Enquêtrice) Pourquoi faites-vous ce jardin ? (Lui) *Pour lutter contre la ville. Mon jardin est un espace de respiration. Mon jardin est anti-béton. Il me rend la vie plus agréable, me fait oublier les nuisances. C'est comme les bouquets, ça apporte une touche de gaieté dans la maison et ça fait oublier les tracas.*

n°12 MICHEL

3.5. L'effet de synecdoque

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore+visuelle ou Sonore+visuelle+ tactile**

Effets voisins :

Anamnèse, Asyndète, Métamorphose, Sharawadji

Effets contraires :

11 Foyers concernés/ 11 Jardins :
n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6
n°30 EGLANTINE PatDer/2, 1er, Salon, G7
n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8
n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°43 B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
n°48 B YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°49 MANEL PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

L'effet de synecdoque permet de valoriser certains signaux sensibles au détriment d'autres pour se plonger dans une exclusion recherchée. L'habitant oublie ainsi certains sons, certaines vues pour se concentrer sur les sons et les vues qu'il juge agréables, pour composer le paysage sélectif de son jardin. L'effet peut advenir soit lorsque l'habitant adopte une attitude contemplative, soit lorsqu'il est en mouvement, en train de jardiner. Le pouvoir évocateur du végétal est si fort qu'il suffit parfois de quelques plantes en pot, de quelques chants d'oiseaux pour créer l'illusion d'un jardin luxuriant. L'évocation végétale est souvent soutenue par la position de surplomb des jardins en étages qui facilite un état d'introspection³⁴⁴.

Le soir, quand tout est calme, on entend uniquement les oiseaux gazouiller. Quand je suis sur ma terrasse, c'est un vide pour moi. Le tram passe, mais je ne l'entends plus, je n'entends plus rien à part mes oiseaux, je ne vois plus rien à part mes montagnes. Je suis seul. Je ramasse les feuilles, je balaye: pour moi c'est comme si je passais la tondeuse! Je regarde le soleil se coucher. Et puis quand il fait sombre, je profite de la pénombre avec la petite clarté des lumières de la ville... D'autres fois, je sors ma petite télé et je l'écoute, tout doucement, dans le noir. n°19 FRANCOIS



François, n°19, G6 habite au dernier étage d'un immeuble de 6 étages. Il possède une terrasse en L de 50m2 orientée à l'Est et au Sud. Depuis l'angle sud est de sa terrasse, il a une vue sur la chaîne de Belledonne (photo centrale), depuis la partie est de la terrasse, il voit la Chartreuse (photo de gauche) et depuis la partie sud de sa terrasse, il voit le Vercors. Photos prises au printemps 2005.

³⁴⁴ Pour illustrer cette idée d'exclusion recherchée permise par une position de surplomb, citons Michel de Certeau : « Depuis le 110e étage du World Trade Center, voir Manhattan. (...) L'agitation en est arrêtée, un moment, par la vision. (...) Être élevé au sommet du World Trade Center, c'est être enlevé à l'emprise de la ville. Celui qui monte là-haut sort de la masse qui emporte et brasse en elle-même toute identité d'auteurs ou de spectateurs. (...) Son élévation le transfigure en voyeur. Elle le met à distance ». De Certeau, Michel ; Giard, Luce (1990, 1980). *L'invention du quotidien, tome 1 arts de faire*. Editions Gallimard, pp.139-140

3.6. L'effet de sharawadji

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore+visuelle**

Effets voisins :

Anamnèse, Métamorphose

Effets contraires :

4 Foyers concernés/ 6 Jardins concernés :
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement G7
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Le sharawadji désigne « la beauté d'un jardin qui frappe l'imagination par son absence de dessein » (William Temple-1685 cité par Arthur-Raleigh Humphreys-1937 cité par Louis Marin-1976)³⁴⁵. En contemplant un paysage dont la beauté est inexplicable, époustouflante, l'observateur ressent une sensation de plénitude. L'effet de sharawadji est décrit par les habitants à travers des métamorphoses du paysage liées aux éléments naturels - la neige, la pluie, l'orage - , au silence et à la nuit. Le sharawadji mobilise avant tout les modalités visuelles et sonores. La sensation de plénitude ressentie transporte l'habitant vers un ailleurs, met le temps en suspens et suscite des émotions vives aussi bien doucereuses, qu'excitantes ou fascinantes.

Le plaisir du réveil alors que le jardin est couvert de neige. Son calme, le calme de la ville. Tout est feutré. La ville disparaît sous le silence. C'est quelque chose de merveilleux. C'est une douceur ! Le regard glisse sur le paysage et l'on a l'impression que tout chuchote : que la haie chuchote, que l'escalier chuchote, que l'immeuble chuchote. n°14 FRANCOISE

³⁴⁵ **Marin, Louis** (1976). L'effet sharawadgi ou le jardin de Julie : notes sur un jardin et un texte [Lettre XI, 4e partie, La Nouvelle Héloïse]. *Traverses*, n° 5/6, pp. 114-132. Numéro : Jardins contre nature

4. Les effets psychomoteurs

Ces effets engagent toujours la motricité de l'habitant. Ils impliquent un positionnement du corps dans le jardin ou à ses limites (au seuil du logement ou au seuil du jardin) et une relation entre le corps du percevant et les ambiances qui émanent du voisinage ou du jardin. Plus que la matière végétale, son agencement et les productions sensorielles des différents voisins, ce sont avant tout les corps qui font ambiance. Ces effets sont pour moitié provoqués et pour moitié simplement perçus, voire parfois subis c'est-à-dire non souhaités.

4.1. L'effet d'approfondissement	Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : Tactile+visuelle
Effets voisins : Cadrage, Débordement, Attraction	16 Foyers concernés/ 23 Jardins concernés : n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2 n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Cuisine+Entrée, G4 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
Effets contraires : Enveloppement	n°16 JACQUELINE Dev+DevDer, 1er, Tout l'appartement, G5 n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Cuisine, G6 n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7 n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Cuisine+Salon, G7 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon+Cuisine, G7 n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7 n°29 LOTTE PatDer, 1er, Salon+Cuisine, G7 n°31 GENEVIEVE PatDer/3, 2e, Salon+Cuisine, G7 n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7 n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7 n°53 NATHALIE Der/2, 1 ^{er} étage, Bureau, P8
<p>L'effet d'approfondissement donne de la profondeur, de l'étendue au logement et/ou au jardin. Il augmente la distance logement-jardin ou étend le jardin vers ce qui l'entoure. L'effet est dénommé de la sorte par Chelkoff & Thibaud³⁴⁶ qui définissent la notion de profondeur visuelle comme étant en avant du corps, devant soi. L'effet d'approfondissement est avant tout mis en jeu par le sens de la vue autour de dispositifs comme la fenêtre, le garde-corps et la haie. C'est la ligne d'horizon de ces dispositifs qui permet de basculer du point d'observation vers l'étendue observée. Si le point d'observation se situe en hauteur (balcon, loggia et terrasse), l'effet est d'autant plus mis en jeu.</p> <p>À l'effet visuel succède bien souvent un effet tactile : le corps se met en mouvement, bascule de l'intérieur vers l'extérieur et arpente la surface du jardin de long en large et en travers. L'arpentage a pour conséquence d'augmenter les distances logement-jardin, jardin-espace public ou jardin-espace collectif ou d'augmenter la surface du jardin elle-même. L'approfondissement peut être mis en œuvre intentionnellement, mais le plus souvent il est simplement perçu et est une conséquence des dispositifs d'observation en façade de logement ou aux limites du jardin. L'approfondissement se distingue du cadrage, qui profite également des dispositifs d'observation (cf. 2.1), par la sensation corporelle ressentie par l'habitant lors de l'observation. La mise en vue engagée par le cadrage n'est que la première étape de l'effet d'approfondissement. Celui-ci donne l'impression que le logement sort dans le jardin, tandis que le cadrage donne l'impression que le jardin rentre dans le logement.</p>	

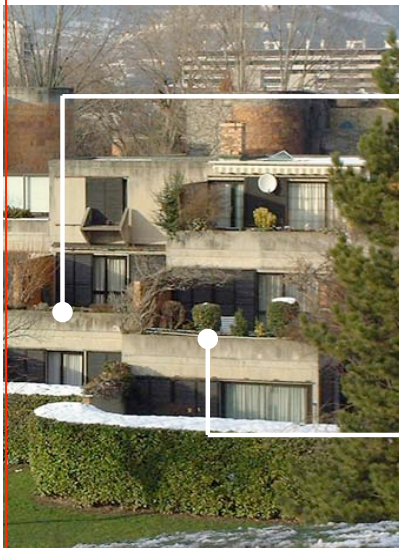
³⁴⁶ Chelkoff, Grégoire & Thibaud, Jean-Paul (1992). *Les mises en vue de l'espace public*. CRESSON. 230p. Rapport de recherche

Je n'utiliserai certainement pas la végétation pour me cacher, c'est même l'inverse, j'ai besoin de voir loin, de respirer, de m'évader. Mes jardinières sont deux lignes de couleurs qui articulent visuellement mon logement avec le parc. Grâce à elles, mon regard circule, je m'évade... vers le parc. n°29 LOTTE

J'ai conçu mon jardin depuis le dedans. J'ai imaginé 2 lignes : une première en limite de la terrasse où je mets des bulbes pour le printemps et des dahlias pour l'été. Ça fait la connexion entre le logement et le jardin et ça permet de naviguer vers la deuxième ligne qui se trouve au fond du jardin : mon jardin de rocaille anglais, une fois que mes yeux sont sur cette deuxième ligne je me perds dans le jardin. n°45 CLAUDINE



Claudine, n°45, P7 habite en rez-de-chaussée et possède un jardin de devant de type patio. À gauche vue depuis le salon sur le jardin, on distingue différents plans : les deux tables, les jardinières vertes, le massif puis la claustra, plans qui accompagnent le regard de l'intérieur vers l'extérieur. Sur la photo de droite, nous pouvons voir que Claudine a réalisé une allée en prolongement de sa terrasse qui guide du jardin vers l'extérieur, elle laisse toujours (quand elle est présente) la porte du jardin ouverte.



Lotte, n°29, G7 habite au 1^{er} étage et possède deux terrasses de 20m² chacune séparées de l'extérieur par des jardinières en béton de 80cm de hauteur et de 1,2m de profondeur. Sur la photo de gauche, on peut voir une vue de ses deux terrasses depuis l'extérieur en hiver. Sur les deux photos de droite prises au printemps lors de la réalisation de l'entretien, on peut voir des vues prises depuis les terrasses vers l'extérieur : le parc qui entoure les Résidences 2000.

4.2. L'effet de débordement Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle ou Tactile+sonore+visuelle**

Effets voisins :

Approfondissement, Attraction, Emission, Intrusion

Effets contraires :

16 Foyers concernés/ 21 Jardins :
n°4 AMPARO Coll&Der, Dissocié G2
n°5 SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2
n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Cuisine+Entrée, G4
n°13 JOSETTE Dev, RDC, Salon+Cuisine+Entrée, G4
n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Dissocié, G7
n°35 B MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8

Le jardin est perçu par un voisin ou par l'habitant lui-même comme débordant du logement. Il est accolé à celui-ci et rentre parfois à l'intérieur à proximité de la façade. Le jardinier déborde également sans cesse de son logement en arpentant le trajet jardin-logement et en occupant les abords de la façade. L'effet débordement engage fortement la modalité tactile aussi bien dans la mise en oeuvre des activités « débordantes » que dans la perception de celles-ci par un voisin. Le logement peut déborder dans le jardin lorsque ce deuxième affiche depuis l'extérieur des caractéristiques intimes, familières, domestiques. Le jardin, espace approprié, s'affiche alors comme une extension du logement aux regards de son jardinier et des voisins. L'effet débordement peut également s'accompagner pour celui qui le met en oeuvre d'un effet *d'approfondissement* (cf. 4.1). Mais le voisin qui subit les conséquences de cet effet pourra le percevoir comme une intrusion. L'effet *d'intrusion* est ainsi un dérivé de celui de débordement.

Amparo me présente très rapidement son jardin (j'entraperçois un amoncellement de plantes et d'objets accolés à la façade de son logement), puis m'invite à discuter à l'intérieur. Depuis sa fenêtre - sur laquelle elle se tient en équilibre - elle fait l'inventaire de ses plantes qu'elle saisit à pleine poignée. J'imagine qu'elle jardine de la sorte en manquant de chavirer à chaque soin apporté. À l'intérieur, au pied de la fenêtre, se trouvent des compositions végétales étranges qui mêlent plantes d'intérieurs, objets et restes de taille des arbres du jardin. Elle me dit qu'elle vient de tailler le pin et le figuier.
Notes de l'enquêtrice. n°4 AMPARO



Amparo, n°4, G2 habite au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages avec jardin collectif sur cours. Elle empiète sur le jardin collectif à proximité de la fenêtre de son salon-cuisine (photo de gauche). Amparo occupe cette portion du jardin de manière illégitime, ainsi elle ne séjourne jamais longtemps dans le jardin. Elle jardine souvent depuis sa fenêtre et entrepose aux pieds de celle-ci, à l'intérieur, des compositions mêlant plantes d'intérieur, boutures et objets (photo de droite).

L'effet d'intrusion Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Olfactive ou Sonore ou Tactile ou Visuelle**

Effets voisins :

Filtrage, Masquage, Répulsion, Débordement, Synchronisation-Décalage

Effets contraires :

15 Foyers concernés/ 22 Jardins concernés :

- n°5 SLATNA Coll&Der, Dissocié, G2
- n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, Dissocié, G2
- n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
- n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°16 JACQUELINE DevDer/2, 1er, Chambre, G5
- n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
- n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°24 ALEXANDRE 2PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°27 CLEMENT 3PatDer, 1er, Tout l'appartement, G7
- n°29 LOTTE PatDer, 1er, Salon+Cuisine, G7
- n°30 EGLANTINE PatDer/2, 1er, Cuisine+Chambre, G7
- n°35 B MOI Dev, Dissocié, G10
- n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
- n°53 NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

L'effet *d'intrusion* est la conséquence de l'effet *de débordement* que nous venons d'explorer, débordement vécu comme un envahissement territorial. Cet envahissement peut se faire soit par l'occupation matérielle du territoire en question (par les voisins, par des étrangers, par des animaux ou par des plantes), soit par la violation immatérielle de ce territoire via des odeurs et des sons gênants ou via des regards indiscrets. L'effet d'intrusion est caractéristique des habitats denses où les usages développés par les uns et les autres entrent en conflit. L'intrusion peut venir du voisinage ou de l'extérieur. En général, dans le premier cas, celle-ci sera mieux acceptée que dans le deuxième. En réponse à un effet d'intrusion, l'habitant peut mettre en œuvre un effet *de répulsion* (cf. 4.3).

La voisine entretient vraiment bien ses jardinières, un peu trop même. Elle y est tout le temps. On n'a pas une minute de répit, on l'entend tout le temps bouger ou on la voit en train de jardiner. Elle sait tout ce que l'on fait. Ça peut être oppressant. On ne se sent pas vraiment chez soi. La femme de n°27 CLEMENT

Il faut qu'il s'arrête, c'est vraiment insupportable ! Ils sont tout le temps dans le jardin, beaucoup trop présents. J'étouffe. Et je ne suis pas la seule à ressentir ça. (...) Il y a quelques mois, il a commencé à jardiner sous ma fenêtre. Oh ça suffit ! Il n'est pas chez lui, c'est ma fenêtre ! Propos d'Elsa habitant au rez-de-chaussée à propos du jardin collectif n°7 LES CAMBODGIENS.

Le jardin n°7, G2 est un jardin collectif de pied d'immeuble. Ce jardin est jardiné et occupé en majeure partie par une famille de cambodgiens dont le logement se situe en rez-de-chaussée en bas à droite de la photographie ci-contre. Malgré le fait que ce jardin ne soit pas de plain-pied avec le logement, qu'il faille sortir du logement puis accéder au jardin par le local poubelles, cette famille « déborde » de son logement au détriment des autres occupants de l'immeuble. Ces autres occupants les accusent d'être envahissants, de ne pas respecter le caractère collectif du jardin et d'avoir détruit le jardin d'avant qui était selon eux « beaucoup plus esthétique ». L'effet débordement mis en œuvre par la famille cambodgienne est perçu par les autres habitants comme un effet d'intrusion.



4.3. L'effet de répulsion

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+visuelle, Sonore+visuelle ou Sonore**

Effets voisins :

Filtrage, Masquage, Enveloppement, Débordement, Synecdoque

Effets contraires :

14 Foyers concernés/ 16 Jardins :
n°1 JACQUES Dev+Der, RDC, Tout l'appartement, G1
n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Cuisine, G4
n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon+Cuisine, G4
n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6
n°20 YVETTE 2PatDer+Dev/4, RDC, Chambre+Salon+Entrée, G7
n°22 PIERRE PatDerDev/2, RDC, Salon+Chambre, G7
n°35 B MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°37 ANTOINE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°47 SONIA PatDer, RDC, Tout l'appartement, P7
n°50 LAURE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

L'effet de répulsion tient l'autre - l'étranger ou le voisin - à distance. La répulsion est mise en œuvre sciemment et de manière plus ou moins explicite. Elle prend appui sur le jardin et ses limites en renforçant ces dernières et en occupant sur la continuité le jardin et ses abords. Les plantes utilisées pour renforcer les limites du jardin sont « durables » visuellement et tactilement, c'est-à-dire qu'elles sont souvent sempervirentes (elles ne perdent pas leurs feuilles), tout au moins vivaces (c'est-à-dire qu'elles vivent plus de deux ans, disparaissent à la morte-saison pour réapparaître au printemps suivant). Elles sont également repoussantes : c'est-à-dire piquantes, urticantes, imposantes ou bariolées. Ces plantes peuvent également être colonisatrices : rhizomateuses (formation d'une nouvelle tige à partir de la racine), gazonnantes (formation de racines à partir de la tige) ou autochores (plantes annuelles se ressemant toutes seules chaque année). Elles annoncent alors toujours plus en avant le territoire qu'elles protègent.

Un habitant peut également développer dans son jardin des comportements repoussants en faisant remarquer sa présence sur la durée et de manière répétitive et à travers un volume sonore élevé. Dans ce dernier cas, l'effet de répulsion s'accompagne d'un comportement « exhibitionniste ».

Entre voisins, l'effet de répulsion peut être mis en œuvre de manière moins explicite en évitant de rentrer en contact avec celui que l'on veut repousser. Éviter les contacts peut se faire en fuyant les regards et en évitant de se faire remarquer. Les dispositifs de fermeture peuvent également être repoussants en signifiant le refus du contact : fermer son portail ou sa porte, tirer ses rideaux, etc. L'effet de répulsion rejoint dans ce dernier cas, les effets de *filtrage* (cf. 1.1) et de *masquage* (cf. 1.2).

(Charles) *Près des murs en grès d'Artois, on avait imaginé de planter des trucs un peu dissuasifs, des plantes avec des épines pour éviter les intrusions, parce que ça nous est déjà arrivé de nous faire visiter.*

(Yvette, 3 ans plus tard...) *Pour des raisons sécuritaires, j'ai planté tout le long du mur des plantes épineuses (pyracanthas), pour dissuader de grimper. On a mis cet arceau au niveau de l'entrée, parce que l'espace était un peu trop ouvert. Les autres ont des entrées qui sont un peu cernées par des murs, et nous on est à peu près les seuls à avoir une entrée ouverte sur le parc. Ça fait un peu plus habité comme ça, ça dissuade de venir s'y installer.* Famille Martin, n°20 YVETTE



En haut à gauche, le mari d'Yvette, n°20, G7 met en place la « barrière » de pyracanthas (plantes piquantes) le long du mur en grès d'Artois à l'automne 2006. En haut à droite, la barrière de pyracanthas photographiée lors de l'hiver 2007.

Ci-contre, à gauche l'entrée d'Yvette qui signale que le lieu est habité, photographie prise lors du printemps 2007.

4.4. L'effet d'attraction

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore ou Visuelle**

Effets voisins :

Emission, Présence, Découverte, Synchronisation-décalage

Effets contraires : **Cadrage**

7 Foyers concernés/ 7 Jardins :

n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Cuisine+Entrée, G4
n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 A MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
n°44 JOELLE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7
n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Un son humain ou naturel, une couleur attrayante, une forme attirante ou en mouvement attisent la curiosité et engagent de manière souvent inconsciente la motricité. L'habitant sort alors de son logement pour se rendre dans son jardin ou dans un espace collectif afin de localiser la source sonore ou d'observer plus attentivement la source visuelle qui a attiré son attention. L'attraction se solde souvent par une inspection du jardin et/ou une rencontre de voisinage.

(Enquêtrice) Il vous arrive de contempler votre jardin ? Non, non, enfin juste comme ça, je regarde, je vois que le rosier a un bouton, que le pêcher a un problème et puis je vais vérifier, mais je regarde pendant 1 seconde pas plus et hop je suis dans le jardin. n°48 YVETTE

Il m'arrive de sortir juste comme ça, parce que j'ai entendu un bruit, parce que j'ai vu une silhouette passer. Je sors juste pour voir, pour prendre l'air, pour rencontrer des gens. (...) J'entends Claudine à côté à travers la claustra et hop, je lui dis bonjour et l'on discute comme ça, souvent, sans même se voir. n°44 JOELLE

L'effet d'enchaînement

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Sonore visuelle**

Effets voisins :

Attraction, Synchronisation-décalage

Effets contraires :

7 Foyers concernés/ 8 Jardins :
n°2 FRANCOISE Der, RDC, Salon+Cuisine, G1
n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7
n°35 A-B MOI Dev, Dissocié, G10
n°36 A MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7

L'effet d'enchaînement est un effet en cascade d'attractions et d'interactions de voisinage. Un premier voisin donne une alerte sonore et/ou visuelle, un second le rejoint, un troisième et ainsi de suite. Au final, un groupe de voisins réalise dans un temps donné des activités similaires sans trop savoir comment chacun en est arrivé à se synchroniser de la sorte avec les autres. Cette confusion finale a fait dire à Pierre Sansot (1978) : « Quel sécateur a donné l'alerte à tous les autres ? ». L'enchaînement est un effet d'imitation immédiat lié à des temporalités qui favorisent les temps collectifs : les travaux de jardinage au printemps mais aussi à l'automne, les week-ends, les vacances et les soirées estivales.

J'aime bien le printemps parce qu'il y a ce phénomène social du jardinage. Je suis en train de jardiner, je lève la tête et j'en vois un qui jardine et puis un autre et encore un autre. Et je me dis, ils m'ont tous suivie ou j'ai suivi lequel ? J'aime bien cette sensation, j'ai l'impression d'appartenir à quelque chose. n°21 LES LAPLANCHE

4.5. L'effet de délicatesse

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Tactile+Visuelle**

Effets voisins :

Anamnèse, Métamorphose

4 Foyers concernés/ 6 Jardins :

n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3

n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7

n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

Effets contraires :

La délicatesse est un effet lié aux textures végétales des fleurs et des feuillages. L'effet joue à plusieurs échelles : l'échelle proche de la main et l'échelle distancée de l'œil. Pour décrire cet effet, Catherine Laroze emprunte un passage du roman « La faute de l'abbé Mouret » d'Emile Zola où un sentier enherbé est décrit comme suit : « Cela était si doux, ce tapis sans fin, souple comme de la soie (...) on aurait dit une mer verte dont l'eau moussue nous berçait ». L'effet de délicatesse est souvent décrit à travers des métaphores textiles. Lorsque l'habitant l'éprouve, il se plonge dans un état d'introversión. L'effet délicatesse est un des principaux effets sensibles associés au principe restaurateur de la nature (Kaplan Stephan et Rachel, 1995) qui veut que la nature nous permette de nous relaxer car elle ne met pas en jeu notre attention directe.

J'aime beaucoup caresser mes plantes, les toucher, les effleurer. J'aime les feuillages découpés, les textures veloutées (...) le toucher est différent selon les saisons, en ce moment, j'aime bien les feuilles tendres. n°31 GENEVIEVE

Quand j'étais petite, j'adorais aller dans les magasins de laines et de rubans. Toutes ces couleurs, toutes ces textures en même temps, pour moi c'est ça le jardin. Mon jardin, c'est une mercerie. n°45 CLAUDINE

L'effet de caresse

Modalité(s) sensorielle(s) engagée(s) : **Olfactive+Tactile**

Effets voisins :

Approfondissement

4 Foyers concernés/ 6 Jardins concernés :

n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4

n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6

n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 2e, Tout l'appartement, G7

n°48 YVETTE PatDev, Tout l'appartement, P7

Effets contraires :

Toujours selon Catherine Laroze, l'effet de caresse est un effet tactile et olfactif lié à l'air : à son odeur, à sa température (fraîcheur de la nuit), au rayonnement solaire (chaleur des journées hivernales ensoleillées) et à la sensation du vent sur la peau. L'effet de caresse est souvent associé à l'effet d'approfondissement (cf. 4.1.) : on se met à la fenêtre ou l'on arpente le jardin pour « prendre l'air ».

Quand on fume trop à l'intérieur et qu'on ne peut plus respirer, on va dehors. Sur la terrasse, on a de l'espace, de l'air, on respire. n°17 FATI & TARIK

Synthèse

À partir du discours habitant, nous avons identifié dix-huit effets sensibles principaux et douze effets secondaires qui en sont des déclinaisons. Douze sur les dix-huit effets principaux et quatre sur les douze effets secondaires sont intentionnellement mis en œuvre par les habitants afin de minimiser ou d'intensifier les flux sensibles provenant de l'extérieur du jardin (exemple : filtrage solaire) et du jardin en lui-même (exemple : émission), et afin d'amplifier ou d'atténuer les liens qui articulent le logement au jardin (exemple : cadrage) et le jardin à l'extérieur (exemple : répulsion). Certains effets jouent d'une manière équivalente sur la gestion des flux et sur celle des liens qui unissent le jardin à ce qui l'entoure. C'est le cas du filtrage visuel qui permet en obstruant partiellement les vues vers le jardin de se sentir hors de portée des voisins tout en ayant la possibilité de prospecter.

Afin de « faire effet », les habitants s'appuient souvent sur des dispositifs végétalisés comme les séparations, les barrières, les plantes contenues dans des pots et dans des jardinières. Les effets non intentionnels sont décrits par les habitants comme des qualités ou des défauts liés à ces dispositifs et aux situations jardinables (par exemple l'agencement des logements et de leurs jardins en gradins ou encore l'emprise d'un espace public ou collectif sur le jardin).

Nous proposons page suivante un tableau synthétique qui rassemble pour chacun des dix-huit effets principaux et des douze effets secondaires les informations suivantes :

- le nombre de jardins concernés,
- les modalités sensorielles engagées,
- les dispositifs sur lesquels et autour desquels l'effet prend place,
- les situations urbaines et architecturales au sein desquelles on le retrouve le plus,
- les intentions de l'effet lorsque celui-ci est intentionnellement mis en œuvre.

Nous commentons ensuite ce tableau essentiellement à partir des trois dernières catégories proposées.

	EFFETS	Nombre de jardins concernés	MODALITES SENSORIELLES	DISPOSITIFS	SITUATIONS	INTENTIONS
ÉLÉMENTAIRES	FILTRAGE visuel	13	Visuelle	Séparation végétale (épaisseur, hauteur et opacité)	Emprise espaces public et collectif, vis-à-vis (RDC ou hauteur)	Ne pas se sentir observé et pouvoir observer, contrôler l'accès au jardin
	FILTRAGE SOLAIRE	7	Tactile+visuelle	Velum végétal (épaisseur et opacité)	Exposition S, O et S-O	Ne pas être ébloui, rafraîchir le jardin
	Atténuation sonore	4	Sonore+tactile+visuelle	Tapis végétal ou Séparation végétale (épaisseur et opacité)	Emprise espace public	
	MASQUAGE visuel	12	Tactile+visuelle	Barrière végétale (épaisseur, hauteur, opacité)	Emprise espace public, Vis-à-vis (en hauteur)	Ne pas se sentir observé, ne pas être obligé de voir l'autre, contrôler l'accès au jardin
	Masquage olfactif	1	Olfactive	Plante	Rue (Nuisances olfactives)	
	Masquage sonore	1	Sonore+visuelle	Barrière végétale (épaisseur, hauteur, opacité)	Rue (Nuisances sonores)	
	ÉMISSION	15	Sonore, Tactile ou Visuelle	Plantes contenues		Entendre, toucher et voir la « nature »
	Présence	9	Olfactive, Sonore ou Visuel	Plantes, Séparation végétale ou autres (épaisseur et opacité)		Vivre avec la « nature »
	FRAICHEUR	10	Tactile visuelle	Plantes contenues		
DE COMPOSITION	CADRAGE	11	Visuelle ou Sonore+visuelle	Dispositif d'observation (façade)+Dispositif observé dans le jardin+Distance entre les 2		Faire une continuité visuelle et sonore entre le logement et le jardin, ramener le jardin vers le logement
	ENVELOPPEMENT	24	Tactile+visuelle	Séparation végétale (épaisseur, hauteur, opacité), Velum végétal (épaisseur, opacité), Dispositif d'appui en façade, Homogénéité du traitement végétal des espaces extérieurs	Emprise espaces public, collectif ou privatif, Gradins, Surplomb, Cœur d'îlot, Exposition S, O et S-O	Se sentir enveloppé, protégé, à l'écart de...
	Couverture	4	Tactile+visuelle	Façade végétale	Exposition S, O et S-O	Ne pas être ébloui, Rafraîchir le logement
	Touffeur	3	Tactile	Ouverture zénithale	Exposition S, O et S-O	Noyer le jardin de soleil (lumière et chaleur)
	APESANTEUR	9	Tactile+visuelle	Dispositif de suspension (façade et limite de jardin)+Plante		Faire un jardin en mouvement, tout en légèreté, un jardin à toucher
SEMANTIQUES	ANAMNESE	20	Olfactive, Sonore, Tactile ou Visuelle	Plante (isolé ou en composition)		Se remémorer des ambiances. Exprimer des préférences sensorielles liées à ces souvenirs.
	METAMORPHOSE	16	Olfactive, Sonore, Tactile ou Visuelle	Plantes + Eclairage de jardin		Créer des ambiances lumineuses nocturnes Suivre les rythmes de saisons et les différentes étapes du cycle végétal
	Découverte	4	Visuelle ou Tactile+visuelle	Plante		
	Gonflement	3	Tactile+visuelle	Façade végétale		
	SYNCHRONISATION	14	Sonore, Sonore+visuelle ou Visuelle	Séparation végétale ou autre perméable, Continuité logement-jardin sol, Dispositif d'observation (façade)	Gradins, Mitoyenneté, Vis-à-vis	
	SYNECDOQUE	11	Sonore+visuelle ou Sonore+visuelle +tactile	Plante, Séparation végétale ou autres (épaisseur, hauteur, opacité) ou Ø séparation	Position de surplomb, Emprise espace public, cœur d'îlots	

	EFFETS	Nombre de jardins concernés	MODALITES SENSORIELLES	DISPOSITIFS	SITUATIONS	INTENTIONS
	ASYNDETE	6	Visuelle ou Sonore	Barrière végétale (épaisseur, hauteur, opacité)	Emprise espaces public ou privatif, Vis-à-vis	Rendre inexistant l'entourage « gênant » (privatif ou public). Contrôler l'accès au jardin
	SHARAWADJI	6	Sonore+visuelle	Plante Séparation végétale (épaisseur, hauteur, opacité) ou Ø Dispositifs d'observation (façade)		
PSYCHOMOTEURS	APPROFONDISSEMENT	23	Tactile+visuelle	Dispositif d'observation (façade), Séparation végétale ou autre (épaisseur, hauteur, opacité), Continuité logement-jardin sol ou mur		Conforter les liens logement-jardin. Faire sortir le logement dans le jardin. Faire sortir le jardin vers l'extérieur
				Séparation basse (1m < <1m60) ou plate-bande	Surplomb et/ou ouverture spatiale	Étendre le jardin vers ce qui l'entoure
	DEBORDEMENT	22	Tactile+visuelle ou Tactile+sonore+visuelle	Continuité logement-jardin sol, Renforcement de barrières existantes (épaisseur), Seuil (épaisseur, avancé, statique ou dynamique)	Emprise espaces collectif et public	Prendre possession d'un territoire illégitimement, à proximité de son jardin ou de sa façade de logement
	Intrusion	22	Olfactive, Sonore, Tactile ou Visuelle	Plante, Séparation trop opaque ou trop perméable ou Ø séparation	Emprise espaces public, privatif et collectif, Gradins	
	REPULSION	16	Tactile+visuelle, Sonore+visuelle ou Sonore	Barrière (épaisseur, hauteur, couleurs et textures, piquante, adossée à une barrière existante), Seuil (épaisseur, avancé, statique ou dynamique)	Emprise espaces public, privatif ou collectif	Tenir l'autre à distance pour l'empêcher d'empiéter sur mon territoire. Se savoir en sécurité car hors de portée. Contrôler l'accès au jardin
	ATTRACTION	7	Sonore ou Visuelle	Dispositif d'observation (façade), Continuité logement-jardin sol, Séparation végétale ou autre perméable ou Ø		
	Enchaînement	8	Sonore+visuelle	Séparation végétale ou autre perméable	Gradins, Mitoyenneté, Vis-à-vis	
	DELICATESSE	6	Tactile+visuelle	Plante		
Caresse	6	Olfactive+tactile	Dispositif d'ouverture (façade), Continuité logement-jardin sol			

Légende : majuscule=effet principal, minuscule=effet secondaire, en rouge= effet intentionnellement mis en œuvre et en noir effet non intentionnellement mis en œuvre

Les trente effets sensibles et les dispositifs et situations associés

Les effets sensibles que nous avons mis en évidence mobilisent les modalités sensorielles indépendamment les unes des autres ou de manière combinée. De manière indépendante, la modalité sonore et la modalité visuelle sont les plus présentes. De manière combinée, visuelle et sonore et visuelle et tactile sont les plus prégnantes. Les effets qui mettent en jeu une maîtrise plastique du jardin comme l'enveloppement, l'approfondissement, le débordement et la répulsion mettent en jeu ces modalités tactiles et visuelles combinées.

Qu'ils soient intentionnellement mis en œuvre ou non, ces effets prennent place autour de dispositifs situés au sein du jardin ou à ses limites. Certains effets sont indépendants des situations jardinables et d'autres en sont complètement tributaires.

Notons, à ce stade de l'analyse, qu'il n'existe aucune « bonne » solution spatiale, il n'existe aucun dispositif idéal, ni aucune situation jardinable idéale. La composition sociale et les manières dont les voisins interagissent les uns avec les autres sont totalement imprévisibles et donnent souvent le ton des ambiances qui se développent dans les jardins et autour des jardins. Néanmoins, un dispositif ou une situation vont permettre ou interdire aux habitants de percevoir ou d'impulser un effet sensible.

Le dispositif sur lequel l'effet prend appui est *a minima* une plante, celle-ci peut être libre, en composition ou contenue (effets émission et fraîcheur).

Les dispositifs peuvent se trouver en limite du jardin, c'est le cas des séparations, des barrières et des seuils. Une séparation délimite le jardin d'un autre jardin ou d'un espace collectif ou public. Une barrière marque une frontière plus forte que la séparation entre le jardin et ce qui l'entoure. Un seuil est franchissable contrairement à une séparation ou à une barrière. Ces trois dispositifs peuvent être créés de toutes pièces par les habitants ou ils peuvent s'appuyer sur des dispositifs existants. Par exemple, pour mettre en œuvre un effet de répulsion aux limites du jardin, un habitant peut créer une barrière de plantes piquantes en prenant appui sur un mur, une claustra, un grillage et en les renforçant (cf. photographie du jardin n°20 page suivante).



G7 n°20 le jardin d'Yvette, haie de pyracanthas plantée sur l'espace public et adossée à une limite du jardin

Les séparations et les barrières sont définies par leur épaisseur, leur hauteur et leur opacité. Un effet de filtrage visuel pourra prendre appui sur une séparation de bambous de 2m d'épaisseur et de 3m de hauteur qui, relativement transparente, permettra le prospect du jardin vers ce qui l'entoure tout en assurant à l'habitant le confort de ne pas se sentir observé lorsqu'il occupe son jardin (cf. photographie du jardin n°39 ci-dessous). Un effet de masquage visuel pourra prendre appui sur une barrière de laurier vert de même dimension en épaisseur et en hauteur que la séparation de bambous mais dont l'opacité permet de ne pas se sentir observé mais aussi de ne pas voir ce qui entoure le jardin (cf. photographie du jardin n°21 ci-dessous).



P3 n°39 le jardin de Nadine et Arnaud, effet de filtrage via les haies de bambous



P7 n°21 le jardin des Laplanche, effet de masquage de l'intérieur à l'extérieur et réciproquement

Un effet d'approfondissement (du jardin vers ce qui l'entoure) pourra prendre appui sur une séparation basse (entre 1m et 1m60) qui laisse passer le regard vers l'étendue observée (cf. photographie du jardin n°29 p. 254).



G7 n°29 le jardin de Lotte, effet d'approfondissement du jardin vers le parc via la jardinière béton volontairement rabattue à une faible hauteur

Les seuils sont définis par leur épaisseur et par leur positionnement plus ou moins éloigné des limites du jardin. Au sein des effets mis en évidence, sur les seuils se développent des effets de débordement et de répulsion.

Les dispositifs peuvent se trouver au niveau de la façade du logement. Il s'agit des dispositifs d'observation (fenêtres, portes-fenêtres, baies vitrées qui permettent ou ne permettent pas l'accès au jardin depuis le logement), de la continuité du sol (matière et topographie) et des murs (matière) du logement vers le jardin et de la profondeur du jardin, dispositifs qui conditionnent depuis le logement l'avènement des effets de cadrage ou d'approfondissement (cf. photographie du jardin n°53 ci-dessous).



P8 n°53 le jardin de Nathalie, prolongement du mur jaune intérieur dans le jardin et larges baies vitrées

Enfin, ces dispositifs peuvent se trouver en vélum du jardin. Ils se matérialisent dans différents types de pergolas recouvertes de végétation grimpante ou dans des arbres taillés en parasol. Ces vélu­ms sont plus ou moins épais et plus ou moins opaques en fonction des types de végétation et de la structure sur laquelle cette végétation s'appuie le cas échéant. Les effets de filtrage solaire et d'enveloppement prennent appui sur ces vélu­ms (cf. photographie du jardin n°10 page suivante).



G3 n°10 le jardin de Françoise, vélum de canisses qui sera à terme remplacé par les plantes qui grimpent contre les parois

A contrario, l'effet de touffeur nécessite une absence de vélum c'est-à-dire une ouverture zénithale.

Les caractéristiques environnementales, architecturales et urbaines des situations jardinables sont mises en jeu dans la genèse des effets.

Le jardin est exposé d'une certaine manière au soleil (effet de filtrage solaire, d'enveloppement, de couverture, et de touffeur).

Les logements et leurs jardins sont agencés les uns par rapport aux autres en gradins, en vis-à-vis et en mitoyenneté.

Lorsque les jardins sont disposés en gradins, on peut voir apparaître des effets de synchronisation, d'intrusion et des effets d'enveloppement (cf. photographie du terrain G7 ci-dessous).



Terrain G7 disposition en gradins des logements et de leur(s) jardin(s)

Lorsque les jardins sont disposés en vis-à-vis, on peut observer les effets de filtrage, de masquage visuel et d'asyndète, tous les trois mis en œuvre intentionnellement afin de se tenir à distance des voisins. En contexte de vis-à-vis, on peut aussi observer des effets de synchronisation et d'attraction-enchaînement qui concourent à rapprocher les voisins entre eux (cf. photographie du terrain G1 ci-dessous).



Terrain G1 vue sur les jardins en cœur d'îlot depuis le 1^{er} étage

Le type de dispositif présent aux limites du jardin (séparation, barrière ou seuil) et ses caractéristiques (épaisseur, hauteur, opacité) permettent alors aux différents habitants de se tenir à une distance « raisonnable » les uns des autres, tout en leur laissant la possibilité, s'ils le souhaitent, d'aller les uns vers les autres. Quand les jardins sont disposés en mitoyenneté, on observe les mêmes effets de rapprochement de voisinage, sachant que les voisins se tiennent moins à distance qu'en contexte de vis-à-vis.

Les logements en étages - avec terrasse, balcon ou loggia - sont en position de surplomb et peuvent être ouverts spatialement vers le paysage végétal ou urbain qui les entoure (cf. photographie du jardin n°19 page suivante). Dans ces contextes, on observe très souvent des effets *d'approfondissement* (du jardin vers ce qui l'entoure) et des effets *de synecdoque* (exclusion recherchée par l'habitant).

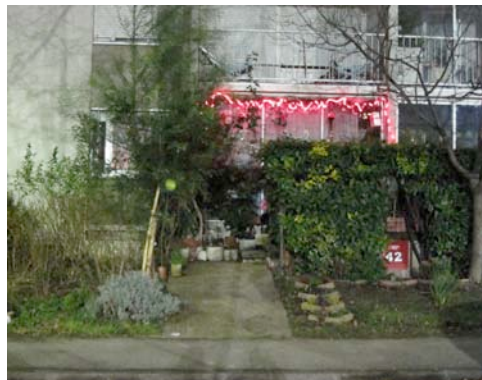


G6 n°19 le jardin de François se situe au 5ème étage à l'angle de l'immeuble (photo de gauche). François possède des vues sur les 3 massifs montagneux grenoblois, notamment la Chartreuse (photo de droite).

Un ensemble résidentiel peut être replié en cœur d'îlot ou ouvert sur la rue.

En cœur d'îlot, on observe des effets *d'enveloppement* (qui dépasse l'échelle du jardin) et des effets de *synecdoque* collective qui permettent aux habitants de s'abstraire du contexte urbain.

Sur rue, on observe au contraire que les habitants luttent contre le contexte qui les borde - et qui exerce une emprise sur le jardin - à travers les effets de *masquage visuel, olfactif et sonore, d'asyndète, de débordement et de répulsion* (cf. photographie du jardin n°13 ci-dessous).



G4 n°13 le jardin de Josette sous l'emprise de la rue

Enfin, lorsque l'ensemble résidentiel est replié sur lui-même en cœur d'îlot, l'accès peut se faire par ce cœur d'îlot via un espace collectif qui dessert les différents espaces privatifs de jardin qui eux-mêmes desservent les logements. Dans ce dernier cas, un jardin privatif peut subir l'emprise de l'espace collectif colonisé par les enfants ou par des groupes d'adultes (cf. photographie du terrain P3 page suivante).



P3 L'étroite venelle collective qui dessert les jardins est souvent colonisée par les enfants comme par les adultes

Les emprises qu'elles soient publiques, collectives ou privées, sont très souvent vécues comme des *intrusions* auxquelles les habitants répondent à travers des effets de *filtrage* et de *masquage visuel*, d'*enveloppement*, d'*asyndète*, de *débordement* et de *répulsion* (cf. photographie du jardin n°46 ci-dessous). À un sentiment d'intrusion, les habitants répondent soit en créant une distance, un seuil, entre leur espace de jardin privatif et l'espace qui le borde, soit en colonisant ce dernier pour renforcer séparations, barrières et seuils (effets de *débordement* et de *répulsion*).



P7 n°46 Marie-Jo a installé un micro-jardin répulsif à l'angle du portail de son jardin et du local boîte aux lettres. Les venelles qui distribuent les différents jardins sont d'accès public.

D'autres effets sont indépendants du contexte qui les entoure, c'est le cas par exemple de l'effet d'*apesanteur* qui peut être mis en œuvre dans n'importe quel contexte. Ces effets sont centrés sur la configuration du jardin en lui-même ou sur la configuration de ses liens avec le logement (effet de *cadrage* ou d'*approfondissement* par exemple).

D'autres effets s'abstraient du contexte environnant en le contrant. C'est le cas des contextes d'emprise comme nous venons de l'explorer ci-dessus. C'est aussi le cas de l'effet de *filtrage solaire* qui, en contexte d'exposition sud ou ouest, lutte contre l'éblouissement et le rayonnement.

Enfin, un certain nombre d'effets fonctionnent de concert avec le contexte qui les environne. C'est le cas des effets *d'attraction*, *d'enchaînement* et *de synchronisation* qui lient les différents jardins et les différents habitants entre eux à travers un diffusionnisme comportemental : un premier habitant donne l'alerte à tous les autres qui réalisent en cascade des activités similaires au premier. Cet effet se développe dans des contextes de proximité de voisinage, lorsque les logements et leurs jardins sont agencés en gradin, en mitoyenneté ou en vis-à-vis. L'effet *de touffeur* profite du contexte environnant, plus précisément d'une exposition sud ou ouest pour faire baigner le jardin dans une enveloppe de lumière et de chaleur.

L'effet sensible nous donne de précieuses informations sur les modalités sensorielles mobilisées lorsque l'habitant expérimente son jardin, sur les dispositifs qui sont le support de ces expériences et sur les modalités d'articulation que l'habitant met en œuvre entre le jardin et ce qui l'entoure. Les dispositifs ne sont évidemment pas les seuls supports des effets et le contexte spatial n'est pas le seul socle sur lequel ils viennent reposer. En se comportant d'une certaine manière dans leurs jardins, les habitants sont les producteurs et les récepteurs de ces effets. Les effets psychomoteurs nous ont permis d'explorer cette idée. Néanmoins, l'effet ne nous donne que très peu d'informations sur la manière dont l'habitant configure sur le long terme, il n'est qu'« une façon pour le lieu de s'actualiser dans le temps »³⁴⁷, il repose « sur un rapport de conaturalité entre une donnée physique et la perception d'un sujet en actes »³⁴⁸.

Notre enquête montre que c'est la configuration du jardin sur le long terme et réactualisée au quotidien qui permet à l'habitant de s'inventer un mode d'habiter avec ses voisins. Ainsi, focalisons nous maintenant sur les comportements que les habitants développent sur le long terme pour donner forme à leur jardin et pour dialoguer avec leurs voisins.

³⁴⁷ Amphoux, Pascal ; Thibaud, Jean-Paul ; Chelkoff, Grégoire et al. (2004) Ambiances en débats. Glossaire. A La Croisée, p.288

³⁴⁸ Ibid 347 Amphoux et al (2004), p.287

Chapitre VI. Les tactiques développées par les habitants au petit jardin

Introduction

Par le jardinage et plus généralement par les comportements qu'ils développent dans leur jardin, les habitants façonnent leur environnement quotidien pour eux et pour les autres. Ce façonnage engage les sens, ceux de celui qui façonne et ceux des voisins en situations d'observation ou d'écoute.

Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol mettent en évidence, dans leur ouvrage *l'invention du quotidien*, les manières dont les habitants inventent leur quotidien à travers des pratiques de détournement mises en œuvre pour adapter une situation donnée à un confort souhaité. Les auteurs distinguent stratégies et tactiques en attribuant les premières aux décideurs et les secondes aux habitants. Citons le passage de *l'invention du quotidien* qui propose cette distinction : « J'appelle « stratégie » le calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un « environnement ». Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et donc de servir de base à une gestion de ses relations

avec une extériorité distincte. La rationalité politique, économique ou scientifique s'est construite sur ce modèle stratégique. J'appelle au contraire « tactique » un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Elle s'y insinue, fragmentairement, sans le saisir en son entier, sans pouvoir le tenir à distance. Elle ne dispose pas de base où capitaliser ses avantages, préparer ses expansions et assurer une indépendance par rapport aux circonstances³⁴⁹. À travers cette distinction entre stratégie et tactique, les auteurs proposent l'idée selon laquelle tout système possède des failles qui laissent une marge de manœuvre aux habitants pour inventer leur quotidien. Si nous sommes d'accord avec ce positionnement, nous souhaitons toutefois mettre en lumière l'intentionnalité et l'inscription sur le long terme des tactiques jardinières et habitantes que nous avons mises en évidence :

- 1) elles sont toujours intentionnelles, elles ont pour finalité d'anticiper une situation à venir et ses conséquences ;
- 2) elles s'installent sur le long terme en capitalisant les apprentissages du jardinage et de l'habiter, en s'ajustant au fil des situations qui les convoquent.

Nous définissons une tactique comme une suite ordonnée d'actions jardinières qui vise à satisfaire une ou des intentions. Quelles sont ces intentions?

Dans son article « Mouvoir le jardin »³⁵⁰, Marc Rumerhart propose d'envisager le jardin comme un processus. Ce processus est composé d'un ensemble d'actions jardinières chronologiques, de la préparation du terrain à sa finalité : la récolte et - pourrait-on ajouter en référence à Dubost (1984) - la contemplation et la détente³⁵¹.

Dans les jardins auxquels nous nous sommes intéressés, les finalités usuelles - telles que récolte, contemplation et détente - sont finalement peu présentes ; en d'autres termes, elles ne font pas l'objet de tactiques.

Les tactiques que nous avons pu déceler dans le discours des habitants, à travers leur comportement et à travers les morphologies et les dynamiques du jardin, portent sur la

³⁴⁹ De Certeau, Michel ; Giard, Luce et Mayol, Pierre (1990, 1980). *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*. Gallimard, p.46

³⁵⁰ Rumerhart, Marc (2003). Mouvoir le jardin (Gestes pour jardiner). *Carnets du paysage n°9&10 « Jardiner »*, pp.69-101

³⁵¹ Nous faisons ici allusion aux distinctions que Françoise Dubost propose entre jardin de bouche, jardin de beauté et jardin de plaisance. Dubost, Françoise (2000, 1984). *Jardins ordinaires*. L'Harmattan, 174p. L'ouvrage a été publié pour la première fois sous le titre « Côté jardins »

maîtrise des relations de voisinage et sur l'organisation spatiale des articulations entre le logement et son jardin et entre le jardin et les espaces qui le bordent.

Nous avons nommé ces tactiques en fonction des intentions qu'elles visent et des actions qui les composent. La terminologie utilisée est exploratoire et non tirée directement de la parole habitante.

Nous proposons dans les pages suivantes l'exposé de huit tactiques.

Les quatre premières tactiques - *l'exposition, l'éloignement, la concession et le diffusionnisme* – montrent des compositions de jardins et des comportements qui révèlent des tentatives de maîtrise des relations de voisinage.

Les quatre tactiques suivantes - *l'agrandissement, l'articulation, la séparation et l'ancrage* - montrent des compositions de jardins et des comportements qui révèlent des tentatives de maîtrise des limites entre logement et jardin et jardin et extérieur.

Nous proposons une définition de chaque tactique illustrée par des extraits de citations ou des récits³⁵² et par des photographies.

Pour décrire chacune de ces tactiques, nous faisons référence au contexte (spatial, social et horticole) au sein duquel la tactique prend place, au déroulement de la tactique dans le temps et à ses conséquences sur l'habiter et le cohabiter.

Comme pour chacun des trois autres descripteurs d'ambiances de jardin, nous consignons pour chacune des tactiques les foyers et leurs jardins au sein desquels elles adviennent.

Les fiches rassemblent également :

- 1) les tactiques complémentaires à la tactique décrite, c'est-à-dire qui peuvent être mises en œuvre conjointement ;
- 2) les tactiques que les voisins peuvent apporter en réponse ;
- 3) les modalités sensorielles engagées par la tactique discutée.

Les tactiques complémentaires permettent d'étendre le champ sémantique de la tactique et de nuancer ses contours. Nous mettons parfois en évidence que deux tactiques *a priori* contraires peuvent coexister. Les tactiques-réponses des voisins permettent de saisir les dynamiques de voisinage induites par la mise en œuvre de ces tactiques.

³⁵² Afin de distinguer citations et récits, nous proposons de donner aux premières un corps de texte en italique.

1. Les tactiques de voisinage

1.1. L'exposition

<p>11 Foyers concernés/ 11 Jardins :</p> <p>n°1 JACQUES Dev/2, RDC, G1 n°4 AMPARO Coll&Der, RDC, G2 n°12 MICHEL Dev, RDC, G4 n°13 JOSETTE Dev, RDC, G4 n°25 CHRISTIANE Dev/4, RDC G7 n°30 EGLANTINE Dev/3, 1^{er}, G7 n°35 A+B MOI Dev, 1^{er}, G10 n°36 A+B MES VOISINS Der, RDC, G10 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, P7 n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, P7 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires :</p> <p>ÉLOIGNEMENT AGRANDISSEMENT SEPARATION</p> <p>Tactiques réponses des voisins :</p> <p>EXPOSITION DIFFUSIONNISME ÉLOIGNEMENT</p>	<p>Modalités sensorielles engagées :</p> <p>SONORE TACTILE VISUELLE</p>
---	--	--

La tactique d'exposition consiste à exhiber son jardin et à s'exhiber soi-même, en le montrant, en se montrant et en se faisant entendre. Elle s'adresse soit aux voisins soit aux passants.

Cette tactique satisfait deux intentions très différentes et les fait bien souvent coexister :

- 1) la défense de son territoire en exprimant pacifiquement qu'il est sien
- 2) une ouverture partielle vers le dehors.

Elle prend souvent place dans des jardins qui débordent illégitimement sur un espace collectif (jardin n°4) ou public (jardins n°1, n°12, n°13, n°25, n°30, n°45, n°46). Les jardins débordant sur l'espace public sont généralement préhensibles par celui-ci.

S'exposer, c'est étendre un jardin de devant de petite dimension (n°12, n°13), coloniser l'espace alentour (n°25), créer un seuil en avant du jardin ou un jardin-seuil protecteur (jardins n°4, n°46) ou recréer le système dual du jardin de devant+jardin de derrière lorsque le jardin de devant, espace de représentations, est absent (jardins n°1, n°30).

Cette tactique peut également prendre place dans des jardins légitimes, mais qui se confrontent avec plus ou moins de difficultés aux jardins voisins : petits jardins mitoyens (jardin n°52), jardins de statut différent (devant et derrière) accolés (jardin n°35 A+B, n°36 A+B). Elle prend le plus souvent place au rez-de-chaussée (sauf jardin n°30).

Pour s'exposer, les habitants façonnent des jardins qui remplissent l'espace et le temps ; ces jardins sont « voyants », « bruyants », épais, en mouvement... Le jardin voyant est composé de plantes (fleurs et feuillages) et d'objets colorés (jardins n°12, n°13, n°25, n°30, n°45, n°46). Dans le jardin bruyant, on parle fort et l'on met de la musique (jardin n°35 A+B, n°36 A+B, n°52). Voyant ou bruyant, il s'agit de se faire remarquer en se différenciant des autres. Le jardin peut posséder une épaisseur verticale, le jardinier installe alors des arbustes de haie aux porosités variables (bambous, forsythias, rosiers, etc. pour les jardins n°1, n°45) ou une épaisseur horizontale obtenue par l'accumulation de plantes de pleine terre ou en pots et d'objets (jardins n°4, n°12, n°13). Le jardin est en mouvement par l'occupation même du jardinier qui répète sa présence au jardin dans la journée et l'installe sur le long terme (jardins n°4, n°12, n°13, n°25, n°35 A+B, n°36 A+B, n°45, n°46), par des recompositions saisonnières du jardin qui change ainsi d'aspect à chaque nouvelle saison (jardins n°12, n°13, n°25), par la mise en place d'une composition de plantes vivaces dont les feuillaisons et floraisons s'étalent dans le temps (jardins n°1, n°13, n°25) et par l'emploi de plantes envahissantes vivaces gazonnantes ou rhizomateuses ou de plantes envahissantes annuelles autochores (plantes qui se ressèment toutes seules, exemple : l'ipomée) (jardins n°4, n°13).

L'exposition peut être perçue positivement par le voisinage : « Untel a fait un joli jardin »,

« Unetelle écoute de la bonne musique », ce qui a été entrepris par l'habitant tacticien est alors respecté et l'exposition peut favoriser une tactique de diffusionnisme (cf. fiche n°4). Dans le cas contraire, l'exposition est perçue comme une tentative d'invasion et peut amener au conflit (jardins n°4, n°35 B, n°36 B).



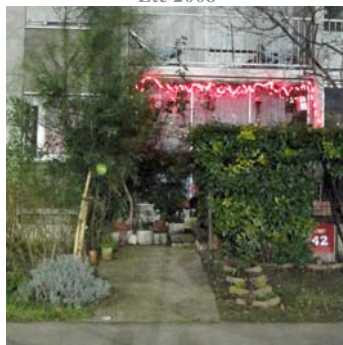
Été 2007



Hiver 2007-2008



Été 2008



Hiver 2008-2009



Printemps 2009

n°13 JOSETTE Dev, RDC, G4

Josette se dit exubérante, avec elle « *il faut que ça claque !* ». Toute vêtue de léopard, talons hauts et cheveux méchés de bleu, Josette nous présente avec aisance son jardin « illégitime ». Habitant au rez-de-chaussée d'un immeuble de onze étages, elle accède à son logement par un petit chemin ouvert sur la rue et bordé de part et d'autre par des plates-bandes entretenues par la ville, trois marches, un petit balcon et une véranda. Outre la véranda, elle partage les différentes étapes de l'accès avec sa voisine Françoise avec laquelle elle s'entend fort bien. Josette ne se contente pas de jardiner sa véranda, elle jardine tout ce qui est à portée de sa main : le balcon partagé, les marches, les bordures du chemin et les plates-bandes de la ville... le jardin de sa fille, celui de sa belle-mère. Quand elle est arrivée, il y a douze ans, la haie de laurier vert qui encercle le balcon était déjà là. Elle m'avoue assez facilement qu'elle la déteste parce qu'elle est triste, trop monotone. Même si elle ne l'aime pas, elle a profité de sa présence pour commencer à jardiner à ses pieds et dedans, pour « *la grignoter* » me dit-elle ; puis elle a pris possession des bordures du chemin, du balcon, « *la voisine laisse faire parce qu'elle aime bien ce que je fais* », et depuis l'année dernière elle intervient dans la composition des plates-bandes de la ville, « *les jardiniers ne sont pas contre, ils ont compris que je savais faire* ». Il y a quelques années, elle a aussi installé un arceau qui prend appui d'un côté sur la rampe d'escalier du balcon (rampe qu'elle a par ailleurs elle-même bricolée) et de l'autre sur un autre morceau de haie et qui sert de support à un mimosa des quatre saisons et à un laurier rose : « *Pas mal, hein ? Ça fait Côte d'Azur* » me dit-elle. Le choix des plantes est simple : de la couleur, de l'originalité, des choses qui grimpent, qui poussent vite et qui se ressèment toutes seules (plantes autochores) et tout ça en mouvement toute l'année. Il faut des bulbes au printemps, d'autres en été, des choses différentes d'une année sur l'autre et puis une unité pour chaque saison. « *Au printemps je suis plutôt jaune, l'été bleu, l'automne orange et l'hiver rouge* ». Josette veut faire « *un jardin tape-à-l'œil* » (et elle y réussit fort bien !). À la morte-saison, heureusement qu'il y a les décorations de Noël, Josette installe de gros nœuds rouges dans la haie, une guirlande lumineuse tout autour des limites extérieures de sa véranda et un « *joyeuses fêtes* » clignotant sur le garde-corps du balcon de sa voisine du dessus : « *On ne voit que ça depuis le tram, c'est joli* ». Parfois, elle retrouve son jardin un peu abîmé, jonché de papiers ou d'excréments de chiens ; ça l'énerve, mais imperturbable elle recrée son ordre qu'elle perturbera dès le lendemain, animée d'une nouvelle idée.

1.2. L'éloignement

<p>10 Foyers concernés/ 13 jardins :</p> <p>n°9 FABIENNE Der/2, RDC, G3 n°21 LES LAPLANCHE 2 PatDer, RDC, G7 n°35 A+B MOI Dev, 1^{er} étage, G10 n°37 ANTOINE Dev, RDC, P1 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, P3 n°43 B ALAIN Dev, RDC, P6 n°44 JOELLE PatDev, RDC, P7 n°50 LAURE PatDev, RDC, P7 N°51 PHILIPPE Dev, RDC, P8 n°53 NATHALIE Dev+Der, 1^{er}, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires :</p> <p>DIFFUSIONISME</p> <p>Tactiques réponses des voisins:</p> <p>ÉLOIGNEMENT EXPOSITION</p>	<p>Modalités sensorielles engagées :</p> <p>SONORE VISUELLE</p>
---	--	--

La tactique d'éloignement consiste à se mettre à distance des autres ou à les mettre à distance provisoirement. Contrairement à la tactique spatiale de séparation (cf. 2.3. La séparation), l'éloignement ne consiste pas à ériger des limites mais à se comporter d'une certaine manière autour de celles-ci. Elle s'adresse aux voisins (et non aux passants) car elle relève d'une adaptation de soi à l'autre qui se construit sur le long terme.

Cette tactique satisfait l'intention de rester tranquille (se replier sur soi et mettre l'autre à distance) ou celle de ne pas déranger l'autre.

Dans les jardins qui s'ouvrent sur un autre jardin ou sur un espace collectif, on observe généralement une réciprocité dans le fait de ne pas déranger l'autre pour ne pas qu'il nous dérange (jardins n°9, n°35 A+B, n°37, n°39, n°41, n°43, n°51, n°53). Au contraire, dans les jardins qui s'ouvrent sur un espace public ou sur un espace accessible au public, il s'agit simplement de faire en sorte de ne pas être dérangé (jardins n°21, n°44, n°50).

La tactique prend appui sur des dispositifs situés en limite, elle s'accommode de leur forme, de leur épaisseur, de leur porosité et de leur sonorité, qui sont autant de modulations potentielles offertes à l'habitant. Ces dispositifs sont situés entre le logement et le jardin - fenêtres, portes, seuils et embrasures (jardins n°9, n°35 A+B, n°39, n°41, n°51, n°53) - et entre le jardin et le dehors - haies, murs et murets, claustras, portails (jardins n°9, n°21, n°35 A+B, n°37, n°39, n°41, n°43, n°44, n°50, n°51, n°53) -.

Comment faire en sorte de ne pas être dérangé ? Dans le cas où le jardin est accessible et que le voisin peut arriver jusqu'à la porte du logement, pour ne pas être dérangé, il s'agit de fermer les rideaux ou les stores. La fermeture des rideaux est un code qui signifie « je n'ai pas envie de rentrer en contact avec toi » (jardins n°9, n°37, n°39, n°41, n°51, n°53). De la même manière, aux limites du jardin, la fermeture du portail a la même signification, à condition que les limites du jardin soient assez opaques (jardins n°44 et n°50). Aux limites du jardin ou en son sein, pour ne pas être dérangé, il s'agit d'éviter de se faire repérer : de se cacher derrière haies, murs et claustras opaques ou semi-transparentes, d'éviter de croiser le regard de l'autre et d'éviter de faire du bruit (jardins n°35 A+B, n°39, n°41, n°43, n°53). Le degré d'opacité des parois en limite du jardin est de première importance : si la paroi est trop opaque, le voisin et encore plus le passant n'auront pas conscience de l'existence d'un espace privatif derrière la paroi. Inconsciemment, ils pourront alors occuper sur une longue durée les abords de cette paroi, peut-être en discutant et de surcroît à un niveau sonore élevé (cas du jardin n°21). Réciproquement, comment faire en sorte de ne pas déranger ? Si l'accès au logement impose un passage devant les jardins des voisins, il s'agit d'éviter d'y jeter des regards insistants, d'éviter de faire trop de bruit en rentrant (jardins n°35 A+B, n°37, n°39, n°41, n°51, n°53), d'éviter de mettre plein phare en rentrant sa voiture sur le parking disposé frontalement aux jardins et logements (n°51). Enfin au sein des jardins, il s'agit de réguler le niveau sonore de sa voix et des productions sonores qui pourraient s'échapper du logement en

cas de fenêtres ouvertes.

Dans le cas où le jardin s'ouvre sur un espace collectif et d'autant plus sur un autre jardin, si la tactique d'éloignement n'est pas réciproque, celui qui l'émet et celui qui la reçoit seront en dissonance : la tactique d'éloignement est alors perçue comme une tentative de rejet par le récepteur et comme une violation de l'intimité par l'émetteur (cas du jardin n°35 B). Le récepteur pourra alors mettre l'autre à l'épreuve à travers une tactique d'exposition (cf. 1.1 L'exposition) et l'émetteur entreprendra de se faire comprendre à travers une tactique de séparation (cf. 2.3. La séparation)... jusqu'aux conflits. A contrario, une tactique d'éloignement réciproque favorise très rapidement celle du diffusionnisme (cf. 1.4. Le diffusionnisme).

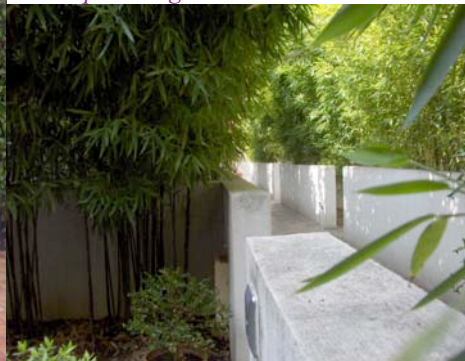
n°21 LES LAPLANCHES 2PatDer, RDC, G7

On n'a pas dédoublé la haie parce qu'on trouve que ça fait une épaisseur correcte pour préserver notre intimité. Mais on a remarqué un truc, en été, les gens ne nous voient pas et ils tiennent des conversations qu'on se garderait bien d'entendre. Pour être tranquille, il faut la travailler en hauteur et en épaisseur.



n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3

Ces haies de bambous, c'est génial parce que ça me protège tout en ne me séparant pas du voisin. À travers, je vois qu'il y a quelqu'un mais je ne me sens pas obligé d'interagir avec l'autre. Et quand on prend la venelle, ça fait un peu diversion, ça évite qu'on regarde chez les uns chez les autres.



n°43 B ALAIN PatDev, RDC, P6

Quand je sors de chez moi, je n'ai pas forcément envie de sauter au cou du voisin, je n'ai pas honte de le dire, je n'ai pas forcément envie de dire bonjour. Ces petits murets, ils me donnent cette liberté, la liberté de ne pas rentrer en contact avec l'autre si je n'en ai pas envie.

n°44 JOELLE PatDev, RDC, P7

Les enfants du quartier commençaient à pousser le bouchon un peu trop loin, ils nous prenaient pour une ludothèque. On leur a fait comprendre qu'ils n'étaient pas les bienvenus en fermant progressivement, toujours un peu plus, le portail. Pour les adultes, c'est pareil, si c'est ouvert, ils rentrent, si c'est entrouvert, ils rentrent avec prudence et si c'est fermé, ils nous foutent la paix !

1.3. La concession

<p>13 Foyers concernés/ 15 Jardins : n°2 FRANCOISE Der, RDC, G1 n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, G3 n°9 FABIENNE Der/2, RDC, G3 n°17 FATI & TARIK DevDer, 1^{er}, G6 n°20 YVETTE 3 PatDer, RDC, G7 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, G7 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3 n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, P3 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, P3 n°42 VERONIQUE Dev, RDC, P3 n°44 JOELLE PatDev, RDC, P7 n°48 YVETTE PatDev, RDC, P7 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires : DIFFUSIONISME SEPARATION</p> <p>Tactiques réponses des voisins: CONCESSION</p>	<p>Modalités sensorielles engagées : SONORE TACTILE VISUELLE</p>
<p>La tactique de concession consiste à accepter des nuisances (la plupart du temps sonores et tactiles) ou à renoncer à une prétention concernant souvent l'esthétique du jardin. Elle implique une gêne et son dépassement.</p> <p>Elle satisfait un objectif de maintien de bonnes relations de voisinage et d'évitement de conflits au sens large.</p> <p>Ces nuisances proviennent soit de l'extérieur du jardin, d'un espace collectif, ou d'un espace privatif (jardins n°39, n°40, n°41, n°42, n°44, n°48), soit du jardin lui-même lorsque qu'il n'est pas strictement clos et que par exemple les enfants s'invitent les uns chez les autres sans accord préalable des adultes (jardins n°39, n°40, n°41, n°42). Elles sont causées la plupart du temps par les jeux d'enfants qui prennent place sur des espaces collectifs accolés aux jardins; mais aussi par les réceptions organisées entre adultes dans les espaces collectifs ou privatifs (jardins n°39, 40, 41, 42). Si les habitants acceptent ces nuisances c'est parce qu'ils sont conscients qu'ils en produisent également mais aussi parce qu'ils veulent se donner la liberté de pouvoir en faire, la liberté de mettre de côté un instant la tactique d'éloignement. Les nuisances en provenance des enfants sont beaucoup plus facilement acceptées (surtout par les parents avec enfants) que celles émanant des adultes. Dans le contexte d'un immeuble en gradins ou avec jardins en pied, signalons la nuisance liée à la loi de la gravité, les déchets, les eaux d'arrosage, finissent inévitablement par tomber (jardin n°17).</p> <p>La forme du jardin porte les traces de la concession. Les habitants doivent bien souvent renoncer au jardin de leur rêve car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'échelle du voisinage, les séparations mitoyennes, leurs abords et leurs entretiens se négocient (jardin n°52) et au nom du droit à la lumière, il n'est pas rare de voir quelques arbres décapités (jardins n°20, n°22) ; - À l'échelle de la famille, le « beau jardin » est souvent incompatible avec les jeux d'enfants (jardins n°9, n°17, n°52) et, au sein de la famille, chacun des membres a son avis (souvent contradictoire) à donner sur le jardin (jardins n°2, n°8, n°20). <p>Si l'habitant concède c'est bien souvent parce qu'il attend quelque chose en retour ou parce qu'il a déjà accepté la gêne avant même qu'elle l'incommode.</p> <p>Pour concéder, en parallèle du développement de la tactique, les habitants créent aussi bien aux limites du jardin qu'en son sein des tactiques de diffusionnisme (cf. 1.4 Le diffusionnisme) et de séparation (cf. 2.3. La séparation). Ces deux tactiques sont généralement en tension car se séparer du voisin revient à lui dire : « je n'ai pas envie de te voir ! ».</p>		

n°42 VERONIQUE Dev, RDC, P3

Les nuisances des enfants ok ça passe... j'en suis pour partie responsable (elle a deux enfants parmi 10). Mais ça doit être gênant pour ceux qui n'ont pas d'enfants quand même... Après les adultes... Moi jamais je ne mangerai dehors parce que je sais que ça gêne... Quand les autres mangent dehors ça me gêne... Et puis je n'ai pas envie que tout le monde entende mes conversations privées.



n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, G3

Je suis paysagiste, j'aime les fleurs. Mon mari a besoin que tout ait une utilité dans la vie, donc il aime les aromatiques, les légumes. En plus de devoir contenter tout le monde, il y a le lapin qui grignote 99% de ce que l'on pourrait planter, alors on met les plantes en cages et en caisse. À gauche il y a la caisse de mon mari et des enfants, et à droite il y a la mienne (À gauche, sur la photo enneigée, on peut observer au premier plan « la caisse grillagée de son mari », celle d'Emmanuelle se trouve au second plan).



n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, P8

J'aurais pu fermer mon jardin, ça aurait été plus joli c'est sûr, mais je n'ai pas voulu dire à mon voisin « je n'ai pas envie de te voir », donc on a choisi ensemble de mettre quelques plantes basses pour marquer la limite mais sans perdre le lien. On a été choisir les plantes ensemble et on les a plantées ensemble.

n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, G7

Avant j'avais mon coin repas là-bas sous un peuplier, mais il faisait trop d'ombre au voisin (rez-de-chaussée) alors je l'ai enlevé. Pour le coup, ça m'a embêté, parce que les voisins du dessus ont décidé de transformer une terrasse en véranda, alors j'ai dû changer de place mon coin repas pour le mettre à l'abri des regards (le coin repas se trouve maintenant sous une pergola de glycine, adossé au mur en grès d'Artois, cf. photographie ci-contre). Le voisin d'à côté, il avait une vigne vierge qui m'embêtait, celle à 5 folioles, de la vraie saloperie ! Comme j'avais enlevé l'arbre, je pouvais bien lui demander de l'enlever. On l'a fini tous les deux à coup de round-up, une coriace celle-là !

1.4. Le diffusionnisme

<p>20 Foyers concernés/ 25 jardins :</p> <p>n°3 AURORE Coll&Der, RDC, G2 n°9 FABIENNE Der/2, RDC G3 n°20 YVETTE 3 PatDer, RDC, G7 n°21 LES LAPLANCHE PatDer, RDC, G7 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC G7 n°23 BERNARD PatDer, RDC G7 n°25 CHRISTIANE Dev+3PatDer, RDC, G7 n°26 CLAIRE PatDer, 1^{er}, G7 n°28 JEAN PatDer/3, 1^{er}, G7 n°31 GENEVIEVE PatDer/3, 2^e, G7 n°35 A-B MOI Dev, 1^{er}, G10 n°36 A MES VOISINS Der, RDC, G10 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, P3 n°43 ALAIN Dev, RDC, P6 n°44 JOELLE PatDev, RDC P7 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, P7 n°50 LAURE PatDev, RDC, P7 n°51 PHILIPPE Dev, RDC, P8 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires :</p> <p>CONCESSION SEPARATION ARTICULATION ANCRAGE</p> <p>Tactiques réponses des voisins: DIFFUSIONNISME</p>	<p>Modalités sensorielles engagées :</p> <p>SONORE VISUELLE</p>
---	--	---

La tactique de diffusionnisme fait référence à la convergence des pratiques jardinières observées par Pierre Sansot dans l'univers pavillonnaire ; celui-ci nous dit : « *L'unité du paysage vient-elle du pullulement d'initiatives qui convergeraient, qui se répondraient en écho et qui possèderaient ensemble un air de familiarité ? Tout comme l'on assiste dans l'univers pavillonnaire à une sorte de diffusionnisme dans les pratiques de jardinage au printemps, ne sachant jamais quel sécateur a donné l'alerte à tous les autres.* »³⁵³ À l'opposé de la tactique d'éloignement (cf. 1.1 L'éloignement), celle de diffusionnisme est une circulation, un entrelacement souhaité des univers privés des uns et des autres qui donne une dimension « conviviale » (mot employé par les habitants), familière au lieu de vie.

La tactique de diffusionnisme satisfait tout à la fois ou séparément le souhait d'aller vers son voisin, celui de l'accueillir et enfin celui d'élaborer avec ses voisins les conditions de l'habitabilité du lieu, c'est-à-dire de définir sa matérialité et ses conditions d'usage.

Cette tactique s'installe dans les espaces collectifs ou publics qui bordent les jardins, dans ces espaces les habitants jardinent parfois en petit groupe (jardins n°3, n°20, n°23, n°25, n°28) ou parfois seuls mais toujours pour la collectivité (jardins n°23, n°25), prennent des décisions collectives concernant l'aménagement des lieux et leurs usages, notamment afin de canaliser les jeux d'enfants et les réceptions entre adultes (jardins n°3, n°39, n°41, n°51, n°52) et possèdent des plantes et des outils (un karcher, une tondeuse, un taille-haie) en commun (jardins n°3, n°25, n°35 A, n°36 A, n°39, n°41, n°43, n°51, n°52). La tactique prend également place aux limites des jardins, la mitoyenneté (jardins n°9, n°20, n°23, n°28, n°44, n°45, n°51, n°52) et la superposition en gradins (jardins n°21, n°22, n°26) peuvent être des prétextes au diffusionnisme. Les jardiniers acceptent que les plantes du voisin viennent envahir leurs jardins horizontalement ou verticalement (jardins n°26), acceptent de canaliser leurs plantes pour que les voisins en profitent (jardins n°21, n°22), prennent un malin plaisir à entrelacer leurs plantes d'un jardin à l'autre (jardins n°20, n°44, n°45), parfois même composent ensemble la haie qui les sépare tout en les réunissant (jardins n°9, n°51, n°52) ou vont même jusqu'à ouvrir leur jardin pour les faire communiquer (jardins n°9, n°23, n°28).

À un degré plus avancé de partage, le jardin en lui-même peut aussi être le support de tactiques de diffusionnisme. Des habitants ouvrent une partie (jardin n°39) ou la totalité de leur jardin à

³⁵³ Sansot, Pierre. (1983) **Variations paysagères**. Paris : Klincksieck et Cie, p.14

certains voisins (jardins n°9, n°23, n°35 A, n°36 A, n°44, n°45), d'autres étendent leur jardin en allant jardiner ou bricoler les uns chez les autres (jardins n°20, n°22, n°23, n°25, n°44). Lorsqu'elle n'est pas vraiment spatialisée, la tactique de diffusionnisme consiste à se rendre des services de voisinage : donner des conseils de jardinage, donner et échanger graines et boutures, faire les courses, garder les enfants, aider à bricoler... (concerne tous les jardins qui accueillent cette tactique). Enfin à l'échelle de l'ensemble résidentiel, le diffusionnisme concourt à un sentiment d'unité, d'appartenance au même lieu de vie. La tactique se cristallise alors dans des plantes ou des objets présents dans plusieurs jardins du même ensemble résidentiel : un store (jardin n°44), des rideaux (jardins n°39, n°41), des essences de plantes et leur disposition (n°26, n°39, n°41, n°51, n°52), un éclairage de jardin (jardin n°39, n°41) une clochette (jardin n°43). Elle prend corps dans les productions sonores des uns et des autres : choix musicaux, synchronisation des rythmes de vie (jardins n°35 A, n°36 A, n°39, n°41). Le diffusionnisme fait dire aux habitants qu'ils appartiennent à la même communauté. Il semblerait logique que la multiplicité des jardins (un logement possède plusieurs jardins) puisse favoriser cette tactique à travers une hiérarchie des jardins du plus privé au plus public, ce n'est le cas que pour un seul des jardins étudiés (jardin n°22).

La tactique de diffusionnisme prend place sur le long terme et lors d'instantanés de partage privilégiés qui ne nécessitent pas forcément des contacts rapprochés car ils mettent souvent en jeu la modalité sonore (jardins n°41, n°44, n°45, n°50). Lorsque deux voisins sont liés par une tactique de diffusionnisme et que l'un des deux déménage, la cohabitation avec le nouveau voisin se fait toujours difficilement car il s'agit de réapprendre les tactiques d'éloignement (cf. 1.2. L'éloignement) et de concession (cf. 1.3. La concession), de reconstruire un temps partagé et cela sur des dispositifs transformés, en limites de jardin (notamment ouverture des jardins) qui ne facilitent pas toujours cet apprentissage (jardins n°22, n°23, n°28, n°35-B).

n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, P3

On est six sur huit à avoir opté pour le même éclairage de jardin, ce sont des lampes un peu design, ça s'appelle des Pods. On en avait discuté avec Nadine et Arnaud. On les a achetées et puis Jean et Véronique ont choisi les mêmes et ainsi de suite... Il y a une sorte de petite communauté autour de ces lampes. (...) en parlant de communauté, cet après-midi, j'étais seul avec Véronique, enfin chacun dans son jardin, on ne se voyait pas mais c'est comme si on était lié par une sorte de silence qualifié, je l'entendais à peine tourner les pages de son bouquin, c'était très agréable.



n°9 FABIENNE Der/2, RDC, P8

Ce jardin, c'est une histoire d'amitié. Quand on est arrivé, nos premiers enfants avaient trois ans, ils se regardaient à travers la haie de laurier vert qui était déjà mitée. On les passait par-dessus la haie pour qu'ils puissent jouer. Puis un jour, on a décidé d'enlever cette haie, de remettre des plantes - parce que bon, on ne savait pas si on allait rester et les voisins d'après peut-être qu'ils n'allaient pas s'entendre - mais de laisser un passage pour les enfants pour qu'ils puissent aller d'un jardin à l'autre. On a été choisir les plantes ensemble, on les a plantées ensemble. Tous les jeux sont communs. (...)



n°25 CHRISTIANNE Dev+3PatDer, RDC, G7

Je jardine « l'environnement » (elle veut dire qu'elle s'occupe des abords des bâtiments) des résidences 2000). Je m'occupe des evergreens (dalles de béton composées d'alvéoles remplies de terre et de gazon), des pelouses, je jardine contre les murs, tout autour de ma haie. J'ai fait une notice pour expliquer comment tailler correctement sa haie. Lorsque les voisins ont une question c'est moi qu'ils viennent voir ! Je jardine chez mes voisins du dessus, chez ma fille, chez ma mère, chez ma belle-mère... Au niveau de l'entrée, j'ai tout fait : les althéas contre le mur, les hortensias dans la jardinière du 1^{er} et puis mon entrée. Tous les ans au mois de juillet, j'organise une fête d'été entre voisins, je fais un barbecue chez moi et j'offre à chacun une petite plante.

n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, P7

Parfois on s'entend gesticuler avec Joëlle alors on se dit bonjour et l'on entame la conversation sans se voir. Il y a ses plantes qui traversent le claustra et je sais que c'est la même chose de l'autre côté avec mes plantes, je laisse cet espace libre, je n'irai pas le remplir par là, parce que je considère que c'est à nous deux et qu'on doit laisser la végétation un peu faire, je trouve ça joli comme ça.

2. Les tactiques spatiales

2.1. L'agrandissement

<p>18 Foyers concernés/ 22 Jardins :</p> <p>n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, RDC, G2</p> <p>n°10 FRANCOISE Der/2, 2^e, G3</p> <p>n°12 MICHEL Dev, RDC, G4</p> <p>n°16 JACQUELINE Dev/2, 1er, G5</p> <p>n°20 YVETTE Dev+3 PatDer, RDC, G7</p> <p>n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, G7</p> <p>n°27 CLEMENT PatDer/3, 1^{er}, G7</p> <p>n°29 LOTTE PatDer, 1^{er}, G7</p> <p>n°33 ELISE Der, 3^e, G8</p> <p>n°35 A-B MOI Dev, 1^{er}, G10</p> <p>n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, G10</p> <p>n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, P1</p> <p>n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3</p> <p>n°44 JOELLE PatDev, RDC P7</p> <p>n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, P7</p> <p>n°47 SONIA PatDer, RDC, P7</p> <p>n°48 YVETTE PatDev, RDC, P7</p> <p>n°50 LAURE PatDev, RDC, P7</p> <p>n°53 NATHALIE Der/2, 2e, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires :</p> <p>ARTICULATION EXPOSITION DIFFUSIONNISME</p>	<p>Modalités sensorielles engagées :</p> <p>TACTILE VISUELLE</p>
<p>La tactique d'agrandissement consiste à étendre son logement dans son jardin ou à étendre ce dernier en dehors de ses limites. Proche de la tactique d'articulation (cf. 2.2. L'articulation), elle s'en distingue par le fait qu'elle ne relie pas deux éléments (le logement et le jardin, le jardin et l'extérieur) mais les fusionne.</p> <p>Elle a pour intention de tout ou séparément : donner un caractère de « dedans » au jardin, donner un caractère de « dehors » au logement, se servir du jardin comme d'un espace de renvoi (la 5^e pièce du logement) et de permettre à l'habitant de s'approprier le territoire extérieur à son jardin.</p> <p>Pour donner un caractère de « dedans » à leur jardin, les habitants procèdent de deux manières : 1) ils sortent dès les beaux jours venus des éléments du logement pour les « jardiner »³⁵⁴ (plantes d'appartement, éclairage et mobilier, animaux en cage, etc.) (jardins n°33, n°36 A-B) ou installent durablement (en toutes saisons) un salon extérieur (Les habitants du jardin n°47 ont installé des dalles de bois, tables et chaises et un chauffage pour recevoir leurs amis même en saison hivernale); 2) ils disposent aux limites du jardin un écran de verdure ou un écran inerte (claustras bois, parois opaques) et en vélum de la végétation, des canisses, un voilage afin de clore visuellement l'espace du jardin pour mieux le relier au logement et afin d'adoucir les transitions lumineuses entre dedans et dehors (jardins n°10, n°16, n°27, n°38, n°39, n°45, n°53). Dans les deux cas, le jardin est alors utilisé - en prolongement du logement - comme une salle de réception extérieure. Espace de renvoi en extension du logement, le jardin peut aussi se transformer en atelier de bricolage (jardin n°36-B), en salle de jeux pour les enfants (jardin n°47), il devient alors la 5^e pièce du logement. Le jardin y adopte alors un caractère un peu chaotique.</p> <p>Afin de percevoir leur logement comme un « dehors » alors même qu'ils se trouvent à l'intérieur, les habitants utilisent des effets de continuité de sol (jardin n°16), de mur (jardin n°53) et des effets de continuité végétale en disposant des plantes d'appartement à l'intérieur à proximité des fenêtres (jardins n°20, n°24, n°39).</p>		

³⁵⁴ Nous faisons ici référence à l'expression fauconnière « jardiner un oiseau » qui signifie le mettre dehors, au jardin, pour qu'il prenne l'air.

Dans l'optique de s'approprier par le regard, par le pied ou par la main, le territoire qui entoure leur jardin, les habitants 1) composent des limites basses de jardin en mettant en place des massifs ou des haies régulièrement rabattues (hauteur inférieure à 1,70 m) - limites qui permettent le passage du regard (jardins n°20, n°24, n°29) - ou ils laissent le portail dudit jardin ouvert en permanence (jardin n°45); 2) arpentent ce territoire (jardins n°20, n°35 A-B, n°44, n°50); 3) jardinent et occupent leur jardin afin de l'étendre (jardins n°7, n°12, n°48).

Mettre en place des limites basses, c'est jardiner l'horizon. Cet horizon fait basculer le regard à l'infini³⁵⁵ et par là-même le jardin. Le jardinier arpente le territoire qui entoure son jardin afin d'y flâner; promener les enfants, fumer une cigarette, chercher son chat, explorer les jardins des voisins sont alors autant de prétextes pour arpenter. Le jardinier peut arpenter ce territoire pour aller délibérément à la rencontre du voisin (jardin n°35 A-B, n°44).

Nous avons mis en évidence 2 modes d'occupation jardinière qui favorisent l'appropriation d'un territoire non privatif : le jardin linéaire qui s'étend au-delà de ses limites (jardins n°12), le jardin dense qui occupe un territoire illégitime (jardin collectif n°7) ou qui tente de repousser ses propres limites (jardin n°48).

Contrairement aux tactiques précédentes, on peut observer que la tactique d'agrandissement concerne aussi bien les jardins au sol que ceux qui sont en étages, en particulier lorsqu'elle consiste à donner un caractère intérieur au jardin, un caractère dehors au logement et lorsqu'elle permet une appropriation d'ordre visuel du territoire extérieur au jardin.

Cette tactique est fortement conditionnée par les dispositifs de façade (fenêtres et emmarchements), ceux présents au sein du jardin (le jardin n°10 sur deux niveaux favorise la mise en place de cette tactique) et à ses limites (les jardins n°27 et n°29 possèdent en limite des jardinières béton qui permettent aussi bien de créer un écran de verdure qu'une ligne d'horizon) et par le statut de devant du jardin qui plus est lorsqu'il donne accès au logement (jardins n°12, n°20, n°35 A-B, n°38, n°39, n°44, n°45, n°48, n°50).



n°29 LOTTE PatDer, 1er, G7

Je rabats toujours mes jardinières à hauteur de regard pour qu'il file dans le parc. Je n'ai pas envie de m'enfermer, j'ai envie que le regard se prolonge dans le parc, qu'il transperce la ligne des jardinières pour se perdre dans le parc.

n°7 LES CAMBODGIENS Coll & Der, RDC, G2

Ils ont progressivement colonisé le jardin collectif qui n'est pourtant pas facilement accessible depuis leur logement. En effet, vu que la fenêtre de leur logement qui donne sur le jardin n'est pas une porte-fenêtre, ils doivent ressortir de leur logement et passer par la cage d'escalier pour le rejoindre. Devant leur fenêtre et adossé au mur de pierre (à droite de la photo), ils ont composé une ligne de jardin de fleurs et de légumes visibles depuis leur logement, puis ils ont investi la totalité du jardin. Ils l'occupent très souvent soit pour jardiner, soit pour se détendre.



³⁵⁵ Collot, Michel (1988). *L'horizon fabuleux*. Paris : Librairie José Corti, 242p.



n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, G3

Le dispositif terrasse à deux niveaux permet à Françoise de disposer des masses végétales de part et d'autre de l'escalier et sur les murs. Depuis l'intérieur, ces masses créent un écran poreux. Elle a également mis en place un vélum de canisses qu'elle a prévu de remplacer par les plantes grimpantes qui évoluent sur les murs. Écran et velum intériorisent le jardin, alors véritable prolongement du logement.



n°36-A XAVIER & SOPHIE Der, RDC, G10

Photo de gauche : printemps 2006 / Photo de droite : Été 2007

Xavier et Sophie ont aménagé un petit salon extérieur : dalle de bois, gazon en rouleau. La vigne qui court sur le grillage renforce le caractère intime du jardin en prolongement avec le logement. Dès qu'il fait beau ils font prendre l'air à leurs plantes d'appartement et sortent table et chaises pour manger ou se reposer à l'extérieur.

n°36-B LES AUTRES Der, RDC, G10

Été 2007

Les autres réorganisent ou plutôt dérangent le jardin à chaque réception (toutes les deux semaines), lors de laquelle ils recréent une vraie pièce à l'extérieur (éclairage, décoration, canapé, etc.). Moins saisonniers et moins jardiniers que Xavier et Sophie le ballet intérieur-extérieur des plantes ne fait pas partie de leur rituel. Leur jardin est encombré toute l'année, il sert d'atelier pour réparer la moto, pour construire des meubles, etc.

n°53 NATHALIE Der, 2e, P8

J'avais deux souhaits : que mon bureau se prolonge sur la terrasse alors j'ai peint le mur qui se continue dans le jardin de la même couleur pour créer cette continuité ; mon deuxième souhait, c'était de fermer mon jardin pour l'intimiser, alors j'ai mis ces panneaux opaques que j'ai alternés avec des grilles sur lesquelles il y a du lierre qui va pousser pour que ça soit opaque toute l'année. Ça ferme bien le regard, du coup l'intérieur se prolonge vraiment à l'extérieur, non ?



2.2. L'articulation

<p>21 Foyers concernés/ 28 Jardins : n°4 AMPARO Coll&Der, RDC, G2 n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, RDC, G2 n°12 MICHEL Dev, RDC, G4 n°13 JOSETTE, Dev, RDC, G4 n°14 FRANCOISE, Dev, RDC, G4 n°16 JACQUELINE Dev+DevDer, 1er, G5 n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, G6 n°20 YVETTE Dev+3PatDer, RDC, G7 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, G7 n°23 BERNARD PatDer, RDC, G7 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, G7 n°25 CHRISTIANE Dev+3PatDer, RDC, G7 n°27 CLEMENT PatDer/3, 1^{er}, G7 n°30 EGLANTINE Dev/3, 1^{er}, G7 n°31 GENEVIEVE PatDer/3, 2^e, G7 n°33 ELISE Der, 3^e, G8 n°34 SEVERINE Dev, 3^e, G9 n°35 A-B MOI Dev, 1^{er}, G10 n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, G10 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, P7 n°48 YVETTE PatDev, RDC, P7</p>	<p>Tactiques complémentaires : ANCRAGE AGRANDISSEMENT EXPOSITION DIFFUSIONNISME SEPARATION</p>	<p>Modalités sensorielles engagées : VISUELLE</p>
<p>La tactique d'articulation relie deux ou plusieurs éléments entre eux. Elle renvoie à la faculté des « habitants paysagistes »³⁵⁶ d'élaborer des relations.</p> <p>Bernard Lassus nous dit que le jardin recrée une transition entre la maison et la forêt³⁵⁷. Au sein des jardins étudiés, la tactique d'articulation a pour intention de donner une légitimité au jardin</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) en le reliant au logement (jardins n°4, n°7, n°16, n°20, n°24, n°25, n°27, n°35 A-B, n°36 A-B, n°45), 2) en le reliant au voisinage (jardins n°30, n°31, n°35 A-B, n°36 A, n°45), 3) en le reliant au paysage alentour proche ou lointain, minéral, jardiné ou « naturel » (jardins n°12, n°16, n°19, n°34), 4) en le reliant à des personnes et des jardins ou des paysages vivants ou disparus et extérieurs au jardin proprement dit (jardins n°4, n°12, n°13, n°14, n°22, n°23, n°25, n°30, n°31, n°33, n°48). <p>Dans la majeure partie des cas, lorsqu'elle satisfait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier objectif, la tactique cohabite avec celles d'ancrage et d'agrandissement, - Le second objectif, elle côtoie les tactiques de diffusionnisme et d'exposition, - Le troisième objectif, le jardin fait coexister articulation et séparation, - Le quatrième objectif, elle renforce la tactique d'ancrage. <p>La tactique d'articulation se matérialise souvent par un agencement de plantes en conteneurs (pots et bacs) - donc déplaçables - entreposés à proximité de la façade (à l'intérieur ou à l'extérieur), sur un rebord de fenêtre ou dans le jardin sous forme d'alignement. Ces agencements composent des seuils qui permettent le passage visuel d'un élément à un autre. Pour faire lien aussi bien en pleine terre qu'en conteneurs, les habitants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) utilisent des plantes « liantes » : grimpantes (jardins n°16, n°35, n°45) ou retombantes (jardin n°31), annuelles ou vivaces, 2) créent des lignes avec des plantes à bulbes (renouvelées du passage du printemps à l'été et d'une année sur l'autre/ jardins n°35 et 45), des vivaces arbustives basses (jardins n°4, n°16, n°19, n°30, n°35, n°45) ou des annuelles (renouvelées d'une année sur l'autre/ jardins n°7, n°19, n°24, n°30, n°35). <p>Les plantes d'appartement se déplacent de l'intérieur à l'extérieur et inversement au fil des</p>		

³⁵⁶ Lassus, Bernard. (1977) *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes*. Paris : Les presses de la connaissance, p.192

³⁵⁷ Ibid 356 Lassus (1977)

saisons (jardins n°4, n°30, n°35 A-B, n°36 A). Certains habitants vont jusqu'à planter en pleine terre les plantes d'appartement avec leur pot pour ensuite les déplanter en vue de les mettre à l'abri l'hiver dans une des pièces du logement (jardins n°20, n°25).

On trouve la tactique dans des situations variées aussi bien en étages qu'en rez-de-chaussée. En rez-de-chaussée, elle permet de recréer un lien entre jardin et logement lorsqu'ils sont désarticulés (jardins dissociés du logement/ jardins n°4, n°7, n°35 A-B) et d'agencer le jardin en continuité du logement d'une part en travaillant le seuil jardin-logement (jardins n°20, n°24, n°25, n°36 A-B) et d'autre part en agencant le jardin pour qu'il soit contemplé depuis une pièce du logement : le bureau (jardin n°16), la cuisine (jardin n°27) ou le salon (jardin n°45). Aux limites du jardin, aussi bien en étage qu'au rez-de-chaussée, la tactique d'articulation permet de lier l'habitant au voisinage (jardins n°30, n°31, n°35 A-B, n°36 A, n°45). Au rez-de-chaussée (jardin n°12) mais surtout en étage (jardins n°16, n°19, n°34), elle permet d'articuler-séparer le jardin du paysage qui l'entoure : c'est parce que l'habitant a créé une relation entre ces deux éléments qu'il pourra se replier sur lui-même quand il en ressentira le besoin. Lorsqu'elle joue sur l'évocation et la mémoire - une plante ou un agencement de plantes rappelle au souvenir une personne, un jardin, un paysage vivant ou disparu - la tactique renvoie alors à la notion « d'hétérotopie »³⁵⁸ : par sa composition horticole et paysagère, le jardin s'articule à des éléments qui lui sont extérieurs en les contenant en son sein par l'imaginaire.

En fonction de la biologie des plantes qui composent l'aménagement sur lequel la tactique prend place, elle aura une dimension temporelle plus ou moins mouvante. En règle générale, ces aménagements ne sont pas rigides, ils font l'objet de soin régulier par les habitants et sont recomposés parfois au fil des saisons, souvent au fil des années.

³⁵⁸ « L'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles. ». **Michel Foucault**. (1984) Dits et écrits 1984, *Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.
En ligne sur : <http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html> (consulté le 1er juin 2010)

ARTICULATION JARDIN-LOGEMENT



n°4 AMPARO (2 photos de gauc

et n°7 LES CAMBODGIENS (photo de droite)

Tous les 2 Coll&Der, RDC, G2 mais situés dans des immeubles différents

Les deux logements sont désarticulés de leur jardin. Pour se rendre au jardin, il s'agit de sortir de chez soi, de passer par la cage d'escalier et de passer une porte fermée à clef (photo de droite).

Amparo développe la tactique d'articulation en occupant avec des plantes en pots et des vivaces arbustives basses le coin du jardin à proximité de la fenêtre de son logement (1^e photo à gauche), et en disposant à l'intérieur de son logement en dessous de la fenêtre qui donne sur le jardin des plantes d'appartement et des boutures du jardin, « pas vraiment dans l'espoir que ça prenne mais plutôt pour faire un lien entre l'extérieur et l'intérieur » nous dit-elle (2^e photo à gauche).

Les Cambodgiens se sont quant à eux annexé la totalité du jardin collectif à travers un mouvement de colonisation qui part de leur fenêtre et ceinture le jardin sur environ 1,50m. Sur cette ceinture, ils disposent des vivaces et des annuelles (légumes, aromatiques et fleurs). Sur le rebord de leur fenêtre et à son pied, ils entreposent pots et outils de jardinage.



n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, G7

On compose ce jardin avec des lignes de végétation qui s'enchaînent les unes aux autres. La première est à l'intérieur de la véranda, c'est une ligne de géraniums (pélargonium) roses et rouges. Depuis la véranda, on est déjà dans le jardin.

ARTICULATION JARDIN-VOISINAGE



N°35 A-B MOI Dev, 1^{er}, G7

J'ai commencé par jardiner les limites, celles qui me séparent du jardin de Xavier et Sophie tout d'abord (2 photos ci-contre), puis du jardin de Lucie et Pierre. Je n'ai pas créé de limites obstruantes mais plutôt des limites articulantes. Je fais exprès d'aller arroser, de trifouiller les plantes pour aller à leur rencontre. Quand j'ai commencé à planter, Sophie m'a demandé « Qu'est-ce que tu plantes ? », puis on a commencé à discuter. J'en ai fait une tactique : planter pour qu'elle me repose la question et qu'on discute.

ARTICULATION JARDIN-PAYSAGE



n°34 SEVERINE Dev, 3e, G9

C'est un « balcon sur ville », on voit tout ce qui se passe, le paysage humain de la ville. Mais c'est surtout un genre de petit isoloir, c'est là où on va discuter avec Jean-Pierre (son conjoint). Paradoxalement c'est un coin intime alors qu'on est en plein dans la ville.

ARTICULATION JARDIN-SOUVENIR(S)



n°14 FRANCOISE Dev, RDC, G4

Quand je suis arrivée ici, il y a 24 ans, j'étais enceinte de mon fils. Il est au cimetière maintenant et ces plantes font des voyages de ma terrasse au cimetière, du cimetière à ma terrasse, elles me lient à lui d'une certaine manière.

2.3. La séparation

<p>25 Foyers concernés/ 33 Jardins :</p> <p>n°1 JACQUES Dev+Der, RDC, G1 n°2 FRANCOISE Der, RDC, G1 n°8 EMMANUELLE Dev+Der, RDC, G3 n°9 FABIENNE Dev+Der, RDC, G3 n°10 FRANCOISE Dev/2, 2^e, G3 n°11 JOSETTE Dev+Der, 2^e, G3 n°13 JOSETTE Dev, RDC, G4 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, G4 n°15 MARIE-THERESE DevDer/2, 5e, G5 n°16 JACQUELINE DevDer/2, 1er, G5 n°18 GASTON DevDer, 3e, G6 n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, G n°20 YVETTE Dev+3 PatDer, RDC, G7 n°32 VINCENT PatDer/3, 2e, G7 n°34 SEVERINE Dev, 3^e, G9 n°35 A-B MOI Dev, 1^{er}, G10 n°36 B MES VOISINS Der, RDC, G10 n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, P1 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3 n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, P3 n°42 VERONIQUE Dev, RDC, P3 n°43 ALAIN Dev, RDC, P6 n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, P7 n°47 SONIA PatDer, RDC, P7 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, P8 n°53 NATHALIE Der/2, 2e, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires :</p> <p>ANCRAGE ARTICULATION AGRANDISSEMENT EXPOSITION</p>	<p>Modalités sensorielles engagées :</p> <p>SONORE TACTILE VISUELLE</p>
---	---	--

La tactique de séparation est l'antonyme de celle d'articulation (cf. 2.2. L'articulation) . Elle consiste à dissocier deux éléments soit en niant l'existence d'un de ces deux éléments, soit en délimitant ces deux éléments, soit en érigeant un obstacle entre ces deux éléments. Elle se distingue de la tactique d'éloignement (cf. 1.2. L'éloignement) car elle relève d'une temporalité plus durable et consiste en l'établissement de limites matérielles ou psychologiques entre le jardin et ce qui l'entoure, entre soi et les autres.

Elle a pour intentions de :

- 1) Bloquer l'accès au jardin depuis un espace public ou collectif ou depuis un jardin voisin afin d'en préserver le caractère intime ou afin de le sécuriser (jardins n°1 Der/2, n°11 Dev/2, n°20 2PatDer/4, n°36 B, n°43, n°47) ;
- 2) Bloquer les vues vers le jardin depuis un espace public, une copropriété voisine, un espace collectif ou un jardin voisin afin de préserver son caractère intime (jardins n°8, n°11 Der/2, n°14, n°15, n°18, n°32, n°38, n°43, n°47, n°53) ;
- 3) Marquer un seuil à la fois tactile et visuel afin de matérialiser les limites du chez-soi, ce seuil peut être séparant-articulant (jardins n°1 Dev/2, n°9 Dev/2, n°10, n°14, n°16, n°35 A, n°43, n°52) ou délibérément répulsif (jardins n°13, n°20, n°35 B, n°46) ;
- 4) Compartimenter le jardin en différents sous espaces pour hiérarchiser ses différents usages et notamment les jeux d'enfants (jardins n°2, n°9 Der/2, n°43, n°52).
- 5) Se mettre à l'écart psychologiquement des voisins ou du monde extérieur au sens large (jardins n°16, n°19, n°32, n°34, n°39, n°40, n°42)

Lorsqu'elle consiste à bloquer l'accès, la tactique prend la plupart du temps place en rez-de-chaussée. La séparation se matérialise dans ce cas sous forme de barrières visuelles et tactiles : haie épaisse de végétaux persistants et de plantes piquantes (utilisation de pyracanthas pour le jardin n°20 2 PatDer/4), grille, portail et portillon, etc. Les habitants protègent visuellement leur jardin aussi bien en rez-de-chaussée, qu'en étages à travers des parois plus ou moins opaques : haie épaisse, végétation grimpante, couches successives de végétation et/ou de parois

opacifiantes (canisses, claustras bois ou plastiques, panneaux opaques, etc.), haie de plantes en pots, arbre taillé en parasol... La végétation qui compose ces barrières visuelles est souvent persistante (laurier vert, bambou, eleagnus persistant, cyprès, lierre, etc.). Lorsque la tactique propose de marquer un seuil, celui-ci se matérialise sous forme d'une composition paysagère : agencement de plantes en pots (jardins n°10, n°16, n°35 B, n°52), de massifs et de plates-bandes (jardins n°1 Dev/2, n°9 Dev/2, n°14, n°35 A), d'arche végétale matérialisant une porte (jardins n°13, n°20). Qu'il soit articulant ou répulsif, ce seuil prend souvent place en dehors des limites du jardin sur un espace public ou collectif, il annonce à l'avance, au voisin ou au passant, la présence du jardin (jardins n°1 Dev/2, n°10, n°13, n°14, n°20, n°35 B, n°46). Seuls les seuils articulants se cantonnent à l'intérieur des limites du jardin (jardins n°9 Dev/2, n°16, n°35 A, n°43, n°52). Le seuil répulsif peut être composé de plantes piquantes (jardins n°20, n°46).

Pour compartimenter le jardin afin de circonscrire notamment les jeux d'enfants et d'éviter qu'ils n'empiètent sur les espaces jardinés, les habitants installent des plates-bandes (utilisation à nouveau de plantes piquantes tel que les rosiers pour le jardin n°9 Der/2), des bordures, des piquets, des pots et du mobilier de jardin. Les pots et le mobilier de jardin peuvent être déplacés lors des temps de jeux puis remis à leur place (jardins n°9, n°52).

Pour se mettre à l'écart, les habitants s'entourent d'une bulle végétale (jardins n°16, n°32), d'une bulle sonore (écouteurs de baladeur pour le jardin n°39, regarder la télévision dehors pour le jardin n°19, converser à deux pour le jardin n°34) ou bien encore d'une bulle sociale qui s'érige contre les conventions sociales du lieu (la religion pour le jardin n°40, discrétion pour le jardin n°42).

La durabilité de ces limites psychologiques ou matérielles donne à voir un temps continu (exemple : la haie épaisse de persistant indéfectible) ou un temps répétitif (exemple : lorsque les enfants jouent, je dispose toujours la table de la même manière pour les empêcher d'écraser mes plates-bandes, table que je remets à sa place une fois le temps de jeu passé).

BLOQUER L'ACCES



n°36-B LES AUTRES Der, RDC, G10

J'ai mis des pots pour marquer la limite, vu qu'ils m'ont piqué toutes mes plantes autour de l'escalier dès leur premier jour, j'ai voulu limiter l'envahissement. Ils ont été plus fort que moi, au bout de deux jours, coupure franche avec une palette et du grillage à poule, le tout adossé au tronc du figuier... Quand Xavier et Sophie étaient là, je leur avais donné l'autorisation de passer par mon jardin pour rejoindre le leur. Quand on s'invitait de manière formelle ou informelle, on passait toujours par là. Quand ils étaient en vacances je passais par là pour arroser leur jardin. Et quand les volets étaient fermés (ce qui voulait dire qu'ils n'étaient pas là) et que j'avais besoin de deux feuilles de menthe, je n'hésitais pas à me servir en passant par là (Mes notes Août 2007).

BLOQUER LES VUES



n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, P1

Ils avaient vraiment besoin de se séparer des autres. Ils ont profité de leur mariage, qu'ils ont organisé ici pour mettre ces claustras bois et puis cette pergola qui accueille une guirlande lumineuse et des plantes grimpantes l'été. Ils se sont refermés sur eux-mêmes, mais ils n'ont pas mis de porte comme tu peux voir. Ce n'est pas une fermeture définitive, mais une soupape de sécurité pour pouvoir vivre ici, c'est comme ça que je l'interprète. (Propos d'Antoine n°37, Dev, RDC, P1)



n°11 JOSETTE Der/2, 2e, G3

On m'observe... J'ai été obligé de fermer l'espace. Au début, j'ai juste mis des jardinières avec des fleurs annuelles, mais ça n'était pas suffisant. Ensuite, mes enfants m'ont mis ces claustras en plastique... toujours pas suffisant. Alors j'ai installé dans des pots sur roulettes des plantes persistantes de haie pour faire une vraie barrière, maintenant je me sens protégée.

MARQUER UN SEUIL REPULSIF



n°46 MARIE-JO Dev, RDC, P7

Les gamins venaient taper avec leur vélo contre le local des boîtes aux lettres, juste devant mon portail. Les chiens venaient cagner dans ce coin. Ce n'était pas possible ! Alors j'ai occupé le coin avec un petit jardin. Au départ j'ai mis 2/3 plantes, mais ça n'a pas marché. Après j'ai mis ces bordures en bois et puis un mélange de plantes piquantes et de fleurs. Maintenant ça marche. Moi je pense que dès qu'on fait quelque chose de respectable, on est respecté !

n°20 Yvette Dev+2PatDer/4, RDC, G7

Quand vous êtes venue la dernière fois (printemps 2004), on avait dans l'idée de créer une barrière de plantes piquantes au pied des murs en grès d'Artois afin d'éviter les intrusions parce que ça nous est déjà arrivé que des jeunes escaladent ces murs et rentrent chez nous. On l'a finalement fait à l'automne dernier (cercle rouge sur la photo ci-dessus datée du printemps 2007)(...) Le petit porche, on l'a créé pour des raisons esthétiques mais aussi pour signaler notre entrée et la séparer du parc. J'ai mis des impatiences, des belles de jour et puis des iris pour encadrer notre chez nous, dans le gros pot une pomponette (une corète double) et sur la structure il y a un rosier grimpant qui s'accroche. (...) Ce petit jardin ce n'est pas chez moi, je crois que c'est de l'espace public sur les papiers, mais je considère que c'est chez moi.

MARQUER UN SEUIL SEPARANT ARTICULANT



n°16 JACQUELINE DerDev/2, 1^{er}, G5

(Printemps 2004, photo de gauche prise depuis la loggia) Du côté Est, j'ai beaucoup de mal pour aménager mon jardin parce qu'il donne sur la rue et que j'ai besoin de m'en protéger, et parce visuellement il est de plain-pied avec le jardin des garages qui est paysagée de manière très moderne (terrasse végétalisée semi-extensive non accessible) ... Pour rester en continuité avec cette terrasse, je ne peux pas aménager n'importe comment.

(Été 2007, photo de droite prise depuis la rue) Finalement j'ai réussi à en faire quelque chose de cette terrasse en l'enveloppant pas mal sur les murs et au plafond avec des plantes grimpantes, du jasmin, des clématites, du chèvrefeuille et puis des annuelles (différentes variétés d'ipomées). Ça me protège sans vraiment faire une coupure.

COMPARTIMENTER LE JARDIN



n°9 FABIENNE Der, RDC, G3

C'est un jardin pour les enfants, (rappelons que Fabienne et sa voisine ont réuni leurs deux jardins en supprimant une partie de la haie pour laisser un passage à l'échelle des enfants) mais bon il y a des limites. J'ai quand même envie de jardiner donc j'ai créé différents obstacles pour essayer de canaliser les enfants. J'ai mis des bordures en bois pour protéger le potager (photo de gauche) parce que la première année, ils m'avaient tout piétiné. Pour éviter qu'ils courent en diagonale du salon jusqu'au jardin de la voisine, j'ai fait une ligne de rosier (photo du milieu), ils se piquent une fois, deux fois et après ils comprennent. Les voisins : Nous on a fait comme elle, on a mis des obstacles (photo de droite) un petit peu partout pour éviter que les enfants n'envahissent le jardin.

n°43 ALAIN Dev, RDC, P6

L'année dernière, le jardin était commun aux quatre logements, on s'est vite rendu compte que ce n'était pas habitable. Personne ne s'appropriait réellement le jardin. On a décidé de le partager en quatre avec ces murets bas (photo de gauche printemps 2004) et maintenant on s'y sent vraiment mieux, sauf Sandra (sa compagne) qui a encore du mal. (...)

On a finalement décidé avec Felipe (son voisin) de clore complètement nos deux jardins (photo de droite automne 2008). On a mis des grilles et des portes en fer, des arbustes et des plantes grimpantes et en attendant que ça pousse, on a mis de la brande pour encore plus protéger notre intimité. Ce n'est pas vraiment facile pour moi, parce que je sais que Thierry (son voisin) n'était pas pour qu'on ferme. Lui et Emmanuelle (la 4^e voisine) ont laissé leur jardin ouvert et ça fait un peu deux clans. Mais on va certainement s'habituer... Sandra est très contente en tout cas.



S'ISOLER PSYCHOLOGIQUEMENT

N°19 FRANCOIS DevDer, 5e, G6

Je lui montre la photo de son mari qui a voulu que je le prenne à l'angle de son balcon face à la chaîne de Belledonne. Elle me dit : Ca ne m'étonne pas qu'il ait voulu faire la photo ici c'est son truc ce coin, vous savez ce qu'il fait en été ? Il sort sa petite télé et il se met dans l'obscurité avec la télé tout doucement, très tard le soir. Je le regarde depuis la cuisine, j'ai l'impression qu'il est seul au monde.

N°39 NADINE & ARNAUD Deva, RDC, P3

En s'adressant à Arnaud elle dit : Toi tu as ton code Ipod ! Puis elle s'adresse à moi : Quand il n'a pas envie d'être dérangé dans le jardin, il écoute son Ipod, casque sur les oreilles, les voisins savent qu'ils ne doivent pas le déranger. Il s'enferme dans une bulle sonore en quelque sorte.

2.4. L'ancrage

<p>23 Foyers concernés/ 34 Jardins :</p> <p>n°2 FRANCOISE Der, RDC, G1 n°8 EMMANUELLE Der+Dev, RDC, G3 n°9 FABIENNE Der+Dev, RDC, G3 n°12 MICHEL Dev, RDC, G4 n°13 JOSETTE Dev, RDC, G4 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, G4 n°20 YVETTE Dev+3 PatDer, RDC, G7 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, G7 n°23 BERNARD PatDer, RDC, G7 n°25 CHRISTIANE Dev+3 PatDer, RDC, G7 n°28 JEAN 3 PatDer, 1^{er}, G7 n°30 EGLANTINE 2 PatDer/3, 1^{er}, G7 n°31 GENEVIEVE PatDer/3, 1^{er}, G7 n°33 ELISE Der, 3^e, G8 n°35 MOI Dev, 1^{er}, G10 n°36 MES VOISINS Der, RDC, G10 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, P3 n°41 LAURENT & FAHRI Dev, RDC, P3 n°43 ALAIN Dev, RDC, P6 n°44 JOELLE PatDev, RDC P7 n°48 YVETTE PatDev, RDC, P7 n°51 PHILIPPE Dev, RDC, P8 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, P8</p>	<p>Tactiques complémentaires :</p> <p>AGRANDISSEMENT CONCESSION SEPARATION DIFFUSIONNISME</p>	<p>Modalités sensorielles engagées :</p> <p>TACTILE VISUELLE</p>
--	--	---

La tactique d'ancrage consiste à s'approprier son jardin en le marquant de son empreinte, c'est-à-dire en y enracinant des événements, des plantes et des objets qui composent l'histoire du jardin. Cette tactique est révélatrice de l'attachement de l'habitant à son lieu de vie. Elle relève d'une temporalité longue.

L'ancrage a pour intentions

- 1) de consolider le jardin sur lui-même (jardins n°2, n°8, n°9, n°13, n°20, n°22, n°33, n°35, n°36, n°43),
- 2) d'en étendre le territoire (jardins n°12, n°23, n°25, n°28, n°39, n°41, n°44, n°51, n°52),
- 3) d'en faire un lieu de mémoire et d'évasion (n°12, n°14, n°22, n°30, n°31, n°44, n°48).

Quels sont donc ces événements, ces végétaux et ces objets qui permettent de s'ancrer dans un lieu ? Quelles temporalités végétales, jardinières et sociales l'habitant orchestre-t-il en mettant en œuvre cette tactique ?

Dans le jardin, il y a souvent un, deux ou trois végétaux qui permet(tent) plus que d'autres de s'ancrer affectivement dans un lieu. Au sein des jardins étudiés, il s'agit souvent des plantes ornementales à fleurs et des arbres fruitiers. Les rosiers (jardins n°9, n°12, n°28, n°48) pour les fleurs, et les pêcheurs (jardins n°2, n°9, n°20, n°22, n°31, n°48) pour les fruits, occupent une place de premier choix. Ils nécessitent tous deux une attention quotidienne afin d'une part d'obtenir de « belles » fleurs parfumées et d'autre part de mener les fruits à maturité, rêve qui ne se concrétise d'ailleurs presque jamais. Parmi les fleurs, l'ancrage passe aussi souvent par les magnolias, les pivoines, les lauriers roses, les mimosas, les camélias, les bégonias, les hortensias, etc. Et côté fruits, on trouve aussi des pruniers, des pommiers, des cerisiers et des poiriers. Ces végétaux peuvent être installés dans le jardin, mais également en dehors de celui-ci : sur l'espace public attenant au jardin ou dans un espace privatif voisin ; le jardinier y installe alors essentiellement des plantes ornementales à fleurs.

Aux limites du jardin, la haie est parfois le centre de toutes les attentions (jardins n°2, n°8, n°9, n°35 B, n°36 A, n°43, n°51, n°52) lors d'une installation récente ou lorsqu'elle se dégarnit mettant ainsi en danger le caractère intime du jardin.

Si certains jardiniers pratiquent le favoritisme comme nous venons de le voir et jardinent ainsi précautionneusement dans la continuité, d'autres au contraire s'ancrent en faisant preuve de

boulimie végétale (jardins n°20, n°28, n°33, n°35, n°48). Ces derniers livrent une histoire chaotique de leur jardin qui semble couler sous le poids des multiples essais, déplacements, oublis et redécouvertes.

Un troisième type de jardinier s'ancre en accumulant dans le jardin une somme de plantes et d'objets souvenirs qui ont appartenu à des proches ou qui les évoquent, qui évoquent au sens large des souvenirs heureux et des lieux rêvés (enfance, promenades, lieux de vacances, naissances, jardins archétypiques, etc.).

Dans ces deux derniers cas, le jardin est une sédimentation de l'habiter. L'ancrage propose ainsi trois dynamiques : la fixation, le mouvement et l'évocation.

La fixation, eu égard à l'enracinement végétal, est plus facilement mise en œuvre dans des jardins de pleine terre (jardins n°2, n°8, n°9, n°20, n°22, n°23, n°25, n°28, n°43, n°44, n°48). Lorsque le jardin est hors-sol, l'habitant invente des tactiques de fixation en installant des dispositifs rigides (arche pour les jardins n°13 et n°20, vissage des pots au sol pour le jardin n°12, etc.) ou en focalisant son attention sur un petit espace de pleine terre (jardins n°12, n°13 et n°39).

Le mouvement est facilité par l'installation de plantes en pots qui peuvent être facilement déplacées, d'un autre côté le déplacement de plantes en pleine terre renforce l'ancrage car il s'agit de les enracciner une seconde fois (jardin n°20, n°22, n°23, n°25, n°48).

Enfin par l'évocation, le jardin rassemble en son sein de multiples lieux, à la fois lieux de mémoire et lieux rêvés.

La tactique d'ancrage peut être mise en œuvre individuellement mais aussi de manière collective (jardins n°9, n°20, n°22, n°23, n°25, n°28, n°39, n°41, n°44, n°51, n°52). Elle s'incarne alors dans une ou des plantes communes situées dans un espace collectif ou public (jardins n°20, n°23, n°25, n°28, n°39, n°41, n°51, n°52), dans du matériel de jardinage partagé (jardins n°20, n°22, n°23, n°25, n°28, n°39, n°41, n°51, n°52), dans des plantes et des objets (store, éclairage de jardin, pots, etc.) situés dans les jardins privés, mais qui font l'objet de diffusionnisme (jardins n°9, n°39, n°41, n°44, n°51, n°52), et dans des événements collectifs de voisinage (premières rencontres, séances collectives de jardinage ou de bricolage, fêtes entre voisins, etc.) (jardins n°8, n°9, n°20, n°22, n°23, n°25, n°28, n°31, n°35 A, n°36 A, n°39, n°41, n°44, n°51, n°52).

La tactique d'ancrage consolide la mise en œuvre d'autres tactiques comme l'agrandissement (cf.2.1. L'agrandissement), la concession (cf. 1.3 La concession) et la séparation (cf. 2.3. La séparation). La tactique de diffusionnisme (cf. 1.4. Le diffusionnisme) facilite un ancrage collectif.



n°48 YVETTE PatDev, RDC, P7

Yvette a accepté de me recevoir parce qu'on allait parler jardin et que « *c'est vraiment son truc* », sans ça elle se dit plutôt « *sauvageonne* ».

Avec tous les pépins qu'elle a eu ces dernières années (ennuis de santé), ce jardin, c'est vraiment ce qui l'a aidée à tenir le coup. Quand elle est arrivée en 1998, elle a commencé par entreposer contre les claustras de bois (qui délimitent son jardin de 35 m² d'une venelle accessible au public) les plantes en pots qu'elle avait sur les rebords de fenêtre de son précédent logement et puis celles qu'elle avait ramenées de son jardin familial. « *Ça composait déjà un joli petit jardin... et puis on ne savait pas trop si on avait le droit de planter ou s'il fallait garder le gazon de l'origine, on est quand même en location* ». Au fur et à mesure, les pots se sont accumulés et ont gagné le centre du jardin.

Yvette est une grande plantivore, les catalogues de jardinerie sont ses romans et quand elle me parle de l'émission télé « *Silence ça pousse* » elle trépigne d'enthousiasme.

En 2000, son fils lui a offert un rosier jaune pour son anniversaire, elle l'a posé au milieu du jardin. Quelques jours plus tard, elle est tombée malade. Quand elle est revenue de l'hôpital plusieurs mois après, elle a découvert que le rosier avait percé son pot pour s'enraciner dans le jardin. Elle a alors commencé à percer avec minutie des trous dans le gazon puis à modeler sans retenue son jardin à travers textures, odeurs, couleurs et souvenirs. « *Frottez vous contre la verveine et vous comprendrez qu'elle ne pouvait être que dans le passage, cette odeur, c'est incroyable ! (...)* J'ai des géraniums parce que ma maman en avait beaucoup (...) Les roses trémières j'adore ça parce que ça me rappelle mes vacances près d'Oléron (...) Quel est l'intérêt de partir en vacances quand on a un jardin ? On est tous les jours en vacances ! ».

Les petits passages qu'elle a créés sont des conséquences de son modelage végétal. Aucune planification n'est élaborée, Yvette pratique le modelage au jour le jour comme si le jardin n'était que présent et l'aider ainsi à lutter contre le temps qui passe.

Lors de ma deuxième visite à l'été 2006, la profusion végétale a gagné la terrasse (photo de gauche ci-dessous), accueille oiseaux et insectes et rassemble de multiples jardins et paysages d'enfance et de vacances. Yvette a installé près de sa porte d'entrée une composition de petits objets amusants qui n'ont plus leur place à l'intérieur ou qu'elle a chinés dans les brocantes (photo du milieu ci-dessous). Elle dit avoir un peu triché sur les limites du jardin en plantant quelques grimpantes à l'extérieur, contre la claustra bois (photo de droite ci-dessous). En tressautant de malice, elle me dit que tous les soirs, elle repousse mentalement les limites de son jardin et les plantes l'aident : « *elles poussent, poussent, poussent les barrières...* ».



Synthèse

Nous avons présenté au cours de cet exposé quatre tactiques de voisinage - *l'exposition, l'éloignement, la concession et le diffusionnisme* - et quatre tactiques spatiales - *l'agrandissement, l'articulation, la séparation et l'ancrage* -.

		Nombre de jardins /83	Tactiques complémentaires	Tactiques réponses des voisins	Modalité sensorielles engagées
1. Les tactiques de maîtrise sensible des relations de voisinage	1.1. L'exposition	11	Éloignement Agrandissement Séparation	Exposition Diffusionnisme Éloignement.	Sonore Tactile Visuelle
	1.2. L'éloignement	13	Diffusionnisme	Éloignement Exposition	Sonore Visuelle
	1.3. La concession	15	Diffusionnisme Séparation	Concession	Sonore Tactile Visuelle
	1.4. Le diffusionnisme	25	Concession Séparation Articulation Ancrage	Diffusionnisme	Sonore Visuelle
2. Les tactiques de maîtrise spatiale et sensible	2.1. L'agrandissement	22	Articulation Exposition Diffusionnisme		Tactile Visuelle
	2.2. L'articulation	28	Ancrage Agrandissement Exposition Diffusionnisme Séparation		Visuelle
	2.3. La séparation	33	Ancrage Articulation Agrandissement Exposition		Sonore Tactile Visuelle
	2.4. L'ancrage	34	Agrandissement Concession Séparation Diffusionnisme		Tactile Visuelle

Nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessus le nombre de jardins concernés par chaque tactique, les tactiques complémentaires, les tactiques réponses des voisins et les modalités sensorielles engagées lors de la mise en œuvre de la tactique.

Nous pouvons observer que les quatre tactiques de voisinage entraînent une réciprocité et peut être même parfois l'exigent comme nous avons pu le voir avec les tactiques d'éloignement et de concession. En d'autres termes, le voisin répond à une tactique par son double. Lorsque les voisins ne se comprennent « tactiquement » pas, ils développent

des tactiques contraires qui sont censés se contrer l'une l'autre ; c'est le cas des tactiques d'exposition et d'éloignement qui peuvent entraîner respectivement le développement chez les voisins de tactiques d'éloignement contrant la tactique d'exposition et d'exposition contrant la tactique d'éloignement.

Les tactiques complémentaires permettent de nuancer les huit tactiques précédemment exposées :

- la tactique d'exposition n'est pas qu'exhibitionniste, elle satisfait des objectifs de mise à distance ;
- l'éloignement n'est pas qu'une tactique de distanciation, elle permet également de se rapprocher des autres ;
- la concession permet tout à la fois de tenir les voisins à distance et de se rapprocher d'eux ;
- le diffusionnisme est le reflet de pratiques d'appropriation à l'échelle collective, il exige néanmoins une prise de distance par rapport aux voisins et une ouverture vers l'extérieur pour échapper au « huis clos » de l'ensemble résidentiel ;
- l'agrandissement accompagne un besoin d'espace mais aussi d'ouverture vers les autres et d'inscription dans un réseau de relations ;
- l'articulation sépare et lie le jardin à ce(ux) qui l'entoure(nt) et aux espaces qui le bordent ;
- la séparation protège l'habitant qui peut ensuite aller à la rencontre de son voisin ;
- l'ancrage est une condition *sine qua non* de l'habiter, il opère à l'échelle individuelle du logement aussi bien qu'à celle collective de l'ensemble résidentiel.

Concernant les modalités sensorielles, nous pouvons observer que les tactiques qui mettent en jeu des interactions interindividuelles (tactiques d'éloignement, de diffusionnisme et de séparation) engagent des relations entre la dimension sonore et la dimension visuelle : « entendre sans voir », « voir sans entendre », « ne pas voir donc ne pas entendre », « ne pas entendre donc ne pas voir », etc.

Les tactiques « individuelles » (la concession, l'exposition, l'agrandissement, la séparation, l'articulation) c'est-à-dire celles qui consistent à agir pour soi ou à agir individuellement avant d'aller à la rencontre de l'autre, utilisent le sonore d'une part, le tactile et le visuel de manière combinée d'autre part ; le sonore et le tactile-visuel sont

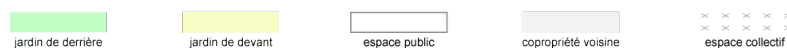
dans ce cas des moyens d'expression alors que dans le premier cas, le jeu entre visuel et sonore composait un moyen d'interaction.

Discutons maintenant des qualités morphologiques des abords de l'habitat eu égard aux tactiques dont ils sont le support.

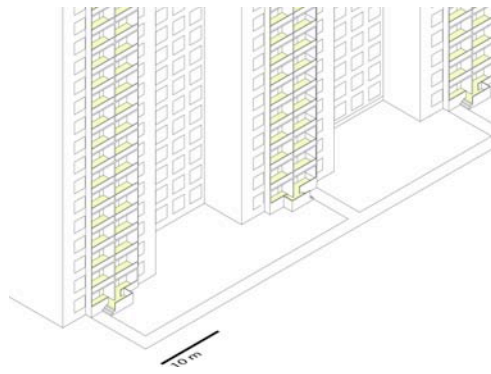
Contrairement aux jardins privés, les jardins collectifs étudiés (cf. illustration ci-dessous) - repliés en cœur d'îlot, de surface importante (équivalente à 100m²) et majoritairement de pleine terre - donnent lieu à la mise en œuvre de peu de tactiques et celles-ci sont souvent élaborées par un groupe restreint d'habitants voire par un seul habitant. De manière générale, ces jardins collectifs offrent à leurs habitants un potentiel jardinable difficilement saisissable du fait du caractère partagé et introverti des jardins couplé à une composition sociale hétérogène des immeubles et à un renouvellement important des habitants. Lorsqu'ils arrivent à se saisir de ce potentiel jardinable, les habitants élaborent des tactiques pour contrer une situation ou pour accompagner la dynamique qu'elle impulse.



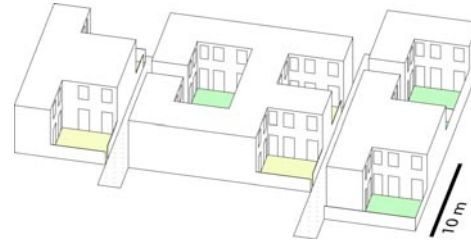
Terrain G2 proposant pour chaque immeuble un jardin collectif de derrière



Les habitants contrent les situations peu habitables des jardins situés en rez-de-chaussée et orientés sur rue ou en retrait de cette dernière mais préhensibles par le public (cf. illustrations page suivante) en mettant en œuvre les tactiques d'exposition et de séparation. Celles-ci leur demandent de déployer une énergie considérable au jour le jour et sur le long terme afin de remplir l'espace et le temps.



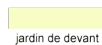
Jardins privatifs de pied d'immeuble orientés sur rue du terrain G4



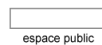
Terrain P7 accessible au public à travers un système de venelle



jardin de derrière



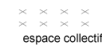
jardin de devant



espace public

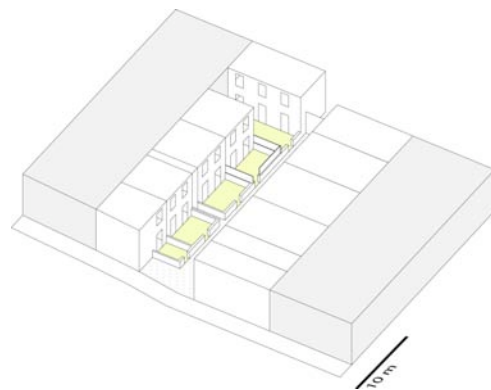


copropriété voisine

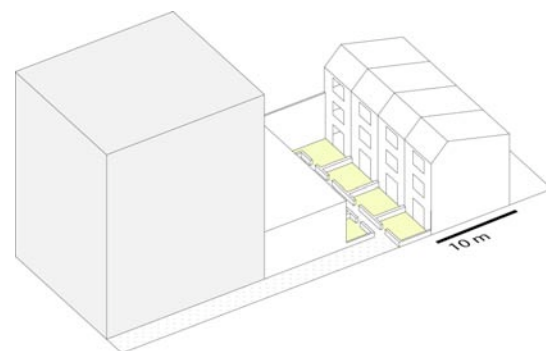


espace collectif

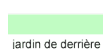
Au sein des ensembles résidentiels en retrait de la rue qui proposent des situations de mitoyenneté et de vis-à-vis entre jardins et de proximité entre espace collectif et jardins (cf. illustrations ci-dessous et page suivante), les ambiances des différents jardins (repas en famille, réception entre amis, activités jardinières ou de repos) et des espaces collectifs (jeux d'enfants, aller et venu des habitants, discussions de voisinage) se chevauchent. Afin de cohabiter pacifiquement, les habitants élaborent des tactiques d'éloignement et de concession. Tactiques transactionnelles, elles exigent comme nous l'avons vu plus haut une réciprocité entre voisins qui dépend de l'homogénéité de la composition sociale du voisinage, qui nécessite du temps - le temps d'apprendre à vivre ensemble - et qui se joue autour de la porosité des dispositifs de limite (entre logement et jardin et entre jardin et espace collectif). Cette réciprocité relève d'un équilibre extrêmement fragile.



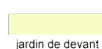
Terrain P1 jardins de devant mitoyens et longés par une venelle collective



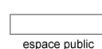
Terrain P3 jardins de devant mitoyens et en vis-à-vis longés par une venelle collective



jardin de derrière



jardin de devant



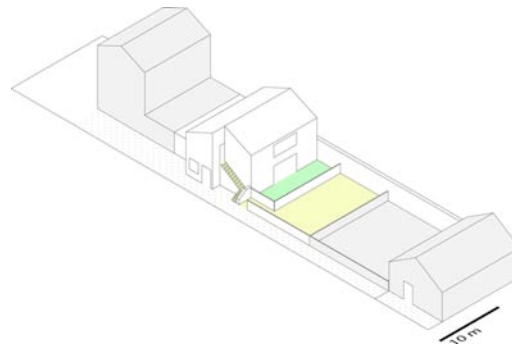
espace public



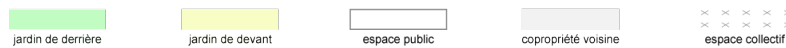
copropriété voisine



espace collectif

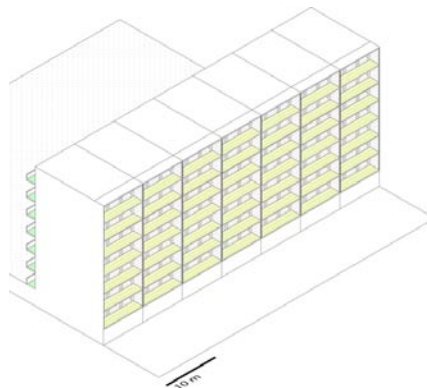


Terrain G10 jardin longé par une venelle collective à l'ensemble des habitants de l'îlot (8 logements) et partagé en 2 parties chacune attribuée à un des deux appartements de la maison

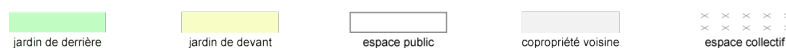


On peut ainsi se demander si les tactiques sont de réelles prises de pouvoir de l'habitant car les frictions existent et rendent parfois impossible la cohabitation au point que les habitants déménagent ?

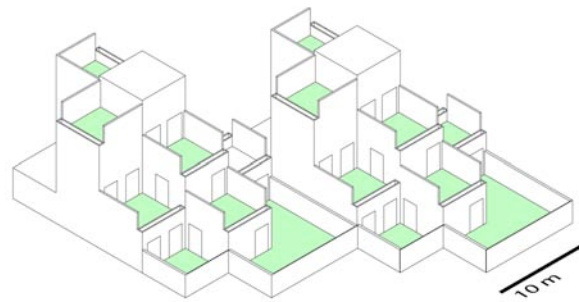
Les jardins d'étage (cf. illustration ci-dessous) sont beaucoup moins concernés que ceux qui sont situés en rez-de-chaussée par les tactiques de gestion des relations de voisinage. Un balcon induit moins d'interactions sociales qu'un jardin ouvert sur le voisinage ou sur l'espace public car il offre moins de possibilité d'appropriation pour un voisin envahissant et met l'habitant à l'abri d'un envahissement tactile. Mais si il « protège », ce balcon offre-t-il pour autant un potentiel jardinable plus important que le « vrai » jardin? Les jardins d'étage sont souvent considérés comme de « faux » jardins par les habitants : la pleine terre y est rare, les libertés du jardin (arroser à grande eau, faire un barbecue, « se rouler dans la terre », bricoler, salir et déranger, recevoir des amis, etc.) y sont très réduites et les contacts de voisinage limités.



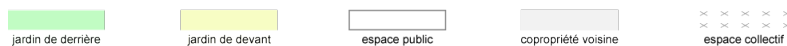
Terrain G5 les vérandas sur rue (jardin de devant) et les loggias sur cœur d'îlot (jardin de derrière) sont « étanches » les unes par rapport aux autres



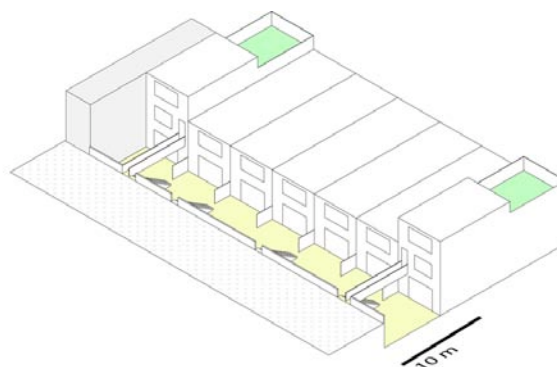
La tactique de diffusionnisme est d'ailleurs assez peu présente en étages, exceptée en contexte de superposition en gradins (cf. illustration ci-dessous).



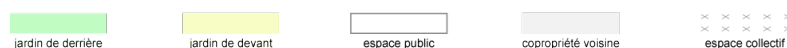
Terrain G7 : principe d'organisation en gradins de 3 appartements superposés



La tactique de diffusionnisme est révélatrice du potentiel de lien social qu'offre le jardin, en particulier en contexte de mitoyenneté « poreuse » et lorsqu'un espace collectif ou public jouxte les espaces privatifs tout en étant assez bien séparé de ceux-ci (cf. illustration ci-dessous). Nous avons pu observer que les habitants interviennent souvent ensemble sur ces espaces collectifs et publics, qu'ils considèrent leurs jardins liés les uns aux autres et parfois vont même jusqu'à intervenir chez les voisins en jardinant. Ce diffusionnisme facilite alors l'ancrage dans un lieu, car tout comme la pratique du jardinage, il offre des points de repère tout en proposant une vision non monotone de l'habiter.



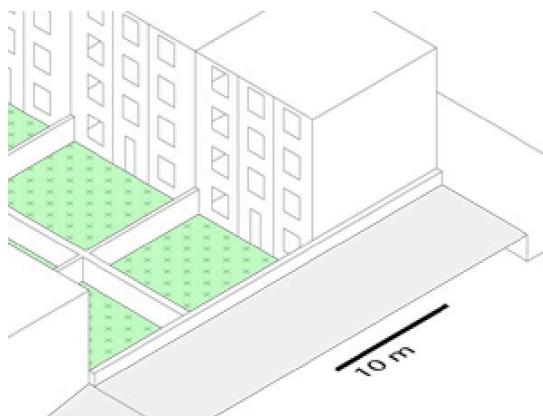
Terrain P8 jardins de devant mitoyens et situés en contrebas d'un espace collectif



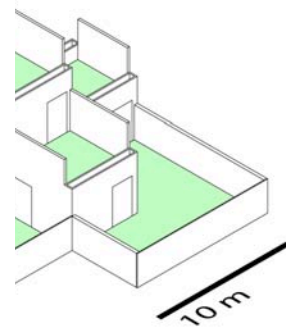
En termes de jardinage, au sein du jardin ou à ses abords, la pleine terre n'est pas l'unique condition de l'ancrage, elle s'accompagne souvent de dispositifs mobiles, de compositions inachevées et de recompositions fréquentes du jardin. Un jardin trop

architecturé, qui offre peu de possibilités jardinières à l'habitant, ne lui offrira pas plus de possibilité de s'ancrer dans le lieu.

Les tactiques d'agrandissement et d'articulation sont quant à elles fortement induites par les modalités architecturales et paysagères de connexion entre le logement et son jardin et le jardin et ce qui l'entoure et par les possibilités d'intervention de l'habitant en façade et aux limites de son jardin (cf. illustration ci-dessous). Ces deux tactiques permettent parfois de reconnecter des espaces disjoints, elles peuvent aussi amplifier des connexions déjà existantes entre le logement et son jardin et entre le jardin et ce qui l'entoure. Dans ce deuxième cas, la tactique prend appui sur des « affordances », des potentiels d'action déjà présents au jardin ou installés via le végétal.



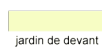
Dans le terrain G2, les habitants du RDC n'ont pas d'accès direct au jardin collectif



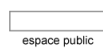
Zoom sur les limites des jardins du terrain G7 qui donnent sur un parc public



jardin de derrière



jardin de devant



espace public

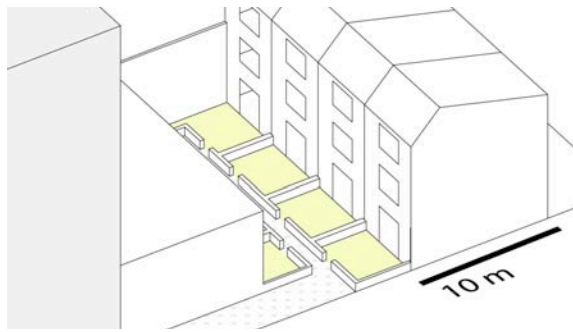


copropriété voisine

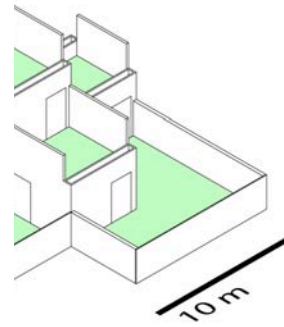


espace collectif

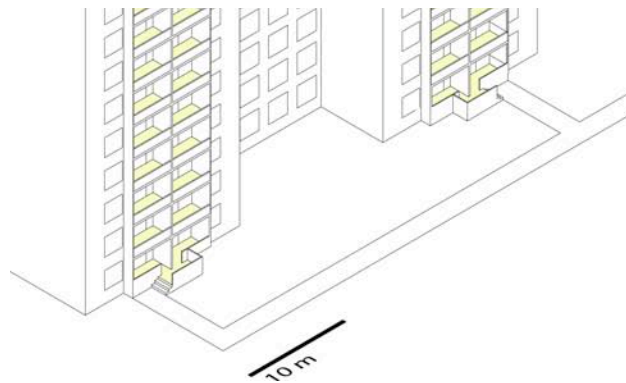
La tactique de séparation prend place dans des situations où les différents espaces ne sont pas assez clairement délimités les uns des autres : séparations mitoyennes ou frontales jugées insuffisantes par un habitant, emprise trop forte d'un espace collectif ou public sur un espace privatif (cf. illustrations page suivante). En étages, elle protège le jardin des regards et en rez-de-chaussée elle le protège des corps et des regards. En particulier en rez-de-chaussée, la séparation nécessite un équilibre entre stabilité et labilité, porosité et transparence afin de séparer le jardin tout en marquant sa présence pour qu'elle soit prise en compte par le voisinage ou par les passants.



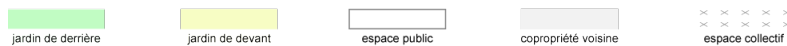
Terrain P3, emprise de l'espace collectif sur le jardin et des jardins entre eux



Terrain G7, emprise de l'espace public (parc) sur les jardins en RDC



Terrain G4, emprise de l'espace public (rue) sur les jardins en RDC



Il revient ensuite à l'habitant de choisir la déclinaison qu'il veut donner à ces différentes tactiques en se saisissant d'une manière particulière de la matière végétale et de ses propriétés biologiques pour la mettre en espace, en temps et en ambiance. Les tactiques mettent très souvent en jeu les dispositifs en façade de logement et aux limites du jardin. Elles mettent en tension durabilité et labilité, continuité et répétition, force et fragilité, paradoxes caractéristiques de la matière végétale jardinée. Elles se développent sur des temporalités de l'ordre de l'adaptation et de la continuité, à la fois sur le court terme et sur le long terme. Elles concourent en définitive à créer des liens ou à dissocier le logement et son jardin de ce qui les entoure.

Dans cette deuxième partie, nous avons exploré les ambiances des jardins étudiés à partir de quatre descripteurs : la forme, la représentation, l'effet sensible et la tactique.

Nous avons rassemblé dans le tableau situé page précédente les différents descripteurs que nous avons explorés.

La forme permet d'appréhender, essentiellement visuellement, le jardin depuis un point de vue extérieur. Cette forme fait référence à l'art des jardins, aux modèles de jardinage et aux dynamiques végétales. Mais l'habitant ne regarde pas le jardin comme une forme, il le vit, il l'imagine, comme une forme sensorielle, temporelle et sociale. Le jardin est alors ce qui permet de tisser une relation sensible avec l'entourage. Il est encore une manière de s'inventer un confort de vie, un environnement sensible, en correspondance avec soi-même et dans un environnement partagé. Le végétal et les différents éléments qui composent le jardin sont alors utilisés pour « faire effet » pour soi et pour les autres. Enfin, le jardin permet de composer un rapport maîtrisé au voisinage adaptable en fonction des situations spatiales et sociales et des humeurs des uns et des autres. Le jardin permet ainsi d'habiter « au plus près des uns et des autres », c'est-à-dire en tenant compte du voisin, tout en maintenant avec lui une distance nécessaire à une « bonne » cohabitation.

Chacun de ces descripteurs révèle à sa manière les modalités sensorielles engagées par le jardinier lorsqu'il configure son jardin. Ces descripteurs mettent en relation, à partir d'une entrée privilégiée, les contextes dans lesquels les jardins prennent place avec leur morphologie, leur raison d'être et leur genèse. Il s'agit maintenant de croiser ces différents descripteurs afin de faire émerger des types à même de rassembler les différentes dimensions auxquelles nous nous sommes attachées au cours de cette partie. En croisant ces différentes dimensions, nous souhaitons rendre compte des manières habitantes de configurer le petit jardin en mobilisant des ambiances en contexte urbain dense.

LES DESCRIPTEURS DE L'AMBIANCE DU JARDIN			
CHAPITRE III. LES FORMES	CHAPITRE IV. LES REPRESENTATIONS	CHAPITRE V. LES EFFETS SENSIBLES	CHAPITRE VI. LES TACTIQUES
Quelle forme le jardin a-t-il ?	Comment l'habitant se représente-t-il son jardin ?	Quel effet est-il possible de percevoir au jardin ?	Quelle tactique les habitants inventent-ils via leur jardin ?
1. Architectures	1. Individualistes	1. Elémentaires	1. De voisinage
1.1. Le POINT 1.2. la LIGNE 1.3. Le PLAN 1.4. La COURBE 1.5. La forme GEOMETRIQUE 1.6. La forme FLOUE 1.7. La forme CHAMPETRE	1.1. Le jardin COMPAGNON 1.2. Le jardin LABORATOIRE 1.3. le jardin RESTAURATEUR 2.1. Le jardin HOSPITALIER 2.2. Le jardin POREUX	1.1. Le FILTRAGE visuel et solaire et l'Atténuation sonore 1.2. Le MASQUAGE visuel, olfactif et sonore 1.3. L' EMISSION et la Présence 1.4. La FRAICHEUR 2.1. Le CADRAGE 2.2. L' ENVELOPEMENT , la Couverture et la Toutfleur 2.3. L' APESANTEUR	1.1. L' EXPOSITION 1.2. L' ELOIGNEMENT 1.3. La CONCESSION 1.4. Le DIFFUSIONNISME
2. Chaotiques	3. Voisnantes	3. Sémantiques	2. Spatiales
2.1. La forme DELAISSEE 2.2. La forme PARSEMEE 2.3. La forme PROLIFERANTE	3.1. Le jardin COMMUNAUTAIRE 3.2. Le jardin INTERDIT	3.1. L' ANAMNESE 3.2. La METAMORPHOSE , la Découverte, le Gonflement 3.3. La SYNCHRONISATION-le Décalage 3.4. L' ASYNDETE 3.5. La SYNECDOQUE 3.6. Le SHARAWADJI	2.1. L' AGRANDISSEMENT 2.2. L' ARTICULATION 2.3. La SEPARATION 2.4. L' ANCRAGE
3. Naturelles	4. Spatiales 5. Liées à la nature	4. Psychomoteurs	
3.1. La forme RAMPANTE 3.2. La forme GRIMPANTE 3.3. La forme MOUVANTE	4.1. Le jardin EXTENSION 4.2. Le jardin SEUIL 5.1. Le jardin MAITRISE 5.2. Le jardin EMANCIPE	4.1. L' APPROFONDISSEMENT 4.2. Le DEBORDEMENT , l'Intrusion 4.3. La REPULSION 4.4. L' ATTRACTION , l'Enchaînement 4.5. La DELICATESSE , La Cresse	

En rouge les effets intentionnellement mis en œuvre par les habitants
En majuscule les effets principaux et en minuscule les effets secondaires

PARTIE 3 Configurations de petits jardins et fabrications d'ambiances

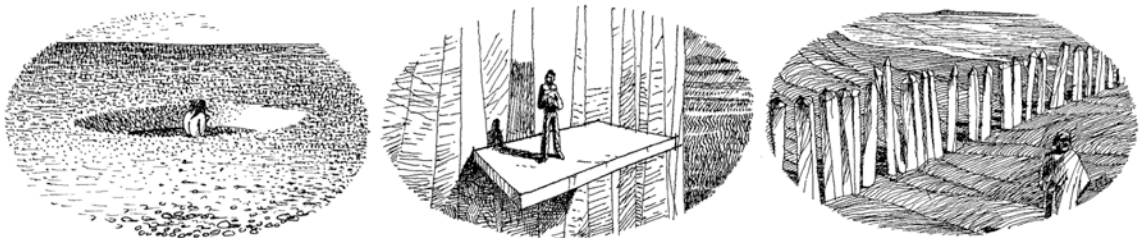
Nous nous sommes attachés aux manières de configurer le petit jardin développées par les habitants, à expliquer ces manières de configurer afin de permettre la compréhension de situations existantes et l'éveil de l'imaginaire concepteur. Nous pensons en effet que ces manières de configurer les abords du logement peuvent permettre aux aménageurs de l'espace urbain de penser autrement la conception de l'habitat.

Nous présentons tout d'abord notre *typologie de configurations de jardins* qui racontent les manières dont les habitants fabriquent des ambiances. Dans un deuxième temps, nous testons la capacité opératoire de cette typologie auprès d'étudiants de master en architecture dans deux Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture à l'occasion d'un exercice pédagogique.

Chapitre VII. Une typologie de configurations de petits jardins

Présentation générale de la typologie

Nous exposons dans ce septième chapitre une typologie de configurations de jardin créées par les habitants. Pour structurer et décrire ces configurations, nous adoptons une entrée topologique³⁵⁹ - proche de celle de l'architecte Jean Cousin – qui rend compte de l'espace tel qu'il est perçu, ressenti et mis en forme par les usagers.



Croquis de Jean Cousin représentant l'influence des variations physiques de l'espace sur la manière dont nous le percevons et le ressentons. De gauche à droite : la dépression, le balcon non couvert et la clôture³⁶⁰.

³⁵⁹ Nous avons fait mention du travail développé par Jean Cousin sur l'espace topologique dans le premier chapitre du manuscrit cf. p.63

Cousin, Jean (1980). *L'espace vivant*. Editions du Moniteur, 236p.

Notons que nous avons découvert le travail de cet architecte après avoir élaboré notre typologie et « croqué » les différents types.

³⁶⁰ Images extraites de Ibid 359 Cousin (1980), de gauche à droite respectivement p.68, p.98 et p.197.

Comme nous l'avons vu auparavant, Cousin ne tient pas compte des dimensions interpersonnelles et accorde une importance limitée aux dimensions sensibles³⁶¹. Par ailleurs, s'il considère que les usagers mettent en forme l'espace en le percevant, il ne s'intéresse pas aux mises en forme concrètes que ces usagers peuvent réaliser.

A contrario, nos configurations rendent compte de ces dimensions interpersonnelles et sensibles et nous focalisons notre attention sur les « effets » des configurations sur l'individu et surtout sur sa capacité à les produire.

Ces configurations sont des résultantes de l'habiter. Elles révèlent les rapports de familiarité et d'étrangeté que les habitants construisent en agençant, les uns par rapport aux autres, le logement, le jardin et les espaces qui l'entourent. Ces constructions concourent à donner au logement, au jardin et aux espaces qui lui sont voisins un caractère plus ou moins familier et plus ou moins étranger³⁶².

Afin de penser conjointement les qualités des abords du logement donnés à jardiner aux habitants et les transformations que ceux-ci leur font subir, notre typologie croise les caractéristiques horticoles, sensorielles, spatiales, sociales et temporelles du jardin. Chaque configuration se situe ainsi à l'intersection de plusieurs des descripteurs d'ambiances exposés dans la partie précédente : forme, représentation, effet et tactique. Rappelons que ce sont les fiches monographiques rassemblées dans le tome 2 qui nous ont permis de réaliser un tel croisement car nous y avons consigné pour chaque foyer et pour chaque jardin les descripteurs d'ambiances qui leur correspondaient.

Cette typologie vise à révéler la manière dont les habitants voisinent en jardinant, c'est-à-dire la manière dont ils co-construisent leur ambiance du quotidien afin d'élaborer leur espace topologique.

À partir des quatre-vingt trois jardins que nous avons étudiés, nous mettons en évidence onze configurations de jardins que nous pouvons répartir en trois groupes. Afin de privilégier une entrée spatiale, nous avons nommé ces trois groupes en fonction des modalités d'articulation entre logement, jardin et espaces voisins que les configurations proposent.

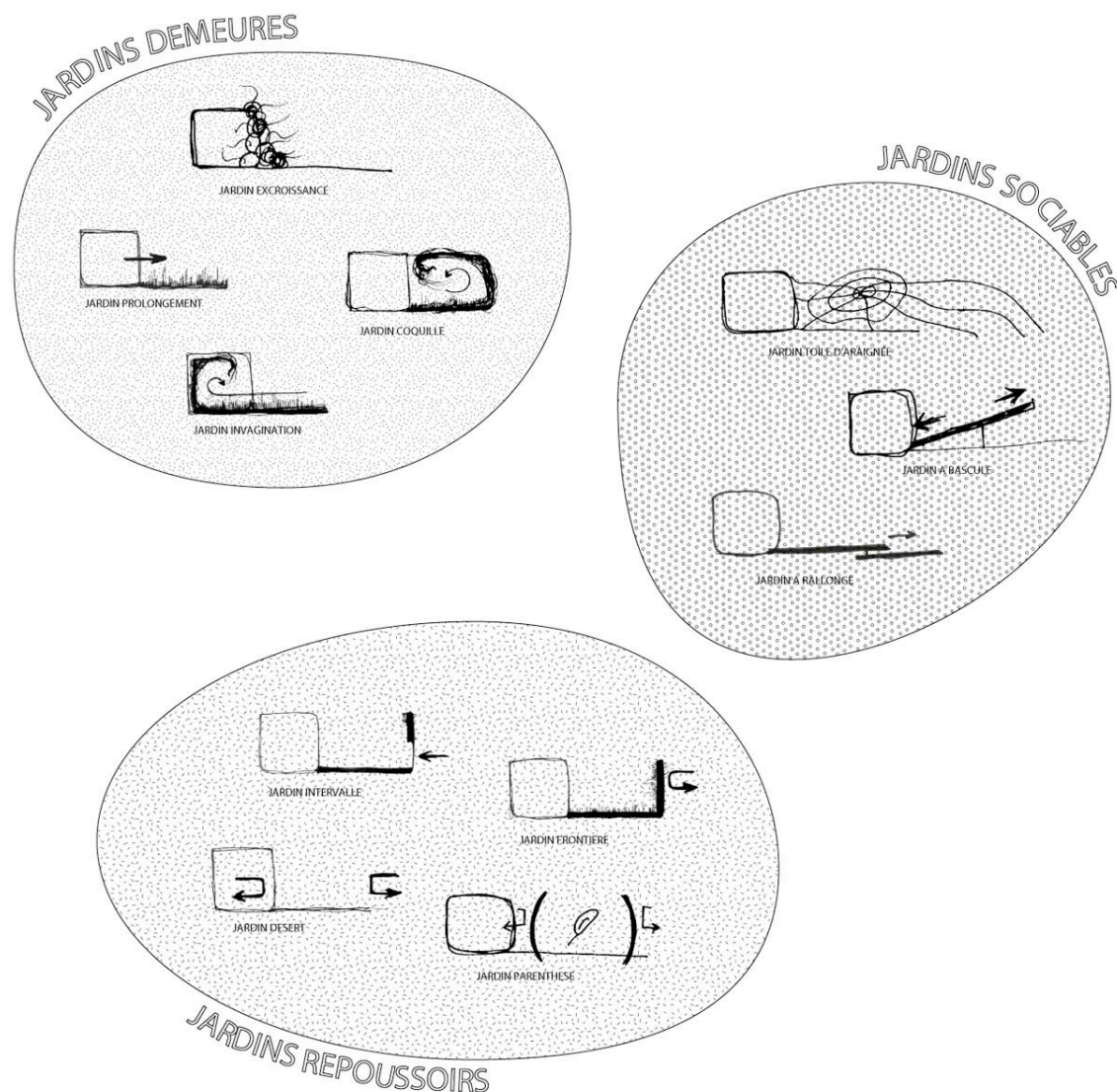
³⁶¹ Cousin consacre une partie limitée de son ouvrage *L'espace vivant* aux perceptions sensibles (bruits, odeurs, variations de température et mouvements de l'air et lumière) lorsqu'il aborde les relations homme-espace où l'homme ne peut ni voir, ni franchir, mais il ne fait aucunement mention de ces perceptions sensibles lorsqu'il aborde les autres types de relations homme-espace qu'il met en évidence. Ibid 359 Cousin (1980) pp.205-222

³⁶² Nous renvoyons à nouveau le lecteur au développement proposé pp.59-60 sur les travaux de Jean Cousin qui propose de penser la perception de l'espace à partir d'un agencement entre un espace familier (ou espace positif) et un espace étranger (ou espace négatif). Ibid 359 Cousin (1980) Espace positif/ Espace négatif, pp. 45-53

Le premier groupe abrite quatre configurations de type *jardin demeure* : *le prolongement*, *l'excroissance*, *la coquille* et *l'invagination*. Ces configurations donnent au logement et à son jardin un caractère familial, lié à l'univers du foyer, et les lient l'un à l'autre d'une façon circonstanciée.

Le deuxième groupe rassemble trois configurations de type *jardin sociable* : *la bascule*, *la rallonge* et *la toile d'araignée*. Ces configurations s'ouvrent vers l'extérieur, elles donnent à l'espace qui entoure le jardin un caractère plus ou moins familial.

Le troisième groupe est composé de quatre configurations de type *jardin repoussoir* : *l'intervalle*, *la frontière*, *la parenthèse* et *le désert*. Elles excluent d'une manière plus ou moins forte l'extérieur et parfois même le logement.



Les 3 groupes et les 11 configurations de jardin

Il nous semble important de rappeler que chaque configuration est un « idéal-type »³⁶³, on ne la rencontre pas telle quelle sur le terrain, elle est un modèle de compréhension des faits observables sur le terrain. En d'autres termes une configuration ne renvoie pas à un jardin réel mais à des traits de caractère communs à plusieurs jardins. Dans la réalité, au sein d'un jardin, nous pouvons relever la coprésence, la juxtaposition, et la succession dans le temps de plusieurs configurations³⁶⁴.

Nous présentons chacune des onze configurations en signalant les descripteurs d'ambiances qui lui correspondent, les jardins dans lesquels nous avons pu la rencontrer. Nous mettons en évidence ses caractéristiques principales auxquelles nous donnons corps avec des extraits d'entretiens et des photographies de jardin.

Nous apportons ainsi dans le développement suivant des éléments de réponse aux sept questions que nous formulions à la fin du chapitre 1 (p.73) : Comment observer et décrire ces configurations ? Quelle est leur matérialité ? Quelle est leur temporalité ? Comment ces configurations s'éprouvent-elles ? Qu'expriment-elles ? Comment évaluer leur réception par le voisinage ? Que créent-t-elles à l'échelle du voisinage ?

³⁶³ Cf. Partie 1 Chapitre 2 Section 3.3.3. Analyse typologique, les configurations de jardins, pp.125-127

³⁶⁴ Afin d'apprécier les configurations observables dans chacun des 53 foyers étudiés, nous renvoyons le lecteur au Tome 2 Descriptions et analyses monographiques.

1. Les configurations « jardin demeure »

Les quatre configurations « jardin demeure » qui suivent lient, on le verra, le logement et le jardin. Elles brisent la limite matérialisée par la façade du logement pour faire du logement et du jardin des espaces familiers qui communiquent (partiellement ou totalement) l'un avec l'autre.

Les deux premières configurations, le *prolongement* et l'*excroissance* engagent un mouvement d'extériorisation des usages du logement vers le jardin. Les deux configurations suivantes, l'*invagination* et la *coquille* mettent en jeu un mouvement de repliement du jardin vers le logement, mouvement à la fois matériel et psychologique. Les configurations *prolongement* et *coquille* rassemblent le logement et son jardin tandis que les configurations *excroissance* et *invagination* font s'interpénétrer logement et jardin dont les univers respectifs échangent sans pour autant qu'ils fusionnent.

À titre introductif, pour préparer la lecture qui suit, le lecteur trouvera ci-dessous une synthèse rassemblant les descripteurs d'ambiances caractéristiques des quatre configurations « jardin demeure ».

Excroissance et *invagination* se matérialisent souvent sous des formes chaotiques tandis que *prolongement* et *coquille* proposent des formes beaucoup plus architecturées.


Prolongement, *excroissance* et *coquille* mettent en jeu des représentations spatiales du jardin. *Prolongement* et *coquille* sont liés à des représentations aimables du jardin.

Les quatre configurations sont caractérisées par des représentations individualistes du jardin.

Prolongement et *invagination* ont en commun l'effet de cadrage, *excroissance* et *invagination* celui de débordement.

Enfin les configurations *prolongement* et *excroissance* sont caractérisées par la tactique de l'agrandissement tandis que *excroissance*, *invagination* et *coquille* par celle de l'articulation.

1.1. Le prolongement

		<p>14 Foyers concernés/ 18 Jardins :</p> <p>n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon, G3 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4 n°16 JACQUELINE Dev/2, 1er, Bureau, G5 n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°25 CHRISTIANE 3PatDer/4, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°27 CLEMENT PatDer/3, 1^{er}, Salon+Cuisine, G7 n°29 LOTTE PatDer, 1^{er}, Salon+Cuisine, G7 n°30 EGLANTINE 2 PatDer, 1^{er}, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°36 A+B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon, P7 n°47 SONIA PatDer, RDC, Salon, P7 n°49 MANEL PatDev, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, P7 n°53 NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8</p>	
Ligne Plan	Restaurateur Hospitalier Extension	Cadrage Approfondissement	Agrandissement

Le *prolongement* donne la sensation que le logement s'étend dans le jardin et gagne en envergure.

Sans espace extérieur, j'aurais étouffé, ce logement s'étend sur la terrasse, on ne sent pas la coupure des murs, on ne se sent pas enfermé (n°10 FRANCOISE).

Assise dans le canapé, je respire, je suis dans un cadre végétal, c'est une vraie qualité de mon logement, je suis dedans-dehors ou dehors-dedans (n°14 FRANCOISE).

Les habitants considèrent alors que le jardin est une *extension* du logement. Il offre des échappées, des respirations visuelles (et psychologiques) depuis l'intérieur, et il est une pièce supplémentaire du logement où l'on mange en famille, où l'on fait sécher le linge « pour qu'il sente bon le frais », où les enfants jouent à l'abri de la rue, où l'on bricole... Cette configuration s'installe généralement sur des jardins de derrière à l'abri des regards et inaccessibles depuis l'extérieur, elle nécessite une limite physique ou psychologique entre le jardin et ce qui l'entoure. L'effet d'*approfondissement* caractérise souvent la configuration : alors que l'on se trouve encore dans le logement, on est déjà - à travers le sens de la vue et parfois les autres sens - dans le jardin. L'effet de *cadrage* est aussi très présent, il donne à voir un paysage qui fait partie intégrante du logement.

La terrasse nous fait de ces effets de nature ! On regarde dehors et l'on a l'impression d'être à la campagne (n°30 EGLANTINE).

Le *prolongement* s'appuie sur les caractéristiques spatiales de départ des abords de l'habitat, mises en exergue et renforcées par les habitants à travers des interventions sur le logement (dans le périmètre de la façade) et sur le jardin (à ses limites et en son sein). Ces interventions accompagnent une tactique voisine des effets d'approfondissement et de cadrage : l'*agrandissement*. Dans le contexte de cette configuration, l'agrandissement a pour objectif d'étendre les dimensions du logement. Les effets d'approfondissement et de cadrage prennent appui sur la transparence visuelle de l'intérieur vers l'extérieur ; sont ainsi mises en jeu les portes fenêtres largement vitrées, les baies coulissantes et en accordéon, leur nombre et leur positionnement.

Les jardins ne rentrent pas dans le logement, au contraire c'est l'intérieur qui va vers l'extérieur, le regard file, le logement se prolonge dans le jardin parce que toutes les pièces du logement donnent sur les jardins et que la connexion se fait à travers ces grandes baies vitrées (n°25 CHRISTIANE).

L'effet d'approfondissement s'accommode d'une continuité topographique et matérielle du sol, des murs et des plafonds qui facilite l'accès au jardin depuis le logement ; le jardinier se contente rarement de voir ou de sentir son jardin à distance. L'effet de cadrage est quant à lui favorisé par un *plan* occultant inerte ou végétal en limite du jardin.

Devant ma loggia, j'ai ce grand pin que j'adore, c'est vraiment une chance de vivre face à un arbre, je me sens protégée sans que le regard soit arrêté (n°16 JACQUELINE).

Certains dispositifs comme les jardinières béton (n°27, n°29 et n°30) ou la terrasse à deux niveaux, ascendante ou descendante (n°14 et n°10) favorisent la création de ces plans végétaux.

En plus des plans déjà présents ou mis en place par les habitants, le prolongement est souvent composé de *lignes* - perpendiculaires ou parallèles à la façade du logement - qui accompagnent le mouvement de continuité visuelle de l'intérieur vers l'extérieur.

J'ai commencé par occulter toutes les limites extérieures de ma terrasse avec ces panneaux opaques et du lierre pour opacifier toute l'année (le lierre est une plante persistante) et je vais continuer afin de ne plus avoir aucune vue sur le dehors. Ça va donner beaucoup d'envergure à

mon bureau. Les murs vont s'étendre dehors, j'ai imaginé cet espace comme ça depuis le début. Tu vois le mur jaune, il se continue dehors (n°53 NATHALIE).

J'ai conçu mon jardin depuis le dedans. J'ai imaginé 2 lignes : une première en limite de la terrasse où je mets des bulbes pour le printemps et des dahlias pour l'été. Ça fait la connexion entre le logement et le jardin et ça permet de naviguer vers la deuxième ligne qui se trouve au fond du jardin : mon jardin de rocaille anglais, une fois que mes yeux sont sur cette deuxième ligne, je me perds dans le jardin (n°45 CLAUDINE).

Le prolongement s'installe sur le long terme et à travers des interactions répétées entre le jardinier et son jardin. Ces interactions répétées sont renforcées lorsque l'ensemble du logement communique avec le jardin (jardin patio) et lorsque le jardin est relié à une pièce du logement fréquemment utilisée : cuisine, salon et bureau (en particulier lorsque l'habitant travaille à domicile).

Tout le temps je regarde, tout le temps j'écoute. Qu'il fasse beau ou pas, chaud ou froid, j'observe constamment. Le matin quand je me lève la première chose que je fais c'est regarder le jardin (n°45 CLAUDINE).

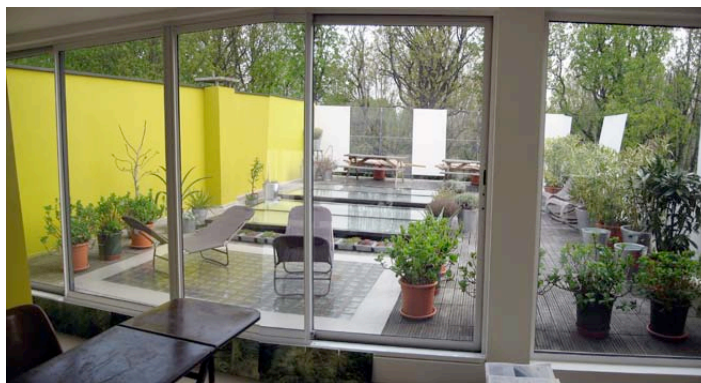
Je peux rester des heures et des heures chez moi, je n'ai pas besoin d'aller dehors. Je ne m'ennuie jamais, je ne me sens pas enfermée. Si je me mets à l'intérieur c'est comme si j'étais dans ce petit parc (elle désigne ainsi son jardin) (n°49 MANEL).

Le plus de cet appartement et la raison pour laquelle je l'ai acheté, c'est la continuité entre le bureau et la loggia, j'y passe toute la journée donc c'est important (elle est psychologue et travaille à domicile) (n°16 JACQUELINE).

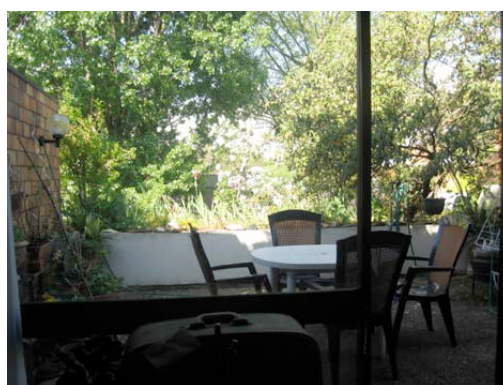
Ces interactions répétées s'intensifient aux saisons printanières et surtout estivales car les fenêtres s'ouvrent et le jardinier parcourt alors plus fréquemment son jardin.

Dès qu'il commence à faire beau, la magie opère : on ouvre la baie vitrée, ça fait comme un accordéon, et le dedans se propulse dehors. La grande pièce du bas et le jardin ne font plus qu'un (n°39 NADINE & ARNAUD).

Les rythmes biologiques des plantes (vivaces persistantes ou caduques, annuelles et bisannuelles) qui composent *plans* et *lignes* donnent une cadence à la configuration sachant qu'un fond de vivaces persistantes est souvent présent tout au long de l'année. Quand un habitant possède plusieurs jardins exposés différemment, certains sont des prolongements du matin, d'autres du soir, certains des prolongements d'hiver (le solarium), d'autres d'été (pour faire la sieste à l'ombre ou pour dîner au frais le soir) ; et les usages qui s'y développent sont fonction des pièces du logement avec lesquelles les jardins communiquent.



n°53 NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8

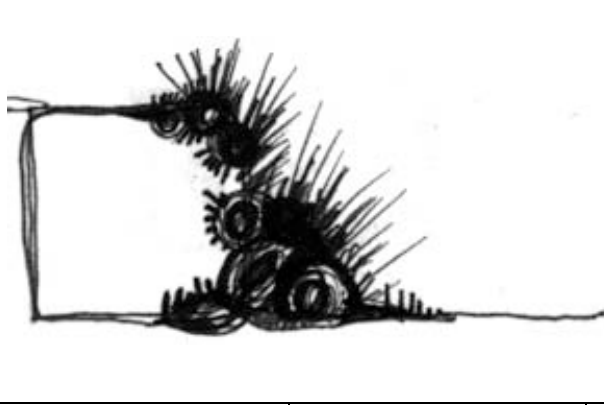


n°30 EGLANTINE 2 PatDer, 1^{er}, Salon+Cuisine+Chambres, G7



n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon, P7

1.2. L'excroissance

		13 Foyers concernés/ 13 Jardins : n°1 JACQUES Dev/2, RDC, Entrée, G1 n°4 AMPARO Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°5 SLATNA Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée, G4 n°17 FATI & TARIK DevDer, RDC, Salon, G6 n°31 GENEVIEVE PatDer/3, 2°, Salon+Cuisine, G7 n°33 ELISE Der, 3°, Salon+Chambre, G8 n°34 SEVERINE Dev, 3°, Salon, G9 n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10 n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon, P7 n°48 YVETTE PatDev, RDC, Salon, P7 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon, P8	
		FORME	REPRESENTATION
Chaotique proliférante	Laboratoire Extension Seuil Emancipé	Émission Apesanteur Débordement Intrusion	Exposition Articulation Ancrage Agrandissement

L'*excroissance* est une configuration qui met d'abord en jeu le végétal. Elle est accolée à la façade du logement côté jardin. Elle prend place sur des surfaces restreintes. L'*excroissance* est à cheval sur le dedans et le dehors, elle appartient aussi bien à l'univers du logement qu'à celui du jardin.

Ce jardin, par rapport aux deux autres est vraiment en lien avec le logement. (...) Tous les ans, je récupère le thym, le romarin, la verveine. Je place la table tout près de la cuisine, je prends un panier et des bocaux et puis je me déplace de la jardinière à la cuisine et de la cuisine à la jardinière, je fais des allers-retours incessants et je crée un espèce de tourbillon d'odeurs. (n°31 GENEVIEVE)

Du point de vue de la végétation, l'*excroissance* se développe aussi bien horizontalement que verticalement mais toujours de manière exubérante. La végétation y est généralement foisonnante, *chaotique proliférante*. Le jardinier plante dense, il accumule les plantes et en particulier en pots et choisit des plantes au comportement envahissant : plantes grimpantes et rampantes, drageonnantes et marcottantes, annuelles autochores. Le désordre qui caractérise généralement cette configuration est dû aux multiples tentatives que le jardinier entreprend, en transformant son jardin en *laboratoire*. L'exubérance du jardin *excroissance* donne l'impression à l'habitant qu'il jardine deux cents mètres carrés alors qu'il n'en possède que vingt. Par des actions

jardinières répétées, en usant d'une densité végétale sensorielle, l'habitant met en œuvre une tactique d'*agrandissement*.

Il ne faut pas le dire. Hein ? Chut ! J'ai débordé, j'ai planté un houblon et un jasmin juste en dehors de la limite. Je repousse les limites ou je les dépasse (elle rigole). Tous les soirs, je me surprends à souhaiter très fort que toutes mes plantes repoussent encore plus les limites. C'est une maladie ? (n°48 YVETTE).

Trois effets sensibles caractérisent le comportement exubérant du jardin *excroissance* : *l'émission*, *l'apesanteur* et le *débordement*. Le jardin *excroissance* est ainsi une boîte à effets d'où jaillissent des odeurs, des sons, des textures. Il peut être composé de suspensions végétales et de plantes grimpantes qui trouvent un support adéquat sur un mur, une grille, une claustra en bois. Les plantes d'appartement et les animaux de compagnie (oiseaux en cage, chiens et chats) sont « entreposés » dans le jardin dès les beaux jours. De la même manière, en fonction du climat, des objets du logement - tels que tables et chaises par exemple - transitent de l'intérieur à l'extérieur.

Le jardin n'est pas le seul à s'exhiber dans ce débordement de l'intérieur vers l'extérieur, le jardinier occupe intentionnellement sur des temps courts mais répétés son jardin, laisse portes et fenêtres ouvertes, entrepose des objets à leurs pieds ; le jardin est ainsi le lieu pour afficher ses préférences et marquer son territoire.

Amparo me présente très rapidement son jardin (j'entraperçois un amoncellement de plantes et d'objets accolés à la façade de son logement), puis m'invite à discuter à l'intérieur. Depuis son logement, depuis sa fenêtre - sur laquelle elle se tient en équilibre - elle fait l'inventaire de ses plantes qu'elle saisit à pleine poignée. J'imagine qu'elle jardine de la sorte en manquant de chavirer à chaque soin apporté. Notes de l'enquêtrice suite à l'interview. (n°4 AMPARO)

Le jardin *excroissance* possède deux visages qui ne s'excluent pas l'un l'autre : il est l'excroissance de l'intimité du logement et de ses occupants et un moyen de protéger le logement des voisins ou des passants. Contrairement à la configuration *prolongement*, l'*excroissance* est une configuration qui se perçoit depuis l'extérieur, aux limites du jardin ou au-delà (depuis un jardin voisin, depuis un espace collectif ou public). Contrairement à la configuration *intervalle* que nous explorerons plus loin, l'*excroissance* ne filtre pas le dehors. Le jardin *excroissance* correspond aux représentations imaginaires *extension* et *seuil*, elles y cohabitent. L'habitant y développe les tactiques d'*exposition* et d'*articulation*, articulation du dedans et du dehors, du

logement et du jardin, de soi à l'autre. Lorsque le jardin est de devant et qu'il donne accès au logement, il annonce le logement avant même qu'on en ait franchi le seuil.

J'adore rentrer chez-moi. Quand j'arrive, je vois ce petit bout de jardin et je me dis : « je suis chez moi ». J'ai déjà laissé la ville derrière moi. (n°1 JACQUES)

Cette configuration n'est pas caractéristique d'une situation jardinable en particulier, on la trouve aussi bien en étages qu'au sol, aussi bien sur rue que sur cœur d'îlot. Contrairement à la configuration *prolongement* que nous avons explorée précédemment, le jardin *excroissance* révèle des difficultés d'appropriation dans la mesure où : il est trop petit, illégitime (c'est le cas par exemple d'un jardin collectif), déconnecté du logement, exposé à la rue ou au voisinage au sens large. Le jardin *excroissance* exprime soit une frénésie jardinière incontrôlée, soit une prise de possession du jardin par la force. Dans les deux cas, il est souvent perçu négativement par le voisinage sur lequel il produit un effet d'*intrusion*.

Il faut qu'il s'arrête, c'est vraiment insupportable ! Ils sont tout le temps dans le jardin, beaucoup trop présent. J'étouffe. Et je ne suis pas la seule à ressentir ça. (...) Il y a quelques mois, il a commencé à jardiner sous ma fenêtre. Oh ça suffit ! Il n'est pas chez lui, c'est ma fenêtre ! (Propos d'une habitante du rez-de-chaussée à propos du jardin collectif n°7 LES CAMBODGIENS).



n°1 JACQUES Dev/2, RDC, Entrée, G1



n°34 SEVERINE Dev, 3^e, Salon, G9

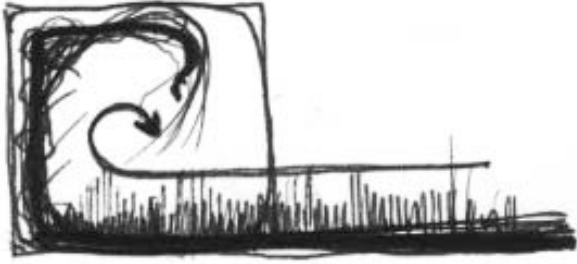


n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2



n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon, P7

1.3. L'invagination

		<p>9 Foyers concernés/ 12 Jardins :</p> <p>n°4 AMPARO Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4 n°16 JACQUELINE Dev/2, 1er, Bureau+Salon, G4 n°20 YVETTE 3PatDer, RDC, Chambre+Bureau, G7 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon, G7 n°28 JEAN PatDer/3, 1er, Salon, G7 n°30 EGLANTINE 2PatDer, 1er, Chambre, G7 n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8 n°36 A-B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10</p>	
		FORME	REPRESENTATION
Point Chaotique proliférant	Laboratoire Maîtrisé	Débordement Cadrage	Articulation

L'*invagination* - mouvement de repli du dehors vers le dedans, du jardin vers le logement - est une configuration complémentaire de l'*excroissance* et du *prolongement* que nous avons explorés précédemment. En ramenant le jardin dans le logement, l'habitant le domestique. Le jardin *invagination* permet de développer une tactique d'*articulation* du jardin au logement, articulation à la fois spatiale et temporelle. Elle met en jeu un effet de *cadrage* souvent à travers la mise en scène de plantes à l'intérieur du logement et à proximité de la façade. En saison hivernale en particulier, elle met en jeu un effet de *débordement*, débordement du jardin vers le logement. Transitoire entre automne et printemps, le jardin *invagination* s'installe dans une ou plusieurs pièces du logement où il accueille des plantes d'appartement, des plantes de jardin gélives, des boutures ou semis (qui seront mis en place au jardin au printemps) et des animaux de compagnie. L'*invagination* est plus ou moins *chaotique* et luxuriante. Elle accompagne souvent une pratique compulsive du jardinage.

J'achète, j'achète, je bouture, on m'en donne aussi. J'ai de tout, des plantes d'appartement, des plantes fragiles, des normales (qui résistent au gel). Mais celles qui craignent le gel, il faut bien les rentrer en hiver. Plus ça va, moins j'ai conscience de la quantité que ça va donner en hiver. Cet hiver, j'ai eu les chambres remplies de plantes, ça frôle la folie ! (n°20 YVETTE)

Par ailleurs, de manière plus raisonnée, le jardin *invagination* s'installe parfois dans une véranda, il devient alors un jardin d'hiver présent au départ ou transformé comme tel par les habitants pour jouer ce rôle de transition entre automne et printemps.

Mes jardins ne rentrent pas à l'intérieur, c'est plutôt le logement qui s'étend à l'extérieur. Le jardin rentrerait à l'intérieur si j'avais fait un jardin d'hiver, mais attention un vrai ! Pas une véranda qui servirait d'extension au logement. Je parle d'une vraie serre. J'envisage peut-être de transformer un des trois jardins en jardin d'hiver comme d'autres ont pu le faire (n°25 CHRISTIANE).

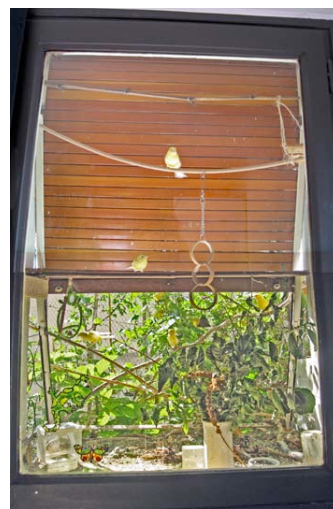
Mis à part le cas particulier où l'*invagination* s'installe dans une véranda, elle n'est caractéristique d'aucune situation jardinable.



n°28 JEAN PatDer/3, 1er, Salon, G7



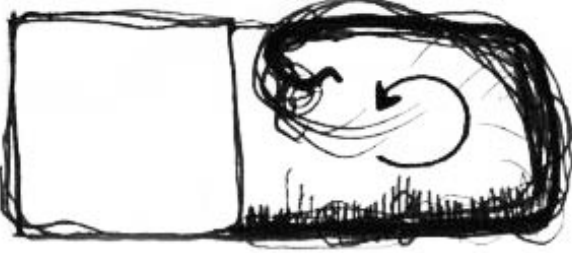
n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon, G7



n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8

Elise a installé un « aquarium » à oiseaux (canaris) dans la niche de la fenêtre de sa chambre

1.4. La coquille

		12 Foyers concernés/ 12 Jardins :	
		<p> n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres , G3 n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres , G3 n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres , G3 n°16 JACQUELINE DevDer/2, 1er, Chambres, G5 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, Cuisine+Salon, G7 n°25 CHRISTIANE PatDer/3, RDC, Bureau, G7 n°32 VINCENT PatDer/3, 2e, Pigeonnier, G7 n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1 n°40 JEAN-MARC Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3 n°43 ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°48 YVETTE PatDev, RDC, Salon+Chambre+Cuisine, P7 n°49 MANEL PatDev, RDC, Salon+Chambre+Cuisine, P7 </p>	
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Plan Courbe Naturelle	Compagnon Hospitalier Seuil	Enveloppement Filtrage solaire Fraîcheur Touffeur	Articulation Ancrage

Sans véritablement ériger une limite entre le jardin et l'extérieur, le jardin coquille met le jardin et le logement en retrait, il forme un *seuil*.

Il propose une forme souple. Il est composé de *courbes* et de voiles végétaux; la plante grimpante guidée sur une pergola - mais aussi sur mur et plafond à travers un système de treille ou de cables - et l'arbre ou l'arbuste d'ombrage en sont les emblèmes. Le jardin *coquille* est rond, comme l'écrit Gaston Bachelard : « Les images de la rondeur nous aident à nous rassembler sur nous-mêmes, à nous donner à nous-mêmes une première constitution, à affirmer notre être intimement, par le dedans. Car vécu du dedans, sans extériorité, l'être ne saurait être que rond »³⁶⁵.

La configuration *coquille* procède d'un mouvement de repli du dehors vers le dedans, repli matériel du jardin vers le logement et/ou repli psychologique de l'habitant sur son chez-soi. Dans un cas comme dans l'autre, la *coquille* peut avoir une vocation *hospitalière* ou être le seul privilège du jardinier qui considère alors son jardin comme un *compagnon*.

La *coquille* est une configuration estivale, elle se compose autour d'une végétation généralement dense et joue avec et contre la lumière et la chaleur, on y trouve ainsi parfois les effets de *filtrage solaire*, de *fraîcheur* ou de *touffeur*.

³⁶⁵ Bachelard, Gaston (2004, 1957). *La poétique de l'espace*. Quadrige/Puf, p. 210

La qualité de ce lieu c'est cette masse végétale (le jardin d'Alain abrite notamment 2 grands arbres : un cerisier et un magnolia). Le jardin est plein sud et quand tu arrives ici en été tu as l'impression de pénétrer une bulle de fraîcheur (n°43 ALAIN).

J'ai installé les canisses pour protéger la terrasse du soleil - pour limiter l'éblouissement et la chaleur - (la terrasse est blanche, exposée sud-ouest et se trouve au 2^e et dernier étage). J'ai planté des grimpantes - du jasmin d'hiver, du jasmin, une clématite, du chèvrefeuille, une vigne, etc. - le long des deux murs pour qu'elles les recouvrent et qu'elles rejoignent les câbles sur lesquels reposent les canisses. À terme, je souhaiterais enlever les canisses et faire une voûte végétale (n°10 FRANCOISE).

L'effet d'*enveloppement*, matériel aussi bien que psychologique, est caractéristique de ce jardin. D'un point de vue matériel, l'habitant crée l'effet en mettant en place un pli (*a minima* un plan horizontal et un plan vertical). Ce pli peut être disposé de manière frontale ou latérale par rapport à l'extérieur. La *coquille* frontale préserve des vis-à-vis horizontaux et verticaux (disposition des logements en gradin) tandis que la *coquille* latérale souligne l'espace du jardin pour à la fois « l'intimiser » et l'*articuler* au logement et à l'extérieur.

Ma terrasse préférée, c'est celle où j'ai mon pin, je le taille pour pouvoir manger sous son ombre et aussi pour me cacher de l'hideuse véranda d'en face (n°32 VINCENT).

De l'autre côté (jardin de devant derrière), j'ai vraiment du mal. Je donne sur la rue et sur la terrasse plantée ; contrairement à la véranda, cette loggia est ouverte à tout vent. Je n'ai pas pour autant envie de fermer. Je crois que pour me sentir chez moi j'ai besoin de me sentir enveloppée (la photo située p.324 a été prise 3 ans après notre première rencontre donc une fois la coquille installée) (n°16 JACQUELINE).

Le jardin *coquille* s'installe aussi bien en rez-de-chaussée qu'en étages, dans des situations ni trop introverties, ni trop extraverties.

Cette terrasse à deux niveaux est à la fois un promontoire et un petit nid. Avec ma fille, on s'installe sur la partie basse, elle se baigne dans sa petite piscine et moi j'en profite pour prendre un bain de soleil, personne ne nous voit et l'on ne voit plus personne, on est seules au monde. Il suffit de gravir 2 marches et l'on rejoint la société, mais sans pour autant y être noyées. (n°10 FRANCOISE)

Le jardin *coquille* propose généralement une densité végétale importante. Il prend appui sur des parois verticales : une haie, des murs, des claustras en bois. Il peut s'installer à l'échelle de l'ensemble résidentiel lorsque celui-ci se trouve en retrait de la rue, dans

une situation introvertie et lorsque les différents jardins de l'ensemble résidentiel forment une masse végétale importante.

J'aime beaucoup rentrer chez moi. Quand j'arrive, je vois ces petites maisons, ces petites allées, les cerisiers qui dépassent des jardins, et j'ai une sensation que je n'ai jamais eue ailleurs, j'ai vraiment l'impression d'être chez-moi, protégée, je ressens un sentiment de convivialité -mais pas la convivialité bobo et compagnie interactions sociales obligatoires-, un sentiment de liberté. (n°49 MANEL)



n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, Cuisine+Salon, G7



n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3



n°16 JACQUELINE DevDer/2, 1er, Bureau+Salon, G5

2. Les configurations « jardin sociable »

Les trois configurations « jardin sociable » qui suivent ouvrent le jardin sur un extérieur plus ou moins proche, c'est-à-dire sur ses abords, sur les jardins des voisins ou sur des lieux extérieurs à l'ensemble résidentiel. Le jardin tisse des liens plus ou moins durables avec ces espaces. Ces configurations s'installent aux abords du jardin (sur un espace collectif ou public), dans d'autres jardins - ceux des voisins ou ceux de proches - ou dans des jardins composés de souvenirs.

Le jardin *bascule* est une configuration à « deux visages » : en position ouverte il invite le visiteur à pénétrer le jardin et le logement, en position fermée il replie le jardin sur le logement à la manière de la configuration *coquille* (cf. 1.4). En position ouverte, le logement, le jardin et ses abords possèdent un caractère familial et en position fermée, seuls le logement et le jardin possèdent un caractère familial.

Le jardin *rallonge* permet d'étendre le jardin en dehors de ses limites réelles, sur un espace public ou collectif ; l'extension du jardin ainsi produite possède un caractère familial.

Le jardin *toile d'araignée* consiste à tisser un ensemble de relations sociales et paysagères entre le jardin et le voisinage, entre le jardin et des proches ; elle ouvre le jardin vers un extérieur plus ou moins lointain.

À nouveau, tout comme nous l'avons proposé pour le premier groupe de configurations de jardins - les configurations « jardin demeure » -, nous présentons avant l'exposé de chacune de ces trois configurations de type « jardin sociable » une synthèse des descripteurs qui les caractérisent.

Contrairement aux configurations du groupe précédent, les configurations sociables ne sont pas caractérisées par des formes particulières à l'exception du jardin *rallonge* qui présente à la manière du prolongement des formes architecturées (cf. Chapitre 3, 1. Les formes architecturées).


Le jardin *bascule* et le jardin *toile d'araignée* font l'objet de *représentations aimables*.

Le jardin *bascule* et le jardin *rallonge* de *représentations spatiales*.

Le jardin *bascule* et le jardin *rallonge* sont le support de l'effet *d'approfondissement*. Le jardin *bascule* et le jardin *toile d'araignée* facilite l'effet *d'attraction-enchaînement*.

Les trois configurations font l'objet de tactique *d'articulation*. Le jardin *bascule* et le jardin *toile d'araignée* accueillent les tactiques de *diffusionnisme* et *d'éloignement*.

2.1. La bascule

		<p>8 Foyers concernés/ 8 Jardins :</p> <p>n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4 n°35 A-B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10 n°37 ANTOINE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon, P3 n°43-B ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon, P7 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon, P7</p>	
		FORME	REPRESENTATION
	<p>Restaurateur Poreux Seuil</p>	<p>Approfondissement Enveloppement Attraction-enchaînement</p>	<p>Séparation Articulation Diffusionnisme Éloignement</p>

La bascule est une configuration à « deux visages », elle est à la fois ouverte sur l'extérieur et repliée sur le logement, elle est un support de sociabilité aussi bien que le lieu d'une relation privilégiée entre le jardinier et son jardin.

Mon jardin a un double statut. C'est à la fois la proue d'un bateau et un petit nid bien douillet. Je m'y sens vraiment en sécurité même si je suis en rez-de-chaussée, et je ne me sens pas enfermée, je suis connectée à la ville et à mes amis, avoir un rez-de-chaussée, c'est pratique pour recevoir ses amis (n°14 FRANCOISE).

La bascule accueille l'effet d'*approfondissement* - effet d'ouverture - aussi bien que celui d'*enveloppement* - effet de repliement -.

Elle sert de support aux tactiques spatiales d'*articulation* et de *séparation*, et aux tactiques sociales de *diffusionnisme* - tactique d'ouverture vers le voisinage - et d'*éloignement*.

La bascule joue le rôle de *seuil*, lieu permettant de passer d'un état à un autre. Ce seuil possède un caractère plus marqué en été qu'en hiver.

Dans ce lieu, c'est comme si on vivait 6 mois à Séville et 6 mois à Paris ; pendant 6 mois, on est en contact les uns avec les autres et pendant les autres 6 mois, c'est plus fermé, on est plus chacun chez soi, et c'est bien comme ça parce que c'est quand même pas facile de gérer cette promiscuité (n°41 LAURENT & FAHRI).

La *bascule* s'installe toujours sur des jardins de devant qui donnent accès au logement et la plupart du temps dans des situations urbaines introverties qui proposent une forte promiscuité de voisinage.

La porosité inter-jardins ou entre jardin et espace collectif favorise l'effet visuel et sonore d'*attraction*.

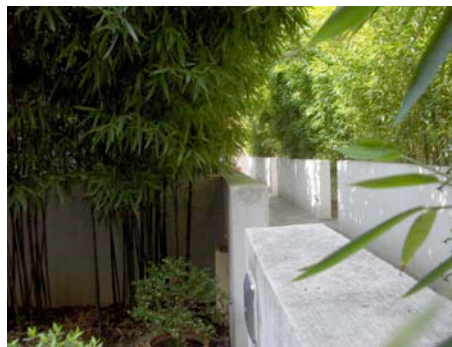
*Il m'arrive de sortir juste pour voir, pour prendre l'air, parce que j'ai entendu un bruit (...)
Michel, quand il voit que le portail est entrouvert, il vient passer la tête pour faire un petit coucou, ici c'est bien plus ouvert qu'en appartement (n°44 JOELLE).*

Le basculement de l'état ouvert à l'état fermé et inversement se fait selon les comportements que les habitants adoptent notamment autour de 5 dispositifs : la porte, l'embrasure, la paroi poreuse végétale (composée de bambous dans les jardins étudiés) ou de type claustra de bois, le panneau vertical latéral et l'escalier. Ces dispositifs permettent d'entrer en contact avec les voisins de manière sécurisée 1) à travers la possibilité de les voir et de les entendre arriver, 2) à travers la possibilité de leur échapper en évitant de se faire repérer et 3) à travers un système de code visuel et sonore qui autorisent ou interdisent l'interaction.

Mis à part les dispositifs autour desquels il s'articule, le jardin *bascule* ne présente ni formes ni compositions horticoles particulières.



n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon, P7



n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3

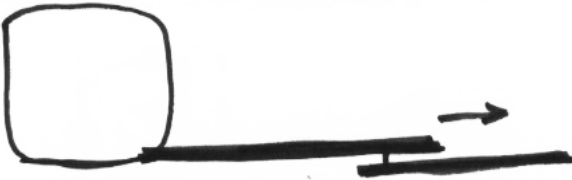


n°43-B ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6



n°35 A-B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10

2.2. La rallonge

		16 Foyers concernés/ 20 Jardins :	
		<p> n°10 FRANCOISE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3 n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Véranda, G4 n°16 JACQUELINE Dev/2, 1er, Bureau+Salon, G5 n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, Tout l'appartement, G7 n°23 BERNARD PatDer, RDC, Extérieur, G7 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Salon, G7 n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Extérieur, G7 n°27 CLEMENT PatDer/2, 1er, Salon+Cuisine, G7 n°29 LOTTE PatDer, 1er, Salon+Cuisine, G7 n°30 EGLANTINE PatDer, 1er, Extérieur, G7 n°31 GENEVIEVE PatDer/3, 2e, Salon+Cuisine, G7 n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9 n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°50 LAURE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8 </p>	
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Ligne Plan	Extension	Approfondissement Débordement	Agrandissement Articulation Ancrage

La rallonge permet d’étendre le territoire du jardin en dehors de ses limites. Le *débordement* des usages et des comportements privés sur un espace collectif ou public lui donne forme.

Avec nos petits-enfants, il nous arrive souvent de nous installer dans le parc du côté de notre entrée, on prend table et chaises, des jeux, on laisse la porte d’entrée ouverte. Et voilà, un cinquième jardin, vraiment illégitime celui-là, mais on ne dérange personne (n°20 YVETTE).

Il m’arrive d’aller chercher le courrier en caleçon, peignoir et chaussons, ça ne me dérange pas (n°52 SACHA & DOROTHEE).

Ici, c’est comme si j’avais agrandi ma famille. Quand Florian était petit, j’ai pris un congé pour m’occuper de lui, on passait beaucoup de temps dans la petite cour, au bout d’un moment je connaissais bien les gosses de la cité et il m’arrivait parfois d’agir comme si j’étais leur mère, de les reprendre lorsqu’ils parlaient mal, de gérer les conflits (...) Une fois ma voisine d’en face, Fedhi, m’a demandé de garder son fils, j’ai pris le babyphone et je l’ai gardé à distance, lui chez lui, moi chez moi (n°50 LAURE).

Ce *débordement* peut également être jardiné. L’habitant plante alors dans l’espace public des arbres qui sont devenus trop grands pour son jardin, crée des compositions de plantes en pots, entretient régulièrement des aménagements végétalisés de pleine terre qu’il a parfois réalisés lui-même, et enfin - plus rarement - privatise un morceau d’espace public ou collectif en prolongement de son jardin.

J'ai demandé aux jardiniers de la ville si je pouvais planter mon magnolia, devant mon jardin, dans le parc, parce qu'il devenait trop gros. Ils ont accepté. On a aussi planté un rosier grimpant contre le mur avec Jean (n°28 et son voisin du dessus), pour ça on n'a rien demandé à personne (n°23 BERNARD).

Aux résidences 2000, je suis chargée d'entretenir l'environnement (signalons qu'elle s'est attribuée elle-même cette tâche), je jardine contre les murs et j'entretiens les « evergreens » (n°25 CHRISTIANE).

J'ai vu la prof de bio (n°25) jardiner contre les murs alors je me suis dit pourquoi pas moi ? J'ai mis des roses trémières, je trouve que ça fait un joli effet linéaire (n°30 EGLANTINE).

Le jardin rallonge relève de tactiques d'*agrandissement* (étendre son champ d'action), d'*articulation* (situer son logement et son jardin parmi ce qui les environne) et d'*ancrage*, cette dernière tactique conditionnant la pérennité de cette configuration.

J'ai vissé mes pots au sol pour éviter qu'on me les pique - parce que c'est déjà arrivé - et pour donner une réalité à ce jardin, « voilà, maintenant, c'est à moi » (n°12 MICHEL).

Ce premier type de rallonge qui déborde physiquement du jardin prend place en rez-de-chaussée, à proximité ou en prolongement d'un jardin de devant situé lui-même en rez-de-chaussée ou en pied d'immeuble sur le parcours d'accès au logement. Les habitants lui donnent souvent une forme linéaire. Cette rallonge se pratique en continu et s'installe progressivement.

Nous avons pu observer un deuxième type de rallonge qui s'accompagne de l'effet visuel d'*approfondissement* ; sans étendre physiquement le territoire du jardin, l'habitant repousse visuellement les limites du jardin vers un extérieur paysagé. Ce paysage peut-être proche, c'est alors la plupart du temps un arbre qui forme un second plan vers lequel le jardin s'étend.

On est venu ici parce que c'était dans la nature. On a acheté sur plan. J'ai choisi ce logement plutôt qu'un autre parce qu'il y avait cet arbre en face, on voulait habiter près de lui (n°27 CLEMENT).

Lorsqu'il est lointain, ce paysage met en jeu la composition du jardin autour du principe paysager du « ha-ha » ou saut de loup, limite « articulante » qui permet de fondre le jardin dans le paysage qui l'entoure. Aux limites des jardins que nous avons étudiés se trouve une *ligne* d'horizon qui laisse passer le regard et l'accompagne vers le paysage environnant. Cette ligne d'horizon prend la forme en rez-de-chaussée de haies rabaissées ou en étage de compositions végétales basses dans des jardinières béton.

Je rabats la haie entre 1,50 mètre et 1,70 mètre pour, assis, voir la cime des arbres du parc et debout voir les parterres de fleurs (n°24 ALEXANDRE).

Ma jardinière, c'est une ligne qui guide vers le parc, je rabats toujours bas, je n'ai pas envie de m'enfermer, j'ai envie que le regard file et se perde dans le parc (n°29 LOTTE).

Rallonges jardinées



n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon+Véranda, G4



n°30 EGLANTINE PatDer, 1er, Extérieur, G7 (Eglantine habite au 1er étage et jardine des roses trémières le long des murs en RDC)



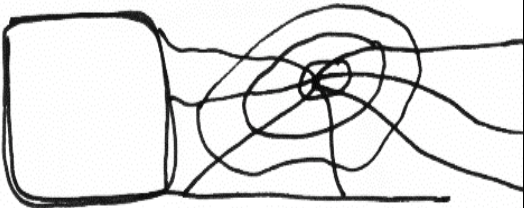
n°23 BERNARD PatDer, RDC, Extérieur, G7 (Bernard habite au RDC, derrière la haie de laurier vert, il a planté dans l'espace public le magnolia en fleurs à gauche de la photographie)

Rallonge visuelle



n°29 LOTTE PatDer, 1er, Salon+Cuisine, G7

2.3. La toile d’araignée

		26 Foyers concernés/ 36 Jardins : n°2 FRANCOISE Der, RDC, G1 n°3 AURORE Coll&Der, RDC, Cuisine, G2 n°9 FABIENNE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3 n°13 JOSETTE Dev, RDC, Salon, G4 n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Salon, G4 n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, G7 n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, G7 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, Cuisine+Salon, G7 n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, G7 n°26 CLAIRE PatDer, 1er, G7 n°28 JEAN PatDer/3, 1er, Salon+Chambres, G7 n°30 EGLANTINE 2PatDer, G7 n°31 GENEVIEVE 3PatDer, 1 ^{er} et 2e, G7 n°33 ELISE Der, 3 ^e , G8 n°35 A-B MOI Dev, 1er, G10 n°36 A MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10 n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon, P3 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon, P3 n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon, P3 n°43 A-B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°45 CLAUDINE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°48 YVETTE PatDev, RDC, Salon+Chambre+Cuisine, P7 n°50 LAURE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°51 PHILIPPE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8 n°52 SACHA & DOROTHEE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P8	
		FORME	REPRESENTATION
	Poreux Communautaire Maîtrisé Émancipé	Anamnèse Synchronisation- décalage Attraction-enchaînement	Éloignement Concession Diffusionnisme Articulation Ancrage

La configuration toile d’araignée permet à l’habitant de tisser des liens avec : la nature, ses proches (membres de la famille et amis) qui habitent en dehors de l’ensemble résidentiel et des lieux qui se trouvent en dehors de l’ensemble résidentiel et enfin ses voisins.

Pour *articuler* son jardin avec la nature, l’habitant achète des plantes « naturelles » et les jardine « naturellement » en respectant d’une part les préceptes du jardinage écologique - qui préconise de planter des essences locales et des variétés anciennes et de réorienter les pratiques de jardinage afin « de faire le plus possible avec et le moins possible contre »³⁶⁶ - et d’autre part en faisant référence à une esthétique écologique véhiculée par les médias - esthétique qui propose des formes de jardins souples (ports des plantes et textures de leurs feuillages) et en mouvement (diversité des rythmes biologiques des

³⁶⁶ Clément, Gilles (1994). *Le jardin en mouvement, de la vallée au parc Andrée-Citroën*. Paris : Sens & Tonka, 307 p.

plantes) et qui n'a souvent pas grand chose d'écologique³⁶⁷ -. Certains habitants vont même jusqu'à récolter des graines, des bulbes, des boutures, des plantes et des animaux (insectes et lombrics) à la campagne ou en forêt. Il s'agit pour ces habitants de *maîtriser* la nature et d'*émanciper* leur jardin.

J'ai mis des tonnes de lombrics dans les pots pour qu'ils travaillent la terre à ma place. J'ai été les chercher à la campagne. Quand je me balade, dès que je vois une plante qui me plaît, je ramasse les graines et je les balance dans les pots, mon fils fait comme moi. Il doit y avoir 4 kg de graines dans ces pots, tu imagines la puissance germinative? Ma dernière idée, c'est d'installer des grillons, je vais aller les chercher ce week-end, ça fera une ambiance sonore "naturelle" (n°33 ELISE).

Le jardin *toile d'araignée* s'articule à l'évocation d'autres lieux (qui fait du jardin un « hétérotopie ») d'une part et à des pratiques jardinières « polytopiques » d'autre part. Certains jardiniers choisissent leurs plantes et les agencent afin de se remémorer des paysages et des jardins d'enfance et de vacances et des « ex-jardins »³⁶⁸. Ces lieux sont évoqués au moyen de l'effet d'*anamnèse* qui rappelle un souvenir via un parfum de fleurs ou de feuillage, des couleurs ou une morphologie végétale.

Ce pêcher, c'est une très bonne amie qui me l'avait offert. Elle est morte l'année dernière en soin palliatif d'un cancer. Ça fait plus de 12 ans que je l'ai, un pêcher ne vit jamais vraiment plus vieux, mais comme elle, je voudrais qu'il meure doucement, je ne veux pas le couper (n°31 GENEVIEVE).

Il est rare qu'un jardinier ne jardine qu'un seul lieu. Outre son jardin avec maison, il peut jardiner un jardin avec maison secondaire, le jardin d'un de ses proches ou un jardin situé sur son lieu de travail. Les pratiques d'échanges et de dons de plantes et de conseils de jardinage participent de la même dynamique de dissémination du jardin et des pratiques qui lui donnent forme.

À l'échelle du voisinage, le jardin *toile d'araignée* tisse des liens morphologiques et sensibles avec les jardins voisins et concomitamment les habitants se rapprochent les

³⁶⁷ Dans un cas comme dans l'autre, les habitants font référence aux « jardins en mouvement » de Gilles Clément dont le travail a été particulièrement médiatisé ces dernières années, à l'association Terre Vivante qui accueille un jardin écologique à Mens (38) et propose des formations tout au long de l'année, aux produits qu'on leur propose dans les jardineries (signalons que les jardineries Botanic se sont par exemple positionnés en première place sur le marché du jardinage écologique en proposant des essences locales et des variétés anciennes et des produits phytosanitaires utilisables en agriculture et jardinage biologique).

³⁶⁸ Nous avons pu observer que certains habitants reproduisent dans leur jardin actuel des formes et des compositions horticoles de leurs précédents jardins et ce dans des situations jardinables complètement différentes.

uns des autres au moyen de pratiques d'échanges et de dons de plantes et de conseils de jardinage mais aussi de services de voisinage (arroser le jardin pendant les vacances, garder les enfants, les amener ou aller les chercher à l'école, prêter des outils de jardinage, faire des courses pour ses voisins, etc.). Au quotidien, du fait de la proximité des jardins, les habitants rentrent naturellement en interaction. Ils relatent par exemple l'effet *d'attraction-enchaînement* : attirés par une forme en mouvement ou un bruit voisin, les habitants reproduisent inconsciemment ce que leurs voisins sont en train de faire. Le récit habitant fait aussi mention de l'effet de *synchronisation* : en cohabitant, les habitants en viennent souvent à synchroniser leur emploi du temps. Les pratiques habitantes et jardinières relèvent ainsi d'un *diffusionnisme*, les habitants s'influencent les uns les autres, échangent et parfois même collaborent.

Aux printemps, tout le monde gratte (jardine), il suffit que je lève les yeux et j'en vois un sur sa jardinière, un deuxième, un troisième, un quatrième, etc. On se demande qui a donné le top départ ! Et quand je les vois tous gratter et bien je gratte (n°21 Famille LAPLANCHE).

Grâce aux jardins et à l'ouverture des logements sur ceux-ci, il y a une circulation des univers privés des uns et des autres. Arnaud, il entendait que quelqu'un se chauffait les mains (jouer de la batterie), il est allé voir, c'était Laurent qui jouait (Laurent est batteur de Jazz professionnel). Arnaud adore le Jazz, Hervé à côté aussi. Ils sont devenus amis... (n°39 NADINE & ARNAUD).

Ce *diffusionnisme* n'advient pas qu'à travers des événements, il s'incarne aussi dans des plantes et des objets (tondeuse, « karcher », jeux d'enfants, taille haie, échelle, store de jardin...) qui ont fait l'objet d'une décision, d'un choix ou d'une réalisation collective ou que les uns et les autres ont choisis en copiant leur voisin.

Tout a commencé avec le store, on l'a acheté à Carrefour, il y avait une super promo, je l'ai dit à Michel, il a été en acheter un et vu qu'on avait déjà installé le nôtre, je l'ai aidé à installer le sien, et puis après Fedhi en a acheté un qu'on a installé tous ensemble. L'air de rien, ça nous a lié les uns aux autres (n°44 JOELLE).

Ici on est 6 sur 8 à avoir choisi le même type de lampe de jardin, c'est des lampes « Pod », un truc un peu design, à l'image de notre petite communauté. Les 6, on a aussi les mêmes rideaux style doublure de maillot de bain (n°41 FAHRI & LAURENT).

Une fois que les habitants ont tissé cette *toile d'araignée*, le lieu s'anime d'une forte convivialité de voisinage. Les habitants s'invitent les uns les autres, à visiter leur jardin, à prendre l'apéritif, à dîner, et s'entraident également en jardinant ensemble.

La semaine dernière j'ai été aider Michel, je lui ai retourné tout son jardin. Chez eux, c'est un petit peu chez moi aussi. Nos jardins, c'est comme si c'était la partie sociale du privé (n°44 JOELLE).

Signalons que pour pouvoir vivre ainsi liés les uns aux autres, les habitants se font des *concessions* : ils tolèrent des nuisances sonores et visuelles jusqu'à un certain seuil et revoient leur jugement pour pouvoir collaborer. En complément des tactiques de *concession*, les habitants mettent en œuvre des tactiques d'*éloignement* qui consistent à mettre une distance entre soi et les autres sans pour autant se séparer d'eux.

Au fur et à mesure, des codes se sont installés, par exemple quand le rideau (le fameux rideau en doublure de maillot de bain) est fermé, on évite de déranger parce qu'on sait que ça veut dire que la personne a envie d'être tranquille (n°39 NADINE & ARNAUD).

Quand je vois que Nadine et Arnaud ont allumé leurs lampes « Pod », ça veut certainement dire qu'ils ont des invités, ça me renseigne sur ce qu'ils font et c'est agréable, ça me met en connexion avec eux, mais ça veut aussi dire qu'il ne faut pas que je les dérange (n°41 FAHRI & LAURENT).

Enfin à l'échelle interindividuelle, le *diffusionnisme* s'incarne dans les séparations mitoyennes (haie végétale, claustra en bois, alignement de plantes en pots) dont la porosité permet le contact, séparations qui font l'objet de décisions, choix et pratiques jardinières collectives.

On a ouvert la haie mitoyenne depuis 2 ans. Au départ, les enfants se cherchaient à travers la haie (haie de laurier vert) qui était déjà bien mitée, on les passait par-dessus pour qu'ils jouent ensemble, puis on a décidé de mettre en commun nos deux jardins et les jeux pour enfants qu'on y avait mis. On a enlevé une partie de la haie et l'on a replanté quelques plantes, du bambou, un cyprès, - on ne savait pas si on allait rester, et si nos successeurs allaient s'entendre - tout en laissant un passage à l'échelle des enfants (n°9 FABIENNE).

À l'époque, le voisin et nous, on avait supprimé le mur qui séparait nos deux terrasses, les terrasses des enfants (les chambres des enfants donnent sur ces terrasses). Quand les voisins ont déménagé, les nouveaux ont tout de suite construit une véranda pour se séparer. Cette terrasse n'a aujourd'hui plus aucune utilité, mais ça rappelle des souvenirs (n°28 JEAN).

Quand j'entends Claudine (alors qu'elles - Claudine et Joëlle - se trouvent toutes deux dans le jardin), je lui dis bonjour puis on entame une conversation à travers la claustra, sans se voir, on discute (n°44 JOELLE).

À une distance d'1 mètre de la claustra, chez l'une comme chez l'autre, c'est notre espace commun avec Joëlle, on laisse s'entremêler nos plantes grimpantes (n°45 CLAUDINE).

Ce *diffusionnisme* mitoyen s'exprime également verticalement : d'une part du sol vers le ciel - à travers des plantes qui grimpent des étages inférieurs aux supérieurs - et d'autre part du ciel vers le sol - sous l'effet de la gravité, graines et boutures tombent des étages supérieurs et colonisent les jardins des étages inférieurs -. Qu'il s'exprime du sol vers le

ciel ou inversement, ce diffusionnisme est tout aussi souvent lié à des conflits de voisinage qu'à des échanges amicaux.

(Lui) J'ai coupé l'ampélopsis qui recouvrait toute la terrasse de la voisine du dessus, sans faire exprès, j'ai tout arraché ! Pour me faire pardonner, j'ai été me faire payer l'apéro (...)

(Elle) Elle trouvait mon rosier grimpant joli alors elle m'a demandé si elle pouvait le faire grimper chez elle, ça m'a fait très plaisir (n°21 LES LAPLANCHE).

Le diffusionnisme ne relève pas d'une synchronisation parfaite des modes d'habiter et de jardiner développés par les uns et les autres. Synchronisation et décalage jouent aussi de concert comme le montrent les extraits d'entretiens suivants :

On a pris la décision ensemble de séparer nos différentes terrasses avec des alignements de plantes en pots, on a choisi tous ensemble le type de pot, le type de plantes et puis après c'est marrant – ça montre bien les limites du collectif- ça a commencé à déraiper, 2 à 2, en limite mitoyenne, on a commencé à choisir des pots et des plantes différentes. Ça fait quelque chose d'à la fois homogène et hétérogène, à l'image d'un collectif (n°52 SACHA & DOROTHEE).

D'une terrasse à l'autre, on a des plantes communes et des différentes, selon les expositions, les floraisons sont décalées, mais comme il y a beaucoup de forsythia aux résidences 2000, pendant deux semaines, les résidences sont toutes jaunes. En fait, c'est comme si les résidences 2000 étaient un immense jardin avec un fond commun et des petits décalages dans l'espace et dans le temps (n°26 CLAIRE).

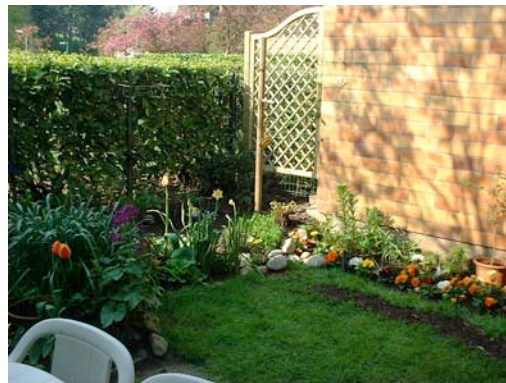
Cette *toile d'araignée* « diffuse » est peu présente dans les jardins collectifs que nous avons étudiés (elle s'exprime seulement dans un de ces cinq jardins collectifs). Par ailleurs un des jardins que nous avons étudié est passé en deux ans du statut de collectif à privatif, ce qui fait dire à un des habitants :

Quand le jardin était collectif, il n'appartenait à personne, on hésitait à l'occuper, maintenant qu'on l'a divisé en 4 jardins et qu'on a gardé une plante commune - ce néflier dont chacun s'occupe à tour de rôle - le lieu est approprié, chacun chez soi, mais un peu ensemble quand même (n°43 A-B-C ALAIN).

Le jardin *toile d'araignée* est beaucoup plus présent en habitat individuel dense et en habitat intermédiaire qu'en immeuble. La toile d'araignée s'installe de manière générale plus facilement sur les jardins de devant que sur ceux de derrière et s'épanouit bien volontiers sur les espaces collectifs extérieurs au jardin. À l'échelle de l'ensemble résidentiel, en prenant appui à la fois sur les jardins et sur les espaces collectifs, la tactique d'*ancrage* est caractéristique du jardin *toile d'araignée*. Cette tactique joue un rôle très important dans les sentiments d'attachement et d'appartenance au lieu.



n°9 FABIENNE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3
Fabienne et ses voisins ont supprimé la haie de laurier vert pour en recréer une qui autorise aux enfants de passer d'un jardin à l'autre.



n°20 YVETTE 3PatDer+Dev, RDC, G7
Yvette et sa voisine Christiane ont enlevé un bout de haie de laurier vert pour mettre une treille qui sert de support à leurs clématites.



Dans le terrain G7, les terrasses sont séparées en mitoyenneté par des murs en grès d'Artois.

n°28 JEAN PatDer/3, 1er, Chambres, G7
Jean et ses voisins avait enlevé le mur en grès d'Artois pour faire communiquer leurs 2 terrasses liées aux chambres des enfants. Les voisins suivants ont créé une véranda pour à nouveau marquer la séparation.

3. Les configurations « jardin repoussoir »

Les quatre configurations « jardin repoussoir » auxquelles nous allons maintenant nous attacher tiennent à distance : le voisinage (jardin *intervalle* et jardin *frontière*), tout ce qui est extérieur au jardin (jardin *parenthèse*) et le jardinier (jardin *désert*).

Le jardin *intervalle* et le jardin *frontière* marquent une séparation entre l'extérieur et le couple logement/jardin. Le jardin *intervalle* dissuade d'entrer dans le jardin tandis que le jardin *frontière* interdit l'entrée dans le jardin.

Le jardin *parenthèse* et le jardin *désert* donnent au logement et aux espaces qui environnent le jardin un caractère étranger. Le jardin *parenthèse* est un jardin hypertélique et hypervalorisé. Il se construit indépendamment des espaces qui l'entourent. Le jardin *désert* caractérise quant à lui une appropriation impossible des abords du logement. Le jardin possède alors un caractère étranger qui va jusqu'à contaminer l'intérieur du logement.

De la même manière que pour les deux groupes précédents – les configurations *jardin demeure* et *jardin sociable* –, le lecteur trouvera ci-dessous une synthèse des descripteurs d'ambiances caractéristiques des configurations « jardin repoussoir ».

Les jardins *intervalle* et *frontière* sont caractérisés par des *formes architecturées*. Ce n'est pas le cas du *désert* qui présente des *formes chaotiques*. Le jardin *parenthèse* peut être soit *architecturé* soit *chaotique*.

Les quatre configurations n'ont pas de représentations imaginaires communes.

Par contre certains effets et certaines tactiques sont caractéristiques du groupe. L'effet de *masquage* est spécifique aux jardins *intervalle* et *frontière*. Celui de *répulsion* est observable dans les configurations *intervalle* et *frontière*. Enfin, l'effet d'*asyndète* - gommage d'une perception – est typique des configurations *frontière* et *parenthèse*.

Deux tactiques caractérisent ce groupe. La tactique de *séparation* est présente dans les configurations *intervalle*, *frontière* et *désert* et celle de *l'éloignement* dans les configurations *intervalle* et *frontière*.

3.1. L'intervalle

16 Foyers concernés/ 17 Jardins :

- n°1 JACQUES Dev/2, RDC, Entrée, G1
- n°8 EMMANUELLE Dev/2, RDC, Entrée+Salle de bain, G3
- n°9 FABIENNE Dev+Der, RDC, Salon+Chambres, G3
- n°10 FRANCOISE Dev/2, 2e, Cuisine+Salon, G3
- n°12 MICHEL Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4
- n°20 YVETTE Dev, RDC, Tout l'appartement, G7
- n°35 B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10
- n°37 ANTOINE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1
- n°39 NADINE & ARNAUD Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon+Cuisine, P3
- n°43 B ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
- n°44 JOELLE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
- n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7
- n°50 LAURE PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7



FORME	IMAGE	EFFET	STRATEGIE
Ligne Courbe Point	Seuil	Répulsion Masquage Filtrage	Éloignement Séparation

L'*intervalle* s'installe toujours sur des jardins de devant qui donnent accès au logement, il se trouve la plupart du temps en rez-de-chaussée.

Tout comme les jardins *excroissance*, *coquille* et *bascule*, le jardin intervalle est un *seuil*. Alors que le jardin *excroissance* annonce à l'avance le chez-soi quand on marche en direction du logement, alors que le jardin *coquille* met le logement en retrait de ce qui l'entoure et que le jardin *bascule* permet de passer d'un état à un autre, le jardin *intervalle* sépare le jardin d'un espace collectif, de l'espace public ou d'un jardin voisin et tient le voisin ou le passant à distance tout en n'interdisant pas son franchissement. Deux tactiques sont liées à la fabrication de ce type de jardins : la *séparation* et l'*éloignement*. En effet, pour tenir à distance leurs voisins, les habitants peuvent adopter deux types de comportements : l'absence et l'omniprésence.

On ne peut pas être ami avec ces voisins, il faut savoir mettre une distance, distance plus souvent comportementale que métrique, on s'ouvre à l'autre ou l'on prend un peu ses distances (n°37 ANTOINE).

Ces comportements sont mis en scène autour des dispositifs d'accès au jardin : les portes, les passages et les embrasures.

(Elle) La porte n'est pas ouverte à tout va non plus. À un moment les gamins du quartier commençaient à abuser, ils nous prenaient pour une ludothèque, ils venaient toujours chercher

des jouets chez nous, mais jamais ils n'apportaient les leurs. (Enquêtrice) Comment avez-vous fait pour les mettre à distance ? (Elle) On a fermé la porte du jardin un peu plus chaque jour et ça a fini par se calmer (n°44 JOELLE).

Si quelqu'un sonne (la sonnette se trouve au niveau du portail du jardin) et que je n'ai pas envie de répondre, je ne vais pas me forcer. Le fait d'avoir le jardin entre soi et les autres, ça donne cette sécurité, ça met de la distance, l'intimité de chacun est préservée (n°50 LAURE).

(Observatrice) Je passe régulièrement devant chez Yvette et je la croise souvent dans son jardin de devant, une fois sur deux à peu près, à croire qu'elle est toujours en train de jardiner son entrée. Son mari n'est jamais loin, on échange un bonjour puis on entame une conversation de 20-30 minutes, sur le seuil, autour du portique (n°20 YVETTE).

Pour éloigner voisins mais aussi passants tout en séparant l'espace du jardin de celui qui l'entoure, les habitants marquent l'entrée de leur jardin avec des massifs et haies de forme linéaire ou courbe, des portiques végétalisés, des coins végétalisés, des plantes en pots disposées de part et d'autre d'une porte ou d'un passage et des lignes de plantes en pots. Ces aménagements engendrent un effet de *répulsion* auprès de ceux qui passent. Ils signalent visuellement un espace approprié, à cette fin, les habitants utilisent des fleurs colorées et une diversité de feuillages afin de « rendre visible » leur jardin. Ces aménagements sont parfois visuellement et tactilement répulsifs : les habitants utilisent alors des masses végétales qui occupent l'espace au sol et en hauteur pour repousser d'autres usages et parfois des plantes piquantes (Epine vinette, houx, pyracantha, rosier, etc.) -.

Les gosses venaient cogner en vélo contre le mur, c'était insupportable. Les chiens faisaient leurs besoins dans le coin. J'y ai installé un jardin pour lutter. Au départ, je n'avais pas mis de bordures et ça n'a pas marché, ça a été détruit. J'ai rajouté des bordures, des plantes piquantes et des fleurs un peu colorées et depuis c'est respecté, je suis tranquille devant chez moi (n°46 MARIE-JO).

Avec l'ancien voisin, on avait disposé des thuyas en pots pour faire une séparation entre chez nous et l'espace public, ça n'a pas fonctionné alors on a mis du laurier vert en pleine terre et ça a bien pris. Il faut faire attention que les lauriers ne montent pas trop, sinon ça ferme trop l'espace et ça attire les cambrioleurs. Il ne faut pas trop les rabattre non plus sinon ça ne protège plus rien. Il faut trouver un équilibre (n°14 FRANCOISE).

Depuis le début, l'espace devant le cagibis - espace tampon entre leur jardin de devant et mon escalier - pose problème, me pose problème. J'y avais entreposé mes plantes quand Xavier et Sophie étaient encore là. Dès qu'ils sont arrivés, ils les ont prises pour les rentrer chez eux. Ils se sont accaparés cet espace pour stocker tout et n'importe quoi et accrocher leurs vélos à mon escalier. Mon escalier, c'est une partie de mon jardin ! j'ai poussé leurs affaires plusieurs fois, j'ai essayé de les repousser en créant une ligne de plantes collées à l'escalier, ils ne comprennent rien à rien (n°35 B MOI).

L'*intervalle* est également mis en œuvre au sein du jardin pour contrôler les différents usages notamment les jeux des enfants et ce afin de préserver des parties jardinées.

Ce n'est pas qu'un jardin pour les enfants, c'est aussi pour moi ! J'ai mis des petites bordures pour protéger le potager sinon les gosses viennent tout piétiner et puis j'ai créé une ligne de rosiers pour séparer la terrasse de la pelouse pour les empêcher de faire des sprints de la terrasse jusqu'au jardin (n°9 FABIENNE).

La tactique d'*éloignement* peut également consister à se tenir soi-même éloigné des autres dans le but d'éviter de rentrer en contact avec eux. Les dispositifs de type paroi, qui créent des effets de *filtrage* et de *masquage* visuels en fonction de leur porosité, autorisent cette mise à distance. Opaques et disposées latéralement sur quelques mètres depuis la façade du logement, poreuses et disposées frontalement, latéralement ou en ceinture du jardin, les parois de l'intervalle retardent les contacts de voisinage sans les supprimer.

Quand je sors de chez moi, je n'ai pas forcément envie de dire bonjour tout de suite. J'ai besoin d'un temps d'adaptation, d'un seuil. Ces petits murets jouent ce rôle à merveille, je m'y cache pendant quelques secondes puis je vais à la rencontre des autres (n°43 B SANDRA).

À travers la haie de bambous, on voit qu'il y a quelqu'un mais on ne distingue pas qui c'est, le regard n'est pas bloqué, il y a une certaine profondeur. Cette haie crée une distance vraiment confortable, on ne se trouve ni trop près ni trop loin les uns des autres, on ne se sent pas obligé d'entrer en contact. Quand les bambous étaient plus petits, c'était beaucoup plus difficile à vivre, maintenant on se sent vraiment bien (n°39 NADINE & ARNAUD).



Vue du jardin de devant d'Yvette depuis l'extérieur



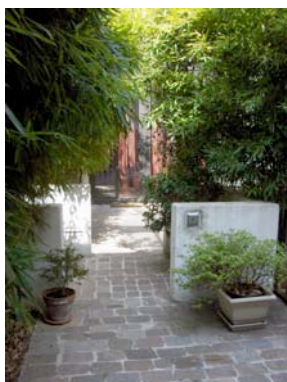
Vue du jardin de devant depuis la porte d'entrée du logement
n°20 YVETTE Dev, RDC, Entrée, G7



n°46 MARIE-JO PatDev, RDC, Salon+Cuisine, P7



n°35 B MOI Dev, 1er, G10




n°39 NADINE & ARNAUD
Dev, RDC, Salon, P3



n°14 FRANCOISE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4

3.2. La frontière

		17 Foyers concernés/ 20 Jardins :	
		<p> n°1 JACQUES Der/2, RDC, Salon, G1 n°2 FRANCOISE Der, RDC, Salon+Cuisine, G1 n°8 EMMANUELLE Der/2, RDC, Salon+Chambres, G3 n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon, G3 n°15 MARIE-THERESE DevDer/2, 5e, Salon+Chambres, G5 n°18 GASTON DevDer, 3e, Salon, G6 n°20 YVETTE 2PatDer/4, Chambre+Salon G7 n°21 LES LAPLANCHE 2PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°24 ALEXANDRE 2PatDer, RDC, Salon+Chambres, G7 n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Salon, G7 n°32 VINCENT PatDer/3, 2e, Pigeonnier, G7 n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10 n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1 n°43 C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°47 SONIA PatDer, RDC, Salon+Cuisine, P7 n°48 A-B YVETTE PatDev, RDC, Salon+Chambre+Cuisine, P7 n°53 NATHALIE Der/2, 1^{er} étage, Bureau, P8 </p>	
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Ligne Plan		Asyndète Répulsion Masquage Intrusion	Éloignement Séparation

Le jardin *frontière* propose une limite plus franche que le jardin intervalle que nous venons d’explorer, une limite infranchissable et, parfois même, au-delà de laquelle on ne peut pas voir, que l’on soit à l’intérieur ou à l’extérieur du jardin. Cette configuration a des orientations « sécuritaires »³⁶⁹. Elle participe au confort psychologique de l’habitant en gérant de potentielles intrusions de voleurs ou de voyeurs.

L’été, des jeunes viennent s’adosser contre la haie, à l’ombre des bouleaux, ils sont bien, ils s’installent, ils mangent, ils discutent, parfois tard dans la nuit, moi ça ne me dérange pas trop mais ma compagne si, je pense qu’elle aimerait renforcer la haie à l’extérieur avec quelque chose de répulsif (n°24 ALEXANDRE).

Le jardin *frontière* s’installe : en rez-de-chaussée (où elle empêche les intrusions et minimise les vis-à-vis) comme en étages (où elle minimise avant tout les vis-à-vis), au contact d’un espace public, d’un jardin voisin, comme d’un voisinage plus lointain (extérieur à l’ensemble résidentiel).

³⁶⁹ Signalons que certains professionnels du végétal commercialisent cette propriété « sécuritaire » de la frontière. La société d’ingénierie écologique Sinnoveg propose par exemple des haies nommées « armures naturelles de sécurité » composées de plantes épineuses et parfois renforcées de fils barbelés. Cf. <http://www.sinnoveg.com/main/presentation.html> (consulté le 5 juin 2010)

Le jardinier y met en oeuvre l'effet *d'asyndète* (suppression volontaire de données sensorielles) et, en fonction des contextes et des objectifs qu'il vise à satisfaire, des effets de *répulsion* et de *masquage visuel*.

Les effets de répulsion accompagnés de tactiques de *séparation* du jardin et d'*éloignement* des passants mais aussi parfois des voisins oeuvrent à bloquer les corps et à les tenir à distance.

Il n'y a pas si longtemps que ça, je me suis retrouvée nez à nez avec un gosse du quartier dans mon salon. Il avait escaladé le mur pour venir piquer des trucs. Je me suis dit que j'allais mettre en place une barrière de plantes piquantes au pied du mur sur l'espace public pour éviter que des gens ne l'escaladent, on va mettre ça en place à l'automne (n°20 YVETTE).

Ils avaient besoin de se couper des autres. Cette promiscuité était trop difficile à vivre pour eux. Ils ont mis ces claustras en bois qui font un vrai contraste avec le reste plutôt ouvert (n°37 ANTOINE à propos de ses voisins n°38 DAVID & SOLANGE).

Quand on est arrivé ici, on se croyait dans un château. Les 8 mètres de distance entre les maisons nous ont vite fait redescendre sur terre. Les chiens venaient chez les uns et les autres, idem pour les enfants, il commençait à y avoir des conflits de voisinage, y en a qui téléphonaient de manière anonyme aux autres. On a fini par se couper les uns des autres avec ces haies et ça a réglé en partie les problèmes (n°1 JACQUES).

Ainsi de la même manière que pour la configuration *intervalle*, le jardinier compose sa *frontière* autour de masses végétales (hautes et épaisses) et de plantes piquantes. À la différence du jardin *intervalle*, le jardin *frontière* ne vise pas seulement à retarder les contacts, il a pour objectif de les supprimer. Il s'agit pour le jardinier de *masquer* son jardin et de *masquer* l'extérieur - à nouveau pour se séparer et éloigner quelqu'un de soi ou s'éloigner de lui - derrière des barrières, des claustras de bois parfois renforcées de canisses, des parois opaques, des grilles et grillages sur lesquels courent des plantes grimpantes et se collent des plantes arbustives, des massifs hauts et enveloppants, des haies opaques et épaisses de pleine terre ou composées d'alignements de pots.

Les gosses venaient chercher ma plus grande pour jouer, ils regardaient à travers la claustra, ils grimpaient sur le portail et parfois même ils se mettaient sur le petit rebord en béton et ils épiaient. C'était très pénible ! J'ai mis des canisses pour bloquer les regards, on a condamné le portail du jardin, maintenant on ne passe plus que par la porte de l'autre côté. Depuis, ils ont arrêté de jouer aux voyeurs (n°47 SONIA).

À terme, je vais complètement opacifier les vues. Ce n'est pas correct que les gens qui enterrent leur proche me voient en maillot de bain (Sa terrasse donne sur le cimetière de Saint Ouen) et inversement ce n'est pas très agréable d'avoir une vue comme celle-ci. Il y a aussi la voisine, on se gêne visuellement et puis on s'entend, si on ne se voit plus, on s'entendra moins. (Enquêtrice) Il y a au moins 20 mètres qui vous séparent de votre « voisine » et vous vous gênez ? (Elle) Oui (n°53 NATHALIE).

Je sais qu'ils m'épiaient (elle parle des gens en général et visent des voisins des immeubles d'en face, immeubles se situant à plus de 150m de distance), j'avais besoin de me protéger. Au départ, mes enfants m'avaient acheté ces claustras vertes en plastique que j'ai aujourd'hui en fond et il y avait des bacs en plastique accrochés dessus, j'avais mis des graines pour faire des fleurs et puis des plantes gélives que j'avais achetées juste pour faire joli mais la protection n'était pas suffisante. Alors j'ai tout viré et j'ai mis ces plantes de haie sur des pots à roulettes pour que ce soit plus facile à nettoyer. Il y a une majorité de plantes dont les feuilles ne tombent pas -eleagnus, cyprès, laurier tin- pour que ça fasse une bonne protection toute l'année (n°11 JOSETTE).

Paradoxalement, l'effet de *masque* a parfois des conséquences *intrusives*. En effet, lorsque le voisin ou le passant ne voit plus le jardin, il n'a plus conscience que celui-ci est un espace habité et il n'adapte pas un comportement en conséquence. Pour l'habitant, la frontière n'est plus répulsive. Les passants et les voisins s'y adossent pendant des temps plus ou moins longs, y tiennent des conversations d'ordre privée (car ils se sentent à l'abri derrière le masque) et à un niveau sonore élevé. Comme le montrent l'extrait d'entretien ci-dessous, le jardinier a pleinement conscience que les effets de masquage et de répulsion peuvent être antagonistes.

Il (son mari) n'aime pas tailler la haie, ça l'ennuie alors il la laisse monter et s'épaissir et ça a des effets gênants : on est à côté du passage, et les gens ne nous voient plus du tout alors ils ne font pas attention, on devient les témoins de conversations intimes (qu'on se passerait bien d'entendre) et les gens parlent super fort, combien de fois j'ai sursauté... Cette haie est une protection essentielle, mais il faut régulièrement la tailler pour qu'elle reste une protection (n°21 LES LAPLANCHE)

Lorsque l'ensemble résidentiel se replie en coeur d'îlot, la mise en oeuvre par un habitant d'un jardin *frontière* peut être perçue négativement par le voisinage. Celui qui habite *derrière* est perçu comme un reclus qui entrave le sentiment de convivialité que les habitants confèrent la plupart du temps au jardin.

Depuis le début, on avait l'idée de fermer, surtout pour Sandra (sa compagne). On a un mis un grillage électro-soudé et des portes en fer au-dessus des murets. Au début, ça nous a fait une impression bizarre, à la limite de la claustrophobie. On est aussi vachement gênés par rapport à Hervé et à Emmanuelle qui ne voulaient pas qu'on ferme l'espace. Ça va certainement changer nos relations (n°43 C ALAIN).

Mon jardin serait bien plus joli s'il était fermé, mais je ne veux pas le faire, ça serait comme dire à mon voisin : « je n'ai pas envie de te voir ! » (n°52 SACHA & DOROTHEE)

Morphologiquement, la *frontière* est composée de *plans* et de *lignes*, elle est soit dissociée du jardin - elle prend la forme de parois inertes ou d'une haie monospécifique de végétaux *sempervirens* -, soit jardinée - elle suit alors les temporalités du jardin et se

compose de plantes caduques et annuelles, de grimpantes et d'arbustives mêlées à un fond de *sempervirens* qui leur sert d'appuis-.

Quand on est arrivé, la haie (de laurier vert) était mitée, ceux d'avant ne l'avait pas assez rabattue. On a commencé par la nettoyer, par la dédensifier et par rabattre la moitié pour que ça reparte du bas, on l'a renforcée avec des canisses – en attendant que ça repousse-, puis on a commencé à installer une deuxième haie plus paysagée, plus souple, plus variée, plus colorée, avec des fruits et des fleurs. J'ai mis des bambous, un philadelphus, un pommier à fleurs, un néflier et des petits fruits : cassis, groseilliers, framboisiers (n°8 EMMANUELLE).

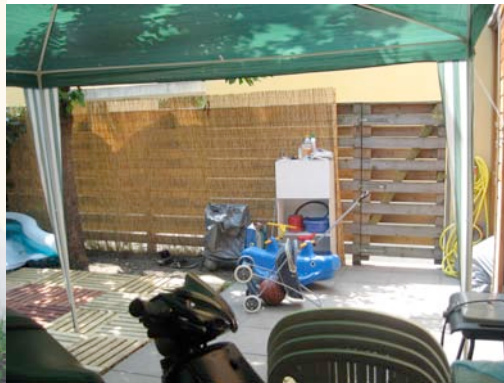


n°20 YVETTE 2PatDer, RDC, Chambre+Bureau, G7

Mise en place de 2 barrières piquantes de pyracanthas pour protéger les jardins de l'espace public. À gauche, le mari d'Yvette est en train de planter les pyracanthas pour protéger le grand jardin du salon et à droite la barrière du jardin de la chambre tout juste plantée.



Vue depuis la venelle sur l'entrée du jardin condamnée



Vue depuis le jardin sur l'entrée condamnée

n°47 SONIA PatDer, RDC, Salon, P7



Vue depuis la venelle



Vue depuis le 1^{er} étage du logement d'Antoine (n°37)

n°38 DAVID & SOLANGE Dev, RDC, Salon+Cuisine, P1



n°43 B-C ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6
Le jardin intervalle (B) se transforme en frontière (C) 2 ans plus tard



n°11 JOSETTE Der/2, 2e, Salon+Chambres, G3
À gauche vue sur le jardin depuis l'espace public, à droite vue depuis le logement



n°36 B MES VOISINS Der, RDC, Salon ou Chambre, G10
Quelques jours après leur emménagement, ils ont bouché l'accès qui reliait nos deux jardins avec du grillage à poules, un morceau de bois et une palette. Les voisins précédents et les suivants n'ont jamais bouché cet accès par lequel on avait l'habitude de passer pour aller chez l'un ou chez l'autre lorsqu'on se croisait dans le jardin

3.3. La parenthèse

		<p>9 Foyers concernés/ 12 Jardins :</p> <p>n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4 n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Salon, G6 n°22 PIERRE PatDer/2, RDC, Cuisine+Chambre, G7 n°23 BERNARD PatDer, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°25 CHRISTIANE 3PatDer+Dev, RDC, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°33 ELISE Der, 3^e, Salon+Chambre, G8 n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9 n°41 FAHRI & LAURENT Dev, RDC, Salon, P3 n°48 YVETTE PatDev, RDC, Salon+Chambre+Cuisine, P7</p>	
		FORME	REPRESENTATION
Référencé Proliférant	Compagnon Laboratoire Restaurateur	Émission Apesanteur Anamnèse Asyndète & Synecdoque	Ancrage

Le jardin *parenthèse* met « entre parenthèses » le monde extérieur. Dans cette configuration, le jardin ne tisse de liens ni avec le logement, ni avec l’espace collectif ou public, il se suffit à lui-même. Le jardinier accorde peu d’importance aux limites du jardin (limites néanmoins toujours présentes dans les jardins *parenthèse* situés en rez-de-chaussée) qui sont, au contraire du jardin *frontière*, peu marquées.

Les plantes d’appartement, ça n’a pas de sens, le jardin, c’est à l’extérieur. (Notes de l’enquêtrice) De plus, j’observe qu’il plante devant certaines portes-fenêtres en en bloquant ainsi l’accès. (Enquêtrice) Vous contemplez votre jardin depuis l’intérieur ? (Lui) Non, non ce n’est pas ce genre de jardin, il se contemple depuis son centre où l’on peut vivre une succession de micro-scènes à travers des effets de masse, de plans et de couleurs (Bernard est un fanatique des jardins japonais) (...) *La haie, si je pouvais l’enlever, je le ferai, j’aime bien l’idée du jardin à l’américaine* (5 minutes plus tard) *J’ai taillé la haie au printemps, maintenant qu’elle a 10cm de plus on se sent vraiment à l’aise, vraiment chez-soi.* (Notes de l’enquêtrice) Bernard tient des propos contradictoires, en définitive, pour lui, la haie n’a aucune importance, le logement n’a aucune importance, seul compte son jardin ! (n°23 BERNARD)

Le jardin *parenthèse* est un lieu hypervalorisé par son jardinier, d’un point de vue affectif aussi bien qu’usager. L’habiter tourne autour de ce lieu, il en est le point *d’ancrage*. Le jardinier considère son jardin comme un *compagnon*.

Sans mon jardin, je ne serai certainement plus là aujourd’hui. Avec tous les pépins de santé et autres qu’on a eu... il m’a vraiment aidé à tenir le coup, à lutter pour vivre. J’achète les plantes toutes petites pour les voir grandir, c’est salvateur (n°48 YVETTE).

La parenthèse est un lieu *restaurateur* qui permet à l'habitant de se reposer, de se ressourcer, car ce jardin lors de sa simple perception ou lors de son jardinage ne sollicite pas l'attention directe³⁷⁰. Cette caractéristique de la parenthèse est exprimée ci-dessous par une jardinière :

On part au jardin pour 5 minutes et l'on revient 3 heures plus tard, vous voyez ce que je veux dire. Les contraintes temporelles coulent sur le jardin. Jardiner c'est se laver le cerveau, au revoir les soucis ! (n°25 CHRISTIANE).

D'autre part, le jardin *parenthèse* est un lieu de création, d'expérimentation, un *laboratoire* où l'habitant fait des essais de semis, de bouturage, d'associations de plantes ; la *parenthèse* est un lieu toujours en cours de fabrication. Il est souvent généreux, *proliférant*, parfois *géométrisé* en référence à des jardins existants - le jardin japonais, le jardin à la française, le jardin anglais, etc. - dont il est la miniature.

Je vous présente mon petit « Versailles ». (Enquêtrice) Pourquoi vous l'appellez comme ça ? (Lui) C'est un jardin potager bien domestiqué, j'y ai fait des allées, j'y ai palissé des fruitiers, tout ça pour montrer aux enfants. Maintenant qu'ils sont grands, je vais faire autre chose, quelque chose rien que pour moi, peut-être un jardin japonais comme celui de Bernard (n°23) (n°22 PIERRE).

La *parenthèse* génère des effets qui peuvent être liés à sa végétation luxuriante, dense et diverse et aux animaux qu'elle abrite. On y trouve par exemple les effets d'*émission* - diffusion massive d'odeurs, bourdonnement d'insectes, pépiements d'oiseaux... -, d'*apesanteur* - lié à la légèreté des feuillages et à leur mouvement sous l'effet de la lumière et du vent et aux caractéristiques morphologiques des plantes grimpantes et retombantes - et d'*anamnèse* - remémoration d'un souvenir activé par une perception sensible -. Les effets complémentaires d'*asyndète* - gommage d'une perception - et de *synecdoque* - valorisation d'une perception – qui permettent à l'habitant de se replier sur lui-même sont également caractéristiques de la configuration. L'émergence de ces deux effets est facilitée par la présence de végétation - qui a selon les habitants, la propriété

³⁷⁰ Voir les travaux des psychologues Rachel et Stephen Kaplan sur les environnements restaurateurs :

Kaplan, Rachel (1973). Some psychological benefits of gardening. *Environment and behavior*, vol. 5, n°2, p. 145-162.

Kaplan, Rachel & Kaplan, Stephen (1989). *The Experience of Nature: A Psychological Perspective*. Cambridge University Press, p. 360

Kaplan, Rachel; Kaplan, Stéphane (1990). Restorative experience: The Healing Power of Nearby Nature. in : Randolph T. Francis, Mark; Hester Jr. (ed.) *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. p. 238-244

Kaplan, Stephen (1995). The restorative benefits of nature: toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, vol. 15, n°3, p. 169-182.

Kaplan, Rachel (2001). The nature of the view from home: psychological benefits. *Environment and Behavior*, vol. 33, n°4, p. 507-542.

de « gommer le béton, gommer la ville » - et par les situations de surplomb qui favorisent tous les deux la déconnexion et la rêverie.

Quand je suis sur ma terrasse (François se trouve au 5^e et dernier étage), j'oublie tout. Le tram passe, je ne le vois pas, le bruit des voitures, je ne l'entends plus. Je ne vois que les montagnes, je n'entends que les petits oiseaux. Quand je balaie, c'est comme si je passais la tondeuse. Le jardin me rend poète (n°19 FRANCOIS).

Je me trimballe souvent à moitié à poil, je fais ce que j'ai envie sur cette terrasse, on oublie vite que ce n'est pas un jardin (Elise habite au 3^e étage, en cœur d'îlot, en vis-à-vis d'un autre immeuble) (n°33 ELISE).

Le jardin *parenthèse* n'est pas forcément la configuration d'un seul habitant (même si elle l'est la plupart du temps), les différents membres de la famille et parfois même les voisins peuvent la partager.

C'est un coin secret en plein sur la ville (Séverine habite au 2^e et dernier étage au croisement de 2 boulevards passants), avec Jean-Pierre (son conjoint), quand on fumait tous les deux ou qu'on n'arrivait pas à dormir, on venait discuter là en regardant la ville (n°34 SEVERINE).

À l'échelle du voisinage, dans la situation décrite ci-dessous par un habitant, le jardin *parenthèse* est lié à un effet de *synchronisation* des usages au sein d'une ambiance « silencieuse ».

Avant que vous arriviez, dans l'après-midi, chacun était dans son petit jardin, en train de vaquer à ses petites occupations. Ce n'était pas le silence complet, on arrivait à imaginer ce que chacun fabriquait en écoutant. Une sorte de silence partagé. C'est comme quand tu es assis à côté de quelqu'un, que tu ne lui parles pas, que tu ne le regardes pas mais que tu partages quelque chose, un moment privilégié bien loin de tout le reste (n°41 FAHRI & LAURENT).



n°23 BERNARD PatDer, RDC, Tout l'appartement, G7



n°48 YVETTE PatDev, RDC, Tout l'appartement, P7

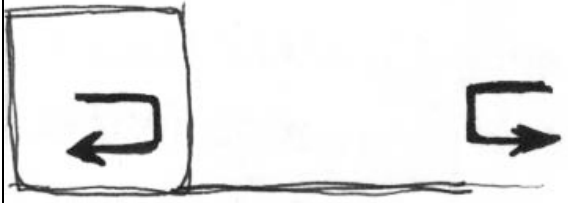


n°19 FRANCOIS DevDer, 5e, Salon, G6



n°34 SEVERINE Dev, 2e, Salon, G9

3.4. Le désert

		15 Foyers concernés/ 20 Jardins :	
		<p> n°4 AMPARO Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°5 SLATNA Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°6 CELLE QUI A TOUT LE JARDIN Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°7 LES CAMBODGIENS Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2 n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon, G4 n°13 JOSETTE Dev, RDC, Entrée+Salon, G4 n°15 MARIE-THERESE Dev/2, 5°, Salon Cuisine Chambres, G5 n°24 ALEXANDRE PatDer/2, RDC, Chambres des enfants, G7 n°27 CLEMENT PatDev+PartDerDev+2 PatDer, 1er, Salon+Cuisine+Chambres, G7 n°28 JEAN 2PatDer(dont véranda)/3, 1er, Chambres des enfants+Salon-Cuisine, G7 n°31 GENEVIEVE 2PatDer/3, 2e, Pigeonnier, G7 n°35 B MOI Dev, 1er, Cuisine, G10 n°42 VERONIQUE Dev, RDC, Salon, P3 n°43 A ALAIN Dev, RDC, Salon+Cuisine, P6 n°53 NATHALIE Dev/2, 1^{er} étage, Entrée-Salon, P8 </p>	
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Parsemé Délaissé	Interdit	Débordement Intrusion	Séparation

Le désert est composé d’une végétation frugale, il est *parsemé*, voire *délaissé*.

Toute situation jardinable peut potentiellement abriter une configuration de désert, c’est-à-dire inapte à toute appropriation. Un jardin peut devenir désert lorsqu’il est soumis à un voisinage non désiré (un voisin bruyant, un peu voyeur ou tout simplement trop présent) et lorsque l’expérience jardinière se solde par un échec. Néanmoins, certaines situations semblent plus propices à accueillir le « désert ». Ces situations sont les suivantes : un jardin de pied d’immeuble soumis aux regards plongeants des voisins et aux objets qui tombent de leurs terrasses, un jardin orienté sur un espace collectif ou public - rendu ainsi visible ou préhensible par les voisins ou les passants -, un jardin collectif qu’un ou plusieurs jardiniers souhaitent souvent s’approprier individuellement. Le jardin *désert* s’accompagne des effets de *débordement mis en œuvre par les voisins* et des effets d’*intrusion* perçus par le possesseur du jardin *désert*. Ne pouvant faire face à ces intrusions répétées, le jardinier déserte parfois son jardin et se retranche dans son logement, figure extrême de la tactique de *séparation*.

Jamais, je ne pourrais manger dehors quand je reçois mes amis. Je sais que ça gêne parce que les autres me gênent quand ils reçoivent, et puis tout s’entend aussi, je n’ai pas envie d’étaler ma vie privée. Quand je reçois, on reste à l’intérieur (n°42 VERONIQUE).

Je ne me sens pas du tout à l’aise dans le jardin depuis qu’ils sont là. Je descends tout doucement l’escalier pour ne pas qu’on me repère, je regarde discrètement s’ils y sont, si ce

n'est pas le cas, je descends l'escalier à toute vitesse, je me dépêche d'arroser et d'inspecter l'évolution du jardin et dès que j'entends du bruit, je remonte (n°35 B MOI).

Le désert a un caractère *interdit*, on ne s'y sent pas autorisé de faire ce que l'on veut, on ne s'y sent pas à l'abri.

Je croise Amparo dans la rue, je lui demande si elle veut bien me faire visiter le jardin, elle accepte, nous passons derrière les poubelles, elle donne 2 tours de clefs, ouvre la porte, me décrit en quelques minutes les plantes qu'elle a disposées près de la fenêtre de son logement qui donne du côté jardin, puis me dit qu'on ne peut pas rester là. Elle me tire par la manche et m'entraîne vers les poubelles, redonne deux tours de clefs, puis m'invite chez elle où nous continuons à discuter du jardin en le regardant, mais depuis la fenêtre de son salon (Notes de l'enquêtrice) (n°4 AMPARO).

Quand j'arrive, je suis gênée, parce que je surplombe les jardins et je vois tout, j'essaie de ne pas regarder et de rentrer le plus vite possible (n°53 NATHALIE).

D'un point de vue jardinier, le *désert* s'installe dans des situations surexposées ou sous-exposées au soleil et lorsque le jardinage se fait hors-sol.

Dès le mois de mai, ma véranda est une vraie fournaise (Marie-Thérèse habite au 5e étage, sa véranda est orientée à l'Ouest), mes géraniums piquent du nez, je les transporte de l'autre côté (n°15 MARIE-THERESE).

Dans le cas d'un jardin multiple, les jardins de derrière orientés sur chambres sont plus difficilement jardinables que les autres, parce que l'habitant passe beaucoup moins de temps « actif » dans sa chambre que dans les autres pièces de son logement et parce qu'il est peu commode de traverser la chambre avec du matériel de jardinage, de la terre et des plantes. Dans tous les cas lorsque le jardin est multiple et notamment à partir de trois jardins, l'habitant se désinvestit des situations les moins jardinables. Ceci est d'autant plus vrai pour les couples de jeunes actifs qui ont peu de temps à consacrer au jardinage et pour les personnes âgées qui peuvent avoir des difficultés à jardiner.

Dans le cas d'un jardin multiple, lorsqu'un jardin est *désert*, l'habitant se replie sur son ou ses autres jardins. Dans le cas d'un jardin unique, lorsque le jardin est désert, il peut être la cause d'un départ.

La dernière fois que vous êtes venue, vous m'avez rappelé plein de souvenirs de mon ancienne maison et vous m'avez fait prendre conscience de l'impossibilité de ce jardin (malheur qu'est-ce que j'n'ai pas fait ! NDE), on a décidé de partir pour Gap à la recherche d'une maison, on a mis en vente l'appartement la semaine dernière (n°12 MICHEL).



n°5 SLATNA Coll&Der, RDC, Salon-Cuisine, G2



n°35 B MOI Dev, 1er, G10



n°53 NATHALIE Dev/2, 1^{er} étage, Salon, P8

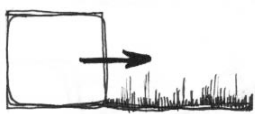

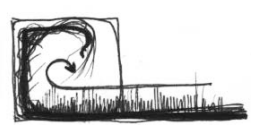








À gauche vue depuis le parking sur la passerelle jardinée, à droite vue depuis la porte d'entrée sur le parking



n°27 CLEMENT PatDer/3, 1er, Chambres, G7



n°12 MICHEL Dev, RDC, Salon, G4

		Descripteurs d'ambiances			
		FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Jardins DEMEURES	PROLONGEMENT 	LIGNE PLAN	RESTAURATEUR HOSPITALIER EXTENSION	CADRAGE APPROFONDISSEMENT	AGRANDISSEMENT
	(14 foyers concernés/ 18 jardins)				
	EXCROISSANCE 	PROLIFERANT	LABORATOIRE EXTENSION SEUIL EMANCIPE	EMISSION APESANTEUR DEBORDEMENT Intrusion	EXPOSITION AGRANDISSEMENT ARTICULATION ANCRAGE
	(13 foyers concernés/ 13 jardins)				
Jardins SOCIALES	INVAGINATION 	POINT PROLIFERANT	LABORATOIRE MAITRISE	CADRAGE DEBORDEMENT	ARTICULATION
	(9 foyers concernés/ 12 jardins)				
	COQUILLE 	PLAN COURBE NATUREL	COMPAGNON HOSPITALIER SEUIL	ENVELOPPEMENT FILTRAGE SOLAIRE FRAICHEUR TOUFFEUR	ARTICULATION ANCRAGE
	(12 foyers concernés/ 12 jardins)				
Jardins SOCIABLES	BASCULE 		RESTAURATEUR POREUX SEUIL	APPROFONDISSEMENT ENVELOPPEMENT ATTRACTION- Enchaînement	SEPARATION ARTICULATION DIFFUSIONNISME ELOIGNEMENT
	(8 foyers concernés/ 8 jardins)				
	A RALLONGE 	LIGNE PLAN	EXTENSION	APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT	AGRANDISSEMENT ARTICULATION ANCRAGE
	(16 foyers concernés/ 22 jardins)				
Jardins REPOUSSOIRS	TOILE D'ARAIGNEE 		POREUX COMMUNAUTAIRE MAITRISE EMANCIPE	ANAMNESE SYNCHRONISATION- Décalage ATTRACTION- Enchaînement	ELOIGNEMENT CONCESSION DIFFUSIONNISME ARTICULATION ANCRAGE
	(26 foyers concernés/ 36 jardins)				
	INTERVALLE 	LIGNE COURBE POINT	SEUIL	REPULSION MASQUAGE FILTRAGE	ELOIGNEMENT SEPARATION
	(16 foyers concernés/ 17 jardins)				
Jardins REPOUSSOIRS	FRONTIERE 	LIGNE PLAN		ASYNDETE REPULSION MASQUAGE Intrusion	ELOIGNEMENT SEPARATION
	(17 foyers concernés/ 20 jardins)				
	PARENTHESE 	GEOMETRIQUE PROLIFERANT	COMPAGNON LABORATOIRE RESTAURATEUR	EMISSION APESANTEUR ANAMNESE ASYNDETE & SYNECDOQUE	ANCRAGE
	(9 foyers concernés/ 12 jardins)				
Jardins REPOUSSOIRS	DESERT 	PARSEME DELAISSE	INTERDIT	DEBORDEMENT Intrusion	SEPARATION
	(15 foyers concernés/ 20 jardins)				

Situations jardinables et configurations de jardins réalisées par les habitants

Dans ce septième chapitre, nous présentons une typologie de configurations de petits jardins qui permet de comprendre la manière dont l’habitant met en forme et en ambiance son « espace topologique » (Cousin, 1980) en jardinant les abords de son logement pour édifier un chez-soi et pour cohabiter avec ses voisins.

En nous appuyant sur quatre groupes de descripteurs d’ambiances présentés dans la partie 2 (forme du jardin, représentation imaginaire, effet sensible et tactique habitante), nous proposons une exploration des ambiances de onze configurations de petits jardins. Cette exploration a été menée en focalisant sur la composition végétale de chaque configuration, sur sa constitution au fil du temps, sur sa perception par l’habitant et sa réception par le voisinage et sur le contexte architectural, urbain et social dans lequel elle prend place.

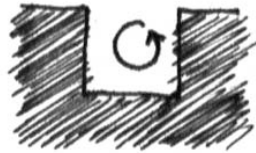
Avant de tester dans le prochain chapitre, l’intérêt de notre typologie pour la conception architecturale, nous proposons maintenant de faire un point sur les situations jardinables ou assises morphologiques du jardin (par exemple un jardin de devant hors-sol donnant sur la rue) et les configurations de jardins effectivement réalisées par les habitants. Nous présentons tout d’abord pour chaque configuration de petit jardin les situations jardinables qui facilitent leur mise en œuvre par l’habitant. Ensuite, au regard de ce croisement entre situation jardinable et configuration de jardin réalisée, nous proposons de mettre en évidence des enjeux de conception du logement à cinq niveaux : la façade du logement, l’espace qui va accueillir le jardin, les limites de cet espace, l’agencement inter-jardins au sein d’un même ensemble résidentiel et l’implantation de l’ensemble résidentiel au sein du tissu urbain.

Les situations jardinables des onze configurations de petits jardins

Les configurations « jardin demeure »

Le jardin *prolongement* s’installe plus facilement sur des jardins de derrière inaccessibles depuis l’extérieur, à l’abri des regards et situés au calme. Lorsque le jardin ne remplit pas ces conditions, il nécessite *a minima* d’être séparé du dehors par une limite physique qui se matérialise souvent par un plan jardiné vertical. Nous avons pu observer que les jardins qui accueillent des dispositifs de surélévation à leurs limites

(jardinières béton et terrasse à deux niveaux) accueillent plus facilement ce plan jardiné. Par ailleurs, l'installation du jardin *prolongement* nécessite une forte connexion entre le logement et le jardin, connexion qui passe par la transparence visuelle et les accès offerts par les dispositifs de fenêtre et par la continuité topographique et matérielle du sol, du plafond et des murs.



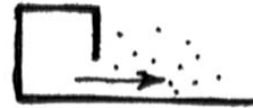
Situation urbaine introvertie



Séparation physique entre le jardin et le dehors



Dispositif de surélévation



Forte connexion entre logement et jardin

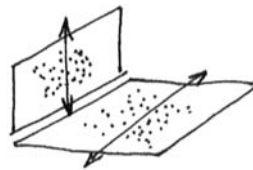
Le jardin *excroissance* prend quant à lui place sur des surfaces restreintes, des jardins illégitimes (gagnés sur un espace collectif ou sur l'espace public) ou des jardins exposés (au voisinage ou à l'espace public). Il prend appui sur des parois verticales (mur, grille, claustra) aussi bien que sur le sol. Tout comme le *prolongement*, le jardin *excroissance* est favorisée par les accès jardin-logement qui permettent de déplacer des objets, des plantes, des animaux et de se déplacer soi-même de l'un à l'autre. L'excroissance peut être au contraire un palliatif à un manque de connexion entre le jardin et le logement.



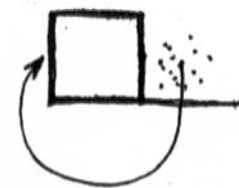
Petit jardin exposé



Jardin illégitime



Paroi verticale et sol

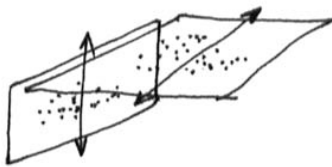


Absence de connexion entre le jardin et le logement

Par rapport aux deux configurations précédentes, le jardin *invagination* est une configuration secondaire, complémentaire des deux premières. Cette configuration est avant tout jardinière, elle caractérise la période transitoire de l'hiver où certains jardiniers transforment une partie de leur logement tantôt en jardin d'hiver (pour mettre à l'abri les plantes fragiles), tantôt en serre (pour réaliser semis et boutures en prévision

des beaux jours). Elle s'installe également dans des vérandas, interfaces qui n'appartiennent ni vraiment au logement, ni vraiment au jardin.

Le jardin *coquille* est quant à lui configuré par l'habitant dans des situations jardinables que ce dernier perçoit comme ni trop exposées, ni trop introverties. Pour mettre en place une coquille, l'habitant a besoin de se sentir «à l'aise» dans son jardin. Réciproquement, la coquille peut aussi être un moyen d'atteindre ce sentiment. Comme le jardin *excroissance*, elle s'appuie sur des parois verticales (mur, grille, claustra, garde-corps) mais aussi sur des parois horizontales (pergola et plafond). Comme le jardin *prolongement*, sa mise en œuvre est facilitée par la présence de dispositifs de surélévation en limite du jardin (jardinières béton et terrasse à deux niveaux). Enfin, elle peut prendre place à l'échelle de l'ensemble résidentiel lorsque celui-ci se trouve en retrait de la rue et que la densité végétale formée par l'ensemble des jardins est importante.



Parois verticale et horizontale



Dispositif de surélévation

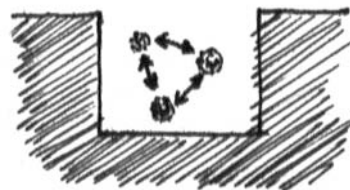


Introversion et densité végétale

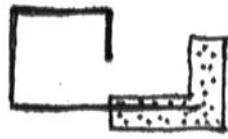
Les configurations « jardin sociable »

Le jardin *bascule* est une configuration caractéristique des jardins de devant qui donnent accès au logement, et la plupart du temps - mais pas forcément - il se trouve dans des situations urbaines introverties qui proposent une forte promiscuité de voisinage.

Ce jardin s'appuie sur les dispositifs d'accès (escalier, porte, embrasure) et les séparations poreuses (paroi végétale, claustra, panneau vertical latéral). La mise en œuvre du jardin *bascule* est facilitée par la présence de dispositifs descendants de l'intérieur vers l'extérieur (escalier, pente, palier).



Situation urbaine introvertie avec forte promiscuité de voisinage

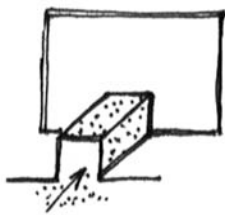


Dispositifs d’accès horizontaux et verticaux



Dispositif descendant du logement vers l’extérieur

La *rallonge* lorsqu’elle est physique (colonisation territoriale de l’habitant en dehors des limites de son jardin) prend place à proximité ou en prolongement d’un jardin de devant qui se situe sur le parcours d’accès au logement. Lorsqu’il est virtuel (*rallonge visuelle*), ce jardin nécessite la mise en place d’une ligne d’horizon aux limites du jardin, ligne d’horizon favorisée par les dispositifs de surélévation (jardinières béton et terrasse à deux niveaux) et par une pratique jardinière de rabaissement des haies en rez-de-chaussée.



Jardin de devant situé sur le parcours d’accès au logement

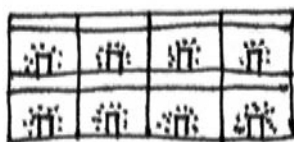


Ligne d’horizon aux limites du jardin

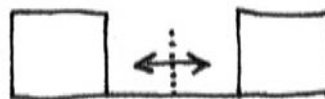


Dispositif de surélévation

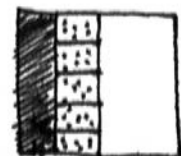
Le jardin *toile d’araignée* est le plus représenté dans notre corpus. Il est caractéristique des habitats intermédiaires et individuels denses que les habitants disent « plus ouverts », « plus conviviaux »³⁷¹ que les immeubles. La toile d’araignée s’insinue dans les porosités des jardins, à travers les séparations poreuses, elle s’installe sur ces séparations et sur les espaces collectifs extérieurs. Elle se tisse généralement de manière horizontale - entre jardins mitoyens -, plus rarement verticalement - d’un étage à l’autre - et le plus souvent sur les jardins de devant.



Habitat groupé individualisé



Séparation poreuse entre jardins

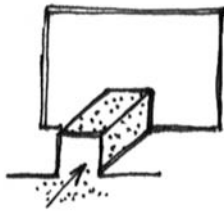


Espace collectif extérieur (grisé)

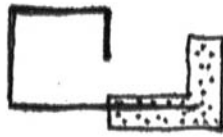
³⁷¹ Extraits d’entretiens réalisés avec les habitants

Les configurations « jardin repoussoir »

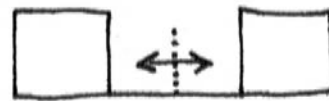
L'*intervalle* est caractéristique des jardins de devant qui donnent accès aux logements, jardins et logements situés la plupart du temps en rez-de-chaussée. Cette configuration s'exprime autour des séparations poreuses et des dispositifs d'accès - porte, embrasure, passage -, autour desquels les habitants développent des comportements de mise à distance des voisins et des étrangers mais aussi d'eux-mêmes vis-à-vis de ces voisins et de ces étrangers.



Jardin de devant situé sur le parcours d'accès au logement



Dispositif d'accès horizontal et vertical



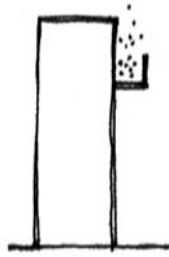
Séparation poreuse entre jardins

La *frontière* s'installe quant à elle en rez-de-chaussée comme en étages, en rez-de-chaussée en contact physique ou visuel et en étages en contact visuel avec un espace public, un jardin voisin ou une copropriété voisine. Elle produit des parois verticales (haie en pleine terre ou en pots, claustra, grille et grillage végétalisés) ou s'appuie sur des parois verticales existantes en les renforçant en épaisseur (doublement d'une haie par des végétaux, des canisses, de la brande, etc.).

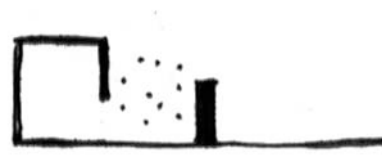


Jardin sous l'emprise du voisinage ou de l'espace public physiquement et/ou visuellement

La *parenthèse* s'établit plus facilement dans des situations de surplomb favorables à la déconnexion et à la rêverie. Lorsqu'elle prend place en rez-de-chaussée, elle est obligatoirement délimitée de ce qui l'entoure par une paroi verticale.



Situation de surplomb

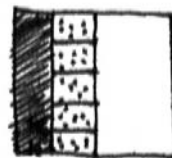


Délimitation verticale entre le jardin et ce qui l'entoure

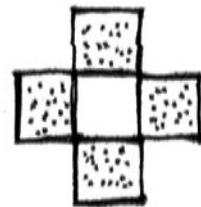
À la différence des dix configurations précédentes, le jardin *désert* est une configuration décriée contre laquelle l'habitant lutte en essayant de mettre en place une autre configuration. De nombreux jardins sont de « bons candidats » au désert : les jardins de pied d'immeuble mis en vue depuis les étages supérieurs, les jardins orientés sur un espace collectif ou sur l'espace public subissant ainsi l'emprise à la fois sonore et tactile des usages qui s'y développent, les jardins collectifs, les jardins surexposés ou sous-exposés au soleil, les jardins hors-sol, les jardins « de chambres » (les jardins en connexion avec les chambres à coucher). Si l'habitant possède un jardin multiple (plusieurs espaces à jardiner) et qu'un de ses jardins est *désert*, il pourra reporter son attention sur un autre jardin. La multiplicité du jardin offre ainsi une marge de manœuvre à l'habitant, en particulier en contexte de proximité de voisinage. L'habitant peut ainsi fuir un jardin pour un autre le temps que la gêne se passe. En effet, les situations gênantes auxquelles il souhaite généralement échapper se déroulent sur des temps relativement courts. Mais cette multiplicité recèle également des contraintes car elle demande une démultiplication des efforts jardiniers que les habitants ne sont pas toujours prêts ou capables de fournir.



Jardin de pied d'immeuble



Jardins orientés sur un espace collectif (grisé)



Multiplicité du jardin

Configurations de petits jardins, situations jardinables et enjeux de conception des abords du logement

Il n'existe pas de relation de cause à effet entre une situation jardinable proposée à l'habitant et une ou plusieurs configurations de jardins qu'il met en œuvre. Néanmoins, comme nous avons pu le découvrir, des configurations de jardins s'installent plus volontiers sur certaines situations jardinables et des situations jardinables sont plus contraignantes que d'autres - c'est-à-dire qu'elles vont empêcher l'habitant de mettre en œuvre certaines configurations - tandis que d'autres vont lui offrir une marge de manœuvre plus importante.

En concevant les abords du logement, architecte, urbaniste ou paysagiste proposent à l'habitant une situation jardinable sur laquelle ce dernier va pouvoir intervenir en installant une ou des configurations de jardins productrices d'ambiances. En croisant situations jardinables et configurations de jardins réalisées par les habitants, nous pouvons mettre en évidence des enjeux de conception qui permettraient à l'habitant de s'édifier un chez-soi tout en modulant ses interactions de voisinage. Ces enjeux se situent au niveau de la façade du logement, au niveau de l'espace en prolongement du logement qui va accueillir le jardin, au niveau des limites de cet espace, au niveau de l'agencement inter-jardins appartenant à un même ensemble résidentiel et au niveau de l'implantation de l'ensemble résidentiel dans le tissu urbain.

Au niveau de la façade du logement, sont mises en jeu les modalités d'articulation du logement au jardin (transparence visuelle, porosité sonore, accès direct ou détourné, continuité, seuil) mais aussi les modalités d'articulation du jardin au(x) jardin(s) voisin(s) (paroi verticale perpendiculaire à la façade et seuil du logement).

La transparence visuelle (dimension, emplacement et nombre de fenêtres), la porosité sonore entre le logement et le jardin (isolation acoustique du logement et notamment des fenêtres), l'accès direct au jardin (porte-fenêtre, baie coulissante ou en accordéon) et la continuité - du logement au jardin - des couleurs et des textures au sol, au mur et au plafond vont faciliter la mise en œuvre par l'habitant d'un jardin *prolongement*.

L'accès au jardin, qu'il soit direct ou détourné, joue un rôle sur l'édification du jardin *excroissance*. Dans le cas d'un accès détourné, le jardin est un palliatif à l'absence de connexion entre logement et jardin. Lorsque le jardin est de dimension réduite, la

possibilité de jardiner les murs et le seuil entre logement et jardin va permettre à l'habitant de configurer ce jardin *excroissance*.

Enfin les seuils disposés de part et d'autre de la façade (renforcement vers l'intérieur ou avancée vers l'extérieur) et les parois orientées perpendiculairement à la façade permettent à l'habitant d'installer de l'intérieur à l'extérieur un « seuil avancé » dans le cas du jardin *prolongement* - l'habitant est déjà dans son jardin alors qu'il est encore dans son logement - et un « seuil retardé » dans le cas du jardin *intervalle* – l'habitant est encore dans son logement alors qu'il est déjà dans son jardin -. Ce jardin *intervalle* permet à l'habitant de retarder son interaction avec les voisins tout en profitant de son jardin.

À l'échelle de la façade du logement sont surtout mises en jeu les modalités visuelles (mises en vue ou protections visuelles) et tactiles (cheminement de l'intérieur à l'extérieur).

Au niveau de l'espace qui va accueillir le jardin, nous pouvons noter que sa morphologie (sa surface et sa topographie essentiellement), son altimétrie (rez-de-chaussée ou étages), son statut (jardin de devant, de derrière ou patio) et sa pluralité (plusieurs jardins associés à un seul logement) vont jouer un rôle sur les configurations que les habitants vont mettre en œuvre.

Les jardins *excroissance*, *intervalle* et *rallonge* ont des dimensions généralement plus réduites que les jardins *prolongement* et *toile d'araignée*. Dans ces deux derniers se développent des usages « bruyants » et « odorants » (réception entre amis, jeux d'enfants, barbecue, etc.) qui ne peuvent pas prendre place dans les jardins *excroissance*, *intervalle* et *rallonge*. La topographie du jardin et les différences de niveaux qui le composent (palier, escalier et pente) facilitent dans un mouvement (de l'intérieur à l'extérieur) ascendant la configuration des jardins *prolongement* et *coquille* et dans un mouvement (de l'intérieur à l'extérieur) descendant celle du jardin *bascule*.

Les jardins situés au-delà du troisième étage offrent des situations de surplomb qui vont permettre aux habitants de configurer leur jardin tout en faisant abstraction du contexte qui l'entoure, c'est-à-dire de configurer un jardin *parenthèse*. *A contrario*, les jardins situés en rez-de-chaussée sont la plupart du temps soumis à l'emprise visuelle, sonore et tactile des jardins situés en étage, des jardins voisins, d'un espace collectif ou d'un espace public. Sur ces jardins s'installent des configurations plus ou moins « belliqueuses » : le jardin *intervalle*, le jardin *frontière* et le jardin *désert*.

Les configurations jardin *intervalle* et jardin à *bascule* sont caractéristiques des jardins de devant. Ils donnent accès au logement, ils sont visibles depuis le voisinage et parfois même de la rue et jouent généralement un rôle de représentation sociale : le jardin exprime la bonne tenue du foyer. Les configurations jardin *prolongement* et jardin *coquille* s'installent quant à elles plus facilement sur des jardins de derrière, situés à l'arrière du logement, à l'abri des regards et au calme et/ou des jardins patio sur lesquels le logement s'ouvre visuellement. Le jardin est alors le refuge de l'intimité familiale.

Lorsque l'habitant possède deux jardins, il donne au premier un caractère de jardin de devant et au second un caractère de jardin de derrière. Ces caractères peuvent changer au fil de la journée, de la semaine, des saisons ou des années. Cette pluralité du jardin donne ainsi à l'habitant une marge de manœuvre plus importante pour configurer son jardin et notamment lorsqu'un jardin a un caractère *désert*, c'est-à-dire qu'il est difficilement appropriable, l'habitant peut se retrancher sur ses autres jardins. Néanmoins, la pluralité du jardin complexifie l'acte de configurer car l'habitant doit jardiner deux, trois, quatre fois plus et il s'applique à hiérarchiser les différents jardins entre eux et parfois même à les lier tant matériellement qu'idéellement.

Au niveau des limites du jardin, les dispositifs de parois végétales, inertes, verticales (haie, muret, claustra, grille et grillage) mais aussi horizontales (pergola) et une différence de niveaux (pallier, escalier et pente) entre le jardin et les espaces qui l'entourent, jouent un rôle important dans la configuration des jardins *prolongement*, *parenthèse*, *frontière*, *rallonge*, *bascule*, *intervalle* et *toile d'araignée*.

Pour les configurations jardin *prolongement* et jardin *parenthèse* (en rez-de-chaussée), la présence de parois verticales aux limites du jardin est une condition *sine qua non* de la mise en œuvre de ces configurations, pour lesquelles l'habitant a besoin de se sentir protégé des regards. Dans le jardin *frontière*, cette paroi (verticale ou horizontale) est créée ou entretenue par l'habitant pour bloquer les regards et les corps. Dans ces trois configurations, ces parois forment généralement des enceintes (elles ne sont pas percées d'une embrasure). Elles doivent être assez opaques et hautes pour que l'habitant se sente chez lui et assez transparentes et basses pour que le jardin soit perçu depuis les espaces adjacents, privés, collectifs ou publics. Si le jardin n'est pas perçu depuis les espaces qui l'entourent, les habitants ou les passants qui les occupent n'adapteront pas leur comportement : ils parleront fort et tiendront parfois des conversations intimes pensant

ne pas être entendus. En gommant les vues, ces parois permettent par ailleurs aux habitants de faire abstraction des sons environnants.

A contrario, la mise en vue depuis le jardin des espaces qui lui sont extérieurs, mise en vue permise par le rabaissement des haies en rez-de-chaussée et par les dispositifs de surélévation aussi bien en rez-de-chaussée qu'en étages, facilite la mise en œuvre du jardin *rallonge*.

Dans le cas du jardin *bascule* et du jardin *intervalle*, une différence de niveaux descendante (du jardin à l'espace qui le jouxte) ainsi qu'une paroi semi-transparente percée d'une embrasure (parfois close d'une porte) permettent à la fois de passer d'un espace à l'autre et de filtrer les interactions entre ces deux espaces. Cette paroi doit permettre à l'habitant de voir sans être vu, habitant qui fait alors en sorte de garder le silence pour ne pas être repéré.

Au contraire, dans le cas des jardins *rallonge* et *toile d'araignée*, les habitants profitent de la porosité sonore, visuelle et parfois même physique de ces parois pour aller à la rencontre du voisin parce qu'ils ont repéré leur présence sonore et/ou visuelle. Certaines parois non percées jouent même le rôle de « confessionnal » : deux habitants discutent d'un jardin à l'autre sans se voir distinctement et parfois même sans se voir du tout.

Au niveau de l'agencement inter-jardins, sont mises en jeu la proximité (mitoyenne, frontale ou superposée) des jardins et l'équité sensible d'un jardin à l'autre.

En ce qui concerne la proximité, elle facilite la configuration du jardin *toile d'araignée* mis en place entre jardins mitoyens et entre jardins superposés. Par contre elle génère bien souvent des jardins *désert* en situation de superposition et de vis-à-vis, jardins conséquents à des intrusions visuelles, sonores, tactiles ou olfactives.

Lorsque d'un jardin à l'autre les habitants se voient et s'entendent de la même manière, ils sont capables d'ajuster leur comportement - éviter de jeter des regards insistants, éviter de parler trop fort, éviter de marcher trop lourdement - afin de ne pas se nuire mutuellement. Par contre lorsqu'il n'y a pas d'équité visuelle et sonore entre jardins voisins, la réciprocité comportementale est beaucoup plus difficile à mettre en œuvre. Illustrons cette idée d'inéquité sensible par l'anecdote suivante : dans un petit collectif qui propose une terrasse et des jardins en rez-de-chaussée face à un haut mur de soutènement, une habitante téléphone sur ladite terrasse, les habitants du rez-de-chaussée profitent distinctement de sa conversation car le son se réfléchit sur la façade du bâtiment en butant sur le mur de soutènement. Cette habitante n'a aucunement

conscience qu'elle est écoutée par ses voisins et qu'elle peut leur nuire car elle est la seule à habiter dans cette disposition sensible.

Au niveau de l'implantation de l'ensemble résidentiel dans le tissu urbain et de l'implantation conséquente des jardins, les situations sur rue peuvent être tout aussi problématiques que celles qui sont en cœur d'îlot. Les jardins sur rue subissent l'emprise sonore des véhicules et l'emprise sonore, visuelle et tactile des passants. Les jardins sur cœur d'îlot échappent à la rue, mais l'emprise du voisinage est plus importante car on n'est pas loin des ambiances d'un huis clos. La sonorité des jardins mais aussi des espaces collectifs ou publics qui les jouxtent pourrait être une piste intéressante pour minimiser ces emprises. Il s'agirait ainsi de réfléchir à la sonorité des revêtements de sol mais aussi à des dispositifs d'échappement (pouvoir se cacher et éviter une emprise sonore) et de masquage (mélodie d'une fontaine ou haie végétale abritant des chants d'oiseaux par exemple) à offrir aux habitants.

Les quatre niveaux de réflexion que nous avons vus précédemment sont également à prendre en compte à cette échelle urbaine. Il s'agit en particulier de focaliser sur les limites du jardin qui permettent de moduler, comme on l'a vu, aussi bien les interactions du jardin avec l'espace public que celles avec le voisinage. Il pourrait aussi être intéressant d'équilibrer prégnance urbaine et promiscuité de voisinage à travers les agencements inter-jardins.

Nous rassemblons dans le tableau de la page 365, pour chaque niveau de réflexion, les caractéristiques des situations jardinables qui vont faciliter la mise en œuvre par l'habitant de telle ou telle configuration de jardin.

NIVEAU D'INTERVENTION DU CONCEPTEUR	CONFIGURATION DE JARDIN	SITUATION JARDINABLE ACCOMPAGNANT LA CONFIGURATION
Façade du logement	Prolongement	transparence visuelle, porosité sonore, accès direct, continuité (couleur et texture du sol, du plafond et des murs) et seuil avancé (renforcement vers l'intérieur et paroi perpendiculaire à la façade)
	Excroissance	accès direct ou détourné, dimension réduite, mur et seuil jardinable
	Intervalle	seuil retardé (avancée vers l'extérieur et paroi perpendiculaire à la façade)
Jardin	Prolongement	topographie ascendante (de l'intérieur à l'extérieur), jardin de derrière et/ou patio
	Excroissance	dimension réduite
	Coquille	topographie ascendante (de l'intérieur à l'extérieur), jardin de derrière
	Rallonge	dimension réduite
	Bascule	topographie descendante (de l'intérieur à l'extérieur), jardin de devant
	Intervalle	dimension réduite, rez-de-chaussée et/ou pied d'immeuble, jardin de devant
	Frontière	rez-de-chaussée et/ou pied d'immeuble
	Parenthèse	surplomb (au delà du 3 ^{ème} étage)
Limites du jardin	Prolongement	paroi verticale (ni trop opaque, ni trop haute)
	Bascule	différence de niveau descendante (de l'intérieur à l'extérieur), paroi semi-transparente percée d'une embrasure close ou non d'une porte
	Rallonge	haie rabaissée, dispositif de surélévation (palier ascendant de l'intérieur à l'extérieur et jardinière béton), paroi semi-transparente
	Toile d'araignée	paroi verticale semi-transparente
	Intervalle	différence de niveau descendante (de l'intérieur à l'extérieur), paroi verticale semi-transparente percée d'une embrasure close ou non d'une porte
	Frontière	paroi verticale (ni trop opaque, ni trop haute) ou horizontale (pas trop opaque)
	Parenthèse	paroi verticale (ni trop opaque, ni trop haute)
Agencement inter-jardins	Toile d'araignée	mitoyenneté et superposition
	Désert	mitoyenneté, superposition, vis-à-vis, inéquité sensible
Implantation urbaine	Désert	Sur rue, en cœur d'îlot Echappement emprise : - par sonorité des revêtements de sol, dispositifs d'échappement et de masquage, - par équilibrage entre prégnance urbaine et promiscuité de voisinage.

Nous souhaitons maintenant tester l'intérêt de cette typologie de configurations de petits jardins pour les concepteurs, évaluer la manière dont elle peut ou ne peut pas stimuler l'imaginaire concepteur et estimer dans quelles mesures elle met au centre de la conception des abords du logement l'habitant et les ambiances qu'il génère. Il s'agit également de mettre en évidence les enjeux de conception des abords du logement soulevés par l'interprétation par des concepteurs de notre typologie.

C'est ce que nous avons tenté de faire en proposant à des étudiants en master d'architecture un exercice pédagogique dont nous relatons les résultats dans le chapitre suivant. Il leur était demandé en focalisant sur une des onze configurations de jardins précédemment exposées d'imaginer des situations jardinables qui puissent les accueillir et des interventions habitantes qui donnent forme à ces configurations.

Chapitre VIII. Mise à l'épreuve pédagogique de la typologie de configurations de petits jardins

Présentation de l'expérience pédagogique

Afin de mettre la typologie de configurations de petits jardins que nous avons élaborée à l'épreuve de l'imaginaire concepteur, nous avons mené deux expériences pédagogiques avec des étudiants en architecture de cycle Master. Chacune des expériences a été réalisée avec un groupe d'une vingtaine d'étudiants. La première a été conduite en Master 3^e semestre à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) à l'occasion du séminaire *Habitat et Nature dans la Ville Dense*³⁷². La deuxième expérience pédagogique a été menée en Master 2^e semestre à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) au sein du séminaire *Représentations des ambiances*³⁷³. Les deux exercices pédagogiques ont suivi le même protocole en deux étapes.

³⁷² Séminaire coordonné en 2010 par Cécile Régnauld et Sandra Fiori, enseignantes à l'ENSAL.

L'intervention a eu lieu le mercredi 17 février 2010 après-midi et a duré 3 heures. Elle a été précédée par deux interventions en matinée : une première intervention de Luc Bousquet - architecte et urbaniste de l'état, chargé de projet au Plan Urbanisme Construction Architecture jusqu'en 2009 - sur les enjeux politiques et urbains de l'habitat individuel dense et une seconde intervention de Cécile Régnauld et Magali Paris sur les questions de cohabitation dans ce type d'habitat à partir de l'approche des tactiques habitantes.

³⁷³ Séminaire coordonné en 2010 par Grégoire Chelkoff et Magali Paris, enseignants à l'ENSAG. L'intervention a eu lieu le vendredi 26 février 2010 après-midi et a duré 3 heures.

Étape 1 : Une présentation du contexte de la recherche et un exposé de la typologie ont été proposés aux étudiants. Dans un premier temps, les onze configurations ont été brièvement présentées à partir des croquis que nous avons réalisés (cf. p.303 du présent manuscrit). Ensuite, chaque configuration a été expliquée en détail à partir de supports photographiques issus de notre travail d'enquête. La photographie d'un jardin était le prétexte à la définition du (ou des) type(s) lui correspondant à partir de la narration des descripteurs d'ambiances relatifs à ce jardin (formes et représentations imaginaires du jardin, effets sensibles perceptibles au jardin et tactiques développées par les habitants). Cette présentation a duré environ une heure. Nous avons choisi de ne livrer aux étudiants aucun plan, aucune coupe, aucune autre représentation que le schéma précité et les clichés photographiques des jardins afin de privilégier leur immersion dans l'histoire et le vécu de ces jardins.

Étape 2 : Un travail dirigé, visant à inventer un scénario - urbain, architectural, social, horticole et sensible - autour d'une des onze configurations, a été réalisé avec les étudiants. Il s'agissait pour les étudiants d'imaginer conjointement une situation jardinable et des interventions habitantes possibles en mobilisant des ambiances.

Rappelons que l'objectif de ce travail de doctorat, énoncé p.9 du présent manuscrit, était : « d'envisager une conception renouvelée des abords de l'habitat en ville par le petit jardin à travers le prisme des ambiances ».

Ainsi, seul ou par groupe de deux, il leur était demandé d'imaginer cette configuration dans un contexte architectural, urbain et social et de la matérialiser à travers une histoire (celle d'un habitant imaginaire), des dessins et une maquette à l'échelle de la main c'est-à-dire de petite dimension. Les étudiants étaient libres d'utiliser les techniques de représentation dessin qui leur convenaient le mieux : plan, coupe, croquis, schéma, etc. Concernant la maquette, il avait été auparavant demandé aux étudiants d'apporter des matériaux naturels ou artificiels à même de représenter le végétal.

Lors de chacune des deux expériences pédagogiques, l'ensemble des onze configurations a été exploré par le groupe de vingt étudiants. Pour démarrer l'exercice et pour donner une « orientation » à leur configuration, les étudiants devaient choisir deux ou trois descripteurs d'ambiances parmi ceux proposés. Ce travail dirigé a duré environ deux heures.

À travers ces deux exercices pédagogiques, il était question de tester la portée « projectuelle » de la typologie élaborée. Il s'agissait d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : La typologie de configurations de petits jardins est-elle saisissable par de futurs architectes ? Convoque-t-elle leur imaginaire ? Permet-elle de mettre l'habitant au centre de la conception du logement ? Quelles situations jardinables une configuration parmi d'autres met-elle en jeu ? De quelles manières la typologie proposée permet-elle d'inventer des situations jardinables ?

Pendant ces deux exercices, nous avons consigné sous forme de notes les échanges que nous avons pu avoir avec les étudiants lorsque ceux-ci nous présentaient leur scénario, leur(s) dessin(s) et leur maquette. *A posteriori*, nous avons reconstitué à partir de ces notes les scénarii qu'ils ont élaborés pour chaque configuration³⁷⁴.

Nous présentons dans les pages suivantes chacune des onze configurations interprétées par les étudiants à partir des scénarii qu'ils ont élaborés. Nous proposons neuf scénarii réalisés par les étudiants de l'école d'architecture de Lyon et deux scénarii réalisés par ceux de l'école d'architecture de Grenoble. Pour des raisons que nous ne pouvons mettre en évidence, l'exercice s'est révélé plus fructueux du côté lyonnais³⁷⁵.

Nous illustrons chacun des onze scénarii avec la maquette³⁷⁶ et les dessins produits par les étudiants. Nous proposons pour chaque configuration ainsi interprétée par les étudiants de courtes synthèses faisant état de la démarche mise en oeuvre pour lui donner forme, de la manière dont ils se saisissent des descripteurs d'ambiances et de(s) situation(s) jardinable(s) qu'ils proposent.

³⁷⁴ Nous avons rassemblé dans un même document les différents scénarii élaborés par les étudiants afin de leur proposer un retour sur l'expérience menée. Le document est consultable en ligne sur :

http://www.grenoble.archi.fr/enseignement/cours/paris/configurations_jardins.pdf (consulté le 28.07.2010)

³⁷⁵ Ceci est peut-être dû au fait que la journée de séminaire s'est déroulée sur une période plus longue (9h-18h) à Lyon qu'à Grenoble (14h-18h) et qu'elle a ainsi mis en jeu des interventions complémentaires sur les questions de l'habiter et de la densité, Ibid 372

³⁷⁶ Nous avons réalisé les photos des maquettes en essayant de les prendre sous le point de vue qui accompagne le mieux les propos des étudiants.

1. Les configurations « jardin demeure » interprétées par les étudiants

1.1. Le prolongement

Configuration élaborée par Aline et Elodie, étudiantes à l’ENSAG

Descripteurs d’ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d’embrayeur de projet) :

FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Architecturée	Hospitalière Seuil Extension	Cadrage Intrusion	Éloignement

Scénario : On a tout d’abord pensé qu’un jardin qui propose le prolongement ne pouvait que se trouver en cœur d’îlot. On a fait des maisons en bande auxquelles on accède depuis la rue, les jardins se trouvent à l’arrière et sont séparés les uns des autres par des haies végétales.

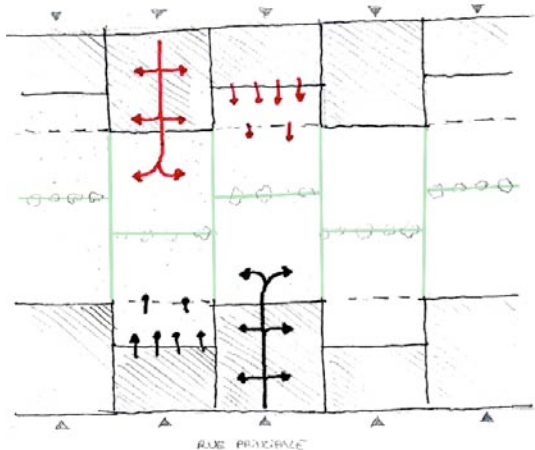
*On a imaginé deux types de logement qui jouent avec l’idée du prolongement à travers **des effets de cadrage**. Les jardins associés à ces logements sont dédiés à la famille.*

Le premier type est organisé en rez-de-chaussée autour d’un couloir, sorte de guide à la fois visuel et podotactile de la rue jusqu’au jardin. Seules 2 pièces donnent sur le jardin : la chambre des enfants pour qu’ils puissent accéder facilement à leur aire de jeux et le salon cuisine pour que l’espace du repas et des discussions puisse s’étendre dans le jardin dès que le temps le permet. À l’étage, il y a une terrasse qui donne elle aussi sur le cœur d’îlot, l’étage est totalement ouvert sur cette terrasse à travers de grandes baies vitrées. Le deuxième type possède une loggia en rez-de-chaussée en prolongement du salon cuisine puis un jardin plus petit que celui du premier type. On s’est dit que ce séquençage (logement-loggia-jardin) pourrait créer des effets de cadrage du logement à la loggia, puis de la loggia au jardin. Au 1^{er} étage, ce type ne possède pas de terrasse.

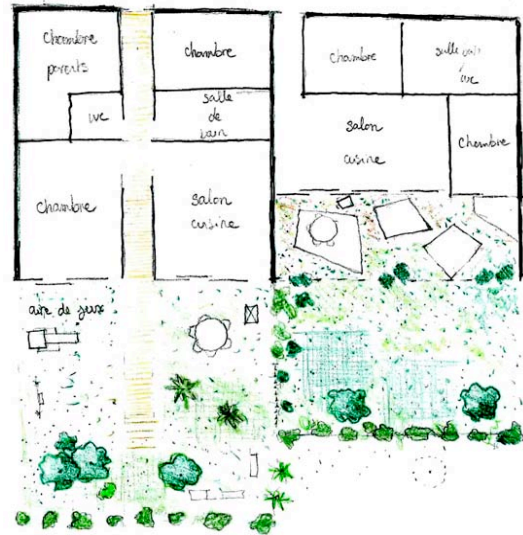
*Pour éviter **l’effet d’intrusion** dont vous nous avez parlé dans ce genre de configuration de jardins en vis-à-vis et en cœur d’îlot, on a intercalé les deux types de logement en mitoyenneté et en vis-à-vis. C’est là peut-être où l’on rejoint un peu la configuration invagination car on propose des solutions de repli aux habitants (**tactique d’éloignement**). Si l’habitant du premier type est fatigué du bruit de ses enfants ou du bruit des voisins, il peut se réfugier au 1^{er} étage sur sa terrasse. Et l’habitant du deuxième type, il peut choisir de se replier dans sa loggia ou d’aller dans son jardin. On n’a pas fait de terrasse pour le deuxième type car on s’est dit que ça déplacerait les problèmes de l’effet d’intrusion des jardins aux terrasses.*

*La terrasse et la loggia sont pour le type 1 et pour le type 2 des sortes de **seuils** qui permettent d’assurer une distance confortable entre les habitants sans vraiment les*

séparer les uns des autres (tactique d'éloignement). Ces deux types de logement et leur agencement en quinconce permettraient de gérer les problèmes de vis-à-vis et de conflits sonores, ça permettrait d'échapper au regard du voisin et à ses productions sonores ou au contraire de chercher à le voir ou à l'entendre. En d'autres termes, ces logements et leur agencement laissent une marge de manœuvre aux habitants.



Principe d'agencement en quinconce des types 1 et 2



Plan de RDC des 2 Types de logement, type 1 à gauche et type 2 à droite



Maquette des 2 types de logement, type 1 à gauche, type 2 à droite

Pour donner forme au jardin prolongement, Aline et Elodie suivent une démarche en trois temps.

Elles posent tout d'abord le contexte architectural et urbain de l'ensemble résidentiel : en disposant les jardins en cœur d'îlot, en agençant les jardins et leur logement en mitoyenneté et en vis-à-vis et en délimitant les différents jardins entre eux par des haies végétales. Les jardins qu'elle proposent sont des jardins de derrière.

Elles focalisent ensuite sur les articulations logement/jardin en prenant appui sur *l'effet de cadrage* et proposent d'étendre de deux manières différentes le logement dans le jardin à travers deux types de logement avec jardin. Le premier type se structure autour d'un couloir, continuité visuelle et « podotactile » du logement au jardin et accès principal au jardin. Les deux pièces qui donnent sur le jardin – la chambre des enfants et le salon cuisine – ont également accès au jardin et s'y étendent : on trouve ainsi en prolongement de la chambre des enfants une aire de jeux et en prolongement du salon cuisine un coin repas. Le deuxième type possède une loggia entre logement et jardin qui joue le rôle de *seuil* avancé : alors que l'habitant est dans sa loggia, il est déjà dans son jardin.

Enfin, elles imaginent les interactions de voisinage qui pourront avoir lieu d'un jardin à l'autre et pour éviter *l'effet d'intrusion*, elles disposent leurs deux types de prolongement de manière intercalée et affinent la mise en forme des jardins de sorte que les habitants puissent développer s'ils le souhaitent des *tactiques d'éloignement*. Elles imaginent au premier étage du premier type de prolongement un deuxième jardin, une terrasse sur laquelle les habitants pourront se réfugier pour échapper au « brouhaha » de leurs enfants ou à celui du voisinage. Cette terrasse - alignée sur la façade et permettant de voir sans être vu - joue le rôle de *seuil* retardé : l'habitant est sur sa terrasse, mais est encore dans son logement. La loggia du deuxième type de prolongement joue un rôle similaire, elle permet à l'habitant de se mettre en retrait des ambiances sonores du cœur d'îlot et de sentir protégé dans son logement alors qu'il est déjà dans son jardin.

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	<p>type 1 jardin en rez-de-chaussée : continuité (couloir), accès direct (depuis le salon-cuisine et la chambre des enfants) terrasse au 1^{er} étage : transparence visuelle, seuil retardé (terrasse alignée sur la façade et permettant de voir dans être vu)</p> <p>type 2 loggia jouant à la fois le rôle de seuil avancé (être dans le jardin alors qu'on n'y est pas encore) et de seuil retardé (se sentir encore protégé dans son logement alors qu'on est déjà dans le jardin), accès direct à la loggia surtout depuis le salon cuisine</p>
Jardin	jardins de derrière, surface des jardins aussi importante que celle des logements, pluralité du jardin pour le type 1
Limites du jardin	paroi verticale végétale
Agencement inter-jardins	mitoyenneté, vis-à-vis, type 1 et type 2 intercalés
Implantation urbaine	en cœur d'îlot

1.2. L’excroissance

Configuration élaborée par Claude et Shim, étudiants à l’ENSAL

Descripteurs d’ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d’embrayeur de projet) :

FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Naturelle		Filtrage Recouvrement Gonflement	Séparation Articulation

*Scénario : En premier lieu, on avait dans l’idée de travailler une peau. On a pensé à la peau défensive du hérisson, vous nous avez montré des exemples où les habitants défendent leur territoire avec cette excroissance. Mais on s’est dit que le jardin comme excroissance, ça ne pouvait pas être quelque chose de piquant, de rigide comme la peau du hérisson. Cette excroissance, c’est une peau dynamique qui évolue en fonction de l’humeur de l’habitant, et qui reflète les interactions entre le logement et le dehors. Finalement on s’est dit que la façade du logement c’était comme une carapace, et que l’excroissance c’était le corps de la tortue qui rentre et qui sort de la carapace. Mais contrairement à la carapace qui protège la tortue, l’excroissance et la façade du logement inversent parfois les rôles. Quand l’excroissance est à l’intérieur du logement c’est la façade qui la protège, mais quand l’excroissance sort du logement, c’est parfois elle qui joue un rôle de protection, pour empêcher les passants de regarder à l’intérieur, pour jouer un rôle de **filtre** mais pas seulement visuel, c’est aussi un filtre lumineux et thermique. Si on voulait continuer sur cette piste, il faudrait creuser d’une part l’idée d’une façade protectrice mais néanmoins poreuse - il faut que le jardin puisse facilement rentrer et sortir - et d’autre part les associations plutôt techniques entre le végétal et la façade qui pourraient jouer ce rôle de filtrage.*



Maquette vue façade

Maquette vue section dedans-dehors

Claude et Shim partent d’une notion - la peau – à laquelle ils donnent forme essentiellement autour de **l’effet de *filtrage***. Ils effleurent les tactiques habitantes (*séparation et articulation*) sans vraiment s’intéresser à des scénarii concrets.

Ils proposent de focaliser sur les percées en façade et de penser conception de la façade et possibilité d’implantation du jardin indépendamment l’un de l’autre. Leur jardin est une peau labile qui se trouverait à certains moments sur la façade et à d’autres moments à l’intérieur du logement. Ils discutent de ses fonctions protectrices - thermiques, visuelles et psychologiques - vis-à-vis du logement et de son habitant, mais aussi des fonctions protectrices du logement vis-à-vis de cette peau qu’ils considèrent fragile. Contrairement à Aline et Elodie (jardin prolongement), l’implantation urbaine, l’agencement inter-jardins et les limites du jardin restent abstraits. Leur rendu maquette épuré rend compte de cette abstraction.

NIVEAU D’INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	Porosité versus « protection »
Jardin	Dimension réduite
Limites du jardin	
Agencement inter-jardins	
Implantation urbaine	Emprise implicite

1.3. L’invagination

Configuration élaborée par Joane et Emilie, étudiantes à l’ENSAL

Descripteurs d’ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d’embrayeur de projet) :

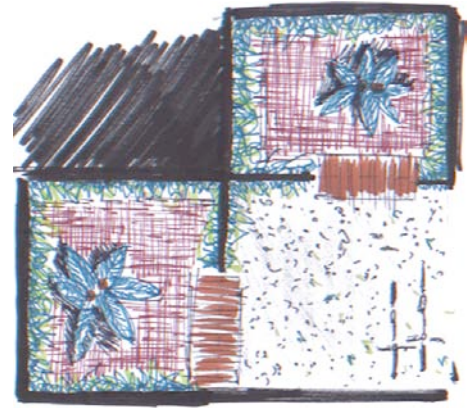
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Architecturée Plan	Maîtrisée	Cadrage	

*Scénario : Pour nous l’invagination, ce n’est pas un vrai jardin. C’est un jardin de frustrations parce qu’il y manque l’atmosphère : l’air, l’eau, les saisons (leurs jardins ne sont ainsi pas à ciel ouvert contrairement à ce que leurs représentations suggèrent). On a proposé de faire quelque chose de très étouffant, à la limite de l’écœurement. Le logement s’ouvre sur deux alcôves. Dans chacune d’elle, il y a un arbuste de type tropical qui symbolise la plante d’appartement et sur les murs de la végétation grimpante. Il y a aussi de la végétation grimpante sur les murs intérieurs du logement pour semer encore plus la confusion, pour qu’on discerne encore moins la nature de ces alcôves. On créerait ainsi un effet contraire à l’effet de cadrage, un effet de décadrage ou de confusion peut-être... Sur ces murs, ce serait de la végétation grimpante ou peut-être de la tapisserie végétale, pourquoi pas, vous savez ces **murs végétaux** qu’on trouve un peu partout ces dernières années (Notons que Joane et Emilie ont lu avant la journée de séminaire l’article de Marc Claramunt qui critique la végétalisation verticale³⁷⁷) Pour éviter l’écœurement intégral, on a quand même proposer un élément structurant, un seuil qui déborde sur le jardin et sur le logement et qui permet de les articuler l’un à l’autre.*

³⁷⁷ Claramunt, Marc (2006). De la végétalisation verticale. *Atlas de la nature à Paris*. in : Jean-Baptiste Vaquin (ed.) Atelier Parisien D’Urbanisme; Le Passage. pp. 265-273



Maquette jardin-logement au niveau d'un des deux jardins. Le jardin intérieurisé se trouve en haut de la maquette et le logement en bas



Plan du logement avec ses deux jardins intérieurs



Vue depuis le logement sur les deux jardins intérieurs

Nous avons expliqué dans le chapitre précédent que la configuration invagination était secondaire par rapport aux onze autres configurations : elle est moins représentée par le corpus que nous avons étudié et est une conséquence jardinière plus qu'une interaction entre le logement et son jardin. Joane et Emilie ont perçu cette configuration comme telle : « l'invagination, ce n'est pas un vrai jardin ». Elles se servent de cette configuration pour critiquer les récents processus de végétalisation de l'architecture et notamment la référence du mur végétal du botaniste Patrick Blanc³⁷⁸. Elles créent une nature « artificielle » qui déstructure l'architecture pour en effacer les limites. L'habitant est totalement absent de leur scénario.

Ces deux étudiantes nous livrent une invagination *construite* et *maîtrisée*, très différente des invaginations chaotiques mises en œuvre par les habitants. Elles proposent de faire appel à deux descripteurs - la forme architecturée et la représentation d'une nature maîtrisée - , qu'elles nuancent avec un effet qu'elles inventent et nomment en référence à *l'effet de cadrage : effet de décadrage ou de confusion* qui efface les limites entre intérieur et extérieur. Elles inventent leur configuration essentiellement autour de cet effet en tapissant les murs du logement avec la même végétation qui tapisse les limites

³⁷⁸ <http://www.murvegetalpatrickblanc.com/> (consulté le 10 février 2011)

du jardin créant ainsi une continuité de couleur et de texture des murs intérieurs aux murs extérieurs et réciproquement.

Joane et Emilie font totalement abstraction de l'implantation urbaine et de l'agencement inter-jardins.

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	Continuité de couleur et de texture des murs intérieurs aux limites du jardins, ces murs intérieurs sont tapissés d'un « mur végétal »
Jardin	Jardin de derrière et patio
Limites du jardin	Paroi verticale opaque tapissée d'un « mur végétal »
Agencement inter-jardins	
Implantation urbaine	

1.4. La coquille

Configuration élaborée par Colline, étudiante à l'ENSAL

Descripteurs d'ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d'embrayeur de projet) :

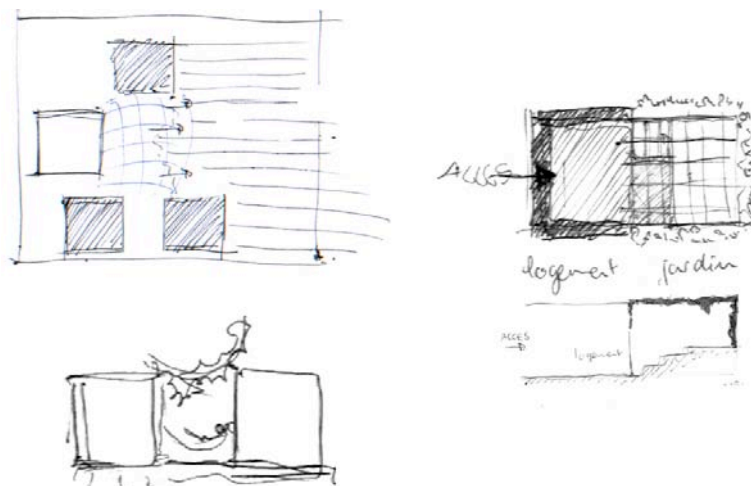
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Courbe Flou	Poreux Seuil	Filtrage Enveloppement Synecdoque Asyndète	

*Scénario : La coquille est un jardin de derrière mais pas un jardin complètement introverti. J'ai voulu installer cette coquille dans une ambiance **poreuse**, les différents logements (symbolisés par des carrés sur ses croquis et par des carrés rouges sur la maquette) ne sont pas collés les uns aux autres, mais sont très proches et reliés par un système de venelle. Ma coquille est un petit monde personnel, mais qui reste néanmoins ouvert aux autres. Elle repousse l'extérieur, mais parce qu'elle se construit sur elle-même et non parce qu'elle érige une limite franche avec le dehors. C'est comme une spirale. J'ai utilisé des matériaux vaporeux pour donner cette idée.*

*Ma coquille renvoie précisément à l'imaginaire de la cabane de l'enfant. Comme la cabane de l'enfant à l'abri du monde des adultes dans les arbres, la coquille est à l'abri du monde du voisinage et de celui du logement. Cette coquille, c'est **un seuil**.*

*Si je la décris avec des effets, il y a évidemment **l'effet d'enveloppement**, mais aussi ceux **d'asyndète et de synecdoque** car la coquille efface et crée des liens (signalons que Colline s'intéresse aux effets sonores depuis sa deuxième année d'architecture).*

Pour que le jardin puisse plus facilement se replier sur le logement, j'ai imaginé une topographie descendante - qui se fait graduellement- du jardin au logement, mais aussi du jardin à la venelle ; le jardin est ainsi comme sur une petite estrade. J'ai uniquement travaillé des unités de logement, mais je pense qu'on pourrait arriver à gérer des empilements pour faire une pyramide ou bien une tour de coquilles.



Agencement inter-logements (à gauche) et agencement jardin-logement (à droite, en plan en haut et en coupe en bas)



Vue depuis une venelle sur le jardin coquille

Pour donner forme à sa coquille, Colline mène conjointement une approche conceptuelle en s'appuyant sur les représentations du **jardin poreux**, de la cabane, de la spirale et du **seuil** et une approche « phénoménale » en imaginant ce que l'habitant va ressentir et percevoir dans son jardin. Elle prend ainsi appui sur des effets sensibles : l'enveloppement et le filtrage mais surtout **l'asyndète** (gommage de certaines perceptions) et **la synecdoque** (mise en valeur de certaines perceptions).

Elle donne forme à son idée de porosité à l'échelle de l'ensemble résidentiel – à travers un système de venelles qui dessert les logements et longe les jardins – comme à celle du jardin qui s'il est de derrière n'est pas pour autant coupé de la venelle. Elle propose de mettre le jardin sur un piédestal, il est ainsi plus haut que le logement et que la venelle qui le jouxte. Cette topographie forme une limite physique depuis la venelle, limite qui n'empêche pas pour autant le regard de circuler, et une protection pour le logement situé en contrebas.

Colline fait totalement abstraction de l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel et de la façade du logement.

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	
Jardin	jardin de derrière, topographie ascendante (du logement au jardin)
Limites du jardin	topographie descendante (du jardin à la venelle)
Agencement inter-jardins	système de venelles qui dessert les logements et longe les jardins superposition évoquée ?
Implantation urbaine	

2. Les configurations « jardin sociable » interprétées par les étudiants

2.1. La bascule

Configuration élaborée par Hugues et Lucie, Etudiants à l'ENSAL

Descripteurs d'ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d'embrayeur de projet) :

FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Courbe Flou Mouvante	Compagnon Poreux	Enveloppement Filtrage visuel Masquage sonore Attraction-Enchaînement	Éloignement

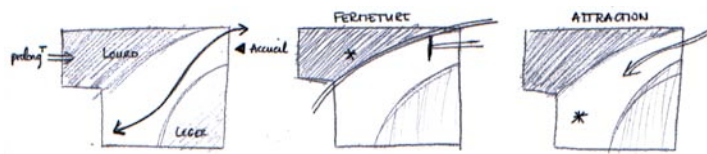
Scénario : La bascule est un mécanisme réversible qui invite le voisin à rentrer ou qui le tient gentiment à distance. Pour basculer, il faut qu'il y ait une différence de poids, alors on a imaginé un jardin composé d'une partie lourde et d'une partie légère. Quand l'habitant se trouve dans la partie lourde, le jardin ne bascule pas ; et lorsqu'il se trouve dans la partie légère, le jardin peut alors basculer.

*La partie lourde part du logement et se déploie jusqu'à la venelle. Dans cette partie lourde, accolée au logement, il y a une terrasse en bois surmontée d'une pergola qui accueille un énorme bougainvillier. Ensuite il y a un espace de pelouse - un matériau absorbant pour qu'on n'entende pas l'habitant depuis la venelle -, cette pelouse accueille des transats. Cet espace de pelouse est protégé de la venelle et de la rue par une masse végétale importante qui fait **masque** (pour l'habitant qui fait ainsi abstraction des sons extérieurs au jardin) et qui attire aussi l'attention du passant pour qu'il remarque le jardin - cette masse végétale bruisse, crisse, scintille -.*

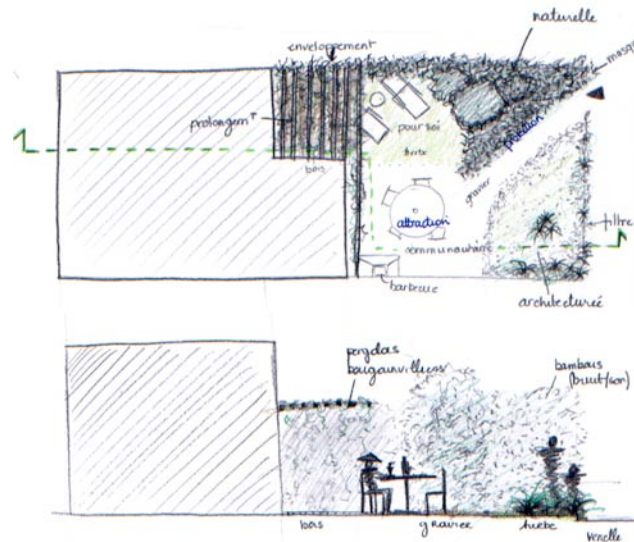
*Dans la partie légère, il y a des graviers au sol pour que, d'une part, l'habitant attire l'oreille du passant et que d'autre part, il soit prévenu quand quelqu'un rentre dans la partie légère et que lui est encore dans la partie lourde. Il y a table et chaises pour recevoir des amis ou les voisins. Entre la partie légère et la venelle, il y a un **filtre** de bambous et des massifs bas qui filtrent un peu les vues sans complètement les opacifier. On voit quand même un peu à travers les bambous, depuis la venelle jusqu'à la partie légère, alors si l'habitant a envie de manger à l'abri des regards, il n'aura qu'à déplacer sa table vers la partie lourde. Et si les habitants qui passent dans la venelle ne voient pas la table dans le jardin, ils se diront peut-être que leur voisin a envie d'être tranquille.*

On pourrait ensuite envisager d'accoler ces bascules les unes aux autres. Contrairement à ce qu'on a fait sur le plan masse, ce serait peut-être mieux de les mettre aussi en miroir quelquefois. Le principe, ce serait d'accoler d'un voisin à l'autre des parties légères entre elles et parties légère et lourde, mais de ne jamais accoler les parties lourdes entre

elles. Ce serait un peu comme concevoir un instrument de musique à habiter. Car notre bascule fonctionne avant tout autour de l'effet d'attraction-enchaînement qui met en jeu le sonore, les productions sonores et les modalités d'attention aux signaux sonores. Il s'agit de feutrer et de faire sonner les différentes parties des jardins pour que les jardins interagissent ou n'interagissent pas les uns avec les autres.



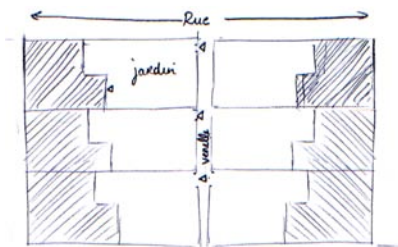
Principe de la bascule



Plan et coupe logement+jardin



Maquette logement+jardin, en limite du jardin à droite se trouve la venelle



Agencement inter logements+jardins

À l'échelle du jardin, Hugues et Lucie partent du concept de la bascule qui met selon eux en tension une partie légère et une partie lourde. Leur bascule possède une face reliée au logement, qu'ils nomment « lourde », et une face reliée au voisinage, qu'ils nomment « légère ».

Ils travaillent cette bascule autour de principes paysagers et jardiniers qui autorisent à la fois l'introversion dans l'univers du logement et l'ouverture vers le voisinage. Leur proposition met en jeu la forme du jardin et les dispositifs qui la composent, tels que pergola, haie, massif, sol, mobilier de jardin, etc. Dispositifs que les étudiants mettent en forme en prenant appui sur des effets sensibles comme **le filtrage visuel, le masquage sonore et l'attraction-enchaînement**. Autour de ces effets, Hugues et Lucie imaginent des scénarii d'usages qui articulent et séparent le jardin à son voisinage.

À l'échelle de l'ensemble résidentiel, ces deux étudiants proposent d'agencer différents jardins bascules entre eux en accolant de manière mitoyenne faces reliées au voisinage (dite légères) entre elles ou une face reliée au voisinage (légère) et une face reliée au logement (lourde). Ces jardins mitoyens sont disposés en vis-à-vis d'une autre bande de jardins de part et d'autre d'une venelle et sont des jardins de devant.

Ces deux étudiants font abstraction de l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel aux extrémités de chaque bande de jardins.

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	terrasse et pergola accolées à la façade qui jouent le rôle de seuil retardé : l'habitant se trouve dans son jardin mais est encore dans son logement
Jardin	jardin de devant matériau absorbant au sol (pelouse) au plus près du logement pour ne pas se faire repérer matériau sonore au sol (graviers) du côté venelle pour entendre arriver et pour se faire repérer
Limites du jardin	séparation massive, mouvante et bruyante côté venelle et côté jardin voisin séparation légère et semi-transparente côté venelle et côté jardin voisin
Agencement inter-jardins	mitoyenneté et vis-à-vis de part et d'autre d'une venelle association de deux séparations légères en mitoyenneté ou d'une séparation légère et d'une séparation massive mais jamais association de deux séparations massives
Implantation urbaine	cœur d'îlot ?

2.2. La rallonge

Configuration élaborée par Aurélie et Mylène, étudiantes à l’ENSAL

Descripteurs d’ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d’embrayeur de projet) :

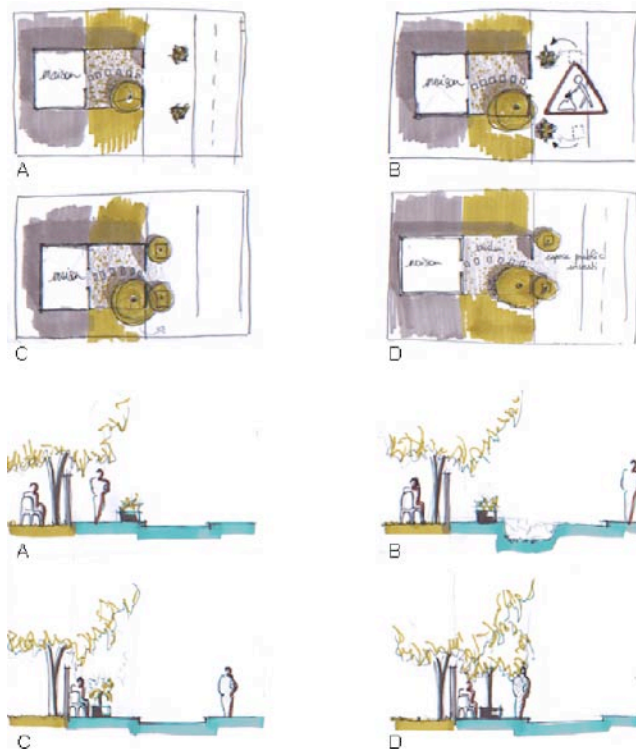
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Point Courbe	Extension	Enveloppement Débordement	Agrandissement

*Scénario : On a mis en scène la rallonge dans une maison avec jardin sur rue, on rentre dans la maison par le jardin. Un trottoir longe le jardin, il est ponctué par ces espèces de bacs à fleurs en béton qu’on trouve un peu partout. Le jardin est séparé de ce trottoir par un mur d’une hauteur de 1.70 mètre dans lequel est ménagé un passage non clos par une porte. Il s’agissait d’envisager dans ce contexte un **agrandissement** du jardin par une colonisation sur rue de l’habitant.*

Comment tout ça a-t-il commencé ? Des travaux ont été menés sur la voirie. Les ouvriers ont déplacé les bacs à fleurs à proximité de l’entrée du jardin. Les travaux ont duré plus longtemps que prévu et au printemps une graine de l’érable situé à côté de l’entrée du jardin a germé dans un bac à fleurs. Quand l’habitant a vu ça, il a commencé à prendre soin du petit érable, à installer sa chaise entre son mur et le bac à fleurs. Quelques mois plus tard, il a planté un autre arbre dans le deuxième bac à fleurs. C’est un peu à l’image de ces mémés de village qui décorent leurs ruelles avec des plantes en pots et trônent avec leur chaise au milieu de tous leurs sujets...

Quand ils ont recommencé les travaux, les ouvriers n’ont pas remis les bacs à fleurs à leur emplacement initial, car il n’était plus question d’en mettre sur le trottoir, c’est démodé. Que quelqu’un ait pris la peine d’entretenir la rue les a par ailleurs plutôt amusés, pourquoi aurait-il détruit l’aménagement de cet habitant ? Les trois arbres et les différentes plantes qui composent cette extension de jardin sur rue proposent aujourd’hui un vélum enveloppant et une épaisseur habitée.

Pourquoi les jardins de devant n’auraient-ils pas aussi droit à cette sorte d’épaisseur habitée ? (Autrement dit, ces deux étudiantes voient d’un bon œil le fait qu’un habitant puisse s’occuper d’un morceau d’espace public en avant de son jardin)



Plans et coupes illustrant la mise en place chronologique de la rallonge par l'habitant.
En gris l'emprise du logement, en vert celui du jardin et en bleu celui de l'espace public.



Maquette, vue latérale

À gauche se trouve la façade du logement. Au milieu le mur qui matérialise les limites du jardin. À droite du mur : la chaise et les bacs en béton jardinés qui dessinent l'espace public que s'est approprié l'habitant.

Aurélie et Mylène donnent forme au jardin rallonge en focalisant sur sa genèse. Elle s’appuie sur la **tactique d’agrandissement** qu’elles installent dans un désordre urbain temporaire : le réaménagement d’une voirie. Aurélie et Mylène proposent dans ce contexte d’étendre un jardin de devant sur l’espace public. Cette extension démarre à la suite d’un accident jardinier : la reproduction par graine d’un arbre du jardin dans une des jardinières en béton. Cette extension se matérialise par des objets (que nous pouvons observer sur leurs dessins et en particulier sur leur maquette : une chaise, un pot de fleur et deux jardinières en béton). Leur rallonge prend ainsi d’abord appui sur des formes de type point, puis, au fil de son jardinage, cette rallonge prend des formes courbes représentées par les vélums des arbres que nous pouvons voir sur leur maquette. De même au fil de ce jardinage, des effets sensibles apparaissent : celui d’enveloppement sous les formes courbes de l’extension et celui de débordement qui symbolise « l’épaisseur habitée » créée par l’habitant sur l’espace public en continuité de son jardin. Formes de jardins et effets sensibles viennent donner corps à leur scénario sans pour autant jouer un rôle d’embrayeur.

Ces deux étudiantes font abstraction de la façade du logement et de l’agencement du jardin avec ceux qui le jouxtent.

NIVEAU D’INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	
Jardin	jardin de devant
Limites du jardin	mur percé d’une embrasure bacs à fleurs sur l’espace public à proximité du mur
Agencement inter-jardins	
Implantation urbaine	sur rue

2.3. La toile d'araignée

Configuration élaborée par Daniel et Zharina, étudiants à l'ENSAG

Descripteurs d'ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d'embrayeur de projet) :

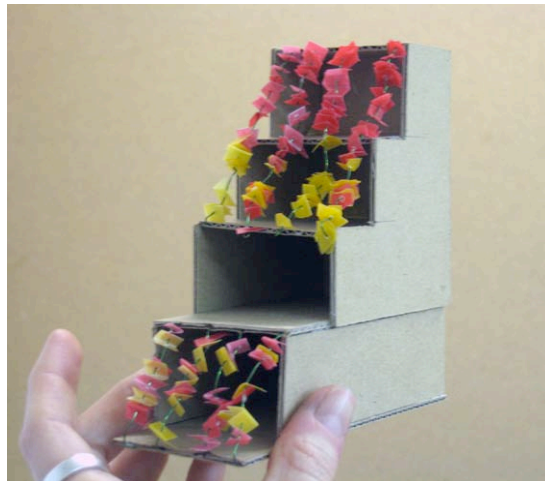
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Grimpante	Poreux Communautaire	Filtrage visuel et solaire	Diffusionnisme

Scénario : On a choisi un habitat terrasse à gradins, à notre avis c'est le type d'habitat qui convient le mieux à la toile d'araignée. On a imaginé un système de rideau de verdure, comme ce qui se fait au Japon (signalons que le système de rideaux de verdure n'a pas été présenté à ces étudiants³⁷⁹) : filet tendu souple qui sert de support à des plantes grimpantes. Ce filet est tendu entre une jardinière béton comme celle qu'on trouve dans l'habitat intermédiaire et une pergola de type grille métallique.

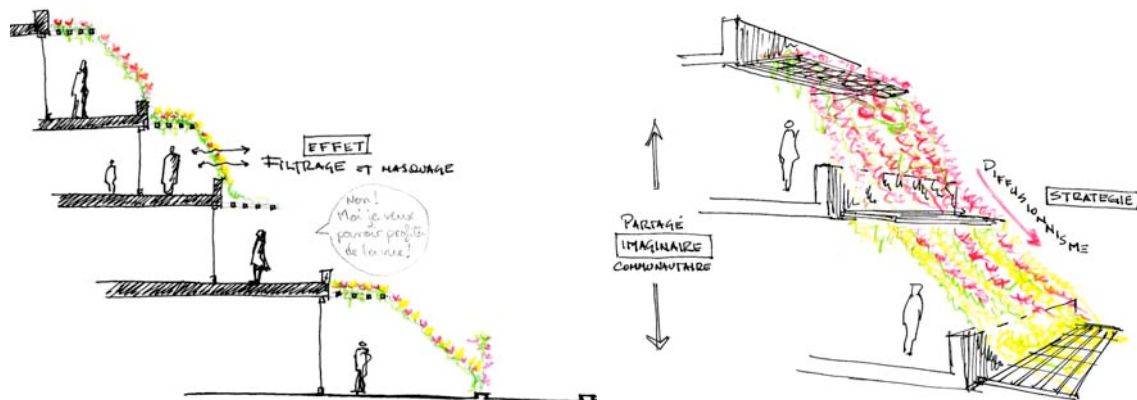
*On a pensé à une histoire de **contamination** (tactique de diffusionnisme) c'est que l'habitant du 3^e étage a créé ce rideau de verdure en mettant des plantes grimpantes dans sa jardinière et en installant le filet pour qu'elles viennent recouvrir sa pergola. Il a fait ça pour créer un filtre solaire et aussi pour rendre plus intime l'espace de son jardin, pour le refermer visuellement. Ses plantes ont non seulement bien grimpé, mais elles sont aussi retombées chez le voisin, elles se sont accrochées à la pergola du voisin et ont créé un deuxième rideau de verdure. Bien content de l'effet de filtrage solaire créé, l'habitant du 2^e étage est allé remercier celui du premier et a décidé de mettre en place lui aussi un rideau de verdure de sa jardinière à sa pergola selon le même principe que le premier habitant. Les 2 habitants ont jardiné ensemble ces deux rideaux de verdure à l'automne, ils ont mis en place des plantes retombantes dans la jardinière du 3^e étage et des plantes grimpantes dans les 2 jardinières. Ils n'ont pas mis en place de plantes retombantes dans la jardinière du 2^e étage car l'habitant du 1^{er} étage ne voulait pas. Lui, il veut un jardin ouvert. L'été suivant, l'immense rideau de verdure sur 2 étages était si beau que ça a donné des idées à l'habitant du rez-de-chaussée qui n'avait pas encore séparé son jardin de la venelle qui le borde. Il a été discuter avec les habitants du 2^e et du 3^e étage qui lui ont expliqué le principe et qui lui ont donné des boutures et des graines de leurs plantes grimpantes et retombantes. Cet habitant a créé une paroi verticale sur environ 2 mètres de hauteur, paroi qui le sépare de la venelle et un rideau qui part du sol pour rejoindre*

³⁷⁹ Le « Comité de Soutien des Rideaux de Verdure » - **midorinoka-ten**- au Japon promeut l'installation de rideaux végétalisés (maille tendue verticalement et servant de support à des plantes grimpantes) en façade de bâtiment et sur les balcons et loggias. Le site Internet est exclusivement en japonais, mais propose de nombreuses photographies et des schémas. <http://www.midorinoka-ten.com/blog/blog.php?k=KATSUDO> (consulté le 9 juin 2010)

sa pergola. Sur la paroi et sur le rideau, il a planté les mêmes essences pour que ça forme une unité. Voilà pour le principe et l'histoire, maintenant il faudrait qu'on réfléchisse à la composition horticole de ces rideaux et à leur évolution dans le temps parce qu'il faut gérer à la fois les apports solaires l'hiver et le filtrage solaire l'été et puis il faut que ça ne reste pas trop difficile à entretenir, que ça ne reste pas qu'une histoire...



Maquette du dispositif en gradins sur les quatre niveaux



Coupe sur les quatre niveaux et Axonométrie sur les deux derniers étages

Daniel et Zharina proposent de créer des jardins toiles d’araignée dans un habitat intermédiaire à gradins. Ils prennent appui sur **la tactique de diffusionnisme** et sur le même modèle qu’Aurélie et Mylène pour le jardin rallonge, ils proposent de raconter la genèse de leur configuration. Ils développent cette genèse autour des relations de voisinage qui en sont à l’origine. Les deux étudiants partent également **d’une forme grimpante** de jardin, plus précisément en faisant référence aux rideaux de verdure japonais³⁸⁰. Ils légitiment cette forme à travers deux effets sensibles : le filtrage visuel et le filtrage solaire.

Le jardin toile d’araignée qu’ils élaborent ne donne pas naissance à un type de logement avec jardin, mais il permet de repenser les dispositifs qui bordent la terrasse en étage et le jardin en rez-de-chaussée et les relie à l’espace public et aux autres jardins. Notons que les étudiants ne décrivent pas cet espace public. Daniel et Zharina proposent d’adjoindre entre jardinière béton et pergola accolée à la façade ce rideau de verdure. Ils imaginent que l’habitant du rez-de-chaussée met en place une séparation verticale végétale (pour se séparer de l’espace public) qui se transforme en rideau de verdure pour venir prendre appui sur la pergola. Ce dispositif échappe aux traditionnelles haies-murs de laurier vert que l’on trouve très souvent dans les habitats intermédiaires en rez-de-chaussée.

NIVEAU D’INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	pergola
Jardin	jardin de derrière
Limites du jardin	jardinière béton en étages séparation verticale végétale mise en place par l’habitant en rez-de-chaussée
Agencement inter-jardins	gradins
Implantation urbaine	sur l’espace public mais quel espace public ?

³⁸⁰ <http://www.midorinoka-ten.com/blog/blog.php?k=KATSUDO> (consulté le 13 février 2011)

3. Les configurations « jardin repoussoir » interprétées par les étudiants

3.1. L’intervalle

Configuration élaborée par Erika, étudiante à l’ENSAL

Descripteurs d’ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d’embrayeur de projet) :

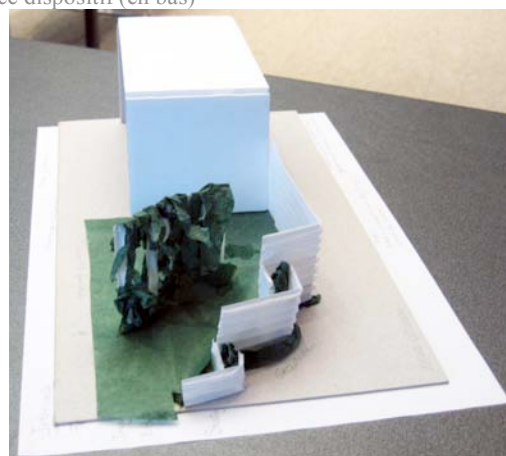
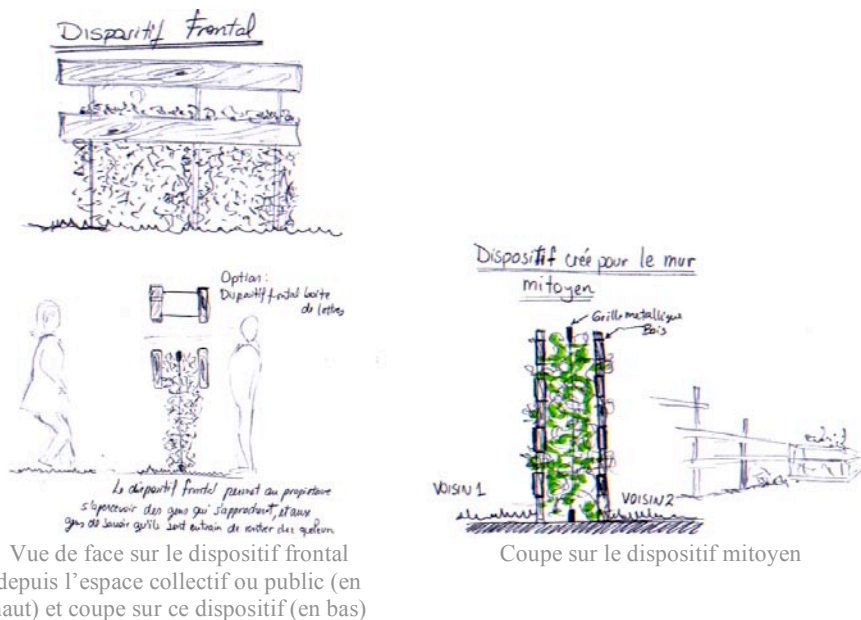
FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Plan	Seuil	<p>Filtrage visuel (de l’intérieur à l’extérieur et réciproquement)</p> <p>Cadrage (de l’extérieur à l’intérieur et réciproquement)</p> <p>Débordement</p>	<p>Diffusionnisme Articulation Séparation</p>

*Scénario : J’ai pensé que l’intervalle devait enserrer le jardin (elle propose un jardin de devant) et jouer à la fois un rôle d’articulation et de séparation, en somme un rôle de **seuil**. À mon avis, l’intervalle ne joue pas ce rôle de seuil de la même manière frontalement (au niveau de l’entrée du jardin) et latéralement (au niveau de la séparation mitoyenne avec un jardin voisin). J’ai ainsi proposé deux dispositifs différents qui pourraient jouer ce rôle de seuil.*

*Le premier dispositif est situé frontalement, légèrement en retrait de l’entrée du jardin. C’est une paroi verticale légère qui peut accueillir une végétation buissonnante palissée et de la végétation grimpante, ce jusqu’à 1.50 mètre de hauteur. En haut, la paroi se termine par une double-bande de bois sur environ 15-20 cm. Cette paroi est surmontée par une boîte aux lettres qui reprend le motif de la double-bande de bois. La boîte aux lettres, c’est l’objet sur lequel on aime bien exprimer son identité, dire qui l’on est. Et puis il y a aussi le rituel du courrier qui est d’une certaine manière une ouverture vers le monde : quand l’habitant ira relever son courrier, il pourra inspecter à travers le vide laissé entre les deux doubles bandes de bois s’il y a quelqu’un dans la venelle avec qui il peut aller discuter. Ce dispositif frontal crée **un effet de filtrage visuel**, ce sera à l’habitant de décider s’il veut plus ou moins obstruer les vues de l’intérieur vers l’extérieur et inversement. À travers **un effet de cadrage**, ce dispositif met en scène l’entrée dans le jardin pour celui qui y pénètre et pour celui qui l’observe depuis le jardin.*

Le deuxième dispositif, lui mitoyen, est une double paroi de bois ajourée, au milieu de cette double paroi, il y a une grille métallique qui peut servir de support à des plantes grimpantes. Contrairement au premier dispositif où l’idée c’est que chacun exprime son

intimité, là il s'agit de la construire avec son voisin. Chacun plante de son côté et puis après on voit ce qu'il se passe ou alors ils décident ensemble du choix des essences, ils se rencontrent autour de cette paroi jardinée, tout en jardinant ils discutent, sans même se voir. Si d'un côté, il y a un jardinier un peu trop envahissant, de l'autre côté l'habitant pourra choisir de tailler la végétation qui l'envahit à la limite de la paroi qui donne dans son jardin. Si les voisins n'arrivent pas ou n'ont pas envie de concevoir quelque chose ensemble, la paroi reste une limite en bois qui filtre les regards. S'ils y arrivent, alors elle devient un jardin vertical partagé. Cette paroi, c'est un dispositif qui contient aussi bien qu'il déverse. Cette paroi, je l'ai imaginée pliée, de cette manière, elle propose une démultiplication du seuil et plusieurs possibilités de jardins verticaux partagés ou non, sur certaines portions, la paroi pourra être partagée, sur d'autres elle pourra appartenir à l'un ou à l'autre.



Maquette présentant sur la gauche le dispositif frontal et sur la droite le dispositif mitoyen

Erika développe un jardin intervalle sur l’idée du **seuil**. Son intervalle se compose de deux dispositifs qui jouent tous les deux le rôle de seuil. Ces deux dispositifs sont des parois verticales. Le premier dispositif, une paroi frontale orientée sur un espace collectif ou public, propose un intervalle entre le jardin et cet espace. Pour donner corps à cette paroi, l’étudiante se saisit **des effets de filtrage visuel et de l’effet de cadrage**. Cette paroi permet de voir sans être vu et met en scène l’arrivée dans le jardin. Erika propose à l’habitant d’implanter la végétation qu’il désire dans cette paroi et ainsi de marquer l’appropriation de son jardin. Le deuxième dispositif, une paroi en créneau donnant sur un jardin mitoyen, donne la liberté aux habitants de vivre ensemble ou séparément en composant ou en ne composant pas une succession d’intervalles mitoyens. L’étudiante donne corps à cette deuxième paroi avec **l’effet de filtrage visuel** et en envisageant une possible **tactique de diffusionnisme**. Si elle n’est pas jardinée, la paroi joue *a minima* le rôle de filtre. S’ils le souhaitent, les habitants peuvent se partager les différentes sections de la paroi ou les jardiner ensemble en laissant déborder leurs réalisations dans le jardin de l’un et de l’autre.

Le jardin intervalle d’Erika permet de moduler la distance qui sépare l’habitant de ses voisins tout en le reliant à eux. À travers les deux dispositifs qu’elle propose, Erika concilie les tactiques d’articulation et de séparation.

L’étudiante fait abstraction de la façade du logement et de l’implantation urbaine de l’ensemble résidentiel. On imagine *a minima* que les différents logements avec jardin sont organisés en bande.

NIVEAU D’INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	
Jardin	jardin de devant
Limites du jardin	séparation verticale frontale (en communication avec un espace collectif ou public) : barrière surmontée d’une double-bande de bois séparation verticale latérale (en mitoyenneté avec un jardin voisin) : double claustra bois ajourée organisée en créneau
Agencement inter-jardins	mitoyenneté
Implantation urbaine	Orientation du jardin sur un espace collectif ou public

3.2. La Frontière

Configuration élaborée par Emilie et Solène, étudiantes à l'ENSAL

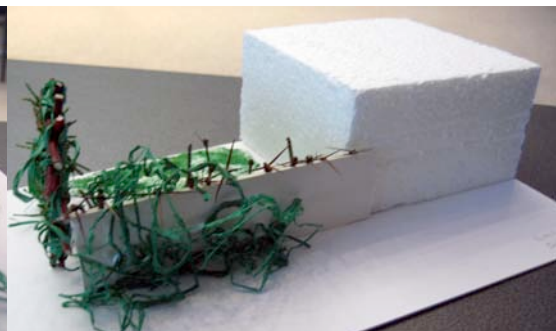
Descripteurs d'ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d'embrasseur de projet) :

FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Ligne Plan	Interdit	Masquage visuel Répulsion	Séparation

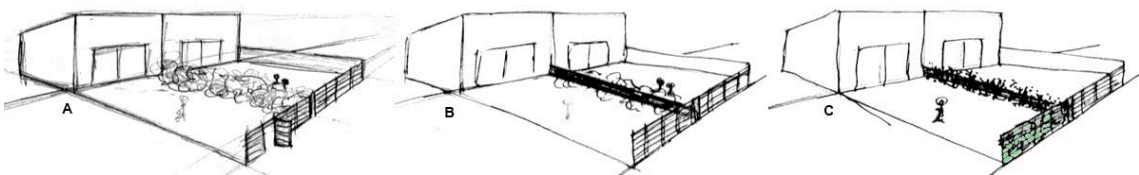
*Scénario : On a imaginé un jardin de devant où il s'agit de **gérer une séparation frontale avec la venelle et une séparation latérale** avec un jardin voisin. La venelle est un lieu de passage qui donne accès aux différents jardins qui donnent eux-mêmes accès aux logements. À notre avis, la configuration frontière c'est une configuration douloureuse, pas facile à vivre. Son jardin est le premier de la venelle et ce n'était vraiment pas évident pour elle de gérer les passages. Au départ, elle laissait le portail ouvert, mais elle s'est vite rendu compte que ce n'était pas vraiment possible. Elle a fini par le laisser fermer puis par se séparer de la venelle avec une glycine qui crée un masque visuel en été et l'hiver autorise les vues sur le jardin. Il s'agissait de protéger le jardin mais pas d'en faire une prison quand même. Du côté de la séparation latérale, c'était plus délicat. Au départ il y avait une végétation buissonnante poreuse qui séparait son jardin de celui du voisin, limite que ce dernier s'est complètement accaparée. Elle a alors décidé de séparer son jardin du sien par un mur, mais celui-ci a continué à l'envahir avec des plantes grimpantes. Pour marquer définitivement la limite, elle a décidé de faire grimper des ronces sur le mur (effet de répulsion), la végétation du voisin continue d'envahir l'espace de son jardin, mais elle se sent quand même un peu plus chez elle.*



Maquette vue frontale depuis la venelle



Maquette vue latérale depuis le jardin voisin



Croquis de phasage de la mise en place de la frontière

Tout comme Aurélie et Mylène pour le jardin rallonge et Daniel et Zharina pour le jardin toile d’araignée, Emilie et Solène donnent forme au jardin frontière en s’appuyant sur une tactique, celle de **séparation**. Elles imaginent des jardins de devant mitoyens desservis par une venelle collective et une gestion difficile des séparations pour le premier jardin desservi par la venelle. Ce jardin est confronté frontalement à un espace de circulation assez emprunté et latéralement à un voisin trop envahissant. Elles proposent de raconter la genèse du jardin frontière en différenciant la gestion des deux confrontations précédentes. Cette gestion s’accompagne de comportements développés par l’habitante pour mettre en œuvre cette tactique de séparation et de créations jardinières qui sont le support d’effets sensibles. Ainsi, l’habitante dispose sur sa paroi frontale une glycine afin de créer un masque visuel l’été et de laisser passer les regards en hiver lorsque le jardin est moins utilisé. Elle « arme » le mur mitoyen qui la sépare de son voisin avec des ronces afin de créer un effet de répulsion.

Les étudiants font abstraction de la façade du logement et de l’implantation urbaine de l’ensemble résidentiel.

NIVEAU D’INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	
Jardin	jardin de devant
Limites du jardin	séparation verticale frontale (en communication avec une venelle collective) : grille et portail ouvert, puis fermeture du portail et enfin installation d’une glycine (caduque) séparation verticale latérale (en communication avec un jardin mitoyen) : séparation verticale végétale, puis mur et enfin ronces canalisées sur le mur
Agencement inter-jardins	mitoyenneté
Implantation urbaine	orientation du jardin sur une venelle collective

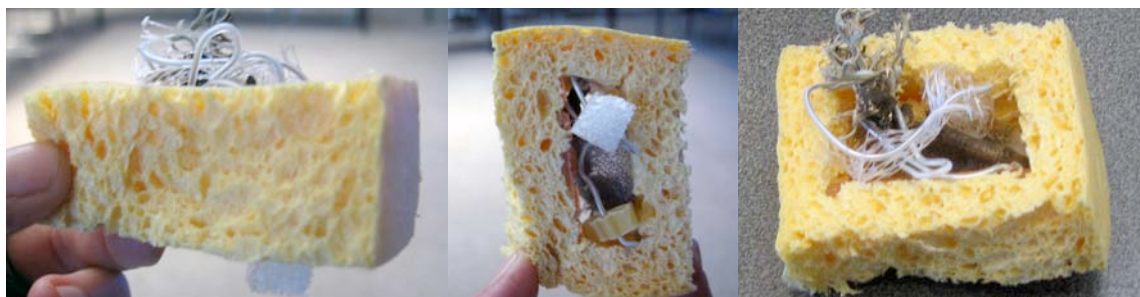
3.3. La parenthèse

Configuration élaborée par Benoit et Caroline, Etudiants à l'ENSAL

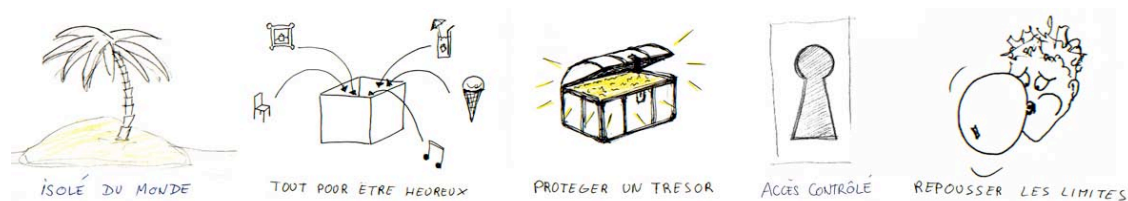
Descripteurs d'ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d'embrasseur de projet) :

FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Proliférante	Laboratoire	Anamnèse Gonflement Asyndète	

*Scénario : La parenthèse est un jardin aux limites extensibles qui se construit du centre du jardin vers l'extérieur, comme une **barbe à papa** autour du bâton duquel vont s'accumuler les voiles de sucre. On a utilisé de **l'éponge** pour matérialiser les limites de la parenthèse qui sont à la fois molles et épaisses et qui résultent de cette construction de l'intérieur vers l'extérieur. La parenthèse est un jardin mou. La parenthèse se gonfle et se rétracte à l'image du végétal qu'elle accueille. On fait allusion à l'effet de gonflement dont vous nous avez parlé. C'est un jardin douillet, moelleux. Elle abrite une multitude de plantes, d'objets, de souvenirs, tout y est à l'excès jusqu'à saturation. Mais il n'y a jamais saturation car n'oublions pas qu'elle est extensible. La parenthèse est un **monde infini**... Un monde isolé du monde, c'est un jardin autosuffisant. Elle ne tisse aucun lien horizontal avec ce qui l'entoure, au contraire elle efface ses propres limites et nie tout ce qui est autour d'elle. Mais par contre, elle est ancrée dans le sol et en lien avec le ciel. La parenthèse c'est comme une malle aux trésors, un terrain de jeux et d'expérimentations multiples. Comme trésors, on a mis un jardin potager qui est aussi beau que délicieux, une multitude de fleurs, du mobilier de jardin très confortable et très beau et tous les souvenirs et les rêves d'un habitant.*



Maquette. De gauche à droite, vue de côté, vue du dessous, vue du dessus



Croquis concept des ambiances de la parenthèse

Benoît et Caroline donnent forme au jardin parenthèse en faisant appel à trois métaphores : celle de la barbe à papa, celle de l'éponge et celle d'un monde infini.

Le jardin parenthèse est une barbe à papa car il se construit sur lui-même selon un mouvement centrifuge tout comme la barbe à papa est édifiée par adjonctions successives de voiles de sucre autour d'un bâton. Le jardin parenthèse est fait d'éponge car il a la capacité de gonfler et de se rétracter. L'image de l'éponge renvoie à la matière végétale - les étudiants font alors allusion à **l'effet de gonflement** – et à l'état d'esprit du jardinier qui ne se soucie pas des limites physiques du jardin, celles-ci sont malléables et prennent la forme du jardin. Les étudiants font abstraction de la façade du logement, des limites du jardin, de l'agencement inter-jardins et de l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel. Enfin, en appui de son absence de limites, la parenthèse est un monde infini. Benoît et Caroline lui font contenir les souvenirs (effet d'anamnèse) comme les désirs de l'habitant.

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	
Jardin	Dimension permettant d'accueillir du mobilier de jardin (minimum 10m ²)
Limites du jardin	
Agencement inter-jardins	
Implantation urbaine	

3.4. Le désert

Configuration élaborée par Emna et Myriam, Etudiantes à l'ENSAL

Descripteurs d'ambiances utilisés (en gras, ceux qui jouent le plus le rôle d'embrayeur de projet) :

FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Chaotique	Interdit	Répulsion	Éloignement

Scénario : On a imaginé un jardin de devant dans le passage et sans limite. Un jardin qui interdit des usages domestiques comme manger en famille, lire ou se faire bronzer. Pour pallier à cette impossibilité, on a décidé de créer un jardin patio au cœur du logement qui permettrait de dépasser toutes les frustrations de ce jardin interdit. Ce patio représente l'antithèse du désert, c'est un espace clos, à portée de main, domestique, qui peut être maîtrisé. Les habitants qui vivent là sont des gens introvertis. Quand ils sont arrivés, ils ont aménagé à minima leur jardin de devant pour marquer leur chez-eux, ils ont planté de-ci de là quelques plantes qui ne nécessitent pas trop d'entretien et un arbre. Ils ont abandonné ce jardin à lui-même quand ils ont vu qu'il ne pouvait être que désert. C'est leur absence d'investissement qui crée l'effet de répulsion sur le voisinage. Quand les voisins passent devant ce jardin, ça ne leur donne pas envie de s'arrêter, cet espace semble désolé, pas du tout hospitalier. À l'intérieur par contre, dans le jardin patio, les habitants ont reproduit un petit monde mais pas totalement déconnecté du jardin de devant qu'ils avaient mis en place quelques années auparavant. Ce jardin patio accueille un arbuste qui possède un port similaire à l'arbre qui se trouve dehors. Les couleurs et les textures du jardin patio rappellent celles des plantes qu'ils avaient plantées dans le jardin de devant. Ce jardin patio est une miniature, une représentation du jardin qu'ils aimeraient avoir. Ce n'est pas un « vrai » jardin non plus, c'est un palliatif, un jardin désert à sa manière, désert à tout contact de voisinage.



À gauche : Croquis du jardin désert. À droite : Croquis du patio, vue depuis le logement

Plan représentant en gris le logement, à l'extérieur du gris le jardin désert et à l'intérieur le jardin patio



Maquette vue du dessus, section sur le logement : à droite le jardin désert, à gauche le jardin patio

Pour comprendre et donner forme au jardin désert, Emna et Myriam proposent d'en imaginer l'antithèse. Selon elles, le jardin désert doit s'accompagner d'un nécessaire retournement du dehors vers le dedans. Elles imaginent un logement qui possède un jardin de devant orienté sur un système de venelles et non délimité de celui-ci et un jardin de derrière et un jardin patio. Après avoir essayé d'aménager leur jardin de devant, les habitants le délaissent pour celui de derrière. Alors que les connexions du logement avec le jardin de devant se limitent à une porte opaque, celui de derrière possède un accès direct depuis le logement à travers de larges baies vitrées. Les étudiants qualifient également ce jardin de derrière et patio de jardin désert car retourné sur lui-même et hermétique à tout contact avec le dehors, il est « désert à tout contact de voisinage ». En aménageant leur jardin de derrière en référence à celui de devant (essences végétales, formes, camaïeu de couleurs...), les habitants cherchent à tisser des liens avec le dehors.

Emna et Myriam mettent en évidence (inconsciemment ?) une dimension très importante de l’acte configurateur lié au jardin: les habitants reproduisent, dans des situations jardinables successives très différentes, des formes et des structures de jardin qu’ils ont auparavant mises en œuvre donnant ainsi une continuité à leur parcours jardinier. Outre cette dimension diachronique de l’acte configurateur, nous n’avons jamais pu observer que les habitants articulent de manière synchronique leurs différents jardins à partir de la forme. Ils les articulent en leur faisant porter des représentations, des tactiques et des effets, hiérarchisés ou articulés les uns aux autres.

Ces deux étudiantes se servent des descripteurs d’ambiances pour caractériser les ambiances du jardin désert, mais elles n’en font pas usage pour imaginer leur jardin patio. Les descripteurs d’ambiances ne leur servent pas d’embrayeurs de projet.

Les étudiantes font abstraction de l’implantation urbaine et restent très évasives sur l’agencement inter-jardins.

NIVEAU D’INTERVENTION DES ETUDIANTS	SITUATION JARDINABLE PROPOSEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	jardin de devant : porte opaque jardin de derrière et patio : transparence visuelle et accès direct (par baies vitrées)
Jardin	jardin de devant jardin de derrière et patio
Limites du jardin	jardin de devant : pas de séparation jardin de derrière : le jardin est délimité par les baies vitrées du logement
Agencement inter-jardins	Système de venelles distribuant les logements
Implantation urbaine	

Bilan des expériences pédagogiques menées : embrayeurs de projet, descripteurs d'ambiances et situations jardinables

À l'issue de ces deux expériences pédagogiques, nous pouvons voir que pour mettre en forme et en ambiance un logement, son jardin et ses abords, les étudiants ont développé une démarche phénoménale en prenant la place de l'habitant. Ils ont inventé la manière dont l'habitant configure son espace topologique d'un point de vue imaginaire, perceptif et comportemental. Cette démarche phénoménologique s'est appuyée sur trois des quatre descripteurs d'ambiances (*représentation imaginaire*, *effet sensible* et *tactique habitante*) que nous leur avons proposés au démarrage de l'exercice. Les étudiants ne se sont pas appuyés sur le descripteur *forme du jardin*, celui-ci semble peu opérant pour éveiller l'imaginaire concepteur. En effet, l'enjeu de l'exercice était d'inventer de nouvelles formes de situations jardinables, des dispositifs en façade, au sein du jardin et à ses limites et des agencements de jardins et non de reproduire des formes réalisées par les habitants.

Les étudiants se sont saisis de manière différente des configurations de jardins. En résumé, les configurations *jardin prolongement*, *jardin coquille*, *jardin bascule*, *jardin intervalle* et *jardin désert* ont donné lieu à des projets de logement, de jardin et parfois même d'ensemble résidentiel mettant en question des situations jardinables et la manière dont l'habitant peut s'en saisir pour édifier son chez-soi tout en cohabitant avec ses voisins. À travers les configurations *jardin excroissance*, *jardin invagination* et *jardin parenthèse*, ils ont produit des réflexions sur le statut du jardin au sein de l'habiter sans proposer de situation jardinable détaillée ou sans expliquer la manière dont l'habitant peut s'en saisir. Enfin, les configurations *jardin rallonge*, *jardin toile d'araignée* et *jardin frontière* ont amené les étudiants à focaliser sur la mise en forme par l'habitant de ces configurations mais sans réinventer les situations jardinables qui servent d'appuis à cette mise en forme. La manière dont se différencient ces trois approches est peut-être inhérente aux configurations de jardins et à la manière dont nous les avons présentées aux étudiants, mais il serait nécessaire de tester cette hypothèse en réitérant l'exercice plusieurs fois.

Nous proposons maintenant de dresser le bilan de cette expérience pédagogique à travers les embrayeurs de projet que les étudiants ont mobilisés au démarrage et au fil de l'exercice, à travers la façon dont ils ont conçu les abords du logement autour de

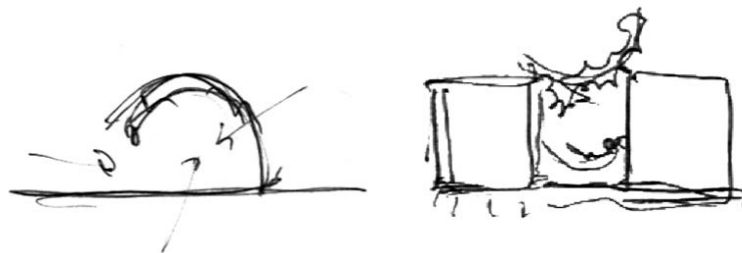
l'habitant et des ambiances et à travers les situations jardinables qu'ils proposent à l'issue de l'exercice. Comme nous venons de le dire certaines configurations ont amené les étudiants à proposer des situations jardinables détaillées tandis que d'autres ne leur ont permis que de formuler des idées de projet qu'ils n'ont pas matérialisées par des situations précises. Nous exposerons enfin les modifications que nous pourrions apporter à cet exercice au regard de ce bilan.

Configurations de petits jardins et embrayeurs de projet

Parmi les travaux des étudiants, nous pouvons distinguer quatre embrayeurs de projet : les *représentations imaginaires*, les *effets sensibles*, les *tactiques habitantes* et les *références architecturales et paysagères*. Les étudiants ne se sont pas appuyés sur les formes du jardin comme nous l'avons déjà dit plus haut. Certains se sont saisis des *représentations*, *effets* et *tactiques* que nous leur avons proposés lors de l'énoncé de l'exercice. Alors que d'autres ont inventé de nouvelles représentations imaginaires - celles qu'ils se sont alors faites de la configuration qu'ils avaient à traiter - et un groupe d'étudiantes a inventé un nouvel effet sensible.

Les embrayeurs que nous avons repérés sont regroupés dans le tableau de la page 406.

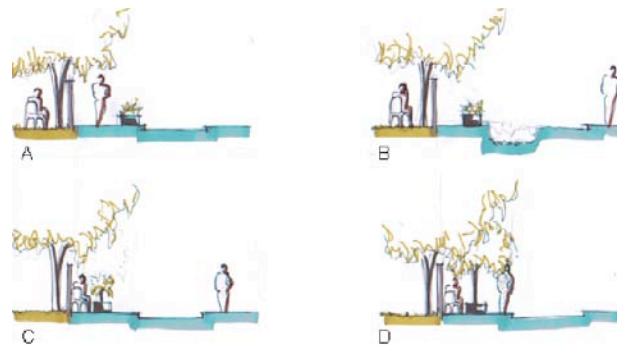
Sur les onze groupes d'étudiants, huit se sont appuyés sur les effets sensibles et généralement dans un deuxième temps après avoir fait appel à une représentation ou à une référence. Pour donner forme au *jardin coquille*, Colline s'est d'abord appuyée sur les représentations de la *cabane*, de la *spirale*, du *jardin poreux* et du *jardin seuil* puis a décidé d'imaginer ce que l'habitant pourrait ressentir dans son jardin à travers les *effets d'asyndète* (gommage de perceptions) et *de synecdoque* (valorisation de perceptions).



Jardin coquille, dessins coupes de Colline

Six groupes ont focalisé sur les représentations imaginaires généralement au début de l'exercice. Cinq groupes ont pris appui sur les tactiques habitantes. Trois sur ces cinq groupes – le *jardin rallonge*, le *jardin toile d'araignée* et le *jardin frontière* – ne proposent pas de réinventer une conception des abords du logement, mais proposent de

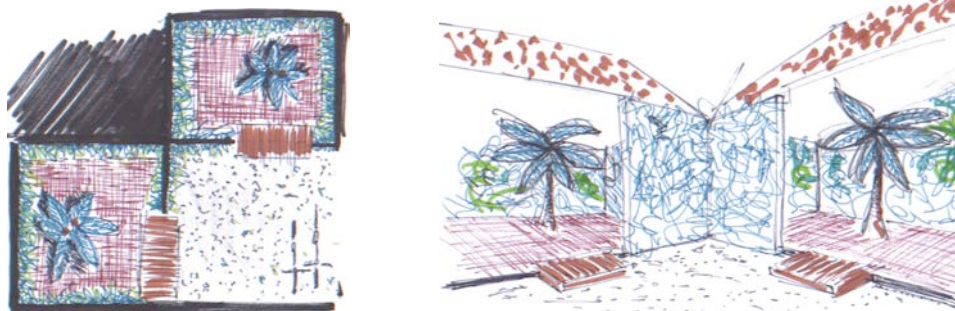
scénariser la manière dont l'habitant configure son jardin dans un contexte ordinaire. Ils focalisent sur une genèse de la configuration de jardin plus que sur une recherche morphologique de la situation jardinable qui va pouvoir accueillir cette configuration. C'est le cas d'Aurélié et de Mylène qui donnent forme au *jardin rallonge* à travers l'histoire d'un habitant qui s'approprie un morceau de trottoir en prolongement de son jardin entre le mur de son jardin et un bac à fleurs.



Jardin rallonge, dessins coupes d'Aurélié et Mylène

Deux groupes qui ont mobilisé d'abord des *représentations* puis ensuite des effets *sensibles* ne proposent pas de « nouvelle » situation jardinable. C'est le cas du *jardin excroissance* et du *jardin parenthèse* que les étudiants ont mis en forme de manière abstraite, sans définir les qualités spatiales du jardin ni même celles des espaces qui le jouxtent.

Deux groupes ont mobilisé des références pour les réinterpréter ou pour les critiquer. Joane et Emilie font appel à la référence du mur végétal pour créer un *jardin invagination* artificiel et architecturé, un « faux jardin ». Notons qu'ensuite elles rebondissent sur un effet qu'elles inventent, l'effet de *décadrement* ou de *confusion*, en plaquant à la fois sur les murs du logement et sur ceux du jardin cette référence du mur végétal afin de semer la confusion entre dedans (logement) et dehors (jardin).



Jardin invagination, dessin plan et perspective de Joane et Emilie

Cinq configurations ont été interprétées plus aisément par les étudiants - *le jardin prolongement, le jardin coquille, le jardin bascule, le jardin intervalle et le jardin désert* – et ont donné lieu à une proposition formelle. Pour mettre en forme ces configurations, les étudiants ont mobilisé *représentations imaginaires* et *effets sensibles* auxquels certains ont adjoint les *tactiques habitantes*. Les étudiants qui ont mobilisé les trois descripteurs ont poussé leur démarche jusqu'à tester les dimensions interindividuelles, à travers les *tactiques habitantes*, des situations jardinables qu'ils ont inventées. Nous reviendrons sur certaines propositions plus tard.

Enfin, Emna et Myriam ont donné forme *au jardin désert* en imaginant tout d'abord ses ambiances et sa matérialisation architecturale puis en proposant très rapidement son antithèse formelle.



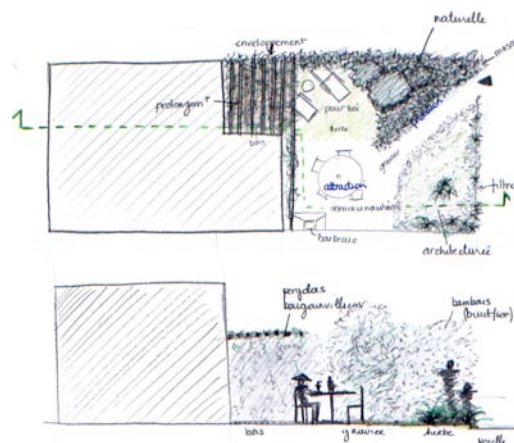
Le jardin désert et son antithèse : un jardin replié sur lui-même, dessin plan d'Emna et Myriam

		EMBRAYEURS DE PROJET (en bleu embrayeurs inventés par les étudiants)				
		REFERENCE	Descripteurs d'ambiances			
			FORME	REPRESENTATION	EFFET	TACTIQUE
Les jardins de meures	jardin prolongement par Aline et Elodie			4- Seuil	1- Cadrage 2- Intrusion	3- Eloignement
	jardin excroissance par Claude et Shim			1- Peau	2- Filtrage visuel, lumineux et thermique	
	jardin invagination par Joane et Emilie	1- Mur végétal			2- Décadrage ou confusion	
	jardin coquille par Colline			1- Cabane Spirale Poreux Seuil	2- Synecdoque Asyndète	
Les jardins sociables	jardin bascule par Hugues et Lucie			1- Bascule	2- Filtrage visuel Masquage sonore Attraction- Enchaînement	
	jardin rallonge par Aurélie et Mylène					Agrandissement
	jardin toile d'araignée par Daniel et Zharina	1- Habitat intermédiaire à gradins Rideaux de verdure				2- Diffusionnisme
Les jardins repoussoirs	jardin intervalle par Erika			1- Seuil	2- Filtrage visuel Cadrage	4- Diffusionnisme 3- Articulation Séparation
	jardin frontière par Emilie et Solène				2- Masquage visuel Répulsion	1- Séparation
	jardin parenthèse par Benoit et Caroline			1- Barbe à papa Eponge Monde infini	2- Anamnèse Gonflement	
	jardin désert par Emna et Myriam					

L'habitant et ses ambiances au cœur du projet ?

Il apparaît que seulement deux groupes d'étudiants (*jardin excroissance* et *jardin invagination*) n'ont pas mis l'habitant au cœur de la mise en forme de leur configuration. Claude et Shim évoquent l'idée selon laquelle *le jardin excroissance* protège le logement et l'habitant, mais ne s'inspirent pas du ressenti de l'habitant au sein de ce jardin ni de ses créations jardinières pour donner forme à la configuration. Joane et Emilie font volontairement abstraction de l'habitant car *le jardin invagination* n'est pas selon elles un jardin habité. Ces deux configurations, souvent difficilement vécues par les habitants, semblent avoir été perçues de manière abstraite par les étudiants.

Les autres groupes d'étudiants mettent l'habitant au cœur de leur démarche, soit en focalisant sur son histoire (*jardin rallonge*, *jardin toile d'araignée* et *jardin frontière*) qui ne semble pas motrice de conception de situations jardinables nouvelles, soit en focalisant sur ses perceptions et parfois même sur celles des voisins. Dans ce deuxième cas, en même temps qu'ils se mettent à la place de l'habitant et de ses voisins, les étudiants développent une situation jardinable qui permet certaines perceptions et certaines interactions sensibles de voisinage comme nous allons le voir. Les étudiants manipulent ainsi directement des ambiances qui renvoient le plus souvent aux modalités visuelles et tactiles et parfois aux modalités sonores. Hugues et Lucie mettent en forme un *jardin bascule* en focalisant sur des parois végétales qui vont jouer le rôle de *masque sonore* (les bruits du feuillage et les chants d'oiseaux vont masquer depuis le jardin les sons provenant de l'extérieur et depuis l'extérieur les sons émanant du jardin) et de *filtre visuel* (permettant de voir sans être vu) et en se concentrant sur la sonorité des revêtements de sol du jardin qui vont permettre à l'habitant de passer inaperçu ou au contraire de se faire remarquer et d'être prévenu de l'arrivée d'un visiteur dans le jardin.



Jardin bascule, dessins plan et coupe de Hugues et Lucie

Aline et Elodie proposent quant à elles à travers la mise en forme d'un *jardin prolongement* qui se développe selon deux types (pour rappel type 1 : jardin en rez-de-chaussée et terrasse à l'étage et type 2 : loggia puis jardin en rez-de-chaussée) : des échappements aux bruits de voisinage au sein d'une terrasse pour le premier type et d'une loggia pour le second.



Jardin prolongement, dessin en plan et maquette d'Aline et Elodie

Situations jardinables et enjeux de conception des abords du logement

Dans le tableau des pages 411 et 412, nous avons rassemblé pour chaque niveau d'intervention des étudiants (façade du logement, jardin, limites du jardin, agencement inter-jardins et implantation urbaine du jardin) et pour chaque configuration de jardin réalisée les caractéristiques des situations jardinables que les étudiants ont projetées.

Dans ce tableau, on distinguera en rouge les situations jardinables les plus intéressantes et l'on notera que les étudiants ont détaillé les situations jardinables selon quatre niveaux : celui de la façade du logement, celui de l'espace qui va accueillir le jardin, celui des limites du jardin et celui des agencements inter-jardins. Ils ont focalisé dans une moindre mesure sur l'agencement inter-jardins. Ils ont très peu focalisé sur l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel. Le temps imparti à cet exercice pédagogique (deux heures de travaux dirigés) permettrait ainsi difficilement de prendre en compte les cinq niveaux de réflexion pour mettre en forme une situation jardinable. Cette non-prise en compte de l'implantation urbaine est peut-être aussi due à notre typologie qui focalise sur le jardin, ses limites et les espaces qui le bordent. Nous pouvons également remarquer que les étudiants se sont peu intéressés aux jardins situés en étages, écueil que nous pouvons certainement faire porter à notre corpus de jardins qui en contient peu. Hypothèses qu'il s'agira de vérifier dans des recherches ultérieures.

Aux cinq niveaux de réflexion, les situations jardinables projetées par les étudiants soulignent des enjeux de conception que nous avons déjà mis en évidence dans le chapitre précédent et proposent de nouvelles pistes de réflexion.

Au niveau de la façade du logement, les étudiants ont mis l'accent sur la transparence visuelle du logement au jardin et sur les accès logement-jardin. C'est sur ces deux enjeux qu'ils se sont appuyés pour produire le *jardin prolongement* et une contre-proposition du *jardin désert*. Un troisième enjeu a été mis en évidence par la configuration des jardins *prolongement* et *bascule* : celui des seuils et en particulier des seuils retardés (être encore dans un lieu alors qu'on est déjà dans un autre) et des seuils avancés (être déjà dans un lieu alors qu'on est encore dans un autre). Ces seuils retardés et avancés créent une dynamique entre le logement et le jardin et le seuil retardé permet à l'habitant de se sentir véritablement chez lui à l'extérieur, c'est-à-dire à l'abri du voisinage.

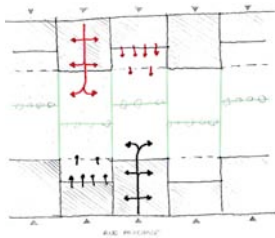
Au niveau de l'espace d'accueil du jardin, trois enjeux ont été soulevés : la pluralité du jardin, la topographie ascendante (de l'intérieur à l'extérieur) et la sonorité des revêtements de sol. La pluralité du jardin permet dans le *jardin prolongement* élaboré par les étudiants d'échapper à l'emprise sonore du jardin lui-même et des jardins voisins. La topographie ascendante (de l'intérieur à l'extérieur) facilite l'installation du *jardin coquille*. La sonorité des revêtements de sol a été soulignée par les étudiants ayant travaillé sur le *jardin bascule* afin de donner à ce jardin à la fois son caractère intraverti (être chez-soi) et son caractère extroverti (aller à la rencontre de l'autre).

Au niveau des limites du jardin, la mise en forme du *jardin coquille* a amené une étudiante à proposer une topographie descendante (du jardin à une venelle), situation que nous n'avons pas rencontrée sur le terrain et qui pourrait s'avérer intéressante pour délimiter le jardin des espaces qui l'entourent, sans l'en séparer, et permettre à l'habitant de prospecter. À partir du *jardin bascule* et du *jardin intervalle*, les étudiants ont travaillé sur la massivité et la légèreté, l'opacité et la transparence, la « jardinabilité », la mouvance et la sonorité des parois verticales qui séparent le jardin d'un jardin voisin ou d'un espace collectif (cf. dessins plan et coupe de la p.412 et la maquette page suivante). Les caractéristiques de ces parois permettent aux habitants d'être séparés de leurs voisins tout en étant en connexion avec eux.

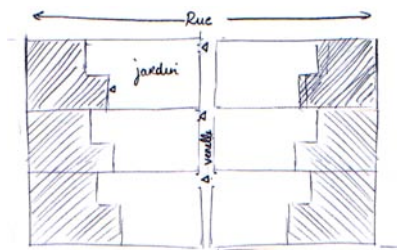


Jardin bascule, maquette de Hugues et Lucie

Enfin au niveau de l'agencement inter-jardins, les étudiants ont mis l'accent, à travers le *jardin prolongement* et le *jardin bascule*, sur l'hétérogénéité des situations jardinables en mitoyenneté et en vis-à-vis, donc sur une inéquité sensible d'un jardin à son voisin, inéquité sensible orchestrée afin de proposer aux habitants des situations d'anticipation (pour que l'habitant puisse voir sans qu'on le voit, qu'il puisse entendre sans qu'on l'entende) et d'échappement (ne pas voir, ne pas entendre mais aussi pouvoir s'échapper d'une emprise sonore ou visuelle en l'anticipant). Ces situations mettent essentiellement en jeu la modalité sonore.



Jardin prolongement,
dessin en plan de Aline et
Elodie



Jardin bascule, dessin en plan de
Hugues et Lucie

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	CONFIGURATION DE JARDIN	SITUATION JARDINABLE PROJETEE PAR LES ETUDIANTS
Façade du logement	Prolongement	type 1 jardin en rez-de-chaussée : continuité (couloir), accès direct (depuis le salon-cuisine et la chambre des enfants) terrasse au 1 ^{er} étage : transparence visuelle , seuil retardé (terrasse alignée sur la façade et permettant de voir dans être vu) type 2 loggia jouant à la fois le rôle de seuil avancé (être dans le jardin alors qu'on n'y est pas encore) et de seuil retardé (se sentir encore protégé dans son logement alors qu'on est déjà dans le jardin), accès direct à la loggia surtout depuis le salon cuisine
	Excroissance	porosité versus « protection »
	Invagination	continuité de couleur et de texture des murs intérieurs aux limites du jardins, ces murs intérieurs sont tapissés d'un « mur végétal »
	Bascule	terrasse et pergola accolées à la façade qui joue le rôle de seuil retardé : l'habitant se trouve dans son jardin mais est encore dans son logement
	Toile d'araignée	pergola
	Désert	jardin de devant (désert) : porte opaque jardin de derrière et patio (contre-désert) : transparence visuelle et accès direct (par baies vitrées)
Jardin	Prolongement	jardins de derrière, surface des jardins aussi importante que celle des logements, pluralité du jardin pour le type 1, type 1 rez-de-chaussée+étages et type 2 en rez-de-chaussée
	Excroissance	Rez-de-chaussée, dimension réduite
	Invagination	rez-de-chaussée, jardin de derrière et patio
	Coquille	rez-de-chaussée, topographie ascendante (de l'intérieur à l'extérieur), jardin de derrière
	Bascule	jardin de devant, rez-de-chaussée matériau absorbant au sol (pelouse) au plus près du logement pour ne pas se faire repérer matériau sonore au sol (graviers) du côté venelle pour entendre arriver et pour se faire repérer
	Rallonge	jardin de devant, rez-de-chaussée
	Toile d'araignée	jardin de derrière, rez-de-chaussée et étages
	Intervalle	jardin de devant, rez-de-chaussée
	Frontière	jardin de devant, rez-de-chaussée
	Désert	jardin de devant (désert) jardin de derrière et patio (contre-désert)
Limites du jardin	Prolongement	paroi verticale végétale
	Invagination	paroi verticale opaque tapissée d'un « mur végétal »
	Coquille	topographie descendante (du jardin à la venelle)
	Bascule	séparation massive, mouvante et bruyante côté venelle et côté jardin voisin séparation légère et semi-transparente côté venelle et côté jardin voisin
	Rallonge	mur percé d'une embrasure bacs à fleurs sur l'espace public à proximité du mur

NIVEAU D'INTERVENTION DES ETUDIANTS	CONFIGURATION DE JARDIN	SITUATION JARDINABLE PROJETEE PAR LES ETUDIANTS
Limites du jardin (bis)	Toile d'araignée	jardinière béton en étages séparation verticale végétale mise en place par l'habitant en rez-de-chaussée
	Intervalle	séparation verticale frontale : barrière surmontée d'une double bande de bois séparation verticale latérale : double claustra bois ajourée organisée en créneau
	Frontière	séparation verticale frontale (en communication avec une venelle collective) : grille et portail ouvert, puis fermeture du portail et enfin installation d'une glycine (caduque) séparation verticale latérale (en communication avec un jardin mitoyen) : séparation verticale végétale, puis mur et enfin ronces canalisées sur le mur
	Désert	jardin de devant (désert) : pas de séparation jardin de derrière (contre-désert) : le jardin est délimité par les baies vitrées du logement
Agencement inter-jardins	Prolongement	mitoyenneté, vis-à-vis, type 1 et type 2 intercalés (inéquité sensible)
	Coquille	système de venelles qui desservent les logements et longent les jardins superposition évoquée ?
	Bascule	mitoyenneté et vis-à-vis de part et d'autre d'une venelle association de deux séparations légères en mitoyenneté ou d'une séparation légère et d'une séparation massive mais jamais association de deux séparations massives (inéquité sensible)
	Toile d'araignée	gradins
	Intervalle	mitoyenneté
	Frontière	mitoyenneté
	Désert	Système de venelles distribuant les logements
Implantation urbaine	Prolongement	en cœur d'îlot
	Excroissance	Emprise implicite
	Bascule	cœur d'îlot ?
	Rallonge	sur rue
	Toile d'araignée	Sur l'espace public mais quel espace public ?
	Intervalle	orientation du jardin sur un espace collectif ou public
	Frontière	orientation du jardin sur une venelle collective

Vers un nouvel exercice pédagogique ?

Terminons maintenant au regard de ce bilan sur les améliorations que nous pourrions apporter à cet exercice pédagogique pour le soumettre à nouveau aux étudiants afin de reformuler notre typologie pour qu'elle s'adapte mieux à un public de concepteurs.

Ces améliorations concernent quatre niveaux de réflexion : celui des échelles d'appréhension du petit jardin, celui des descripteurs d'ambiances, celui des dimensions horticoles et usagères du jardin et enfin celui du croisement entre analyse *in situ* et projet.

Sachant que les étudiants se sont peu attachés à traiter les agencements inter-jardins et l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel, il pourrait être intéressant de porter notre attention dans des temps disjoints sur chacune de ces deux échelles. L'exercice se déploierait ainsi en trois temps : 1) à l'échelle de la façade du logement, de celle du jardin et de ses limites, 2) à l'échelle de l'agencement inter-jardins et 3) à l'échelle de l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel. Ces trois échelles ne peuvent être pensées indépendamment l'une de l'autre, mais chacune nécessite une attention particulière.

Par ailleurs, il pourrait également être riche de focaliser toutes échelles confondues sur les représentations imaginaires, ensuite sur les effets sensibles, puis sur les tactiques habitantes et enfin sur les références architecturales, paysagères et urbaines mobilisées par les étudiants, afin d'approfondir chacun de ces quatre embrayeurs de projet. Les quatre temps proposés ne sont évidemment pas strictement chronologiques. Nous proposons cette focalisation par descripteur car les étudiants se sont intéressés à peu de descripteurs. Chaque configuration induit peut-être cette focalisation réduite, mais il s'agirait de le vérifier en réitérant l'exercice plusieurs fois. Nous supposons que les étudiants ont réduit leur choix de descripteurs par manque de temps et par méconnaissance des descripteurs.

Les dimensions horticoles et usagères des jardins n'ont la plupart du temps pas réellement été approfondies faute de connaissance des étudiants. La durée d'une heure de l'exposé préalable ne semble pas suffisante pour aborder ces deux dimensions. Des exposés complémentaires sur ces questions semblent indispensables.

Il pourrait être intéressant de conduire maintenant l'exercice autour d'exigences programmatiques données : un ou plusieurs types d'interactions de voisinage, surface de jardin fixe (minérale ou de pleine terre), usage collectif, privatif ou mixte du jardin, porosité d'un ensemble résidentiel vis-à-vis de la ville, etc. À partir de ces exigences

programmatisques, nous pourrions demander aux étudiants d'imaginer - toujours en prenant appui sur la typologie - des logements neufs avec jardin(s) dans des situations urbaines données mais aussi d'imaginer la reconfiguration des abords d'ensembles de logements existants. Dans ce deuxième cas de figure, il s'agirait d'utiliser la typologie et ses descripteurs comme outil d'analyse de l'existant à travers un travail d'enquête *in situ*, soit avant l'exercice de conception afin de l'en nourrir, soit après l'exercice de conception afin de le mettre à l'épreuve du terrain. Nous avons pu observer lors de l'exercice pédagogique que les étudiants s'approprièrent la typologie en s'appuyant sur les descripteurs d'ambiances proposés mais aussi en les interprétant et en inventant de nouveaux. Ainsi, mettre les étudiants à contribution d'une reformulation de la typologie propre à un site donné leur permettrait de mieux s'en saisir pour projeter les transformations dudit site.

Conclusion

De nombreux auteurs ont mis en évidence le fait que cultiver son jardin contribue à « mieux vivre »³⁸¹. Cet adage se vérifie-t-il toujours en milieu urbain dans les petits jardins ordinaires, modelés par les habitants en prolongement de leur logement, en pied d'immeuble, sur balcon ou sur loggia ?

Considérant le petit jardin à la fois comme espace contraignant et comme lieu d'expression, nous nous sommes attelés tout au long de cette recherche à identifier son rôle de médiateur des relations de voisinage pour l'habitant.

Nous proposons dans ce cadre une conclusion en cinq phases successives. Nous rappelons tout d'abord notre démarche de recherche, ses spécificités par rapport à des travaux antérieurs et son inscription dans plusieurs champs de recherche. Dans un second temps, nous proposons de mettre en avant les points forts et les limites de notre méthodologie orientée sur un travail de recueil d'informations *in situ* et sur l'élaboration d'une typologie de configurations de petits jardins. Dans un troisième temps, en réponse à la question que nous posions initialement : « que révèle la configuration du petit jardin

³⁸¹ Nous renvoyons le lecteur à l'excellent ouvrage synthétique de Robert Harrison qui s'appuie aussi bien sur des travaux de recherche, que sur des textes philosophiques et littéraires : **Harrison, Robert** (2007). *Jardins : réflexions sur la condition humaine*. Editions le pommier, 314p.

sur les modes d'habiter en ville aujourd'hui ? », nous mettons en évidence que l'habitant configure son jardin selon trois modes : le repliement, l'ouverture et l'exclusion, et parfois ne le configure plus faute de pouvoir se l'approprier. En effet, le petit jardin ne permet pas toujours à l'habitant de mieux voisiner comme nous le supposons au départ. Dans un quatrième temps, parce que l'enjeu de notre travail est aussi d'envisager une conception renouvelée des abords de l'habitat en ville, nous reviendrons sur les enjeux de conception soulevés par notre typologie de configurations de petits jardins, sur l'expérience pédagogique menée avec des étudiants en master d'architecture et nous proposerons de recontextualiser l'intérêt du petit jardin pour les concepteurs de l'espace urbain. Enfin, dans un cinquième temps, nous ouvrons la discussion vers de nouvelles perspectives de recherche qui s'orientent vers les dimensions horticoles et écologiques du petit jardin d'une part et d'autre part vers l'étude d'autres types de jardin, en l'occurrence les jardins familiaux.

Une démarche de recherche à la croisée des modes d'habiter et de la phénoménologie du jardin

L'attention que nous avons portée au point de vue de l'habitant, afin d'identifier le rôle du petit jardin, rejoint les travaux de recherche menés essentiellement par les sciences humaines et sociales sur l'appropriation de l'espace et sur l'appropriation du logement en particulier. Peu de ces travaux se sont intéressés au jardin et encore moins au petit jardin. Les sociologues, les ethnologues et les psychologues qui ont étudié le jardin ont quant à eux focalisé leurs recherches sur son rôle d'expression du soi et du foyer et sur les échanges sociaux (notamment de voisinage) dont il pouvait être le support. En cela, notre travail tire parti de ces travaux, en même temps qu'il s'appuie sur des recherches d'orientation paysagère et/ou anthropologique qui étudient - de manière indépendante ou croisée - la symbolique du jardin, les sensorialités propres au jardin et sa mise en forme spatiale.

Le recours à ces travaux nous a permis de préciser quatre formes d'appropriation particulières qu'introduit le jardin, ces formes d'appropriation relevant du rapport individuel que l'habitant-jardinier entretient avec l'espace et le végétal mais aussi des relations qu'il déploie vis-à-vis de ses voisins.

Il est ainsi une forme d'appropriation qui tient à l'activité physique du jardinage : c'est en le façonnant *de ses mains* que l'habitant s'approprie tout d'abord son lieu de vie.

L'expérience sensorielle du jardin s'avère elle-même centrale : sa mise en formes, en sons et en odeurs guide sa composition et participe de la dimension motrice de l'appropriation liée au jardin. Par ailleurs cette expérience met également en jeu les interactions entre voisins : dans les jardins circulent les flux sonores et olfactifs qui s'échappent des univers privés, les jardins ne sont jamais des univers totalement opaques visuellement et, enfin les habitants conscients de l'impact de leurs productions sensibles sur leurs voisins en jouent pour s'exprimer.

Ainsi, en habitant son jardin et en le jardinant, les habitants élaborent un langage qui leur permet d'interagir d'une manière particularisée les uns avec les autres par le biais de leur jardin mais aussi par le biais des comportements qu'ils adoptent au sein de celui-ci. Ce langage met en jeu la perception sensible et les représentations et est constitué au fil du temps, temps de l'habiter et du cohabiter.

Le temps joue ainsi un grand rôle : le jardin est pour l'habitant un lieu où inscrire sa propre histoire, où faire revivre des souvenirs, réactiver un imaginaire personnel ou familial ; il est parallèlement le lieu d'écriture d'une histoire au jour le jour, celle qui s'expérimente au gré des saisons, des cycles végétaux et du quotidien des relations de voisinage et de leurs aléas. S'invente ainsi une temporalité familière, personnelle comme partagée entre voisins et alternative aux temps sociaux³⁸² et aux temps urbains - relatifs aux temps relativement durables du bâti et à la rapidité des flux -, tous deux extérieurs à l'univers de l'habitat.

Ces quatre formes d'appropriation se sont très vite confirmées sur le terrain du petit jardin situé en prolongement du logement en milieu urbain dense.

Dans ce contexte particulier, le jardin joue un rôle d'interface entre le logement et l'extérieur, entre l'habitant et ses voisins. Or dans les recherches antérieures, même lorsqu'il a été étudié dans le contexte de l'habitat, le jardin a le plus souvent été considéré indépendamment du logement et des espaces qui le voient. Nous avons au contraire proposé de révéler comment ce jardin permet à l'habitant de mettre en forme son espace topologique, un espace de perception et d'émotions en prolongement de soi et en confrontation avec « l'extérieur ». Plusieurs "entrées" nous ont alors permis de développer les modalités de cette mise en forme à la fois matérielle et idéale : la morphologie de l'espace sur lequel le jardin va prendre place ; les usages et l'imaginaire que l'habitant va développer dans son jardin et à propos de celui-ci ; la manière dont il

³⁸² « conception du temps que la majorité des hommes accepte, trouve naturelle et d'après laquelle elle règle ses activités »
Augé, Marc (1968). Introduction ; Temps social et développement. Cahier Orstom, série Sciences humaines, Volume V, n° 3, p.8.
En ligne sur : horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/...4/.../19804.pdf (consulté le 4 janvier 2011)

va le percevoir et dont il va orchestrer pour lui et pour les autres des vues, des sons, des textures et des odeurs.

Nous avons en cela plus particulièrement mobilisé le champ des ambiances architecturales et urbaines, à même de proposer des outils théoriques et méthodologiques pour saisir les relations qui se jouent entre l'espace construit, ses représentations, ses perceptions et ses usages. La notion de configuration qui peut se définir à la fois comme forme perceptible, forme expressive et processus de mise en forme, permet en particulier de rendre compte de ces croisements et de mettre l'accent sur la dimension temporelle et sur les relations sociales.

Se concentrer sur la manière dont l'habitant configure son jardin nous a ainsi permis de rendre compte de manière dynamique des processus d'appropriation. Comme nous l'avons déjà souligné, le jardinage est une forme d'habiter qui se déploie dans l'espace, mais aussi dans le temps, il engage l'histoire du jardinier et des gestes quotidiens répétés. Si le jardinage est une activité avant tout solitaire, nous avons mis en évidence que le jardin est souvent mis en forme pour les autres et qu'il ne peut l'être sans eux : au jardin, les productions sonores, les mouvements et les odeurs des uns et des autres ne peuvent pas passer inaperçus.

Dans le même temps, la notion de configuration nous a amené à mettre en évidence le rôle non prédéterminé que joue l'architecture du logement et ses abords sur les processus d'appropriation. Nous avons en effet pu observer que deux situations jardinables identiques peuvent accueillir des configurations « habitantes » totalement opposées (cf. par exemple jardin n°10 Françoise et jardin n°11 Josette). Ces situations sous-tendent des potentiels de configuration dont les habitants se saisissent avec ruse et inventivité, soit pour se couper du monde extérieur et parfois s'en protéger soit pour s'y ouvrir. Certaines situations s'avèrent si contraignantes qu'elles ne permettent plus à l'habitant de configurer son jardin. Mais dans la plupart des cas, lorsqu'il en a la possibilité, l'habitant étend son espace topologique vers l'extérieur et développe des relations étroites entre le logement et le jardin.

En particulier dans des situations morphologiquement introverties ou perçues comme telles par l'habitant (dispositifs occultants en limite du jardin, forte connexion entre logement et jardin et dispositions sonores permettant d'échapper à l'emprise de l'espace urbain et/ou du voisinage), le jardin est souvent perçu par l'habitant et utilisé comme « la cinquième pièce du logement ». Il l'aménage alors de la même manière qu'il le ferait à l'intérieur, comme un salon/salle à manger, une cuisine, un bureau et parfois

même une chambre à coucher: on y trouve ainsi une table et des chaises pour cuisiner, manger ou travailler, un parasol pour se protéger du soleil, des systèmes de chauffage pour profiter du jardin à l'automne et en hiver, des luminaires pour utiliser le jardin la nuit, un transat pour faire la sieste ou pour dormir au frais la nuit, des caillebotis qui jouent le rôle de tapis et des claustras verticales remplaçant les murs du logement. L'habitant renvoie aussi dans le jardin tout ce qui « encombre » le logement mais qu'il veut savoir « en sécurité »: les jeux d'enfants, les animaux, des meubles, le linge qui sèche, etc.

Lorsque la porosité entre jardins facilite les contacts de voisinage, ou quand le jardin s'ouvre facilement sur l'extérieur - parce qu'il se trouve en rez-de-chaussée par exemple -, nous avons observé que l'univers du logement s'étend en dehors du jardin, jusque dans les espaces collectifs ou publics où des repas de voisinage sont organisés, où les enfants déménagent leurs jouets le temps d'un après-midi. Lorsque les abords du jardin exercent sur lui une emprise sensorielle forte, le jardin se détache de l'univers du logement pour jouer un rôle transactionnel entre le logement et l'extérieur ou entre lui-même et l'extérieur par le biais de ses limites.

Enfin, la dernière particularité de notre démarche est d'expliquer le rôle du petit jardin à partir d'une concrétion d'exemples de vécus de petits jardins ordinaires.

Principes méthodologiques et « retour sur le terrain »

Les processus d'appropriation ne pouvant être étudiés qu'en contexte, nous avons réalisé une enquête *in situ* afin de les observer, ou plus précisément de mieux connaître la manière dont l'habitant mobilise des ambiances lorsqu'il configure son jardin. Cette enquête a été menée sur une période de quatre ans et s'est intéressée à quinze ensembles résidentiels grenoblois et parisiens appartenant à trois types de logement: l'habitat individuel dense, l'habitat intermédiaire et l'habitat collectif. Sur ces terrains, nous avons mené une approche proposant de croiser le point de vue de l'habitant avec le nôtre. Nous avons ainsi réalisé: des entretiens semi-directifs avec les habitants; des observations ethnographiques afin de repérer leurs comportements et d'identifier des phénomènes sensibles; des observations participantes visant à nous impliquer dans le jardinage de quelques lieux; et enfin des relevés spatiaux et horticoles afin de conforter ou de mettre en doute les dires des habitants et nos observations. Quarante-trois jardins ont ainsi été étudiés.

Pour chacun de ces jardins, les ambiances mobilisées et produites par les habitants ont été identifiées à partir de quatre descripteurs : la forme du jardin, la représentation imaginaire du jardin, les effets sensibles et les tactiques habitantes. Ces quatre descripteurs ressaisissent l'ambiance vécue au croisement de l'espace construit, des représentations, des perceptions et des usages en étant le miroir particularisé au contexte du petit jardin. Afin de classer ces nombreuses informations et de les croiser aux données descriptives relatives aux ensembles résidentiels d'une part et aux foyers enquêtés et à leur(s) jardin(s) d'autre part, nous avons réalisé des fiches monographiques qui composent le second tome de ce manuscrit. Ces fiches monographiques ont été l'occasion de croiser ces quatre descripteurs, croisement dont l'objet était la définition de configurations de jardins « idéales typiques »³⁸³ révélant la manière dont l'habitant conforme son espace topologique entre son logement et l'extérieur. Pour définir ces configurations, nous avons privilégié une entrée spatiale afin de positionner notre travail dans le champ des disciplines liées à l'espace et afin d'orienter nos résultats en fonction d'un enjeu de conception. Ce choix a mis en second plan les temporalités du jardin et ses dimensions horticoles comme nous le verrons plus loin.

« Retournons maintenant sur le terrain » afin de discuter le choix des ensembles résidentiels étudiés et des foyers enquêtés. Par l'implication dans une recherche questionnant les conditions du vivre-ensemble dans les espaces extérieurs privatifs et collectifs de l'habitat individuel dense³⁸⁴, nous avons certainement survalorisé ce type d'habitat par rapport aux deux autres. Six ensembles résidentiels de ce type ont été étudiés alors que la production d'habitat individuel dense reste minoritaire, en France, en milieu urbain, par rapport à l'habitat collectif en immeuble. Par ailleurs, même si les jardins sont contraints en habitat intermédiaire et en habitat individuel dense, ils sont l'argument majeur de vente et de location de ces types de logement, ce qui est beaucoup moins le cas en immeuble. Les habitants y accordent de fait une attention plus importante qu'en immeuble. De plus, survalorisant ce type d'habitat, nous avons par voie de conséquence survalorisé les populations relativement aisées qui les habitent généralement, même si nous avons étudié un habitat individuel dense en location

³⁸³ Il nous semble important de rappeler que chaque type de jardin est un « idéal-type », on ne rencontre pas ce type tel quel sur le terrain, il est un modèle de compréhension des faits observables sur le terrain. En d'autres termes un type de jardin ne renvoie pas à un jardin réel mais à des traits de caractère que ce jardin a en commun avec d'autres. Dans la réalité, au sein d'un jardin, nous pouvons relever la coprésence, la juxtaposition, et la succession dans le temps de plusieurs types.

³⁸⁴ Atienza Ricardo, Balaÿ Olivier, Houdemont Karine, Paris Magali, Wiczorek Anna. 2007. **Les dimensions émergentes de l'intimité dans les espaces extérieurs de l'habitat individuel dense**. Grenoble: CRESSON rapport n°69, 187p.

sociale. Observons néanmoins que l'habitat individuel dense offre une diversité de situations jardinables beaucoup plus importante qu'en habitat intermédiaire ou qu'en immeuble.

Un autre point concernant le profil sociologique des enquêtés est à souligner : tous types de logement confondus, les foyers de retraités nous ont plus volontiers ouvert leur porte que les foyers de jeunes actifs. Les retraités accordent plus d'importance au jardin que les actifs jeunes ou moins jeunes et que les étudiants³⁸⁵. Nous n'avons ainsi pu qu'effleurer l'intérêt relatif que portent certaines populations au jardin. Cependant, accueillants et généralement expérimentés en jardinage, les retraités nous ont livré des témoignages prolixes nécessaires à la compréhension du processus de configuration du petit jardin.

Enfin, nous avons privilégié les jardins situés en rez-de-chaussée et au premier étage, qui sont plus faciles d'accès à la fois en termes d'observations et en termes de prise de contact avec les habitants ; nous n'avons étudié que dix-huit jardins situés au-delà du deuxième étage inclus sur un total de quatre-vingt trois jardins étudiés au total. Dans ces jardins « en surplomb », nous avons pu remarquer, que les habitants configurent leur jardin sur le mode du repli mais sans pour autant se couper sensoriellement de l'environnement extérieur et en entretenant bien souvent une relation paysagère avec celui-ci. Il pourrait être intéressant de se focaliser sur ces situations de surplomb afin d'apporter des éléments de connaissance complémentaires sur l'influence des pratiques jardinières sur les modes d'habiter en hauteur en milieu urbain dense.

Les modes d'habiter à l'épreuve du petit jardin

La typologie de configurations de jardin que nous proposons à l'issue de nos analyses se compose de onze types répartis en trois groupes : les jardins *demeures*, les jardins *sociables* et les jardins *repoussoirs*. Les jardins *demeures* possèdent un caractère familial, lié à l'univers du foyer, caractère qu'ils donnent généralement au logement avec lequel ils sont liés de façon circonstanciée. Les jardins *sociables* s'ouvrent vers l'extérieur, et le ou les espaces qui entourent ces jardins ont un caractère plus ou moins familial. Les jardins *repoussoirs* excluent quant à eux d'une manière plus ou moins forte l'extérieur et parfois même le logement. Chacun de ces trois groupes illustre alors une modalité de configuration du petit jardin : le repliement, l'ouverture et l'exclusion.

³⁸⁵ Gross, Harriet ; Lane, Nicolas (2007). Landscapes of the lifespan : Exploring accounts of own gardens and gardening. *Journal of Environmental Psychology*, 27, pp.225-241

Nous exposons ces trois modalités en les illustrant d'exemples de jardin car rappelons le, l'originalité de notre démarche repose notamment sur la contextualisation du vécu et sur la valeur donnée à l'exemple.

Configurer son jardin sur le mode du repliement

La composition du petit jardin, son entretien et ses usages quotidiens concourent bien souvent à la consolidation d'un chez-soi, mais sans forcément chercher à en exclure les voisins. Françoise habite au deuxième et dernier étage au sein du parc de la Villeneuve à Grenoble ; elle y possède une terrasse d'une vingtaine de mètres carrés orientée sud-ouest qui se déploie sur deux niveaux. Afin de contrer l'éblouissement et l'échauffement de la terrasse mais aussi des pièces qui la jouxtent, Françoise a installé des massifs mêlant plantes ornementales (vivaces et annuelles) et potagères dans des bacs sur la partie haute de sa terrasse, des canisses en vélum et a recouvert ses murs de plantes grimpantes qui viendront à terme remplacer les canisses en vélum. Françoise s'est ainsi créée *une coquille* qui la protège sans pour autant la couper définitivement des espaces extérieurs à sa terrasse. Elle aime d'ailleurs beaucoup s'installer sur la partie haute de sa terrasse, pour lire, prendre l'apéritif avec ses amis ou tout simplement pour profiter de la vue sur le parc et sur les jardins des voisins. La disposition de sa terrasse, sur deux niveaux, accompagne ce repliement relatif : pour prendre un bain de soleil et baigner sa fille dans sa petite piscine en forme de coquillage sans qu'elles soient vues, Françoise se met sur la partie basse de sa terrasse. Il lui suffit quand elle le souhaite de gravir quelques marches pour se reconnecter avec l'extérieur.

Amparo habite quant à elle au rez-de-chaussée d'un ancien immeuble ouvrier de trois étages proposant en cœur d'îlot un jardin de cent mètres carrés collectif à six foyers. De manière illégitime, elle jardine la portion du jardin la plus proche de sa fenêtre et l'occupe, au-delà de la simple présence végétale, avec un amoncellement de pots regroupés sur une table. Bien consciente de l'illégitimité de son geste, Amparo n'occupe jamais longtemps le jardin même si ce n'est pas l'envie qui lui manque. Elle « compense » en réalisant des boutures des différentes plantes du jardin qu'elle entrepose dans son salon au pied de la fenêtre qui donne sur le jardin collectif. Cette fenêtre ne reste jamais fermée bien longtemps. N'étant pas une porte-fenêtre, elle donne alors lieu à une scène cocasse qui symbolise le besoin tactile irrépressible d'Amparo envers sa portion de jardin : notre jardinière âgée de quatre vingts ans jardine en équilibre sur le rebord de sa fenêtre. La portion du jardin collectif que s'est octroyée Amparo et le comportement jardinier qu'elle développe autour de sa fenêtre configurent

une excroissance du chez-soi, mouvement d'ouverture à la fois pulsionnelle et timide et ponctué de repliement rapide.

David et Solange vivent en proche banlieue parisienne dans un ensemble de logements ouvriers de type maisons en bande et superposées, desservis par un espace collectif central. Ils possèdent un jardin de devant de quinze mètres carrés. Cela faisait déjà quelque temps qu'ils envisageaient de séparer leur jardin de l'espace collectif pour se sentir un peu plus chez eux. Leur mariage et l'organisation de la réception à leur domicile ont précipité ce repliement qui s'est accompagné d'une délimitation, d'*une frontière* verticale entre le jardin et l'espace collectif central et d'une frontière horizontale entre le jardin et les logements superposés. David et Solange ont ceinturé leur jardin d'une claustra de bois et disposé en vélum une pergola métallique sur laquelle viennent courir une guirlande lumineuse et des plantes grimpanes. Cette frontière a pour vocation de bloquer les regards et les corps de l'extérieur vers le jardin afin de consolider le chez-soi. Elle n'est cependant pas définitive : l'accès au jardin n'est pas fermé par une porte et les plantes choisies en vélum sont caduques, elles forment ainsi une protection visuelle l'été lorsque les usages du jardin deviennent plus importants et s'effacent en hiver.

Le petit jardin urbain permet ainsi à ses habitants de mettre temporairement une distance entre eux et leurs voisins, entre eux et les espaces qui les entourent. Les exemples que nous venons de parcourir proposent des repliements temporaires qui sont bien souvent des conditions *sine qua non* de l'ouverture spatiale comme sociale.

Configurer son jardin sur le mode de l'ouverture

Selon Nicole Mathieu, le petit jardin est « la maison du dehors »³⁸⁶, il décroïssonne le logement pour l'ouvrir vers l'extérieur. Il peut être un lieu de sociabilité privilégiée entre voisins. Mais jusqu'où ce petit jardin s'ouvre-t-il ?

L'ouverture du logement vers le jardin et parfois même du jardin vers les espaces collectifs ou publics qui le bordent peut se faire à travers une transposition des usages et à travers les mises en vue d'un espace à l'autre. Reprenons l'exemple de Claudine qui loue un logement social disposé en bande et en vis-à-vis avec les logements voisins. Elle possède un jardin de pleine terre, de cinquante mètres carrés. Claudine a disposé, de part et d'autre de la façade, deux tables qui se répondent l'une l'autre et qui accueillent les repas en fonction de la météo. Elle dit avoir conçu son jardin comme une

³⁸⁶ **Mathieu, Nicole** (2010). Jardin de ville, jardin de campagne, quel rôle dans l'émergence d'un mode d'habiter durable ? Conférence introductive 2 juin 2010. *XXIIe journées scientifiques de la Société d'Ecologie Humaine, Colloque international, Les Jardins ; Espaces de vie, de connaissances et de biodiversité, 2,3 et 4 Juin 2010, Brest (29)*

succession de lignes - matérialisées par des massifs disposés en pleine terre ou dans des bacs - qui accompagnent le regard, mais aussi, au sens large, son attention sensible, de l'intérieur à l'extérieur. Son jardin est un *prolongement* de son logement. Claudine dit être en contact avec son jardin toute l'année, elle le regarde, le sent, l'écoute au fil de saisons. Elle nous précise que cette succession de lignes engage un mouvement du corps de l'intérieur vers l'extérieur pour jardiner plutôt que pour contempler de manière distanciée le jardin.

Manel habite dans le même ensemble de logements que Claudine et possède un logement similaire ; elle met en avant l'ouverture de son logement vers le jardin, elle dit pouvoir rester chez elle toute la journée sans jamais s'ennuyer grâce à la présence du jardin et désigne son jardin de « petit parc » en référence au parc public qu'elle fréquente beaucoup moins avec ses enfants depuis qu'elle a son propre jardin. En laissant toujours ouvert le portail, Claudine ouvre son jardin vers l'espace collectif qui le jouxte et vers les jardins voisins, elle crée ainsi une *rallonge* de son jardin. Elle n'hésite pas à sortir en pyjama, à aller voir ce qui se passe à l'extérieur. En retour, Claudine accueille facilement les voisins et leurs enfants à l'intérieur de son jardin, donnant aux premiers des boutures de son bambou et aux deuxièmes des bonbons et des livres.

D'autres jardiniers *rallongent* leur jardin en s'appropriant physiquement ses abords. Bernard a planté dans l'espace public de pleine terre qui jouxte son jardin un magnolia qui y prenait trop de place. Yvette n'hésite pas à sortir table, chaises et tapis de jeu dans le parc public devant son jardin de devant pour passer l'après-midi avec ses petits-enfants. Christiane se dit « chargée d'entretenir l'environnement », c'est-à-dire qu'elle entretient les pelouses et les massifs (qu'elle a elle-même mis en place) qui jouxtent son logement et son jardin et qu'elle a même créé une charte pour l'entretien des haies de l'ensemble de logements auquel elle appartient.

L'ouverture du jardin vers celui du voisin prend souvent appui sur les dispositifs situés en limite. Claudine dont nous avons parlé précédemment possède en commun avec sa voisine Joëlle une claustra mitoyenne. Lorsque l'une ou l'autre des deux voisines repère la présence sonore de l'autre, il n'est pas rare qu'elles conversent à travers cette claustra sans même se voir. Les deux jardinières disent partager cette limite en laissant s'entremêler leurs plantes grimpantes de part et d'autre de la claustra jusqu'à un mètre de distance. Fabienne a quant à elle ouvert son jardin sur celui de sa voisine afin que leurs enfants respectifs puissent profiter des jouets situés dans les deux jardins :

balançoire, bac à sable, toboggan. Les deux voisines ont enlevé une partie de la haie de laurier vert qui séparait leurs deux jardins et elles ont replanté ensemble des plantes arbustives pour reformer la haie tout en permettant le passage des enfants : « on ne savait pas si on allait rester et peut-être que nos successeurs n'allaient pas s'entendre ». Fabienne nous dit que sa voisine est toujours à l'écoute et que le jardin partagé facilite ce comportement. Elle nous raconte que la semaine dernière, sa voisine a bien senti que ça n'allait pas, elle est venue jusqu'à elle, en franchissant les deux jardins, et lui a proposé de garder les enfants (Fabienne a trois enfants) pour lui laisser une heure de répit. Fabienne dit que son jardin est une véritable histoire d'amitié, entre enfants tout d'abord mais aussi entre adultes.

Si l'ouverture du jardin dont nous venons de discuter concourt à tisser des relations privilégiées entre voisins à l'échelle interindividuelle, à une échelle plus large, celle du groupe, voire même celle de la copropriété, de l'immeuble ou de la cité HLM, l'ouverture des jardins entre eux s'incarne dans des choix collectifs et des préférences partagées concernant l'aménagement du jardin et ses usages quotidiens. Laurent habite dans une copropriété composée de huit logements disposés en bande, en vis-à-vis et situés en cœur d'îlot dans le XX^e arrondissement de Paris. Chaque logement est desservi par une étroite venelle centrale minérale et par un jardin de devant privatif séparé de la venelle et du jardin mitoyen par des haies de bambous de trois mètres de hauteur. Laurent nous raconte l'existence d'une « espèce de petite communauté » de six (sur les huit) foyers qui ont choisi - en se copiant les uns les autres - le même éclairage de jardin (des lampes suspendues dans les bambous) et les mêmes rideaux. Cet éclairage et ces rideaux sont le support de codes comportementaux partagés. La compréhension et la bonne mise en œuvre de ces codes est une condition *sine qua non* de l'ouverture des jardins. Laurent nous dit que lorsqu'un voisin éclaire son jardin, c'est parce qu'il reçoit des amis, que lorsqu'un rideau est tiré cela signifie qu'il ne faut pas déranger tandis que lorsque celui-ci est ouvert il équivaut à une invitation. Nadine, la voisine de Laurent, nous dit que lorsqu'elle rentre chez elle, elle évite de lancer des regards insistants sur les jardins, mais échange par contre des bonjours de politesse et n'hésite pas à engager la conversation sur le seuil du jardin si on l'y invite. Lorsqu'elle se trouve dans son jardin, si elle perçoit la présence visuelle ou sonore d'un voisin à travers les haies de bambous, elle ne se sentira pas obligée de rentrer en contact avec l'autre. Dans la cité HLM Jeanne Hornet située à Bagnolet (93), c'est l'achat et l'installation collectifs d'un store de jardin qui a été à l'origine d'un regroupement de voisins, de « ceux qui se parlent » et

qui gardent maintenant à tour de rôle logement et jardin pendant les vacances, et qui échangent graines et boutures et vont parfois jusqu'à jardiner ensemble.

L'ouverture du jardin passe ainsi par l'effacement de certaines limites, limites que les habitants repoussent au-delà du chez-soi pour aller au contour d'un « entre-soi »³⁸⁷ qui exclut ce qui lui est extérieur. Dans la cité HLM Jeanne Hornet, « ceux qui se parlent » se sentent foncièrement différents de « ceux qui sont beaucoup plus fermés ». Nadine et Laurent et leurs voisins, quarantenaires avec enfants travaillant dans le monde de l'art, de la communication et de la musique, ne s'entendent pas avec la copropriété voisine avec laquelle ils ont en commun leurs parkings et la concierge, copropriété qui abrite des habitants plus âgés.

A contrario, la fermeture complète du jardin est souvent mal vue au sein d'une communauté d'habitants. Cette fermeture est symbole d'exclusion du voisin : Dorothée n'a pas voulu ériger un mur entre son jardin et celui de son voisin, même si ça aurait été plus joli, parce que « ça serait revenu à lui dire : je n'ai pas envie de te voir ». Elle a ainsi élaboré avec son voisin une limite basse en choisissant avec lui les plantes qui la composent et en jardinant avec lui. Alain se sent mal depuis qu'il a clos son jardin, même si c'est beaucoup plus agréable à vivre depuis l'intérieur pour sa compagne et lui-même, car il sait que ces voisins ne souhaitaient pas cette fermeture.

Configurer son jardin sur le mode de l'exclusion

Le petit jardin permet de « canaliser » en son sein même les différents usages qu'il accueille. Il permet ensuite de canaliser l'extérieur, de mettre à distance, de manière plus ou moins radicale et permanente, les voisins ou l'espace public. Il permet également de se mettre soi-même à distance de cet extérieur et parfois d'en faire totalement abstraction. Enfin, le petit jardin est parfois lui-même exclu par un ou des jardins voisins ou par l'espace public, il devient alors inappropriable.

Fabienne, dont nous avons déjà parlé au sujet de la mise en commun de son jardin avec celui de sa voisine, souhaite garder des portions jardinées de son jardin même si celui-ci est avant tout dédié aux enfants. Dans ce dessein, elle a mis en place un certain nombre d'obstacles tactiles - des bordures en rondins de bois et des lignes de rosiers - qui ceinturent les portions du jardin (un potager et des massifs ornementaux) à préserver des jeux turbulents des enfants. Marie-Jo a quant à elle disposé devant l'entrée de son jardin qui donne sur un espace collectif un massif de plantes piquantes et de fleurs de

³⁸⁷ Maurin, Eric (2004). *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social*. Editions du Seuil, 95p.

différentes couleurs qui joue aussi un rôle de canalisation. Cet obstacle tactile a pour but d'éloigner d'une part les chiens qui venaient y faire leurs besoins et d'autre part les enfants qui venaient butter avec leur vélo contre la claustra en bois du jardin. D'une manière similaire, Yvette a disposé à l'extérieur des murets de briques qui séparent son jardin d'un parc public une haie de pyracanthas afin de se protéger d'éventuelles intrusions. Josette a complètement masqué les vues sur son jardin avec une haie de plantes persistantes en pots parce qu'elle se sentait observée.

Pour tenir à distance les voisins, Joëlle ferme vraiment ou à moitié le portail de son jardin, pour signifier « ne pas déranger », comme on l'a déjà vu chez Laurent et ses voisins qui tenaient leur rideau fermé. La tactique de distanciation de Joëlle est cependant beaucoup moins permanente que celles que nous venons d'explorer, en agissant de la sorte, elle crée beaucoup plus un *intervalle* entre son jardin et l'extérieur qu'une *frontière* entre ceux-ci.

Certains habitants se donnent le droit dans leur jardin ou à ses limites de ne pas tenir compte du voisinage lorsqu'ils n'en ont pas envie, ils s'en mettent ainsi eux-mêmes à distance de manière temporaire. C'est le cas de Sandra qui lorsqu'elle sort dans son jardin passe toujours quelques minutes sur le seuil de sa porte - protégée visuellement du voisinage sur un mètre vingt de largeur depuis la façade par des murets opaques de brique - afin d'éviter de rentrer en contact avec les voisins et ainsi d'avoir à leur dire bonjour. De son côté, Laure ne s'oblige pas à répondre à un appel de sonnette, sonnette située au niveau du portail de son jardin de devant, si elle n'en a pas envie. Elle nous dit que « ces jardins mettent de la distance, qu'ils préservent les intimités des uns et des autres ». Nadine lorsqu'elle est dans son jardin et qu'elle remarque la présence d'un voisin à travers les haies de bambous semi-perméables fait le moins de bruit possible pour ne pas se faire repérer. D'autres habitants n'ont pas besoin de se mettre de la sorte à distance car leur jardin leur permet de faire totalement abstraction de l'extérieur, de le mettre en quelque sorte entre *parenthèses*. C'est en particulier le cas des jardins situés en étages sur balcon, loggia et terrasse et de ceux qui sont hypervalorisés par leur jardinier. François habite au cinquième et dernier étage d'un immeuble HLM. Quand il est sur sa terrasse, il dit ne plus entendre et ne plus voir le tramway et les voitures passant à proximité, il n'entend plus que les chants d'oiseau et le bruit du vent. Il nous raconte que lorsqu'il balaye c'est comme s'il passait la tondeuse. Sa femme nous dit que l'été, il sort sa petite télé, met le volume tout doucement et la regarde dans la nuit noire et dans le murmure estival de la ville, seul au monde dans la foule. Yvette jardine une

petite jungle de trente-cinq mètres carrés qu'elle a mise en place en seulement quelques années. Malgré le fait que son jardin soit de type patio, c'est-à-dire que toutes les pièces du logement ouvrent sur le jardin, Yvette n'accorde aucune importance aux articulations entre son logement et son jardin et encore moins entre son jardin et l'espace collectif qui l'entoure. Elle passe le plus clair de son temps dans son jardin et souhaite chaque soir que les plantes repoussent les claustras qui forment les limites du jardin.

En cherchant à mettre l'extérieur à distance à travers le renforcement des limites de leur jardin, certains habitants produisent l'effet inverse de celui qu'ils recherchent et excluent par là même leur propre jardin. Hervé et Alice nous racontent qu'ils entretiennent mal leur haie de laurier vert, celle-ci est trop haute et trop épaisse, si bien que les passants n'ont pas conscience qu'il y a un jardin derrière la haie. Ils parlent fort, tiennent des conversations intimes et n'hésitent pas à s'adosser contre la haie et à stationner à proximité. Véronique est une personne discrète, elle sait - pour être régulièrement dérangée - que les réceptions des voisins sont gênantes, en particulier d'un point de vue sonore, elle ne se permet pas d'en faire et n'a par ailleurs pas envie d'étaler sa vie privée aux oreilles des voisins. Elle se retranche alors souvent dans son logement, utilisant peu son jardin, de peur d'être dérangée ou de déranger les autres. L'espace public dans le premier cas, ou les espaces privés des voisins dans le second, peuvent exercer une emprise sonore si forte sur le jardin qu'ils l'excluent et le rendent difficilement appropriable. Le jardinier peut alors désertier son jardin. Cette désertion prend diverses formes - abandon jardinier, inoccupation du jardin, déménagement, etc. - et diverses causes peuvent en être à l'origine, reflétant certains maux de l'habiter contemporain comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

Les limites du pouvoir configurateur du petit jardin

Le petit jardin permet aux habitants qui le modèlent de replier l'espace et de se replier, d'ouvrir et de s'ouvrir, et d'exclure, en d'autres termes de configurer leur espace topologique (Cousin, 1980) afin de moduler les relations de proximité qui les lient au voisinage. Néanmoins, certains habitants n'arrivent pas à se saisir de ce pouvoir configurateur soit parce qu'ils ne supportent pas la proximité sensible, qui met en jeu les sens du toucher, de l'ouïe et de la vue, soit parce qu'ils n'ont pas le temps de se saisir de ce pouvoir configurateur. Ces habitants se retrouvent eux-mêmes exclus du milieu qu'ils habitent et il leur est alors impossible d'habiter. Michel nous avouait, quelques mois après notre première entrevue, ne plus pouvoir habiter son logement car notre discussion lui avait rappelé trop de souvenirs de sa maison où il possédait un « vrai »

jardin bien à lui, hors de portée des passants et surtout des chiens. Quelques mois plus tard, il déménagea. Dès la fin de l'année 2007, je cherchais moi-même à tout prix à déménager ne supportant plus de vivre avec des voisins qui ne me ressemblaient en rien et qui me dépossédaient de mon jardin en débordant du leur par leur appropriation abusive, à la fois tactile et sonore. En 2009, je déménageais - le processus ayant été amorcé - alors que les « affreux voisins » avaient été remplacés par un « jeune couple modèle ». En 2009, Emmanuelle, ne supportant plus d'habiter un grand ensemble, et en particulier le « trafalgar » sonore des rodéos de mini-motos, déménageait elle aussi, laissant derrière elle, avec beaucoup de regrets, son petit jardin.

Sans remettre totalement en question l'hypothèse qui fonde ce travail à savoir : le séjour est une condition *sine qua non* de l'habiter et du jardiner, il s'agirait néanmoins de prendre en compte la mobilité actuelle des trajectoires résidentielles qui questionne différemment le rôle du petit jardin urbain. Il est en effet difficile d'imaginer qu'un habitant puisse investir son jardin à travers le jardinage s'il n'y réalise pas un séjour de plusieurs années. L'habiter est composé d'une succession de séjours qui s'articulent notamment les uns aux autres à travers une certaine continuité de l'acte de configurer son jardin d'un lieu à l'autre. Emmanuelle, dont nous venons de parler, a reproduit en partie la structure de son jardin de terrasse sur son jardin de rez-de-chaussée. Yvette, créatrice d'une jungle jardinée, a tout d'abord essayé d'adapter les configurations qu'elle élaborait sur ses rebords de fenêtre dans son précédent logement lorsqu'elle l'a quitté pour son logement avec jardin de pleine terre.

Par ailleurs, à la problématique de la mobilité des trajectoires résidentielles s'ajoute celle de l'habiter et du jardiner « polytopiques » : environ trente pour cent des habitants interviewés ne se contentent pas de jardiner un seul jardin. Certains habitants possèdent plusieurs jardins rattachés à leur logement (jusqu'à quatre chez certains interviewés). D'autres jardinent au sein de leur copropriété ou de leur cité le jardin d'un voisin. En dehors du logement, d'autres encore jardinent le jardin d'un proche, le jardin de leur résidence secondaire, un jardin familial, un jardin situé sur leur lieu de travail ou encore la tombe d'un proche. D'après les données que nous avons recueillies, il semblerait que cette pluralité du jardin induise soit un désinvestissement d'un ou plusieurs jardins (celui ou ceux qui sont les plus contraignants) soit un acte configurateur qui se construit sur le principe d'une articulation d'un lieu à l'autre, hypothèse qu'il s'agirait de vérifier à travers des recherches complémentaires.

Situations jardinables, configurations de petit jardin et conception des abords du logement en contexte de densité

Les trois modalités de configuration du petit jardin (le repliement, l'ouverture et l'exclusion) et l'impossibilité de le configurer, que nous venons d'explorer, peuvent être mis en corrélation avec les situations jardinables sur lesquelles le jardin s'installe. Rappelons que la question n'est pas d'établir des liens de cause à effet entre des situations jardinables et des configurations réalisées par les habitants, car ces derniers nous en empêchent (heureusement) en détournant les fonctionnalités initialement prévues. Toutefois, parmi les situations jardinables que nous avons étudiées et parmi celles que les étudiants en architecture ont inventées - lorsque nous leur avons demandé de mettre en forme et en contexte les onze configurations de petits jardins-, on peut repérer des caractéristiques spatiales qui offrent à l'habitant des potentiels de configuration et d'autres qui l'empêchent de configurer.

Nous proposons d'appréhender ces caractéristiques selon cinq échelles : l'échelle de la façade du logement, l'échelle du jardin, l'échelle des limites du jardin, l'échelle de l'agencement inter-jardins et l'échelle de l'implantation urbaine du jardin.

À l'échelle de la façade du logement sont mises en jeu des articulations sonores, visuelles et « podotactiles » entre le logement et son jardin et, déjà, des échappements sonores et visuels au voisinage.

À l'échelle du jardin interviennent bien évidemment sa taille et son statut (jardin de devant, de derrière et patio) mais aussi son altimétrie (situation du jardin par rapport au sol), sa topographie (forme de l'assiette horizontale du jardin) et la sonorité de son sol.

À l'échelle des limites du jardin, nous relevons l'importance des parois verticales et horizontales qui séparent le jardin de son voisin mais aussi les parois verticales qui délimitent le jardin d'un espace, collectif ou public, et notamment l'importance de leur opacité, de leur épaisseur (métrique mais aussi liée aux textures, aux couleurs et aux formes) et de leur hauteur. Opacité, épaisseur et hauteur qui permettent à l'habitant de « se sentir chez lui », de prospecter sans être vu afin d'échapper au voisinage ou d'aller à la rencontre de l'autre de manière sécurisée. Les rôles de filtre et de masque visuel joués par ces séparations verticales influencent les comportements sonores qui se développent d'une part dans le jardin et d'autre part dans les espaces qui le jouxtent. La sonorité des revêtements de sol du jardin mais aussi des autres jardins, de l'espace collectif ou de l'espace public qui lui sont attenants permet aux habitants d'inventer un

« langage sonore » ou leur fait subir l'emprise sonore des espaces limitrophes. Une différence de hauteur entre le jardin et les espaces voisins, mettant en surplomb le jardin, offre à l'habitant une posture d'observation et d'écoute apte à permettre l'échappement comme la rencontre du voisin.

À l'échelle de l'agencement inter-jardins, nous pouvons souligner l'importance de la prise en compte de la réciprocité ou de l'unilatéralité sensibles, d'un jardin à l'autre, lors de l'agencement des jardins entre eux. Que les jardins soient disposés en vis-à-vis, en mitoyenneté ou en superposition, en jouant sur les trois échelles précédentes, le concepteur peut envisager les manières de voir et d'entendre d'un jardin à l'autre afin d'imaginer des compositions spatiales et des dispositifs qui permettent aux habitants de se voir sans s'entendre, de s'entendre sans se voir, d'entendre sans se faire entendre, de voir sans se faire voir, etc.

Enfin, à l'échelle de l'implantation urbaine de l'ensemble résidentiel et par voie de conséquence de celle du jardin, il semblerait opérant de penser la forme d'ensemble résidentiel à travers un équilibre entre exposition sur rue et introversion en cœur d'îlot : l'introversion permettant d'échapper à la rue mais l'exposition à la rue permettant de limiter les ambiances d'un « huis clos ».

Les caractéristiques que nous mettons en évidence questionnent de manière détaillée la conception des abords du logement tributaire des politiques de densification urbaine, de la problématique de la nature en ville et de la problématique de réhabilitation des grands ensembles actuellement traitée à travers le processus de résidentialisation³⁸⁸. Les caractéristiques que nous avons relevées permettent peut-être de remettre en question les situations jardinables peu adaptées aux usages proposés ces dernières années par les concepteurs (cf. *Le végétal comme argument d'appropriation habitante, le végétal jardiné* pp.31-45). Elles donnent la possibilité d'envisager sous l'angle de l'adaptabilité spatiale et non de l'immutabilité la gestion des conflits de voisinage en habitat dense et d'envisager le rôle du petit jardin à la fois du point de vue du logement et de l'espace public. Ces caractéristiques précisent les qualités à apporter aux surfaces de pleine terre que les concepteurs doivent obligatoirement « produire » dans les nouvelles opérations

³⁸⁸ La résidentialisation est un processus mettant en oeuvre un ensemble d'interventions spatiales afin que l'habitant « s'approprie mieux » son logement et ses abords. Elle se matérialise par la création d'espaces intermédiaires entre le logement et l'espace public à travers le traitement du sol et l'installation de jardins (collectifs ou privatifs) en pied d'immeuble et par la mise en place de séparations verticales (généralement des grilles métalliques) visant à délimiter le privé du public. Il s'agit également de reporter la gestion des abords du logement à l'habitant. Voir notamment : **Golovtchenko Nicolas**. (2002). Résidentialisation. In *Marion Segaud, Jacques Brun, et Jean-Claude Briant (Eds.). (2002). Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Collin/VUEF, p.377

de logements (surfaces fixées par les plans locaux d'urbanisme). Ces espaces de pleine terre prennent dans la plupart des cas la forme d'espaces collectifs à contempler. Ils imputent les charges des habitants sans qu'ils en aient, nous le supposons, de réelles gratifications. Les promoteurs et les bailleurs sociaux tendent à minimiser les surfaces des jardins privatifs sous le prétexte des conflits de voisinage. Nos résultats montrent au contraire que le petit jardin permet souvent si sa conception est envisagée à travers le prisme des ambiances - de moduler les conflits de voisinage. Enfin ces caractéristiques permettent de proposer un remodelage des espaces libres dans les grands ensembles en rénovation urbaine afin de produire des espaces intermédiaires alternatifs aux solutions « classiques » de résidentialisation - balcons et terrasses en bois agrafés sur les façades et pieds d'immeuble jardinés délimités de l'espace public par des grilles verticales métalliques³⁸⁹ - et pouvant peut-être permettre d'échapper à « la création d'entités spatiales repliées sur elles-mêmes »³⁹⁰. Nous avons vu que l'habitant configure son petit jardin selon les modalités du repliement et de l'exclusion mais qu'à ces deux modalités de configuration correspondent des formes de jardin très diverses. En s'inspirant des créations habitantes, les étudiants en architecture ont su proposer de nouvelles formes de prolongements jardinés du logement. Rappelons également que l'habitant configure souvent son jardin selon la modalité de l'ouverture. Il s'agirait, dans le contexte de la résidentialisation, de proposer des espaces à jardiner et un traitement de leurs limites qui facilitent cette modalité de configuration. En définitive, pour pouvoir s'approprier au mieux les abords de son logement, l'habitant doit avoir la possibilité de se replier, d'exclure et de s'ouvrir. Le concepteur peut ainsi produire des situations jardinables à même d'offrir cet ensemble de possibles pour que l'habitant voisine mieux grâce à son jardin.

Retour critique sur la mobilisation des disciplines liées au végétal et perspectives de développement

Les descripteurs d'ambiances que nous avons mobilisés - en particulier les descripteurs *forme du jardin* et *représentation imaginaire* - et l'entrée spatiale que nous avons

³⁸⁹ La recherche de ces solutions alternatives est actuellement discutée par les chercheurs, les concepteurs et les collectivités comme nous pouvons actuellement en faire l'expérience dans le programme de recherche-expérimentation en cours du PUCA *Qualité et sûreté des espaces urbains* auquel nous participons avec Pedro José Garcia Sanchez (responsable) et Sandra Fiori en collaboration avec la ville de Sevran (93). La problématique de la résidentialisation a notamment été mise en débat lors du dernier atelier organisé par le PUCA : Atelier du 1^{er} février 2011 – Nantes – Maison de quartier Bottière – *Résidentialisation et coproduction de la sûreté. Programme d'expérimentation Qualité et sûreté des espaces urbains.*

³⁹⁰ Ibid 386 Golovtchenko (2002)

privilegiée pour l'élaboration de la typologie ont permis d'accorder une importance relative au végétal. Les dimensions horticoles et paysagères ont été explorées, mais n'apparaissent pas prégnantes dans nos résultats. Nous n'avons pas réalisé de relevés exhaustifs des compositions horticoles des différents jardins, préférant privilégier les plantes mises en avant par les habitants lors de l'entretien. Pour configurer leur petit jardin, les habitants choisissent des plantes selon leur biologie - rythme biologique, comportement racinaire et port (cf. p.132) - et leurs « propriétés sensibles » (par exemple : plantes « voyantes » car colorées, texturées, possédant un port original ou plantes piquantes) mais aussi et surtout en suivant les modes proposées par les médias, les jardineries et la tradition véhiculée par la « culture des fleurs » et l'art des jardins³⁹¹. Une nouvelle analyse de notre matériau ainsi que des recherches complémentaires focalisant sur les dimensions horticoles et paysagères sembleraient intéressantes afin de mettre en évidence les « spécificités végétales » du petit jardin par rapport à d'autres types de jardins (jardins pavillonnaires, jardins publics, jardins collectifs³⁹²). Des recherches intéressantes sont actuellement menées dans le champ de l'écologie « naturelle » et humaine, de la géographie et de l'agronomie afin d'identifier les enjeux des jardins privatifs en termes de biodiversité horticole et de biodiversité faunistique et floristique « naturelle » (diversité des espèces sauvages présentes dans un milieu) et en termes de trame verte et bleue, « démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer »³⁹³. L'écologue Christopher Lortie montre par exemple - dans le contexte canadien - que la biodiversité horticole des jardins privatifs est supérieure à celle des espaces publics végétalisés³⁹⁴. Dans le contexte néo-zélandais, la géographe Claire Freeman met en évidence la contribution des jardins privés urbains à la composition des

³⁹¹ **Goody, Jack** (1994, 1993). *La culture des fleurs*. Seuil, 627p. Collection La librairie du XXe siècle

Dubost, Françoise (1994). *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Edition de la Maison des sciences de l'homme, 170p. Collection Ethnologie de la France. Regards sur le patrimoine, n°8

³⁹² La loi du 2 juillet 2003 (<http://www.senat.fr/rap/102-376/102-3760.html> - consulté le 24 janvier 2011) rassemble les trois dénominations de jardins - familiaux, d'insertion et partagés - sous le vocable jardins collectifs. Les jardins d'insertion ont pour vocation d'aider les personnes ayant des difficultés sociales ou professionnelles. Il en existe deux types : les jardins d'insertion sociale et les jardins d'insertion par l'économique, il est autorisé, pour les seconds, de commercialiser les produits du jardin. Plus récents que les jardins d'insertion, les jardins dit partagés s'inspirent des *community gardens* nord-américains en promouvant les échanges et les liens sociaux. Dans ces jardins, on peut observer des parcelles dédiées à l'éducation à l'environnement (destinée aux enfants mais aussi aux adultes), des parcelles surélevées pour les personnes à mobilité réduite, un espace commun qui va accueillir des événements socio-culturels, des pratiques de jardinage biologique, un décloisonnement des parcelles individuelles voire même la création d'une ou plusieurs parcelles collectives et l'ouverture du lotissement de jardins au public sur le principe d'un square public.

³⁹³ Citation extraite de : <http://www.legrenelle-environnement.fr/-Trame-verte-et-bleue-.html> (consulté le 5 février 2011)

³⁹⁴ **Lortie, Christopher; Sperling, Corinne** (2008). The importance of residential urban gardens for biodiversity maintenance within cities. in : Richard Miller, Kirstin; Register, (eds.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, article n°7413; 6p. URL : www.ecocitybuilders.org (Consulté le 01-07-10)

trames vertes et bleues à travers des méthodes mettant en jeu le traitement de photographies aériennes³⁹⁵. L'ethno-écologue Pauline Frileux a proposé dans le cadre de sa thèse de doctorat de mettre en évidence les enjeux écologiques et les enjeux sociaux des haies des jardins pavillonnaires en région parisienne³⁹⁶. Les jardins privés constitueraient ainsi des ressources écologiques intéressantes en milieu urbain. Si la taille réduite du petit jardin peut être un frein à son intérêt écologique, celui-ci repose essentiellement sur le traitement végétal de ses limites et sur l'agencement des jardins entre eux afin de contribuer à la composition des trames vertes et bleues en ville.

Ouvrant la question de la nature en ville à celle des jardins sans maison, nous menons actuellement depuis 2009 avec Grégoire Chelkoff - architecte et chercheur au laboratoire Cresson - et Marine Linglart - écologue -, des recherches sur l'écologie et les ambiances des jardins familiaux urbains³⁹⁷. Ces recherches visent à comprendre les relations entre nature sauvage en ville et pratiques jardinières et sociales. Elles ont aussi pour but de développer et tester l'hypothèse du jardin familial comme vecteur de projet urbain dans des situations « dégradées » situées en bordure de route et de voie ferrée. Dans le contexte de la résidentialisation, ces jardins familiaux sont, à la manière des jardins de pied d'immeuble et des jardins « agrafés » en étages, considérés comme des vecteurs de requalification des espaces libres des grands ensembles³⁹⁸. Par rapport aux jardins en prolongement du logement, leur vocation sociale est avant tout soulignée³⁹⁹. Nous constatons que ces jardins familiaux sont de plus en plus présents au sein ou à proximité d'ensemble résidentiel où ils jouent un rôle différent de celui du petit jardin. Ils faciliteraient les relations de voisinage et la création d'un collectif et contribueraient à l'édification d'un deuxième chez-soi qui permet d'échapper à l'univers du logement. Ce deuxième chez-soi s'incarne dans certains dispositifs du jardin : la cabane, la pergola, l'ombrage d'un arbre, etc. Il est configuré par le jardinier en dialogue et en opposition avec un dehors : les jardins familiaux voisins, un ensemble résidentiel

³⁹⁵ **Mathieu, Renaud ; Freeman, Claire and Aryal, Jagannath** (2007). Mapping private gardens in urban areas using object-oriented techniques and very high-resolution satellite imagery. *Landscape and Urban Planning*, n° 81, pp. 179-192

³⁹⁶ **Frileux, Pauline** (2008). *La haie et le bocage pavillonnaires. Diversités d'un territoire périurbain, entre nature et artifice*. Paris : Muséum National d'Histoire Naturelle. Thèse de doctorat

³⁹⁷ Depuis 2009, nous développons avec **Grégoire Chelkoff et Marine Linglart** un travail pluridisciplinaire sur l'écologie et l'urbanité des jardins familiaux situés à proximité d'autoroutes urbaines et d'habitats collectifs sociaux. Programme de recherche ITTECOP 2, Infrastructures de transports terrestres, Ecologie et Paysages, MEDDATT et programme de recherche Architecture de la Grande Echelle 4, PUCA+MCC et programme de recherche Ingénierie écologique, Valoriser les fonctions de la nature : pour qui et comment ?, CNRS+CEMAGREF

³⁹⁸ Ibid 389 Atelier thématique du PUCA du 1^{er} février 2011 – Nantes – Maison de quartier Bottière – *Résidentialisation et coproduction de la sûreté. Programme d'expérimentation Qualité et sûreté des espaces urbains*.

³⁹⁹ Au sujet du rôle social des jardins familiaux et partagés, nous renvoyons le lecteur aux deux références suivantes :

Cérezuelle, Daniel (2003). Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité. *Communications* n°74, pp.65-84.

Fortier, Agnès (2003). Les vertus du jardinage d'insertion. *Communications*, n° 74, p. 85-103.

riverain, l'espace public mais aussi le logement...

Notre thèse, ainsi que ces recherches plus récentes, ouvrent ainsi vers l'hypothèse selon laquelle les enjeux de l'habiter urbain se situeraient à la lisière jardinée entre un chez-soi (qu'il s'installe sur le domaine privé ou sur le domaine public) et la ville. Autour de ces lisières jardinées, sera-t-on capable de composer une ville « polie »⁴⁰⁰ à la fois du point de vue du dedans (le logement ou le jardin familial) comme de celui du dehors ?

⁴⁰⁰ Nous faisons pour finir à nouveau référence aux travaux de l'architecte Renée Gailhoustet : **Chaljub, Bénédicte** (2009). La politesse des maisons : Renée Gailhoustet, architecte. Actes Sud, 85p.

Bibliographie Alphabétique par noms d'auteurs

ACIRENE (2007). *Étude de conception et d'aménagement du paysage sonore du secteur de la sucrerie- St Cosme phase 01 : Résumé de l'étude*. ACIRENE traitement culturel et esthétique de l'environnement sonore. 27p. Rapport de recherche

Acot, Pascal (1988). *Histoire de l'écologie*. PUF, 267p.

Aggéri, Gaëlle & Donadieu, Pierre (2003). Le retour du sauvage dans les parcs publics : un nouveau jardinage. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.171-189

Albert, Georges; Castella, Claude; Ludi, Jean-Claude & Pellegrino, Pierre (1976). *Paysages et pertinence architecturale*. CRAAL Centre de Recherche en Architecture et Architecturologie, Université de Genève. 255p. Rapport de recherche

Amblard, Henri; Bernoux, Philippe; Herreros, Gilles & Livian, Yves-Frédéric (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Editions du Seuil, 244p.

Amphoux, Pascal (1988). Les donneurs de temps. *Temporalistes*, n°8, pp.25-26

Amphoux, Pascal (1988). Chapitre 4 : Donneurs de temps sociaux, donneurs de temps sonores. *in* : Daniel Mercure & Anne Wallemacq (eds.). *Les temps sociaux*. Belin. pp.133-146. Collection Ouvertures sociologiques

Amphoux, Pascal (1990). L'échelle vivre ou la grandeur du minuscule, l'unité d'habitat de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5. *Faces. Journal d'architecture*, n°17, pp.28-33

Amphoux, Pascal (1990). Vers une théorie des trois comforts. *Annuaire 90, Département d'architecture de l'EPFL*, pp.27-30

Amphoux, Pascal & Brogini, Filippo (1995). Qui Pro Quo. Projet pour un temple du rire. *Interlope*, n°13, pp.22-29

Amphoux, Pascal & Jaccoud, Christophe (1989). Le chez-soi dans tous les sens. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.135-150

Amphoux, Pascal; Thibaud, Jean-Paul & Chelkoff, Grégoire (eds.) (2004). *Ambiances en débats*. A la croisée, 308p. Collection Ambiances, Ambiance

Amphoux, Pascal & Jaccoud, Christophe (1992). *Parcs et promenades pour habiter : étude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Institut de Recherche sur l'Environnement Construit département d'architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. 118p. Rapport de recherche

Appleton, Jay (1975). *The experience of landscape*. Wiley & Sons, 293p.

Arbona, Cécile & Pédersen, Christiane (eds.) (2000). *Le bruit : un défi au quotidien*. Numéro de la revue : tdc textes et documents pour la classe, n°806, 38p.

Arino, Martine (2007). *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*. L'Harmattan. Introduction. Situation problématique et problématique de la situation. pp.9-24. Collection Sémantiques

Armengaud, Marc (2003). La lutte passe dans mon jardin. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.189-229

Atelier 5 (ed.) (1986). *Atelier 5 : 26 oeuvres choisies*. Ammann, 259p.

Atger-Lhotelline, Catherine (2005). Développement durable : des jardins pour rendre les villes urbaines (En diagonale). *Diagonal*, n°170, 7p.

Auduc, Arlette; Barrier, Monique & Brière, Jean-Hubert et al. (2003). Ecomusée de la Courneuve (ed.) *Jardinages en région parisienne XVIIe-XXe siècle*. Créaphis, 275p.

Augoyard, Jean-François (1968). *Imagination et nature chez Giordano Bruno*. Mémoire de Master : Faculté des lettres et des Sciences Humaines de Lyon. 124p.

Augoyard, Jean-François (1978). *Les pratiques d'habiter à travers les phénomènes sonores contribution à une critique de l'habitat*. Unité de recherche appliquée-Ecole spéciale d'architecture. 212p. Rapport de recherche. Financier : Plan Construction

Augoyard, Jean-François (1979). *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Editions du Seuil, 185p.

Augoyard, Jean-François (1980). *L'habitant des villes et son paysage urbain*. CRESSON (CNRS- URA 1268) /ESA Rapport de recherche. Financier : Délégation Générale à la recherche scientifique et technique. Action concertée: urbanisation

Augoyard, Jean-François (1991). La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? *Le débat*, n°65, pp.51-59

Augoyard, Jean-François (1995). L'environnement sensible et les ambiances architecturales. *L'espace géographique*, n°4, pp.302-318

Augoyard, Jean-François (ed.); **Belle, Olivier; Chelkoff, Grégoire & Balaÿ, Olivier** (1982). *Sonorité, sociabilité, urbanité : méthode pour l'établissement d'un répertoire des effets sonores en milieu urbain*. CRESSON, Financement Plan Construction n° 80-471 "Espaces construits et phénomènes sonores" Rapport de recherche

Augoyard, Jean-François & Torgue, Henry (eds.) (1995). *A l'écoute de l'environnement : répertoire des effets sonores*. Editions Parenthèses, 174p.

Augoyard, Jean-François; Dupont, Gilles & Maglione, Jean (1983). *Faire comme à Givors, naissance d'un nouveau quartier : formes d'appropriation et structuration de la vie quotidienne dans le nouveau Givors 1979-1981*. Equipe de sociologie urbaine. 117p. Rapport de recherche

Auricoste, Isabelle (2003). Urbanisme moderne et symbolique du gazon. *Communications*, n°74, pp.19-33. Numéro : Bienfaisante nature

Bachelard, Gaston (2004, 1948). *La terre et les rêveries du repos : essai sur les images de l'intimité*. José Corti, 376p. Collection Les Massicotés

Bachelard, Gaston (2004, 1957). *La poétique de l'espace*. Quadrige/Puf, 214p.

Bahrmann, Henri & Van Mang, Ho (1972). *L'ambiance urbaine : réflexion sur la ville et l'environnement sensible*. CRU Centre de Recherche d'Urbanisme, 52p.

Balaÿ, Olivier (1987). *La proxémie acoustique dans l'habitat : une approche des moyens de la technique et de la conception pour traiter des situations de proxémie acoustique dans l'habitat*. CRESSON. 102p. Rapport de recherche

Balaÿ, Olivier; Chelkoff, Grégoire (1987). *Conception et usage de l'habitat : proxémies sonores comparées*. CRESSON. 110p. Rapport de recherche

Balaÿ, Olivier (1996). La conception sonore des espaces habités : une démarche exploratoire avant expérimentation. in : *La qualité acoustique des logements en construction neuve et en réhabilitation. Actes du colloque Paris, 24 septembre 1996*. Paris. Ministère du Logement, Plan Construction et Architecture, pp.1-11

Balladur, Jean; Besnard-Bernadac, Emmanuel; Candilis, Georges; Friedman, Yona; Schoffer, Nicolas; Jonas, Walter & Maymont, Paul (1965). *Les visionnaires de l'architecture*. R. Laffont, 135p. Collection Construire le monde

Balmori, Diana & Morton, Margaret (1993). *Transitory gardens, uprooted lives*. Yale University Press, 146p.

Barboux, Sophie ; Chien, Chia-Ling (eds.) (2008). *Jardins créatifs Chaumont-Sur-Loire : Festival international des jardins 1992-2008*. ICI Interface, 319p.

Barbey, Gilles (1989). Introduction. Vers une phénoménologie du chez-soi... *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.87-90

Barbey, Gilles (1989). *Fenêtres habitées*. Architekturmuseum in Basel. Chapitre : L'expérience vécue comme voie d'accès au projet d'architecture. pp.14-19

Barrière, Nicolas; Gabillet, Yannick & Defrance, Jérôme (2000). La forêt : "Un écran anti-bruit météorologique". 1ère partie : Une nouvelle méthode de calcul de la propagation du bruit de trafic en forêt. *Acoustique & Techniques*, n°23, pp.41-48. Dossier : Les écrans acoustiques de la demande à la réalisation

Barthe-Deloisy, Francine (2003). Le naturisme. *Communications*, n°74, pp.49-65. Numéro : Bienfaisante nature

Barthes, Roland (2002). *Comment vivre ensemble : cours et séminaires au Collège de France (1976-1977) / Roland Barthes. Texte établi, annoté et présenté par Claude Coste*. Seuil, 244p. Collection Traces Ecrites

Bass Warner Jr., Sam (1987). *To dwell is to garden*. Northeastern University Press, 127p.

Baudelet, Laurence (2005). Les jardins partagés : un nouvel espace public ? *Urbanisme*, n°343, pp.42-43

Baudelet, Laurence; Basset, Frédérique & Le Roy, Alice (eds.) (2008). *Jardins partagés : utopies, écologie et conseils pratiques*. Terre Vivante, 154p.

Benetière, Marie-Hélène (1999). Chatenet, Monique & Mosser, Monique (eds.) *Jardin vocabulaire typologique et technique*. Monum, 428p. Collection Principes d'analyse scientifique

Benoist-Méchin, Jacques (1998). *L'homme et ses jardins ou les métamorphoses du paradis terrestre*. Albin Michel, 257p.

Bensa, Alban (1997). Images et usages du temps. *Terrain [en ligne]*, n°29, pp.5-18, URL : <http://terrain.revues.org/document3190.html>. (Consulté le 11-02-10)

Bercedo, Ivan (2000). L'échelle des biographies. *Quaderns d'arquitectura i urbanisme*, n°227, p.15

Bergues, Martine (2003). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager : Une ethnologie du fleurissement*. Thèse de doctorat : Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS. 521p.

Bergues, Martine (2004). La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement. *Ruralia [en ligne]*, n°15, URL : <http://ruralia.revues.org/document1045.html>. (Consulté le 10-02-10)

Bergues, Martine (2004). Dire avec des fleurs : manières de jardins et modèles de cultures. in : Véronique Nahoum-Grappe & Odile Vincent (eds.). *Le goût des belles choses : ethnologie de la relation esthétique*. vol.19. Editions de la Maison des sciences de l'homme. pp.67-81. Collection Ethnologie de la France

Bergues, Martine (2005). "Fleurir la France", une mission réussie. *Urbanisme*, n°343, pp.35-38

Bernard, Yvonne (1992). *La France au logis : étude sociologique des pratiques domestiques*. Mardaga, 140p. Collection Architecture+Recherches

Bernard, Yvonne (1993). Les espaces de l'intimité. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.9, n°3, pp.367-372

Berque, Augustin (1982). *Vivre l'espace au Japon*. PUF, 222p.

Berque, Augustin (1997). Des toits, des étoiles. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.5-11

Berque, Augustin (1997). La demeure des choses : jardin, écoumène, espace virtuel. in : Claude Eveno & Gilles Clément (eds.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube ; TNDI Châteaувallon. pp.155-167. Collection Monde en cours

Berque, Augustin (2007). L'urbain diffus : "la nature" contre la nature. in : *Conférence à*

l'Institut français d'Agadir, 13 avril 2007, 4p.

Besse, Jean-Marc (2003). Du jardin au jardinage, la ruse du paysagiste. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.17-27

Blain, Catherine (2004). L'apparition du Team Ten en France. *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°15, pp.209-230

Blanc, Nathalie (1998). 1925-1990 : L'écologie urbaine et le rapport ville-nature. *L'espace géographique*, n°4, pp.288-298

Blanc, Nathalie (2003). La place de l'animal dans les politiques urbaines. *Communications*, n°74, pp.159-176. Numéro : Bienfaisante nature

Blanc, Nathalie (2004). De l'écologie dans la ville. *Ethnologie française*, vol.4, n°XXXIV, pp.601-607

Blanc, Nathalie; Cohen, Marriane & Glatron, Sandrine (2004). Quelle place pour le paysage dans les politiques urbaines ? in : *De la connaissance des paysages à l'action paysagère, colloque international, Bordeaux, 2-4 decembre 2004*. CEMAGREF and Ministère de l'écologie et du développement durable.

Blanc, Nathalie; Cohen, Marianne; Glatron, Sandrine & Grésillon, Lucile (2005). Chapitre 17 : Appréhender la ville comme milieu de vie : l'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche. in : Nicole Mathieu & Yves Guermond (eds.). *La ville durable, du politique au scientifique*. Editions Quae. pp.261-284

Blanc, Nathalie; Deléage, Jean-Paul; Hotyat, Micheline & Mathieu, Nicole (2000). La nature dans la ville, des stéréotypes à abattre. *tdc textes et documents pour la classe*, n°795, pp.6-17

Blanc, Nathalie; Hotyat, Micheline; Mathieu, Nicole & Pédersen, Christiane (eds.)(2000). *La nature dans la ville : des stéréotypes à abattre*. Numéro de la revue : tdc textes et documents pour la classe, n°795, 37p.

Blanc, Nathalie & Mathieu, Nicole (1996). Repenser l'effacement de la nature en ville. *Courrier du CNRS*, n°82, pp.105-107

Blanc, Nathalie & Cohen, Marriane (2005). Les parisiens et la nature. in : Nicolas Michelin (ed.). *Nouveaux Paris, catalogue de l'exposition*. Ed. Pavillon de l'Arsenal. pp.58-65

Blanc, Patrick (2007). *Le mur végétal : De la nature à la ville*. Michel Lafon, 191p.

Blanc, Patrick (2006). Patrick Blanc, Marc Claramunt : entretien. in : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *Atlas de la Nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage. pp.265-273

Blin, Pascale (1998). Toitures-terrasses l'architecture végétalisée. *D'architectures*, n°81, pp.40-42

Boisson, Claude (2000). Home et House : l'espace domestique en anglais. in : Marie-Luce Honeste-Fliti (ed.). *Dire l'espace familial*. Publications de l'Université de Saint-Etienne. pp.67-82

Bonetti, Michel (1994). *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*. Desclée de Brouwer, 230p. Collection Re-connaissances

- Bonnaud, Xavier** (2005). Cultiver la conscience du lieu. *Urbanisme*, n°343, pp.47
- Bonnet, Frédéric** (2005). Faut-il renoncer aux jardins (publics) ? *Urbanisme*, n°343, pp.65-66
- Bonnin, Philippe** (2000). Dispositifs et rituels du seuil : une topologie sociale. Détour japonais. *Communications*, n°70, pp.65-93. Numéro : Seuils, passages
- Bonnin, Philippe** (2002). Nommer/habiter : langue japonaise et désignation spatiale de la personne. *Communications*, n°73, pp.245-264. Numéro : Manières d'habiter
- Bonnin, Philippe** (2002). Présentation. Manières d'habiter : l'étendue, l'espace, la ville. *Communications*, n°73, pp.5-11. Numéro : Manières d'habiter
- Bonnin, Philippe** (2008). Le temps d'habiter. in : Augustin Berque; Alexia De Biase & Philippe Bonnin (eds.). *L'habiter dans sa poésie première: Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*. Donner Lieu. pp.28-46
- Bonnin, Philippe et al.** (2005). Architectures et Sociétés : construction sociale et architecturale des limites : territoires, seuils, articulations entre privé et public. *Lettre de l'ipraus*, n°15, pp.13-19
- Bonnin, Philippe; Bouquin, Emilie & Hasae Jennifer** (2006). *Le temps d'habiter : transformations des habitats sur la longue durée*. IPRAUS-Mission à l'ethnologie-Ministère de la culture et de la communication. 47p. Rapport de recherche
- Boubezari, Mohammed** (1999). Habiter l'espace sonore. Quand faire c'est dire. *Alinéa sciences sociales et humaines*, n°10, pp.25-39
- Boubezari, Mohammed** (2000). Domestiquer l'espace sonore. in : "SoundEscape", *International Conference on Acoustic Ecology, Trent University, Peterborough, Ontario, Canada, June 28-July 2 2000*. WFAE.
- Boubezari, Mohammed** (2001). *Méthode exploratoire sur les pratiques intuitives de maîtrise du confort acoustique en milieu habité*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale mécanique, thermique et génie civil de Nantes; CRESSON Ecole d'Architecture de Grenoble. 325p.
- Boudon, Philippe** (1998). Paysages perçus, paysages conçus d'après Magritte. *Les carnets du paysage*, n°2, pp.104-113
- Boudon, Philippe ; Pousin, Frédéric** (1988). *Figures de la conception architecturale : Manuel de figuration graphique*. Paris : Dunod, 111p.
- Boudon, Philippe ; Deshayes, Philippe ; Pousin, Frédéric ; Schatz, Françoise** (2000, 1994). *Enseigner la conception architecturale ; cours d'architecturologie*. Paris : Editions de la Villette, 319p.
- Boutefeu, Emmanuel** (2005). *La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*. PUCA-Certu, 81p. Collection Recherche, n°154
- Bouton, Alexandre** (2006). Des espaces communs aux lieux publics. *Urbanisme*, n°348, p.8
- Bouyer, Julien** (2009). *Modélisation et simulation des microclimats urbains : Etude de l'impact de l'aménagement urbain sur les consommations énergétiques des bâtiments*. Thèse de doctorat : Université de Nantes - Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes. 30-37p.

- Breviglieri, Marc** (2006). Penser l'habiter, estimer l'habitabilité. *Tracés, Bulletin technique de la suisse romande*, n°23, pp.8-14
- Brisson, Jean-Luc** (2003). Ouverture. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.9-17
- Brisson, Jean-Luc** (ed.)(2003). *Jardiner*. Numéro de la revue : Les carnets du paysage, n°9-10. Actes Sud+ENSP, 403p.
- Brochard, Daniel** (2004). *Le jardin de ville*. Nathan, 158p. Collection L'art du jardin
- Bromberger, Christian** (2007). Toucher. *Terrain*, n°49, pp.5-10
- Brunon, Hervé** (ed.) (1999). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Editions Autrement, 295p. Collection Mutations
- Brunon, Hervé; Chaliès, Pierre** (1999). Territoires du temps : anthologie. in : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.267-281. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages
- Butor, Michel & Delhoume, Olivier** (2010). *Jardins de rue au Japon*. Editions Notari, 86p.
- Buttimer, Anne** (1989). Phénix, Faust et Narcisse. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.91-96
- Bégout, Bruce** (2004). Esquisse d'une théorie phénoménologique de l'habitude. *Alter*, n°12, pp.173-190
- Böhme, Gernot** (2009). The art of the stage set as a paradigm for an aesthetics of atmospheres. in : Jean-François Augoyard, (ed.). *Creating atmospheres/ Faire une ambiance, Grenoble, Septembre 2008*. UMR Ambiances, 10p.
- Cabedoce, Béatrice & Pierson, Philippe** (eds.) (1996). *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996 : la Ligue Française du Coin de la Terre et du Foyer*. Editions Créaphis, 22p.
- Cachin, Françoise** (1997). Paysage du peintre. in : Pierre Nora (ed.). *Les lieux de mémoire. Tome 1*. Gallimard. pp.957-996
- Cadiou, Nathalie & Fouchier, Vincent** (1997). La présence végétale dans la nouvelle ville d'Evry. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.95-102
- Caille, Emmanuel** (2002). Façades et toitures végétales. *AMC le moniteur architecture*, n°126, pp.96-107
- Caille, Jean-François** (2005). Façades végétales. *AMC le moniteur architecture*, n°152, pp.104-118
- Calenge, Christian** (2003). Idéologie verte et rhétorique paysagère. *Communications*, n°74, pp.3-49. Numéro : Bienfaisante nature
- Calvino, Italo** (1986). Les mille jardins. *Traverses*, n°38-39, pp.252-255. Texte extrait de Calvino, Italo. Collection de sable, traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro. Editions du Seuil, 1986

Capek, Karel (2000, 1929). *L'année du jardinier*. 10 X 18, 153p. Collection Domaine étranger

Caplow, Theodore; Nelkin, Jennifer; Kiss, Gregory; Mifflin, Clare; Allocca, Camille & Puri, Viraj (2008). Vertically integrated greenhouse: realizing the ecological benefits of urban food production. in : Kirstin Miller & Richard Register, (eds.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, article n°7490, 10p. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-07-10)

Cauquelin, Anne (1992). Le paysage comme retour. in : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.41-46

Cauquelin, Anne (2002, 1989). *L'invention du paysage*. PUF Quadrige, 181p.

Cauquelin, Anne (2005). *Petit traité du jardin ordinaire*. Payot et Rivages, 205p. Collection Petite bibliothèque rivages

CERTU (2009). *Pour un habitat dense individualisé : 20 formes urbaines diverses et contextuelles*. CERTU, 240p.

Chalas, Yves (1984). L'imaginaire habitant. *Revue de l'Institut de sociologie (Bruxelles : Université Libre)*, vol.3-4, pp.489-505

Chalas, Yves & Torgue, Henry (1981). *La ville latente : espaces et pratiques imaginaires d'Echirolles*. Université des sciences sociales, Equipe de sociologie urbaine, laboratoire de l'UER "philosophie-sociologie". 184p. Rapport de recherche

Chalas, Yves & Torgue, Henry (1982). Mythe et parole habitante. *Les annales de la recherche urbaine*, n°17, pp.5-17

Chaljub, Bénédicte (2007). *Les oeuvres des architectes Jea Renaudie et Renée Gailhoustet : 1958- 1998 : Théorie et pratique [en ligne]*. Thèse de doctorat : Université Paris VIII - Vincennes - Saint Denis : Ecole doctorale Ville et Environnement : Doctorat en architecture. 331p.

Chaljub, Bénédicte (2009). *La politesse des maisons : Renée Gailhoustet, architecte*. Actes Sud, 85p.

Charmes, Eric (2005). Le retour à la rue comme support de gentrification. *Espaces et sociétés*, vol.122, n°3, pp.115-135. Numéro : Le sens des formes urbaines

Charmes, Eric (2005). *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*. L'Harmattan, 219p. Collection Villes et Entreprises

Chelkoff, Grégoire (2001). Formes, formants, formalités : catégories d'analyse de l'environnement urbain. in : Michel Grosjean & Jean-Paul Thibaud (eds.). *L'espace urbain en méthodes*. Editions parenthèses. pp.101-124

Chelkoff, Grégoire (2004). Chapitre 2 : Projeter : De l'espace construit à la forme sensible Percevoir et concevoir l'architecture : l'hypothèse des formants. in : Pascal Amphoux; Jean-Paul Thibaud & Grégoire Chelkoff (eds.). *Ambiances en débats*. A la croisée. pp.55-69

Chelkoff, Grégoire & Thibaud, Jean-Paul (1992). *Les mises en vue de l'espace public*. CRESSON. 230p. Rapport de recherche

Choay, Françoise (1965). *L'urbanisme utopies et réalités une anthologie*. Editions du Seuil,

445p. Collection Points Anthropologie Sciences humaines

Choay, Françoise (1980). *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*. Editions du Seuil. Chapitre : Le parti pris des mots. pp.9-22. Collection Espacements

Chérel, Emmanuelle & Duquoc, Marie-Pierre (2006). Chez l'un, l'une, l'autre Récit d'une AAP [action artistique de proximité]. *Lieux communs. Les cahiers du LAUA*, n°9, pp.233-235

Claramunt, Marc (2006). A la découverte de la nature à Paris. in : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *De la végétalisation verticale*. Atelier Parisien D'Urbanisme; Le Passage. pp.265-273

Clayton, Susan (2007). Domesticated nature: motivations for gardening and perceptions of environmental impact. *Journal of Environmental Psychology*, vol.27, pp.215-224

Clément, Gilles (1994). *Le jardin en mouvement, de la vallée au parc Andrée-Citroën*. Sens & Tonka, 307p.

Clément, Gilles (1997). Où est le jardinier ? Le paradoxe occidental. in : Claude Eveno & Gilles Clément (eds.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube; TNDI Châteauevallon. pp.179-193. Collection Monde en cours. Titre de la section : IV-Réels, virtuels

Clément, Gilles (2003). Jardin pour une faille du temps. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.103-115. Numéro : Jardiner

Collet, Stéphane (2010). Les murs végétaux ou la confusion des éléments. *Anthos*, vol.1.10, pp.34-37

Collot, Michel (1988). *L'horizon fabuleux*. vol.I. Librairie José Corti, 242p.

Collot, Michel (1997). *La matière-émotion*. PUF, 334p. Collection Ecriture

Cooper Marcus, Clare (1990). The garden as metaphor. in : Francis Mark & Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden : Idea, place and action*. MIT Press. pp.26-34

Cooper Marcus, Clare (2005). *Habitat et nature*. Infolio-Gollion, 445p. Collection Archigraphy

Corbin, Alain (1986, 1982). *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social XVIIIe-XIXe siècles*. Flammarion, 270p.

Corbin, Alain (2001). *L'homme dans le paysage*. Editions textuel, 190p.

Corbusier, Le (1946). *Manière de penser l'urbanisme*. Editions de l'Architecture d'Aujourd'hui, 200p.

Corbusier, Le (1971, 1942). *La charte d'Athènes 1933*. Editions du Seuil, 185p. Collection Points Essai

Cosnier, Jacques (2001). L'éthologie des espaces publics. in : Michèle Grosjean & Jean-Paul Thibaud (eds.). *L'espace urbain en méthodes*. Parenthèses. pp.13-28. Collection Eupalinos

Cousin, Jean (1980). *L'espace vivant*. Editions du Moniteur, 236p.

Cox, Jeff & Pavia, Jerry (1994). *Jardins des sens*. Editions Abeville, 190p.

- Croizé, Jean-Claude** (2008). Les fausses vertus des tours. *Urbanisme*, n°359, pp.81-84
- Crosaz, Yves & Dinger, Françoise** (2002). La végétalisation. *Paysage Actualités*, n°245, pp.32-37
- Cérézuelle, Daniel** (2003). Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité. *Communications*, n°74, pp.65-84. Numéro : Bienfaisante nature
- Da Silva Mello, Marco-Antonio & Vogel, Arno** (2002). Quand la rue devient maison : habito et diligo dans la ville. *Communications*, n°73, pp.163-185. Numéro : Manières d'habiter
- Daladier, Cécile & Soulier, Nicolas** (2003). Jardins de fenêtre. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.291-311
- Dawson, Kerry J.** (1990). Nature in the Urban Garden. in : Francis Mark & Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden; Idea, place and action*. MIT Press. pp.138-144
- De Bay, Philip & Bolton, James** (2001). *Garden mania*. Actes Sud/Motta, 400p.
- De Certeau, Michel & Giard, Luce** (ed.) (1980, 1990). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. vol.1. Gallimard, 344p.
- De Certeau, Michel & Giard, Luce** (ed.) (1980, 1990). *L'invention du quotidien, tome 2 : Habiter, cuisiner*. vol.2. Gallimard, 415p.
- De Gravelaine, Frédérique & Masboungi, Ariella** (ed.) (2002). *Penser la ville par le paysage*. Editions de la Villette, 96p. Collection Projet Urbain
- De La Soudière, Martin** (1994). Mauvais temps morte saisons. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.50-54. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993
- De la Soudière, Martin** (2000). Le paradigme du passage. *Communications*, n°70, pp.5-33. Numéro : Seuils, passages
- De Radkowski, Georges-Hubert** (2002). *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*. PUF. Chapitre : La genèse et les structures de l'espace habitable. pp.23-33
- De Radkowski, Georges-Hubert** (2002). *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*. PUF. Chapitre : Essai sur les systèmes habitables des sociétés nomades, sédentaires et industrielles. pp.82-103
- Decourt, Noël** (1976). L'atténuation du bruit par la végétation. *Revue Forestière Française*, vol.27, n°6, pp.419-429
- Degioanni, Jacques-Franck; Bourguet, Virginie & Miguet, Laurent** (2005). Végétalisation des façades et des toitures. Les habits verts de l'architecture. *Le moniteur*, vol.5315, 7 octobre 2005, pp.58-62
- Delaunay, Alain** (2002). Monde imaginal. in : *Encyclopaedia Universalis : Thesaurus - Index Deligne - Kuyper*. Encyclopaedia Universalis. pp.2240
- Deschenaux, Frédéric** (2007). *Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7 [en ligne]* Association pour la recherche qualitative, URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Nvivo_7.0.pdf. (Consulté le 13-08-10)

- Deschenaux, Frédéric; Bourdon, Sylvain & Baribeau, Colette** (2005). *Introduction à l'analyse qualitative informatisée à l'aide du logiciel QSR Nvivo 2.0. [en ligne]* Association pour la recherche qualitative, URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Nvivo_2.0.pdf. (Consulté le 01-06-10)
- Deubel, Philippe & Ferréol, Gilles** (1993). *Méthodologie des sciences sociales*. Armand Colin. Chapitre 2 : La dynamique de la recherche. pp.40-52. Collection Coursus sociologie
- Domene, Elena & Sauri, David** (2006). Urbanization and class-produced natures: Vegetable gardens in the Barcelona metropolitan region. *Geoforum*, vol.38, n°2, pp.287-298
- Donadieu, Pierre & Fleury, André** (2003). Les jardiniers restaurent notre monde. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.151-171
- Donzelot, Jacques** (2004). La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification. *Esprit*, vol.3-4, n°303, pp.14-40
- Donzelot, Jacques** (2006). *Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues ?* Editions du Seuil, 185p. Collection La couleur des idées
- Dubost, Françoise** (1994). *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Edition de la Maison des sciences de l'homme, 170p. Collection Ethnologie de la France. Regards sur le patrimoine, n°8
- Dubost, Françoise** (1997, 1984). *Les jardins ordinaires*. L'Harmattan, 174p. Titre original : Côté jardins
- Dubost, Françoise** (1999). Plates-bandes et herbes folles : les ethnologues au jardin. in : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double : Sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.17-30. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages
- Dubost, Françoise** (2000). Les agréments de l'entrée. *Communications*, n°70, pp.53-64. Numéro : Seuils, passages
- Dubost, Françoise; Christiany, Janine & Petard, Jean-Pierre** (1988). *La clôture et le seuil : la délimitation du territoire en banlieue (tome 1) et images et paroles (tome 2)*. EHESS. 189p. (tome1) ; 85p. (tome2). Rapport de recherche. Financier : Ministère de l'environnement et du cadre de vie; direction de l'urbanisme et du paysage. Mission de la recherche urbaine
- Dubost, Françoise & Lizet, Bernadette** (2003). La nature dans la cité. *Communications*, n°74, pp.5-19. Numéro : Bienfaitante nature
- Dufour, Annie-Hélène** (1998). Chapitre 2 : Une passion pacifique : le jardinage. in : Christian Bromberger (ed.). *Passions ordinaires : football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Editions Bayard. pp.71-94. Collection Hachette Littératures. Titre de la section : Passions domestiques
- Dunnett, Nigel & Kingsbury, Noël** (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, 325p. Titre original : Planting green roofs and living walls
- Ebenezer, Howard** (1998, 1898). *Les cités-jardins de demain*. Sens & Tonka, 211p. Collection Mémoire volontaire
- EDRA** (2004). Housing and neighborhoods [theme gathering 7 symposiums]. in : Dwight

Miller & James A. Wise, (eds.). *Design with spirit, EDRA 35, Albuquerque-New Mexico, June 2-6*. pp.193-197

Eleb, Monique (1999). Se construire et habiter. *Alinéa sciences sociales et humaines*, n°10, pp.5-24

Elias, Norbert (1996, 1984). *Du temps*. Arthème Fayard, 253p. Collection Agora

Elias, Norbert (1998, 1987). *La société des individus*. Librairie Arthème Fayard, 301p. Collection Pocket Agora

Emery, Marc; Cousin, Jean-Pierre & Sowa, Axel (1999). Manières d'être (ou pas) moderne. Naturel ou artificiel ? *L'architecture d'aujourd'hui*, n°325, pp.106-115

Faye, Paul; Faye, Bernard; Godard, Alain & Tournaire, Michel (1974). *Sites et sitologie : comment construire sans casser le paysage*. Editions J-J Pauvert, 156p.

Fiori, Sandra (2001). *La représentation graphique dans la conception du projet d'éclairage urbain*. Thèse de doctorat : Université de Nantes ; ISITEM (Institut des Sciences de l'Ingénieur en Thermique-Energétique et Matériaux) ; Laboratoire CRESSON UMR 1563. 415p

Fisher, Gustave-Nicolas (1997, 1992). *Psychologie de l'environnement social*. Dunod, 204p.

Fisher, Jeffrey D.; Bell, Paul A. & Baum Andrew (1984). *Environmental Psychology*. Holt, Rinehart and Winston. Chapitre : Environmental Perception, Cognition, and Attitudes : Movement, Habituation and the Perception of Change. pp.22-26

Flamand, Amélie (2005). Les espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné. *in : Le logement et l'habitat comme objets de recherche. Actes de la Journée d'étude Jeunes chercheurs 20 mai 2005*, 9p. URL : <http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/>. (Consulté le 15-06-09)

Florin, Bénédicte (1997). Savoir faire son jardin au Caire. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.85-93

Florin, Bénédicte; Baby-Collin, Virginie; Capron-Bouillon, Florence; Didier, Sophie & Dorier-Apprill, Elisabeth (2007). Chapitre 4 : Bouger, s'ancrer. *in : Elisabeth Dorier-Apprill & Philippe Gervais-Lambony (eds.). Vies citadines*. Belin. pp.81-109. Collection Mappemonde

Fontaine, Philippe (1999). Le statut du végétal dans la Philosophie de la Nature chez Hegel. *in : Jean-Pierre Cléro & Alain Niderst (eds.). Le Végétal*. Publications de l'Université de Rouen. pp.151-181

Fortier, Agnès (2003). Les vertus du jardinage d'insertion. *Communications*, n°74, pp.85-103. Numéro : Bienfaisante nature

Foucault, Michel (1984). Des espaces autres. *Architecture, Mouvement, Continuité [en ligne]*, n°5, pp.46-49, URL : <http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html>. Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967 (Consulté le 01-06-10)

Fraine, Graham; Smith, Sandy G.; Chapman, Rebekah & Sheehan, Mary (2007). At home on the road ? Can drivers' relationships with their cars be associated with territoriality ? *Journal of environmental psychology*, vol.27, n°3, pp.204-214

François, Edouard; Lewis, Duncan (1999). *Construire avec la nature*. Edisud, 111p. Collection Jardins des paradis

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (2005). *Biodiversité*. Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. pp.79-107

Gaillard, J.P.; Chantant, M.; Girard, M.; Cordier, J.P.; Destobbeleire, G. & Izard, J. L. (1995). *Effet microclimatique et valeur d'usage du végétal en architecture*. CEA-GENEC, Groupe ABC, Ecole d'architecture de Toulouse, CETE Méditerranée. 95p. Rapport de recherche

Gaines, Bernard & Leloutre, Géry (2005). Le lotissement densifié : un travail sur la résilience du territoire. *Les cahiers de la Cambre-Architecture*, n°4, pp.186-203

Gallian, Claire (1994). Pratiques de l'espace urbain. Evolution de la relation public/privé dans l'habiter au Japon. *in* : Augustin Berque, (ed.). *La maîtrise de la ville : urbanité française, urbanité nipponne. Actes du colloque à l'Abbaye de Royaumont, 24-26 avril 1989*. Editions EHESS. vol. 2 Etudes japonaises, pp.495-519

Gausa, Manuel (ed.)(1999). Eclats : temps fugace temps précaire. *Quaderns d'Arquitectura i Urbanisme*, n°224. Actes Sud+ENSP, 151p.

Genestier, Philippe (2001). Némésis & Nicodème, quand les instances de proximité deviennent les figures du salut. *Les annales de la recherche urbaine*, n°90, pp.22-33. Numéro : Les seuils du proche

Gibson, James J. (1986, 1979). *The ecological approach to visual perception*. Laurence Erlbaum Associates, 336p.

Giffo-Levasseur, Anne-Marie; Pasquier, Elisabeth & Olivier, Karine; Giffo-Levasseur, Anne-Marie (ed.) (2003) *Reformulation de la distance sociale dans les espaces partagés d'un quartier composite*. GERS. 132p. Rapport de recherche

Gil, José (2000). Les petites perceptions. *Chimères*, n°39, pp.9-21

Giordano, Tironi (2009). Les balcons fleuris de la nouvelle modernité 1 : la végétation prend l'ascenseur. *Les urbanités RSR.ch [en ligne]*, Décembre, URL : <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-de-la-ville-du-futur/les-balcons-fleuris-de-la-nouvelle-modernite-2/>. (Consulté le 28-05-10)

Giordano, Tironi (2009). Les balcons fleuris de la nouvelle modernité 2 : des tours et détournements végétaux. *Les urbanités RSR.ch [en ligne]*, Décembre, URL : <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-de-la-ville-du-futur/les-balcons-fleuris-de-la-nouvelle-modernite-2/>. (Consulté le 01-06-10)

Giro, Christophe (1997). Les horizons perdus : le jardin, dernier refuge du paysage. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (eds.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteauevallon. pp.81-89. Collection Monde en cours. Titre de la section : II-Voyages, paysages

Gojard, Séverine & Weber, Florence (1995). Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire. *INRA Sciences Sociales : recherches en économie et sociologies rurales*, n°2, pp.4

Goody, Jack (1994, 1993). *La culture des fleurs*. Seuil, 627p. Collection La librairie du XXe siècle

Gouhier, Jean (1992). La rose et l'ordure à la Villeueuve de Grenoble propreté urbaine et grands ensembles. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°53, pp.78-85

Goulet, Frédéric (2006). L'agriculture de conservation en France : dispositifs innovants de production des connaissances et identités professionnelles en tension. *in* : *Séminaire, laboratoire PACTE Grenoble, mars 2006*, pp.16

Grampp, Christopher (1990). Social Meanings of Residential Gardens. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.178-184

Gras, Pierre (2005). Cités-jardins : du modèle d'hier aux projets urbains d'aujourd'hui. *Urbanisme*, n°24 hors-série, pp.24-26

Graumann, Carl F. (1989). Vers une phénoménologie de l'être-chez-soi. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.111-116

Grawitz, Madeleine (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz. Livre 3 : Les techniques au service des sciences sociales; Titre 2 : Les techniques vivantes; Chapitre 1 : Les techniques de rapports individuels. pp.643-708

Grawitz, Madeleine (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz. Livre 3 : Les techniques au service des sciences sociales; Titre 1 : Les techniques documentaires; Chapitre 2 : Les méthodes et techniques d'étude de documents. pp.604-641

Gross, Harriet & Lane, Nicolas (2007). Landscapes of the lifespan: Exploring accounts of owns gardens and gardening. *Journal of Environmental Psychology*, vol.27, n°3, pp.225-241

Guattari, Félix (1989). *Les trois écologies*. Editions Galilée, 87p. Collection L'espace critique

Guillerme, André (1994). La disparition des saisons dans la ville. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.9-15. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993

Gunter, Barrie (2000). *Psychology of the home*. Whurr publishers, 150p.

Génot, Jean-Claude (2008). *La nature malade de la gestion*. Sang De La Terre, 239p. Collection La Pensée Ecologique

Géraud, Marie-odile; Leservoier, Olivier & Pottier, Richard (1998). *Les notions clés de l'ethnologie : Analyses et textes*. Armand Colin. Chapitres 2/méthodes I and 3/méthodes II. pp.25-50

Halbwachs, Maurice (1996, 1947). La mémoire collective et le temps. *Cahiers internationaux de sociologie [en ligne]*, n°101, pp.45-65, URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_coll_et_le_temps/memoire_coll_et_le_temps.html. (Consulté le 15-06-09)

Halbwachs, Maurice (2009, 1950). *La mémoire collective [en ligne]*. Les Presses universitaires de France - PUF, 204p., URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.html. (Consulté le 10-06-09)

Hall, Edward T. (1971, 1966). *La dimension cachée*. Seuil, 257p. Collection Points; Essais

Harrison, Robert (2007). *Jardins : réflexions sur la condition humaine*. Editions le pommier, 314p.

Haumont, Bernard & Alain, Morel (eds.) (2005). *La société des voisins : partager un habitat*

collectif. Editions de la MSH, 334p.

Haumont, Nicole (2001, 1966). *Les pavillonnaires : étude psychosociologique d'un mode d'habitat*. L'Harmattan, 150p. Collection Habitat et Sociétés

Haumont, Nicole; Raymond, Henry (1972). *Habitat et pratique de l'espace. Etude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement*. Recherche Plan Construction contrat n°70090 ; GRECOH (Bureau des Etudes Sociologiques) ; Institut de Sociologie Urbaine. 171p. Rapport de recherche

Heidegger, Martin (1980, 1954). *Essais et conférences*. Gallimard, 347p. Collection Tel

Hetzel, Suzanne; Strurm, Hendrik; Deckmyn, Chantal; Bertomeu, Eric & Duyckaerts, Eric (2005). *Aller par quatre chemins : à la Valette-du-Var*. La Valette-du-Var : Ville de La Valette-du-Var. Service des affaires culturelles, 91p.

Hladik, Murielle (2002). Une architecture de "l'impermanence". *L'architecture d'aujourd'hui*, n°338, pp.76-79

Hladik, Murielle (2008). *Traces et fragments dans l'esthétique japonaise*. Mardaga, 221p.

Hossam Eldien, Hany (2005). *Forme architecturale : une approche d'auto-protection sonore; Application à la forme du balcon*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale "Mécanique, Thermique et Génie Civil" de Nantes ; Laboratoire CERMA UMR CNRS 1563 ;Ecole d'Architecture de Nantes

Hummon, David M. (1992). Chapitre 12 : Community attachment, local sentiment and sense of place. *in* : Irwin Altman & Setha M. Low (eds.). *Place Attachment*. Plenum Press. pp.253-278

Impelluso, Lucia (2007). *Jardins, potagers et labyrinthes*. Editions Hazan, 378p. Collection Guide des Arts

Impelluso, Lucia & Férault, Dominique (2004). *La Nature et ses symboles*. Haran Fernand, 382p. Collection Guide des arts

Ingold, Tim (2000). *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge. Chapitre II: Dwelling/Chapter Eleven: the temporality of the landscape. pp.189-209

Ingold, Tim (2000). *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge. Chapitre II: Dwelling/Chapter Ten: Building, dwelling, living: how animals and people make themselves at home in the world. pp.172-189

Ip, Kenneth; Lam, Martha & Miller, Andrew (2004). Bioshaders for sustainable buildings. *in* : *Proceeding of the CIB 2004 World Building Congress, Toronto, Canada, 1st - 7th May 2004*, pp.10. URL : www.irbdirekt.de/daten/iconda/CIB9843.pdf. (Consulté le 30-03-09)

Ishigami, Junya (2008). Akiyama, Izumi (ed.) *Small images*. INAX, 158p. Collection Contemporary Architect's Concept Series 2

Izard, Jean-Louis (2006). *Le végétal urbain*. Laboratoire ABC; EnviroBAT-Méditerranée; Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. 63p. Rapport de recherche

Jacqué, Marie (2003). La formation de l'écocitoyen. *Communications*, n°74, pp.103-117. Numéro : Bienfaisante nature

Jakob, Michael (2007). *Paysage et temps*. infolios, Gollion, 83p. Collection Archigraphy
Paysages

Judy, Henri-Pierre (2007). *L'absence de l'intimité : sociologie des choses intimes*. Les éditions Circé, 150p.

Jouannais, Jean-Yves (1999, 1993). *Des nains, des jardins : essai sur le kitsch pavillonnaire*. Editions Hazan, 110p.

Julien, Barbara (2006). Entre la rue et le jardin : l'espace public dans la cité-jardin. *in* : Yona Jébark & Barbara Julien, (eds.). *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation. Actes colloque 74ème congrès de l'ACFAS, Université McGill, Montréal, Canada, mai 2006*. Editions Multimondes, pp.27-45

Jullien, François (2001). *Du temps : éléments d'une philosophie du vivre*. Grasset & Fasquelle, 211p.

Kaplan, Rachel (1973). Some psychological benefits of gardening. *Environment and behavior*, vol.5, n°2, pp.145-162

Kaplan, Rachel (2001). The nature of the view from home: psychological benefits. *Environment and Behavior*, vol.33, n°4, pp.507-542

Kaplan, Rachel & Kaplan, Stephen (1989). *The Experience of Nature: A Psychological Perspective*. Cambridge University Press, 360p.

Kaplan, Rachel; Kaplan, Stéphane (1990). Restorative experience: The Healing Power of Nearby Nature. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.238-244

Kaplan, Stephen (1995). The restorative benefits of nature: toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, vol.15, n°3, pp.169-182

Kaufmann, Jean-Claude (1996). Portes, verrous et clefs : être chez soi. *Ethnologie Française*, vol.2, n°XXVI, pp.280-289

Koenig, Anne-Marie (1999). Mon arpent de rêves. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.281-290. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Korosec-Serfaty, Perla (1993). Jardins dans un quartier résidentiel spontané. *Trames*, vol.7. Numéro spécial : Le public et ses domaines

Korosec-Serfaty, Perla; Fleury, David; Trempe, Richard; Apollon, Maguy & Houle, Suzie (1989). Notes en forme de récit sur le dedans, le dehors et le reste. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.373-379

Krall, Florence (1990). Spring, Summer, Fall, and Winter. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.144-148

Kreutzer, Michel (1983). Le chant des oiseaux. *La recherche*, vol.14, n°142, pp.312-323

Lacarrière, Jacques (2006, 2002). Ode à mes amis les arbres. *Ecologie et spiritualité*. Albin Michel. pp.182-185. Collection Espaces Libres

Lambertini, Anna & Ciampi, Mario (2007). *Jardins verticaux dans le monde entier*. Citadelles et Mazenod, 240p.

Laroze, Catherine (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, 380p.

Laroze, Catherine (1999). Le jardin inspiré. in : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double-sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.207-219. Collection Mutations

Laroze, Catherine & Viriev, Claire (1996). *Un jardin pour soi*. Actes Sud, 140p. Collection Art et Nature

Lassus, Bernard (1971). *Vers un paysage global de l'habitant au professionnel [plaquette de formation]* Institut de l'Environnement. Volume 11 et 12 espace-séminaire de formation permanente

Lassus, Bernard (1974). De plus à moins. *Nouvelle revue de psychanalyse*, n°9, pp.253-268

Lassus, Bernard (1974). *Une étude d'ambiance en bord de Méditerranée*. La documentation française, 38p.

Lassus, Bernard & Le Bot, Huguette (ed.) (1975). *Paysages quotidiens, de l'ambiance au démesurable*. Centre Beaubourg; CCI, 87p.

Lassus, Bernard (1976). Une poétique du paysage : Apport+support= nouveau paysage. *Traverses*, n°5/6, pp.220-224. Numéro : Jardins contre nature

Lassus, Bernard (1976). *Une poétique du paysage : le démesurable*. Ministère de la qualité de vie (France), 45p.

Lassus, Bernard (1977). *Jeux*. Editions Galilée, 129p. Collection Ecritures/figures dirigée par Michel Delorme

Lassus, Bernard (1977). *Jardins imaginaires : les habitants paysagistes*. Les presses de la connaissance, 192p.

Lassus, Bernard (1987). La banlieue un habitat paysage. *P+A paysage et aménagement*, vol.10, pp.20-24

Lassus, Bernard (1991). Le paysage comme organisation d'un référent sensible. *Le débat*, n°65, pp.94-111

Lassus, Bernard (1991). Pour une poétique du paysage, théorie des failles. in : Alain Roger & François Guéry, (eds.). *Maîtres et protecteurs de la nature. Colloque le Creusot 30 novembre, 1 et 2 décembre 1989*. Champ Vallon, pp.239-255

Lassus, Bernard (1992). Entre les strates du jardin : des paysages. in : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature. Séminaire, Paris, 4-5 septembre 1987*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.13-21

Lassus, Bernard (2004). *Couleur, lumière... paysage : instants d'une pédagogie*. Editions du patrimoine, 213p.

Lassus, Bernard; Wampler, Jan & Van Der Ryn, Sim (1975). Dossier Architecture Douce. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°179, pp.1-69

Latour, Bruno (2004). *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*. (1ère éd. 1999). Editions La Découverte, 382p. Collection Sciences humaines et sociales

Le Bot, Marc & Creminini, Leonardo (1976). Nature bien ordonnée. *Traverses*, n°5/6, pp.22-29. Numéro : Jardins contre nature

Le Breton, Matthieu (2006). *La saveur du monde : une anthropologie des sens*. Edition Métailié, 451p. Collection Traversées

Le Coz, Michel; Nahmias, Stéphanie & Le Goff, Yavn (2005). *Le jardin des possibles : guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques*. Réseau Ecole et Nature, 130p.

Le Dantec, Jean-Pierre (1992). La culture du jardin (jardin et narration). *in* : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.100-109

Le Dantec, Jean-Pierre (1996). *Jardins et paysages : textes critiques de l'Antiquité à nos jours*. Larousse, 634p.

Le Dantec, Jean-Pierre (2003). Le jardin comme réponse à la demande de nature. *in* : Agnès Bataillon; Gwenaëlle Ruellan; Patrick Urbain & Catherine Virassamy (eds.). *Jardins en banlieue : les jardins dans la fabrication du territoire en Val-de-Marne*. Creaphis. pp.143-149

Leconte, Patrick (2004). La conversation des corps, une lecture de Jan Patocka. *Alter*, n°12, pp.339-366

Lehman-Frisch, Sonia; Berry-Chikhaoui, Isabelle; Capron Guénola; Vidal Dominique (2007). Chapitre 3 : Voisiner. *in* : Elisabeth Dorier-Apprill & Philippe Gervais-Lambony (eds.). *Vies citadines*. Belin. pp.59-81. Collection Mappemonde

Leothaud, Isabelle (2006). *Ambiances architecturales et comportements psychomoteurs : De l'observation à l'aide à la conception. Le cas de structures pédopsychiatriques*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale Mécanique, Thermique et Génie Civil de Nantes. 399p.

Lepape, Pierre (1976). La pensée de la plate bande. *Traverses*, n°5/6, pp.29-35. Numéro : Jardins contre nature

Lepetit, Bernard; Pumain, Denise (1999). *Temporalités urbaines*. Anthropos. Avant-Propos : Le temps des villes. pp.1-V. Collection Villes

Levy, Sarah (2007). Rester minoritaire. *BRU Planning a capital (Bruxelles)*, n°1, pp.22-28

Levêque, Isabelle (2005). L'origine scientifique d'un nouvel imaginaire dans les promenades urbaines ou la nature réinventée après la Révolution française. *in* : Daniel Rabreau & Sandra Pascalis, (eds.). *La nature citadine au siècle des lumières : promenades urbaines et villégiature. Actes du colloque international de Nancy, 24-25 juin 2005, dans le cadre des manifestations de l'année 2005 " Le temps des Lumières "*. Centre Ledoux, Université Paris I Panthéon Sorbonne and William Blake & Co., Art & Arts. Collection Annales du centre Ledoux, tome V, pp.183-193

Lewis, Charles A. (1990). Gardening as Healing Process. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.244-252

- Lewis, Charles A.** (1996). *Green Nature Human Nature: the meaning of plants in our lives*. University of Illinois Press; Urbana and Chicago, 148p.
- Lim, C.J; bartlett architecture lab; Hawley, Christine; Studio 8** (2003). Lim, C.J & liu, Ed (ed.) *How green is your garden ?* Wiley Academy, 208p.
- Lizet, Bernadette** (2008). La ville : théâtres végétaux dans la ville, jalons pour une ethnobotanique urbaine. *in* : Francis Hallé & Pierre Lieutaghi (eds.). *Aux origines des plantes Vol. 2*. Fayard
- Lombez, Christine** (1999). Vergers. "A travers un vergeré - Blason vert et blanc": expérience du verger chez Philippe Jaccottet et R. M. Rilke. *in* : Jean-Pierre Cléro & Alain Niderst (eds.). *Le Végétal*. Publications de l'Université de Rouen. pp.295-310
- Lompech, Alain** (2007). Un jardinier doit d'abord être patient. *Le Monde*, Vendredi 9 février 2007, pp.26
- Lortie, Christopher; Sperling, Corinne** (2008). The importance of residential urban gardens for biodiversity maintenance within cities. *in* : Richard Miller, Kirstin; Register, (eds.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, article n°7413; 6p. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-07-10)
- Lucan, Jacques** (1999). Nécessités de la clôture ou la vision sédentaire de l'architecture. *Matières*, n°3, pp.19-31
- Luginbühl, Yves** (2006). Un monde au balcon, la nature dans le quartier. *in* : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *Atlas de la Nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage. pp.249-265
- Luginbühl, Yves** (2006). Habiter la nature: le jardin comme recours; confrontation d'idéologies politiques, économiques et d'idéologies paysagistes. *in* : Augustin Berque; Philippe Bonnin & Cynthia Ghorra-Gobin (eds.). *La ville insoutenable*. Belin. pp.118-129
- Lussault, Michel** (2003). Temps. *in* : Jacques Levy & Michel Lussault (eds.). *Dictionnaire de la géographie*. Belin. pp.900-904
- Lussault, Michel** (2007). *L'homme spatial, la construction sociale de l'espace humain*. Seuil, 363p. Collection La couleur des idées
- Lynch, Kevin** (1976). *What time is this place ?* MIT Press, 288p.
- Lévy-Vroelant, Claire** (2008). Habiter, questions de société. *in* : "Séquences d'architecture" dans le cadre du mois de l'architecture en Isère. ENSAG, Grenoble.
- Mailliet, Laurent; Bourgery, Corinne** (1993). *L'arboriculture urbaine*. Institut pour le Développement Forestier, 318p. Collection Mission du Paysage
- Marin, Louis** (1976). L'effet Sharawadgi ou le jardin de Julie : notes sur un jardin et un texte [Lettre XI, 4e partie, La Nouvelle Héloïse]. *Traverses*, n°5/6, pp.114-132. Numéro : Jardins contre nature
- Marin, Louis** (1986). Le bambou à bascule. *Traverses*, n°38-39, pp.66-69
- Mark, Francis** (1990). The Everyday and the Personal: Six Garden Stories. *in* : Francis Mark &

Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.206-216

Mark, Francis (1995). Childhood's garden: Memory and Meaning of Gardens. *Children's environment [en ligne]*, vol.12, n°2, pp.1-16, URL : <http://www.colorado.edu/journals/cye/>. (Consulté le 01-02-08)

Mark, Francis & Hester, Randolph T. (1990). Introduction The garden as Idea, Place and Action. in : Francis Mark & Randolph T. Hester (eds.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.2-19

Mark, Francis & Hester, Randolph T. (eds.) (1990). *The meaning of garden: idea, place and action*. MIT Press, 293p.

Marot, Sébastien (1999). L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture. *Le Visiteur*, n°4, pp.114-169

Martel, Olivier; Lemahieu, Mireille; Hustache, Caroline & Charre, Béatrice (2003). *Jardins Citoyens [en ligne]*. Communauté urbaine de Lyon and CAUE du Rhône and le passe-jardins, 29p., URL : www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/activites/environnement/Jardins_citoyens.pdf. (Consulté le 02-07-10)

Martinon, Jean-Pierre (1976). Les espaces corrigés. *Traverses*, n°5/6, pp.147-161. Numéro : Jardins contre nature

Martinon, Jean-Pierre (1980-1981). Systèmes de l'hétéroclite et de l'éphémère : les habitants bricoleurs : leurs demeures et leurs jardins. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.1, n°2, pp.83-102

Mathieu, Nicole; Morel-Brochet, Annabelle; Blanc, Nathalie; Gajewski, Philippe; Grésillon, Lucile; Hebert, Florent; Hucy, Wandrille & Raymond, Richard (2003). Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé. *Strates [en ligne]*, vol.11, pp.14, URL : <http://strates.revues.org/document430.html>. (Consulté le 01-06-10)

Maurin, Eric (2004). *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*. Editions du Seuil et la République des Idées, 95p.

Mazzoni, Christiana & Lebois, Valérie (2006). Cours et jardins dans le Paris d'aujourd'hui : Conceptions, dispositifs et pratiques. in : Rainier Hoddé (ed.). *Qualités architecturales : conceptions, significations, positions*. Jeanmichelplace. pp.125-136. Titre de la section : L'appréhension des qualités perçues et ses questions

Merleau-Ponty, Maurice (1997, 1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard, 530p. Collection Tel

Miallet, Frédéric (2006). *Le renouveau de l'habitat intermédiaire*. CERTU/PUCA, 391p. Collection Recherche

Micoud, André (1997). Les balbutiements du génie écologique. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.21-30

Migayrou, Frederic (1998). Contextualisme. *D_architectures*, n°86, pp.40

Moch, Annie; Bordas, Florence & Hermand, Danièle (1995). Approche psychosociale de la

densité. *Les annales de la recherche urbaine*, vol.67, pp.119-128

Moles, Abraham (1995, 1992). Vers une psychogéographie. *in* : Antoine Bailly; Robert Ferras & Denise Pumain (eds.). *Encyclopédie de géographie*. Economica. pp.159-187

Moley, Christian (2005). "Espace intermédiaire": généalogie d'un discours. *in* : Bernard Haumont & Alain Morel (eds.). *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la MSH. pp.37-51. Titre de la section : I. "Espace intermédiaires, de "transition", semi-publics, ou "prolongements du logement": histoire et critique des concepts

Moley, Christian (2006). *Les abords du chez soi en quête d'espaces intermédiaires*. Editions de la Villette, 255p. Collection Penser l'espace

Moley, Christian (2010). Identifier l'habitat individuel dense. *in* : Sabri Bendimérad (ed.). *Habitat pluriel : densité urbanité intimité*. PUCA. pp.25-36. Collection Recherches

Moser, Gabriel (1992). *Les stress urbains*. Armand Collin. Deuxième Partie : Les sources de stress et leurs effets; II Les effets des stress interpersonnels. pp.55-75. Collection Psychologie

Mosser, Monique (1997). Le jardin de l'époque des lumières, entre hétérotopie et hypertopie. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (eds.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteaувallon. pp.12-35. Collection Monde en cours. Titre de la section : I. Autrefois, ailleurs

Mosser, Monique (1999). Le XXI^e siècle sera jardinier. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.231-241. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Motoki, Toriumi (2006). Les caractéristiques de l'espace au Japon dans la trajectivité architecture/jardin/ville ou le désordre paysager dû à l'absence de mésocosme. *in* : Augustin Berque; Philippe Bonnin & Cynthia Ghorra-Gobin (eds.). *La ville insoutenable*. Belin. pp.257-269

Mucchielli, Alex (ed.) (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, 275p.

Musy, Marjory (2007). Le rôle climatique de la végétation urbaine. *Culture et Recherche*, vol.113, pp.15-17

Nail, Sylvie (1999). Jardiniers anglais, entre conformisme et création. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double - sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.47-79. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Nakamura, Yoshio (1991). Tradition paysagère et post-modernité au Japon. *Le débat*, n°65, pp.75-87

Namias, Olivier (2004). Les toitures végétalisées. *D'architectures*, vol.136, pp.21-35

Nancy, Jean-Luc (1999). *Los Angeles, la ville au loin*. Fayard, Mille et une nuits. Collection La petite collection

Nava, Stéphanie (2008). *Considering a Plot (Dig for Victory) : catalogue d'exposition au centre d'art contemporain de la ferme du buisson, Noisiel (juin-juillet 2008) et au Centre d'art Passerelle, Brest (mars-avril 2009)*. Centre d'art contemporain de la Ferme du Buisson et Centre d'art Passerelle, 29 [+65 planches]p.

- Nicolas, Frédéric** (2005). Toits et murs végétaux. *Archiscopie*, n°54, pp.26-27
- Nicolas, Patrick** (2003). Ombre, qui es-tu ? *Les quatre saisons du jardinage*, n°142, pp.24-30
- Normand, Jean-Michel** (2007). Coup de froid sur le jardinage. *Le Monde*, vendredi 6 avril 2007, pp.28
- Nys, Philippe** (1999). *Le jardin exploré, une herméneutique du lieu volume 1*. Les éditions de l'imprimeur, 246p. Collection Jardins et paysages
- Oliva, Jean-Pierre** (2006). *L'isolation écologique : conception matériaux mise en oeuvre*. Editions Terre Vivante, 238p.
- Olivier De Sardan, Jean-Pierre** (1995). La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie. *Enquête*, n°1, pp.71-112
- Osmundson, Theodore** (1999). *Roof Gardens, History, Design, Construction*. W.W. Norton and Co, 320p.
- Pal Pelbart, Peter** (2008). Cartographies du dehors. *Rue Descartes*, vol.59, pp.20-30
- Pal, A. K.; Kumar, V. & C., Saxena N.** (2000). Noise attenuation by green belts. *Journal of Sound and Vibration*, vol.234, n°1, pp.149-165
- Palacin, Isabelle** (2009). Des jardins pour les déracinés de la société. *Le monde 2*, 14 mars, pp.46-51
- Panerai, Philippe; Castex, Jean & Depaule, Jean-Charles** (1997). *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Editions Parenthèses, 196p. Collection Eupalinos
- Paquot, Thierry** (2005). Ebenezer Howard et la cité-jardin. *Revue Urbanisme*, n°343, pp.80-85
- Paquot, Thierry** (2005). Editorial dossier Jardins. *Urbanisme*, vol.343, pp.33-34
- Paquot, Thierry** (2005). *Demeure terrestre : Enquête vagabonde sur l'habiter*. Les éditions de l'imprimeur, 188p. Collection Tranches de Villes
- Paquot, Thierry** (2005). *Demeure terrestre: Enquête vagabonde sur l'habiter*. Les Editions de l'Imprimeur. Chapitre Six : habiter, ou les aventures et mésaventures de la lecture de Martin Heidegger en France. pp.110-158. Collection Tranches de Villes
- Paquot, Thierry** (2006). Eco-urbanisme. *Revue Urbanisme*, n°348, pp.66-71
- Paris, Magali** (2004). *Les ambiances végétales et la conception de la façade d'habitat collectif*. Mémoire de Master : Université de Nantes; Ecole Polytechnique de Nantes; Ecole d'Architecture de Nantes (CERMA); Ecole d'Architecture de Grenoble (CRESSON). 78p.
- Paris, Magali** (2007). Micro-Social Ambiances of Housing Surroundings : Sensory/Sensitive and Social properties of Row-Housing Gardens in a High Density Grouped Housing Context. in : Janice M. Bissel, (ed.). *Building Sustainable Communities : EDRA 38 Sacramento California, May 30-June 3 2007*, pp.280.
- Paris, Magali** (2008). The experiences of gardens and gardening at the housing surroundings. in : Richard Miller, Kirstin; Register, (eds.). *Ecocity world summit 2008 : 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, article n°7473; 13p.

URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-07-10)

Paris, Magali & Wieczorek, Anna (2010). L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense, rêve ou réalité ? in : Sabri Bendimérad (ed.). *Habitat pluriel : urbanité, densité et intimité des logements aujourd'hui*. Editions du PUCA

Pascalis, Sandra; Pieau, Cécile & Levêque, Isabelle (2005). La nature dans la ville française du XVIIe siècle à la Monarchie de Juillet : pour une historiographie des promenades plantées et des jardins publics en France. in : Daniel Rabreau & Sandra Pascalis, (eds.). *La nature citadine au siècle des lumières : promenades urbaines et villégiature. Actes du colloque international de Nancy, 24-25 juin 2005, dans le cadre des manifestations de l'année 2005 " Le temps des Lumières "*. Centre Ledoux, Université Paris I Panthéon Sorbonne. William Blake & Co., Art & Arts. Collection Annales du centre Ledoux, tome V, pp.263-291

Paul-Levy, Françoise & Segaud, Marion (eds.) (1983). *Anthropologie de l'espace*. Centre Georges Pompidou/CCI, 345p.

Perrot, Anne-Sophie (2003). Jardiner minusculement l'imaginaire. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.47-61

Pessin, Alain & Torgue, Henry-Skoff (1980). *Villes imaginaires*. Editions du Champs urbain. Chapitre I : explorations. pp.9-19

Pétonnet, Colette (1982). L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, vol.22, n°4, pp.37-47

Pezeu-Massabuau, Jacques (2003). *Aux sources de l'image domestique; sentir- sons et touchers, goût et odeurs*. L'Harmattan. pp.96-104

Pfeffer, Laurence (2004). De l'olfaction à l'expression d'odeurs et de mots. Les aspects culturels de la vision et les autres modalités perceptives. *VOIR barré*, n°28-29, pp.106-117. Numéro : II le goût et l'odorat

Pierrot, Jean (1999). La revanche du végétal de Zola à Caillois. in : Jean-Pierre Cléro & Alain Niderst (ed.). *Le Végétal*. Publications de l'Université de Rouen. pp.251-286

Pinson, Daniel; Thomann, Sandra (2001). *La maison en ses territoires : de la villa à la ville diffuse*. L'Harmattan, 189p. Collection Villes et Entreprises

Pluvinage, Manuel (2003). Pour une histoire sociale du jardinage. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.139-151

Potin, Hervé & Guinée, Anne-Flore (1999). *Matière(s) d'architecture*. Diagonale, 63p.

Prédine, Eric & Collaert, Jean-Paul (2009). *Des jardins en partage : Eric Prédine échange avec Jean-Paul Collaert*. Editions Rue de l'échéquier, 94p.

Pudup, Mary Beth (2008). It takes a garden: Cultivating citizen-subjects in organized garden projects. *Geoforum*, vol.39, n°3, pp.1228-1240

Pumain, Denise (1999). L'espace, le temps et la matérialité des villes. in : Bernard Lepetit & Denise Pumain (ed.). *Temporalités urbaines*. Anthropos. pp.135-159. Collection Collection villes

Putegnat, Ariane (2001). Les jardins familiaux : comment une innovation sociale peut

engendrer des risques pour l'homme et l'environnement. *Annales des Mines série Responsabilité et Environnement*, n°24, pp.83-90

Queysanne, Bruno (1976). Jardin et odorat. *Traverses*, n°5/6, pp.231-233. Numéro : Jardins contre nature

Quéau, Philippe (1997). Le chant des possibles. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (ed.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteaувallon. pp.167-179. Collection Monde en cours. Titre de la section : IV-Réels, virtuels

Racine, Michel (1991). Les jardins du temps qui passe. *in* : Robert Dulau (ed.). *Apologie du périssable*. Editions du Rouergue. pp.170-177

Rainer, Roland (1972). *Les extérieurs vivants*. Verlag für Architektur Artemis Zürich, 228p.

Ratiu, Eugénia (2003). L'évaluation de l'environnement. *in* : Gabriel Moser & Karine Weiss (ed.). *Espaces de vie : aspects de la relation homme environnement*. Armand Colin. pp.85-112

Raulin, Anne (2001). *Anthropologie urbaine*. Armand Colin. Glossaire/ L'observation flottante. pp.9

Raymond, Henri (1980). Architectes et pavillons. Le lièvre moderne et la tortue modèle. *AMC le moniteur architecture*, n°51, pp.70-72

Raymond, Henri (1984). *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*. Editions du Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 293p. Collection Alors

Raymond, Henri (1984-1985). L'architecture ou l'habiter. *Techniques et Architecture*, n°357, pp.41-43. Numéro : Habitat Collectif

Raymond, Henri (2001). Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'espace. *in* : Alain Bourdin & Jean Rémy (ed.). *Architecture, urbanistique et société : idéologies et représentations dans le monde urbain : hommage à Henri Raymond*. (Source originale: Revue française de sociologie, vol IX, 1968, pp. 167-179). L'Harmattan. pp.47-65. Collection Villes et Entreprises. Titre de la section : Premier chapitre : L'analyse de la parole des usagers et de l'appropriation des espaces de vie

Raymond, Henri; Haumont, Nicole; Dezès, Marie-Geneviève & Haumont, Antoine. (2001, 1966). *L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan, 114p. Collection Habitat et Société

Rebois, Didier (1999). La nature dans le projet urbano-architectural. *in* : Chris Younès (ed.). *La ville contre-nature, philosophie et architecture*. Editions la découverte & Syros. pp.217-227

Reed, Edward S (1988). *James J Gibson and the psychology of perception*. Yale University. Chapitre 15 : The ecological approach to visual perception. Affordances. pp.293-295

Regimbald, Manon (2001). Introduction au numéro thématique : l'esthétique face au jardin. *Revue canadienne d'esthétique [en ligne]*, n°6, URL : http://www.uqtr.quebec.ca/AE/Vol_6/Manon/manonpres.html. (Consulté le 01-06-10)

Reinberg, Alain (1985). Des horloges astronomiques aux horloges biologiques. *Traverses*, n°35, pp.158-163. Numéro : Le jour, le temps

Ricaud, Phillipe (2004). Le jugement olfactif et ses implications sociales. Les aspects culturels

de la vision et les autres modalités perceptives. *Voir barré*, n°28-29, pp.34-41. Numéro : II le goût et l'odorat

Ringart, Marie-France; Le Bout, Renée & Laly, Robert (2008). Les jardins partagés. 303, *la revue culturelle des pays de la Loire*, n°103, pp.144-150. Numéro : Végétal

Robert, André D. & Bouillaguet, Annick (2002). *L'analyse de contenu*. (1ère éd. 1997). PUF, 127p.

Roche, François (2003). *Te(e)n Years After*. Les architecture hérétiques. Chapitre : Habiter 1993

Roger, Alain (1997). *Court traité du paysage*. Editions Gallimard, 199p. Collection Bibliothèque des sciences humaines

Ruby, Ilka & Ruby, Andreas (2004). Threshold spaces, from the entrance to a culture of transition. *Details*, n°11, pp.1260-1266

Rumelhart, Marc (2003). Mouvoir le jardin. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.69-103

Saint Marc, Philippe (1971). *Socialisation de la nature*. Editions Stock, 380p.

Salignon, Bernard (1991). *Qu'est-ce qu'habiter ? Réflexions sur le logement social à partir de l'habiter méditerranéen*. Z'éditions; CSTB, 156p.

Salvado, Nuria; Daluz, Ruben; Tapias David (2001). Une maison transgénique : projet B611. *Parpaings*, n°20, pp.12-13

Sansot, Pierre (1983). *Variations paysagères*. Klincksieck, 163p. Collection d'esthétique

Sansot, Pierre (1985). *La France sensible*. Champ Vallon. Chapitre 2 : Le goût du minuscule. pp.41-49. Collection Milieux

Sansot, Pierre (1985). *La France sensible*. Champ Vallon. Chapitre 21 : L'habiter ensemble. pp.245-254. Collection Milieux

Sansot, Pierre (1996). *Poétique de la ville*. Armand Colin. Première partie: Repères et parti pris. pp.7-79

Sansot, Pierre (1996). *Poétique de la ville*. Armand Colin. Troisième partie: Du côté des Lieux: la dialectique du dedans et du dehors. pp.302-338

Sansot, Pierre (2003, 1993). *Jardins publics*. Editions Payot & Rivages, 255p.

Sansot, Pierre (2003). Variations Paysagères. in : Jean-Pierre Le Dantec (ed.). *Jardins et paysages : une anthologie*. Editions de la Villette. pp.479-494. Collection Penser l'espace

Sansot, Pierre (2006). *Ce qu'il reste*. Editions Payot & Rivages. Chapitre : Dehors. pp.191-199. Collection Manuels Payot

Sansot, Pierre; Pillet, Gonzague; Amphoux, Pascal & Leimgruber, Roland (1981). *Les donneurs de temps*. vol.Ecologie humaine. Castella, 269p.

Sansot, Pierre; Chalas, Yves; Torgue Henry (1984). *L'imaginaire technique ordinaire*. Equipe de Sociologie Urbaine. 96p. Rapport de recherche

Sansot, Pierre; Pilon, Anne (1999). La part maudite. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.31-47. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Sansot, Pierre; Strohl, Hélène; Torgue, Henry & Verdillon, Claude (1978). Sansot, Pierre (ed.) *L'espace et son double*. Editions du Champ Urbain, 196p.

Sasso, Robert & Villani, Arnaud (eds.) (2003). *Le vocabulaire de Gilles Deleuze*. Centre de recherches d'histoire d'idées UMR 6045. Collection Les cahiers de Noésis Vocabulaire de la philosophie contemporaine de langue française, n°3

Sauzet, Maurice (1999). Architecture naturelle et présence au monde. *Le Philotopie*, n°4, pp.22-25

Sauzet, Maurice (2005). Des jardins qui nous disent bien des choses. *Urbanisme*, n°343, pp.62-64

Schmit, Pierre-Etienne (2008). Habiter aux alentours. *Geste*, n°5, pp.200-213

Seamon, David (1984). Emotional Experience of the Environment. *American Behavioral Scientist*, vol.27, n°6, pp.757-770

Secchi, Bernardo (1993). Les transformations de l'habitat urbain. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.9, n°3, pp.329-336

Secchi, Bernardo (2006). De l'urbanisme et de l'architecture ? *in* : Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, le 30 juin 2004, pp.6. Conférence donnée à l'occasion de l'attribution du titre de Docteur Honoris Causa

Secci, Claudio & Thibault, Estelle (2005). Espace intermédiaire : formation de cette notion chez les architectes. *in* : Bernard Haumont & Alain Morel (ed.). *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la MSH. pp.23-37. Titre de la section : I."Espace intermédiaires, de "transition", semi-publics, ou "prolongements du logement": histoire et critique des concepts

Segaud, Marion (1993). Introduction. Paradoxes du "chez-soi en ville". *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.9, n°3, pp.347-349

Segaud, Marion; Brun, Jacques & Driant, Jean-Claude (eds.) (2002). *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Armand Colin, 451p.

Serfaty-Garzon, Perla (2005, 2003). *Chez soi : les territoires de l'intimité*. Armand Colin, 255p.

Serres, Michel (1992, 1990). *Le contrat naturel*. Flammarion, 191p.

Simmel, Georg (2006, 1988). *La tragédie de la culture*. Rivages poche, 254p. Collection Petite Bibliothèque

Simon, Jacques (1982). *Paysages et formes végétales*. Ministère de l'urbanisme et du logement, Service technique de l'urbanisme- Division des espaces verts. 197p. Rapport de recherche

Simon, Jean-Pierre (2004). Le voyage en Utopie : nécessité pour concevoir la ville de demain ? *in* : *Café- Géographique, Aix en Provence, 11 mars 2004*.

- Sloterdijk, Peter** (2003). *Ecumes : sphérologie plurielle*. vol.3 de la Trilogie Sphères. Hachette Littérature, 786p. Collection Pluriel
- Sloterdijk, Peter** (2003). *Bulles : microsphérologie*. vol.1 de la Trilogie Sphères. Hachette Littérature, 686p. Collection Pluriel
- Sommer, Robert** (2003). *Milieus et modes de vie : à propos des relations entre environnement et comportement*. Infolio éditions, 287p. Collection Archigraphy Témoignages
- Stauven, Iwan** (2008). Petra Blaise, Inside Outside. Le paysage comme outil [Interview]. *A+ Revue Belge d'Architecture*, n°210, pp.70-78
- Stec, Wojtek J.; Van Paassen, A. H. C & Maziarz, A.** (2005). Modelling the double skin façade with plants. *Energy and Buildings*, vol.37, n°5, pp.419-427
- Stefulesco, Caroline** (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p. Collection Mission du Paysage
- Stefulesco, Caroline** (1994). Les saisons du végétal : cycles, séquences et improvisations. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.124-128. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993
- Stefulesco, Caroline** (1997). L'urbanisme végétal. in : *La plante dans la ville. Colloque INRA, Angers, 05-07/11/1996*. INRA. Collection Les colloques de l'INRA. n°84, pp.101-107
- Stein, Sarah** (1993). *Noah's Garden : restoring the Ecology of Our Own Backyards*. Houghton Mifflin Company, 274p.
- Stock, Mathis** (2004). L'habiter comme pratique des lieux géographiques. *espacestems [en ligne]*, pp.13, URL : <http://espacestems.net/document1138.html>. (Consulté le 01-06-10)
- Stock, Mathis** (2006). Pour une construction transdisciplinaire de l'espace. *tracés, Bulletin technique de la suisse romande*, n°23, pp.15-19
- Stock, Mathis** (2005). Les sociétés à individus mobiles: vers un nouveau mode d'habiter ? *espacestems [en ligne]*, pp.10, URL : <http://espacestems.net/document1353.html>. (Consulté le 01-06-10)
- Stock, Mathis** (2006). L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *espacestems [en ligne]*, 15p., URL : <http://espacestems.net/document1853.html>. (Consulté le 01-06-10)
- Strauss, Anselm ; Corbin, Juliet** (2004). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. vol.22. Academic Press Fribourg, 342p. Collection Res socialis
- Sukopp, Herbert ; Wurzel, Angelika** (1994). Les rythmes saisonniers de la végétation spontanées. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.27-33. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993
- Sullivan, William C. ; Kuo, Frances E. ; Depooter Stephen F.** (2004). The fruit of urban nature: vital neighborhood spaces. *Environment and Behavior*, vol.36, n°5, pp.678-700
- Syme, Geoffrey J.; Shao, Quanxi; Po, Murni & Campbell, Eddy** (2004). Predicting and

understanding home garden water use. *Landscape and urban planning*, vol.68, n°1, pp.121-128

Tanguy, Frédérique (1995). Lire le paysage. *P+A Paysage et Aménagement*, n°32

Tapie, Guy (ed.) (2005). *Maison individuelle, architecture, urbanité*. Editions de l'Aube, 249p. Collection Monde en cours

Taylor, Brian B. (1975). Chants d'innocence et d'expérience [introduction du dossier team 10+20]. *L'architecture d'aujourd'hui*, n°177, pp.1-3

Thibaud, Jean-Paul (1991). Temporalités sonores et interaction sociale. *Architecture et Comportement/ Architecture and Behaviour*, vol.7, n°4, pp.63-74

Thibaud, Jean-Paul (2001). La méthode des parcours commentés. *in* : Michèle Grosjean & Jean-Paul Thibaud (ed.). *L'espace urbain en méthodes*. Parenthèses. pp.79-101. Collection Eupalinos

Thibaud, Jean-Paul (2002). L'horizon des ambiances urbaines. *Communications*, n°73, pp.185-203. Numéro : Manières d'habiter

Thibaud, Jean-Paul (2002). From situated perception to urban ambiances. *in* : *International workshop on architectural and urban environment, Nantes 2002 [support CD]*, 10p.

Thibaud, Jean-Paul (2007). *Variations d'ambiances*. CRESSON ; ACI. 310p. Rapport de recherche

Thibaud, Jean-Paul (2008). Je-tu-il, la marche aux trois personnes. *Urbanisme*, n°359, pp.63-65

Thiberghien, Gilles A. (2007). Mutations urbaines et paysages à contretemps [Entretien avec Michel Desvigne]. *Les carnets du paysage*, n°13-14, pp.237-249

Thomas, Rachel (2000). *Ambiances publiques, mobilité, sociabilité : approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale mécanique, thermique et génie civil de Nantes; CRESSON Ecole d'Architecture de Grenoble. 43-51p.

Tilley, Christopher (2006). The Sensory Dimensions of Gardening. *The Senses and Society*, vol.1, n°3, pp.311-330

Torres-Antonini, Maruja; Joyce Hasell, Mary; Scanzoni John (2000). Cohousing as a basis for social connectedness and ecological sustainability. *in* : *IAPS Conference 16th : people, places and sustainability, Paris France, 2000*. Hogrefe & Huber Publishers, pp.123-130

Tuan, Yi-Fu (2006, 1977). *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*. Infolio, 219p. Collection Archigraphy

Unwin, Simon (2007). *Doorway*. Routledge, 213p.

Van Bohemen, Hein (2008). Ecological engineering: green roofs and the greening of vertical walls of building in urban areas. *in* : Kirstin Miller & Richard Register, (ed.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, article n°7459, 10p. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-07-10)

Van Waerbeke, Jacques (2006). Le motif végétal dans les regards portés par les artistes sur les

périphéries parisiennes. *in* : Augustin Berque; Philippe Bonnin & Cynthia Ghorra-Gobin (ed.). *La ville insoutenable*. Belin. pp.67-77

Verret, Michel (1984). Parcours IV : Dubost Françoise, Côté jardins. *Revue française de sociologie*, vol.25, n°4, pp.708-710, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1984_num_25_4_3862. (Consulté le 27-05-10)

Villela-Petit, Maria (1989). Le chez soi : espace et identité. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.127-134

Vincendeau, Jean-Luc (1993). *Petit traité du jardin en ville*. Edition Desclée de Brouwer, 142p. Collection épi/habiter

Vinet, Jérôme (2000). *Contribution à la modélisation thermo-aéraulique du microclimat urbain. Caractérisation de l'impact de l'eau et de la végétation sur les conditions de confort en espaces extérieurs*. Thèse de doctorat : Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes ; Laboratoire CERMA UMR 1563. 245p.

Volubilis (2008). Jardins dans la jungle urbaine. *Geomagazine*, URL : <http://environnement.geomagazine.fr/2008/03/14/jungle-urbaine-et-jardins/>. (Consulté le 01-06-10)

Wajcman, Gérard (2004). *Fenêtre : chroniques du regard et de l'intime*. Editions Verdier, 467p. Collection Philia

Werquin, Ann-Caroll & Demangeon, Alain (1997). L'entrelacs du végétal et de l'urbanisation. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.40-47

Werquin, Ann-Caroll & Demangeon, Alain (2006). *Jardins en ville*. Dominique Carré Editeur/Direction de l'Architecture et du Patrimoine, 144p.

Wolgensinger, Bernard (2005). Le hasard maîtrisé ? *Urbanisme*, n°343, pp.61-62

Yoshida, Nobuyuki (ed.)(2008). *Phenomenal Resolution. Japanese Architects in their 30s*. Numéro de la revue : *The Japan Architect*, n°70, 135p.

Younès, Chris (2003). *Nature en projet, développement durable, rapport intermédiaire 2002-2003*. GERPHAU Rapport de recherche

Younès, Chris (1989). Temps de l'habiter, l'habiter du temps. *in* : Bruno Queysanne, (ed.). *Architecture, espace du temps ? Colloque vers une architecture appropriée, 1987*. Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand. vol.2, pp.177-185

Younès, Chris (2005). Jardin de vie et de rêve. *Urbanisme*, n°343, pp.57-58

Younès, Chris (ed.) (1999). *Ville contre-nature : philosophie et architecture*. Editions de la Découverte, 281p. Collection Armillaire

Younès, Chris [Interviewée]; Prudhomme, Sylvain [Intervieweur] & Schmit, Pierre-Etienne [Intervieweur] (2008). Habiter, vivre, exister. *Geste*, n°5, pp.31-41

Younès, Chris; Mangematin, M (1999). Médiation architecturale entre l'homme et la nature. *in* : Chris Younès (ed.). *La ville contre-nature, philosophie et architecture*. Editions la découverte & Syros. pp.247-253

Zacharias, John; Stathopoulos, Ted & Wu, Hanqing (2004). Spatial behavior in San Francisco's plazas: The effects of microclimate, other people, and environmental design. *Environment and Behavior*, vol.36, n°5, pp.638-658

Réinventer l'habitat intermédiaire, Thème et sujet du concours d'architecture CIMBETON 2000-2001 [en ligne]. 49p., URL : <http://www.infociments.fr/publications/batiment/concours-architecture/cac-b84-c>. (Consulté le 01-06-10)

Au-delà des toits. Numéro de la revue : *Anthos*, vol.2, 53p.

Bienfaisante Nature. Numéro de la revue : *Communications*, n°74, 236p.

Ralentir travaux, Gilles Clément (2/5): Des jardins en mouvement [émission radio] France Culture - *Les nouveaux chemins de la connaissance*, URL : http://www.radiofrance.fr/chaines/France-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=47494. (Consulté le 01-06-10)

Cultiver notre jardin, avec Robert Harrisson et Philippe Nys [émission radio] France Culture - *Répliques* par Alain Finkielkraut. 45 minutes.

Bibliographie Thématique

1_Méthodologie

ACIRENE (2007). *Etude de conception et d'aménagement du paysage sonore du secteur de la sucrerie - St Cosme phase 01 : Résumé de l'étude*. ACIRENE traitement culturel et esthétique de l'environnement sonore. 27p. Rapport de recherche

Amphoux, Pascal; Jaccoud, Christophe (1992). *Parcs et promenades pour habiter : étude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Institut de Recherche sur l'Environnement Construit département d'architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. 118p. Rapport de recherche

Arino, Martine (2007). *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*. L'Harmattan. Chapitre : Introduction. Situation problématique et problématique de la situation. pp.9-24. Collection Sémantiques

Chalas, Yves (1984). L'imaginaire habitant. *Revue de l'Institut de sociologie (Bruxelles : Université Libre)*, vol.3-4, pp.489-505

Chalas, Yves & Torgue, Henry (1981). *La ville latente : espaces et pratiques imaginaires d'Echirolles*. Université des sciences sociales, Equipe de sociologie urbaine, laboratoire de l'UER "philosophie-sociologie". 184p. Rapport de recherche

Chalas, Yves & Torgue, Henry (1982). Mythe et parole habitante. *Les annales de la recherche urbaine*, n°17, pp.5-17

Cosnier, Jacques (2001). L'éthologie des espaces publics. *in* : Michèle Grosjean & Jean-Paul Thibaud (ed.). *L'espace urbain en méthodes*. Parenthèses. pp.13-28. Collection Eupalinos

Deschenaux, Frédéric (2007). *Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7 [en ligne]* Association pour la recherche qualitative, URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Nvivo_7.0.pdf. (Consulté le 13-08-10)

Deschenaux, Frédéric; Bourdon, Sylvain & Baribeau, Colette (2005). *Introduction à l'analyse qualitative informatisée à l'aide du logiciel QSR Nvivo 2.0. [en ligne]* Association pour la recherche qualitative, URL : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Nvivo_2.0.pdf. (Consulté le 01-06-10)

Deubel, Philippe & Ferréol, Gilles (1993). *Méthodologie des sciences sociales*. Armand Colin. Chapitre 2 : La dynamique de la recherche. pp.40-52. Collection Cursus sociologie

Fiori, Sandra (2001). La représentation graphique dans la conception du projet d'éclairage urbain ; Laboratoire CRESSON UMR 1563. 415p.

Grawitz, Madeleine (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz. Chapitre : Livre 3 : Les techniques au service des sciences sociales; Titre 2 : Les techniques vivantes; Chapitre 1 : Les techniques de rapports individuels. pp.643-708

Grawitz, Madeleine (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz. Chapitre : Livre 3 : Les techniques au service des sciences sociales; Titre 1 : Les techniques documentaires; Chapitre 2 : Les méthodes et techniques d'étude de documents. pp.604-641

Géraud, Marie-odile; Leservoier, Olivier & Pottier, Richard (1998). *Les notions clés de l'ethnologie : Analyses et textes*. Armand Colin. Chapitre : 2/méthodes I and 3/méthodes II. pp.25-50

Hetzel, Suzanne; Strurm, Hendrik; Deckmyn, Chantal; Bertomeu, Eric & Duyckaerts, Eric (2005). *Aller par quatre chemins : à la Valette-du-Var*. La Valette-du-Var : Ville de La Valette-du-Var. Service des affaires culturelles, 91p.

Mucchielli, Alex (ed.) (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, 275p.

Olivier De Sardan, Jean-Pierre (1995). La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie. *Enquête*, n°1, pp.71-112

Pessin, Alain & Torgue, Henry-Skoff (1980). *Villes imaginaires*. Editions du Champs urbain. Chapitre : I-explorations. pp.9-19

Pétonnet, Colette (1982). L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme*, vol.22, n°4, pp.37-47

Ratiu, Eugénia (2003). L'évaluation de l'environnement. *in* : Gabriel Moser & Karine Weiss (ed.). *Espaces de vie : aspects de la relation homme environnement*. Armand Colin. pp.85-112

Raulin, Anne (2001). *Anthropologie urbaine*. Armand Colin. Chapitre : Glossaire/ L'observation flottante. pp.9

Raymond, Henri (2001). Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'espace. *in* : Alain Bourdin & Jean Rémy (ed.). *Architecture, urbanistique et société : idéologies et représentations dans le monde urbain : hommage à Henri Raymond*.

(Source originale: Revue française de sociologie, vol IX, 1968, pp. 167-179). L'Harmattan. pp.47-65. Collection Villes et Entreprises. Titre de la section : Premier chapitre : L'analyse de la parole des usagers et de l'appropriation des espaces de vie

Robert, André D. & Bouillaguet, Annick (2002). *L'analyse de contenu*. (1ère éd. 1997). PUF, 127p.

Sansot, Pierre (1996). *Poétique de la ville*. Armand Colin. Chapitre : Première partie: Repères et parti pris. pp.7-79

Sansot, Pierre; Chalas, Yves; Torgue Henry (1984). *L'imaginaire technique ordinaire*. Equipe de Sociologie Urbaine. 96p. Rapport de recherche

Strauss, Anselm ; Corbin, Juliet (2004). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. vol.22. Academic Press Fribourg, 342p. Collection Res socialis

Thibaud, Jean-Paul; (2001). La méthode des parcours commentés. *in* : Michèle Grosjean & Jean-Paul Thibaud (ed.). *L'espace urbain en méthodes*. Parenthèses. pp.79-101. Collection Eupalinos

Thibaud, Jean-Paul (2008). Je-tu-il, la marche aux trois personnes. *Urbanisme*, n°359, pp.63-65

2_Habitat, habiter, habitabilité

21_Habiter, Généralités

Amphoux, Pascal (1988). Chapitre 4 : Donneurs de temps sociaux, donneurs de temps sonores. *in* : Daniel Mercure & Anne Wallemacq (eds.). *Les temps sociaux*. Belin. pp.133-146. Collection Ouvertures sociologiques

Amphoux, Pascal (1988). Les donneurs de temps. *Temporalistes*, n°8, pp.25-26

Amphoux, Pascal (1990). Vers une théorie des trois comforts. *Annuaire 90, Département d'architecture de l'EPFL*, pp.27-30

Amphoux, Pascal & Jaccoud, Christophe (1989). Le chez-soi dans tous les sens. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.135-150

Appleton, Jay (1975). *The experience of landscape*. Wiley & Sons, 293p.

Bachelard, Gaston (2004, 1948). *La terre et les rêveries du repos : essai sur les images de l'intimité*. José Corti, 376p. Collection Les Massicotés

Bachelard, Gaston (2004, 1957). *La poétique de l'espace*. Quadrige/Puf, 214p.

Balmori, Diana; Morton, Margaret (1993). *Transitory gardens, uprooted lives*. Yale University Press, 146p.

Barbey, Gilles (1989). Introduction. Vers une phénoménologie du chez-soi.... *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.87-90

Barthes, Roland (2002). *Comment vivre ensemble : cours et séminaires au Collège de France (1976-1977) / Roland Barthes. Texte établi, annoté et présenté par Claude Coste*. Seuil, 244p. Collection Traces Ecrites

Bass Warner Jr., Sam (1987). *To dwell is to garden*. Northeastern University Press, 127p.

Bensa, Alban (1997). Images et usages du temps. *Terrain [en ligne]*, n°29, pp.5-18, URL : <http://terrain.revues.org/document3190.html>. (Consulté le 11-02-2010)

Bercedo, Ivan (2000). L'échelle des biographies. *Quaderns d'arquitectura i urbanisme*, n°227, pp.15

Berque, Augustin (1982). *Vivre l'espace au Japon*. PUF, 222p.

Boisson, Claude (2000). Home et House : l'espace domestique en anglais. in : Marie-Luce Honeste-Fliti (ed.). *Dire l'espace familial*. Publications de l'Université de Saint-Etienne. pp.67-82

Breviglieri, Marc (2006). Penser l'habiter, estimer l'habitabilité. *Tracés, Bulletin technique de la suisse romande*, n°23, pp.8-14

Bégout, Bruce (2004). Esquisse d'une théorie phénoménologique de l'habitude. *Alter*, n°12, pp.173-190

Collot, Michel (1997). *La matière-émotion*. PUF, 334p. Collection Ecriture

Cousin, Jean (1980). *L'espace vivant*. Editions du Moniteur, 236p.

De Radkowski, Georges-Hubert (2002). *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*. PUF. Chapitre : La genèse et les structures de l'espace habitable. pp.23-33

De Radkowski, Georges-Hubert (2002). *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*. PUF. Chapitre : Essai sur les systèmes habitables des sociétés nomades, sédentaires et industrielles. pp.82-103

Eleb, Monique (1999). Se construire et habiter. *Alinéa sciences sociales et humaines*, n°10, pp.5-24

Fisher, Jeffrey D.; Bell, Paul A.; Baum Andrew (1984). *Environmental Psychology*. Holt, Rinehart and Winston. Chapitre : Environmental Perception, Cognition, and Attitudes : Movement, Habituation and the Perception of Change. pp.22-26

Florin, Bénédicte; Baby-Collin, Virginie; Capron-Bouillon, Florence; Didier, Sophie & Dorier-Apprill, Elisabeth (2007). Chapitre 4 : Bouger, s'ancrer. in : Elisabeth Dorier-Apprill & Philippe Gervais-Lambony (eds.). *Vies citadines*. Belin. pp.81-109. Collection Mappemonde

Fraine, Graham; Smith, Sandy G.; Chapman, Rebekah & Sheehan, Mary (2007). At home on the road ? Can drivers' relationships with their cars be associated with territoriality ? *Journal of environmental psychology*, vol.27, n°3, pp.204-214

Gibson, James J. (1986, 1979). *The ecological approach to visual perception*. Laurence Erlbaum Associates, 336p.

- Graumann, Carl F.** (1989). Vers une phénoménologie de l'être-chez-soi. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.111-116
- Gunter, Barrie** (2000). *Psychology of the home*. Whurr publishers, 150p.
- Harrison, Robert** (2007). *Jardins : réflexions sur la condition humaine*. Editions le pommier, 314p.
- Haumont, Nicole; Raymond, Henry** (1972). *Habitat et pratique de l'espace. Etude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement*. Recherche Plan Construction contrat n°70090 ; GRECOH (Bureau des Etudes Sociologiques) ; Institut de Sociologie Urbaine. 171p. Rapport de recherche
- Heidegger, Martin** (1980, 1954). *Essais et conférences*. Gallimard, 347p. Collection Tel
- Hummon, David M.** (1992). Chapitre 12 : Community attachment, local sentiment and sense of place. in : Irwin Atzman & Setha M. Low (ed.). *Place Attachment*. Plenum Press. pp.253-278
- Ingold, Tim** (2000). *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge. Chapitre II: Dwelling/Chapter Ten: Building, dwelling, living: how animals and people make themselves at home in the world. pp.172-189
- Lucan, Jacques** (1999). Nécessités de la clôture ou la vision sédentaire de l'architecture. *Matières*, n°3, pp.19-31
- Lussault, Michel** (2007). *L'homme spatial, la construction sociale de l'espace humain*. Seuil, 363p. Collection La couleur des idées
- Lynch, Kevin** (1976). *What time is this place ?* MIT Press, 288p.
- Lévy-Vroelant, Claire** (2008). Habiter, questions de société. in : "Séquences d'architecture" dans le cadre du mois de l'architecture en Isère. ENSAG, Grenoble.
- Moser, Gabriel** (1992). *Les stress urbains*. Armand Collin. Chapitre : Deuxième Partie : Les sources de stress et leurs effets; II Les effets des stress interpersonnels. pp.55-75. Collection Psychologie
- Nancy, Jean-Luc** (1999). *Los Angeles, la ville au loin*. Fayard, Mille et une nuits. Collection La petite collection
- Paquot, Thierry** (2005). *Demeure terrestre: Enquête vagabonde sur l'habiter*. Les Editions de l'Imprimeur. Chapitre : Six- habiter, ou les aventures et mésaventures de la lecture de Martin Heidegger en France. pp.110-158. Collection Tranches de Villes
- Paquot, Thierry** (2005). *Demeure terrestre : enquête vagabonde sur l'habiter*. Les éditions de l'imprimeur, 188p. Collection Tranches de Villes
- Paul-Levy, Françoise & Segaud, Marion (eds.)** (1983). *Anthropologie de l'espace*. Centre Georges Pompidou/CCI, 345p.
- Pinson, Daniel; Thomann, Sandra** (2001). *La maison en ses territoires : de la villa à la ville diffuse*. L'Harmattan, 189p. Collection Villes et Entreprises

Reed, Edward S (1988). *James J Gibson and the psychology of perception*. Yale University. Chapitre 15 : The ecological approach to visual perception. Affordances. pp.293-295

Sansot, Pierre (1985). *La France sensible*. Champ Vallon. Chapitre : 2-Le goût du minuscule. pp.41-49. Collection Milieux

Sansot, Pierre (1985). *La France sensible*. Champ Vallon. Chapitre : 21-L'habiter ensemble. pp.245-254. Collection Milieux

Sasso, Robert & Villani, Arnaud (eds.) (2003). *Le vocabulaire de Gilles Deleuze*. Centre de recherches d'histoire d'idées UMR 6045. Collection Les cahiers de Noésis Vocabulaire de la philosophie contemporaine de langue française, n°3

Schmit, Pierre-Etienne (2008). Habiter aux alentours. *Geste*, n°5, pp.200-213

Seamon, David (1984). Emotional Experience of the Environment. *American Behavioral Scientist*, vol.27, n°6, pp.757-770

Segaud, Marion (1993). Introduction. Paradoxes du "chez-soi en ville". *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.9, n°3, pp.347-349

Segaud, Marion; Brun, Jacques & Driant, Jean-Claude (eds.) (2002). *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Armand Colin, 451p.

Sommer, Robert (2003). *Milieux et modes de vie : à propos des relations entre environnement et comportement*. Infolio éditions, 287p. Collection Archigraphy Témoignages

Stock, Mathis (2006). Pour une construction transdisciplinaire de l'espace. *tracés, Bulletin technique de la suisse romande*, n°23, pp.15-19

Tuan, Yi-Fu (2006, 1977). *Espace et lieu, la perspective de l'expérience*. Infolio, 219p. Collection Archigraphy

Villela-Petit, Maria (1989). Le chez soi : espace et identité. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.127-134

Younès, Chris (1989). Temps de l'habiter, l'habiter du temps. in : Bruno Queysanne, (ed.). *Architecture, espace du temps? Colloque vers une architecture appropriée, 1987*. Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand. vol.2, pp.177-185.

Younès, Chris (2005). Jardin de vie et de rêve. *Urbanisme*, n°343, pp.57-58

Younès, Chris [Interviewée]; Prudhomme, Sylvain [Intervieweur] & Schmit, Pierre-Etienne [Intervieweur] (2008). Habiter, vivre, exister. *Geste*, n°5, pp.31-41

22_Espaces intermédiaires, Interface et Seuils

Amphoux, Pascal & Brogini, Filippo (1995). Qui Pro Quo. Projet pour un temple du rire. *Interlope*, n°13, pp.22-29

Bachelard, Gaston (2004, 1957). *La poétique de l'espace*. Quadrige/Puf, 214p.

- Barbey, Gilles** (1989). *Fenêtres habitées*. Architekturmuseum in Basel. Chapitre : L'expérience vécue comme voie d'accès au projet d'architecture. pp.14-19
- Berque, Augustin** (1982). *Vivre l'espace au Japon*. PUF, 222p.
- Bonnin, Philippe** (2000). Dispositifs et rituels du seuil : une topologie sociale. Détour japonais. *Communications*, n°70, pp.65-93. Numéro : Seuils, passages
- Bonnin, Philippe; et al.** (2005). Architectures et Sociétés : construction sociale et architecturale des limites: territoires, seuils, articulations entre privé et public. *Lettre de l'ipraus*, n°15, pp.13-19
- Charmes, Eric** (2005). Le retour à la rue comme support de gentrification. *Espaces et sociétés*, vol.122, n°3, pp.115-135. Numéro : Le sens des formes urbaines
- Chérel, Emmanuelle & Duquoc, Marie-Pierre** (2006). Chez l'un, l'une, l'autre Récit d'une AAP [action artistique de proximité]. *Lieux communs. Les cahiers du LAUA*, n°9, pp.233-235
- Da Silva Mello, Marco-Antonio & Vogel, Arno** (2002). Quand la rue devient maison : habito et diligo dans la ville. *Communications*, n°73, pp.163-185. Numéro : Manières d'habiter
- Daladier, Cécile & Soulier, Nicolas** (2003). Jardins de fenêtre. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.291-311
- De la Soudière, Martin** (2000). Le paradigme du passage. *Communications*, n°70, pp.5-33. Numéro : Seuils, passages
- Dubost, Françoise** (2000). Les agréments de l'entrée. *Communications*, n°70, pp.53-64. Numéro : Seuils, passages
- Dubost, Françoise; Christiany, Janine & Petard, Jean-Pierre** (1988). *La clôture et le seuil : la délimitation du territoire en banlieue (tome 1) et images et paroles (tome 2)*. EHESS. 189p. (tome1) ; 85p. (tome2). Rapport de recherche. Financier : Ministère de l'environnement et du cadre de vie; direction de l'urbanisme et du paysage. Mission de la recherche urbaine
- Flamand, Amélie** (2005). Les espaces intermédiaires, un état des lieux raisonné. in : *Le logement et l'habitat comme objets de recherche. Actes de la Journée d'étude Jeunes chercheurs 20 mai 2005*, pp.9. URL : <http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/>. (Consulté le 15/06/09)
- Gallian, Claire** (1994). Pratiques de l'espace urbain. Evolution de la relation public/privé dans l'habiter au Japon. in : Augustin Berque, (ed.). *La maîtrise de la ville : urbanité française, urbanité nipponne. Actes du colloque à l'Abbaye de Royaumont, 24-26 avril 1989*. Editions EHESS. vol.Etudes japonaises 2, pp.495-519.
- Julien, Barbara** (2006). Entre la rue et le jardin : l'espace public dans la cité-jardin. in : Yona Jébarck & Barbara Julien, (ed.). *Les temps de l'espace public urbaine : construction, transformation et utilisation. Actes colloque 74ème congrès de l'ACFAS, Université McGill, Montréal, Canada, mai 2006*. Editions Multimondes, pp.27-45.
- Kaufmann, Jean-Claude** (1996). Portes, verrous et clefs : être chez soi. *Ethnologie Française*, vol.2, n°XXVI, pp.280-289
- Korosec-Serfaty, Perla** (1993). Jardins dans un quartier résidentiel spontané. *Trames*, vol.7. Numéro spécial : Le public et ses domaines

Korosec-Serfaty, Perla; Fleury, David; Trempe, Richard; Apollon, Maguy & Houle, Suzie (1989). Notes en forme de récit sur le dedans, le dehors et le reste. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.373-379

Lassus, Bernard (1974). De plus à moins. *Nouvelle revue de psychanalyse*, n°9, pp.253-268

Mazzoni, Christiana & Lebois, Valérie (2006). Cours et jardins dans le Paris d'aujourd'hui : Conception, dispositifs et pratiques. in : Rainier Hodde (ed.). *Qualités architecturales : conceptions, significations, positions*. jeanmichelplace. pp.125-136. Titre de la section : L'appréhension des qualités perçues et ses questions

Moley, Christian (2005). "Espace intermédiaire": généalogie d'un discours. in : Bernard Haumont & Alain Morel (ed.). *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la MSH. pp.37-51. Titre de la section : I. "Espace intermédiaires, de "transition", semi-publics, ou "prolongements du logement": histoire et critique des concepts

Moley, Christian (2006). *Les abords du chez soi en quête d'espaces intermédiaires*. Editions de la Villette, 255p. Collection Penser l'espace

Motoki, Toriumi (2006). Les caractéristiques de l'espace au Japon dans la trajectivité architecture/jardin/ville ou le désordre paysager dû à l'absence de mésocosme. in : Augustin Berque; Philippe Bonnin & Cynthia Ghorra-Gobin (ed.). *La ville insoutenable*. Belin. pp.257-269

Pal Pelbart, Peter (2008). Cartographies du dehors. *Rue Descartes*, vol.59, pp.20-30

Roche, François (2003). *Te(e)n Years After*. Les architecture hérétiques. Chapitre : Habiter 1993

Ruby, Ilka & Ruby, Andreas (2004). Threshold spaces, from the entrance to a culture of transition. *Details*, n°11, pp.1260-1266

Sansot, Pierre (1996). *Poétique de la ville*. Armand Colin. Chapitre : Troisième partie: Du côté des Lieux: la dialectique du dedans et du dehors. pp.302-338

Secchi, Claudio & Thibault, Estelle (2005). Espace intermédiaire : formation de cette notion chez les architectes. in : Bernard Haumont & Alain Morel (ed.). *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la MSH. pp.23-37. Titre de la section : I."Espace intermédiaires, de "transition", semi-publics, ou "prolongements du logement": histoire et critique des concepts

Unwin, Simon (2007). *Doorway*. Routledge, 213p.

Wajcman, Gérard (2004). *Fenêtre : chroniques du regard et de l'intime*. Editions Verdier, 467p. Collection Philia

23 _ Interactions sociales et relations de voisinage

Amblard, Henri; Bernoux, Philippe; Herreros, Gilles & Livian, Yves-Frédéric (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Editions du Seuil, 244p.

- Balaÿ, Olivier** (1987). *La proxémie acoustique dans l'habitat : une approche des moyens de la technique et de la conception pour traiter des situations de proxémie acoustique dans l'habitat*. CRESSON. 102p. Rapport de recherche
- Balaÿ, Olivier** (1996). La conception sonore des espaces habités : une démarche exploratoire avant expérimentation. in : *La qualité acoustique des logements en construction neuve et en réhabilitation. Actes du colloque Paris, 24 septembre 1996*. Paris. Ministère du Logement, Plan Construction et Architecture, pp.1-11
- Barthes, Roland** (2002). *Comment vivre ensemble : cours et séminaires au Collège de France (1976-1977) / Roland Barthes. Texte établi, annoté et présenté par Claude Coste*. Seuil, 244p. Collection Traces Ecrites
- Buttimer, Anne** (1989). Phénix, Faust et Narcisse. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.5, n°2, pp.91-96
- Charmes, Eric** (2005). *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*. L'Harmattan, 219p. Collection Villes et Entreprises
- Chelkoff, Grégoire ; Balaÿ, Olivier** (1987). Conception et usage de l'habitat : proxémies sonores comparées. CRESSON. 110p. Rapport de recherche
- Croizé, Jean-Claude** (2008). Les fausses vertus des tours. *Urbanisme*, n°359, pp.81-84
- Donzelot, Jacques** (2004). La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification. *Esprit*, vol.3-4, n°303, pp.14-40
- Donzelot, Jacques** (2006). *Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues?*. Editions du Seuil, 185p. Collection La couleur des idées
- Dufour, Annie-Hélène** (1998). Chapitre 2 : Une passion pacifique : le jardinage. in : Christian Bromberger (ed.). *Passions ordinaires : football, jardinage, généalogie, concours de dictée...*. Editions Bayard. pp.71-94. Collection Hachette Littératures. Titre de la section : Passions domestiques
- EDRA** (2004). Housing and neighborhoods [theme gathering 7 symposiums]. in : Dwight Miller & James A. Wise, (ed.). *Design with spirit, EDRA 35, Albuquerque-New Mexico, June 2-6*. EDRA, pp.193-197.
- Elias, Norbert** (1996, 1984). *Du temps*. Arthème Fayard, 253p. Collection Agora
- Elias, Norbert** (1998, 1987). *La société des individus*. Librairie Arthème Fayard, 301p. Collection Pocket Agora
- Fisher, Gustave-Nicolas** (1997, 1992). *Psychologie de l'environnement social*. Dunod, 204p.
- Gaines, Bernard & Leloutre, Géry** (2005). Le lotissement densifié : un travail sur la résilience du territoire. *Les cahiers de la Cambre-Architecture*, n°4, pp.186-203
- Genestier, Philippe** (2001). Némésis & Nicodème, quand les instances de proximité deviennent les figures du salut. *Les annales de la recherche urbaine*, n°90, pp.22-33. Numéro : Les seuils du proche

Giffo-Levasseur, Anne-Marie; Pasquier, Elisabeth & Olivier, Karine (2003). **Giffo-Levasseur, Anne-Marie** (ed.) *Reformulation de la distance sociale dans les espaces partagés d'un quartier composite*. GERS. 132p. Rapport de recherche

Halbwachs, Maurice (1996, 1947). La mémoire collective et le temps. *Cahiers internationaux de sociologie [en ligne]*, n°101, pp.45-65,

URL

:
http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_coll_et_le_temps/memoire_coll_et_le_temps.html. (Consulté le 15-06-2009)

Halbwachs, Maurice (2009, 1950). *La mémoire collective [en ligne]*. Les Presses universitaires de France - PUF, 204p., URL :
http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.html. (Consulté le 15/06/09)

Hall, Edward T. (1971, 1966). *La dimension cachée*. Seuil, 257p. Collection Points; Essais

Haumont, Bernard & Alain, Morel (eds.) (2005). *La société des voisins : partager un habitat collectif*. Editions de la MSH, 334p.

Hummon, David M. (1992). Chapitre 12 : Community attachment, local sentiment and sense of place. in : Irwin Atzman & Setha M. Low (ed.). *Place Attachment*. Plenum Press. pp.253-278

Judy, Henri-Pierre (2007). *L'absence de l'intimité : sociologie des choses intimes*. Les éditions Circé, 150p.

Leconte, Patrick (2004). La conversation des corps, une lecture de Jan Patocka. *Alter*, n°12, pp.339-366

Lehman-Frisch, Sonia; Berry-Chikhaoui, Isabelle; Capron Guénola; Vidal Dominique (2007). Chapitre 3 : Voisiner. in : Elisabeth Dorier-Apprill & Philippe Gervais-Lambony (ed.). *Vies citadines*. Belin. pp.59-81. Collection Mappemonde

Maurin, Eric (2004). *Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social*. Editions du Seuil et la République des Idées, 95p.

Moch, Annie; Bordas, Florence & Hermand, Danièle (1995). Approche psychosociale de la densité. *Les annales de la recherche urbaine*, vol.67, pp.119-128

Paquot, Thierry (2006). Eco-urbanisme. *Revue Urbanisme*, n°348, pp.66-71

Paris, Magali (2007). Micro-Social Ambiances of Housing Surroundings : Sensory/Sensitive and Social properties of Row-Housing Gardens in a High Density Grouped Housing Context. in : Janice M. Bissel, (ed.). *Building Sustainable Communities : EDRA 38 Sacramento California, May 30-June 3 2007*. EDRA, pp.280.

Paris, Magali & Wiczorek, Anna (2010). L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense, rêve ou réalité ?. in : Sabri Bendimérad (ed.). *Habitat pluriel : urbanité, densité et intimité des logements aujourd'hui*. pp.29-56. Editions du PUCA

Sloterdijk, Peter (2003). *Ecumes : sphérologie plurielle*. vol.3 de la Trilogie Sphères. Hachette Littérature, 786p. Collection Pluriel

Sloterdijk, Peter (2003). *Bulles : microsphérologie*. vol.1 de la Trilogie Sphères. Hachette Littérature, 686p. Collection Pluriel

Thibaud, Jean-Paul (1991). Temporalités sonores et interaction sociale. *Architecture et Comportement/ Architecture and Behaviour*, vol.7, n°4, pp.63-74

Thibaud, Jean-Paul (2002). L'horizon des ambiances urbaines. *Communications*, n°73, pp.185-203. Numéro : Manières d'habiter

Torres-Antonini, Maruja; Joyce Hasell, Mary; Scanzoni John (2000). Cohousing as a basis for social connectedness and ecological sustainability. in : *IAPS Conference 16th : people, places and sustainability, Paris France, 2000*. Hogefre & Huber Publishers, pp.123-130.

Zacharias, John; Stathopoulos, Ted & Wu, Hanqing (2004). Spatial behavior in San Francisco's plazas: The effects of microclimate, other people, and environmental design. *Environment and Behavior*, vol.36, n°5, pp.638-658

24_Modes d'habiter

Amphoux, Pascal (1990). L'échelle vivre ou la grandeur du minuscule, l'unité d'habitat de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5. *Faces. Journal d'architecture*, n°17, pp.28-33

Augoyard, Jean-François (1978). *Les pratiques d'habiter à travers les phénomènes sonores contribution à une critique de l'habitat*. Unité de recherche appliquée-Ecole spéciale d'architecture. 212p. Rapport de recherche. Financier : Plan Construction

Augoyard, Jean-François (1979). *Pas à pas : essai sur le Cheminement quotidien en milieu urbain*. Editions du Seuil, 185p.

Augoyard, Jean-François (1980). *L'habitant des villes et son paysage urbain*. CRESSON (CNRS- URA 1268) /ESA Rapport de recherche. Financier : Délégation Générale à la recherche scientifique et technique. Action concertée: urbanisation

Augoyard, Jean-François; Dupont, Gilles & Maglione, Jean (1983). *Faire comme à Givors, naissance d'un nouveau quartier : formes d'appropriation et structuration de la vie quotidienne dans le nouveau Givors 1979-1981*. Equipe de sociologie urbaine. 117p. Rapport de recherche

Bernard, Yvonne (1992). *La France au logis : étude sociologique des pratiques domestiques*. Mardaga, 140p. Collection Architecture+Recherches

Bernard, Yvonne (1993). Les espaces de l'intimité. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.9, n°3, pp.367-372

Bonetti, Michel (1994). *Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace*. Desclée de Brouwer, 230p. Collection Re-connaissances

Bonnin, Philippe (2002). Nommer/habiter : langue japonaise et désignation spatiale de la personne. *Communications*, n°73, pp.245-264. Numéro : Manières d'habiter

Bonnin, Philippe (2002). Présentation. Manières d'habiter : l'étendue, l'espace, la ville. *Communications*, n°73, pp.5-11. Numéro : Manières d'habiter

Bonnin, Philippe (2008). Le temps d'habiter. *in* : Augustin Berque; Alexia De Biase & Philippe Bonnin (ed.). *L'habiter dans sa poésie première: Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*. Donner Lieu. pp.28-46

Bonnin, Philippe; et al. (2005). Architectures et Sociétés : construction sociale et architecturale des limites: territoires, seuils, articulations entre privé et public. *Lettre de l'IPRAUS*, n°15, pp.13-19

Bonnin, Philippe; Bouquin, Emilie; Hasae Jennifer (2006). *Le temps d'habiter : transformations des habitats sur la longue durée*. IPRAUS-Mission à l'ethnologie-Ministère de la culture et de la communication. 47p. Rapport de recherche

Boubezari, Mohammed (1999). Habiter l'espace sonore. Quand faire c'est dire. *Alinéa sciences sociales et humaines*, n°10, pp.25-39

Boubezari, Mohammed (2000). Domestiquer l'espace sonore. *in* : "SoundEscape", *International Conference on Acoustic Ecology, Trent University, Peterborough, Ontario, Canada, June 28-July 2 2000*. WFAE.

Boubezari, Mohammed (2001). *Méthode exploratoire sur les pratiques intuitives de maîtrise du confort acoustique en milieu habité*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale mécanique, thermique et génie civil de Nantes; CRESSON Ecole d'Architecture de Grenoble. 325p.

De Certeau, Michel; Giard, Luce (ed.) (1980, 1990). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. vol.1. Gallimard, 344p.

De Certeau, Michel; Giard, Luce (ed.) (1980, 1990). *L'invention du quotidien, tome 2 : Habiter, cuisiner*. vol.2. Gallimard, 415p.

Haumont, Nicole (2001, 1966). *Les pavillonnaires : étude psychosociologique d'un mode d'habitat*. L'Harmattan, 150p. Collection Habitat et Sociétés

Haumont, Nicole; Raymond, Henry (1972). *Habitat et pratique de l'espace. Etude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement*. Recherche Plan Construction contrat n°70090 ; GRECOH (Bureau des Etudes Sociologiques) ; Institut de Sociologie Urbaine. 171p. Rapport de recherche

Mark, Francis & Hester, Randolph T. (1990). Chapitre : Introduction The garden as Idea, Place and Action. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.2-19

Mark, Francis & Hester, Randolph T. (eds.) (1990). *The meaning of garden: idea, place and action*. MIT Press, 293p.

Mathieu, Nicole; Morel-Brochet, Annabelle; Blanc, Nathalie; Gajewski, Philippe; Grésillon, Lucile; Hebert, Florent; Hucy, Wandrille & Raymond, Richard (2003). Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé. *Strates [en ligne]*, vol.11, pp.14, URL : <http://strates.revues.org/document430.html>. (Consulté le 01-06-2010)

Moles, Abraham (1995, 1992). Vers une psychogéographie. *in* : Antoine Bailly; Robert Ferras & Denise Pumain (ed.). *Encyclopédie de géographie*. Economica. pp.159-187

Raymond, Henri (1980). Architectes et pavillons. Le lièvre moderne et la tortue modèle. *AMC le moniteur architecture*, n°51, pp.70-72

Raymond, Henri (1984). *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*. Editions du Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 293p. Collection Alors

Raymond, Henri (1984-1985). L'architecture ou l'habiter. *Techniques et Architecture*, n°357, pp.41-43. Numéro : Habitat Collectif

Raymond, Henri; Haumont, Nicole; Dezès, Marie-Geneviève & Haumont, Antoine. (2001, 1966). *L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan, 114p. Collection Habitat et Société

Salignon, Bernard (1991). *Qu'est-ce qu'habiter ? Réflexions sur le logement social à partir de l'habiter méditerranéen*. Z'éditions; CSTB, 156p.

Sansot, Pierre; Strohl, Hélène; Torgue, Henry & Verdillon, Claude (1978). Sansot, Pierre (ed.) *L'espace et son double*. Editions du Champ Urbain, 196p.

Secchi, Bernardo (1993). Les transformations de l'habitat urbain. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.9, n°3, pp.329-336

Serfaty-Garzon, Perla (2005, 2003). *Chez soi : les territoires de l'intimité*. Armand Colin, 255p.

Stock, Mathis (2004). L'habiter comme pratique des lieux géographiques. *espacestems [en ligne]*, pp.13, URL : <http://espacestems.net/document1138.html>. (Consulté le 01-06-2010)

Stock, Mathis (2005). Les sociétés à individus mobiles: vers une nouveau mode d'habiter?. *espacestems [en ligne]*, pp.10, URL : <http://espacestems.net/document1353.html>. (Consulté le 01-06-2010)

Stock, Mathis (2006). L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *espacestems [en ligne]*, pp.15, URL : <http://espacestems.net/document1853.html>. (Consulté le 01-06-2010)

Tapie, Guy (ed.) (2005). *Maison individuelle, architecture, urbanité*. Editions de l'Aube, 249p. Collection Monde en cours

3_Cultures et vécus du jardin

31_L'homme et la nature, généralités

Acot, Pascal (1988). *Histoire de l'écologie*. PUF, 267p.

Barthe-Deloisy, Francine (2003). Le naturisme. *Communications*, n°74, pp.49-65. Numéro : Bienfaisante nature

Benoist-Méchin, Jacques (1998). *L'homme et ses jardins ou les métamorphoses du paradis terrestre*. Albin Michel, 257p.

Berque, Augustin (1982). *Vivre l'espace au Japon*. PUF, 222p.

Berque, Augustin (1997). La demeure des choses : jardin, écoumène, espace virtuel. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (ed.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube ; TNDI Châteaувallon. pp.155-167. Collection Monde en cours

Berque, Augustin (1997). Des toits, des étoiles. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.5-11

Berque, Augustin (2007). L'urbain diffus : "la nature" contre la nature. *in* : *Conférence à l'Institut français d'Agadir, 13 avril 2007*, pp.4.

Besse, Jean-Marc (2003). Du jardin au jardinage, la ruse du paysagiste. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.17-27

Blanc, Nathalie (1998). 1925-1990 : l'écologie urbaine et le rapport ville-nature. *L'espace géographique*, n°4, pp.288-298

Blanc, Nathalie (2003). La place de l'animal dans les politiques urbaines. *Communications*, n°74, pp.159-176. Numéro : Bienfaisante nature

Blanc, Nathalie (2004). De l'écologie dans la ville. *Ethnologie française*, vol.4, n°XXXIV, pp.601-607

Blanc, Nathalie; Cohen, Marriane & Glatron, Sandrine (2004). Quelle place pour le paysage dans les politiques urbaines ?. *in* : *De la connaissance des paysages à l'action paysagère, Colloque International, Bordeaux, 2-4 decembre 2004*. CEMAGREF and Ministère de l'écologie et du développement durable.

Blanc, Nathalie; Cohen, Marianne; Glatron, Sandrine & Grésillon, Lucile (2005). Chapitre 17 : Appréhender la ville comme milieu de vie : l'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche. *in* : Nicole Mathieu & Yves Guermond (ed.). *La ville durable, du politique au scientifique*. Editions Quae. pp.261-284

Blanc, Nathalie; Hotyat, Micheline; Mathieu, Nicole & Pédersen, Christiane (ed.)(2000). *La nature dans le ville : des stéréotypes à abattre*. Numéro de la revue : tdc textes et documents pour la classe, n°795, 37p.

Blanc, Nathalie & Mathieu, Nicole (1996). Repenser l'effacement de la nature en ville. *Courrier du CNRS*, n°82, pp.105-107

Blanc, Nathalie ; Cohen, Marriane (2005). Les parisiens et la nature. *in* : Nicolas Michelin (ed.). *Nouveaux Paris, catalogue de l'exposition*. Ed. Pavillon de l'Arsenal. pp.58-65

Bonnet, Frédéric (2005). Faut-il renoncer aux jardins (publics) ? *Urbanisme*, n°343, pp.65-66

Boutefeu, Emmanuel (2005). *La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*. PUCA-Certu, 81p. Collection Recherche, n°154

Brisson, Jean-Luc (ed.)(2003). *Jardiner*. Numéro de la revue : Les carnets du paysage, n°9-10. Actes Sud+ENSP, 403p.

Brunon, Hervé (ed.) (1999). *Le jardin, notre double-sagesse et déraison*. vol.184. Editions Autrement, 295p. Collection Mutations

Cachin, Françoise (1997). Paysage du peintre. *in* : Pierre Nora (ed.). *Les lieux de mémoire. Tome 1*. Gallimard. pp.957-996

- Cauquelin, Anne** (1992). Le paysage comme retour. *in* : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.41-46.
- Cauquelin, Anne** (2002, 1989). *L'invention du paysage*. PUF Quadrige, 181p.
- Cauquelin, Anne** (2005). *Petit traité du jardin ordinaire*. Payot et Rivages, 205p. Collection Petite bibliothèque rivages
- Clément, Gilles** (1994). *Le jardin en mouvement, de la vallée au parc Andrée-Citroën*. Sens & Tonka, 307p.
- Clément, Gilles** (1997). Où est le jardinier ? Le paradoxe occidental. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (ed.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube; TNDI Châteauevallon. pp.179-193. Collection Monde en cours. Titre de la section : IV-Réels, virtuels
- Corbin, Alain** (2001). *L'homme dans le paysage*. Editions textuel, 190p.
- De Bay, Philip; Bolton, James** (2001). *Garden mania*. Actes Sud/Motta, 400p.
- Dubost, Françoise** (1994). *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Edition de la Maison des sciences de l'homme, 170p. Collection Ethnologie de la France. Regards sur le patrimoine, n°8
- Dubost, Françoise & Lizet, Bernadette** (2003). La nature dans la cité. *Communications*, n°74, pp.5-19. Numéro : Bienfaisante nature
- Fontaine, Philippe** (1999). Le statut du végétal dans la Philosophie de la Nature chez Hegel. *in* : Jean-Pierre Cléro & Alain Niderst (ed.). *Le Végétal*. Publications de l'Université de Rouen. pp.151-181
- Giro, Christophe** (1997). Les horizons perdus : le jardin, dernier refuge du paysage. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (ed.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteauevallon. pp.81-89. Collection Monde en cours. Titre de la section : II-Voyages, paysages
- Goody, Jack** (1994, 1993). *La culture des fleurs*. Seuil, 627p. Collection La librairie du XXe siècle
- Gouhier, Jean** (1992). La rose et l'ordure à la Villeneuve de Grenoble propriété urbaine et grands ensembles. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°53, pp.78-85
- Guattari, Félix** (1989). *Les trois écologies*. Editions Galilée, 87p. Collection L'espace critique
- Harrison, Robert** (2007). *Jardins : réflexions sur la condition humaine*. Editions le pommier, 314p.
- Impelluso, Lucia** (2007). *Jardins, potagers et labyrinthes*. Editions Hazan, 378p. Collection Guide des Arts
- Laroze, Catherine** (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, 380p.
- Laroze, Catherine** (1999). Le jardin inspiré. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double-sens et déraison*. vol.184. Autrement. pp.207-219. Collection Mutations

Latour, Bruno (2004). *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*. (1ère éd. 1999). Editions La Découverte, 382p. Collection Sciences humaines et sociales

Le Dantec, Jean-Pierre (1992). La culture du jardin (jardin et narration). *in* : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.100-109.

Le Dantec, Jean-Pierre (1996). *Jardins et paysages : textes critiques de l'Antiquité à nos jours*. Larousse, 634p.

Le Dantec, Jean-Pierre (2003). Le jardin comme réponse à la demande de nature. *in* : Agnès Bataillon; Gwenaëlle Ruellan; Patrick Urbain & Catherine Virassamy (ed.). *Jardins en banlieue : les jardins dans la fabrication du territoire en Val-de-Marne*. Creaphis. pp.143-149

Levêque, Isabelle (2005). L'origine scientifique d'un nouvel imaginaire dans les promenades urbaines ou la nature réinventée après la Révolution française. *in* : Daniel Rabreau & Sandra Pascalis, (ed.). *La nature citadine au siècle des lumières : promenades urbaines et villégiature. Actes du colloque international de Nancy, 24-25 juin 2005, dans le cadre des manifestations de l'année 2005 " Le temps des Lumières "*. Centre Ledoux, Université Paris I Panthéon Sorbonne and William Blake & Co., Art & Arts. Collection Annales du centre Ledoux, tome V, pp.183-193.

Lewis, Charles A. (1996). *Green Nature Human Nature: the meaning of plants in our lives*. University of Illinois Press; Urbana and Chicago, 148p.

Luginbühl, Yves (2006). Habiter la nature: le jardin comme recours; confrontation d'idéologies politiques, économiques et d'idéologies paysagistes. *in* : Augustin Berque; Philippe Bonnin & Cynthia Ghorra-Gobin (ed.). *La ville insoutenable*. Belin. pp.118-129

Luginbühl, Yves (2006). Un monde au balcon, la nature dans le quartier. *in* : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *Atlas de la Nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage. pp.249-265

Mosser, Monique (1999). Le XXI^e siècle sera jardinier. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.231-241. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Nys, Philippe (1999). *Le jardin exploré, une herméneutique du lieu volume 1*. Les éditions de l'imprimeur, 246p. Collection Jardins et paysages

Paquot, Thierry (2005). Editorial dossier Jardins. *Urbanisme*, vol.343, pp.33-34

Pascalis, Sandra; Pieau, Cécile & Levêque, Isabelle (2005). La nature dans la ville française du XVII^e siècle à la Monarchie de Juillet : pour une historiographie des promenades plantées et des jardins publics en France. *in* : Daniel Rabreau & Sandra Pascalis, (ed.). *La nature citadine au siècle des lumières : promenades urbaines et villégiature. Actes du colloque international de Nancy, 24-25 juin 2005, dans le cadre des manifestations de l'année 2005 " Le temps des Lumières "*. Centre Ledoux, Université Paris I Panthéon Sorbonne. William Blake & Co., Art & Arts. Collection Annales du centre Ledoux, tome V, pp.263-291.

Pierrot, Jean (1999). La revanche du végétal de Zola à Caillois. *in* : Jean-Pierre Cléro & Alain Niderst (ed.). *Le Végétal*. Publications de l'Université de Rouen. pp.251-286

Regimbald, Manon (2001). Introduction au numéro thématique : l'esthétique face au jardin. *Revue canadienne d'esthétique [en ligne]*, n°6, URL : http://www.uqtr.quebec.ca/AE/Vol_6/Manon/manonpres.html. (Consulté le 01-06-2010)

Roger, Alain (1997). *Court traité du paysage*. Editions Gallimard, 199p. Collection Bibliothèque des sciences humaines

Saint Marc, Philippe (1971). *Socialisation de la nature*. Editions Stock, 380p.

Sansot, Pierre (1983). *Variations paysagères*. Klincksieck, 163p. Collection d'esthétique

Sansot, Pierre (2003, 1993). *Jardins publics*. Editions Payot & Rivages, 255p.

Sansot, Pierre; Pilon, Anne (1999). La part maudite. in : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.31-47. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Secchi, Bernardo (2006). De l'urbanisme et de l'architecture?. in : *Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, le 30 juin 2004*, pp.6. Conférence donnée à l'occasion de l'attribution du titre de Docteur Honoris Causa

Serres, Michel (1992, 1990). *Le contrat naturel*. Flammarion, 191p.

Simmel, Georg (2006, 1988). *La tragédie de la culture*. Rivages poche, 254p. Collection Petite Bibliothèque

Younès, Chris (2005). Jardin de vie et de rêve. *Urbanisme*, n°343, pp.57-58

Au-delà des toits. Numéro de la revue : Anthos, vol.2, 53p.

Bienfaisante Nature. Numéro de la revue : Communications, n°74. Editions du Seuil, 236p.

32_Pratiques de jardinage

Armengaud, Marc (2003). La lutte passe dans mon jardin. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.189-229

Auduc, Arlette; Barrier, Monique & Brière, Jean-Hubert et al. (2003). Ecomusée de la Courneuve (ed.) *Jardinages en région parisienne XVIIe-XXe siècle*. Créaphis, 275p.

Augoyard, Jean-François; Dupont, Gilles & Maglione, Jean (1983). *Faire comme à Givors, naissance d'un nouveau quartier : formes d'appropriation et structuration de la vie quotidienne dans le nouveau Givors 1979-1981*. Equipe de sociologie urbaine. 117p. Rapport de recherche

Balmori, Diana; Morton, Margaret (1993). *Transitory gardens, uprooted lives*. Yale University Press, 146p.

Bergues, Martine (2003). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager : Une ethnologie du fleurissement*. Thèse de doctorat : Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS. 521p.

Bergues, Martine (2004). Dire avec des fleurs : manières de jardins et modèles de cultures. *in* : Véronique Nahoum-Grappe & Odile Vincent (ed.). *Le goût des belles choses : ethnologie de la relation esthétique*. vol.19. Editions de la Maison des sciences de l'homme. pp.67-81. Collection Ethnologie de la France

Bergues, Martine (2004). La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement. *Ruralia [en ligne]*, n°15, URL : <http://ruralia.revues.org/document1045.html>. (Consulté le 10-02-2010)

Bergues, Martine (2005). "Fleurir la France", une mission réussie. *Urbanisme*, n°343, pp.35-38

Brisson, Jean-Luc (2003). Ouverture. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.9-17

Brochard, Daniel (2004). *Le jardin de ville*. Nathan, 158p. Collection L'art du jardin

Capek, Karel (2000, 1929). *L'année du jardinier*. 10 X 18, 153p. Collection Domaine étranger

Cauquelin, Anne (2005). *Petit traité du jardin ordinaire*. Payot et Rivages, 205p. Collection Petite bibliothèque rivages

Clayton, Susan (2007). Domesticated nature: motivations for gardening and perceptions of environmental impact. *Journal of Environmental Psychology*, vol.27, pp.215-224

Daladier, Cécile & Soulier, Nicolas (2003). Jardins de fenêtre. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.291-311

Dubost, Françoise (1994). *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*. Edition de la Maison des sciences de l'homme, 170p. Collection Ethnologie de la France. Regards sur le patrimoine, n°8

Dubost, Françoise (1997, 1984). *Les jardins ordinaires*. L'Harmattan, 174p. Titre original : Côté jardins

Dubost, Françoise (1999). Plates-bandes et herbes folles : les ethnologues au jardin. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double : Sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.17-30. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Dubost, Françoise (2000). Les agréments de l'entrée. *Communications*, n°70, pp.53-64. Numéro : Seuils, passages

Dubost, Françoise; Christiany, Janine & Petard, Jean-Pierre (1988). *La clôture et le seuil : la délimitation du territoire en banlieue (tome 1) et images et paroles (tome 2)*. EHESS. 189 (tome1) ; 85 (tome2)p. Rapport de recherche. Financeur : Ministère de l'environnement et du cadre de vie; direction de l'urbanisme et du paysage. Mission de la recherche urbaine

Dufour, Annie-Hélène (1998). Chapitre 2 : Une passion pacifique : le jardinage. *in* : Christian Bromberger (ed.). *Passions ordinaires : football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Editions Bayard. pp.71-94. Collection Hachette Littératures. Titre de la section : Passions domestiques

Florin, Bénédicte (1997). Savoir faire son jardin au Caire. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.85-93

Goody, Jack (1994, 1993). *La culture des fleurs*. Seuil, 627p. Collection La librairie du XXe siècle

- Grampp, Christopher** (1990). Social Meanings of Residential Gardens. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.178-184
- Gross, Harriet & Lane, Nicolas** (2007). Landscapes of the lifespan: Exploring accounts of owns gardens and gardening. *Journal of Environmental Psychology*, vol.27, n°3, pp.225-241
- Jouannais, Jean-Yves** (1999, 1993). *Des nains, des jardins : essai sur le kitsch pavillonnaire*. Editions Hazan, 110p.
- Lassus, Bernard** (1977). *Jardins imaginaires : les habitants paysagistes*. Les presses de la connaissance, 192p.
- Le Bot, Marc & Creminini, Leonardo** (1976). Nature bien ordonnée. *Traverses*, n°5/6, pp.22-29. Numéro : Jardins contre nature
- Lepape, Pierre** (1976). La pensée de la plate bande. *Traverses*, n°5/6, pp.29-35. Numéro : Jardins contre nature
- Luginbühl, Yves** (2006). Un monde au balcon, la nature dans le quartier. *in* : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *Atlas de la Nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage. pp.249-265
- Mark, Francis** (1990). The Everyday and the Personal: Six Garden Stories. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.206-216
- Mark, Francis** (1995). Childhood's garden: Memory and Meaning of Gardens. *Children's environment [en ligne]*, vol.12, n°2, pp.1-16, URL : <http://www.colorado.edu/journals/cye/>. (Consulté le 01-02-2008)
- Mark, Francis & Hester, Randolph T.** (1990). Chapitre : Introduction The garden as Idea, Place and Action. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.2-19
- Mark, Francis & Hester, Randolph T. (eds.)** (1990). *The meaning of garden: idea, place and action*. MIT Press, 293p.
- Martinon, Jean-Pierre** (1976). Les espaces corrigés. *Traverses*, n°5/6, pp.147-161. Numéro : Jardins contre nature
- Martinon, Jean-Pierre** (1980-1981). Systèmes de l'hétéroclite et de l'éphémère : les habitants bricoleurs : leurs demeures et leurs jardins. *Architecture et Comportement / Architecture and Behavior*, vol.1, n°2, pp.83-102
- Nail, Sylvie** (1999). Jardiniers anglais, entre conformisme et création. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.47-79. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages
- Normand, Jean-Michel** (2007). Coup de froid sur le jardinage. *Le Monde*, vendredi 6 avril 2007, pp.28
- Paris, Magali** (2004). *Les ambiances végétales et la conception de la façade d'habitat collectif*. Mémoire de Master : Université de Nantes; Ecole Polytechnique de Nantes; Ecole d'Architecture de Nantes (CERMA); Ecole d'Architecture de Grenoble (CRESSON). 78p.

Paris, Magali (2008). The experiences of gardens and gardening at the housing surroundings. *in* : Richard Miller, Kirstin; Register, (ed.). *Ecocity world summit 2008 : 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, pp.article n°7473; 13. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-70-2010)

Pluvinage, Manuel (2003). Pour une histoire sociale du jardinage. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.139-151

Rumelhart, Marc (2003). Mouvoir le jardin. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.69-103

Sansot, Pierre; Strohl, Hélène; Torgue, Henry & Verdillon, Claude (1978). Sansot, Pierre (ed.) *L'espace et son double*. Editions du Champ Urbain, 196p.

Verret, Michel (1984). Parcours IV : Dubost Françoise, Côté jardins. *Revue française de sociologie*, vol.25, n°4, pp.708-710, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1984_num_25_4_3862. (Consulté le 27 mai 2010)

Vincendeau, Jean-Luc (1993). *Petit traité du jardin en ville*. Edition Desclée de Brouwer, 142p. Collection épi/habiter

Cultiver notre jardin, avec Robert Harrisson et Philippe Nys [émission radio] France Culture - *Répliques* par Alain Finkielkraut. 45 minutes.

33_Psychologie, jardins et jardinage

Cooper Marcus, Clare (1990). The garden as metaphor. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden : Idea, place and action*. MIT Press. pp.26-34

Cooper Marcus, Clare (2005). *Habitat et nature*. Infolio-Gollion, 445p. Collection Archigraphy

Kaplan, Rachel (1973). Some psychological benefits of gardening. *Environment and behavior*, vol.5, n°2, pp.145-162

Kaplan, Rachel (2001). The nature of the view from home: psychological benefits. *Environment and Behavior*, vol.33, n°4, pp.507-542

Kaplan, Rachel & Kaplan, Stephen (1989). *The Experience of Nature: A Psychological Perspective*. Cambridge University Press, 360p.

Kaplan, Rachel; Kaplan, Stéphane (1990). Restorative experience: The Healing Power of Nearby Nature. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.238-244

Kaplan, Stephen (1995). The restorative benefits of nature: toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, vol.15, n°3, pp.169-182

Lewis, Charles A. (1990). Gardening as Healing Process. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.244-252

Stein, Sarah (1993). *Noah's Garden : restoring the Ecology of Our Own Backyards*. Houghton Mifflin Company, 274p.

34_ Jardins collectifs (ouvriers, familiaux, d'insertion et partagés)

Atger-Lhotelline, Catherine (2005). Développement durable : des jardins pour rendre les villes urbaines (En diagonale). *Diagonal*, n°170, pp.7

Bass Warner Jr., Sam (1987). *To dwell is to garden*. Northeast University Press, 127p.

Baudelet, Laurence (2005). Les jardins partagés : un nouvel espace public ?. *Urbanisme*, n°343, pp.42-43

Baudelet, Laurence; Basset, Frédérique & Le Roy, Alice (eds.) (2008). *Jardins partagés : utopies, écologie et conseils pratiques*. Terre Vivante, 154p.

Bonnaud, Xavier (2005). Cultiver la conscience du lieu. *Urbanisme*, n°343, pp.47

Bouton, Alexandre (2006). Des espaces communs aux lieux publics. *Urbanisme*, n°348, pp.8

Cabedoce, Béatrice & Pierson, Philippe (eds.) (1996). *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996 : la Ligue Française du Coin de la Terre et du Foyer*. Editions Créaphis, 221p.

Cérézuelle, Daniel (2003). Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité. *Communications*, n°74, pp.65-84. Numéro : Bienfaisante nature

Domene, Elena & Sauri, David (2006). Urbanization and class-produced natures: Vegetable gardens in the Barcelona metropolitan region. *Geoforum*, vol.38, n°2, pp.287-298

Fortier, Agnès (2003). Les vertus du jardinage d'insertion. *Communications*, n°74, pp.85-103. Numéro : Bienfaisante nature

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (2005). *Biodiversité*. Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. pp.79-107

Gojard, Séverine & Weber, Florence (1995). Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire. *INRA Sciences Sociales : recherches en économie et sociologies rurales*, n°2, pp.4

Jacqué, Marie (2003). La formation de l'écocitoyen. *Communications*, n°74, pp.103-117. Numéro : Bienfaisante nature

Laroze, Catherine & Viriev, Claire (1996). *Un jardin pour soi*. Actes Sud, 140p. Collection Art et Nature

Le Coz, Michel; Nahmias, Stéphanie & Le Goff, Yavn (2005). *Le jardin des possibles : guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques*. Réseau Ecole et Nature, 130p.

Levy, Sarah (2007). Rester minoritaire. *BRU Planning a capital (Bruxelles)*, n°1, pp.22-28

Martel, Olivier; Lemahieu, Mireille; Hustache, Caroline & Charre, Béatrice (2003). *Jardins Citoyens [en ligne]*. Communauté urbaine de Lyon and CAUE du Rhône and le passe-jardins, 29p., URL : www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/activites/environnement/Jardins_citoyens.pdf. (Consulté le 02-07-2010)

Nava, Stéphanie (2008). *Considering a Plot (Dig for Victory) : catalogue d'exposition au centre d'art contemporain de la ferme du buisson, Noisiel (juin-juillet 2008) et au Centre d'art Passerelle, Brest (mars-avril 2009)*. Centre d'art contemporain de la Ferme du Buisson et Centre d'art Passerelle, 29 [+65 planches]p.

Palacin, Isabelle (2009). Des jardins pour les déracinés de la société. *Le monde 2*, 14 mars, pp.46-51

Prédine, Eric & Collaert, Jean-Paul (2009). *Des jardins en partage : Eric Prédine échange avec Jean-Paul Collaert*. Editions Rue de l'échéquier, 94p.

Pudup, Mary Beth (2008). It takes a garden: Cultivating citizen-subjects in organized garden projects. *Geoforum*, vol.39, n°3, pp.1228-1240

Putegnat, Ariane (2001). Les jardins familiaux : comment une innovation sociale peut engendrer des risques pour l'homme et l'environnement. *Annales des Mines série Responsabilité et Environnement*, n°24, pp.83-90

Ringeart, Marie-France; Le Bout, Renée & Laly, Robert (2008). Les jardins partagés. 303, *la revue culturelle des pays de la Loire*, n°103, pp.144-150. Numéro : Végétal

Volubilis, Collectif (14-03-2008). Jardins dans la jungle urbaine. *Geomagazine*, URL : <http://environnement.geomagazine.fr/2008/03/14/jungle-urbaine-et-jardins/>. (Consulté le 01-06-2010)

35_Temporalités paysagères et végétales

Augoyard, Jean-François (1968). *Imagination et nature chez Giordano Bruno*. Mémoire de Master : Faculté des lettres et des Sciences Humaines de Lyon. 124p.

Brunon, Hervé; Chaliès, Pierre (1999). Territoires du temps : anthologie. in : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.267-281. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Cauquelin, Anne (1992). Le paysage comme retour. in : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.41-46.

Cauquelin, Anne (2005). *Petit traité du jardin ordinaire*. Payot et Rivages, 205p. Collection Petite bibliothèque rivages

Clément, Gilles (2003). Jardin pour une faille du temps. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.103-115. Numéro : Jardiner

De La Soudière, Martin (1994). Mauvais temps morte saisons. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.50-54. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993

- Dufour, Annie-Hélène** (1998). Chapitre 2 : Une passion pacifique : le jardinage. *in* : Christian Bromberger (ed.). *Passions ordinaires : football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Editions Bayard. pp.71-94. Collection Hachette Littératures. Titre de la section : Passions domestiques
- Gausa, Manuel** (ed.)(1999). *Eclats : temps fugace temps précaire*. Numéro de la revue : Quaderns d'Arquitectura i Urbanisme, n°224. Actes Sud+ENSP, 151p.
- Guillerme, André** (1994). La disparition des saisons dans la ville. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.9-15. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993
- Hladik, Murielle** (2002). Une architecture de "l'impermanence". *L'architecture d'aujourd'hui*, n°338, pp.76-79
- Hladik, Murielle** (2008). *Traces et fragments dans l'esthétique japonaise*. Mardaga, 221p.
- Ingold, Tim** (2000). *The perception of the environment; Essays in livelihood, dwelling and skill*. Routledge. Chapitre II: Dwelling/Chapter Eleven: the temporality of the landscape. pp.189-209
- Jakob, Michael** (2007). *Paysage et temps*. infolios, Gollion, 83p. Collection Archigraphy Paysages
- Jullien, François** (2001). *Du temps : éléments d'une philosophie du vivre*. Grasset & Fasquelle, 211p.
- Krall, Florence** (1990). Spring, Summer, Fall, and Winter. *in* : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden: Idea, place and action*. MIT Press. pp.144-148
- Lepetit, Bernard; Pumain, Denise** (1999). *Temporalités urbaines*. Anthropos. Chapitre : Avant-Propos : Le temps des villes. pp.1-V. Collection Villes
- Lompech, Alain** (2007). Un jardinier doit d'abord être patient. *Le Monde*, Vendredi 9 février 2007, pp.26
- Lussault, Michel** (2003). Temps. *in* : Jacques Levy & Michel Lussault (ed.). *Dictionnaire de la géographie*. Belin. pp.900-904
- Marin, Louis** (1986). Le bambou à bascule. *Traverses*, n°38-39, pp.66-69
- Marot, Sébastien** (1999). L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture. *Le Visiteur*, n°4, pp.114-169
- Pumain, Denise** (1999). L'espace, le temps et la matérialité des villes. *in* : Bernard Lepetit & Denise Pumain (ed.). *Temporalités urbaines*. Anthropos. pp.135-159. Collection Collection villes
- Racine, Michel** (1991). Les jardins du temps qui passe. *in* : Robert Dulau (ed.). *Apologie du périssable*. Editions du Rouergue. pp.170-177
- Reinberg, Alain** (1985). Des horloges astronomiques aux horloges biologiques. *Traverses*, n°35, pp.158-163. Numéro : Le jour, le temps
- Sansot, Pierre** (1983). *Variations paysagères*. Klincksieck, 163p. Collection d'esthétique

Sansot, Pierre (2003). Variations Paysagères. in : Jean-Pierre Le Dantec (ed.). *Jardins et paysages : une anthologie*. Editions de la Villette. pp.479-494. Collection Penser l'espace

Sansot, Pierre; Pillet, Gonzague; Amphoux, Pascal & Leimgruber, Roland (1981). *Les donneurs de temps*. vol.Ecologie humaine. Castella, 269p.

Sansot, Pierre; Strohl, Hélène; Torgue, Henry & Verdillon, Claude (1978). Sansot, Pierre (ed.) *L'espace et son double*. Editions du Champ Urbain, 196p.

Sauzet, Maurice; (2005). Des jardins qui nous disent bien des choses. *Urbanisme*, n°343, pp.62-64

Secchi, Bernardo (2006). De l'urbanisme et de l'architecture?. in : *Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, le 30 juin 2004*, pp.6. Conférence donnée à l'occasion de l'attribution du titre de Docteur Honoris Causa

Stefulesco, Caroline (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p. Collection Mission du Paysage

Stefulesco, Caroline (1994). Les saisons du végétal : cycles, séquences et improvisations. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.124-128. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993

Sukopp, Herbert ; Wurzel, Angelika (1994). Les rythmes saisonniers de la végétation spontanées. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp.27-33. Colloque Paris La Villette, 3-5 Novembre 1993

Thiberghien, Gilles A. (2007). Mutations urbaines et paysages à contretemps [Entretien avec Michel Desvigne]. *Les carnets du paysage*, n°13-14, pp.237-249

Wolgensinger, Bernard (2005). Le hasard maîtrisé ? *Urbanisme*, n°343, pp.61-62

36_Petits jardins urbains

Butor, Michel & Delhoume, Olivier (2010). *Jardins de rue au Japon*. Editions Notari, 86p.

Daladier, Cécile & Soulier, Nicolas (2003). Jardins de fenêtre. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.291-311

Luginbühl, Yves (2006). Un monde au balcon, la nature dans le quartier. in : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *Atlas de la Nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage. pp.249-265

Paris, Magali (2008). The experiences of gardens and gardening at the housing surroundings. in : Richard Miller, Kirstin; Register, (ed.). *Ecocity world summit 2008 : 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, pp.article n°7473; 13. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-70-2010)

4_Végétal, architecture et aménagement urbain

41_Nature en ville, généralités

Acot, Pascal (1988). *Histoire de l'écologie*. PUF, 267p.

Berque, Augustin (1997). Des toits, des étoiles. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.5-11

Blanc, Nathalie; Deléage, Jean-Paul; Hotyat, Micheline & Mathieu, Nicole (2000). La nature dans la ville, des stéréotypes à abattre. *tdc textes et documents pour la classe*, n°795, pp.6-17

Cadiou, Nathalie & Fouchier, Vincent (1997). La présence végétale dans la nouvelle ville d'Evry. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.95-102

Calenge, Christian (2003). Idéologie verte et rhétorique paysagère. *Communications*, n°74, pp.3-49. Numéro : Bienfait nature

Rebois, Didier (1999). La nature dans le projet urbano-architectural. in : Chris Younès (ed.). *La ville contre-nature, philosophie et architecture*. Editions la découverte & Syros. pp.217-227

Saint Marc, Philippe (1971). *Socialisation de la nature*. Editions Stock, 380p.

Sauzet, Maurice (1999). Architecture naturelle et présence au monde. *Le Philotopie*, n°4, pp.22-25

Sullivan, William C. ; Kuo, Frances E. ; Depooter Stephen F. (2004). The fruit of urban nature: vital neighborhood spaces. *Environment and Behavior*, vol.36, n°5, pp.678-700

Van Waerbeke, Jacques (2006). Le motif végétal dans les regards portés par les artistes sur les périphéries parisiennes. in : Augustin Berque; Philippe Bonnin & Cynthia Ghorra-Gobin (ed.). *La ville insoutenable*. Belin. pp.67-77

Werquin, Ann-Caroll & Demangeon, Alain (1997). L'entrelacs du végétal et de l'urbanisation. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.40-47

Werquin, Ann-Caroll & Demangeon, Alain (2006). *Jardins en ville*. Dominique Carré Editeur/Direction de l'Architecture et du Patrimoine, 144p.

Younès, Chris (ed.) (1999). *Ville contre-nature : philosophie et architecture*. Editions de la Découverte, 281p. Collection Armillaire

Younès, Chris; Mangematin, Michel (1999). Médiation architecturale entre l'homme et la nature. in : Chris Younès (ed.). *La ville contre-nature, philosophie et architecture*. Editions la découverte & Syros. pp.247-253

42_Maîtrise des ambiances par le végétal

Barrière, Nicolas; Gabillet, Yannick & Defrance, Jérôme (2000). La forêt : "Un écran anti-bruit météorologique". 1ère partie : Une nouvelle méthode de calcul de la propagation du bruit de trafic en forêt. *Acoustique & Techniques*, n°23, pp.41-48. Dossier : Les écrans acoustiques de la demande à la réalisation

Blin, Pascale (1998). Toitures-terrasses l'architecture végétalisée. *D'architectures*, n°81, pp.40-42

Bouyer, Julien (2009). *Modélisation et simulation des microclimats urbains : Etude de l'impact de l'aménagement urbain sur les consommations énergétiques des bâtiments*. Thèse de doctorat : Université de Nantes - Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes. 30-37p.

Caplow, Theodore; Nelkin, Jennifer; Kiss, Gregory; Miflin, Clare; Allocca, Camille & Puri, Viraj (2008). Vertically integrated greenhouse: realizing the ecological benefits of urban food production. in : Kirstin Miller & Richard Register, (ed.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, pp.article n°7490, 10. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-10-2010)

Decourt, Noël (1976). L'atténuation du bruit par la végétation. *Revue Forestière Française*, vol.27, n°6, pp.419-429

Degioanni, Jacques-Franck; Bourguet, Virginie & Miguet, Laurent (2005). Végétalisation des façades et des toitures. Les habits verts de l'architecture. *Le moniteur*, vol.5315, 7 octobre 2005, pp.58-62

Dunnett, Nigel & Kingsbury, Noël (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, 325p. Titre original : *Planting green roofs and living walls*

Gaillard, J.P.; Chantant, M.; Girard, M.; Cordier, J.P.; Destobbeleire, G. & Izard, J. L. (1995). *Effet microclimatique et valeur d'usage du végétal en architecture*. CEA-GENEC, Groupe ABC, Ecole d'architecture de Toulouse, CETE Méditerranée. 95p. Rapport de recherche

Ip, Kenneth; Lam, Martha & Miller, Andrew (2004). Bioshaders for sustainable buildings. in : *Proceeding of the CIB 2004 World Building Congress, Toronto, Canada, 1st - 7th May 2004*, pp.10. URL : www.irbdirekt.de/daten/iconda/CIB9843.pdf. (Consulté le 30 mars 2009)

Izard, Jean-Louis (2006). *Le végétal urbain*. Laboratoire ABC; EnviroBAT-Méditerranée; Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. 63p. Rapport de recherche

Mailliet, Laurent; Bourgery, Corinne (1993). *L'arboriculture urbaine*. Institut pour le Développement Forestier, 318p. Collection Mission du Paysage

Micoud, André (1997). Les balbutiements du génie écologique. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.21-30

Musy, Marjory (2007). Le rôle climatique de la végétation urbaine. *Culture et Recherche*, vol.113, pp.15-17

Oliva, Jean-Pierre (2006). *L'isolation écologique : conception matériaux mise en œuvre*. Editions Terre Vivante, 238p.

Pal, A. K.; Kumar, V. & C., Saxena N. (2000). Noise attenuation by green belts. *Journal of Sound and Vibration*, vol.234, n°1, pp.149-165

Stauven, Iwan (2008). Petra Blaise, Inside Outside. Le paysage comme outil [Interview]. *A+ Revue Belge d'Architecture*, n°210, pp.70-78

Stec, Wojtek J.; Van Paassen, A. H. C & Maziarz, A. (2005). Modelling the double skin façade with plants. *Energy and Buildings*, vol.37, n°5, pp.419-427

Stefulesco, Caroline (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p. Collection Mission du Paysage

Syme, Geoffrey J.; Shao, Quanxi; Po, Murni & Campbell, Eddy (2004). Predicting and understanding home garden water use. *Landscape and urban planning*, vol.68, n°1, pp.121-128

Van Bohemen, Hein (2008). Ecological engineering: green roofs and the greening of vertical walls of building in urban areas. *in* : Kirstin Miller & Richard Register, (ed.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, pp.10 [article n°7459]. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-70-2010)

Vinet, Jérôme (2000). *Contribution à la modélisation thermo-aéraulique du microclimat urbain. Caractérisation de l'impact de l'eau et de la végétation sur les conditions de confort en espaces extérieurs*. Thèse de doctorat : Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes ; Laboratoire CERMA UMR 1563. 245p.

Zacharias, John; Stathopoulos, Ted & Wu, Hanqing (2004). Spatial behavior in San Francisco's plazas: The effects of microclimate, other people, and environmental design. *Environment and Behavior*, vol.36, n°5, pp.638-658

43_Architecture végétale (morphologie « naturelle, façades et toitures végétales)

Blanc, Patrick (2006). Patrick Blanc, Marc Claramunt : entretien. *in* : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *Atlas de la Nature à Paris*. Atelier Parisien d'Urbanisme; Le Passage. pp.265-273

Blanc, Patrick (2007). *Le mur végétal : De la nature à la ville*. Michel Lafon, 191p.

Blin, Pascale (1998). Toitures-terrasses l'architecture végétalisée. *D'architectures*, n°81, pp.40-42

Caille, Emmanuel (2002). Façades et toitures végétales. *AMC le moniteur architecture*, n°126, pp.96-107

Caille, Jean-François (2005). Façades végétales. *AMC le moniteur architecture*, n°152, pp.104-118

Claramunt, Marc (2006). De la végétalisation verticale. *in* : Jean-Baptiste Vaquin (ed.). *A la découverte de la nature à Paris*. Atelier Parisien D'Urbanisme; Le Passage. pp.265-273

Collet, Stéphane (2010). Les murs végétaux ou la confusion des éléments. *Anthos*, vol.1.10, pp.34-37

Degioanni, Jacques-Franck; Bourguet, Virginie & Miguet, Laurent (2005). Végétalisation des façades et des toitures. Les habits verts de l'architecture. *Le moniteur*, vol.5315, 7 octobre 2005, pp.58-62

Dunnett, Nigel & Kingsbury, Noël (2008, 2005). *Toits et murs végétaux*. Editions du Rouergue, 325p. Titre original : Planting green roofs and living walls

Emery, Marc; Cousin, Jean-Pierre & Sowa, Axel (1999). Manières d'être (ou pas) moderne. Naturel ou artificiel?. *L'architecture d'aujourd'hui*, n°325, pp.106-115

François, Edouard; Lewis, Duncan (1999). *Construire avec la nature*. Edisud, 111p. Collection Jardins des paradis

Giordano, Tironi (2009). Les balcons fleuris de la nouvelle modernité 1 : la végétation prend l'ascenseur. *Les urbanistes RSR.ch [en ligne]*, Décembre, URL : <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-de-la-ville-du-futur/les-balcons-fleuris-de-la-nouvelle-modernite-2/>. (Consulté le 28-05-2010)

Giordano, Tironi (2009). Les balcons fleuris de la nouvelle modernité 2 : des tours et détournements végétaux. *Les urbanistes RSR.ch [en ligne]*, Décembre, URL : <http://urbanites.rsr.ch/laboratoire-de-la-ville-du-futur/les-balcons-fleuris-de-la-nouvelle-modernite-2/>. (Consulté le 01-06-2010)

Ishigami, Junya (2008). Akiyama, Izumi (ed.) *Small images*. INAX, 158p. Collection Contemporary Architect's Concept Series 2

Lambertini, Anna & Ciampi, Mario (2007). *Jardins verticaux dans le monde entier*. Citadelles et Mazenod, 240p.

Migayrou, Frederic (1998). Contextualisme. *D'architectures*, n°86, pp.40

Namias, Olivier (2004). Les toitures végétalisées. *D'architectures*, vol.136, pp.21-35

Nicolas, Frédéric (2005). Toits et murs végétaux. *Archiscopie*, n°54, pp.26-27

Osmundson, Theodore (1999). *Roof Gardens, History, Design, Construction*. W.W. Norton and Co, 320p.

Potin, Hervé & Guinée, Anne-Flore (1999). *Matière(s) d'architecture*. Diagonale, 63p.

Salvado, Nuria; Daluz, Ruben; Tapias David (2001). Une maison transgénique : projet B611. *Parpaings*, n°20, pp.12-13

Yoshida, Nobuyuki (ed.)(2008). *Phenomenal Resolution. Japanese Architects in their 30s*. Numéro de la revue : The Japan Architect, n°70, 135p.

Younès, Chris (2003). *Nature en projet, développement durable, rapport intermédiaire 2002-2003*. GERPHAU Rapport de recherche

44_Urbanisme végétal

Auricoste, Isabelle (2003). Urbanisme moderne et symbolique du gazon. *Communications*, n°74, pp.19-33. Numéro : Bienfaisante nature

Corbusier, Le (1946). *Manière de penser l'urbanisme*. Editions de l'Architecture d'Aujourd'hui, 200p.

Corbusier, Le (1971, 1942). *La charte d'Athènes 1933*. Editions du Seuil, 185p. Collection Points Essai

De Gravelaine, Frédérique (2002). Masboungi, Ariella (ed.) *Penser la ville par le paysage*. Editions de la Villette, 96p. Collection Projet Urbain

Ishigami, Junya (2008). Akiyama, Izumi (ed.) *Small images*. INAX, 158p. Collection Contemporary Architect's Concept Series 2

Simon, Jean-Pierre (2004). Le voyage en Utopie : nécessité pour concevoir la ville de demain?. in : *Café- Géographique, Aix en Provence, 11 mars 2004*.

Stefulesco, Caroline (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p. Collection Mission du Paysage

Stefulesco, Caroline (1997). L'urbanisme végétal. in : *La plante dans la ville. Colloque INRA, Angers, 05-07/11/1996*. INRA. Collection Les colloques de l'INRA. n°84, pp.101-107.

Yoshida, Nobuyuki (ed.)(2008). *Phenomenal Resolution. Japanese Architects in their 30s*. Numéro de la revue : The Japan Architect, n°70, 135p.

45_ Architecture du logement jardiné

Atelier 5 (ed.) (1986). *Atelier 5 : 26 oeuvres choisies*. Ammann, 259p.

CERTU (2009). *Pour un habitat dense individualisé : 20 formes urbaines diverses et contextuelles*. CERTU, 240p.

Chaljub, Bénédicte (2007). *Les oeuvres des architectes Jean Renaudie et Renée Gailhoustet : 1958- 1998 : Théorie et pratique [en ligne]*. Thèse de doctorat : Université Paris VIII - Vincennes - Saint Denis : Ecole doctorale Ville et Environnement : Doctorat en architecture. 331p.

Chaljub, Bénédicte (2009). *La politesse des maisons : Renée Gailhoustet, architecte*. Actes Sud, 85p.

Ebenezer, Howard (1998, 1898). *Les cités-jardins de demain*. Sens & Tonka, 211p. Collection Mémoire volontaire

Gras, Pierre (2005). Cités-jardins : du modèle d'hier aux projets urbains d'aujourd'hui. *Urbanisme*, n°24Hors-série, pp.24-26

Ishigami, Junya (2008). Akiyama, Izumi (ed.) *Small images*. INAX, 158p. Collection Contemporary Architect's Concept Series 2

Lassus, Bernard (1975). Le Bot, Huguette (ed.) *Paysages quotidiens, de l'ambiance au démesurable*. Centre Beaubourg; CCI, 87p.

Lassus, Bernard (1976). Une poétique du paysage : Apport+support= nouveau paysage. *Traverses*, n°5/6, pp.220-224. Numéro : Jardins contre nature

Lassus, Bernard (1977). *Jardins imaginaires : les habitants paysagistes*. Les presses de la connaissance, 192p.

Lassus, Bernard (1977). *Jeux*. Editions Galilée, 129p. Collection Ecritures/figures dirigée par Michel Delorme

Lassus, Bernard (1992). Entre les strates du jardin : des paysages. in : Bernard Lassus, (ed.). *Hypothèses pour une troisième nature. Séminaire, Paris, 4-5 septembre 1987*. Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, pp.13-21.

Miallet, Frédéric (2006). *Le renouveau de l'habitat intermédiaire*. CERTU/PUCA, 391p. Collection Recherche

Paquot, Thierry (2005). Ebenezer Howard et la cité-jardin. *Revue Urbanisme*, n°343, pp.80-85

Rainer, Roland (1972). *Les extérieurs vivants*. Verlag für Architektur Artemis Zürich, 228p.

Yoshida, Nobuyuki (ed.)(2008). *Phenomenal Resolution. Japanese Architects in their 30s*. Numéro de la revue : The Japan Architect, n°70, 135p.

Réinventer l'habitat intermédiaire, Thème et sujet du concours d'architecture CIMBETON 2000-2001 [en ligne]. 49p., URL : <http://www.infociments.fr/publications/batiment/concours-architecture/cac-b84-c>. (Consulté le 01-06-10)

46_Architecture et paysage (sitologie et contextualisme)

Albert, Georges; Castella, Claude; Ludi, Jean-Claude & Pellegrino, Pierre (1976). *Paysages et pertinence architecturale*. CRAAL Centre de Recherche en Architecture et Architecturologie, Université de Genève. 255p. Rapport de recherche

Faye, Paul; Faye, Bernard; Godard, Alain & Tournaire, Michel (1974). *Sites et sitologie : comment construire sans casser le paysage*. Editions J-J Pauvert, 156p.

Lassus, Bernard (1971), *Vers un paysage global de l'habitant au professionnel [plaquette de formation]*. . . Institut de l'Environnement . Institut de l'Environnement

Lassus, Bernard (1975). Le Bot, Huguette (ed.) *Paysages quotidiens, de l'ambiance au démesurable*. Centre Beaubourg; CCI, 87p.

Lassus, Bernard (1976). *Une poétique du paysage : le démesurable*. Ministère de la qualité de vie (France), 45p.

Lassus, Bernard (1977). *Jeux*. Editions Galilée, 129p. Collection Ecritures/figures dirigée par Michel Delorme

Lassus, Bernard (1987). La banlieue un habitat paysage. *P+A paysage et aménagement*, vol.10, pp.20-24

Lassus, Bernard (1991). Pour une poétique du paysage, théorie des failles. in : Alain Roger & François Guéry, (ed.). *Maîtres et protecteurs de la nature. Colloque le Creusot 30 novembre, 1 et 2 décembre 1989*. Champ Vallon, pp.239-255.

Lassus, Bernard (2004). *Couleur, lumière... paysage : instants d'une pédagogie*. Editions du patrimoine, 213p.

Simon, Jacques (1982). *Paysages et formes végétales*. Ministère de l'urbanisme et du logement, Service technique de l'urbanisme- Division des espaces verts. 197p. Rapport de recherche

5_Ambiances

51_Sensorialités et ambiances, généralités

Amphoux, Pascal; Thibaud, Jean-Paul & Chelkoff, Grégoire (eds.) (2004). *Ambiances en débats*. A la croisée, 308p. Collection Ambiances, Ambiance

Arbona, Cécile & Pédersen, Christiane (ed.) (2000). *Le bruit : in défi au quotidien*. Numéro de la revue : tdc textes et documents pour la classe, n°806, 38p.

Augoyard, Jean-François (1991). La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère?. *Le débat*, n°65, pp.51-59

Augoyard, Jean-François (1995). L'environnement sensible et les ambiances architecturales. *L'espace géographique*, n°4, pp.302-318

Augoyard, Jean-François (ed); Belle, Olivier; Chelkoff, Grégoire & Balaÿ, Olivier (1982). *Sonorité, sociabilité, urbanité : méthode pour l'établissement d'un répertoire des effets sonores en milieu urbain*. CRESSON, Financement Plan Construction n° 80-471 "Espaces construits et phénomènes sonores" Rapport de recherche

Augoyard, Jean-François & Torgue, Henry (eds.) (1995). *A l'écoute de l'environnement : répertoire des effets sonores*. Editions Parenthèses, 174p.

Bahrmann, Henri & Van Mang, Ho (1972). *L'ambiance urbaine : réflexion sur la ville et l'environnement sensible*. CRU Centre de Recherche d'Urbanisme, 52p.

Bromberger, Christian (2007). Toucher. *Terrain*, n°49, pp.5-10

Böhme, Gernot (2009). The art of the stage set as a paradigm for an aesthetics of atmospheres. *in* : Jean-François Augoyard, (ed.). *Creating atmospheres/ Faire une ambiance, Grenoble, Septembre 2008*. UMR Ambiances, pp.10.

Chelkoff, Grégoire (2001). Formes, formants, formalités : catégories d'analyse de l'environnement urbain. *in* : Michèle Grosjean & Jean-Paul Thibaud (ed.). *L'espace urbain en méthodes*. Editions parenthèses. pp.101-124

Chelkoff, Grégoire (2004). Chapitre 2 : Projeter : De l'espace construit à la forme sensible Percevoir et concevoir l'architecture : l'hypothèse des formants. *in* : Pascal Amphoux; Jean-Paul Thibaud & Grégoire Chelkoff (ed.). *Ambiances en débats*. A la croisée. pp.55-69

Chelkoff, Grégoire & Thibaud, Jean-Paul (1992). *Les mises en vue de l'espace public*. CRESSON. 230p. Rapport de recherche

Gil, José (2000). Les petites perceptions. *Chimères*, n°39, pp.9-21

Le Breton, Matthieu (2006). *La saveur du monde : une anthropologie des sens*. Edition Métailié, 451p. Collection Traversées

Leothaud, Isabelle (2006). *Ambiances architecturales et comportements psychomoteurs : De l'observation à l'aide à la conception. Le cas de structures pédopsychiatriques*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale Mécanique, Thermique et Génie Civil de Nantes. 399p.

Nakamura, Yoshio (1991). Tradition paysagère et post-modernité au Japon. *Le débat*, n°65, pp.75-87

Pezeu-Massabuau, Jacques; (2003). *Aux sources de l'image domestique; sentir- sons et touchers, goût et odeurs*. L'Harmattan. pp.96-104

Pfeffer, Laurence (2004). De l'olfaction à l'expression d'odeurs et de mots. Les aspects culturels de la vision et les autres modalités perceptives. *VOIR barré*, n°28-29, pp.106-117. Numéro : II le goût et l'odorat

Ricaud, Phillipe (2004). Le jugement olfactif et ses implications sociales. Les aspects culturels de la vision et les autres modalités perceptives. *Voir barré*, n°28-29, pp.34-41. Numéro : II le goût et l'odorat

Sansot, Pierre (2006). *Ce qu'il reste*. Editions Payot & Rivages. Chapitre : Dehors. pp.191-199. Collection Manuels Payot

Thibaud, Jean-Paul (2002). L'horizon des ambiances urbaines. *Communications*, n°73, pp.185-203. Numéro : Manières d'habiter

Thibaud, Jean-Paul (2002). From situated perception to urban ambiances. in : *International workshop on architectural and urban environment, Nantes 2002 [support CD]*, pp.10.

Thibaud, Jean-Paul (2007). *Variations d'ambiances*. CRESSON ; ACI. 310p. Rapport de recherche

Thomas, Rachel (2000). *Ambiances publiques, mobilité, sociabilité : approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale mécanique, thermique et génie civil de Nantes; CRESSON Ecole d'Architecture de Grenoble. 43-51p.

52_Perception sensible du végétal et du jardin

Amphoux, Pascal; Jaccoud, Christophe (1992). *Parcs et promenades pour habiter : étude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Institut de Recherche sur l'Environnement Construit département d'architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. 118p. Rapport de recherche

Calvino, Italo (1986). Les mille jardins. *Traverses*, n°38-39, pp.252-255. Texte extrait de Calvino, Italo. Collection de sable, traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro. Editions du Seuil, 1986

Corbin, Alain (1986, 1982). *Le miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social XVIIIe-XIXe siècles*. Flammarion, 270p.

Cox, Jeff & Pavia, Jerry (1994). *Jardins des sens*. Editions Abeville, 190p.

- Kreutzer, Michel** (1983). Le chant des oiseaux. *La recherche*, vol.14, n°142, pp.312-323
- Lacarrière, Jacques** (2006, 2002). Ode à mes amis les arbres. *Ecologie et spiritualité*. Albin Michel. pp.182-185. Collection Espaces Libres
- Laroze, Catherine** (1990). *Une histoire sensuelle des jardins*. Olivier Orban, 380p.
- Lassus, Bernard** (1974). *Une étude d'ambiance en bord de Méditerranée*. La documentation française, 38p.
- Lassus, Bernard** (1991). Le paysage comme organisation d'un référent sensible. *Le débat*, n°65, pp.94-111
- Lombez, Christine** (1999). Vergers. "A travers un vergeré-"Blason vert et blanc": expérience du verger chez Philippe Jaccottet et R. M. Rilke. *in* : Jean-Pierre Cléro & Alain Niderst (ed.). *Le Végétal*. Publications de l'Université de Rouen. pp.295-310
- Marin, Louis** (1976). L'effet Sharawadgi ou le jardin de Julie : notes sur un jardin et un texte [Lettre XI, 4e partie, La Nouvelle Héloïse]. *Traverses*, n°5/6, pp.114-132. Numéro : Jardins contre nature
- Merleau-Ponty, Maurice** (1997, 1945). *Phénoménologie de la perception*. Gallimard, 530p. Collection Tel
- Nicolas, Patrick** (2003). Ombre, qui es-tu ? *Les quatre saisons du jardinage*, n°142, pp.24-30
- Paris, Magali** (2007). Micro-Social Ambiances of Housing Surroundings : Sensory/Sensitive and Social properties of Row-Housing Gardens in a High Density Grouped Housing Context. *in* : Janice M. Bissel, (ed.). *Building Sustainable Communities : EDRA 38 Sacramento California, May 30-June 3 2007*. EDRA, pp.280.
- Queysanne, Bruno** (1976). Jardin et odorat. *Traverses*, n°5/6, pp.231-233. Numéro : Jardins contre nature
- Stefulesco, Caroline** (1993). *L'urbanisme végétal*. Institut pour le Développement Forestier, 323p. Collection Mission du Paysage
- Tanguy, Frédérique** (1995). Lire le paysage. *P+A Paysage et Aménagement*, n°32
- Tilley, Christopher** (2006). The Sensory Dimensions of Gardening. *The Senses and Society*, vol.1, n°3, pp.311-330
- Ralentir travaux, Gilles Clément (2/5): Des jardins en mouvement [émission radio] France Culture - *Les nouveaux chemins de la connaissance*, URL : http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/chemins/fiche.php?diffusion_id=47494. (Consulté le 01-06-10)

53_Jardins et imaginaires

- Boudon, Philippe** (1998). Paysages perçus, paysages conçus d'après Magritte. *Les carnets du paysage*, n°2, pp.104-113

Collot, Michel (1988). *L'horizon fabuleux*. vol.I. Librairie José Corti, 242p.

Delaunay, Alain (2002). Monde imaginal. *in* : Encyclopaedia Universalis (ed.). *Encyclopaedia Universalis : Thesaurus - Index Deligne - Kuyper*. Encyclopaedia Universalis. pp.2240

Foucault, Michel (1984). Des espaces autres. *Architecture, Mouvement, Continuité [en ligne]*, n°5, pp.46-49, URL : <http://foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html>. Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967 (Consulté le 01-06-2010)

Impelluso, Lucia & Férault, Dominique (2004). *La Nature et ses symboles*. Haran Fernand, 382p. Collection Guide des arts

Koenig, Anne-Marie (1999). Mon arpent de rêves. *in* : Hervé Brunon (ed.). *Le jardin, notre double- sagesse et déraison*. vol.184. Autrement. pp.281-290. Collection Mutations. Titre de la section : 1. Innombrables visages

Mosser, Monique (1997). Le jardin de l'époque des lumières, entre hétérotopie et hypertopie. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (ed.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteaувallon. pp.12-35. Collection Monde en cours. Titre de la section : I. Autrefois, ailleurs

Perrot, Anne-Sophie (2003). Jardiner minusculement l'imaginaire. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.47-61

Quéau, Philippe (1997). Le chant des possibles. *in* : Claude Eveno & Gilles Clément (ed.). *Le jardin planétaire*. Editions de l'Aube, TNDI Châteaувallon. pp.167-179. Collection Monde en cours. Titre de la section : IV-Réels, virtuels

6_ Les inclassables

Aggéri, Gaëlle & Donadiou, Pierre (2003). Le retour du sauvage dans les parcs publics : un nouveau jardinage. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.171-189

Balladur, Jean; Besnard-Bernadac, Emmanuel; Candilis, Georges; Friedman, Yona; Schoffer, Nicolas; Jonas, Walter & Maymont, Paul (1965). *Les visionnaires de l'architecture*. R. Laffont, 135p. Collection Construire le monde

Barbaux, Sophie (2008). Chien, Chia-Ling (ed.) *Jardins créatifs Chaumont-Sur-Loire : Festival international des jardins 1992-2008*. ICI Interface, 319p.

Benetière, Marie-Hélène (1999). Chatenet, Monique & Mosser, Monique (ed.) *Jardin vocabulaire typologique et technique*. Monum, 428p. Collection Principes d'analyse scientifique

Blain, Catherine (2004). L'apparation du Team Ten en France. *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°15, pp.209-230

Blanc, Nathalie; Cohen, Marianne; Glatron, Sandrine & Grésillon, Lucile (2005). Chapitre 17 : Appréhender la ville comme milieu de vie : l'apport d'un dispositif interdisciplinaire de recherche. *in* : Nicole Mathieu & Yves Guermond (ed.). *La ville durable, du politique au scientifique*. Editions Quae. pp.261-284

Boudon, Philippe (1998). Paysages perçus, paysages conçus d'après Magritte. *Les carnets du*

paysage, n°2, pp.104-113

Boudon, Philippe ; Pousin, Frédéric (1988). *Figures de la conception architecturale : Manuel de figuration graphique*. Paris : Dunod, 111p.

Boudon, Philippe ; Deshayes, Philippe ; Pousin, Frédéric ; Schatz, Françoise (2000, 1994). *Enseigner la conception architecturale ; cours d'architecturologie*. Paris : Editions de la Villette, 319p.

Choay, Françoise (1965). *L'urbanisme utopies et réalités une anthologie*. Editions du Seuil, 445p. Collection Points Anthropologie Sciences humaines

Choay, Françoise (1980). *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*. Editions du Seuil. Chapitre : Le parti pris des mots. pp.9-22. Collection Espacements

Crosaz, Yves & Dinger, Françoise (2002). La végétalisation. *Paysage Actualités*, n°245, pp.32-37

Dawson, Kerry J. (1990). Nature in the Urban Garden. in : Francis Mark & Randolph T. Hester (ed.). *The meaning of garden; Idea, place and action*. MIT Press. pp.138-144

Donadieu, Pierre & Fleury, André (2003). Les jardiniers restaurent notre monde. *Les carnets du paysage*, n°9-10, pp.151-171

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (2005). *Biodiversité*. Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. pp.79-107

Goulet, Frédéric (2006). L'agriculture de conservation en France : dispositifs innovants de production des connaissances et identités professionnelles en tension. in : *Séminaire, laboratoire PACTE Grenoble, mars 2006*, pp.16.

Génot, Jean-Claude (2008). *La nature malade de la gestion*. Sang De La Terre, 239p. Collection La Pensée Ecologique

Hossam Eldien, Hany (2005). *Forme architecturale : une approche d'auto-protection sonore; Application à la forme du balcon*. Thèse de doctorat : Ecole doctorale "Mécanique, Thermique et Génie Civil" de Nantes ; Laboratoire CERMA UMR CNRS 1563 ;Ecole d'Architecture de Nantes

Lassus, Bernard; Wampler, Jan & Van Der Ryn, Sim (1975). Dossier Architecture Douce. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°179, pp.1-69

Lim, C.J; bartlett architecture lab; Hawley, Christine; Studio 8 (2003). Lim, C.J & liu, Ed (ed.) *How green is your garden?*. Wiley Academy, 208p.

Lizet, Bernadette (2008). La ville : théâtres végétaux dans la ville, jalons pour une ethnobotanique urbaine. in : Francis Hallé & Pierre Lieutaghi (ed.). *Aux origines des plantes Vol. 2*. Fayard

Lortie, Christopher; Sperling, Corinne (2008). The importance of residential urban gardens for biodiversity maintenance within cities. in : Richard Miller, Kirstin; Register, (ed.). *Ecocity world summit 2008: 7th international ecocity conference San Francisco, California USA [en ligne]*. Ecocity builders, pp.article n°7413; 6. URL : www.ecocitybuilders.org. (Consulté le 01-07-2010)

Moley, Christian (2010). Identifier l'habitat individuel dense. *in* : Sabri Bendimérad (ed.). *Habitat pluriel : densité urbanité intimité*. PUCA. pp.25-36. Collection Recherches

Panerai, Philippe; Castex, Jean & Depaule, Jean-Charles (1997). *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Editions Parenthèses, 196p. Collection Eupalinos

Taylor, Brian B. (1975). Chants d'innocence et d'expérience [introduction du dossier team 10+20]. *L'architecture d'aujourd'hui*, n°177, pp.1-3

Résumé

Qu'est-ce qui pousse les citadins à jardiner, dans des contextes souvent peu favorables, les abords de leur logement ? Guidé par cette question, notre travail se focalise sur les pratiques habitantes du jardin privé de type balcon, loggia, terrasse et pied d'immeuble.

Parmi les nombreux travaux consacrés à l'étude des modes d'habiter urbains, peu se sont jusque-là spécifiquement intéressés au rôle du "petit" jardin. Comment ce petit jardin – et en particulier son jardinage – permet-il à la fois de se ménager un chez-soi et de cohabiter avec ses voisins ? C'est cette problématique que nous avons explorée en inscrivant notre travail dans le champ des ambiances architecturales et urbaines, c'est-à-dire en faisant de l'environnement sensible une clé de lecture privilégiée des pratiques habitantes jardinières.

Notre enquête a porté sur quinze ensembles de logements grenoblois et parisiens situés en milieu urbain dense. Sur une période de quatre ans, elle s'est déployée autour du recueil de la parole habitante, couplée à des observations ethnographiques. Adoptant une approche pluridisciplinaire qui croise les dimensions spatiales, horticoles, sociales et sensibles du jardin, l'analyse s'attache à élaborer une typologie de configurations de jardins à partir de quatre critères : la morphologie (horticole et paysagère) des jardins, leur imaginaire, les perceptions sensibles et les tactiques habitantes dont ils sont le support. Cette typologie propose une rhétorique jardinière explicitant les formes de liens et de ruptures que les habitants créent entre eux et leurs voisins, entre leur logement et leur jardin, entre leur jardin et le voisinage et entre leur jardin et la ville. Elle intéresse directement la programmation et la conception des abords de l'habitat en questionnant les manières de composer le jardin et ses articulations au logement, d'agencer les logements entre eux et de penser le rapport du logement à la ville par le biais du jardin. Deux expériences pédagogiques réalisées à la fin de la recherche rendent compte de ce potentiel. Plus largement, cette recherche ouvre vers l'hypothèse selon laquelle les enjeux de l'habiter urbain se situeraient à la lisière jardinée entre un chez-soi (qu'il soit privé ou public) et la ville.

Mots-clefs : « petit » jardin en prolongement du logement, habiter et co-habiter, configurations de jardin, morphologie jardinée, imaginaire, effets sensibles et tactiques habitantes

Title: Vegetation as an ambience giver

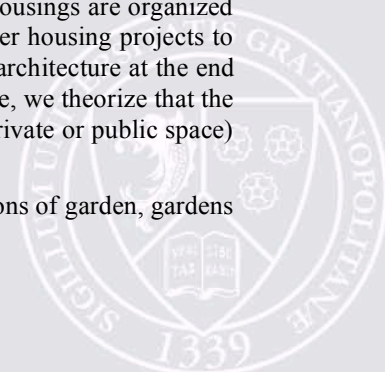
Subtitle: Gardening the urban housing surroundings

What encourages city dwellers to garden their housing surroundings often located in unfavourable contexts? Following this question, this research focuses on the residents' practices in private gardens such as balcony, loggia, terrace and ground garden.

Among the numerous works about the different types of urban dwellings, few of them interest in the role of small gardens. How do small gardens -and its gardening- allow handling carefully a home and help living together among neighbours? This research question is tackled through the field of urban and architectural ambiances, in which the sensory environment is considered a key element in reading residents' gardening practices.

For elaborating this work, we conducted a survey on fifteen dwellings, located in high-density urban context in two different French cities: Grenoble and Paris. During four years, we realised semi-directive interviews in addition to ethnographic observations in sixty households. We analysed the collected data through a pluridisciplinary approach that crosses spatial, horticultural, social and sensory dimensions of gardening. This approach aims at designing a typology -gathering configurations of gardens- based on four criteria: gardens' morphology, its imaginary, sensory perception and residents' tactics. This typology proposes a rhetoric gardening that explores the different links and ruptures that residents create between them and their neighbours, their housing and their garden, their garden and the neighborhood and finally between the garden and the city. This work deals directly with the housing surroundings briefing and design by reappraising how gardens are composed and linked to the housing, how housings are organized with each other, while examining at the same time the way that gardens link together housing projects to the city. Two educational experiences have been realised in two French schools of architecture at the end of this research in order to test the design potentials of our typology. In a wider sense, we theorize that the urban dwelling issues are anchored in a gardening edge between a home (set on a private or public space) and the city.

Keywords: small garden at the housing surroundings, dwelling together, configurations of garden, gardens morphology, imaginary, sensory effects and residents' tactics



THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Urbanisme mention Architecture**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Magali PARIS

Thèse dirigée par **Olivier BALAY**, Architecte, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon

et

codirigée par **Sandra FIORI**, Urbaniste, Maître-assistante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon

préparée au sein du **Laboratoire CRESSON**, UMR CNRS-MCC 1563 *Ambiances Architecturales et Urbaines*, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

dans l'**École Doctorale 454 Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire**

Le végétal donneur d'ambiances Jardiner les abords de l'habitat en ville Tome 2 Descriptions et analyses monographiques

Thèse soutenue publiquement le **11 mai 2011**,
devant le jury composé de :

Madame Nicole MATHIEU

Géographe, Directrice de recherche émérite au CNRS, LADYSS UMR 7533 (Présidente)

Madame Chris YOUNES

Philosophe, Professeure à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (Rapporteur)

Monsieur Frédéric POUSIN

Architecte, Directeur de recherche au CNRS, UMR Géographie-Cités 8504 (Rapporteur)

Madame Bernadette LIZET

Ethno-botaniste, Directrice de recherche au CNRS, Museum National d'Histoire Naturelle, Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie UMR 7206

Monsieur Luc BOUSQUET

Architecte et urbaniste de l'Etat, Directeur de la recherche et des partenariats à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon



Préambule

Ce deuxième tome présente les habitants que nous avons rencontrés, leur(s) jardin(s) et plus largement leur lieu de vie. Il rassemble - par ensemble résidentiel, par foyer interviewé et par jardin - des éléments descriptifs et analytiques. Ces éléments sont tout d'abord présentés sous forme de tableaux puis sous forme de fiches monographiques.

Les tableaux regroupent uniquement des informations descriptives.

Un premier tableau synthétise page 5 *les caractéristiques architecturales, urbaines, sociales et jardinières des quinze ensembles résidentiels étudiés.*

Un deuxième tableau situé page 6 rassemble *les caractéristiques des jardins abrités par les quinze ensembles résidentiels.*

Un ensemble de tableaux regroupe de la page 7 à la page 11 *les caractéristiques sociales des soixante foyers interviewés et les caractéristiques morphologiques de leur(s) jardin(s).*

Les différents ensembles résidentiels étudiés sont localisés sur une carte à l'échelle de Grenoble page 13 et à celle de Paris et de sa proche banlieue page 127.

Le lecteur trouvera à la suite de ces cartes les fiches monographiques de chaque ensemble résidentiel étudié, et pour chacun de ces ensembles résidentiels, les fiches monographiques relatives aux jardins étudiés, fiches qui regroupent des éléments descriptifs et analytiques.

Dans les fiches monographiques d'ensemble résidentiel sont regroupées des informations architecturales et urbaines, les caractéristiques spatiales et horticoles des jardins, puis des informations concernant les habitants et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Une photographie aérienne à l'échelle 1/2500 propose de situer l'ensemble résidentiel dans le tissu urbain. Quelques photographies de l'ensemble résidentiel sont présentées. Une axonométrie simplifiée distingue l'espace public, la ou les copropriétés voisines, le ou les espaces collectifs et les jardins et leur statut. Nous distinguons les jardins de devant de ceux de derrière. Ces axonométries « caricaturent » les situations jardinables étudiées. Lorsque l'ensemble résidentiel est important (cas des terrains G7 et P7) ou qu'il est organisé de manière symétrique (cas du terrain G3), nous n'avons représenté qu'une partie de l'ensemble résidentiel. Les

différentes axonométries ne sont pas à la même échelle, le lecteur se rapportera à l'échelle graphique indiquée sur chacune d'entre elles.

Dans les fiches monographiques relatives aux foyers interviewés et à leur(s) jardin(s), nous consignons les caractéristiques du logement et du ou des jardins, celles du ou des occupants du logement. Pour chacun des jardins, nous proposons les descripteurs d'ambiance (formes, représentations, effets et tactiques) et les configurations qui leur correspondent. Les configurations «jardin demeure» sont indiquées en rose, les configurations «jardin sociable» en bleu et les configurations «jardin repoussoir» en rouge. Le plan de plantation et des photographies des jardins sont proposés dans ces fiches. Les noms des plantes indiqués sur les plans de plantation sont ceux qui ont été énoncés par les habitants. Parfois est indiqué le nom scientifique d'une plante lorsque l'habitant le connaît, mais la plupart du temps, c'est son nom commun qui est mentionné.

<i>Préambule</i>	1
<i>Tableau n°1 synthétisant les caractéristiques architecturales, urbaines, sociales et jardinières des quinze ensembles résidentiels</i>	5
<i>Tableau n°2 synthétisant les caractéristiques des jardins abrités par les quinze ensembles résidentiels</i>	6
<i>Ensemble de tableaux regroupant les caractéristiques sociales des 60 foyers interviewés ainsi que les caractéristiques morphologiques de leur(s) jardin(s)</i>	7
 <i>Localisation des dix ensembles résidentiels grenoblois</i>	 13
 <i>G1 - Copropriété Pompidou</i>	 15
<i>G1J1 - n°1 - Les deux jardins de Jacques</i>	18
<i>G1J2 - n°2 - Le jardin de Françoise</i>	20
 <i>G2 - Logements ouvriers d'Alembert</i>	 23
<i>G2J3 - n°3 - Le jardin collectif d'Aurore</i>	26
<i>G2J4 - n°4 - Le jardin collectif d'Amparo</i>	28
<i>G2J5 - n°5 - Le jardin collectif de Slatna</i>	30
<i>G2J6 - n°6 - Le jardin collectif de la « propriétaire »</i>	32
<i>G2J7 - n°7 - Le jardin collectif des cambodgiens</i>	34
 <i>G3 - Copropriété Allée de la Colline</i>	 37
<i>G3J8 - n°8 - Les deux jardins d'Emmanuelle</i>	40
<i>G3J9 - n°9 - Les deux jardins de Fabienne</i>	42
<i>G3J10 - n°10 - Les deux jardins de Françoise</i>	44
<i>G3J11 - n°11 - Les deux jardins de Josette</i>	46
 <i>G4 - Copropriété La Bruyère</i>	 49
<i>G4J12 - n°12 - Le jardin de Michel</i>	52
<i>G4J13 - n°13 - Le jardin de Josette</i>	54
<i>G4J14 - n°14 - Le jardin de Françoise</i>	56
 <i>G5 - Copropriété L'Orangerie</i>	 59
<i>G5J15 - n°15 - Les deux jardins de Marie-Thérèse</i>	62
<i>G5J16 - n°16 - Les deux jardins de Jacqueline</i>	64
 <i>G6 - HLM Zac Peretto</i>	 67
<i>G6J17 - n°17 - Le jardin de Fati et Tarik</i>	70
<i>G6J18 - n°18 - Le jardin de Gaston</i>	72
<i>G6J19 - n°19 - Le jardin de François</i>	74
 <i>G7 - Résidences 2000 et 2000 II</i>	 77
<i>G7J20 - n°20 - Les quatre jardins d'Yvette</i>	80
<i>G7J21 - n°21 - Les deux jardins des Laplanche</i>	82
<i>G7J22 - n°22 - Les deux jardins de Pierre</i>	84
<i>G7J23 - n°23 - Le jardin de Bernard</i>	86
<i>G7J24 - n°24 - Les deux jardins d'Alexandre</i>	88
<i>G7J25 - n°25 - Les quatre jardins de Christiane</i>	90
<i>G7J26 - n°26 - Le jardin de Claire</i>	92
<i>G7J27 - n°27 - Les quatre jardins de Clément</i>	94
<i>G7J28 - n°28 - Les trois jardins de Jean</i>	96
<i>G7J29 - n°29 - Les deux jardins de Lotte</i>	98
<i>G7J30 - n°30 - Les trois jardins d'Eglantine</i>	100
<i>G7J31 - n°31 - Les trois jardins de Geneviève</i>	102
<i>G7J32 - n°32 - Les deux jardins de Vincent</i>	104
 <i>G8 - Copropriété Guétal</i>	 107
<i>G8J33 - n°33 - Le jardin d'Elise</i>	110

<i>G9 – Copropriété des Bons Enfants.....</i>	<i>113</i>
<i>G9J34 - n°34 – Le jardin de Séverine.....</i>	<i>116</i>
<i>G10 – Maison partagée</i>	<i>119</i>
<i>G10J35 - n°35 – Mon jardin</i>	<i>122</i>
<i>G10J36 - n°36 – Le jardin des voisins.....</i>	<i>124</i>
<i>Localisation des cinq ensembles résidentiels parisiens.....</i>	<i>127</i>
<i>P1 – Copropriété Joineau.....</i>	<i>129</i>
<i>P1J37 - n°37 – Le jardin d’Antoine.....</i>	<i>132</i>
<i>P1J38 - n°38 – Le jardin de David et Solange.....</i>	<i>134</i>
<i>P3 – Copropriété Desgrandchamps.....</i>	<i>137</i>
<i>P3J39 - n°39 – Le jardin de Nadine et Arnaud.....</i>	<i>140</i>
<i>P3J40 - n°40 – Le jardin de Jean-Marc</i>	<i>142</i>
<i>P3J41 - n°41 – Le jardin de Laurent et Fahri.....</i>	<i>144</i>
<i>P3J42 - n°42 – Le jardin de Véronique.....</i>	<i>146</i>
<i>P6 – Copropriété Jacquard/Jacquart.....</i>	<i>149</i>
<i>P6J43 - n°43 – Le jardin d’Alain.....</i>	<i>152</i>
<i>P7 – Ensemble HLM Jeanne Hornet.....</i>	<i>155</i>
<i>P7J44 - n°44 – Le jardin de Joëlle.....</i>	<i>158</i>
<i>P7J45 - n°45 – Le jardin de Claudine</i>	<i>160</i>
<i>P7J46 - n°46 – Le jardin de Marie-Jo</i>	<i>162</i>
<i>P7J47 - n°47 – Le jardin de Sonia.....</i>	<i>164</i>
<i>P7J48 - n°48 – Le jardin d’Yvette.....</i>	<i>166</i>
<i>P7J49 - n°49 – Le jardin de Manel.....</i>	<i>168</i>
<i>P7J50 - n°50 – Le jardin de Laure</i>	<i>170</i>
<i>P8 – Copropriété Vincent Palaric.....</i>	<i>173</i>
<i>P8J51 - n°51 – Le jardin de Philippe</i>	<i>176</i>
<i>P8J52 - n°52 – Le jardin de Sacha et Dorotheé</i>	<i>178</i>
<i>P8J53 - n°53 – Les deux jardins de Nathalie.....</i>	<i>180</i>

Tableau n°1 synthétisant les caractéristiques architecturales, urbaines, sociales et jardinières des quinze ensembles résidentiels

Code	Nom	Implantation du jardin/espace public	Situation du jardin/voisinage	Situation/ Tissu urbain	Typologie/Date	Gabarit	Nombre de logements	Statut occupants
G1	Copropriétés Pompidou	Cœur d'îlot, Accessible, Visible	Mitoyen+Vis-à-vis+Gradins	Ville/ Banlieue	Habitat intermédiaire/ 1980-1990	R+1/ R+2	26	Propriétaire
G2	Logements ouvriers d'Alembert	Cœur d'îlot, Inaccessible, Caché	Mitoyen+Vis-à-vis	Ville/ Faubourg	Habitat collectif/ début XXe	R+3	61	Locataire
G3	Copropriété Allée de la Colline	Parc, Accessible, Visible	Mitoyen+Gradins	Banlieue/ Grand ensemble	Habitat intermédiaire/ 1980-1990	R+2	20	Propriétaire
G4	Copropriété La Bruyère	Rue, Accessible, Visible	Mitoyen+Gradins	Banlieue/ Grand ensemble	Habitat collectif/ 1970-1980	R+11	148	Propriétaire+locataire
G5	Copropriété L'Orangerie	Rue, Inaccessible, Visible	Mitoyen+Superposé	Ville/ Banlieue	Habitat collectif/ 2000-2010	R+6	36	Propriétaire+locataire
G6	HLM Opale Zac Perreto	Cœur d'îlot, Inaccessible, Visible	Mitoyen+Gradins	Ville/ Banlieue	Habitat collectif/ 2000-2010	R+5	22	Locataire HLM
G7	Résidences 2000 & 2000 II	Parc, Accessible, Visible	Mitoyen+Gradins	Banlieue/ Grand ensemble	Habitat intermédiaire/ 1970-1980	R+2/ R+3	123	Propriétaire
G8	Copropriété Guétal	Cœur d'îlot, Inaccessible, Caché	Gradins	Centre ville/ Centre ancien	Habitat collectif/ 1980-1990	R+7	20	Locataire
G9	Copropriété des Bons Enfants	Rue, Inaccessible, Visible	Superposé	Centre ville/ Hausmannien	Habitat collectif/ Début XXe	R+3	3	Locataire
G10	Maison partagée	Cœur d'îlot, Inaccessible, Caché	Mitoyen+Vis-à-vis	Ville/ Banlieue	Habitat individuel dense/ 1950-1960	R+2	2	Locataire
P1	Logements ouvriers Joineau	Cœur d'îlot, Inaccessible, Caché	Mitoyen+Vis-à-vis	Banlieue/ Faubourg	Habitat individuel dense/ Début XXe	R+1	12	Propriétaire
P3	Lofts Desgrandchamps	Cœur d'îlot, Inaccessible, Caché	Mitoyen+Vis-à-vis	Ville/ Faubourg	Habitat individuel dense/ 2000-2010	R+1/ R+2	8	Propriétaire
P6	Atelier Jacquard/Jacquart	Cœur d'îlot, Inaccessible, Caché	Mitoyen+Vis-à-vis	Banlieue/ Faubourg	Habitat individuel dense/ 2000-2010	R+1	4	Propriétaire
P7	HLM OPHLM Jeanne Hornet	Cœur d'îlot, Accessible, Visible	Mitoyen	Banlieue/ Mixte Faubourg-Grand ensemble	Habitat individuel dense/ 1990-2000	R+1	35	Locataire HLM
P8	Lofts Vincent Palaric	Rue, Inaccessible, Visible	Mitoyen	Banlieue/ Banlieue	Habitat individuel dense/ 2000-2010	R+1/ R+2	9	Propriétaire

Tableau n°2 synthétisant les caractéristiques des jardins abrités par les quinze ensembles résidentiels

Code	Nom	Nombre jardins /Logement	Usufruit	Articulation au logement	Type	Niveau	Surface	Exposition	Sol
G1	Copropriétés Pomicidou	1	Individuel	Plain-pied	Derrière	RDC	70m ²	Ouest ou Est	Plaine terre
G2	Logements ouvriers d'Alembert		Collectif+Gagné	Dissocié	Derrière	RDC	150m ²	Ouest ou Est	Plaine terre
G3	Copropriété Allée de la Colline	2	Individuel	Plain-pied	Devant+Derrière	RDC	120m ²	Sud-ouest+Nord-est ou Ouest+Est	Plaine terre
						Dernier	30m ²		Hors-sol (Terrasse)
G4	Copropriété La Bruyère	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	RDC	20m ²	Ouest	Plaine terre+Hors-sol
						Étages	7m ²		Hors-sol (Véranda ou Loggia)
G5	Copropriété L'Orangerie	2	Individuel	Plain-pied	Devant+Derrière	Étages	40m ²	Ouest+Est	Hors-sol (Véranda+Loggia)
G6	HLM Opale Zac Perreto	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC+Dernier Étages	20m ²	Sud	Hors-sol
						Étages	6m ²		Terrasse Loggia
G7	Résidences 2000 & 2000 II	1 à 4	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant+Patio Derrière	RDC	80m ²	Ouest+Est ou Nord+Sud	Plaine terre
						Étages		Sud ou Ouest ou Est ou Nord+Sud ou Ouest+Est	Hors-sol (Terrasse)
G8	Copropriété Guétal	1	Individuel	Plain-pied	Derrière	Étages	10m ²	Sud	Hors-sol (Balcon ou Terrasse)
G9	Copropriété des Bons Enfants	1	Individuel	Plain-pied	Devant	Étages	3m ²	Est	Hors-sol (Balcon)
G10	Maison partagée	1	Individuel	Plain-pied	Derrière	RDC	30m ²	Ouest	Plaine terre
						1 ^{er}	80m ²		
P1	Logements ouvriers Joineau	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	15m ²	Nord	Hors-sol
							3m ²	Sud	
P3	Lofts Desgrandchamps	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	20m ²	Nord ou Sud	Hors-sol
P6	Atelier-Jacquard/Jacquart	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	40m ²	Sud	Plaine terre
P7	HLM OPHLM Jeanne Horney	1	Individuel	Plain-pied	Patio Devant ou Derrière	RDC	35m ²	Sud	Plaine terre
P8	Lofts Vincent Palaric	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	70m ²	Sud-ouest	Plaine terre
		2			Devant+Derrière	1 ^{er}		Nord-est	Hors-sol (Terrasse)

Ensemble de tableaux regroupant les caractéristiques sociales des 60 foyers interviewés ainsi que les caractéristiques morphologiques de leur(s) jardin(s)

Code foyer	Prénom	Âge	Profession	Composition du foyer	Type de jardinier	Statut foncier (ancienneté)	Type de logement	Caractéristiques jardins						
								#	Nombre	Usufruit	Articulation Logement	Type	Niveau	Sol
G1H1	Jacques	60-70	Ancien assistant social	Couple	Couple/ Occasionnel expérimenté	Propriétaire (22 ans)	RDC/ T4 duplex/120m ²	1	2	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant+ Derrière	RDC	Plaine terre
G1H2	Françoise	30-40	Documentaliste	Couple avec enfant	La mère/ Assidu novice	Propriétaire (6 ans)	RDC/ T3 duplex/80m ²	2	1	Individuel	Plain-pied	Derrière	RDC	Plaine terre
G2H3	Sabine	30-40	Infirmière	Couple		Propriétaire (2 ans)	2 ^{ème} étage/ T2/50m ²	3	1	Collectif	Dissocié	Derrière	RDC	Plaine terre +Hors-sol
G2H4	Aurore	20-30	Étudiante	Célibataire	Elle/ Assidu novice	Locataire	RDC/ Studio/30m ²			Collectif+Gagné	Plain-pied			
G2H5	Amparo	70-80	Ancienne Ouvrière	Veuve	Elle/ Assidu expérimenté	Propriétaire (40 ans)	RDC/ T2/50m ²	4	1	Collectif+Gagné	Dissocié	Derrière	RDC	Plaine terre
G2H6	L'italienne	60-70	Ancienne Ouvrière	Veuve	Elle/ Assidu expérimenté	Propriétaire (30 ans)	2 ^{ème} étage/ T2/50m ²			Collectif+Gagné	Dissocié			
G2H7	Slatna	70-80	Ancien Ouvrier	Célibataire		Propriétaire (30 ans)	2 ^{ème} étage/ T2/50m ²	5	1	Collectif	Dissocié	Derrière	RDC	Plaine terre
G2H8	Les colocataires	30-40	Infirmière	2 Couples		Locataire (2 ans)	1 ^{er} étage/ T3/70m ²				Dissocié			
G2H9	Jia	20-30	Étudiante	Couple		Locataire	RDC/ T2/50m ²	6	1	Individuel	Plain-pied	Derrière	RDC	Plaine terre
G2H10	Annik	20-30		Célibataire		Locataire	RDC/ T2/50m ²			Collectif	Dissocié			
G2H11	Lisa	30-40	Employé administratif d'entreprise	Couple		Locataire (2 ans)	3 ^{ème} étage/ T3/80m ²			Collectif	Dissocié	Derrière	RDC	Plaine terre
G2H12	Le cambodgien	70-80		Couple	Le père/ Assidu expérimenté	Locataire (1 an)	RDC/ T2/50m ²	7	1	Collectif+Gagné	Dissocié	Derrière	RDC	Plaine terre
G2H13	Florence	20-30	Étudiante	Célibataire		Locataire	RDC/ T2/50m ²			Collectif	Dissocié			

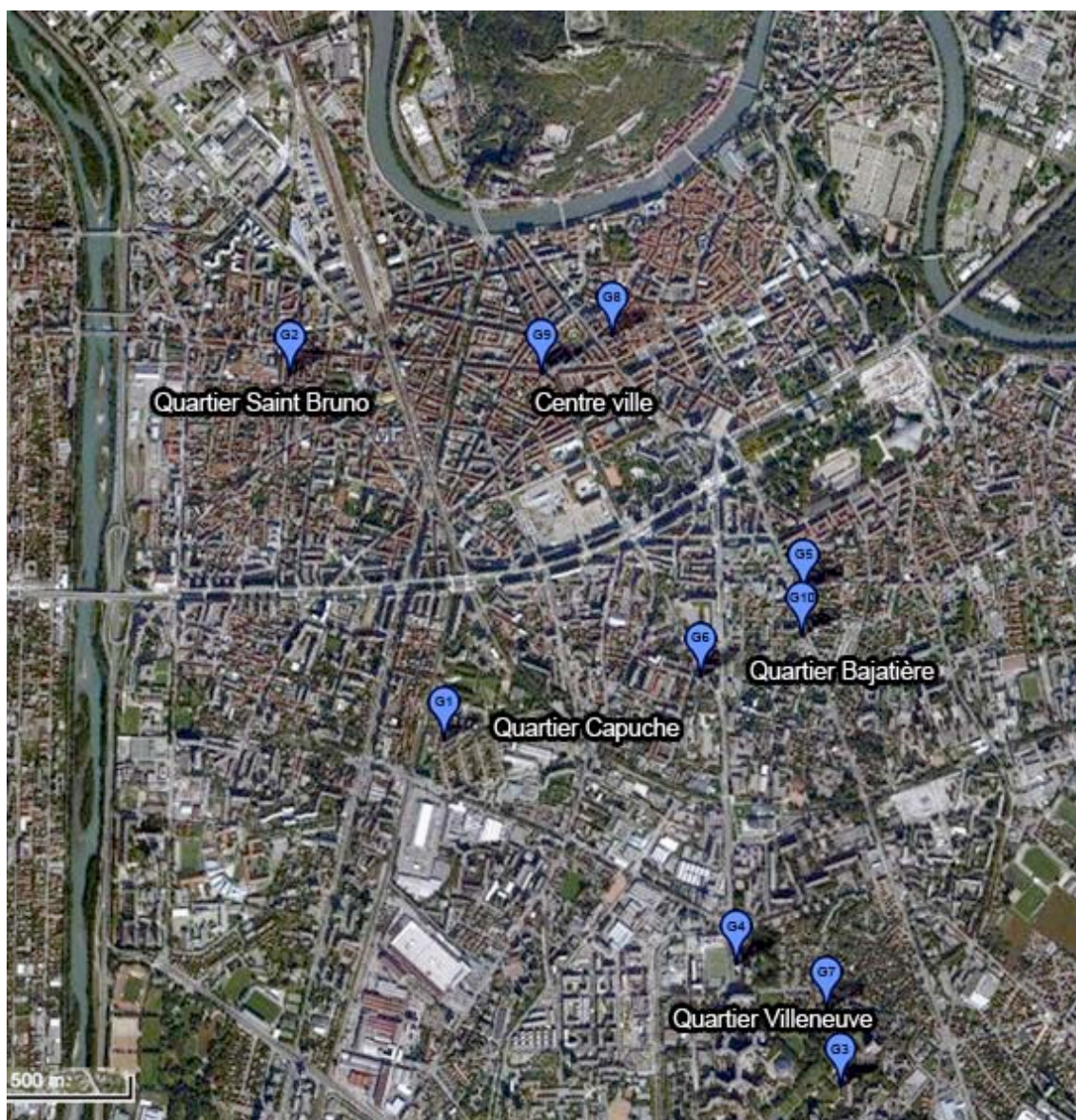
Code foyer	Prénom	Âge	Profession	Composition du foyer	Type de jardinier	Statut foncier (ancienneté)	Type de logement	Caractéristiques jardins					Sol	
								#	Nombre	Usfruit	Articulation Logement	Type		Niveau
G3H14	Emmanuelle	30-40	Paysagiste	Couple avec enfants	La famille/ Assidu expérimenté	Propriétaire (9 ans)	RDC/ T4/110m ²	8	2	Individuel	Plain-pied	Devant+ Derrière	RDC	Plaine terre
G3H15	Fabienne	30-40	Infirmière	Couple avec enfants	La famille/ Assidu novice	Propriétaire (4 ans)	RDC/ T4/110m ²	9	2	Collectif	Plain-pied	Devant+ Derrière	RDC	Plaine terre
G3H16	Caroline	30-40	Institutrice	Couple enfants	La famille/ Occasionnel novice	Locataire 2006 (5 ans) Propriétaire 2007	RDC/ T4/110m ²		2		Plain-pied	Devant+ Derrière	RDC	Plaine terre
G3H17	Françoise	30-40	Cadre commercial d'entreprise	Parent isolé avec enfant	La mère/ Assidu expérimenté	Propriétaire (5 ans)	2 ^{ème} / T3/90m ²	10	2	Individuel	Plain-pied	Devant+ Derrière	2	Hors-sol
G3H18	Josette	60-70	Ancienne employée de la fonction publique	Veuve	Occasionnelle novice	Propriétaire (20 ans)	2 ^{ème} / T3/90m ²	11	2	Individuel	Plain-pied	Devant+ Derrière	2	Hors-sol
G4H19	Michel	60-70	Ancien artisan	Couple	Le couple/ Assidu expérimenté	Propriétaire (25 ans)	RDC/ T3/80m ²	12	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	RDC	Plaine terre +Hors-sol
G4H20	Josette	50-60	Employée de commerce	Couple	La mère/ Assidu expérimenté	Propriétaire (11 ans)	RDC/ T3/70m ²	13	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	RDC	Plaine terre +Hors-sol
G4H21	Françoise	40-50	Employée de la fonction publique	Couple	La mère/ Occasionnel novice	Propriétaire (24 ans)	RDC/ T4/110m ²	14	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
G5H22	Marie-Thérèse	50-60	Femme au foyer	Couple	La mère/ Occasionnel novice	Propriétaire (5 ans)	5 ^{ème} étage/ T4/120m ²	15	2	Individuel	Plain-pied	Devant+ Derrière	5	Hors-sol
G5H23	Jacqueline	40-50	Psychanalyste	Célibataire	Assidu novice	Propriétaire (5 ans)	1 ^{er} étage/ T5/140m ²	16	2	Individuel	Plain-pied	Devant+ Derrière	1	Hors-sol
G6H24	Fati & Tarik	30-40	Femme au foyer & Technicien sans emploi	Couple avec enfants	Le père/ Assidu expérimenté	Locataire (8 ans)	RDC/ T5/100m ²	17	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
G6H25	Gaston	60-70	Ancien Ouvrier retraité	Couple	Le couple/ Assidu expérimenté	Locataire (8 ans)	3 ^{ème} / T3/70m ²	18	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	3	Hors-sol
G6H26	François	60-70	Ancien Technicien	Couple	Le couple/ Assidu novice	Locataire (8 ans)	5 ^{ème} / T4/85m ²	19	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant	5	Hors-sol

Code foyer	Prénom	Âge	Profession	Composition du foyer	Type de jardinier	Statut foncier (ancienneté)	Type de logement	Caractéristiques jardins						
								#	Nombre	Usufruit	Articulation Logement	Type	Niveau	Sol
G7H27	Yvette	60-70	Femme au foyer	Couple	Le couple/ Assidu expérimenté	Propriétaire (31 ans)	RDC/ T4/100m ²	20	4	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant+ Paito Derrière	RDC	Plaine terre
G7H28	Les Laplanche	30-40	Cadre d'entreprise	Couple avec enfants	Le couple/ Occasionnel expérimenté	Propriétaire (9 ans)	RDC/ T4/100m ²	21	2	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	RDC	Plaine terre
G7H29	Pierre	60-70	Ancien cadre de la fonction publique	Couple avec enfants	Le père/ Assidu expérimenté	Propriétaire (14 ans)	RDC/ T4/100m ²	22	3	Individuel+Gagné	Plain-pied	Paito Devant+ Paito Devant Derrière	RDC	Plaine terre
G7H30	Bernard	50-60	Médecin	Couple avec enfants	Le père/ Assidu expérimenté	Propriétaire (31 ans)	RDC/ T4/100m ²	23	1	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	RDC	Plaine terre
G7H31	Alexandre	60-70	Ancien Cadre d'entreprise	Couple	Le couple/ Occasionnel novice	Propriétaire (21 ans)	RDC/ T4/100m ²	24	3	Individuel+Gagné	Plain-pied	Paito Derrière	RDC	Plaine terre
G7H32	Christiane	60-70	Ancien Enseignant	Couple	La mère/ Assidu expérimenté	Propriétaire (31 ans)	RDC/ T4/100m ²	25	4	Individuel+Gagné	Plain-pied	Devant+ Paito Derrière	RDC	Plaine terre
G7H33	Claire	60-70	Ancienne assistante sociale	Couple	La mère/ Occasionnel novice	Propriétaire (28 ans)	1 ^{er} / T4/100m ²	26	2	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	1	Hors-sol
G7H34	Clément	60-70	Ancien Cadre d'entreprise	Couple	Le couple/ Assidu expérimenté	Propriétaire (29 ans)	1 ^{er} / T5/120m ²	27	4	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière+ Paito Devant+ Paito Devant Derrière	1	Hors-sol
G7H35	Jean	60-70	Ancien Enseignant	Couple	Le père/ Assidu expérimenté	Propriétaire (31 ans)	1 ^{er} / T4/100m ²	28	3	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	1	Hors-sol
G7H36	Lotte	50-60	Employé administratif d'entreprise	Célibataire	Assidu expérimenté	Propriétaire (25 ans)	1 ^{er} / T3/90m ²	29	2	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	1	Hors-sol
G7H37	Romier	50-60	Femme au foyer	Couple	La mère/ Assidu novice	Propriétaire (31 ans)	1 ^{er} / T4/100m ²	30	2	Individuel+Gagné	Plain-pied	Paito Derrière	1	Hors-sol
G7H38	Geneviève	60-70	Ancien Enseignant	Couple	La mère/ Assidu novice	Propriétaire (31 ans)	2 ^e / T4 duplex/100m ²	31	3	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	2+3	Hors-sol
G7H39	Vincent	60-70	Ancien Enseignant	Couple	Le couple/ Occasionnel novice	Propriétaire (31 ans)	2 ^e / T4 duplex/100m ²	32	3	Individuel	Plain-pied	Paito Derrière	2+3	Hors-sol

Code foyer	Prénom	Âge	Profession	Composition du foyer	Type de jardinier	Statut foncier (ancienneté)	Type de logement	Caractéristiques jardins						
								#	Nombre	Usufruit	Articulation Logement	Type	Niveau	Sol
G8H40	Elise	30-40	Chargée de communication en libéral	Parent isolé avec enfant	Assidue novice	Locataire (9 ans)	3 ^e /T3/80m ²	33	1	Individuel	Plain-pied	Dernière	3	Hors-sol
G9H41	Séverine	30-40	Chargée de communication employée	Couple avec enfants	La mère/ Assidue novice	Locataire (8 ans)	3 ^e /T3/100m ²	34	1	Individuel	Plain-pied	Devant	3	Hors-sol
G10H42	Magali	20-30	Étudiante	Couple	Elle/ Assidue novice	Locataire (5 ans)	1 ^{er} /T2 duplex/50m ²	35	1	Individuel	Dissocié	Devant	RDC	Plaine terre
G10H43	Les voisins	30-40	Chargée de communication & Journaliste	Couple	Le couple/ Assidue novice	Locataire (4 ans)	RDC/ T2/50m ²	36	1	Individuel	Plain-pied	Dernière	RDC	Plaine terre
		30-40	Infirmière & Technicien	Couple avec enfant	Locataire (1 1/2 ans)	Plain-pied								
		20-30	Étudiante et Cadre d'entreprise	Couple	Locataire (6 mois)	Plain-pied								
P1H44	Antoine	30-40	Architecte en libéral	Couple avec enfants	Le couple/ Assidue novice	Propriétaire (8 ans)	RDC/ T4 duplex/80m ²	37	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Plaine terre +Hors-sol
P1H45	David & Solenge	30-40	Artisan & Enseignant	Couple	Le couple/ Assidue novice	Propriétaire (8 ans)	RDC/ T3 duplex/70m ²	38	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
P3H46	Nadine & Arnaud	30-40	Graphistes en libéral	Couple avec enfants	La mère/ Occasionnelle novice	Propriétaire (8 ans)	RDC/ Loft triplex/120m ²	39	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
P3H47	Jean-Marc	30-40	Rentier	Couple avec enfants		Propriétaire (7 ans)	RDC/ Loft triplex/120m ²	40	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
P3H48	Fahri & Laurent	30-40	Médecin & Musicien	Couple avec enfants		Propriétaire (8 ans)	RDC/ Loft duplex/100m ²	41	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
P3H49	Véronique	30-40	Femme au foyer	Couple avec enfants	La mère/ Occasionnelle novice	Propriétaire (6 ans)	RDC/ Loft triplex/120m ²	42	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Hors-sol
P6H50	Alain	40-50	Architecte en libéral	Couple	Le couple/ Assidue novice	Propriétaire (3 ans)	RDC/ Duplex/80m ²	43	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Plaine terre

Code foyer	Prénom	Âge	Profession	Composition du foyer	Type de jardinier	Statut foncier (ancienneté)	Type de logement	Caractéristiques jardins						
								#	Nombre	Usfruit	Articulation Logement	Type	Niveau	Sol
P7H51	Joëlle	30-40	Employé administratif d'entreprise	Couple avec enfants	La mère/Assidue novice	Locataire (10 ans)	RDC/T5/120m ²	44	1	Individuel	Plain-pied	Patio Devant	RDC	Plaine terre
P7H52	Claudine	50-60	Employé de commerce	Couple	La mère/Assidue novice	Locataire (10 ans)	RDC/T3/80m ²	45	1	Individuel	Plain-pied	Patio Devant	RDC	Plaine terre
P7H53	Marie-Jo	40-50	Employé administratif d'entreprise	Couple avec enfant	La mère/Assidue expérimentée	Locataire (8 ans)	RDC/T4/100m ²	46	1	Individuel+Gagné	Plain-pied	Patio Devant	RDC	Plaine terre
P7H54	Sonia	30-40	Employé administratif d'entreprise	Couple avec enfant		Locataire (3 ans)	RDC/T4/100m ²	47	1	Individuel	Plain-pied	Patio Derrière	RDC	Plaine terre
P7H55	Yvette	70-80	Femme au foyer & Employé de la fonction publique	Couple	La mère/Assidue expérimentée	Locataire (10 ans)	RDC/T3/80m ²	48	1	Individuel	Plain-pied	Patio Devant	RDC	Plaine terre
P7H56	Manel	30-40	Employé administratif d'entreprise	Couple avec enfant		Locataire (8 ans)	RDC/T4/100m ²	49	1	Individuel	Plain-pied	Patio Devant	RDC	Plaine terre
P7H57	Laure	30-40	Médecin	Couple avec enfant	La famille/Occasionnel novice	Locataire (10 ans)	RDC/T3/80m ²	50	1	Individuel	Plain-pied	Patio Devant	RDC	Plaine terre
P8H58	Philippe	30-40	Cadre d'entreprise	Couple	La famille/Occasionnel novice	Propriétaire (5 ans)	RDC/Loft Duplex/150m ²	51	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Plaine terre
P8H59	Sacha & Dorothée	30-40	Photographe	Couple avec enfant	La famille/Occasionnel novice	Propriétaire (5 ans)	RDC/Loft Duplex/150m ²	52	1	Individuel	Plain-pied	Devant	RDC	Plaine terre
P8H60	Nathalie	30-40	Architecte en libéral	Célibataire	Occasionnel novice	Propriétaire (4 ans)	1 ^{er} étage/Loft Duplex/240m ²	53	2	Individuel	Plain-pied	Devant+Derrière	2	Hors-sol

Localisation des dix ensembles résidentiels grenoblois



G1 - Copropriété Pompidou

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, en ville, quartier Sud-Ouest
- . Tissu urbain type banlieue
- . 2 Copropriétés
- . Habitat intermédiaire
- . Construction des années 80 et 90
- . R+1, R+2; Emprise au sol : 2420 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 900 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 2400 m²; 26 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : forte

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de derrière (en majorité)
- . 12 jardins de 60m² (copropriété 1) et 90m² (copropriété 3)
- . Pleine terre pour RDC
- . Rapport jardin-logement de plain-pied en RDC
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : cuisine, salon et salle à manger
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen et vis-à-vis
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : haie
- . Jardins non perçus depuis l'extérieur et haie sempervirens en majorité= paysage assez statique au fil des changements saisonniers

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . L'îlot est composé de 3 copropriétés : copropriété 1 au Nord regroupant 8 logements HBM des années 80, copropriété 2 au Sud-Est (non étudiée) regroupant 12 logements « avec cheminée » des années 80 (un habitant de la première copropriété : « Eux, ils ont plus les moyens, ils ont des cheminées et ils vont poser des panneaux solaires... ») et copropriété 3 au Sud-Ouest regroupant 18 logements des années 90 (un habitant de la première copropriété : « Alors eux ils sont beaucoup plus nombreux et beaucoup plus les uns sur les autres, c'est plus collectif et bon marché que nous ou les autres »).
- . Les 3 copropriétés ne se mélangent pas trop, certains habitants de la copropriété 1 sont invités lors des fêtes de voisinage de la copropriété 2, mais en général les habitants restent entre eux.
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 cadre de la fonction publique, 1 ancien employé de la fonction publique
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : cadres de la fonction publique et du privé, actifs et retraités/employés et professions intellectuels
- . Turn-over peu important, certains habitants installés depuis la construction
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : échanges verbaux courts côté rue au niveau des entrées et des garages, organisation d'un repas lors de la fête des voisins (mai-juin), réunion de copropriété, réception-apéritif rares et courtes inter-logements
- . Échanges non monétaires : conseils de jardinage, prêts de produits phytosanitaires

G1 - Copropriété Pompidou



Échelle 1/2500



À l'Est les placettes et les jardins de devant



Vue sur les jardins de derrière situés en cœur d'îlot

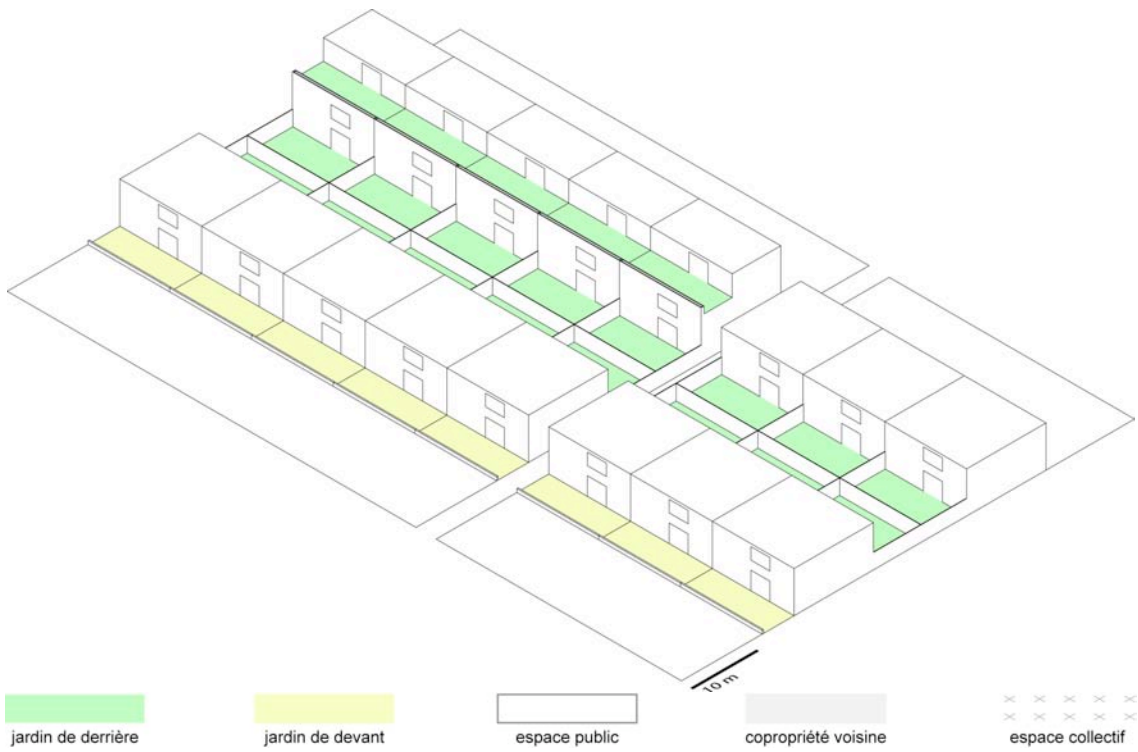


À l'Ouest, les entrées des logements ne possédant pas de jardin de devant

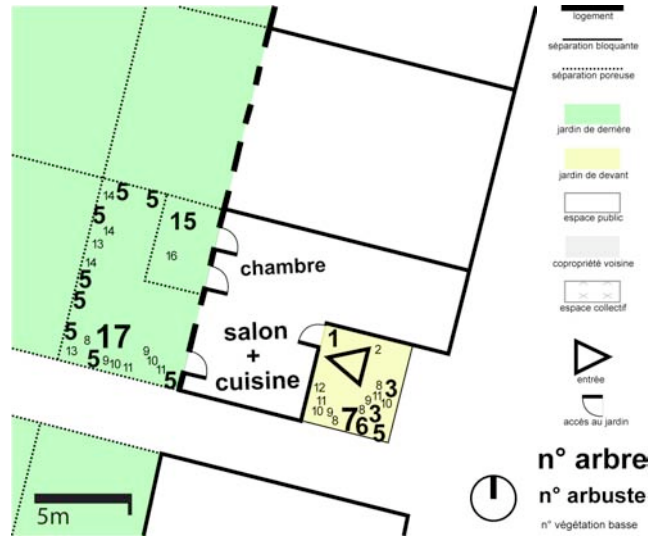


Vue sur la venelle publique

G1 - Copropriété Pompidou



G1 - n°1 - Les deux jardins de Jacques



1 Cotonéaster lacteus, 2 Glycine, 3 Laurier rose, 4 Bergenia, 5 Troëñ, 6 Forsythia, 7 Néflier, 8 Ail, 9 Muguet, 10 Iris, 11 Jonquille, 12 Ampélopsis, 13 Colchique, 14 Tulipe, 15 Citronnier, 16 Arum, 17 Robinier

JARDIN DE DERRIERE



Été 2009

JARDIN DE DEVANT



Été 2009



Hiver 2007



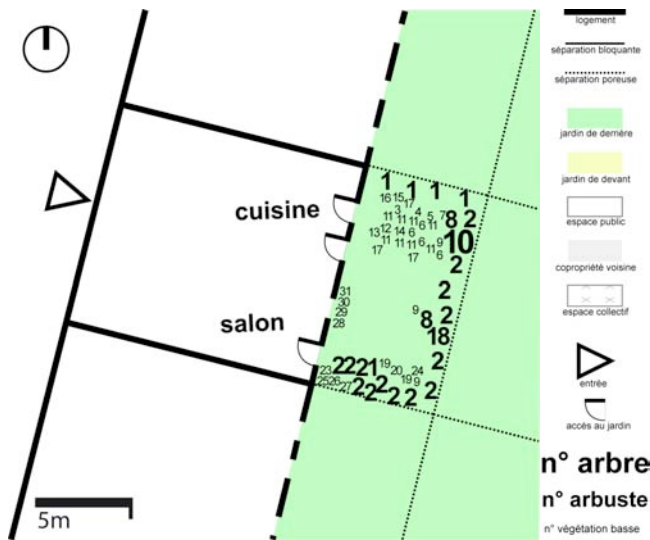
Printemps 2007

G1 - n°1 - Les deux jardins de Jacques

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction des années 80 . R+1 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaire . Les jardiniers : Le couple . Jardiniers occasionnels expérimentés . Résidant depuis 22 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels : 1 de devant et 1 de derrière . Surface totale de 90m² . Devant= pleine terre+hors sol/Derrière= pleine terre . Rapport jardin-logement de plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	

QUALITES CONFIGURATRICES DU (DES) JARDIN (S)							
JARDIN DE DERRIERE (OUEST)				JARDIN DE DEVANT (EST)			
FRONTIERE				EXCROISSANCE+INTERVALLE			
<p>Le jardin n'est pas en lien avec le voisinage, il est tourné vers le foyer. La configuration a été mise en place pour « lutter » contre la promiscuité.</p>				<p>L'espace que Jacques a investi est illégitime : ex local poubelles jugé mal placé par les services de la ville. La configuration qu'il a élaborée révèle un paradoxe entre une volonté de créer l'intervalle (repousser et protéger le logement) et celle de concevoir un jardin « généreux » : riche de végétation et créé pour le plaisir des yeux de tous.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN MOUVANT	SEUIL EMANCIPE	ASYNDETE REPULSION	SEPARATION	LIGNE MOUVANT	COMMUNAUTAIRE SEUIL EMANCIPE	JAILLISSEMENT REPULSION	EXPOSITION SEPARATION

G1 - n°2 - Le jardin de Françoise



1 Laurier vert, 2 Troëñ, 3 Menthe, 4 Clématite, 5 Fraïse, 6 Courgette, 7 Glaïeul, 8 Rosier, 9 Lavande, 10 Pêcher, 11 Tomate, 12 Ciboulette, 13 Aneth, 14 Œillet d'Inde, 15 Persil, 16 Basilic, 17 Cosmos, 18 Lilas, 19 Hosta, 20 Cœur de Marie, 21 Abutilon, 22 Erable, 23 Hellébore, 24 Primevère, 25 Haricot, 26 Cobée, 27 Fushia, 28 Iris, 29 Corète, 30 Tournesol, 31 Glycine

JARDIN DE DERRIERE



Le potager depuis la fenêtre de la cuisine



Les massifs et la cabane «abandonnée» depuis les chambres à l'étage
 Été 2007

G1 - n°2 - Le jardin de Françoise

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction des années 80 . R+1/R+2 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfant . Propriétaire . Les jardiniers : La mère . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 6 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel de derrière . Surface de 90m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement de plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, vis-à-vis, gradin et pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbre, grimpante, haie, massif, pelouse, potager . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> et annuelles . Jardin labile remodelé (à l'automne et au printemps)

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

JARDIN DE DERRIERE (EST)

Jardin **TOILE D'ARAIGNÉE+FRONTIERE**

Le jardin possède une véritable identité de frontière au sein d'une configuration en vis-à-vis assez étouffante. Cependant il est le support de liens sociaux (regarder depuis l'étage les jardins des autres, à l'intérieur du jardin faire attention à la présence des autres et discuter du jardin en dehors de celui-ci : à l'Ouest devant les garages, sur l'espace public)
(volonté de renforcer les haies)

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PLAN CHAMPETRE PARSEMEE	LABORATOIRE MAITRISE	présence SYNCHRONISATION enchaînement	ANCRAGE CONCESSION SEPARATION

G2 - Logements ouvriers d'Alembert

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, en ville, quartier Nord-Ouest
- . Tissu urbain type faubourg
- . 9 Copropriétés (5 étudiées)
- . Habitat collectif
- . Construction début XX^e
- . R+2/R+3; Emprise au sol : 2370 m²; surface des espaces extérieurs privés et collectifs : 1102 m²; surface totale espaces privés intérieurs : 3800 m²; 61 logements
- . Introversion : moyenne; Promiscuité : forte

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins collectifs
- . Jardins de derrière
- . 9 jardins de 100 à 200m²
- . Pleine terre
- . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble (sauf RDC sur 2 copropriétés)
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : aucune, accès au jardin par cage d'escalier en RDC, mais fenêtres de la pièce cuisine-salle à manger-salon donnant sur jardin
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen et vis-à-vis
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur)
- . Paysage des jardins mis en scène depuis un promontoire auquel on accède via un porche ouvert sur la rue, végétation et usages diversifiés= paysage labile au fil des changements saisonniers

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . L'îlot est composé de 9 copropriétés assez semblables exceptées une qui se définit comme « plus comme il faut ». Les copropriétés ont une mauvaise connaissance les uns des autres : « Eux en face ils font beaucoup plus le jardin en commun c'est ce que je vois » (en réalité : le jardin n'appartient soi-disant qu'à une seule personne mettant de côté l'ensemble des autres habitants sauf les RDC qui ont un accès, limité, au jardin). Les échanges sociaux entre copropriétés sont inexistantes.
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 2 professions intermédiaires de la santé, 3 ouvriers retraités, 1 employé administratif d'entreprise, 2 étudiants.
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : employés, ouvriers retraités et étudiants
- . Turn-over très important (beaucoup de locations)+ouvriers retraités installés depuis plus de 30 ans
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : échanges verbaux courts dans le jardin tout en étendant le linge, en récupérant son vélo ou en se promenant juste pour le plaisir (plus rare), organisation d'un repas lors de la fête des voisins (Mai-Juin mais n'a pas lieu tous les ans)
- . Échanges non monétaires : aucun

G2 - Logements ouvriers d'Alembert



Echelle 1/2500



Vue sur le cœur d'îlot depuis une cour voisine, printemps 2007

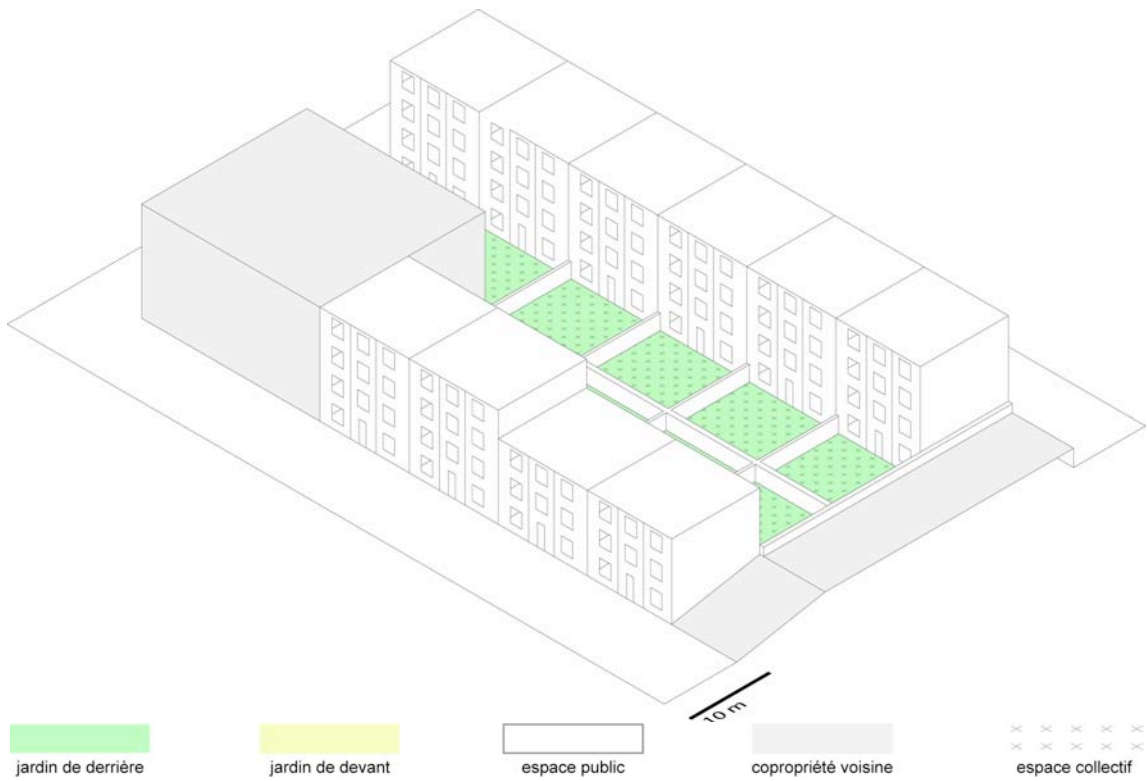


Sous la neige, hiver 2007

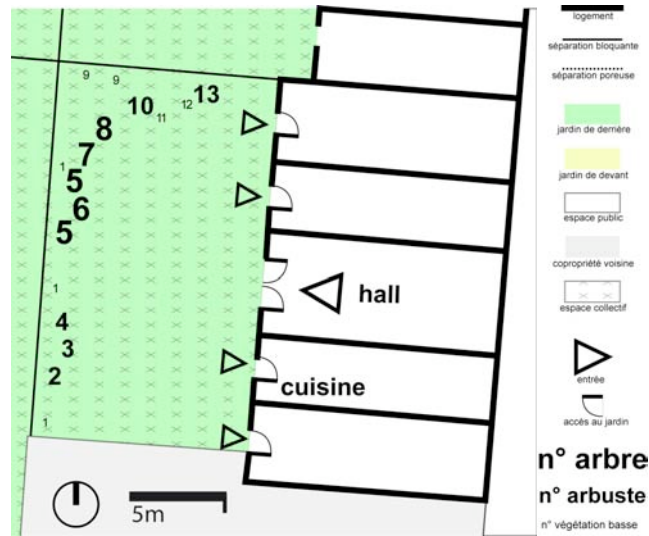


Vue sur les jardins depuis un logement en étages, printemps 2007

G2 - Logements ouvriers d'Alembert



G2 - n°3 - Le jardin collectif d'Aurore



1 Glycine, 2 Hortensia, 3 Pittosporum, 4 Rhododendron, 5 Lila, 6 Viorne, 7 Laurier sauce, 8 Sorbier, 9 Vigne vierge, 10 Rosier, 11 Marjolaine, 12 Bambou, 13 Laurier rose

JARDIN COLLECTIF DE DERRIERE



Vue sur la cour collective depuis le porche qui donne accès à la cage d'escalier (Été 2006)



Vue sur la partie nord de la cour où se trouvent des cordes à linge utilisées par tous les habitants de l'immeuble (Été 2006)



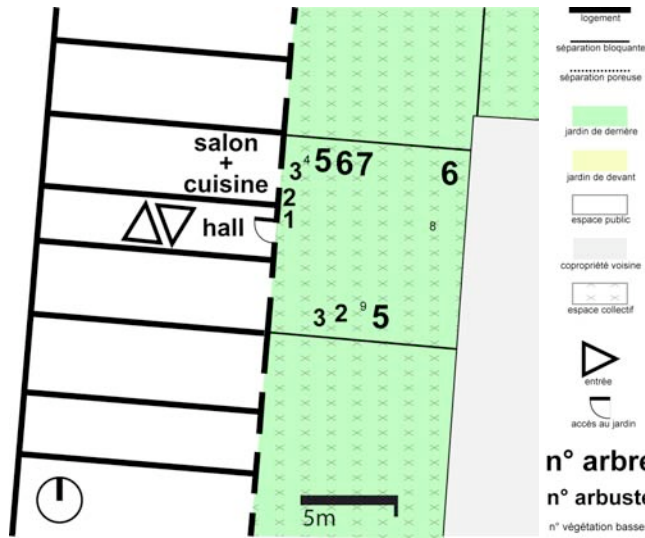
La cour est véritablement utilisée de manière collective. Une des habitantes du rez-de-chaussée (qui accède à son logement par la cour) s'est approprié les environs de sa porte d'entrée avec des plantes en pots (Été 2009).

G2 - n°3 - Le jardin collectif d'Aurore

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat collectif . Construction début XX^e . R+3 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . 12 logements . Propriétaires et locataires . Les jardiniers : la maman de Marco, la maman de Tim, le pépiniériste et Aurore . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 10 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 200m² . Pleine terre en périphérie et hors-sol en pots . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble (sauf RDC) . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : grimpante, haie, massif, plate-bande et pot . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> . Jardin labile au fil des changements saisonniers </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 200m² . Pleine terre en périphérie et hors-sol en pots . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble (sauf RDC) . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : grimpante, haie, massif, plate-bande et pot . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> . Jardin labile au fil des changements saisonniers
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 200m² . Pleine terre en périphérie et hors-sol en pots . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble (sauf RDC) . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : grimpante, haie, massif, plate-bande et pot . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> . Jardin labile au fil des changements saisonniers 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN COLLECTIF DE DERRIERE (OUEST)			
<p>Jardin TOILE D'ARAIGNEE</p> <p>Le jardin, de nature collective, est propice aux échanges sociaux (local à vélo, étendage à linge, mobiliers de jardin communs et utilisés lors de barbecue collectif), mais il peut être également fuyant car il ne propose pas d'appropriation individuelle sécurisée. Le jardin est entretenu par un petit groupe d'habitants (dont 1 pépiniériste) et investi (table et chaise, barbecue, etc.) par la majorité des habitants (à tour de rôle).</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE	COMMUNAUTAIRE		DIFFUSIONNISME

G2 - n°4 - Le jardin collectif d'Amparo



1 Laurier rose, 2 Hortensia, 3 Rosier, 4 Scolyme d'Espagne, 5 Lila, 6 Figuier, 7 Sapin, 8 Mauve, 9 Fougère

JARDIN COLLECTIF DE DERRIERE



Vue sur la cour collective depuis chez Amparo qui habite au rez-de-chaussée



Vue sur le « coin » d'Amparo qu'elle a installé aux alentours de la fenêtre de son logement qui donne sur cour



Vue sur le « coin » de la rivale d'Amparo « la Napolitano ». Dans les autres jardins de G2 le cabanon est collectif, il a ici été privatisé

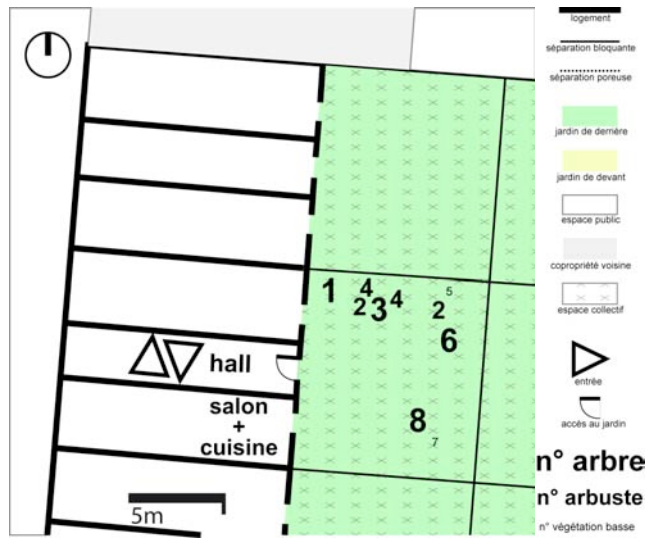
Automne 2006

G2 - n°4 - Le jardin collectif d'Amparo

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat collectif . Construction début XX^e . R+3 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . 8 logements . Propriétaires et locataires . Les jardiniers : Amparo (RDC) et l'Italienne (3^{ème}) . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 40 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins collectifs voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, plate-bande et pot . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens et annuelles</i> . Jardin labile au fil des changements saisonniers </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins collectifs voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, plate-bande et pot . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens et annuelles</i> . Jardin labile au fil des changements saisonniers
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins collectifs voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, plate-bande et pot . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens et annuelles</i> . Jardin labile au fil des changements saisonniers 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DERRIERE (EST)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+INVAGINATION+DESERT</p>			
<p>2 jardinières se sont accaparées le jardin collectif. La première, Amparo, habite au RDC (sans posséder d'accès direct au jardin depuis son logement), la seconde habite au 3^{ème} étage. Amparo est Espagnole, sa rivale est Italienne. Elles se disputent l'appropriation du jardin. Celle qui habite au RDC s'est approprié le coin Nord-Ouest du jardin en extension de son logement, tandis que celle qui habite au 3^{ème} et dernier étage s'est approprié le coin Sud-Est et la cabane attenante. Leur dispute interdit à une tierce personne de s'approprier le jardin.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT PARSEMEE	INTERDIT	ANAMNESE DEBORDEMENT	ARTICULATION EXPOSITION

G2 - n°5 - Le jardin collectif de Slatna



1 Lila, 2 Rosier, 3 Arbre de Judée, 4 Oranger du Mexique, 5 Lierre, 6 Pommier, 7 Vigne vierge, 8 Cognassier

JARDIN COLLECTIF DE DERRIERE



Vue sur la cour collective depuis chez Slatna, cour utilisée en majorité par les logements des rez-de-chaussée



Zoom sur les gamelles des chats qui traînent... et sur le cabanon privatisé par un des logements du rez-de-chaussée pour entreposer des poubelles (le local poubelle se trouve dans la cage d'escalier)

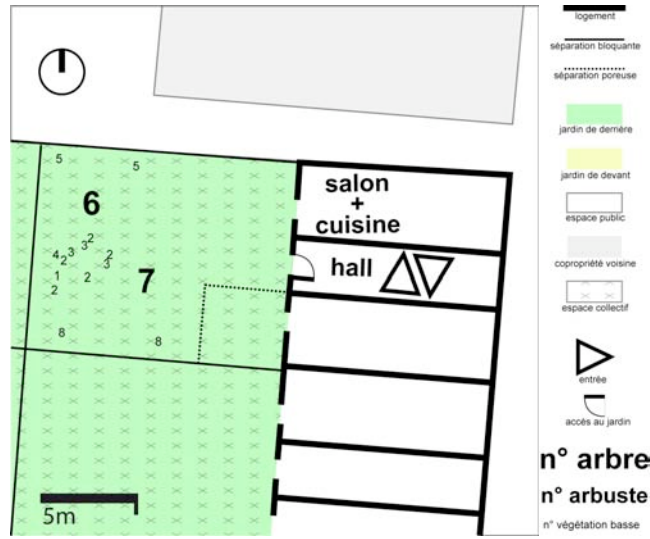
Printemps 2007

G2 - n°5 - Le jardin collectif de Slatna

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat collectif . Construction début XX^e . R+3 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . 8 logements . Propriétaires et locataires . Les jardiniers : Pas de jardinier mais une dame du RDC qui occupe le jardin avec ses chats . Résidant depuis 30 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre et pelouse . Type de végétation : vivaces caduques . Jardin labile au fil des changements saisonniers </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre et pelouse . Type de végétation : vivaces caduques . Jardin labile au fil des changements saisonniers
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre et pelouse . Type de végétation : vivaces caduques . Jardin labile au fil des changements saisonniers 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DERRIERE (EST)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+DESERT</p> <p>Le jardin est considéré comme un paysage par les habitants qui se trouvent en étages. Ceux-ci ne s'approprient pas physiquement le jardin. Seuls les habitants en rez-de-chaussée le font en l'utilisant de manière « débordante » : entrepôt de poubelles, de gamelles pour animaux, d'animaux, etc.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
DELAISSEE	INTERDIT EXTENSION	CADRAGE DEBORDEMENT et intrusion	

G2 - n°6 - Le jardin collectif de la « propriétaire »



JARDIN COLLECTIF DE DERRIERE



Vue depuis l'immeuble voisin sur le jardin qui appartient soi-disant à la dame du dernier étage (Printemps 2007)



Vue sur le jardin depuis la porte qui lui donne accès, à gauche le jardin privatisé et clôturé, à droite le vélo de l'autre habitant du rez-de-chaussée au fond la partie qui appartient soi-disant à la dame du dernier étage (Été 2007)



Vue depuis une cour d'immeuble voisine sous la neige (Hiver 2007)



... sans la neige... (Hiver 2007)



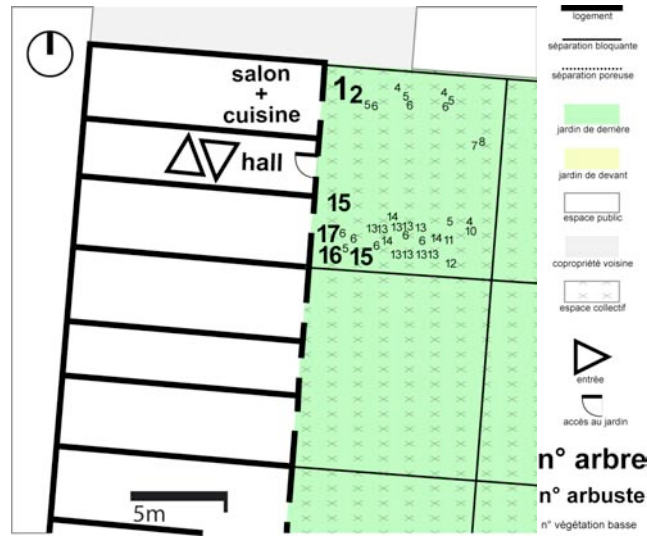
Zoom sur la partie privatisée et clôturée en rez-de-chaussée (Hiver 2007)

G2 - n°6 - Le jardin collectif de la « propriétaire »

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat collectif . Construction début XX^e . R+2 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . 5 logements . Propriétaires et locataires . Les jardiniers : La dame du dernier étage qui est propriétaire du jardin . Jardinière occasionnelle . Résidant depuis 20 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble (sauf RDC) . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, pelouse . Type de végétation : vivaces caduques et sempervirens . Jardin labile au fil des changements saisonniers

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DERRIERE (OUEST)			
<p>Jardin DESERT</p>			
<p>Le jardin appartient soi-disant à l'habitante du dernier étage (R+2, seule propriétaire de l'immeuble qui l'habite). Les 1^{er} étages n'ont pas le droit d'utiliser le jardin et les RDC ne l'utilisent que très peu malgré la présence de porte-fenêtre, la délimitation d'un espace privatif pour le logement Nord et la présence d'un étendage commun qui au final n'est utilisé que par le RDC Sud. La dame du dernier étage s'approprie (plus mentalement que physiquement) tout le jardin par effet d'asyndète en essayant de supprimer tous liens qui pourraient unir le jardin avec les autres habitants.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PARSEMEE	INTERDIT		

G2 - n°7 - Le jardin collectif des Cambodgiens



1 Laurier, 2 Aucuba japonica, 3 Valériane, 4 Courge, 5 Tagète, 6 Zinnia, 7 Concombre, 8 Citronnelle, 9 Radis blanc, 10 Courgette, 11 Cardon, 12 Vigne, 13 Tomate, 14 Haricot, 15 Althæa, 16 Rosier, 17 Hortensia

JARDIN COLLECTIF DE DERRIERE



Automne 2006



Hiver 2007

Vue depuis la cour d'immeuble voisine



Printemps 2007



Été 2007



Été 2007 Vue depuis un logement en étage



Été 2007 vue depuis la porte qui donne accès au jardin

G2 - n°7 - Le jardin collectif des Cambodgiens

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, en ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat collectif . Construction début XX^e . R+3 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . 8 logements . Propriétaires et locataires . Les jardiniers : une famille cambodgienne au RDC (en particulier le père de famille) . Jardinier assidu expérimenté . Résidant depuis 3 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin collectif de derrière . Surface de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (2,50m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, pelouse, potager . Type de végétation : vivaces caduques et sempervirens et annuelles . Jardin labile remodelé à chaque printemps

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DERRIERE (OUEST)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+DESERT</p> <p>Une famille cambodgienne habitant au rez-de-chaussée s'approprie progressivement ce jardin collectif depuis 3 ans. Ils jardinent l'intégralité du jardin jusque sous les fenêtres de l'autre habitante du rez-de-chaussée. Celle-ci leur a demandé d'enlever ce qu'ils ont fait devant sa fenêtre (ce qu'ils ont fait). Les Cambodgiens ont transformé le jardin autrefois architecturé ornemental et collectif en jardin champêtre (mélange de légumes et de fleurs). Dès les beaux jours, la fenêtre donnant sur le jardin reste ouverte afin de maintenir une communication visuelle et sonore entre le jardin et le logement. Ils ont disposé dans le jardin chaises et parasol qu'ils utilisent très souvent. Les autres habitants sont soudés entre eux contre les Cambodgiens. Ils ont une table et un barbecue qu'ils partagent entre eux mais ne prêtent pas aux Cambodgiens. Les autres habitants ont environ tous le même âge et sont étudiants ou jeunes actifs. Il n'y a dans l'immeuble que des locataires.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PROLIFERANTE RAMPANTE	HOSPITALIER EXTENSION COMMUNAUTAIRE INTERDIT	ANAMNESE APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT et intrusion	ARTICULATION AGRANDISSEMENT

G3 - Copropriété Allée de la Colline

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, banlieue, quartier Sud
- . Tissu urbain type grand ensemble
- . Copropriété
- . Habitat intermédiaire
- . Construction année 80
- . R+2; Emprise au sol : 1600 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 1200 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 2080 m²; 20 logements
- . Introversion : faible; Promiscuité : forte

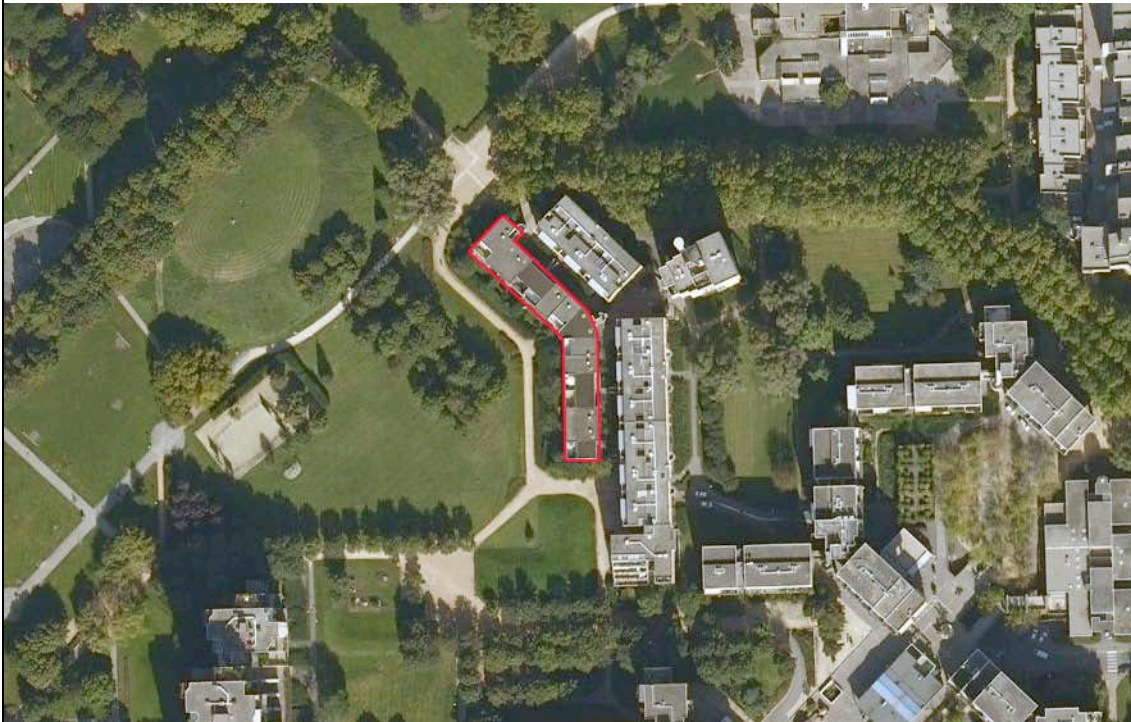
CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de devant et de derrière (RDC et 2^{ème} étage)
- . 12 jardins en RDC (55 m² jardin de devant et 75 m² jardin de derrière), 8 jardins au 1^{er} étage (non étudiés), 14 jardins au 2^{ème} étage (25m² terrasse à l'arrière et 4m² seuil de porte à l'avant)
- . Pleine terre et hors-sol
- . Rapport jardin-logement de plain-pied et terrasse
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon, salle à manger, cuisine
- . Agencement des jardins entre eux : RDC par rapport aux autres étages=mitoyen, gradins et pieds d'immeuble/ 2^{ème} étage par rapport aux autres étages=mitoyen, superposition
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert
- . Type de clôture : haie sempervirens (2m de hauteur)
- . Paysage des jardins avec haie sempervirens assez statique par rapport au reste du parc très labile au fil des saisons

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Au Nord de la copropriété se trouve un immeuble HLM de 8 étages. La copropriété est séparée de l'immeuble HLM par une allée de 4m de largeur. Les relations avec les habitants de l'immeuble HLM sont plus ou moins bonnes selon les habitants interviewés.
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 employé de commerce, 1 profession intermédiaire de la santé, 1 employé administratif retraitée, 1 profession libérale, 1 profession intellectuelle
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : employés et cadres
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rares échanges verbaux courts côté jardins de devant au Nord et à l'Est, réunions de copropriété, réception-apéritif inter-logements
- . Echanges non monétaires : conseil de jardinage, dons de plantes-boutures-graines, gardes d'enfant

G3 - Copropriété Allée de la Colline



Échelle 1/2500



Vue depuis une colline du parc sur la façade Sud. En second plan, on voit la copropriété voisine de 8 étages



Vue sur la façade Sud depuis le cheminement piéton qui borde les jardins de pleine terre en rez-de-chaussée



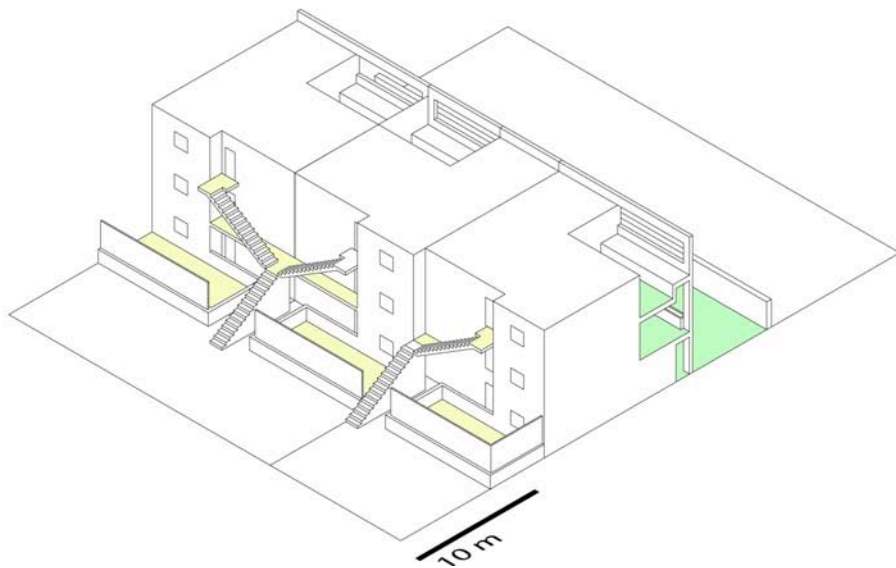
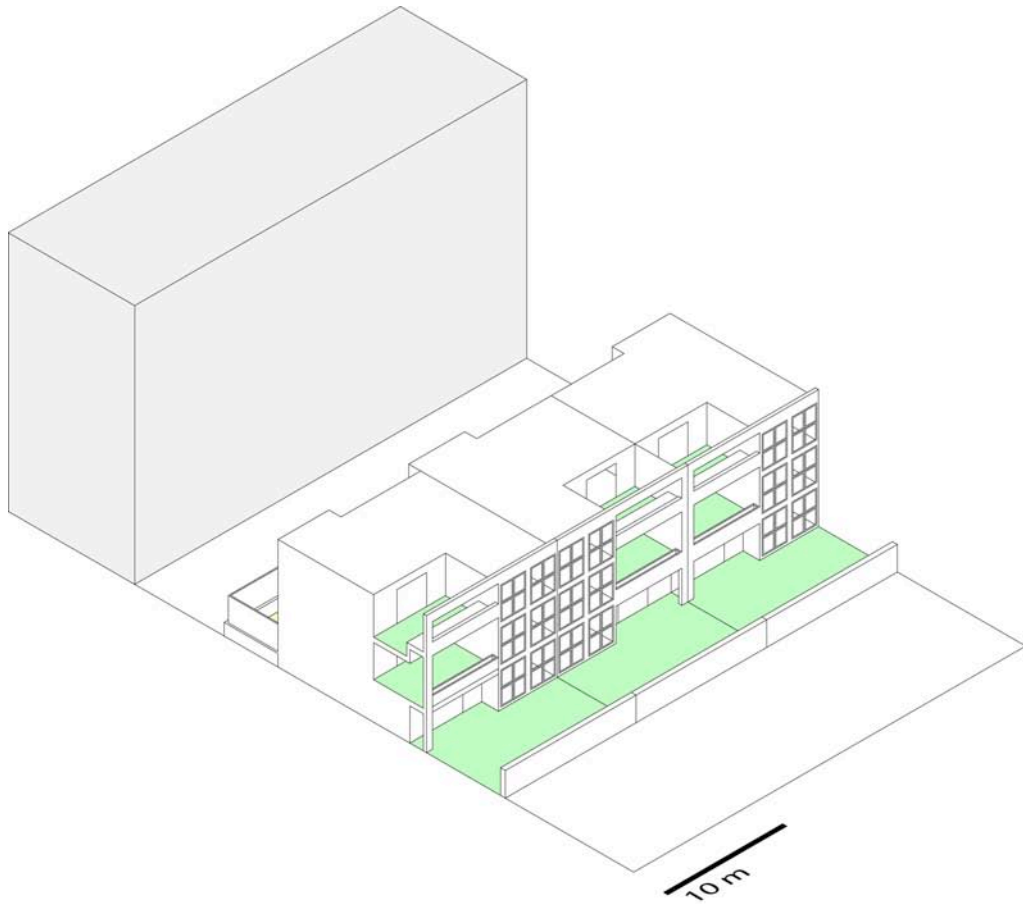
Jardin de devant qui donne accès au logement en RDC

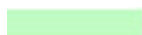



micro jardin de devant sur le palier du logement du 2^{ème} étage


Vue sur la façade Nord depuis l'allée de la colline

G3 - Copropriété Allée de la Colline



 jardin de derrière

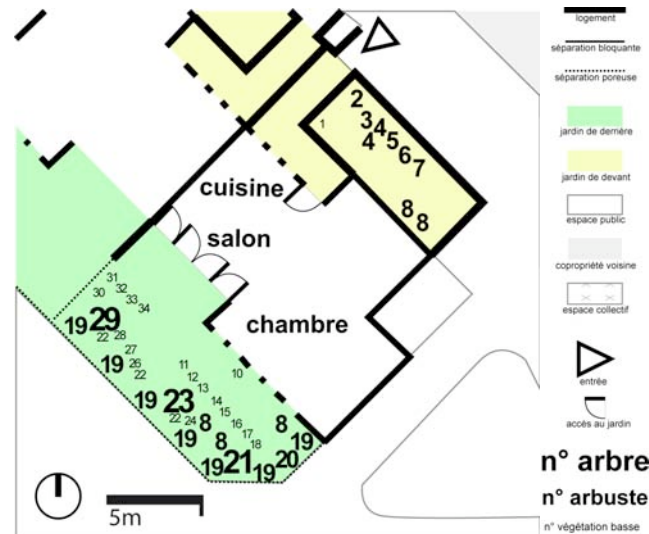
 jardin de devant

 espace public

 copropriété voisine

 espace collectif

G3 - n°8 - Les deux jardins d'Emmanuelle



1 Courgette, 2 Lila, 3 Eglantier, 4 Hibiscus, 5 Forsythia, 6 Erable, 7 Groseillier à fleurs, 8 Bambou, 9 Aloe Vera, 10 Vigne, 11 Romarin, 12 Basilic, 13 Verveine, 14 Bourrache, 15 Soucis médicinal, 16 Fraisier, 17 Kiwi, 18 Potimarron, 19 Laurier vert, 20 Philadelphus, 21 Erable, 22 Iris, 23 Pommier, 24 Groseillier, 25 Cassissier, 26 Néflier, 27 Myrtilles, 28 Arum, 29 Cornouiller, 30 Bignone, 31 Glaieul, 32 Dahlia, 33 Tulipe, 34 Pivoine

JARDIN DE DERRIERE



Automne 2006
Vue depuis la terrasse en prolongement du salon



Hiver 2006-2007

JARDIN DE DEVANT



Automne 2006
Vue de la façade Nord vers l'allée de la Colline



Hiver 2006-2007



Été 2007



Automne 2006
Vue depuis le chemin sur la haie du jardin de derrière



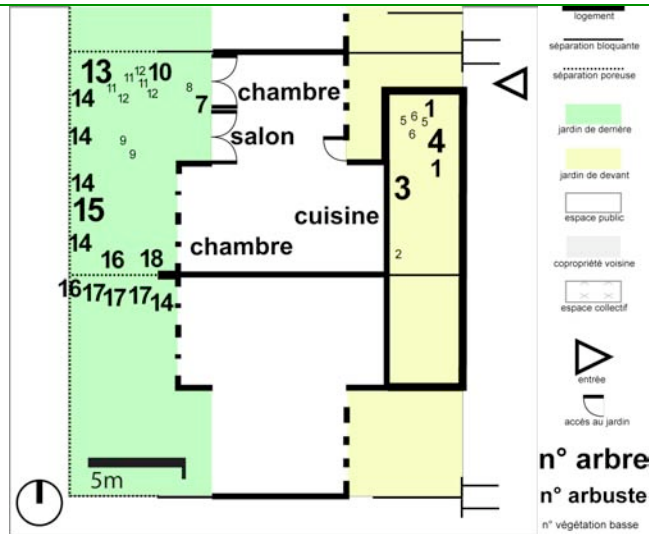
Automne 2006
Vue depuis l'allée de la Colline sur le jardin de devant

G3 - n°8 - Les deux jardins d'Emmanuelle

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 80 . R+2 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers assidus expérimentés . Résidant depuis 9 ans (4 premières années dans jardin n°10) 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels de devant et de derrière . Surface totale de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement de plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins et pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie <i>sempervirens</i> (2m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, pelouse, potager . Type de végétation : vivaces caduques et sempervirens et annuelles . Jardin labile au fil de saisons et remodelé à l'automne et au printemps </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels de devant et de derrière . Surface totale de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement de plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins et pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie <i>sempervirens</i> (2m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, pelouse, potager . Type de végétation : vivaces caduques et sempervirens et annuelles . Jardin labile au fil de saisons et remodelé à l'automne et au printemps
<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels de devant et de derrière . Surface totale de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement de plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins et pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie <i>sempervirens</i> (2m de hauteur) . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, pelouse, potager . Type de végétation : vivaces caduques et sempervirens et annuelles . Jardin labile au fil de saisons et remodelé à l'automne et au printemps 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
JARDIN DE DERRIERE (SUD-OUEST)				JARDIN DE DEVANT (NORD-EST)			
<p>Jardin COQUILLE+FRONTIÈRE</p> <p>Le jardin de derrière est un jardin tourné sur le logement. Il se doit (pour ses habitants) d'être séparé du dehors</p>				<p>Jardin INTERVALLE</p> <p>Le jardin de devant a pour vocation de mettre une distance entre le logement et le monde extérieur</p>			
<p>Les deux jardins ont pour mission de séparer le logement du monde extérieur et de renforcer le logement.</p>							
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN COURBE CHAMPETRE	LABORATOIRE HOSPITALIER EXTENSION EMANCIPE	MASQUAGE VISUEL ENVELOPPEMENT	SEPARATION CONCESSION	LIGNE PLAN	LABORATOIRE SEUIL EMANCIPE	MASQUAGE VISUEL	SEPARATION

G3 - n°9 - Les deux jardins de Fabienne



1 Forsythia, 2 Lierre, 3 Figuier, 4 Tamaris, 5 Bruyère, 6 Lavande, 7 Citronnier, 8 Lys, 9 Rosier, 10 Rosier grimpant, 11 Tulipe, 12 Cyclamen, 13 Cerisier, 14 Laurier vert, 15 Prunier, 16 Cyprès, 17 Bambou, 18 Buis

JARDIN DE DERRIERE



Été 2007
Vue depuis le jardin vers le jardin voisin



Été 2007
Vue vers la terrasse en prolongement du salon

JARDIN DE DEVANT



Automne 2006
Vue depuis l'allée de la colline



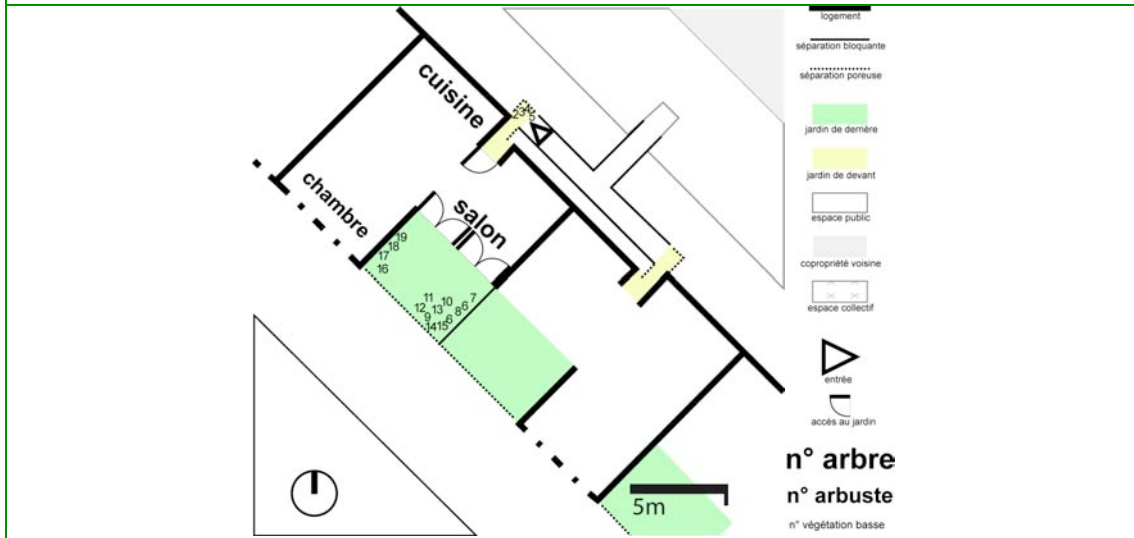
Printemps 2007
Vue depuis le chemin sur la haie du jardin de derrière

G3 - n°9 - Les deux jardins de Fabienne

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 80 . R+2 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers assidus novices . Résidant depuis 4 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels de devant et jardin collectif entre Fabienne et sa voisine à l'arrière . Surface totale de 100m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement de plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradin et pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
JARDIN DE DERRIERE (OUEST)				JARDIN DE DEVANT (EST)			
<p>Jardin TOILE D'ARAIGNEE+INTERVALLE</p> <p>Le jardin de derrière a été transformé en un jardin à caractère commun par destruction/re-création de la haie séparant les deux jardins et installation d'éléments communs dans chacun des deux jardins (jeux d'enfants, dons de graines et de plantes, prunier commun au niveau de la séparation entre les deux jardins). Toutefois, Fabienne a donné à son jardin un caractère intervalle au niveau de la terrasse afin de canaliser les enfants (ses enfants et ceux des voisins).</p>				<p>Jardin INTERVALLE</p> <p>Le jardin de devant a pour vocation de mettre une distance entre le logement (les logements+le jardin collectif à l'arrière) et le monde extérieur. La jardinière a conscience qu'elle ne pourra créer l'intervalle que si elle fait un jardin qui « respire l'appropriation » Notons que la chambre des parents donne sur ce jardin.</p>			
<p>Les deux jardins ont pour mission de séparer le logement du monde extérieur et renforcer les liens entre les deux logements voisins qui appartiennent au même monde. La duplicité du jardin (devant et derrière) et doublement du jardin (les jardins de devant voisins ont le même rôle et idem pour ceux de derrière « ils viennent de faire leur jardin de devant, nous il faut qu'on s'y mette ») permet une maîtrise de la régulation distance-proximité entre ces deux voisins-amis ?</p>							
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PARSEMEE	LABORATOIRE RESTAURATEUR HOSPITALIER POREUX	présence	DIFFUSIONNISME ANCRAGE CONCESSION SEPARATION ELOIGNEMENT	POINT LIGNE PARSEMEE	LABORATOIRE RESTAURATEUR SEUIL		DIFFUSIONNISME ANCRAGE SEPARATION

G3 - n°10 - Les deux jardins de Françoise



1 Forsythia, 2 Hibiscus, 3 Lavande, 4 Sedum, 5 Chèvrefeuille du Japon, 6 Lupin, 7 Fraisier, 8 Jasmin, 9 Piment, 10 Basilic, 11 Tomate, 12 Chrysanthème, 13 Mélisse, 14 Bignone, 15 Vigne, 16 Sauge, 17 Rosier, 18 Jasmin d'hiver, 19 Chèvrefeuille

JARDIN DE DERRIERE



Automne 2006
Vue depuis le salon sur la terrasse



Été 2007

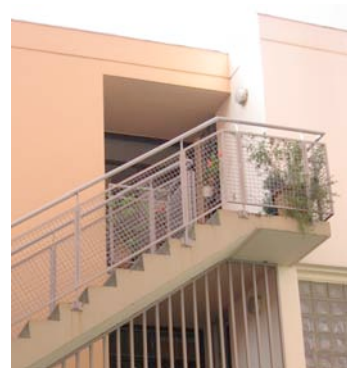
JARDIN DE DEVANT



Automne 2006
Vue depuis la porte d'entrée vers l'extérieur



Été 2007
Vue sur la façade sud depuis le chemin piéton



Automne 2006
Vue depuis l'allée de la colline

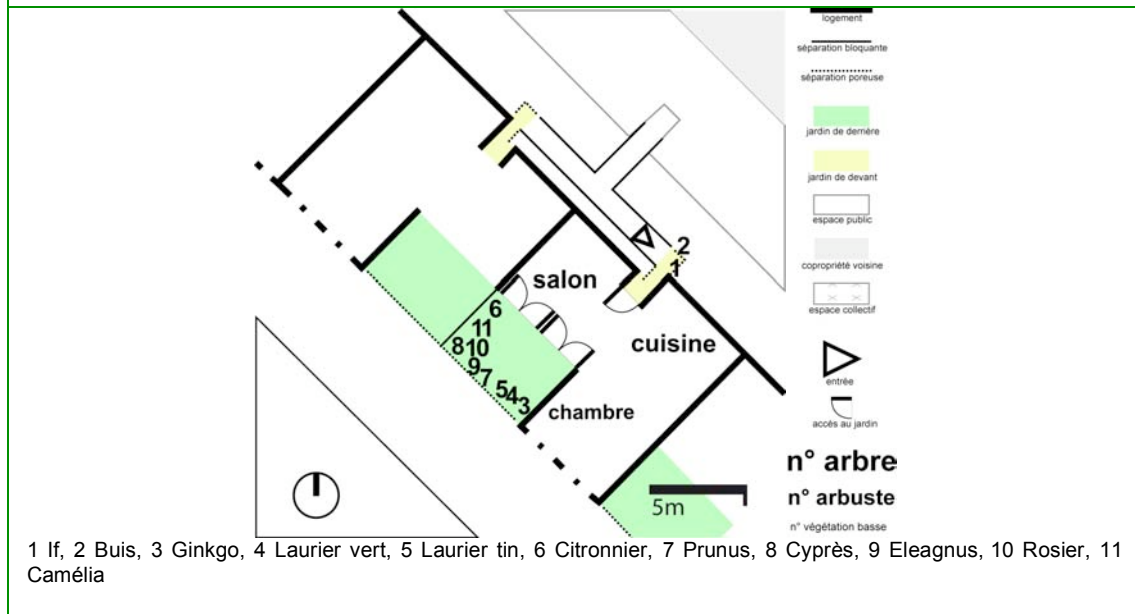
G3 - n°10 - Les deux jardins de Françoise

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 80 . R+2 . 2^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Parent isolé avec enfant . Propriétaire . La jardinière : mère de famille . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 5 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels . Surface totale de 29m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : grimpante, massif . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> et annuelles . Jardin labile au fil des saisons et remodelé à l'automne et au printemps </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels . Surface totale de 29m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : grimpante, massif . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> et annuelles . Jardin labile au fil des saisons et remodelé à l'automne et au printemps
<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels . Surface totale de 29m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : grimpante, massif . Type de végétation : vivaces caduques et <i>sempervirens</i> et annuelles . Jardin labile au fil des saisons et remodelé à l'automne et au printemps 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR	
JARDIN DE DERRIERE (SUD-OUEST)	JARDIN DE DEVANT (NORD-EST)
<p style="text-align: center;">Jardin PROLONGEMENT+COQUILLE+A RALLONGE</p> <p>Le jardin est à coquille+à rallonge, avec une dominante à coquille donc pas d'effet d'approfondissement observable. Ce jardin a un double statut, partie basse plus privative, partie haute plus publique (l'habitante accepte sans problème d'être vue et dit aimer surplomber et pouvoir observer). Ce jardin joue le rôle à la fois du jardin de devant et de derrière.</p>	<p style="text-align: center;">Jardin INTERVALLE</p> <p>Le jardin a un rôle classique de jardin de devant qui consiste à se montrer et à accueillir tout en mettant à distance.</p>
<p>Le double jardin de devant entraîne-t-il une protection plus forte du logement ? Est-ce pour ça que la mise en place de la coquille est possible même si il y a une mise en vue importante (jardin de devant et partie haute du jardin de derrière)</p>	

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PLAN COURBE CHAMPETRE GRIMPANTE MOUVANTE	LABORATOIRE HOSPITALIER EXTENSION EMANCIPE	FILTRAGE solaire ENVELOPPEMENT et couverture METAMORPHOSE SYNECDOQUE DELICATESSE	AGRANDISSEMENT	POINT	SEUIL		SEPARATION

G3 - n°11 - Les deux jardins de Josette



JARDIN DE DERRIERE



Printemps 2007
Vue depuis le salon sur la terrasse

JARDIN DE DEVANT



Automne 2006



Été 2007
Vue sur la façade sud depuis le chemin piéton

G3 - n°11 - Les deux jardins de Josette

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 80 . R+2 . 2^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraitée . Propriétaire . La jardinière : mère de famille . Jardinière occasionnelle novice . Résidant depuis 20 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>			
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels . Surface totale de 29m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps et haie . Forme de végétation : haie et arbuste . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels . Surface totale de 29m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps et haie . Forme de végétation : haie et arbuste . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels . Surface totale de 29m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps et haie . Forme de végétation : haie et arbuste . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
JARDIN DE DERRIERE (SUD-OUEST)				JARDIN DE DEVANT (NORD-EST)			
<p>Jardin COQUILLE+FRONTIERE</p> <p>... l'autre jardin est plus protégé du dehors, or elle ne le ressent pas du tout de cette manière. Malgré la hauteur, elle se sent observée, et pose une limite très claire entre son jardin et le monde extérieur. Elle dit pourtant profiter de son jardin, qu'elle adore la chaleur qui y règne... mais avoue surtout rester cloîtrer dans sa chambre où elle se sent protégée pour observer le paysage environnant (vue plongeante sur les jardins des RDC).</p>				<p>Jardin FRONTIERE</p> <p>Le jardin protège le logement, il est précédé d'un portail fermé à clef. Vu son manque d'expérience en jardinage et sa peur des autres, on pourrait imaginer ce jardin à la vue de tous désert. Or ce n'est pas le cas, il est même mieux entretenu que l'autre...</p>			
<p>Double jardin de devant? Le jardin de devant ne joue pas son rôle, tandis que celui de derrière qui a un petit caractère « devant » ne lui convient pas, elle essaie à tout prix de s'isoler du monde extérieur sans vraiment y arriver (psychologiquement). Le jardin n'est pas non plus en communication avec le logement, aux limites du logement, elle érige également des frontières (garder ses stores et ses volets fermés, porte blindée, etc.).</p>							
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN	RESTAURATEUR INTERDIT	MASQUAGE visuel ENVELOPPEMENT et touffeur découverte	SEPARATION	POINT	SEUIL	découverte	SEPARATION

G4 - Copropriété La Bruyère

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, banlieue, quartier Sud
- . Tissu urbain type grand ensemble
- . Copropriété
- . Habitat collectif
- . Construction année 70
- . R+11, Emprise au sol : 1060 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 672 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 10000 m²; 148 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : faible

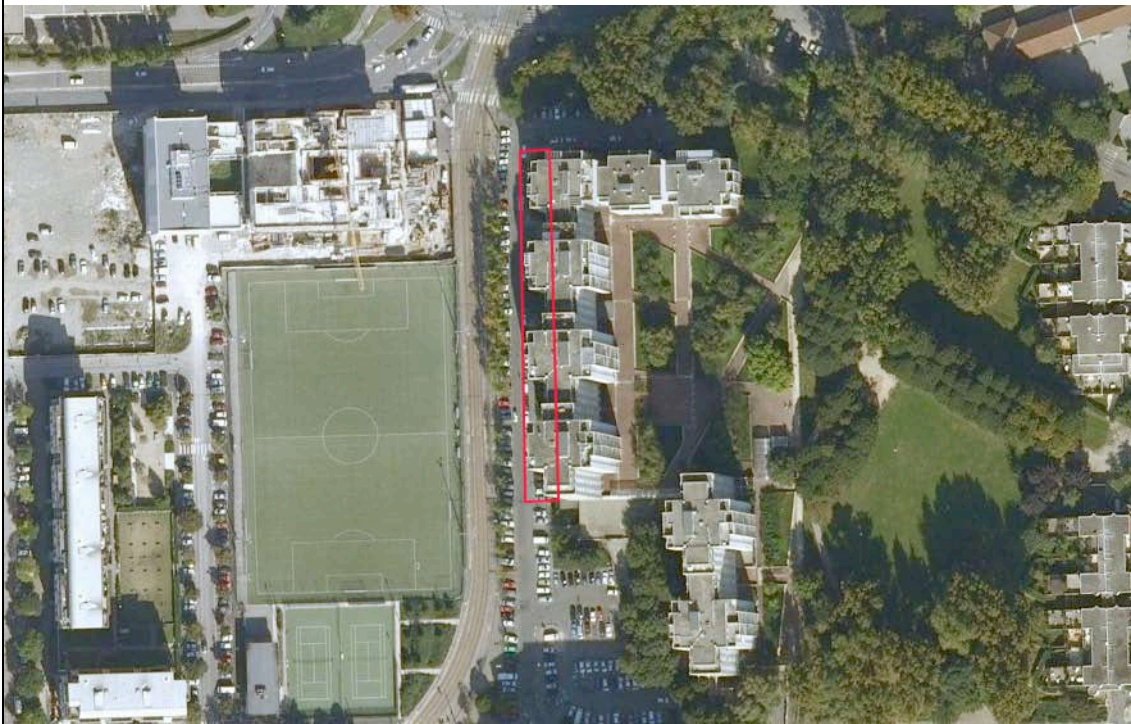
CARACTERISTIQUES JARDINS

- . En RDC : Jardins individuels (et prolongements empiétés sur l'espace public et partagés entre deux logements)
- . Jardins de devant
- . 8 jardins en RDC d'environ 20 m² (véranda 7m², le reste empiété sur l'espace public), en étages véranda ou loggia de 7m²
- . Pleine terre et hors-sol
- . Rapport jardin-logement RDC : véranda et plain-pied
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon
- . Agencement des jardins entre-eux : RDC par rapport aux autres étages=mitoyen, gradins et pied d'immeuble
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue
- . Type de clôture : vitrage et garde-corps
- . Paysage des jardins de RDC mis à vue et entretenus par les habitants au fil des saisons (décorations de Noël...) donc labile au fil des saisons

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent peu entre eux. Entre RDC, ils se connaissent, pour certains, de vue. Les RDC peuvent entretenir des relations amicales avec les 1^{er} et 2^{ème} étages au-dessus d'eux. Coupés des autres habitants, car ils ne rentrent pas comme les autres par l'entrée commune mais par leurs petits jardins, ils ne les connaissent généralement pas.
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 artisan retraité, 1 employé de la fonction publique, 1 profession artistique
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : employés
- . Turn-over élevé
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rares échanges verbaux courts entre RDC au niveau de la rue, devant leur jardin et entre RDC et étages proches lors des activités de jardinage
- . Échanges non monétaires : aucun (sauf entre RDC qui partagent la même entrée : surveiller les appartements et arroser les plantes)

G4 - Copropriété La Bruyère



Echelle 1/2500



Automne 2007
Vue d'ensemble depuis le Sud



Hiver 2007-2008
Parking, route, trottoir et jardins en pied d'immeuble

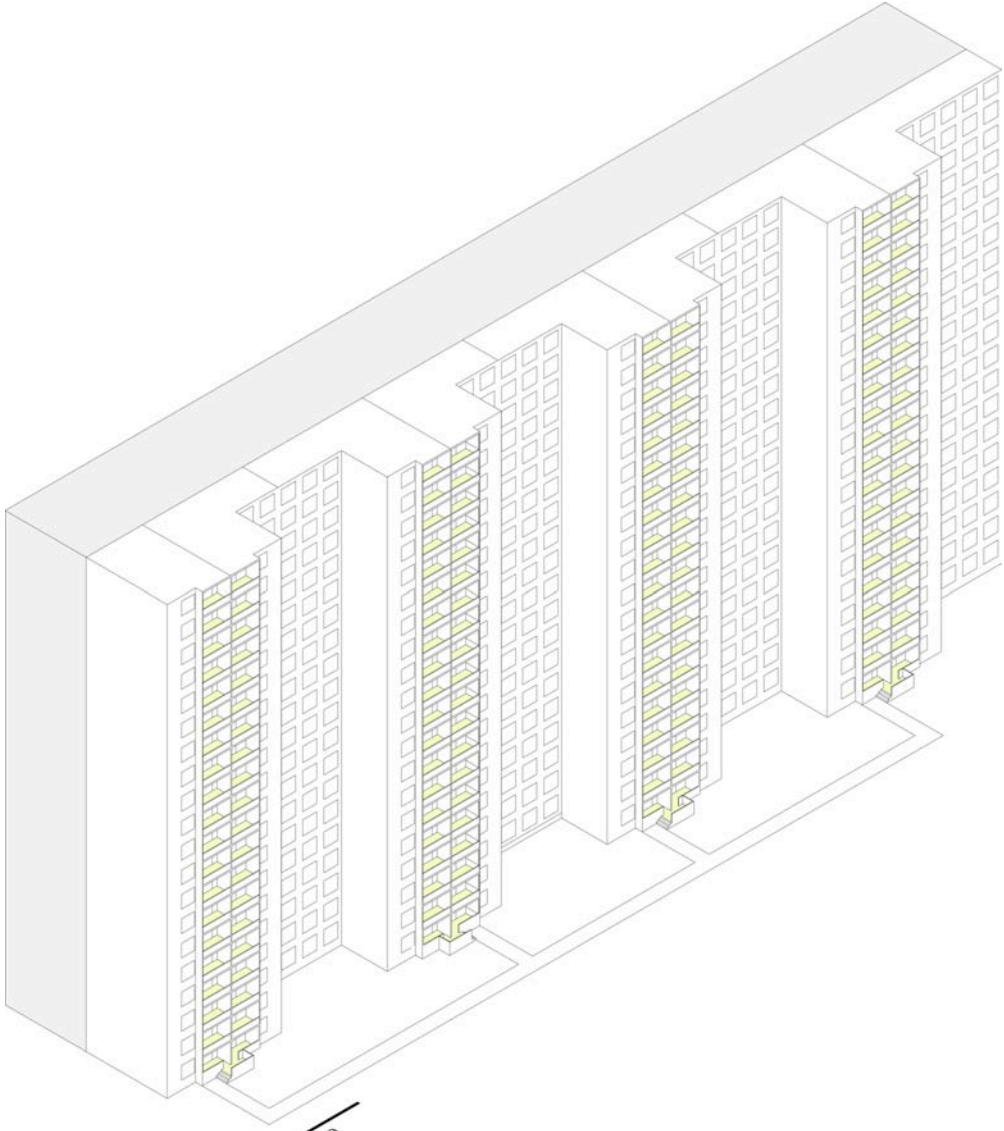


Printemps 2007
Vue sur les jardins de pied d'immeuble adjacents au trottoir et à des stationnements de voiture



Hiver 2007-2008

G4 - Copropriété La Bruyère



jardin de derrière

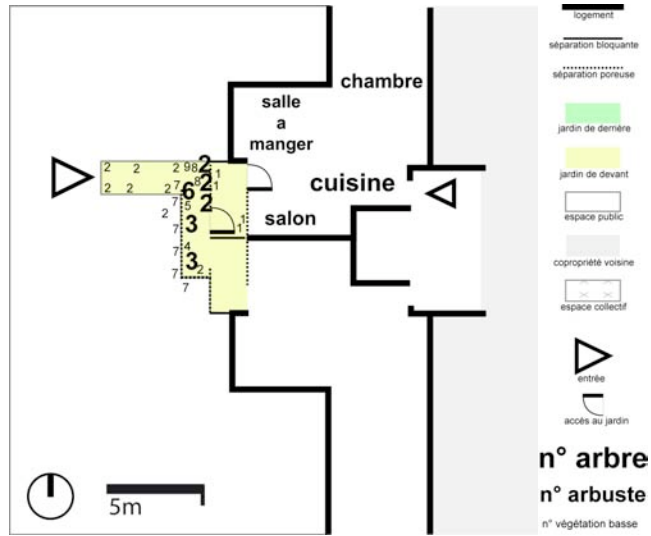
jardin de devant

espace public

copropriété voisine

espace collectif

G4 - n°12 - Le jardin de Michel



1 Plantes d'appartement, 2 Rosier, 3 Laurier vert, 4 Laurier vert, 5 Géranium, 6 Laurier rose, 7 Pensée, 8 Iris, 9 Giroflée

JARDIN DE DEVANT



Hiver 2006-2007



Printemps 2007



Été 2007



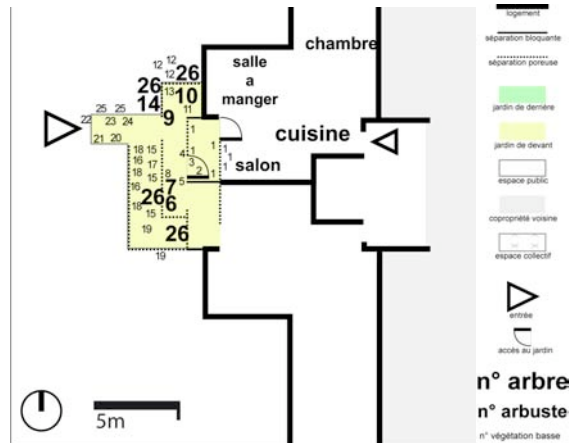
Printemps 2009

G4 - n°12 - Le jardin de Michel

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 70 . R+11 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaire . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus expérimentés . Résidant depuis 25 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel et jardin à caractère public . Surface totale de 20m² . Hors-sol avec pots et bacs et pleine terre . Rapport jardin-logement : véranda et plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradin, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : parois transparentes et escalier . Forme de végétation : arbuste, grimpante, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au printemps et à l'automne de 2004 à 2007, depuis 2007 jardin statique

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (OUEST)			
<p>Jardin A RALLONGE+INTERVALLE+DESERT</p>			
<p>Le jardin est à la fois intervalle et à rallonge car il est empiété sur l'espace public. Michel jardine en intervalle l'espace public avec un jardin de lignes chromatiques (sensé repousser le monde extérieur) qu'il surveille autant que faire se peut. Lieu de passage, son jardin n'est pas vraiment respecté : dégradation+vol de plantes ; son appropriation est difficile. Michel s'ancre dans son lieu de vie en repoussant le monde extérieur, ce qu'il ne peut faire qu'en s'affichant comme habitant ce jardin.</p> <p>Michel déménage quelques mois après avoir été interviewé avouant que notre discussion lui a rappelé beaucoup de souvenirs de son ancienne maison et tout ce que ce logement n'avait pas... Entre le jardin et son logement se trouve une véranda que Michel laissait souvent ouverte (volonté d'étendre son jardin au dehors), ses locataires gardent désormais la véranda fermée.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE	INTERDIT EXTENSION SEUIL EMANCIPE	ASYNDETE APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT et intrusion REPULSION ATTRACTION	AGRANDISSEMENT ANCRAGE EXPOSITION ARTICULATION

G4 - n°13 - Le jardin de Josette



1 Plantes d'appartement, 2 Goupillon, 3 Menthe Lierre, 4 Magnolia, 5 Cyclamen, 6 Hortensia, 7 Rosier, 8 Pin, 9 Mimosa (4 saisons), 10 Laurier rose, 11 Cyprès, 12 Framboisier, 13 Clématite, 14 Rosier tige, 15 Tulipe, 16 Jonquille, 17 Ipomée, 18 Iris, 19 Rose trémière, 20 Muscari, 21 Capucine, 22 Lavande, 23 Cyclamen, 24 Sedum, 25 Muguet, 26 Laurier vert

JARDIN DE DEVANT



Hiver 2006-2007



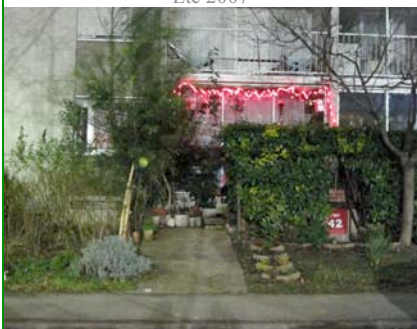
Printemps 2007



Été 2007



Automne 2007



Hiver 2008-2009 Nuit

G4 - n°13 - Le jardin de Josette

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 70 . R+11 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaire . La jardinière : mère de famille . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 11 ans
--	--

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel et jardin à caractère public . Surface totale de 20m² . Hors-sol avec pots et bacs et pleine terre . Rapport jardin-logement : véranda et plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradin, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : parois transparentes+escalier+haie . Forme de végétation : arbuste, grimpante, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé à toutes les saisons

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

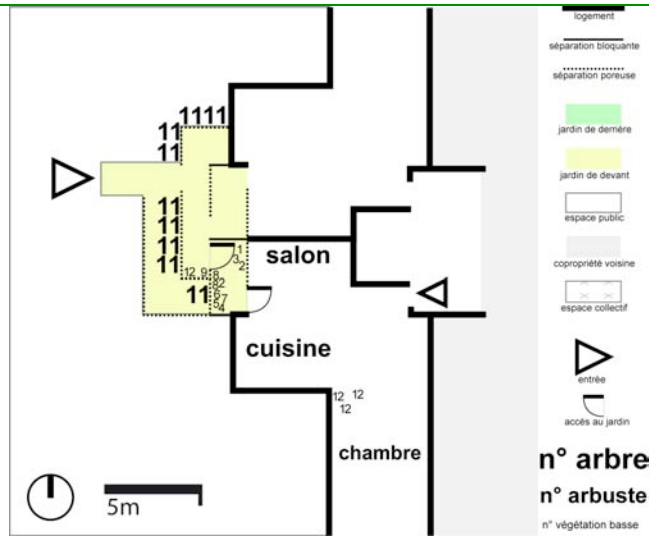
JARDIN DE DEVANT (OUEST)

**Jardin EXCROISSANCE+INVAGINATION+TOILE
D'ARAINNEE+PARENTHÈSE+INTERVALLE+DESERT**

Josette a installé un jardin illégitime sur l'espace public en prolongement de son logement de rez-de-chaussée. Elle se donne en spectacle lorsqu'elle jardine ou décore son jardin. Son jardin est excroissance car sa manière de jardiner est envahissante. Il est invagination car il gagne la véranda et le logement de manière désordonnée. Il est difficile de jardiner l'espace public, Josette trouve souvent son jardin abîmé, il devient alors quelquefois désert et pour remédier à ces invasions de l'espace public elle donne un caractère intervalle à son jardin. Si elle considère ce jardin comme le sien, il n'est pourtant ni relié au logement ni au monde extérieur. C'est un jardin parenthèse incongru dans ce genre de situation urbaine (extraversion sur la rue) et vis-à-vis du statut « de devant » du jardin. Il est maintenu en place et en temps grâce à l'intervalle et au double mouvement entre excroissance et invagination qui accompagne l'envahissement. Josette jardine chez sa fille, chez sa mère, chez sa belle-mère, son jardin n'est pas que son jardin, elle jardine polytopiquement. La visite de son jardin est un récit de lieu, au passé et au futur.

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PROLIFERANTE RAMPANTE GRIMPANTE	COMPAGNON LABORATOIRE	APESANTEUR METAMORPHOSE SYNECDOQUE ASYNDETE DEBORDEMENT et intrusion REPULSION	ANCRAGE EXPOSITION ARTICULATION SEPARATION

G4 - n°14 - Le jardin de Françoise



1 Pétunia, 2 Bégonia, 3 Piment, 4 Verveine ornementale, 5 Chrysanthème, 6 Pommier d'amour, 7 Rosier, 8 Buis, 9 Aster, 10 Impatiens, 11 Laurier vert, 12 Plantes d'appartement et boutures

JARDIN DE DEVANT



Printemps 2007 L'entrée collective (jardinée par la voisine Josette n°13) depuis le parking



Automne 2006 Vue sur la loggia de nuit depuis le pallier collectif



Automne 2006 Le pallier collectif



Automne 2006 Vue sur la loggia de jour depuis le pallier collectif

G4 - n°14 - Le jardin de Françoise

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 70 . R+11 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . couple sans enfant . Propriétaire . La jardinière : mère de famille . Jardinière occasionnelle novice . Résidant depuis 24 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel et jardin à caractère public . Surface totale de 20m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : loggia et plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradin, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : parois transparentes+escalier+haie . Forme de végétation : plate-bande et haie . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et annuelles . Jardin statique 	

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (OUEST)			
<p>Jardin PROLONGEMENT+BASCULE+TOILE D'ARAIGNEE+INTERVALLE</p>			
<p>Tension entre une volonté de se servir du jardin pour protéger le logement (intervalle) et de se servir du jardin pour se connecter au monde extérieur (ses amis, son fils décédé, la nature, etc.). Le jardin y joue un véritable rôle de bascule qui permet d'articuler le logement au monde extérieur : bascule en direction du logement= inviter le monde extérieur à rentrer/bascule en direction du monde extérieur= replier le logement sur lui-même, se couper pour un moment du monde extérieur. Tension entre une configuration extravertie pas facile à vivre (dégradations, déchets, déjections de chiens, etc.) et un caractère ouvert. Notons également que sa voisine s'occupe du jardinage et lutte contre l'espace public pour les deux logements.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN GEOMETRIQUE PARSEMEE	LABORATOIRE RESTAURATEUR POREUX EXTENSION SEUIL	FILTRAGE visuel et solaire MASQUAGE visuel JAILLISEMENT CADRAGE ENVELOPPEMENT ANAMNESE SYNECDOQUE SHARAWADJI APPROFONDISSEMENT caresse	SEPARATION ARTICULATION

G5 - Copropriété L'Orangerie

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, ville, quartier Bajatière
- . Tissu urbain type banlieue
- . Copropriété
- . Habitat collectif
- . Construction année 2000
- . R+6 avec commerces en RDC, Emprise au sol : 3023 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 3493 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 3680 m²; 36 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : faible

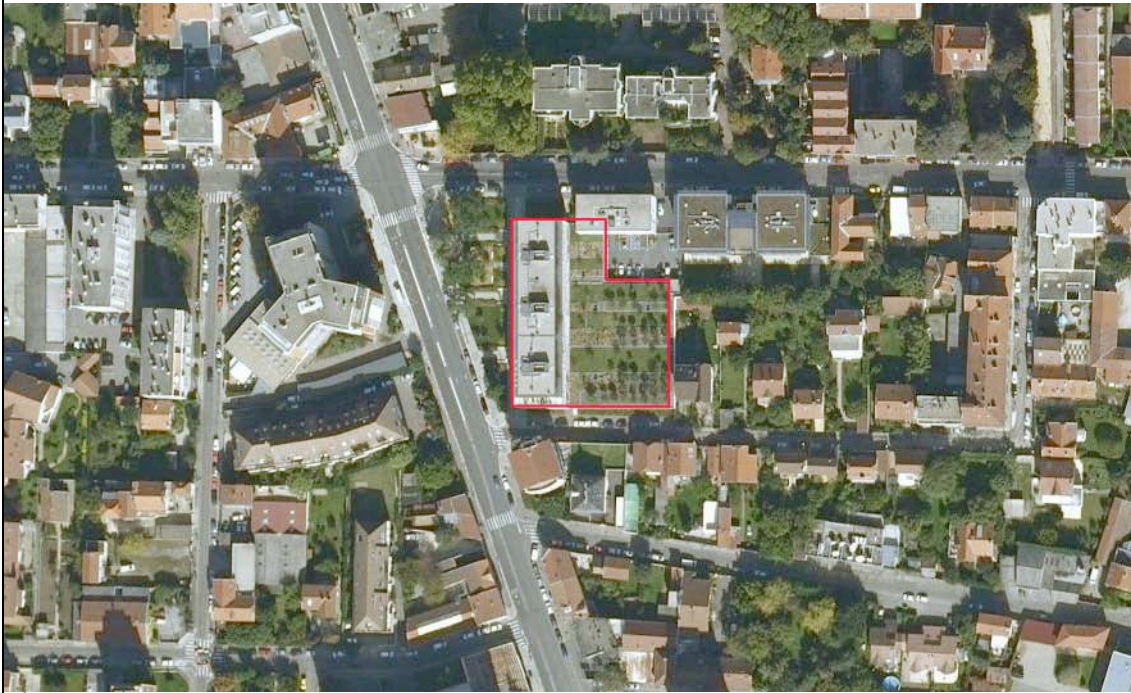
CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de « devant » sur rue à l'Ouest et jardins de « devant » (moins mis à vue) sur terrasse végétalisée non accessible à l'Est
- . 36 jardins sur façade Ouest et 36 jardins sur façade Est d'environ entre 11 et 30m² chacun
- . Hors-sol
- . Rapport jardin-logement : véranda à l'Ouest et loggia à l'Est
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : à l'Ouest=cuisine, salon et bureau et à l'Est=salon et chambres
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen et superposition
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue à l'Ouest et sur espace vert à l'Est
- . Type de clôture : vitrage à l'Ouest et garde-corps à l'Est
- . Paysage des jardins mis à vue (surtout côté rue) mais peu de labilité au fil des saisons

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent peu entre eux, « juste de vue », voir pas du tout
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 employée administrative retraité, 1 profession libérale
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : professions libérales, cadres et professions intermédiaires
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : réunion de copropriété
- . Échanges non monétaires : aucun

G5 - Copropriété L'Orangerie



Echelle 1/2500



Hiver 2006-2007
Façade Ouest vue d'ensemble



Automne 2007
Façade Ouest vue d'ensemble

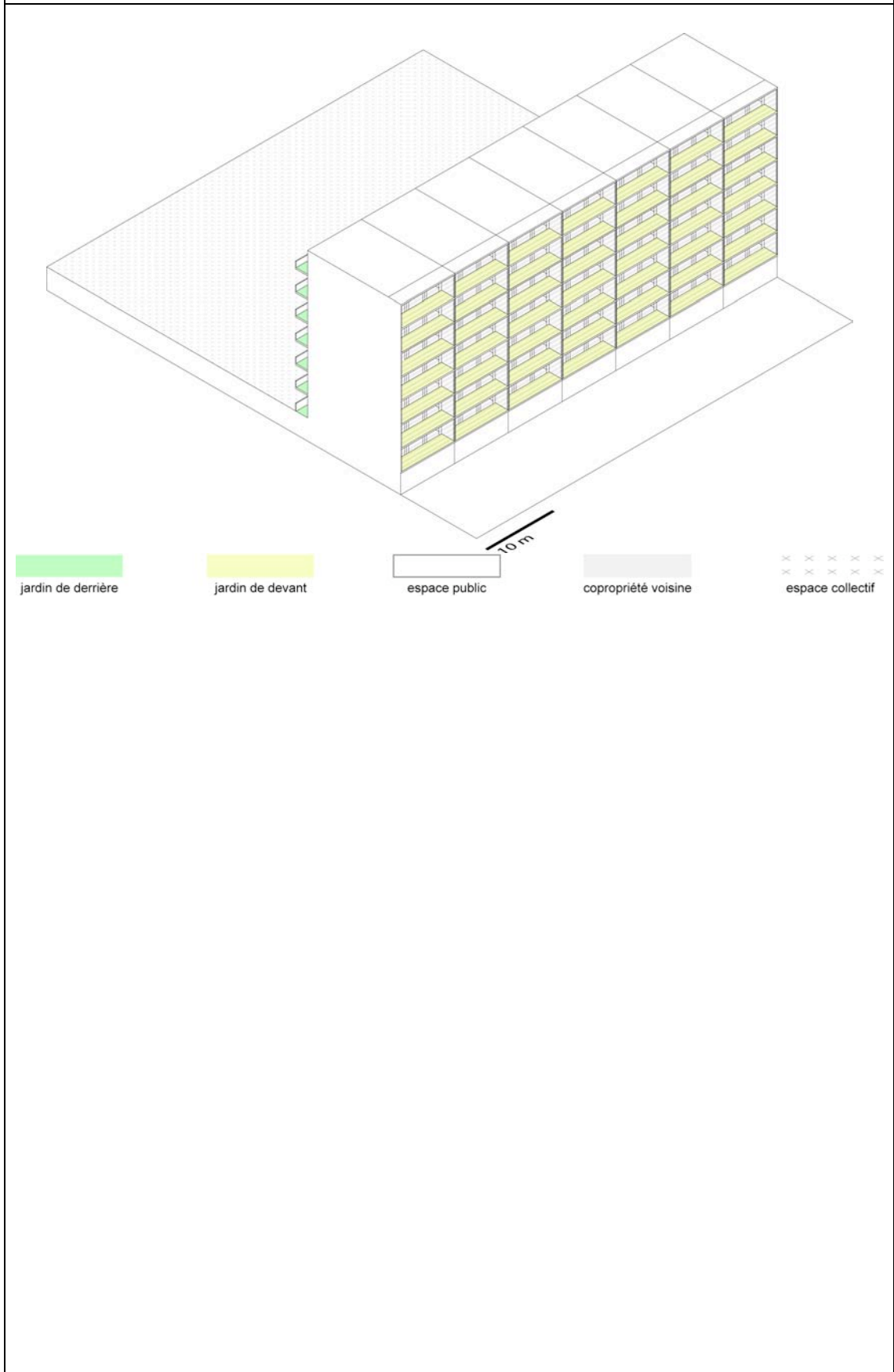


Hiver 2006-2007
Façade Est donnant sur la toiture végétalisée des parkings

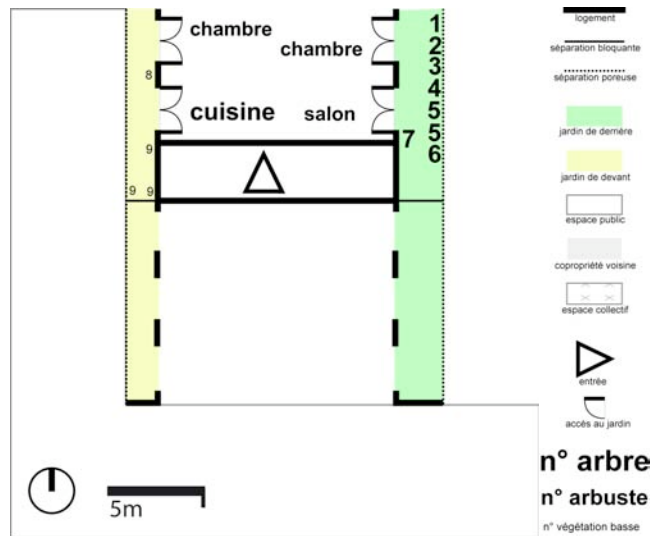


Automne 2007
Détail façade Ouest

G5 - Copropriété L'Orangerie



G5 - n°15 - Les deux jardins de Marie-Thérèse



1 Sapin, 2 Mimosa, 3 If, 4 Photinia, 5 Thuya, 6 Hortensia, 7 Camélia, 8 Cyclamen, 9 Géranium

JARDIN DE DEVANT



JARDIN DE DEVANT/DERRIERE



Printemps 2004

G5 - n°15 - Les deux jardins de Marie-Thérèse

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, ville . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 2000 . R+6 . 5^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaire . La jardinière : mère de famille . Jardinière occasionnelle novice . Résidant depuis 5 ans
--	---

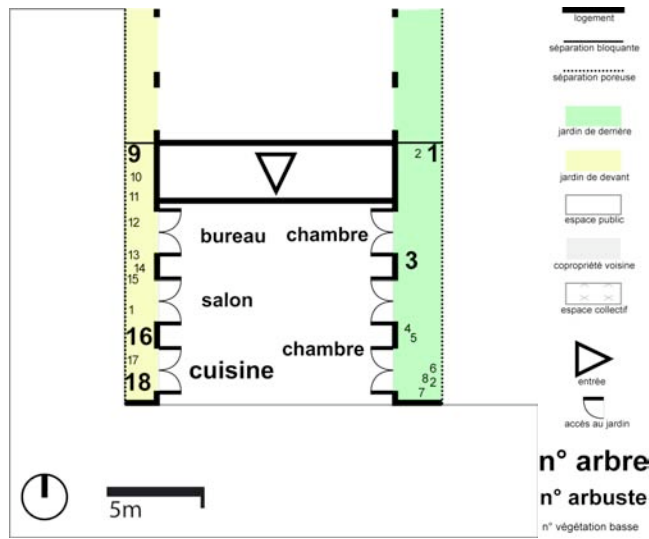
<p style="text-align: center;">CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels de devant . Surface totale de 25m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : véranda (à l'Ouest) et loggia (à l'Est) . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (à l'Ouest) et sur espace vert (à l'Est) 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : parois transparentes . Forme de végétation : plate-bande et haie . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et annuelles . Jardin statique
--	---

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR	
JARDIN DE DEVANT (OUEST)	JARDIN DE DEVANT/DERRIERE (EST)
<p>Jardin DESERT</p> <p>Le jardin est déserté dès le mois de Mai, trop exposé au soleil. Lors de la période hivernale, il joue le rôle de jardin d'hiver.</p>	<p>Jardin FRONTIERE</p> <p>Dès que le jardin Ouest devient impraticable, elle migre ses plantes vers le jardin Est. Celui-ci a une composition constante linéaire dont l'objectif est de se préserver des vis-à-vis environnants (un logement social récent). Le jardin Est est en connexion avec le logement (modification des plans de l'appartement : initialement pièce traversante, elle choisit de retourner le salon vers le jardin Est et de supprimer son caractère traversant). Ce jardin a plus un caractère de derrière que le jardin ouest, mais il est quand même visible depuis rue.</p>

Les 2 jardins sont déconnectés l'un de l'autre, ils « se partagent » le calendrier annuel.

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
DELAISSEE	EMANCIPE	TOUFFEUR		LIGNE	EMANCIPE	MASQUE visuel JAILLISSEMENT FRAICHEUR	SEPARATION

G5 - n°16 - Les deux jardins de Jacqueline



JARDIN DE DEVANT



Printemps 2005



Printemps 2007
 Vue depuis la rue. Jacqueline possède la véranda se trouvant au 1^{er} étage face au sapin.

JARDIN DE DEVANT/DERRIERE



Printemps 2005 Vue depuis la loggia sur la toiture végétalisée des parkings



Hiver 2006-2007 Vue sur la loggia depuis une rue adjacente



Automne 2007 Vue sur la loggia depuis une rue adjacente

G5 - n°16 - Les deux jardins de Jacqueline

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, ville . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 2000 . R+6 . 1er étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Célibataire . Propriétaire . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 5 ans
--	--

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardins individuels de devant . Surface totale de 25m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : véranda (à l'Ouest) et loggia (à l'Est) . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (à l'Ouest) et sur espace vert (à l'Est) 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : parois transparentes . Forme de végétation : arbuste, grimpante, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique (sauf côté Ouest évolution au fil des années)

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR	
JARDIN DE DEVANT (OUEST)	JARDIN DE DEVANT/DERRIERE (EST)
<p style="text-align: center;">Jardin PROLONGEMENT+INVAGINATION+ RALLONGE</p> <p>Le jardin agrandit le logement jusque dans le paysage environnant. Le bureau occupé toute la journée donne sur ce jardin.</p>	<p style="text-align: center;">Jardin COQUILLE+DESERT</p> <p>Le jardin Est type « loggia », en contraste avec le jardin Ouest type « véranda », est en déconnexion avec le logement (chambres donnant sur ce jardin) et avec le monde extérieur (agression du jardin collectif trop typé en termes de formes paysagères et de mise en lumière/ même si apprécie l'effet d'approfondissement = effet maison avec jardin+agression de la rue). Elle répond à cette insatisfaction par une tactique de séparation qu'elle met en œuvre à travers un enveloppement de son jardin.</p>

Aucun lien entre les 2 jardins.

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PLAN	COMPAGNON RESTAURATEUR EXTENSION EMANCIPE	JAILLISSEMENT CADRAGE ENVELOPPEMENT APPROFONDISSEMENT	AGRANDISSEMENT ARTICULATION	COURBE	SEUIL EMANCIPE	CADRAGE ENVELOPPEMENT APPROFONDISSEMENT intrusion	SEPARATION ARTICULATION

G6 - HLM Zac Peretto

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, ville, quartier Capuche
- . Tissu urbain type banlieue
- . Logement social
- . Habitat collectif
- . Construction année 2000
- . R+5, Emprise au sol : 512 m²; surface des espaces extérieurs privés et collectifs : 326 m²; surface totale espaces privés intérieurs : 1780 m²; 22 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : faible

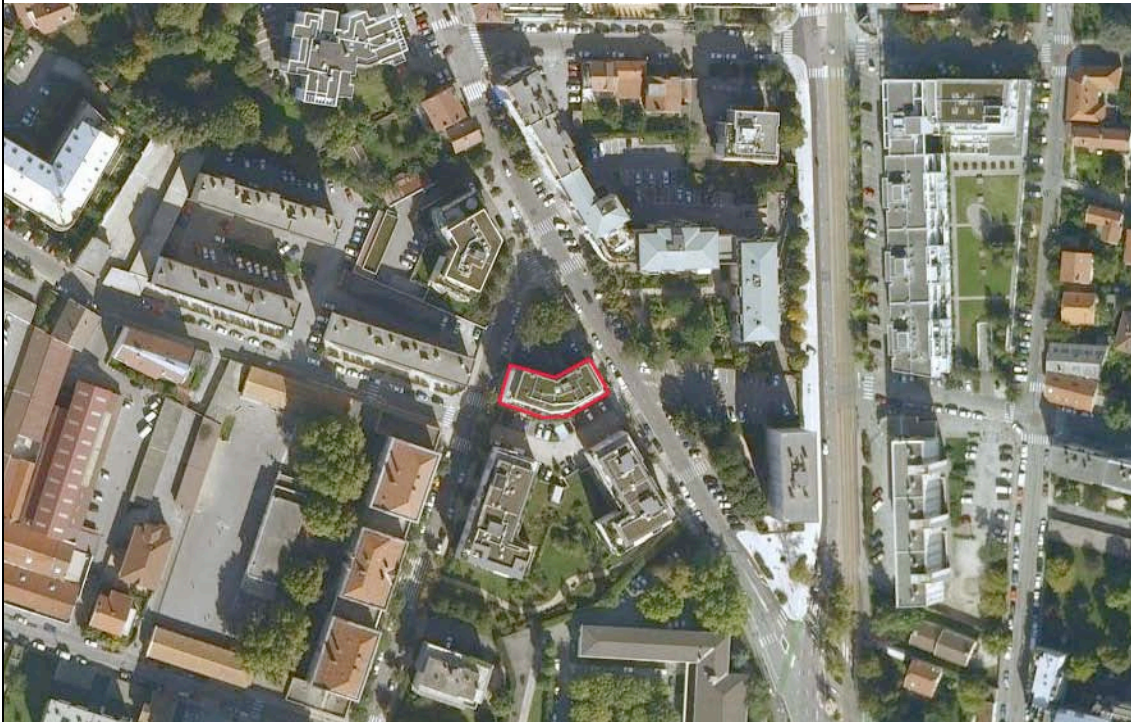
CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de « devant » visible depuis rue à l'Est et à l'Ouest
- . 22 jardins sur façade sud de 68m² en RDC, 6m² en étages et 19 ou 50 m² au dernier étage
- . Hors-sol
- . Rapport jardin-logement : RDC et dernier étage=terrasse/étages courants=loggia
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : RDC et étages courants=salon/dernier étage=salon et cuisine
- . Agencement des jardins entre eux : RDC = mitoyen, gradin, pied d'immeuble/étages courants=mitoyen, superposition
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : garde-corps et jardinière
- . Paysage des jardins mis à vue depuis rue et exacerbé avec la structure échafaudage, relative labilité au fil des saisons

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent entre eux de vue et souvent par le prénom et même leur nom de famille
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 employé administratif, 2 ouvriers retraités, 1 chômeur
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : employés, ouvriers et chômeurs
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : réunion de l'amicale des locataires, réception-apéritif inter-logements
- . Échanges non monétaires : conseils de jardinage, dons de plantes, boutures et graines

G6 - HLM Zac Peretto



Echelle 1/2500



Printemps 2004 Façade sud vue depuis une copropriété voisine



Hiver 2007 Façade nord



Hiver 2005 Extrémité ouest



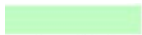
Printemps 2004 Partie centrale
Vue Sud

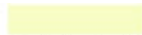



Hiver 2005 Partie centrale

G6 - HLM Zac Peretto




 jardin de derrière

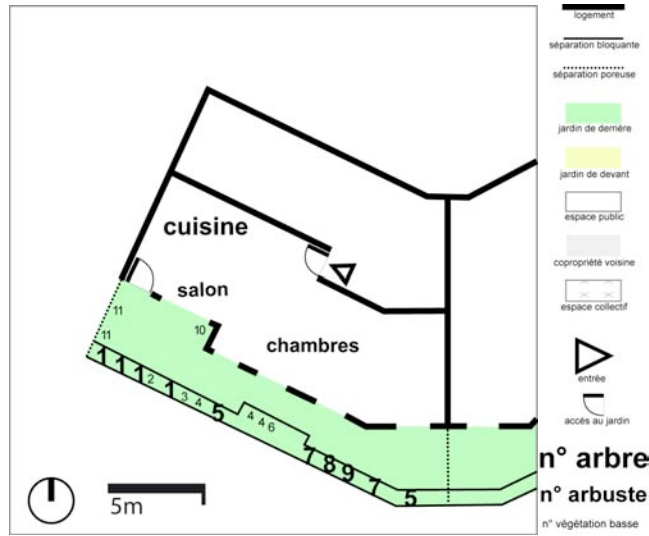
 jardin de devant

 espace public

 copropriété voisine

 espace collectif

G6 - n°17 - Le jardin de Fati et Tarik



1 Bambou, 2 Thym, 3 Persil, 4 Fraisier, 5 Photinia, 6 Menthe, 7 Forsythia, 8 Cotonéaster, 9 Abélia, 10 Cannabis, 11 Lierre

JARDIN DE DEVANT/DERRIERE



Hiver 2007 Vue depuis la rue



Été 2007 Vue depuis le salon seul point d'accès à la terrasse qui se développe pourtant en longueur



Été 2007 Vue depuis la terrasse en direction de l'Est

G6 - n°17 - Le jardin de Fati et Tarik

CARACTERISTIQUES LOGEMENT

- . Situé à Grenoble, ville
- . Tissu urbain type banlieue
- . Logement social
- . Habitat collectif
- . Construction année 2000
- . R+5
- . RDC

CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)

- . Couple avec enfants
- . Locataires
- . Le jardinier : père de famille
- . Jardinier assidu expérimenté (mais handicapé)
- . Résidant depuis 8 ans

CARACTERISTIQUES JARDIN

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel . Surface totale de 25m² . Hors-sol avec pots et bacs et jardinière . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradin, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot | <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps et jardinière . Forme de végétation : arbuste, massif et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique |
|--|--|

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

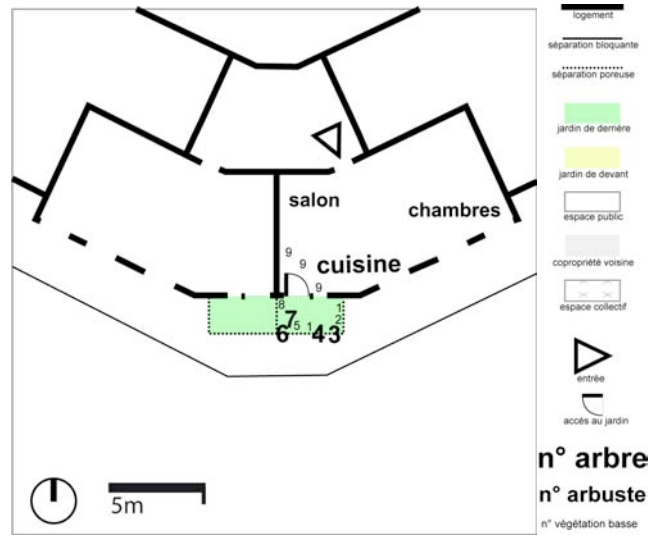
JARDIN DE DEVANT-DERRIERE (SUD)

Jardin **EXCROISSANCE+DESERT**

Le jardin est relié au logement par ses usages plus que par sa forme : jeux des enfants, fumer à la fenêtre, manger dehors, recevoir des amis pour l'apéro, faire prendre un bain de soleil au chien, aux canaries... Conflits d'usage entre les enfants (4) et les parents qui ne peuvent pas mettre en place le jardin qu'ils souhaiteraient. Logement RDC : on s'attendrait à trouver un jardin frontière mais non. Essai de frontière avec les canisses mais la chienne les arrache, les enfants déterrent les plantes, essai de plantation de grimpante le long des « tubes » (lierre). Ils n'arrivent pas à mettre en place le jardin coquille et/ou frontière qu'ils souhaiteraient mettre en place ?

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
DELAISSEE PARSEMEE	RESTAURATEUR EXTENSION HOSPITALIER MAITRISE	intrusion REPULSION caresse	CONCESSION

G6 - n°18 - Le jardin de Gaston



1 Géranium, 2 Violette, 3 Fusain, 4 Photinia, 5 Bégonia, 6 Rosier, 7 Thuya, 8 Chèvrefeuille, 9 Plantes d'appartement

JARDIN DE DEVANT/DERRIERE



Printemps 2004 Vue depuis une copropriété voisine



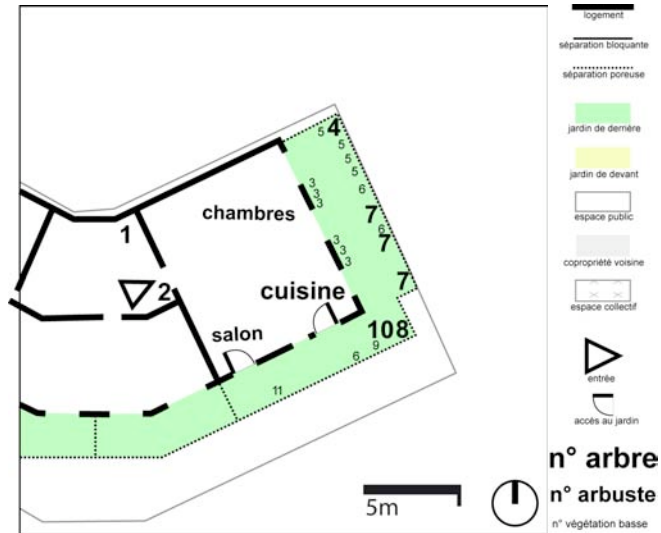
Printemps 2004 Jardinières extérieures au niveau de la séparation mitoyenne

G6 - n°18 - Le jardin de Gaston

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, ville . Tissu urbain type banlieue . Logement social . Habitat collectif . Construction année 2000 . R+5 . 3^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Locataires . Le jardinier : le couple . Jardiniers assidus expérimentés . Résidant depuis 8 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel . Surface totale de 8 m² . Hors-sol avec pots et bacs et jardinière . Rapport jardin-logement : loggia . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps/jardinière . Forme de végétation : grimpante et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel . Surface totale de 8 m² . Hors-sol avec pots et bacs et jardinière . Rapport jardin-logement : loggia . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps/jardinière . Forme de végétation : grimpante et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel . Surface totale de 8 m² . Hors-sol avec pots et bacs et jardinière . Rapport jardin-logement : loggia . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps/jardinière . Forme de végétation : grimpante et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT-DERRIERE (sud)			
Jardin FRONTIERE			
<p>Le jardin est relié au logement avec la loggia et l'échafaudage, il pourrait y avoir effet d'approfondissement visuel mais pas verbalisé comme tel par les habitants. Ceux-ci mettent l'accent sur l'utilisation du végétal pour « se couper de », se couper des voisins d'à côté qui ne jardinent pas comme il se doit, se couper du vis-à-vis des immeubles d'en face, se couper de l'urbain « non jamais je ne mettrai des tomates, je n'ai pas envie de m'intoxiquer ! ».</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
(PLAN) (COURBE) ces deux formes sont à peine identifiables	MAITRISE	FILTRAGE visuel MASQUAGE visuel	SEPARATION

G6 - n°19 - Le jardin de François



1 Citronnier, 2 Yucca, 3 Erigéron, 4 Photinia, 5 Tomate, 6 Azalée, 7 Thuya, 8 Sapin, 9 Radis, 10 Rosier, 11 Lupin

JARDIN DE DEVANT/DERRIERE



Printemps 2004 Partie Ouest de la terrasse, vue sur la Chartreuse



Hiver 2006 Vue depuis la rue



Printemps 2004 Partie Sud de la terrasse, vue sur le Vercors

G6 - n°19 - Le jardin de François

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, ville . Tissu urbain type banlieue . Logement social . Habitat collectif . Construction année 2000 . R+5 . 5^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Locataires . Le jardinier : le couple . Jardiniers assidus novice . Résidant depuis 8 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Hors-sol avec pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : arbuste et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT/DERRIERE (sud)			
<p>Jardin PARENTHÈSE</p>			
<p>Le jardin se situe au dernier étage d'un immeuble au sein d'un contexte visuel (immeuble+tramway) et sonore (tramway+voitures) urbain. Pourtant, l'habitant se sent coupé de la ville, presque à la campagne, déjà dans les montagnes qu'il voit au loin. François n'a aucun mal à se créer un jardin PARENTHÈSE isolé de tous et aux ambiances désirées : « je passe le balai pour moi je passe la tondeuse » «, « je me mets là avec ma petite télé, je mets tout doucement, je suis isolé à l'extérieur, j'adore ! ». La parenthèse n'est pas provoquée par la forme du jardin, mais par l'éloignement provoqué par la hauteur.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT PARSEMEE	RESTAURATEUR	ENVELOPPEMENT APESANTEUR SYNECDOQUE ANAMNESE APPROFONDISSEMENT	SEPARATION ARTICULATION

G7 - Résidences 2000 et 2000 II

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, banlieue, quartier Villeneuve
- . Tissu urbain type grand ensemble
- . Copropriété
- . Habitat intermédiaire
- . Construction année 70-80
- . R+2/R+3, Emprise au sol : 10000 m²; surface des espaces extérieurs privés et collectifs : 12040 m²; surface totale espaces privés intérieurs : 15570 m²; 123 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : moyenne

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de « devant » entrée RDC empiétés sur l'espace public et jardins patio RDC, 1^{er} étage et 2^{ème} étage
- . 430 jardins de 28 m² en moyenne, chaque logement possède de 2 à 4 jardins.
- . Pleine terre en RDC, Hors-sol au 1^{er} étage et au 2^{ème} étage
- . Rapport jardin-logement : plain-pied en RDC et terrasse au 1^{er} et au 2^{ème} étage
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : RDC=chaque pièce accède à un jardin/en étages seulement certaines chambres ou bureaux n'ont pas accès aux terrasses/configuration « pigeonnier » du 3^{ème} étage lorsque 2^{ème} étage en duplex
- . Agencement des jardins entre eux : RDC = mitoyen, gradin, pied d'immeuble/étages=mitoyen, gradin
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert
- . Type de clôture : haie pour RDC et jardinière béton pour étages
- . Paysage des jardins formant une composition d'ensemble « homogène-hétérogène » car architecture-gradin ne permettant pas de distinguer les individualités et d'un jardin à l'autre fond végétal commun (forsythia, cotonéaster, glycine, pin...) et végétation grimpante sur les façades (ampélopsis) donnant caractère homogène. Forte labilité saisonnière (végétation sur façade et dans jardins) : « Aux résidences 2000 on sait si on est au début du printemps, à la fin du printemps, en été, à l'automne... on sait où on en est ! »

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent par leur prénom ou leur nom de famille. Ils peuvent se connaître d'une copropriété à l'autre mais souvent uniquement de réputation (liée aux jardins). Les deux copropriétés forment deux ensembles distincts (un habitant des résidences 2000 : « ceux des 2000 II, c'était moins cher alors c'est moins bien fini, leurs volets sont mal faits l'air ne circule pas et ils n'ont pas la chance comme nous d'avoir du grès d'Artois partout ! », un habitant des résidences 2000 II « au début il ne fallait pas qu'on voit le linge sur les terrasses ça la foutait mal, vous comprenez les gens bien comme il faut en face et nous on était un peu perçu comme des révolutionnaires... Aux 2000 ils ont choisi de ne pas remettre de végétation, c'est bien propre c'est sûr ! »). Au sein du quartier, ces deux copropriétés sont perçues comme abritant une population très aisée
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 7 professions intellectuelles retraitées, 1 cadre d'entreprise, 3 cadres d'entreprise retraité, 1 profession libérale, 1 employé de la fonction publique, 1 employé administratif d'entreprise
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : professions intellectuelles et cadres d'entreprise retraités
- . Turn-over faible, la majorité des habitants sont là depuis le début, depuis quelques années de nouveaux couples avec enfants (d'une quarantaine d'années) s'installent...
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontre quotidienne au niveau des entrées sur les « evergreens », au même niveau lors des activités de bricolage dans les garages, réception-apéritif inter-logements, réunion de copropriété
- . Échanges non monétaires : conseils de jardinage, dons de plantes, boutures et graines, prêt de matériel de jardinage et de bricolage, autrefois garde d'enfants et trajets à l'école

G7 - Résidences 2000 et 2000 II



Echelle 1/2500



Hiver 2004-2005 Vue sur la partie Sud depuis une butte du parc



Hiver 2004-2005
Placette minérale au cœur des résidences



Hiver 2003-2004
Passage piéton



Été 2006 Au cœur des résidences

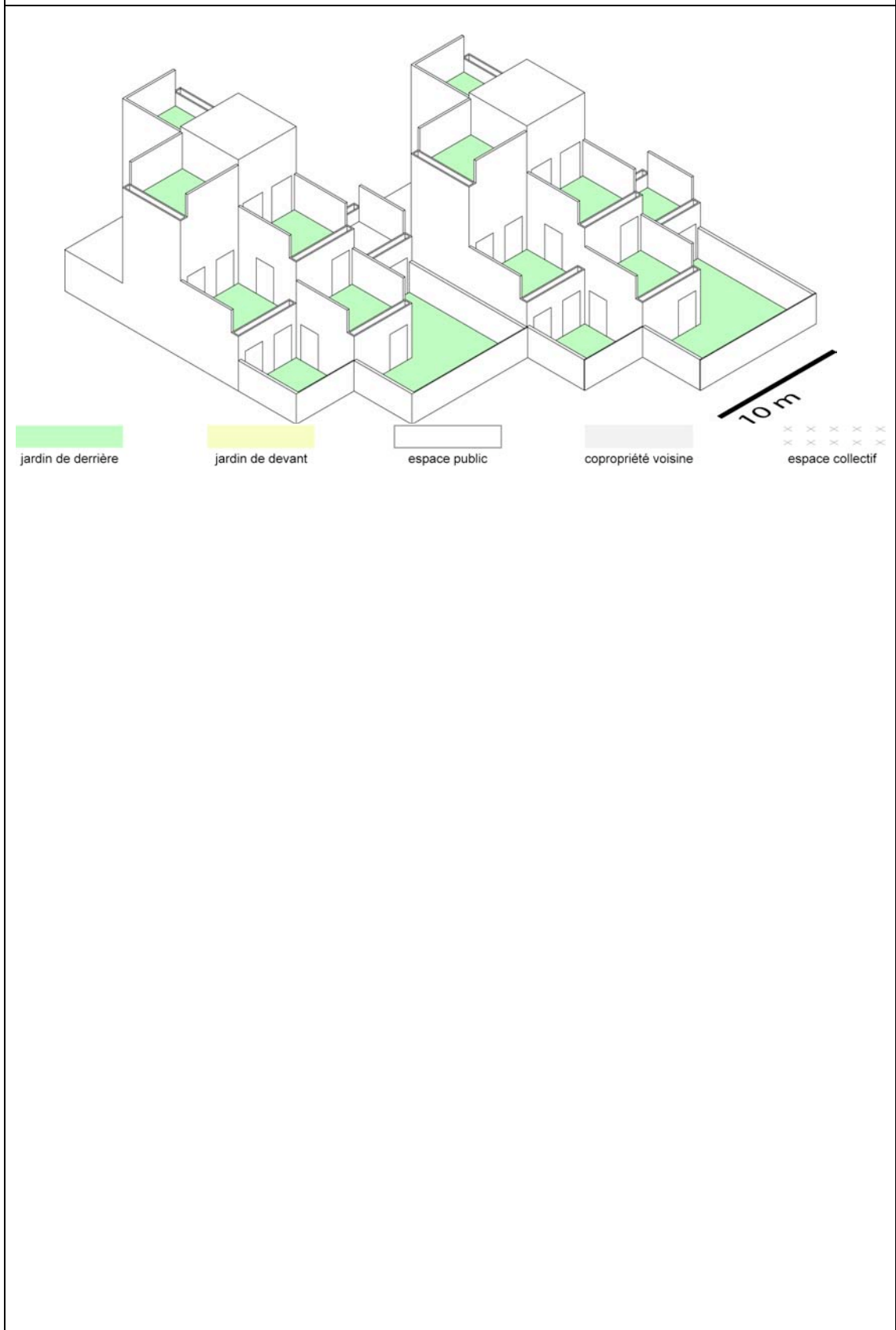


Hiver 2004-2005
Cage d'escalier des 1^{er}
et 2^e étages



Automne 2005 Partie Nord du site

G7 - Résidences 2000 et 2000 II

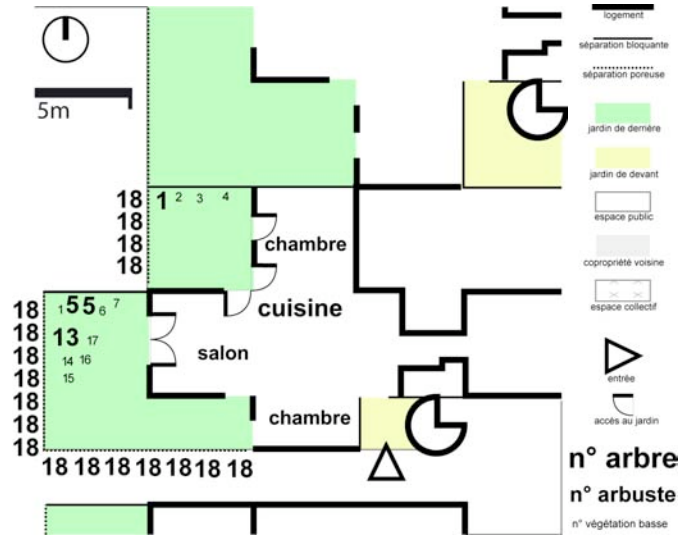


G7 - n°20 - Les quatre jardins d'Yvette

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus expérimentés . Résidant depuis 31 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 4 Jardins individuels dont un gagné sur l'espace public . Surface totale de 120 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbuste, grimpante, plate-bande, haie, massif, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile totalement remodelé à chaque saison

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
3 JARDINS PATIO/DERRIERE (SUD)				JARDIN DE DEVANT (NORD)			
<p>Jardin INVAGINATION+TOILE D'ARAIGNEE+RALLONGE+FRONTIERE</p> <p>Les jardins patio ne sont pas vraiment en communication avec le logement (dans le sens logement-jardin), c'est plutôt le jardin qui rentre à l'intérieur ou la jardinière qui sort à l'extérieur pour modeler son jardin mais pas organisation des vues logement-jardin. Pas de volonté de replier le jardin sur le logement mais de rester en communication visuelle avec le parc.</p>				<p>Jardin INVAGINATION+TOILE D'ARAIGNEE+RALLONGE+INTERVALLE</p> <p>Le jardin de devant vient protéger les 3 autres (jardin patio sud) en jouant le rôle de seuil et de frontière (a minima). Même si ce jardin a un caractère fermé, il est quand même très ouvert (relations de voisinage, plus utilisation des espaces extérieurs à proximité comme terrain de jeux et de détente avec ses petits enfants).</p>			
<p>Les 4 jardins communiquent entre eux au fil des saisons, lorsqu'elle reconfigure ses jardins et qu'elle déplace ses plantes d'un jardin à l'autre et lorsqu'elle abrite en hiver dans les chambres ses plantes d'appartement et les plantes sensibles au gel (invasion végétale à l'intérieur du logement).</p> <p>Les 4 jardins sont le support de communication de voisinage+jardin de la cuisine support d'une relation amicale avec la voisine (conception commune d'un morceau de la séparation entre jardins : treille+plante grimpante)</p>							
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN PROLIFERANTE	LABORATOIRE HOSPITALIER POREUX	JAILLISSEMENT ENVELOPPEMENT METAMORPHOSE APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT et Intrusion REPULSION	AGRANDISSEMENT ANCRAGE DIFFUSIONNISME CONCESSION SEPARATION ARTICULATION	LIGNE COURBE PROLIFERANTE RAMPANTE	LABORATOIRE HOSPITALIER POREUX SEUIL	JAILLISSEMENT ENVELOPPEMENT METAMORPHOSE PPROFONDISSEMEN DEBORDEMENT et Intrusion REPULSION	AGRANDISSEMENT ANCRAGE DIFFUSIONNISME CONCESSION SEPARATION ARTICULATION

G7 - n°21 - Les deux jardins des Laplanche



1 Fusain, 2 Glycine, 3 Hosta, 4 Lierre, 5 Althæa, 6 Cœur de Marie, 7 Buis, 8 Fougère asperge, 9 Pélargonium, 10 Spirée, 11 Rosier grimpant, 12 Chèvrefeuille, 13 Laurier rose, 14 Sauge, 15 Estragon, 16 Sedum, 17 Aster, 18 Laurier vert

2 JARDINS PATIO DERRIERE



Hiver 2005
Vue depuis l'espace public, le jardin du salon se trouve derrière la haie sur la gauche de la photo



Printemps 2005
Le jardin hors-sol du salon



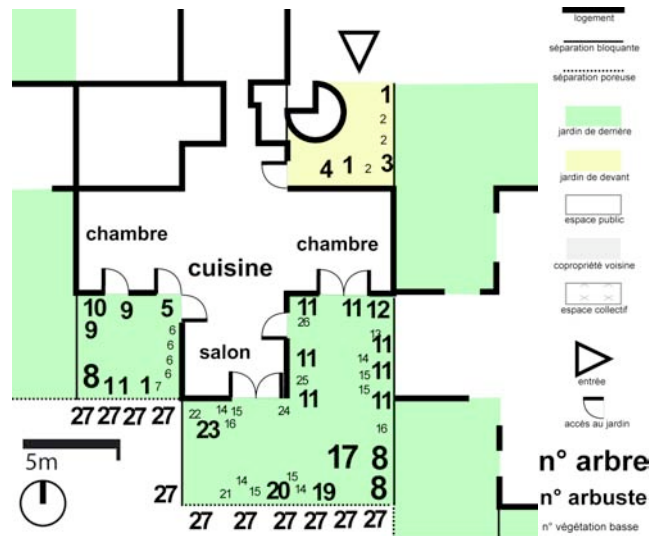
Printemps 2005
Le jardin hors-sol de la cuisine et des chambres

G7 - n°21 - Les deux jardins des Laplanche

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couples avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers assidus expérimentés . Résidant depuis 9 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : grimpante, plate-bande, haie, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : grimpante, plate-bande, haie, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : grimpante, plate-bande, haie, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
2 JARDIN PATIO/DERRIERE (OUEST)			
<p>Jardin PROLONGEMENT+TOILE D'ARAINÉE+FRONTIÈRE</p> <p>Le jardin est replié sur le logement en étant prolongement et frontière. Vu qu'il donne sur l'espace public et sur un passage régulièrement emprunté, les habitants notent que le caractère frontière de leur jardin (haie de laurier vert double et très épaisse) est responsable de nuisances sonores : les gens passent et discutent très fort car ils ne remarquent pas leur présence (tension entre se protéger du monde extérieur et se montrer au monde extérieur pour dire « on habite ici ! »).</p> <p>Les deux jardins ont le même rôle configurateur, mais vis-à-vis du logement pas à la même période : le jardin Sud-Ouest est plus utilisé en hiver pour « prendre un bain de soleil », tandis que le jardin Nord-Ouest est plus utilisé en été pour manger dehors (il est en connexion avec la cuisine et moins exposé au soleil).</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN	RESTAURATEUR HOSPITALIER	FILTRAGE visuel MASQUAGE visuel FRAICHEUR ANAMNESE SYNCHRONISATION intrusion ATTRACTION, enchaînement	ELOIGNEMENT SEPARATION

G7 - n°22 - Les deux jardins de Pierre



JARDIN PATIO DEVANT DERRIERE



Printemps 2004

Vue sur les chambres depuis les limites du jardin en L



Printemps 2004
Vue sur la partie Ouest
du jardin à l'abri des
regards sous la pergola

Printemps 2004
Vue sur la partie Est du jardin
soumise au regard depuis les terrasses
des 1^{er} et 2^e étages

JARDIN PATIO DERRIERE



Printemps 2004

Pierre en train d'inspecter son « petit Versailles », le
jardin en connexion avec la cuisine et le bureau

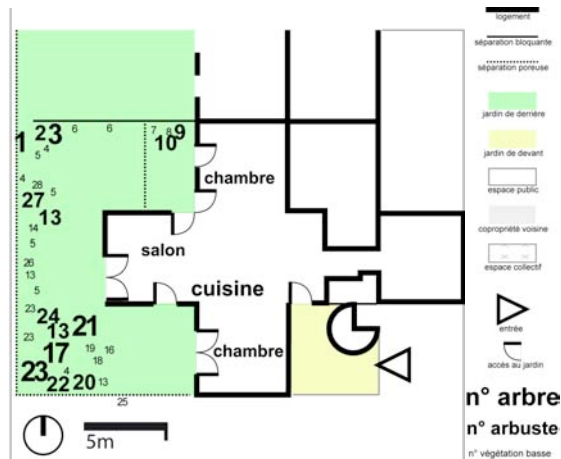
G7 - n°22 - Les deux jardins de Pierre

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couples avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : le père de famille . Jardinier assidu expérimenté . Résidant depuis 14 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : grimpante, plate-bande, haie, massif, topiaire . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin labile, végétaux déplacés au fil des saisons </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : grimpante, plate-bande, haie, massif, topiaire . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin labile, végétaux déplacés au fil des saisons
<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : grimpante, plate-bande, haie, massif, topiaire . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin labile, végétaux déplacés au fil des saisons 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR	
JARDIN PATIO DEVANT DERRIERE (SUD)	JARDINS PATIO DERRIERE (SUD-OUEST)
<p>Jardin COQUILLE+TOILE D'ARAIGNEE</p> <p>Le jardin est à la fois lié au voisinage (déplanter un arbre pour donner plus d'ensoleillement aux logements en étages, « tuer » avec le voisin une plante envahissante qui va jusque chez le voisin et qui prend racine chez Pierre, etc.) et au foyer (depuis que le bouleau n'est plus, déplacement du coin repas sous une pergola). Les plantes sont déplacées comme des meubles au gré des envies du jardinier et afin de leur trouver « l'emplacement idéal ».</p>	<p>Jardin PARENTHÈSE</p> <p>Le jardin lié à la cuisine est le « petit Versailles » de Pierre. C'est là qu'il expérimentait un potager et le palissage d'arbres fruitiers « pour montrer aux enfants comment les plantes poussent ». Maintenant que les enfants sont grands, il pense transformer ce jardin en jardin ornemental. Contrairement aux autres RDC, il n'utilise pas ce jardin (moins soumis à la vue des logements en étages) comme coin repas. Le jardin existe pour lui-même, pour être un « petit Versailles ». Il plante devant la porte-fenêtre de la cuisine en condamnant ainsi l'accès (lors de l'entretien, il me fait passer par le bureau).</p>
<p>Le jardin patio Sud joue un peu le rôle du jardin de devant, il est entretenu selon les avis des voisins. Le jardin patio Sud-Ouest joue plus le rôle de jardin de derrière : Pierre y fait ce qui lui plait.</p>	

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATION	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PLAN COURBE PARSEMEE	LABORATOIRE HOSPITALIER SEUIL	FILTRAGE visuel et solaire et atténuation sonore ENVELOPPEMENT METAMORPHOSE SYNCHRONISATION APPROFONDISSEMENT REPULSION	ANCRAGE CONCESSION	LIGNE PLAN GEOMETRIQUE	LABORATOIRE HOSPITALIER SEUIL		ARTICULATION

G7 - n°23 - Le jardin de Bernard



1 Magnolia, 2 Forsythia, 3 Pin, 4 Fougère, 5 Tulipes, 6 Lierre, 7 Dracaena, 8 Pelargonium, 9 Caoutchouc, 10 Ficus benjamina, 11 Chèvrefeuille, 12 Pivoine, 13 Rhododendron, 14 Azalée, 15 Anémone, 16 Iris, 17 Erable, 18 Glycine, 19 Primevère, 20 Thuya, 21 Peuplier, 22 Camélia, 23 Bambou, 24 Genévrier, 25 Rosier grimpant, 26 Hosta, 27 Hortensia, 28 Buis

JARDIN PATIO DERRIERE



Printemps 2007

Le magnolia en fleurs sur la gauche de la photo a été planté par Bernard dans le parc public devant son jardin (limité à gauche par le pin et à droite par les bambous) car « il n'avait plus de place dans son jardin »



Été 2004

Vue sur l'angle Sud Ouest



Été 2004

Vue l'entrée du jardin au Sud qui accueille un point d'eau



Été 2004

Vue sur l'angle Nord Ouest



Été 2004

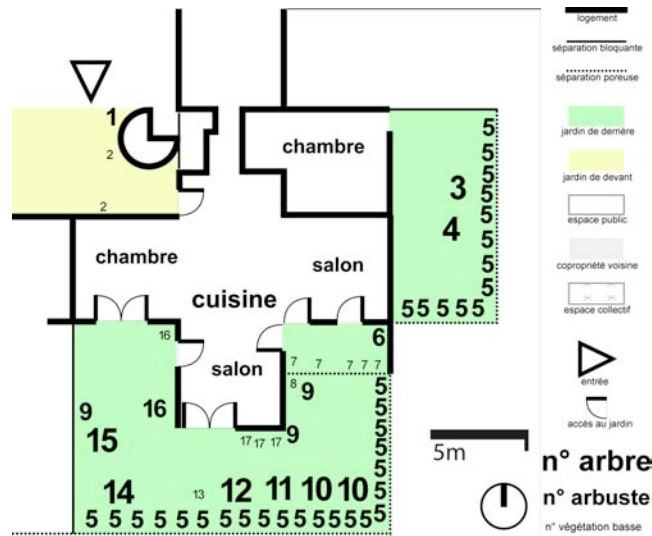
Un massif devant une porte-fenêtre

G7 - n°23 - Le jardin de Bernard

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couples avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : le père de famille . Jardinier assidu expérimenté . Résidant depuis 31 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, haie, massif, topiaire, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin labile au fil des saisons

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p>			
<p>JARDIN PATIO DERRIERE (OUEST)</p>			
<p>Jardin RALLONGE+PARENTHÈSE</p>			
<p>Le jardin de Bernard est un paradoxe. Il dit se sentir bien chez lui avec ses 30cm de haie en plus depuis la saison dernière. Quelques minutes plus tard, il dit qu'il ferait bien tomber cette haie pour faire un jardin « à l'américaine ». Il jardine également dehors ou plutôt débarrasse son jardin de sujets encombrants qu'il donne à la communauté. Une fois qu'il a donné l'arbuste, l'arbre, il n'est plus à lui et ne fait plus partie de son jardin. Même si il met en œuvre des tactiques jardinières d'ouverture, son jardin est coupé du monde extérieur et de son logement : il crée des massifs devant ses portes-fenêtres condamnant les accès jardin-logement/logement-jardin. Son jardin est hypervalorisé, il n'existe que pour lui-même mettant en œuvre les principes du jardin japonais : essences végétales, plan d'eau, bosquets et massifs, bonzaïs, taille des arbres en nuages, etc.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN FLOUE MOUVANTE	RESTAURATEUR POREUX MAITRISE EMANCIPE	FILTRAGE visuel JAILLISSEMENT FRAICHEUR DEBORDEMENT	ANCRAGE DIFFUSIONNISME ARTICULATION

G7 - n°24 - Les deux jardins d'Alexandre



1 Thuya, 2 Ampélopsis, 3 Cerisier, 4 Pin, 5 Laurier vert, 6 Ficus benjamina, 7 Pélargonium, 8. Glycine, 9. Rosier, 10. Peuplier, 11. Forsythia, 12. Laurier sauce, 13. Delphinium, 14. Lilas, 15 Pêcher, 16 Hortensia, 17 Tulipes

JARDIN PATIO DERRIERE (SUD)



Été 2004

Vue depuis le jardin en L sur la véranda en prolongement du salon et de la cuisine

JARDIN PATIO DERRIERE (SUD-EST)



Été 2004

Le jardin des chambres laissé à l'abandon depuis le départ des enfants



Été 2004

Vue depuis la véranda sur l'angle Sud Est du jardin, contrairement aux jardins des chambres, la haie du jardin en L est rabattue à 1,50m

G7 - n°24 - Les deux jardins d'Alexandre

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 21 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbre, arbuste, plate-bande, haie, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbre, arbuste, plate-bande, haie, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 100 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbre, arbuste, plate-bande, haie, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR	
JARDIN PATIO DERRIERE (SUD)	JARDINS PATIO DERRIERE (SUD-EST)
<p style="text-align: center;">Jardin INVAGINATION+RALLONGE+FRONTIÈRE</p> <p>Le jardin est avant tout à rallonge : il s'agit de voir les plates-bandes du parc lorsque l'on est debout et assis les arbres. Il n'est pas question de s'enfermer. La femme d'Alexandre souhaite créer une frontière entre son univers et le monde extérieur. Elle n'apprécie pas que des gens de l'extérieur viennent s'installer l'été contre sa haie (pour profiter de l'ombre des peupliers).</p>	<p style="text-align: center;">Jardin DÉSSERT</p> <p>Le jardin du côté des chambres est désert : il est complètement laissé à l'abandon. Depuis que les enfants sont partis, ce jardin n'est plus du tout approprié.</p>
<p>Pas de jardin de devant pour jouer un rôle régulateur-distanciateur vis-à-vis du monde extérieur, du coup le jardin patio sud possède un caractère paradoxal : à rallonge+coupure</p>	

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PLAN	EXTENSION	FILTRAGE visuel et solaire et atténuation sonore JAILLISSEMENT SYNCHRONISATION ASYNDETE APPROFONDISSEMENT	AGRANDISSEMENT ARTICULATION	PLAN DELAISSEE	INTERDIT	intrusion	

G7 - n°25 - Les quatre jardins de Christiane

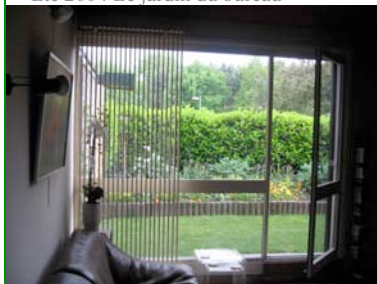


1 Althæa, 2 Hortensia, 3 Impatiens, 4 Belle de nuit, 5 Houtunia, 6 Ampélopsis, 7 Hortensia grimpant, 8 Hosta, 9 Anémone hépatique trilobée, 10 Arum, 11 Tamaya, 12 Yucca, 13 Chouchou, 14 Bouleau, 15 Clématite, 16 Cyclamen, 17 Ancolie, 18 Coléus, 19 Ail des ours, 20 Sapin de Noël, 21 Fushia, 22 Pervenche retombante, 23 Fritillaire impériale, 24 Cœur de Marie, 25 Pensées, 26 Tulipes, 27 Tomates, 28 Aubergines, 29 Poivron, 30 Persil, 31 Ciboulette, 32 Oseille, 33 Basilic, 34 Potimarron, 35 Bougainvillier, 36 Rosier, 37 Rose trémière, 38 Noyer, 39 Laurier vert

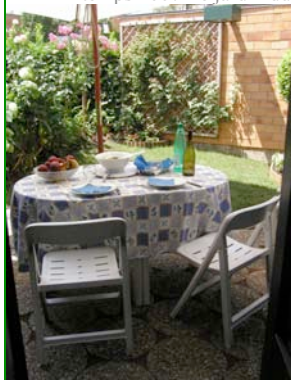
3 JARDINS PATIO DERRIERE (SUD)



Été 2004 Le jardin du bureau



Printemps 2007 Le jardin du salon



Été 2007 Le jardin de la cuisine

JARDIN DE DEVANT (NORD)



Été 2007

Le jardin de devant et l'aménagement des abords. L'entrée de Christiane se trouve à gauche de la tour en grès d'Artois.

G7 - n°25 - Les quatre jardins de Christiane

CARACTERISTIQUES LOGEMENT

- . Situé à Grenoble, banlieue
- . Tissu urbain type grand ensemble
- . Copropriété
- . Habitat intermédiaire
- . Construction année 70-80
- . R+2/R+3
- . RDC

CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)

- . Retraités
- . Propriétaires
- . Les jardiniers : la mère de famille
- . Jardinière assidue expérimentée
- . Résidant depuis 31 ans

CARACTERISTIQUES JARDIN

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> . 4 Jardins individuels dont un gagné sur l'espace public . Surface totale de 120 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins, pied d'immeuble . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert | <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, haie, massif, pelouse, topiaire, potager . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles (potager) . Jardin labile, remodelé au fil des saisons |
|---|---|

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

JARDINS PATIO DERRIERE (SUD)

Jardin **COQUILLE+PROLONGEMENT+TOILE D'ARAIGNÉE+RALLONGE+PARENTHÈSE**

Le jardin du bureau est plus fortement relié au logement (visuellement) que les 2 autres jardins. C'est celui qu'elle préfère aussi, il a un petit caractère coquille. Le jardin du salon a un caractère prolongement visuelle tandis que celui de la cuisine a un caractère prolongement lié à ses usages (espace repas).

JARDIN DE DEVANT (NORD)

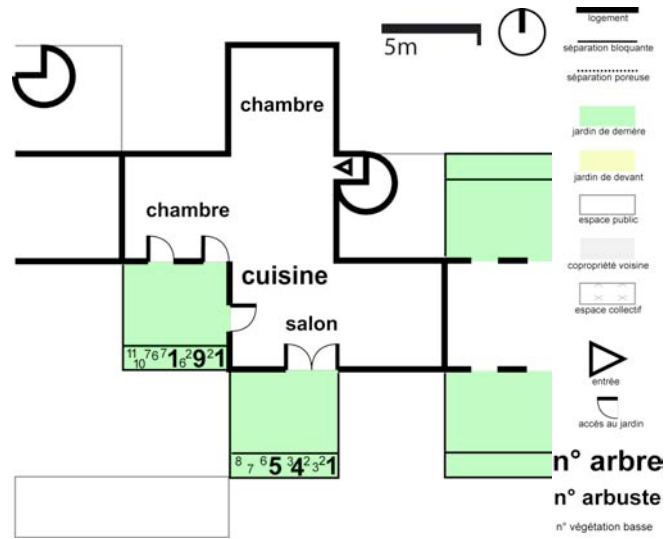
Jardin **TOILE D'ARAIGNÉE+RALLONGE+PARENTHÈSE**

Le jardin de devant est déconnecté du logement, il est tourné vers le monde extérieur.

Tous les jardins sont toile d'araignée, parenthèse et à rallonge. Même si elle voulait faire un jardin replié sur le logement (elle pourrait le faire, elle est experte en jardinage), elle ne pourrait pas car le monde extérieur fait partie de son jardin. Elle entretient l'environnement (entretien des « ever-greens », de la végétation linéaire qui souligne les constructions tout autour de chez elle et entretien des jardins des voisins et des jardins de ses proches et d'un jardin en résidence secondaire). Le jardin est un moyen pour elle d'entretenir des liens sociaux, de jardiner un réseau social. Elle marque quand même une différence entre jardin de devant et de derrière (coquille+prolongement, selon des degrés différents en fonction des jardins) même si ses principales tactiques sont le diffusionnisme et l'articulation.

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN GEOMETRIQUE	LABORATOIRE RESTAURATEUR POREUX EXTENSION	présence ENVELOPPEMENT APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT	ANCRAGE DIFFUSIONNISM EXPOSITION ARTICULATION	POINT LIGNE GEOMETRIQUE	LABORATOIRE RESTAURATEUR POREUX EXTENSION	ENVELOPPEMENT PPROFONDISSEMEN DEBORDEMENT	ANCRAGE DIFFUSIONNISM EXPOSITION ARTICULATION
FLOUE (jardin du bureau) GRIMPANTE (jardin du bureau)	COMPAGNON (jardin du bureau)						

G7 - n°26 - Le jardin de Claire



1 Lilas, 2 Tulipe, 3 Muguet, 4 Philadelphus, 5 Cotoneaster, 6 Hémérocalle, 7 Jonquille, 8 Bergenia, 9 Forsythia, 10 Sauge, 11 Glycine

JARDIN PATIO DERRIERE (SUD)



Printemps 2004

G7 - n°26 - Le jardin de Claire

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 1^{er} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . Les jardiniers : la mère de famille . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 28 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 jardin individuel . Surface totale de 25 m² . Hors-sol, pots et jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, grimpante, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 jardin individuel . Surface totale de 25 m² . Hors-sol, pots et jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, grimpante, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 1 jardin individuel . Surface totale de 25 m² . Hors-sol, pots et jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, grimpante, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

JARDIN PATIO DERRIERE (SUD)

Jardin **TOILE D'ARAIGNÉE**

Claire n'est pas une jardinière très expérimentée ni une jardinière assidue, son jardin a plus un rôle social que spatial (même si elle note le caractère prolongeant de ses terrasses) ou sensible ou affectif (pour les 2 derniers rôles, les déceptions jardinières répétées font qu'elle ne lie pas de relations fortes avec son jardin : ne pas arriver à amener des tomates à maturité, ne pas arriver à se discipliner pour faire les choses dans l'ordre). Elle met en avant le rôle communautaire de son jardin. La configuration en gradins et en décalage masque les individualités. S'ajoute le caractère à la fois unique et universel du jardin. La configuration architecturale et l'univers du jardin mettent en scène la communauté et les liens qui l'unissent (mêmes plantes présentes dans différentes jardinières et qui ne sortent pas au même moment en fonction des expositions, etc.).

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PARSEMEE	COMMUNAUTAIRE EXTENSION MAITRISE	FILTRAGE solaire SYNCHRONISATION	

G7 - n°27 - Les quatre jardins de Clément



1 Jonquille, 2 Cognassier du Japon, 3 Rosier, 4 Jonquille, 5 Rhus Cotinus, 6 Genévrier, 7 Forsythia grimpat, 8 Epine vinette, 9 Néflier, 10 Lilas, 11 Cotoneaster, 12 Jacinthe, 13 Spirée, 14 Lavande

JARDIN PATIO DEVANT (SUR RUE, NORD)



Printemps 2004

JARDIN PATIO DEVANT DERRIERE (SUR RUE ET SUR PARC, SUD)



Printemps 2004, jardinière orientée sur rue

Printemps 2004, jardinière orientée sur parc

2 JARDINS PATIO DERRIERE (SUR PARC, SUD)



Printemps 2004, jardin du salon et de la cuisine, en fond de plan l'arbre qui a influencé le choix de l'appartement



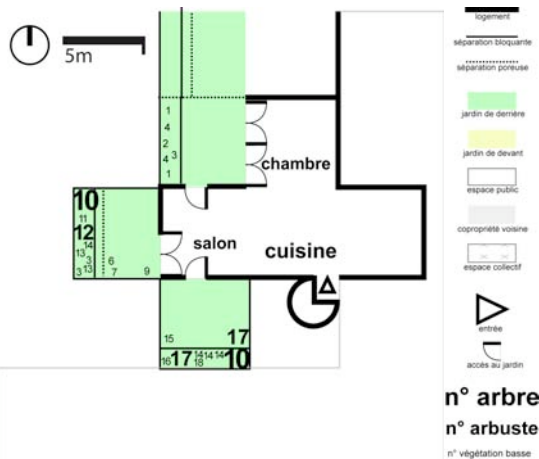
Printemps 2004, jardin de la cuisine

G7 - n°27 - Les quatre jardins de Clément

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 1^{er} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus expérimentés . Résidant depuis 29 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, massif, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, massif, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, massif, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
<p>Le seul jardin qui joue un peu le rôle de jardin de devant : les deux jardins patios sur parc côté ouest. Les autres jardins sont délaissés car nombre important de jardins à entretenir (4 jardins à entretenir et 2 ont déjà un rôle en connexion avec la cuisine et le salon), exposés sur la rue, jardin patio sur rue sud met en connexion des pièces intimes avec le monde extérieur.</p>			
JARDIN PATIO/DEVANT SUR RUE (NORD)	Jardin DÉSSERT Le jardin est très difficilement appropriable car il est orienté sur la rue et est connecté aux chambres. Pour le jardiner, il s'agit de traverser tout l'appartement.	FORME	DELAISSEE
		REPRESENTATION	INTERDIT
		EFFET	intrusion
		TACTIQUE	
JARDIN PATIO/DEVANT/DERRIERE SUR RUE (SUD)	Jardin FRONTIÈRE+DÉSSERT Le jardin présente une configuration enveloppante. Il possède une double orientation : sur rue et sur parc.	FORME	COURBE PROLIFERANTE
		REPRESENTATION	INTERDIT
		EFFET	intrusion
		TACTIQUE	
2 JARDINS PATIO/DERRIERE SUR PARC (SUD)	Jardin PROLONGEMENT+RALLONGE+DÉSSERT Les 2 jardins pourraient jouer le rôle de bascule afin d'articuler le logement et l'extérieur, mais c'est impossible à cause de la présence trop forte de la voisine du dessus.	FORME	PLAN
		REPRESENTATION	EXTENSION INTERDIT
		EFFET	présence FRAICHEUR CADRAGE METAMORPHOSE intrusion
		TACTIQUE	AGRANDISSEMENT ARTICULATION

G7 - n°28 - Les trois jardins de Jean



1 Rosier, 2 Forsythia, 3 Jonquille, 4 Pensée, 5 Glaïeul, 6 Fougère, 7 Papyrus, 8 Jasmin, 9 plantes d'appartement, 10 Pin, 11 Cotoneaster rampant, 12 Cerisier, 13 Hémérocalle, 14 Tulipe, 15 Lys d'eau, 16 Iris, 17 Genévrier, 18 Lavande

JARDIN PATIO DERRIERE (OUEST-NORD)



Printemps 2004, jardin des chambres, le mur mitoyen en grès d'Artois avait été supprimé pour rejoindre les 2 terrasses. Les voisins d'après ont construit une véranda à droite de la photo pour recréer la séparation

JARDIN PATIO DERRIERE SERRE (OUEST)



Printemps 2004, jardin de la cuisine transformé en serre ou jardin d'hiver

JARDINS PATIO DERRIERE (SUD)



Printemps 2004, jardin du salon et de la cuisine, le seul pleinement utilisé aujourd'hui

G7 - n°28 - Les trois jardins de Jean

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 1^{er} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . Les jardiniers : le père de famille . Jardinier assidu expérimenté . Résidant depuis 31 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : 2 terrasses et 1 véranda . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, massif, plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 	

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
<p>JARDIN PATIO/DERRIERE (OUEST-NORD)</p>	<p style="text-align: center;">Jardin TOILE D'ARAIGNÉE+DÉSERT</p> <p>Lors de leur installation, les Veslins ont décidé de supprimer le mur de grès qui les séparait de leurs voisins et amis afin de rejoindre leurs deux terrasses pour n'en faire qu'une. Lorsque leurs voisins ont déménagé, les nouveaux arrivants ont développé un jardin coquille+frontière en érigeant une véranda. Le jardin est aujourd'hui peu utilisé par les Veslins qui le voient plutôt comme un jardin impossible non séparé visuellement de leurs voisins avec lesquels ils ne s'entendent pas particulièrement bien+problèmes d'étanchéité de la jardinière et de la jardinière d'à côté (que l'on déverse sur la terrasse des Veslins car les voisins ont aménagé la véranda en chambre). Ce jardin est toujours en chantier.</p>	FORME	DELAISSEE
		REPRESENTATION	LABORATOIRE POREUX
		EFFET	
		TACTIQUE	DIFFUSIONNISME
<p>JARDINS PATIO/DERRIERE SERRE (OUEST)</p>	<p style="text-align: center;">Jardin INVAGINATION+DÉSERT</p> <p>Le jardin Ouest a été transformé en serre afin de rentrer les plantes fragiles en hiver (laurier rose par exemple). La manipulation de déplantation-stockage se révélant complexe à mettre en œuvre (trop difficile de déplacer les gros sujets) la serre est aujourd'hui abandonnée au profit notamment d'une maison de campagne avec immense jardin où Jean peut mettre en œuvre les principes du jardin japonais (tout comme son voisin du RDC et ami Bernard).</p>	FORME	DELAISSEE MOUVANTE
		REPRESENTATION	LABORATOIRE POREUX
		EFFET	
		TACTIQUE	
<p>JARDINS PATIO/DERRIERE (SUD)</p>	<p style="text-align: center;">Jardin PROLONGEMENT+ TOILE D'ARAIGNÉE</p> <p>Sur les 3 jardins, celui-ci est le seul qui est vraiment jardiné. En connexion avec la cuisine, c'est là que les repas ont lieu. Le jardin est éloigné du reste de l'ensemble résidentiel et orienté vers un arrière-plan paysagé de bouleaux. Contre la façade du côté de cette terrasse, Jean a planté un rosier grimpant avec son voisin du RDC Bernard.</p>	FORME	PLAN MOUVANTE
		REPRESENTATION	LABORATOIRE POREUX
		EFFET	
		TACTIQUE	DIFFUSIONNISME

G7 - n°29 - Les deux jardins de Lotte

Lotte n'a pas souhaité que nous enregistrions la conversation ni que nous prenions de notes. Lors de la visite commentée des jardins, elle n'a pas suivi la consigne : au lieu de nous présenter les différents types de plantes qui composent son jardin, elle nous a parlé de la dynamique de composition de ces deux jardinières béton. Un récit de la rencontre a été réalisé aussitôt celle-ci achevée.

2 JARDIN PATIO DERRIERE (SUD)



Printemps 2005 Terrasse du salon



Printemps 2005 Terrasse de la cuisine et des chambres

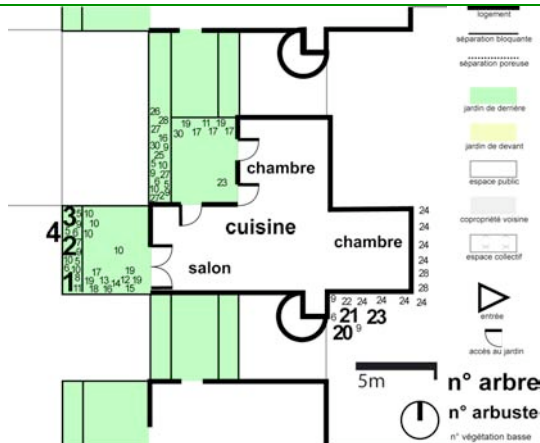
G7 - n°29 - Les deux jardins de Lotte

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 1^{er} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Célibataire . Propriétaire . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 25 ans
---	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 55 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, grimpante, topiaire . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p>			
<p>2 JARDINS PATIO/DERRIERE (SUD)</p>			
<p>Jardin PROLONGEMENT+A RALLONGE</p>			
<p>Les deux jardins ont le même statut : ils sont très liés au logement, coupés du voisinage (chacun doit rester chez soi) mais en connexion paysagère avec le parc. Le jardin met le logement dans le parc, mais il ne joue pas pour autant le rôle de bascule car il n'accueille pas le monde extérieur au sein du logement. Lotte marque une limite (virtuelle) très forte entre son espace et ceux des voisins. Elle n'accepte pas, par exemple, que les plantes grimpantes des voisins viennent envahir ses terrasses et attend d'eux qu'ils les canalisent.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE	EXTENSION MAITRISE	APPROFONDISSEMENT intrusion	AGRANDISSEMENT

G7 - n°30 - Les trois jardins d'Églantine

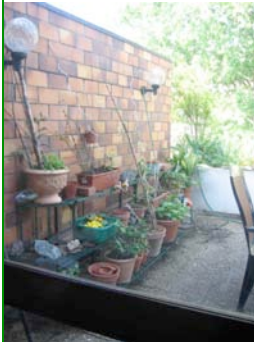


1 Forsythia, 2 Lila blanc, 3 Cotoneaster, 4 Pin noir d'Autriche, 5 Tulipe, 6 Crocus, 7 Gyroflée, 8 Hellébore, 9 Jonquille, 10 Pensée, 11 Chrysanthème jaune, 12 Cyclamen, 13 Géranium, 14 Capucine, 15 Hortensia grimpant, 16 Clématite, 17 Ipomée, 18 Haricot d'Espagne, 19 Plantes d'appartement, 20 Houx, 21 Rosier, 22 Lys, 23 Cognassier du japon, 24 Rose trémière (RDC), 25 Pivoine, 26 Chrysanthème parme, 27 Violette, 28 Iris bleu (une partie au niveau du logement et une autre en RDC), 29 Hosta, 30 Jacinthe des bois, 31 Ciboulette, 32 Oseille, 33 Basilic, 34 Potimarron, 35 Bougainvillier, 36 Rosier, 37 Rose trémière, 38 Noyer, 39 Laurier vert

2 JARDINS PATIO DERRIERE (OUEST)



Printemps 2007, vue depuis le salon sur le jardin qui lui est associé



Printemps 2007, dans ce jardin, Églantine jardine notamment un mur de pots accolé au mur en grès d'Artois



Printemps 2007, jardin de la cuisine et des chambres

JARDIN DE DEVANT (EST)



Été 2007, au-dessus du n°7, la jardinière attenante à la porte d'entrée. Églantine jardine également les pieds de son immeuble avec des roses trémières et des iris bleus.

G7 - n°30 - Les trois jardins d'Eglantine

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 1^{er} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . La jardinière : mère de famille . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 31 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 55 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 55 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 2 Jardins individuels . Surface totale de 55 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
2 JARDINS PATIO/DERRIERE (OUEST)				JARDIN DE DEVANT (EST)			
<p>Jardin PROLONGEMENT+INVAGINATION+TOILE D'ARAIGNÉE+A RALLONGE</p> <p>Les deux jardins forment une unité, mais le jardin du salon est plus intime car pas de connexion avec les voisins c'est là que la prise des repas a lieu. Le jardin de la cuisine est perçu comme moins intime car il y a le jardin des voisins accolé (promiscuité vécue même si pas de connexion visuelle). Tension entre prolongement et intervalle (au niveau de la façade) : elle dit que son logement se prolonge dans le jardin et même dans le parc, elle dit qu'elle ouvre toujours ses rideaux, alors qu'à chaque fois que je viens ils sont à moitié tirés et elle tient ses portes-fenêtres fermées par peur d'intrusion de chats et des cambriolages. Tension entre frontière et à rallonge, elle dit que ça fait de vrais effets de nature comme si elle était dans un vrai jardin, mais qu'elle a peur du vis-à-vis qu'il y a beaucoup de vis-à-vis, etc. Elle souhaiterait mettre en place des tactiques d'ouverture vis-à-vis de la nature, mais met en œuvre des tactiques de séparation vis-à-vis du voisinage et du monde social extérieur. Le jardin de palier joue un peu le rôle du jardin de devant, elle le tient bien propre pour se présenter comme il faut au voisinage, elle étend ce jardin aux « evergreens » en bas parce qu'elle a vu des gens le faire (Christiane), elle n'aurait pas eu l'initiative d'elle-même. En hiver, elle rentre toutes ses plantes d'appartement qui remplissent sa chambre à coucher et une chambre d'amis. Ses jardins sont des boîtes à souvenir (tout comme son appartement), ils font allusion à des êtres proches (mon beau-père jardinait comme ça, cette plante c'est ma sœur qui me l'a donné, ces petites figurines appartenaient à ma mère). Elle est plus en moins en conflit avec son voisin du dessus, elle a taillé un ampélopsis qui partait du RDC et couvrait sa terrasse et celle de son voisin, celui-ci est venu la voir très remonté et l'a menacée de couper son pin si elle s'aventurait à recommencer, ça lui a mis les larmes aux yeux.</p>							
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN	COMPAGNON EXTENSION MAITRISE	FILTRAGE visuel FRAICHEUR CADRAGE ANAMNESE METAMORPHOSE SYNECDOQUE DEBORDEMENT et intrusion	ANCRAGE ARTICULATION	POINT	EXTENSION	DEBORDEMENT	ANCRAGE ARTICULATION EXPOSITION

G7 - n°31 - Les trois jardins de Geneviève



1 Romarin, 2 Jasmin d'hiver, 3 Iris, 4 Giroflée, 5 Perce-neige, 6 Crocus, 7 Rosier, 8 Rhus Cotinus, 9 Lilas, 10 Pêcher, 11 Hémérocalle, 12 Pélargonium, 13 Giroflée, 14 Orchidée non gélive, 15 Rose trémière, 16 Coquelicot, 17 Tulipe, 18 Cotoneaster, 19 Aster, 20 Pin, 21 Sauge, 22 Hellébore, 23 Sarriette, 24 Tagète, 25 Laurier tin, 26 Forsythia, 27 Cotoneaster rampant, 28 Lilas, 29 Glycine (taillée en parapluie), 30 Chèvrefeuille

JARDIN PATIO/DERRIERE
2^E ETAGE (OUEST)



Printemps 2007, vue depuis le salon sur le jardin qui lui est associé



2 JARDINS PATIO/DERRIERE
3^E ETAGE (EST & OUEST)



Printemps 2007, jardin du pigeonnier orienté Est



Printemps 2007, jardin du pigeonnier orienté Ouest

G7 - n°31 - Les trois jardins de Geneviève

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 2^{ème} et 3^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . La jardinière : mère de famille . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 31 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, grimpante, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique 	

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
JARDIN PATIO/DERRIERE 2 ^E ETAGE (OUEST)				2 JARDINS PATIO/DERRIERE 3 ^E ETAGE (EST & OUEST)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+TOILE D'ARAIGNÉE+A RALLONGE</p> <p>Le jardin du 1^{er} étage joue un peu le rôle du jardin de devant. Il est fortement connecté au monde extérieur. C'est à partir de ce jardin qu'elle regarde ceux des autres sans aucun voyeurisme mais pour se sentir connectée aux autres : « vous seriez venu 2 minutes plus tôt, il y avait Bernard dans son arbre. Il est incroyable ! Dès qu'il fait son jardin, je me mets à mon poste d'observation pour apprendre, je le regarde faire avec émerveillement, c'est lui mon jardinier conseil ! ».</p> <p>Ce jardin est également en connexion assez forte avec le logement, en particulier la cuisine : prise de repas, faire des confitures, faire sécher les herbes aromatiques et les « préparer » pour l'hiver, etc.</p> <p>Replié sur le logement et ouvert sur le monde extérieur, le jardin n'est pourtant pas à bascule, il a les deux caractères en même temps et ne joue pas le rôle de passage entre l'un et l'autre.</p>				<p>Jardin TOILE D'ARAIGNÉE+DÉSERT</p> <p>Geneviève a choisi d'aménager le pigeonnier en pièce à vocation collective (jouer de la musique ensemble, discuter, etc.) et individuelle (regarder la télévision, jouer de la musique, lire, etc.). Cette pièce est à part du reste de l'appartement. Les terrasses qui jouxtent le pigeonnier ne sont pas en connexion avec celui-ci. La terrasse Est est très ventée et soumise aux regards des étages élevés d'un immeuble. La terrasse Ouest est très exposée au soleil et c'est la dernière entretenue sur le parcours. Ces deux terrasses jouent un peu le rôle de jardins de derrière mais sans vraiment permettre une appropriation totale.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
MOUVANTE	LABORATOIRE COMPAGNON RESTAURATEUR EMANCIPE	APESANTEUR ANAMNESE APPROFONDISSEMENT METAMORPHOSE et gonflement SHARAWADJI DELICATESSE et caresse	ANCRAGE DIFFUSIONNISME ARTICULATION	MOUVANTE	LABORATOIRE COMPAGNON RESTAURATEUR EMANCIPE	APESANTEUR ANAMNESE APPROFONDISSEMENT METAMORPHOSE et gonflement SHARAWADJI DELICATESSE et caresse	ANCRAGE DIFFUSIONNISME ARTICULATION

G7 - n°32 - Les deux jardins de Vincent

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, banlieue . Tissu urbain type grand ensemble . Copropriété . Habitat intermédiaire . Construction année 70-80 . R+2/R+3 . 2^{ème} et 3^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 31 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 3 Jardins individuels . Surface totale de 80 m² . Hors-sol, jardinières . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen, gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinières béton . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
2 JARDINS PATIO/DERRIERE (OUEST ET NORD)			
Jardin COQUILLE+FRONTIÈRE			
<p>Sur les 2 jardins, celui du 1^{er} étage est plus utilisé pour le repas en famille, tandis que celui du 3^{ème} étage est utilisé pour s'isoler, mais aussi pour être ensemble. Il nous parle avant tout de celui-ci, son préféré. Il mange ou se repose à l'ombre des pins qu'il taille afin de se modeler un espace à lui, afin de se protéger d'une véranda adjacente qui lui « enlaidit la vue » afin d'être à l'abri des regards. À la différence de Geneviève, le pigeonnier est un salon télé Hospitalier, c'est la pièce la plus utilisée du logement.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
COURBE	MAITRISE	FILTRAGE solaire MASQUAGE visuel couverture ANAMNESE METAMORPHOSE	SEPARATION

G8 - Copropriété Guétal

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, centre ville
- . Tissu urbain type centre ancien
- . Copropriété
- . Habitat collectif
- . Construction année 80
- . R+7 (avec commerces RDC+1^{er} étage), Emprise au sol : 335 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs (sur cour) : 108 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 1902 m²; 20 logements
- . Introversion : forte; Promiscuité : moyenne

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de derrière pour appartements sur cour et jardins de devant pour appartements sur rue
- . 24 jardins de 10 m² en moyenne
- . Hors-sol
- . Rapport jardin-logement : balcon et terrasse
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : toutes sauf 1 ou plusieurs chambres
- . Agencement des jardins entre eux : superposition, 3^{ème} étage par rapport aux étages supérieurs=gradins
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : garde-corps
- . Paysage des jardins inexistant sur rue et caché sur cours

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants ne se connaissent pas vraiment, beaucoup de locations (en particulier aux étudiants)
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 profession artistique
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel :
- . Turn-over important
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : très peu de rencontres
- . Échanges non monétaires : échanges de graines, gardes d'enfants mais très localisés

G8 - Copropriété Guétal

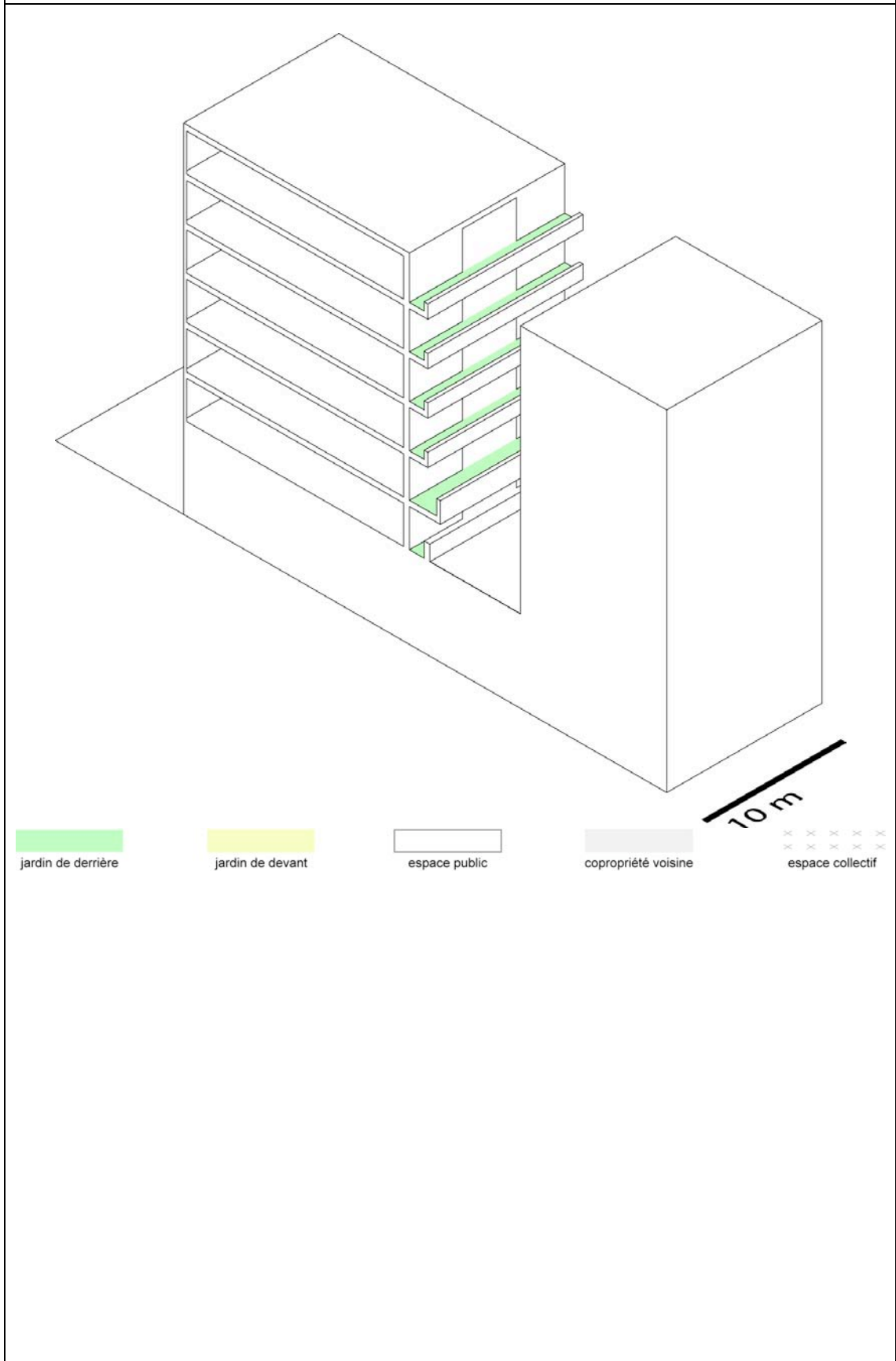


Echelle 1/2500

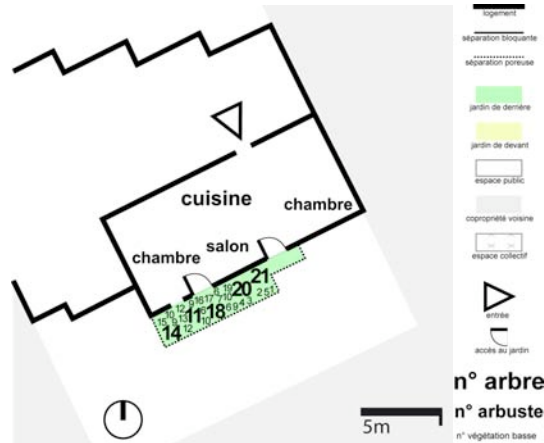


Vue de l'immeuble depuis la rue, l'entrée se trouve en bas à gauche de la photo

G8 - Copropriété Guétal



G8 - n°33 - Le jardin d'Elise



1 Jasmin d'hiver, 2 Sauge ananas, 3 Estragon, 4 Citronnelle, 5 Poivre des moins, 6 Cannabis, 7 Lys, 8 Oeillet, 9 Tulipe, 10 Crocus, 11 Pyrus, 12 Romarin, 13 Fraisier, 14 Forsythia, 15 Rosier, 16 Ipomée, 17 Clématite, 18 Ficus benjamina, 19 Oreille d'éléphant, 20 Pachira, 21 Ficus benjamina

JARDIN DERRIERE (SUD)



Printemps 2000



Été 2007



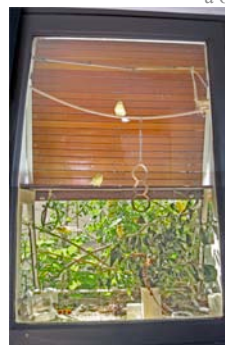
Printemps 2008



Printemps 2000 Vue sur la terrasse depuis la chambre



Été 2007 Vue sur la terrasse et sur l'aquarium à oiseau depuis la chambre



L'aquarium à oiseau depuis l'intérieur...



et depuis l'extérieur

G8 - n°33 - Le jardin d'Elise

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, centre ville . Tissu urbain type centre ancien . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 80 . R+7 . 3^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Parent isolé avec enfant . Locataire . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 9 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 15 m² . Hors-sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, massif, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 15 m² . Hors-sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, massif, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 15 m² . Hors-sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : gradins . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : arbuste, plate-bande, massif, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DERRIERE (SUD)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+INVAGINATION+TOILE D'ARAIGNÉE+PARENTHÈSE</p> <p>Elise possède un jardin de derrière sur cœur d'îlot en vis-à-vis avec un voisinage inconnu (autres immeubles). Pourtant la jardinière ressent une sensation positive d'isolement (elle est la seule à bénéficier d'une terrasse au sein du cœur d'îlot, certains autres voisins possèdent des balcons), qu'elle renforce avec l'installation de canisses. Elle se questionne sur l'image de son jardin (et d'elle-même) qu'elle renvoie à ses voisins : « qu'est-ce qu'ils pensent, peut-être que ça les dérange ? ». Mais le plus important est de faire à profusion (excroissance+invagination), de recréer un morceau de nature, de ramener la nature, d'habiter la nature... tout en tentant de la maîtriser « qu'est-ce que tu ferais toi pour que ce soit plus design... moi j'aimerais mettre des bacs en zinc et tout faire sous forme de lignes... » sans pour autant y arriver.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PROLIFERANTE GRIMPANTE MOUVANTE	LABORATOIRE EMANCIPE	JAILLISSEMENT CADRAGE SYNECDOQUE	ANCRAGE AGRANDISSEMENT ARTICULATION

G9 - Copropriété des Bons Enfants

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, centre ville
- . Tissu urbain type haussmannien
- . Copropriété
- . Habitat collectif
- . Construction année 1900
- . R+3, Emprise au sol : 157 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 3m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 360 m²; 3 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : faible

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de devant
- . 3 jardins de 3 m² environ
- . Hors-sol
- . Rapport jardin-logement : balcon
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon
- . Agencement des jardins entre eux : superposition et vis-à-vis avec l'immeuble d'en face
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue
- . Type de clôture : garde-corps
- . Paysage des jardins peu présent

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent au sein de l'immeuble et entre immeubles en vis-à-vis malgré une dominante de locations
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 employé de commerce
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel :
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : cage d'escalier et discussion de fenêtre à fenêtre
- . Échanges non monétaires :

G9 - Copropriété des Bons Enfants

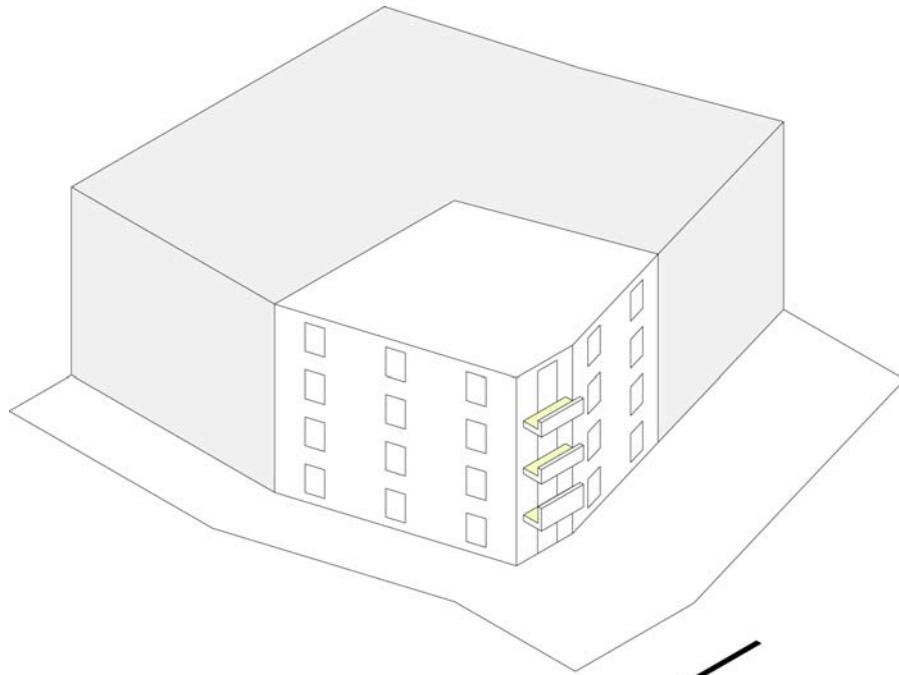


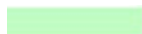
Echelle 1/2500





Vue depuis le cours Berriat


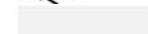
G9 - Copropriété des Bons Enfants



 jardin de derrière

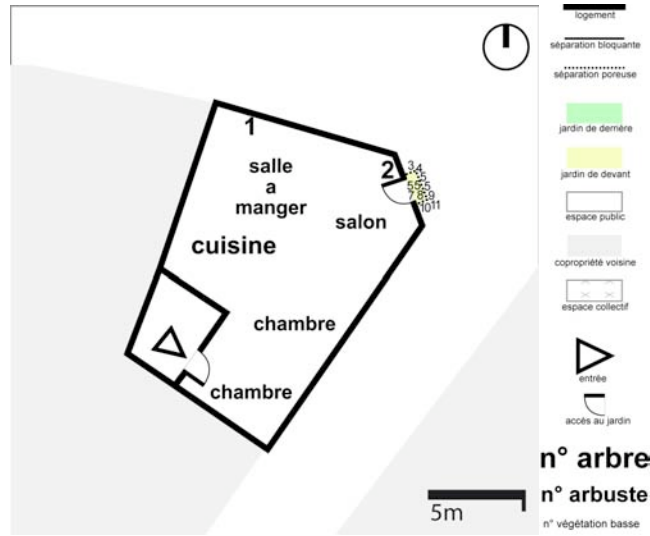
 jardin de devant

 espace public

 10 m
 copropriété voisine

 espace collectif

G9 - n°34 - Le jardin de Séverine



1 Ficus benjamina, 2 Papyrus, 3 Platycodon, 4 Sanpaulia, 5 Tomate, 6 Menthe, 7 Persil, 8 Capucine, 9 Morelle, 10 Ipomée, 11 Courge

JARDIN DE DEVANT (EST) - Eté 2007



Vue depuis le cours Berriat



Vue depuis le salon sur le balcon



Sur le seuil entre salon et balcon



Vue sur le balcon depuis la rue des Bons Enfants

G9 - n°34 - Le jardin de Séverine

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, centre ville . Tissu urbain type haussmannien . Copropriété . Habitat collectif . Construction année 1900 . R+3 . 3^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple . Locataires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus novices . Résidant depuis 8 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 3 m² . Hors-sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : balcon . Rapport jardins voisins : vis-à-vis, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 3 m² . Hors-sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : balcon . Rapport jardins voisins : vis-à-vis, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 3 m² . Hors-sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : balcon . Rapport jardins voisins : vis-à-vis, superposition . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : garde-corps . Forme de végétation : plate-bande, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (EST)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+A RALLONGE+PARENTHÈSE</p> <p>Séverine possède un jardin de devant sur un balcon de 3m² au 3^e étage. Le jardin étant minuscule, sa composition à proximité de la façade reflète l'image d'un jardin excroissance: Séverine voudrait mettre en place dans un jardin de 3m² un jardin de 50m². Le jardin est connecté avec ce qui l'entoure : la ville, les cafés, les arbres du boulevard, les voisins d'en face qui ne sont pas des anonymes. Séverine fait aussi de son jardin une parenthèse : elle peut s'y sentir isolée, en sécurité, en intimité alors qu'elle est à la vue de tous. Il n'est pas matériellement coupé du monde extérieur.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PARSEMEE GRIMPANTE	RESTAURATEUR EMANCIPE	MASQUAGE olfactif APESANTEUR ANAMNESE découverte SYNECDOQUE APPROFONDISSEMENT	ARTICULATION SEPARATION

G10 - Maison partagée

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Grenoble, ville, quartier Bajatière
- . Tissu urbain type banlieue
- . Maison partagée à la location
- . Habitat individuel dense
- . Construction année 1950
- . R+2, Emprise au sol : 190 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 128 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 120 m²; 2 logements
- . Introversion : forte; Promiscuité : forte

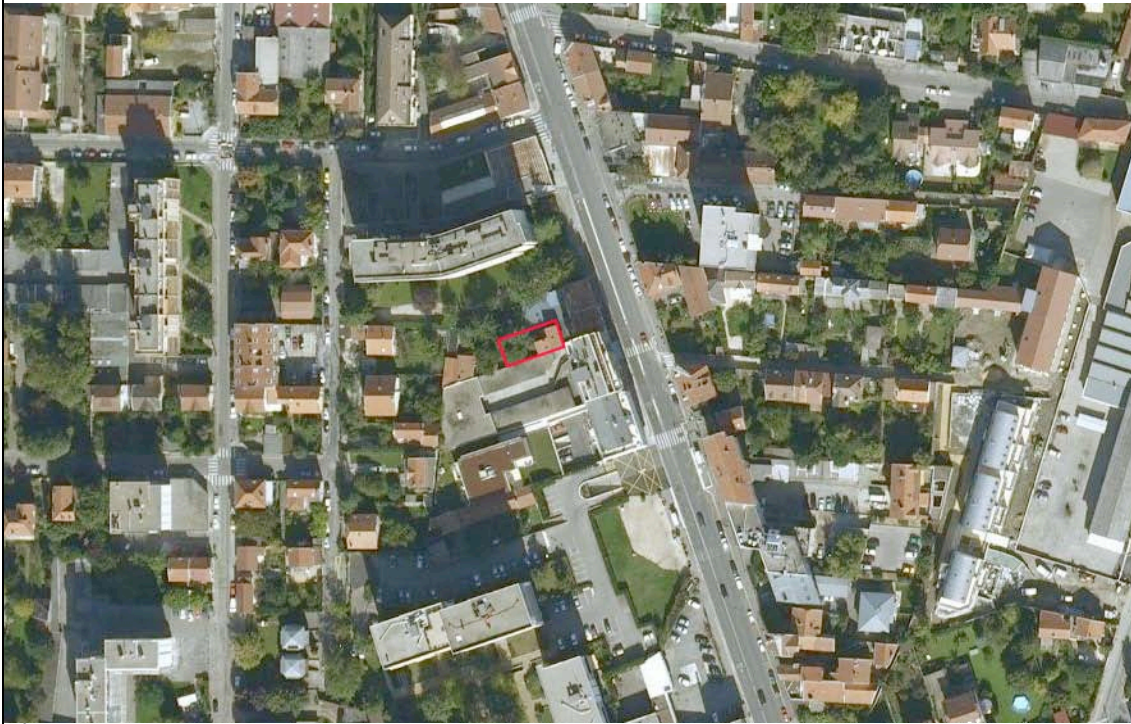
CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de derrière pour RDC, jardin mixte pour 1er étage
- . 2 jardins en RDC, pour RDC=25m² de jardin et 6m² de loggia et pour 1^{er} étage= 80m² de jardin et 12m² escalier et débarras
- . Pleine terre sur jardin et hors-sol sur autres surfaces
- . Rapport jardin-logement : RDC=plain-pied/1^{er} étage=dissocié pied d'immeuble
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon ou chambre pour RDC et cuisine pour 1^{er} étage
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen et vis-à-vis
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : grillage
- . Présence d'arbres à feuilles caduques et jardins utilisés fréquemment= paysage labile au fil des saisons

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent au sein de l'îlot
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 profession intellectuelle, 1 profession intermédiaire de la santé, 1 ouvrier
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel :
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontres dans venelle, réception-apéritif inter-jardins
- . Échanges non monétaires : dons de plantes, graines et boutures, garde d'appartement, arrosage des plantes, emprunt de matériel de jardinage, de cuisine et de bricolage

G10 - Maison partagée



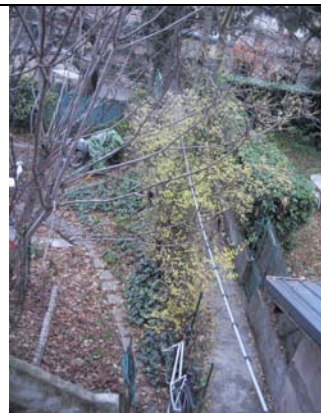
Echelle 1/2500



Dans la venelle. Les marches sur la gauche donne accès au logement du rez-de-chaussée. Printemps 2008



Printemps 2008
Entrée du jardin associé au logement du 1^{er} étage

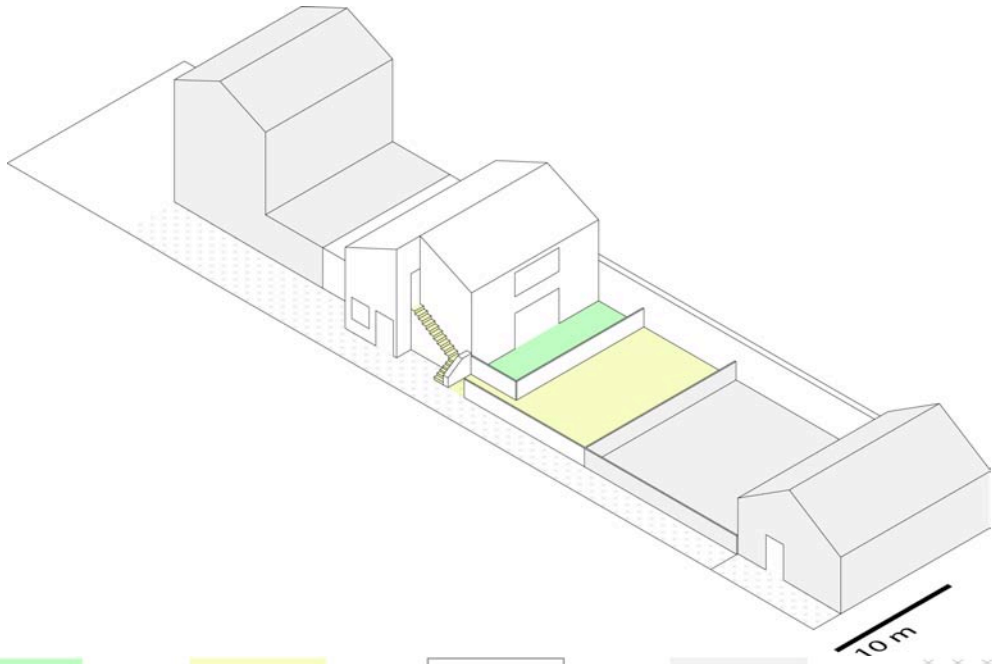


Vue sur la venelle, depuis le logement du 1^{er} étage. Automne 2007



Vue depuis le logement du 1^{er} étage sur l'escalier qui lui donne accès et sur les deux jardins. Le jardin du rez-de-chaussée se trouve encerclé par une limite rouge sur la photo.
Automne 2007

G10 - Maison partagée



jardin de derrière

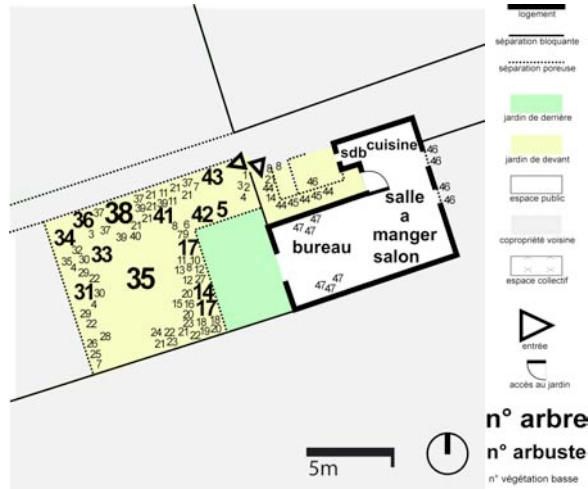
jardin de devant

espace public

copropriété voisine

espace collectif

G10 - n°35 - Mon jardin



1 Fraise, 2 Muguet, 3 Perce-neige, 4 Impatiens, 5 Noisetier, 6 Corète (fleur simple), 7 Spirée, 8 Colchique, 9 Menthe, 10 Rosier, 11 Jonquille, 12 Tomate, 13 Magnolia, 14 Abutilon, 15 Sauge, 16 Curry, 16 bis Verveine citronnelle, 17 Rhododendron, 18 Scille, 19 Jacinthe, 20 Vigne, 21 Tulipe, 22 Violette, 23 Œillet, 24 Cyclamen, 25 Clématite, 26 Chèvrefeuille, 27 iris, 28 Pivoine, 29 Bergenia, 30 Primevère, 31 Aucuba japonica, 32 Laurier sauce, 33 Sorbier, 34 Laurier vert, 35 Tilleul, 36 Abélia, 37 Lierre, 38 Ailante, 39 Fougère, 40 Pulmonaire, 41 Cassissier, 42 Groseillier, 43 Tröen, 44 Haricot, 45 Capucine des canaries, 46 Ipomée, 47 Plantes d'appartement

JARDIN DE DEVANT (OUEST)



Fête des voisins.
Printemps-Eté 2006

Sous la neige. Hiver 2006-2007

Automne 2007

Printemps 2008

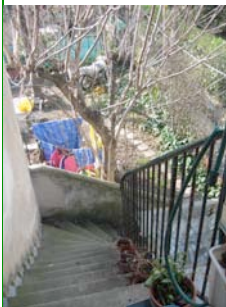


Printemps 2009

Vue depuis le salon au 1^{er} étage



Printemps 2007



Hiver 2008-2009
Vue depuis la porte d'entrée



Automne 2007
Vue depuis le jardin vers l'escalier



Été 2007
Vue depuis le jardin vers le jardin du RDC

G10 - n°35 - Mon jardin

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, ville . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat individuel dense . Construction année 1950 . R+2 . 1^{er} et 2^{ème} étage 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple . Locataires . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 5 ans
---	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 80 m² . Pleine terre et hors sol avec pots . Rapport jardin-logement : dissocié pied d'immeuble . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : grillage . Forme de végétation : arbre, haie, grimpante, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p> <p>AUTOMNE 2003 - ETE 2007 JARDIN DE DEVANT (OUEST)</p>

Jardin BASCULE+TOILE D'ARAIGNÉE

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN	RESTAURATEUR POREUX EXTENSION SEUIL	FILTRAGE visuel présence FRAICHEUR CADRAGE découverte SYNCHRONISATION ATTRACTION et enchaînement	ANCRAGE AGRANDISSEMENT ARTICULATION DIFFUSIONNISME SEPARATION ELOIGNEMENT EXPOSITION

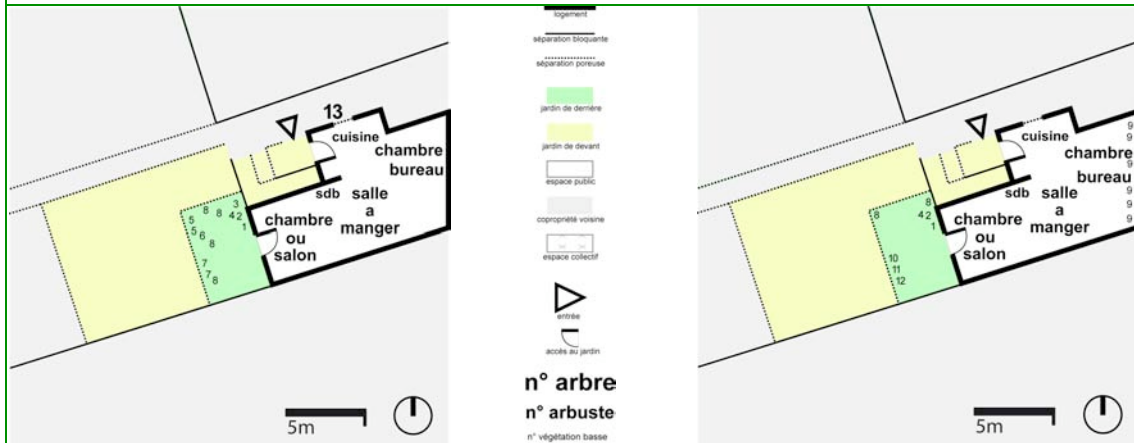
ETE 2007 – HIVER 2008/2009 JARDIN DE DEVANT (OUEST)

Jardin BASCULE+TOILE D'ARAIGNÉE+INTERVALLE+DÉSERT

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN	RESTAURATEUR POREUX INTERDIT EXTENSION SEUIL	FILTRAGE visuel présence FRAICHEUR CADRAGE découverte ATTRACTION et enchaînement DEBORDEMENT et intrusion REPULSION	ANCRAGE AGRANDISSEMENT ARTICULATION DIFFUSIONNISME SEPARATION ELOIGNEMENT EXPOSITION

Le jardin acquiert de l'automne 2003 à l'été 2007 des caractéristiques du fait de sa configuration (jardin détaché du logement en pied d'immeuble et à la fois situé sur le parcours d'accès au logement) et du voisinage (interactions principales avec 2 voisins : les voisins du dessous et les voisins du fond). Il articule le logement au monde extérieur (les 2 voisins, les autres voisins de l'îlot et l'avenue), est le support de contact de voisinage (jardins séparés par des parois transparentes), il est un seuil et est composé de seuil. À l'été 2007, l'emménagement de nouveaux voisins au mode de vie décalé oblige le jardin à se fermer jusqu'à devenir impossible. Les caractères précédents du jardin découlant des relations sociales précédemment tissés avec les 2 voisins sont conservés et concentrés sur le voisin restant : celui du fond.

G10 - n°36 - Le jardin des voisins

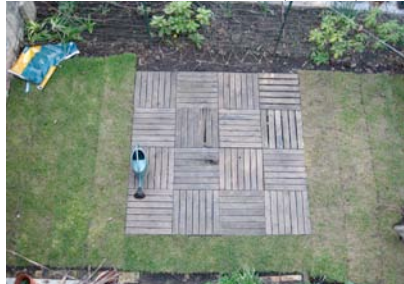


Le jardin de Xavier et Sophie

Le jardin de Christophe et Elsa

1 Jacinthe des bois, 2 Menthe, 3 Rose trémière, 4 Jonquille, 5 Tomate, 6 Aster, 7 Ipomée, 8 Plantes d'appartement, 9 Cannabis, 10 Aneth, 11 Estragon, 12 Capucine, 13 Eleagnus

JARDIN DE DERRIERE (OUEST)



Xavier & Sophie Printemps 2006



Été 2007

Été 2007

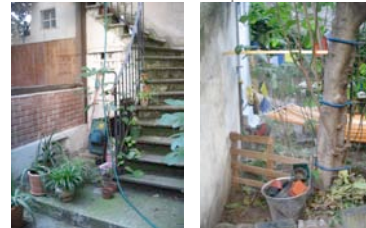
Hiver 2007-2008

Printemps 2008



Été 2008

Hiver 2008-2009



Point de friction n°1
Été 2007

Point de friction n°2

Christophe & Elsa Été 2007-Hiver 2008-2009



Ariane & Benoît printemps 2009

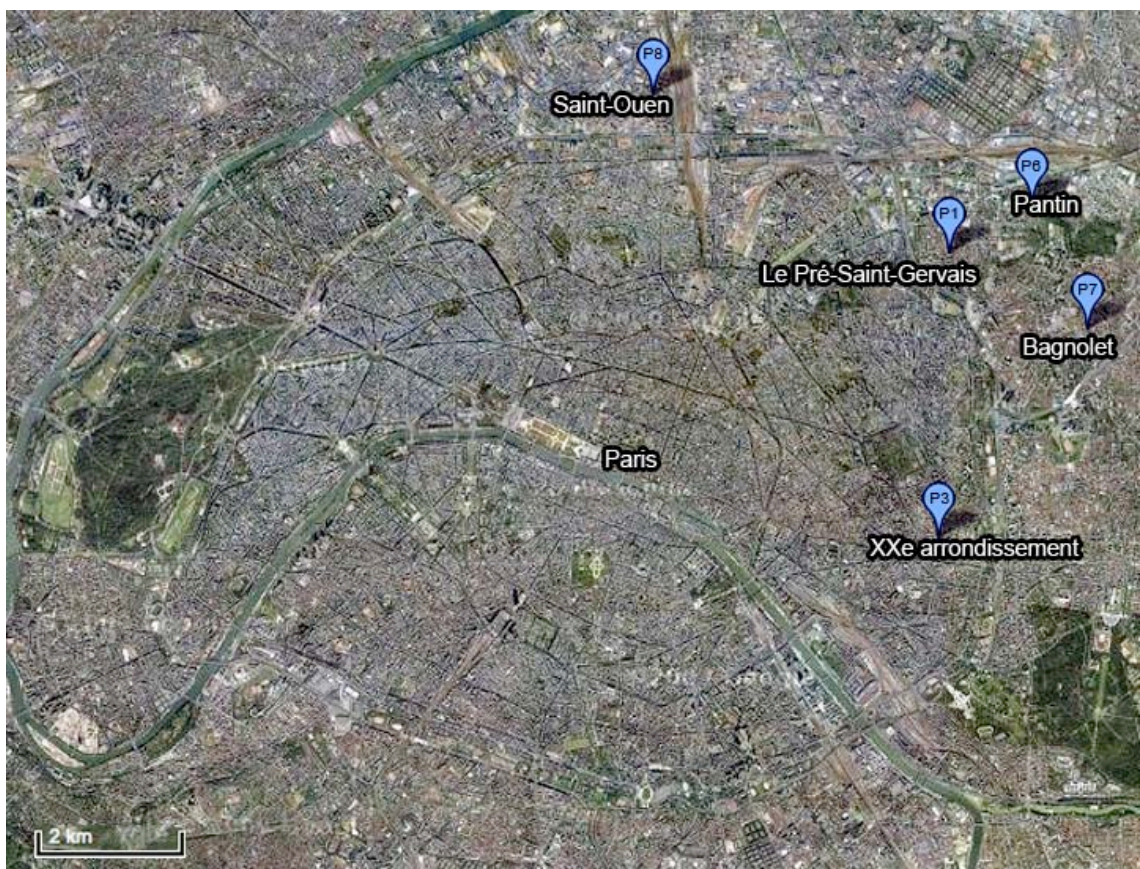
G10 - n°36 - Le jardin des voisins

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Grenoble, ville . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat individuel dense . Construction année 1950 . R+2 . RDC 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple . Locataires (D'octobre 2003 à août 2007) . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus novices (D'août 2007 à septembre 2008) . Les jardiniers : le couple . Jardiniers occasionnels novices
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 25 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : grillage . Forme de végétation : arbre, grimpante, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
AUTOMNE 2003 - ETE 2007 JARDIN DE DERRIERE (OUEST) XAVIER & SOPHIE			
Jardin PROLONGEMENT+INVAGINATION+TOILE D'ARAIGNÉE			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT PLAN	EXTENSION	FILTRAGE visuel ENVELOPPEMENT découverte SYNCHRONISATION ATTRACTION et enchaînement	ANCRAGE AGRANDISSEMENT ARTICULATION DIFFUSIONNISME EXPOSITION ELOIGNEMENT
ETE 2007 – HIVER 2008/2009 JARDIN DE DERRIERE (OUEST) LES AUTRES			
Jardin PROLONGEMENT+EXCROISSANCE+INVAGINATION+FRONTIÈRE			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN DELAISSEE PROLIFERANTE	EXTENSION	ENVELOPPEMENT DEBORDEMENT REPULSION	ANCRAGE AGRANDISSEMENT ARTICULATION SEPARATION EXPOSITION

Pour les deux foyers successifs, le jardin de derrière est un prolongement du logement. La pièce qui donne sur le jardin et qui en donne l'accès est aménagée au fil du temps en chambre à coucher ou en salon. Les deux foyers mangent dans le jardin, même si il faut traverser tout l'appartement. Xavier et Sophie rentrent et sortent au fil des saisons, ils sortent les plantes d'appartement dès les premiers rayons de soleil, le mobilier de jardin (table et chaises) et rentrent le tout en hiver. Les autres se servent du jardin comme d'un atelier, à chaque session bricolage ils transforment le paysage du jardin. Ils font un usage immodéré du jardin pour recevoir leurs amis, en nombre, en cris et en odeurs (un beau jour d'été comptabilisation de 5 barbecues successifs au fil de l'arrivée des vagues d'amis). En soirée, l'été, ils sortent des luminaires de la pièce adjacente au jardin pour transformer ce dernier en véritable pièce du logement. Même si je m'entends bien avec Xavier et Sophie que j'anticipe leur présence dans le jardin en étant constamment à l'écoute, à l'écoute de respecter leur intimité et d'aller à leur rencontre. On attend avec impatience (les uns comme les autres) que la vigne forme une paroi semi transparente afin que chacun puisse utiliser confortablement son jardin. Les autres, eux, érigent des frontières entre eux et moi, au début sous prétexte de bloquer leur chatte ils construisent une barrière puis la laissent et la repositionnent plusieurs fois afin de marquer une nette séparation entre eux et moi. Ils s'étendent au-delà de leurs limites, au niveau de l'escalier surtout, excroissance envahissante, proliférante...

Localisation des cinq ensembles résidentiels parisiens



P1 - Copropriété Joineau

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé au Pré-Saint-Gervais (Est de Paris), banlieue
- . Tissu urbain type faubourg
- . Copropriété
- . Habitat individuel dense
- . Construction année 1900
- . R+1 ; Emprise au sol : 740 m²; surface des espaces extérieurs privés et collectifs : 205 m²; surface totale espaces privés intérieurs : 1070 m²; 12 logements
- . Introversion : forte ; Promiscuité : forte

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de devant
- . 5 jardins entre 15 et 25 m² au nord et une bande de 50cm de large au sud
- . Hors-sol
- . Rapport jardin-logement : plain-pied
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen et vis-à-vis (et un jardin isolé en fond de parcelle)
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : jardinières, murets bas et parois
- . Depuis la rue pas de visibilité, à l'intérieur paysage des jardins très vivants, nombre élevé d'enfants, végétation peu présente

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent au sein de l'îlot par leur prénom, ils sont plus ou moins proches les uns des autres, mais « on ne peut pas être amis avec son voisin, non ça reste une connaissance... »
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 profession libérale, 1 artisan, 1 profession artistique
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : professions artistiques et libérales
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontres dans la cour (échappement impossible), réception-apéritif inter-logements
- . Échanges non monétaires : gardes d'enfants

P1 - Copropriété Joineau



Echelle 1/2500



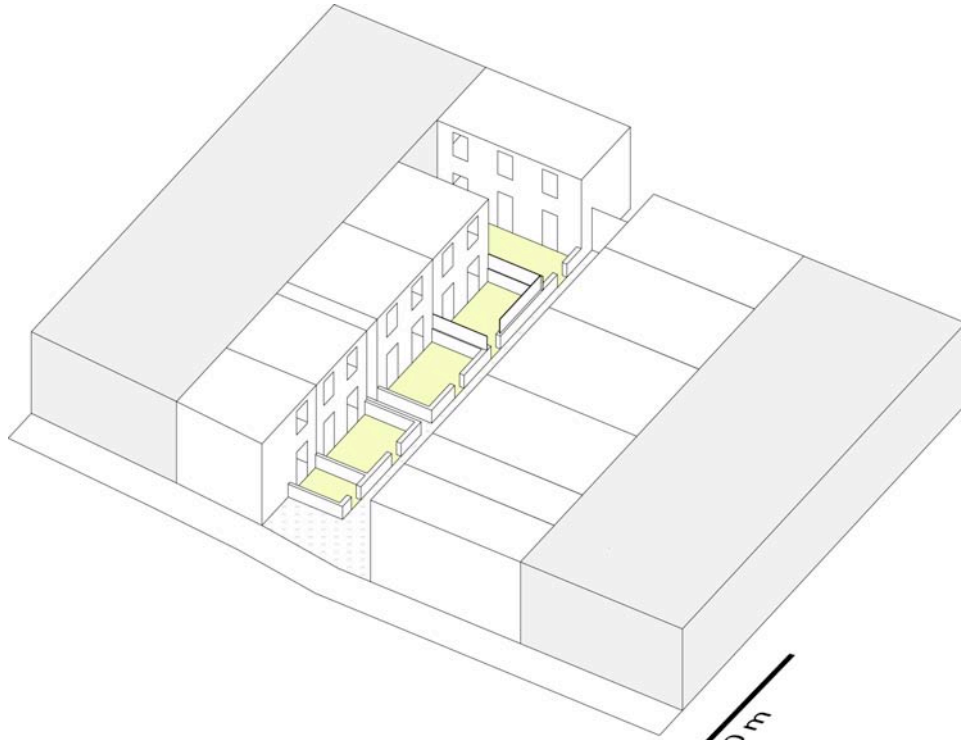
Vue sur la venelle depuis le portail d'entrée

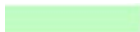


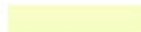
Vue sur le portail d'entrée depuis le fond de la venelle


Printemps 2006

P1 - Copropriété Joineau



 jardin de derrière

 jardin de devant

 espace public

 copropriété voisine

 espace collectif

P1 - n°37 - Le jardin d'Antoine



1 Rosier grimpant, 2 Palmier, 3 Glycine, 4 Crocus, 5 Aster, 6 Azalée, 7 Bégonia, 8 Rosier, 9 Saule tortueux, 10 Figuier, 11 Jonquille, 12 Romarin

JARDIN DE DEVANT (SUD OUEST EST) – Printemps 2006



L'entrée du jardin sur venelle



Vue depuis l'entrée du jardin vers la porte d'entrée du logement

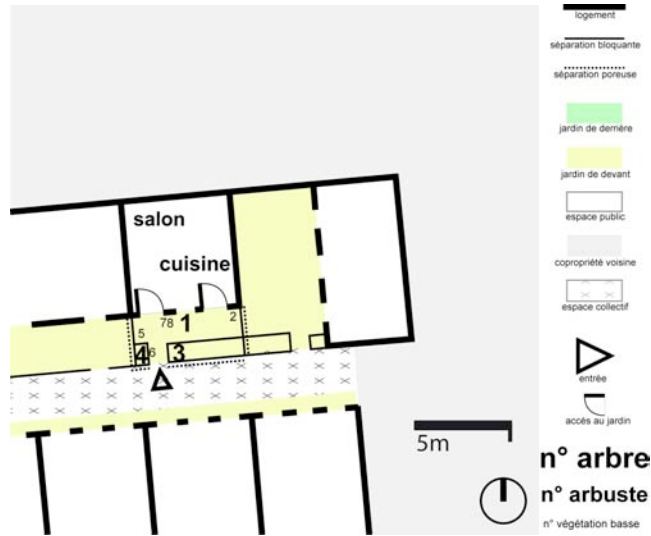
P1 - n°37 - Le jardin d'Antoine

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé au Pré-Saint-Gervais (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Construction année 1900 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers: le couple . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 8 ans
--	--

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 25 m² . Hors sol, pots et bacs et jardinière . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : isolé . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinière et muret bas . Forme de végétation : arbuste, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p>			
<p>JARDIN DE DEVANT (SUD-OUEST)</p>			
<p>Jardin BASCULE+INTERVALLE</p>			
<p>Le jardin est le lieu de négociation avec le voisinage. À ses limites, on peut signifier aux voisins que l'on souhaite se rapprocher d'eux ou s'éloigner d'eux. Ses limites sont travaillées afin de mettre à distance tout en ne coupant pas le contact pour autant. Les voisins sont les bienvenues, mais s'ils respectent certaines règles.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE	SEUIL	REPULSION	ELOIGNEMENT

P1 - n°38 - Le jardin de David et Solange



JARDIN DE DEVANT (SUD) - Printemps 2006



Entrée du jardin sur venelle



Vue depuis chez Antoine (n°37)

P1 - n°38 - Le jardin de David et Solange

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé au Pré-Saint-Gervais (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Construction année 1900 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus novices . Résidant depuis 8 ans
--	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 15 m² . Hors sol, pots et bacs et jardinière . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : jardinière, murets bas et parois . Forme de végétation : plate-bande et massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p>			
<p>JARDIN DE DEVANT (SUD)</p>			
<p>Jardin COQUILLE+FRONTIÈRE</p>			
<p>Depuis leur mariage (été 2005), David et Solange ont fermé leur jardin avec des claustras en bois opaques. Ils ne se sentaient pas à l'aise pour l'occuper lorsque celui-ci était ouvert. Pour leur mariage, ils ont installé une tonnelle sur laquelle court une guirlande lumineuse qui enveloppe le jardin, la nuit, d'un halo protecteur. Ils entretiennent beaucoup leur jardin en comparaison avec ceux qui le jouxtent et qui sont restés ouverts.</p>			
<p>FORMES</p>	<p>REPRESENTATIONS</p>	<p>EFFETS</p>	<p>TACTIQUES</p>
<p>COURBE PLAN</p>	<p>SEUIL</p>	<p>ENVELOPEMENT</p>	<p>AGRANDISSEMENT SEPARATION</p>

P3 - Copropriété Desgrandchamps

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Paris XX^e, ville
- . Tissu urbain type faubourg
- . Copropriété
- . Habitat individuel dense
- . Réhabilitation usine année 2000
- . R+1 (sud), R+2 (nord) ; Emprise au sol : 800 m²; surface des espaces extérieurs privés et collectifs : 322 m²; surface totale espaces privés intérieurs : 1180 m²; 8 logements
- . Introversion : forte ; Promiscuité : moyenne-forte

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de devant
- . 8 jardins de 20 m²
- . Hors-sol (en majorité)
- . Rapport jardin-logement : plain-pied
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen et vis-à-vis
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : haie
- . Depuis la rue pas de visibilité, paysage des jardins atemporels, haie de bambous permanente, perte de quelques feuilles à l'automne sinon pas de changements majeurs

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent au sein de l'îlot par leur prénom, ils sont plus ou moins proches, certains sont amis. La copropriété B est en mésentente permanente avec la copropriété A, immeuble sur rue composé de personnes âgées pour la plupart ouvriers retraités
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 2 professions artistiques, 1 inactif divers, 1 cadre d'entreprise
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : professions artistiques et cadres d'entreprise
- . Turn-over faible
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontres dans la venelle (échappement impossible), réception-apéritif inter-logements, réunion de copropriété entre eux et avec l'immeuble sur rue=copropriété A
- . Échanges non monétaires : prêt de matériel phytosanitaire, achat de matériel en commun, gardes d'enfants, trajets à l'école, courses alimentaires, courriers

P3 - Copropriété Desgrandchamps



Echelle 1/2500



1998

2000

Printemps 2006



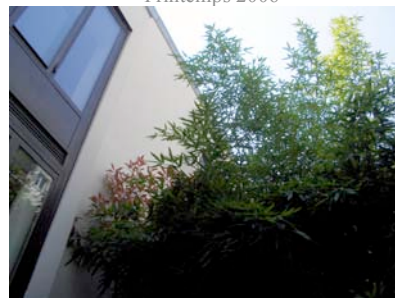
Porte d'entrée sur rue



2^e porte d'entrée

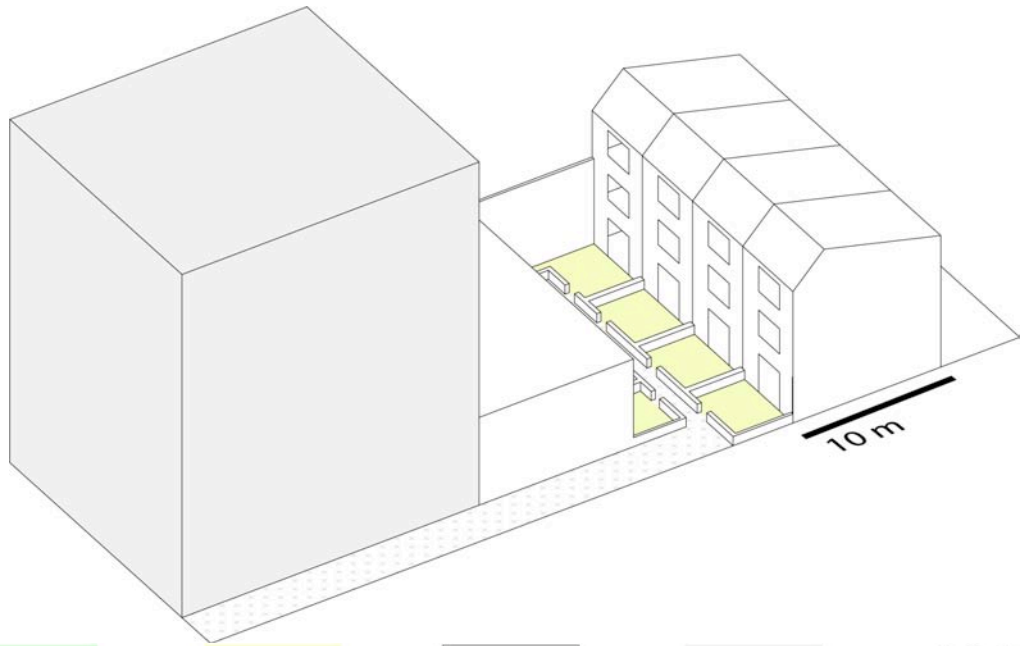


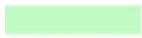
Vis-à-vis des lofts orientés Nord avec la copropriété A





Les bambous atteignaient en 2006 les R+2 des lofts nord

P3 - Copropriété Desgrandchamps




 jardin de derrière

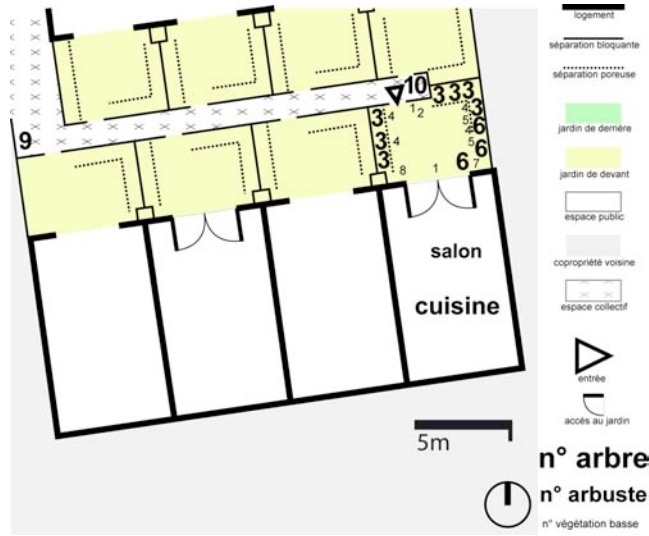
 jardin de devant

 espace public

 copropriété voisine

 espace collectif

P3 - n°39 - Le jardin de Nadine et Arnaud

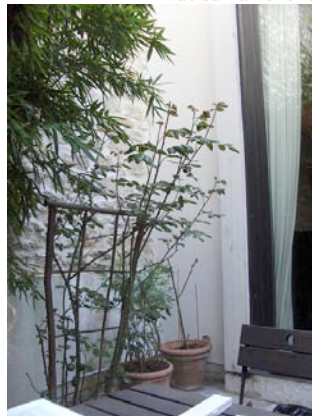


1 Buis, 2 Azalée, 3 Bambou, 4 Muscari, 5 Muguet, 6 Rosier, 7 Aster, 8 Camélia, 9 Photinia, 10 Houx, 11 Aster

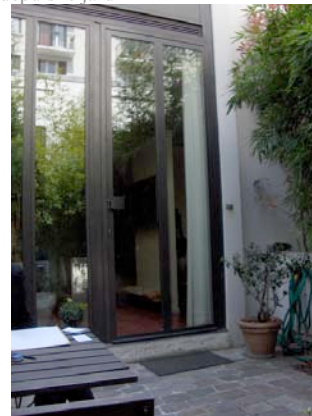
JARDIN DE DEVANT (NORD) - Printemps 2006



Vue sur la venelle depuis le jardin



Nadine a décidé dès le départ de ne pas mettre du bambou partout pour pouvoir "jardiner", en l'occurrence sur la photo des rosiers



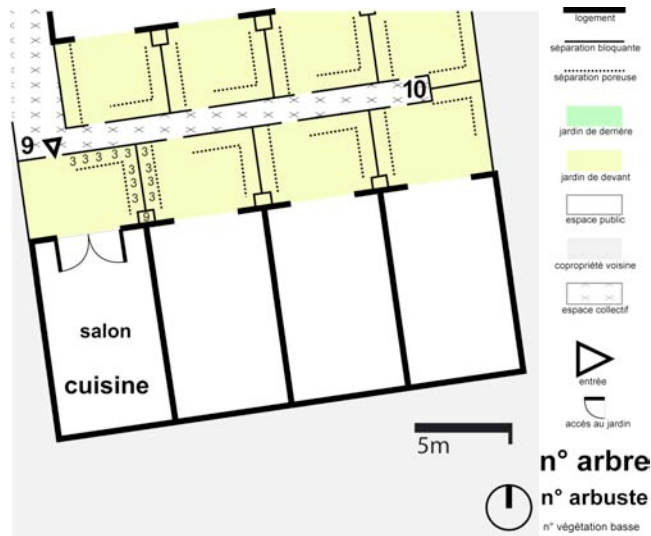
Vue sur la porte d'entrée depuis l'entrée du jardin

P3 - n°39 - Le jardin de Nadine et Arnaud

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Paris XX^e, ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Réhabilitation usine année 2000 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 8 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots et bacs . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie et plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 		

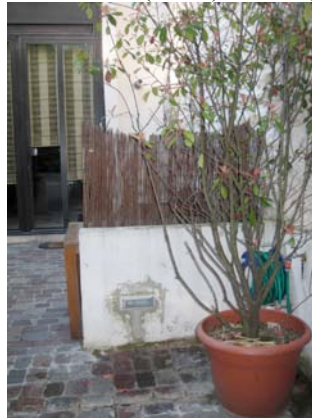
ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (NORD)			
<p>Jardin PROLONGEMENT+BASCULE+TOILE D'ARAIGNÉE+INTERVALLE</p> <p>Les jardins sont séparés les uns des autres par des haies de bambous semi-transparentes mais épaisses. À l'intérieur du périmètre qu'elles circonscrivent et grâce à la configuration (configuration d'ensemble introvertie en cœur d'îlot et façade ouverte avec un système de portes-fenêtres accordéon), les habitants peuvent développer des connexions fortes entre le logement et le jardin. Le jardin possède un caractère seuil rassurant qui permet à des relations de voisinage plus ou moins amicales de s'installer.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN COURBE PARSEMEE	POREUX COMMUNAUTAIRE EXTENSION SEUIL MAITRISE EMANCIPE	FILTRAGE visuel JAILLISSEMENT CADRAGE ENVELOPPEMENT ANAMNESE SYNCHRONISATION enchaînement	CONCESSION ELOIGNEMENT DIFFUSIONNISME AGRANDISSEMENT ANCRAGE

P3 - n°40 - Le jardin de Jean-Marc



1 Buis, 2 Azalée, 3 Bambou, 4 Muscari, 5 Muguet, 6 Rosier, 7 Aster, 8 Camélia, 9 Photinia, 10 Houx, 11 Aster
Mettre le plan de plantation

JARDIN DE DEVANT (NORD) - Printemps 2006



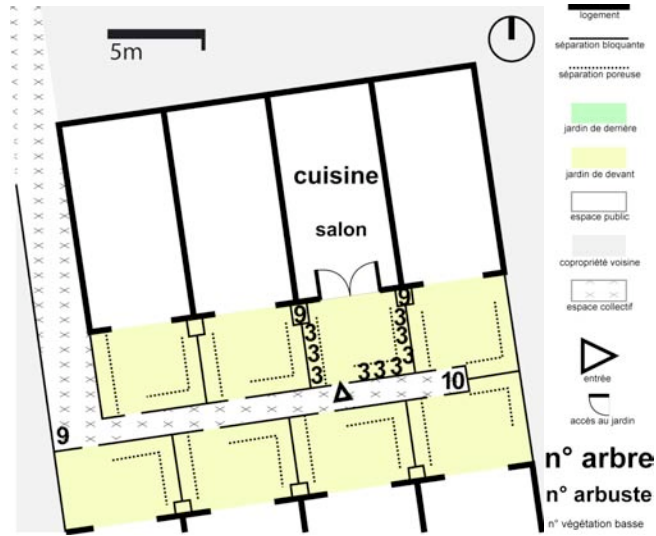
Jean-Marc et sa femme ont décidé de supprimer une grande partie des bambous pour laisser plus de place aux jeux des enfants

P3 - n°40 - Le jardin de Jean-Marc

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Paris XX^e, ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Réhabilitation usine année 2000 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Jardinière occasionnelle novice . Résidant depuis 8 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique 	

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (NORD)			
<p>Jardin COQUILLE</p> <p>Si Jean-Marc dit se sentir bien dans son lieu de vie, son jardin n'est pas le lieu d'une appropriation intense. Il n'y jardine pas, sa femme non plus. Il n'y mange pas en famille. Par contre, il y séjourne seul le soir, quand les enfants sont couchés, parfois même quand les voisins sont couchés. C'est là qu'il y rencontre Laurent lorsqu'il rentre d'un concert ; Jean-Marc a tissé avec Laurent des liens amicaux en particulier parce que leurs rythmes de vie sont souvent synchrones (Jean-Marc veille tard le soir et Laurent musicien travaille en nocturne). Jean-Marc est de religion juidaïque, il ne se mêle pas à la vie de la communauté. Ses enfants utilisent le jardin et les espaces extérieurs comme terrain de jeux « en prolongement de chez-eux ». Un panier de basket se trouve dans le jardin de Jean-Marc. La venelle est utilisée comme terrain de foot. C'est souvent dans le jardin de Jean-Marc que les enfants de la communauté viennent jouer. Le jardin est ainsi déserté par Jean-Marc, car il est occupé par les enfants et il est impossible pour Jean-Marc de se mêler aux autres. Tard dans la nuit (quand les enfants et la plupart des voisins sont couchés), le jardin redevient appropriable pour Jean-Marc comme nous l'avons exprimé précédemment.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
DELAISSEE	HOSPITALIER POREUX (mais uniquement recevoir et non être reçu et essentiellement avec Laurent) MAITRISE		SEPARATION CONCESSION

P3 - n°41 - Le jardin de Laurent et Fahri



1 Buis, 2 Azalée, 3 Bambou, 4 Muscari, 5 Muguet, 6 Rosier, 7 Aster, 8 Camélia, 9 Photinia, 10 Houx, 11 Aster
Mettre le plan de plantation

JARDIN DE DEVANT (SUD) - Eté 2006



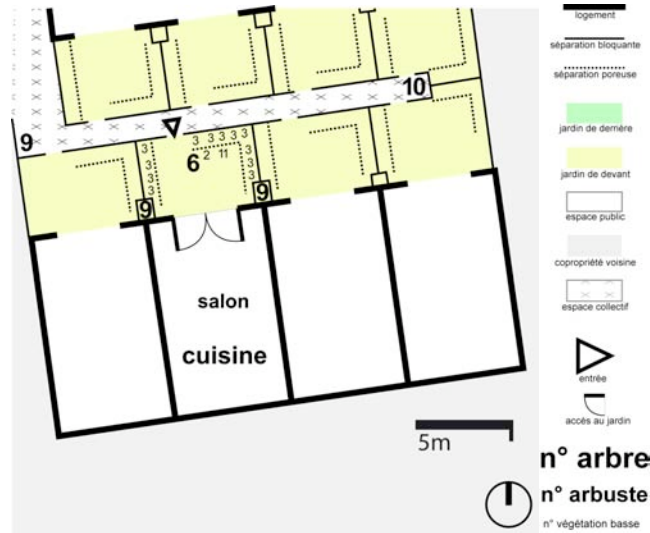
Vue depuis la venelle sur le jardin de Laurent & Fahri. A droite discussion entre voisins.

P3 - n°41 - Le jardin de Laurent et Fahri

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Paris XX^e, ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Réhabilitation usine année 2000 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 8 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : haie . Forme de végétation : haie, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (SUD)			
<p>Jardin BASCULE+TOILE D'ARAIGNÉE+INTERVALLE+PARENTHÈSE</p> <p>Le jardin de Laurent et Fahri est ouvert sur le voisinage et en particulier sur le jardin de Nadine et Arnaud. Il est ouvert sur le voisinage car grâce aux haies de bambous qui mettent les jardins à une certaine distance (malgré la très forte promiscuité), il est possible de créer une configuration à la fois repliée sur le logement et en lien avec les voisins. Les liens de voisinage concernent l'entretien de l'espace collectif, la gestion des relations avec une copropriété voisine, des choix collectifs sur l'aménagement des espaces privatifs, l'organisation de fêtes de voisinage.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN COURBE	RESTAURATEUR POREUX COMMUNAUTAIRE EXTENSION	FILTRAGE visuel ENVELOPPEMENT METAMORPHOSE SYNCHRONISATION SYNECDOQUE SHARAWADJI REPULSION enchaînement	CONCESSION DIFFUSIONNISME ELOIGNEMENT ANCRAGE

P3 - n°42 - Le jardin de Véronique



1 Buis, 2 Azalée, 3 Bambou, 4 Muscari, 5 Muguet, 6 Rosier, 7 Aster, 8 Camélia, 9 Photinia, 10 Houx, 11 Aster

JARDIN DE DEVANT (NORD) - Printemps 2006

Véronique était très gênée lors de la visite commentée du jardin, nous n'avons ainsi pas pris de photographies.

P3 - n°42 - Le jardin de Véronique

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Paris XX^e, ville . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Réhabilitation usine année 2000 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 8 ans
--	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 20 m² . Pleine terre et Hors sol, pots . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen et vis-à-vis . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot . Type de clôture : haie 	<ul style="list-style-type: none"> . Forme de végétation : haie, plantes en pots . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> . Jardin statique

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p>			
<p>JARDIN DE DEVANT (NORD)</p>			
<p>Jardin TOILE D'ARAIGNÉE+DÉSERT</p>			
<p>Véronique ne se sent pas bien dans son jardin, elle n'arrive pas à se l'approprier. Elle ne dîne jamais dehors avec ses amis, ça la gênerait car ses amis sont bruyants et elle sait que tout s'entend, elle n'a pas envie que ses voisins entendent ses conversations privées. Elle s'enferme souvent dans son logement. Elle n'en sort que lorsque c'est silencieux, qu'il n'y a pas grand monde, elle se sent alors à peu près à l'aise dans son jardin. Elle a développé des relations privilégiées avec 2 voisins qui sont comme elles présents dans la journée : Delphine et Laurent. Elle ne cherche pas vraiment le contact, contrairement à son mari qui est le bricoleur de la résidence et ses enfants qui n'ont pas de problèmes pour s'approprier le jardin, l'espace collectif et les jardins des autres.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN COURBE	INTERDIT	DEBORDEMENT et intrusion	CONCESSION SEPARATION

P6 - Copropriété Jacquard/Jacquart

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Pantin (Est de Paris), banlieue
- . Tissu urbain type faubourg
- . Copropriété
- . Habitat individuel dense
- . Réhabilitation atelier année 2000
- . R+1; Emprise au sol : 400 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 200 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 400 m²; 4 logements
- . Introversion : forte ; Promiscuité : forte

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de devant
- . 4 jardins de 25 à 60 m²
- . Pleine terre (en majorité)
- . Rapport jardin-logement : plain-pied
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon-cuisine
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : muret bas, grille et haie
- . Depuis la rue pas de visibilité, jardin existant au départ, végétalisation assez important, arbres à feuilles caduques, arbres à floraison printanière... « Si tu reviens l'été tu verras la différence, c'est assez incroyable, on dirait que c'est une bulle végétale »

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent bien, ils ont monté le projet ensemble en se cooptant mutuellement
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 2 professions libérales, 1 profession artistique
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel
- . Turn-over inexistant
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontres dans la venelle (échappement impossible), réception-apéritif inter-logements
- . Échanges non monétaires : prêt de matériel de bricolage

P6 - Copropriété Jacquard/Jacquart



Echelle 1/2500



La venelle de desserte au printemps 2006...

et à l'automne 2008

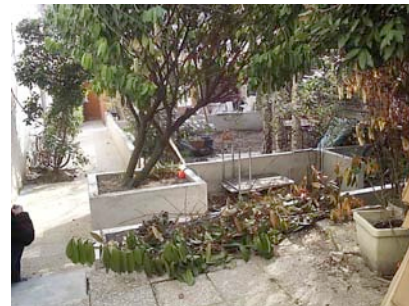


Un habitant nous désigne les murets de briques qui séparent les différents jardins entre eux à proximité de la façade



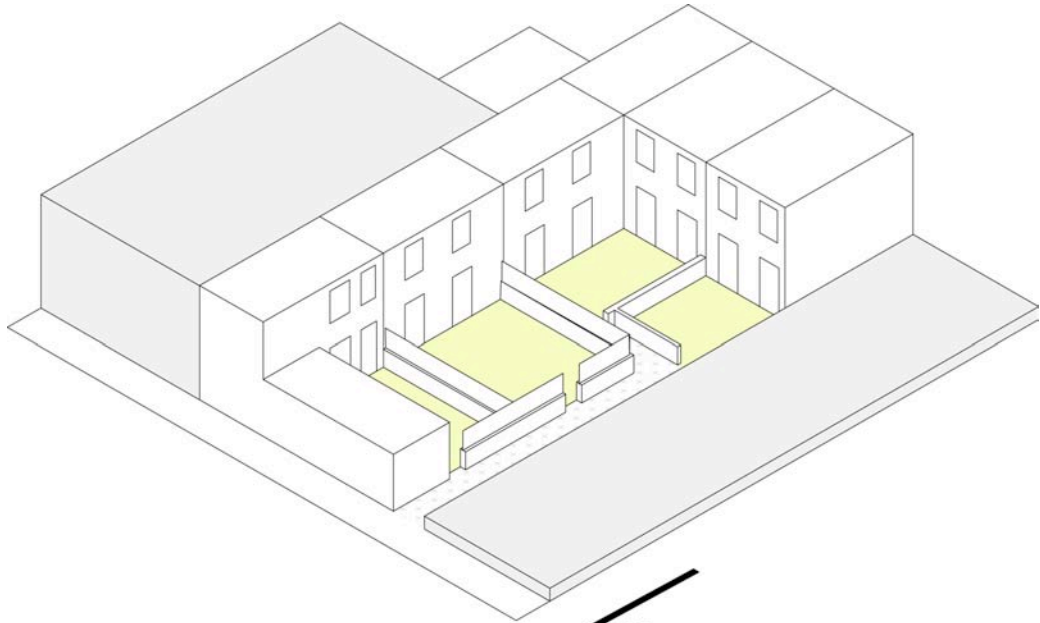
Vue depuis la rue

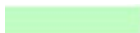
Printemps 2006

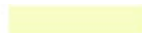



Principe de partition des différents espaces privatifs par des murets bas. L'arbuste sur la photo (laurier vert) est commun aux différents habitants et l'espace qui le borde est un espace de desserte collectif.

P6 - Copropriété Jacquard/Jacquart



 jardin de derrière

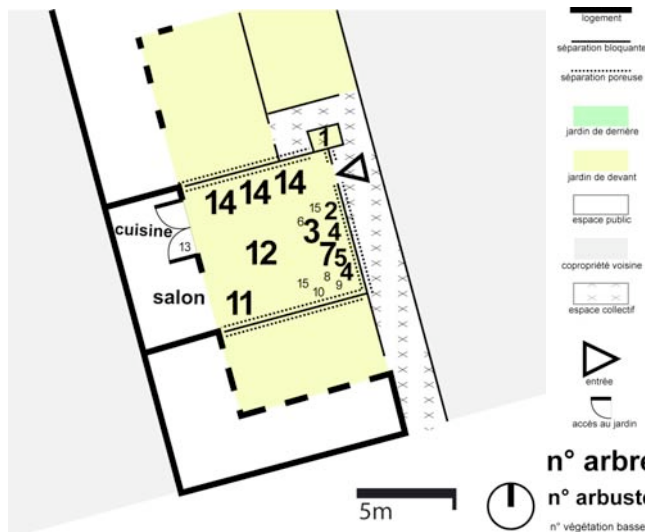
 jardin de devant

 espace public

 copropriété voisine

 espace collectif

P6 - n°43 - Le jardin d'Alain

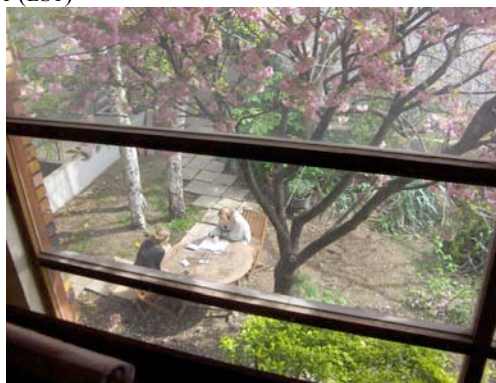


1 Laurier vert, 2 Laurier sauce, 3 Figuier, 4 Camélia, 5 Forsythia, 6 Aster, 7 Châtaignier, 8 iris, 9 Chèvrefeuille, 10 Vigne vierge, 11 Magnolia à petites feuilles, 12 Cerisier, 13 Ficus benjamina, 14 Bouleau, 15 Giroflée

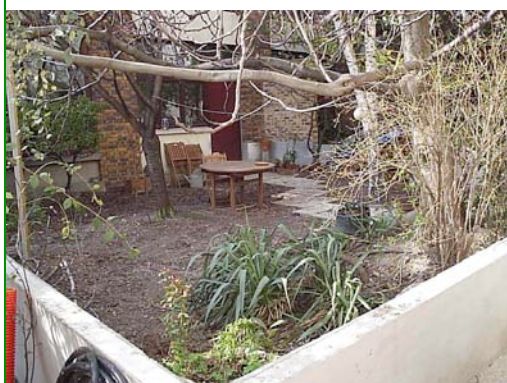
JARDIN DE DEVANT (EST)



Vue sur le jardin depuis la venelle automne 2008



Printemps 2006 Vue sur le jardin depuis le 1^{er} étage du logement



Vue sur le jardin depuis la venelle Hiver 2006



Vue sur le jardin depuis l'intérieur du logement

P6 - n°43 - Le jardin d'Alain

CARACTERISTIQUES LOGEMENT <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Pantin (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type faubourg . Copropriété . Habitat individuel dense . Réhabilitation atelier année 2000 . R+1 . RDC duplex 	CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S) <ul style="list-style-type: none"> . Couple . Propriétaires . Les jardiniers : le couple . Jardiniers assidus novices . Résidant depuis 3 ans
CARACTERISTIQUES JARDIN	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : muret bas, grille et haie . Forme de végétation : haie, plate-bande, massif, arbre, arbuste, grimpante, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
A- ETE 2005-PRINTEMPS 2006 JARDIN DE DEVANT (EST)			
Jardin COQUILLE (ensemble résidentiel)+TOILE D'ARAIGNÉE+ DÉSERT			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
MOUVANT	RESTAURATEUR COMMUNAUTAIRE INTERDIT SEUIL	présence FRAICHEUR ENVELOPPEMENT ATTRACTION	
B- PRINTEMPS 2006-ETE 2008 JARDIN DE DEVANT (EST)			
Jardin COQUILLE (ensemble résidentiel)+BASCULE+TOILE D'ARAIGNÉE+INTERVALLE			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
COURBE MOUVANT	RESTAURATEUR POREUX COMMUNAUTAIRE SEUIL	MASQUAGE visuel présence FRAICHEUR ENVELOPPEMENT SYNECDOQUE ATTRACTION	ELOIGNEMENT DIFFUSIONNISME (clochette)
C- A PARTIR DE L'ETE 2008 JARDIN DE DEVANT (EST)			
Jardin COQUILLE (ensemble résidentiel+jardin)+TOILE D'ARAIGNÉE(-)+FRONTIÈRE			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN COURBE MOUVANT	RESTAURATEUR POREUX COMMUNAUTAIRE SEUIL	MASQUAGE visuel présence FRAICHEUR ENVELOPPEMENT SYNECDOQUE ATTRACTION	ANCRAGE SEPARATION

Au départ, le jardin n'appartenait à personne, il avait un statut collectif. Voyant que ce mode de fonctionnement n'était pas compatible avec l'appropriation individuelle du jardin, les habitants le partitionnent avec des murets bas et au niveau des façades des logements des murets hauts (2m) sur une longueur de 1,50m. 2 sur les 4 habitants souhaitent « intimiser » leur espace privatif de jardin en fermant visuellement leur jardin. C'est ce qu'ils font avec un grillage vert pelliculé soudé et des portes pleines en fer. Alain sur les 3 côtés de son jardin renforce ces séparations « mur+grillage » avec de la végétation (grimpantes et arbustes) et avec de la brande (qui sera amenée à s'autodétruire lorsque la végétation sera assez développée). Les 2 autres habitants n'étaient pas pour la fermeture. Depuis les aménagements réalisés, Alain se sent mal vis-à-vis de ses voisins auxquels il a imposé des séparations imposantes. Sa compagne Sandra nous disait lors de notre deuxième rencontre : « j'adore mon jardin, il a un côté ouvert qui le rend vachement agréable ! au RDC c'est mon jardin et au 1^{er} on ne sait plus très bien c'est presque collectif ». Dernier état du jardin, la coquille est vraiment affirmée !

P7 - Ensemble HLM Jeanne Hornet

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue
- . Tissu urbain type mixte faubourg-grand ensemble
- . Logement social
- . Habitat individuel dense
- . 1998
- . R+1; Emprise au sol : 5900 m²; surface des espaces extérieurs privés et collectifs : 3650 m²; surface totale espaces privés intérieurs : 2800 m²; 35 logements
- . Introversion : faible ; Promiscuité : faible

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins patio
- . 35 jardins de 35 m² en moyenne
- . Pleine terre
- . Rapport jardin-logement : plain-pied
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : toutes sauf certaines chambres en duplex
- . Agencement des jardins entre eux : mitoyen
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot
- . Type de clôture : parois
- . Depuis les venelles publiques pas de visibilité, les parois bois restent opaques aux « coups d'œil » et il ne serait pas de bon ton de coller ses yeux aux espaces privés... le paysage des jardins est composé des parois bois desquelles dépassent quelques brins d'herbe. Le paysage des jardins est assez statique au fil des saisons.

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants ne se connaissent pas tous, certains se connaissent de vue, d'autres sont proches (en particulier ceux qui habitent autour de la cour)
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 3 employés administratifs, 1 cadre de la fonction publique, 1 employé administratif d'entreprise, 1 profession libérale
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : employés administratifs de la fonction publique et du privé
- . Turn-over assez important au niveau des venelles
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontres dans la cour et dans les venelles, réception-apéritif inter-logements (habitants autour de la cour), réunion de l'amicale des locataires (en perte de vitesse), rencontre à l'école maternelle et primaire
- . Échanges non monétaires : prêt de matériel de bricolage et de jardinage, dons de plantes, graines et boutures, aider les voisins à jardiner et à bricoler, bonbons et livres pour les enfants, gardes d'enfants, amener les enfants à l'école...

P7 - Ensemble HLM Jeanne Hornet



Echelle 1/2500



Les logements autour de la cour accèdent à leur logement par leur jardin



Certains logements sur venelle accèdent à leur logement par leur jardin...



D'autres sur venelle rentrent par une porte...



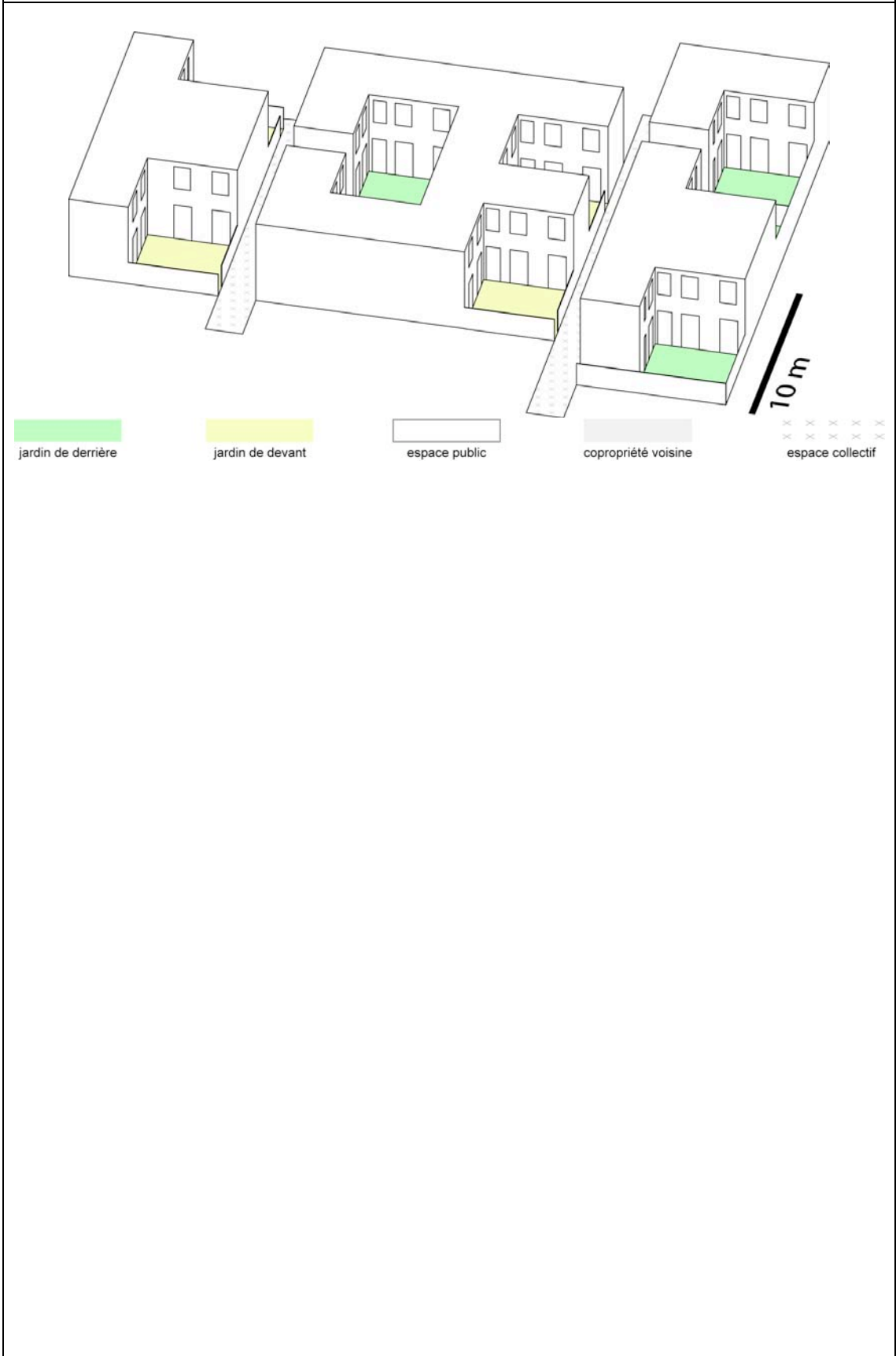
ou par leur jardin.



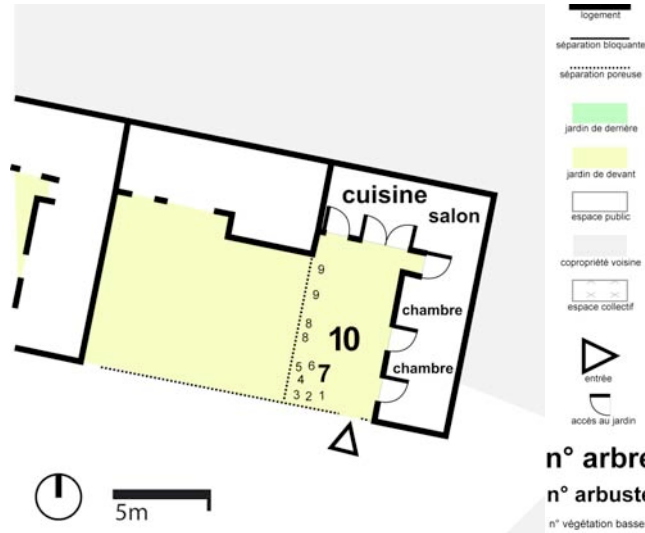
Au nord et au centre du site, se trouve un espace planté, arbres qui ont été conservés lors de la création de l'ensemble résidentiel en 1998.

Printemps 2006

P7 - Ensemble HLM Jeanne Hornet



P7 - n°44 - Le jardin de Joëlle



1 Fraisier, 2 Menthe, 3 Oeillet, 4 Capucine, 5 Myosotis, 6 Iris, 7 Rosier, 8 Zinnia, 9 Chèvrefeuille, 10 Cerisier

JARDIN PATIO DEVANT (SUD) Printemps 2006



Vue depuis la cour sur le portail du jardin souvent entrouvert



Vue sur la partie ornementale du jardin



Vue sur la partie terrasse

P7 - n°44 - Le jardin de Joëlle

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Locataires . Les jardiniers : la mère de famille . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 10 ans
--	--

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : plate-bande, arbre, grimpante, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

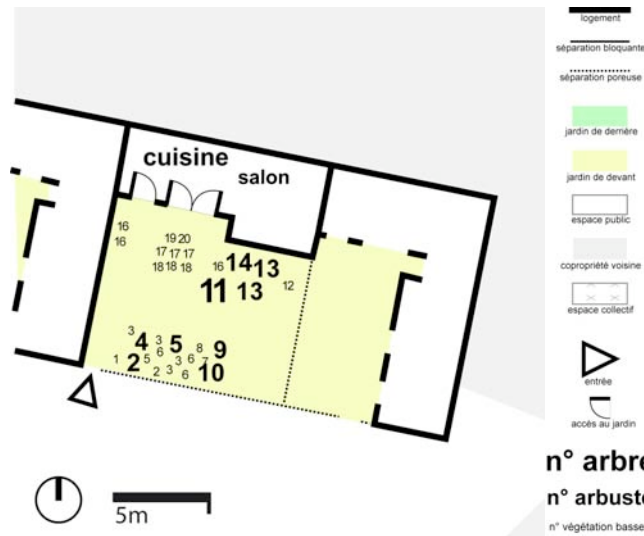
JARDIN PATIO/DEVANT (SUD)

Jardin **BASCULE**+**TOILE D'ARAIGNÉE**+**RALLONGE**+ **INTERVALLE**

Avant, Joëlle habitait en immeuble. Maintenant qu'elle a presque une maison, elle trouve que le contact avec les voisins est facilité. Elle n'hésite pas à sortir de son jardin, juste pour voir, elle est toujours à l'écoute du voisinage. Les jardins sont pour elle les lieux d'ancrage d'un réseau amical de voisinage : elle n'hésite pas à aller jardiner chez ses voisins, les voisins-amis passent facilement la tête par le petit portillon (sans autre préséance) pour voir s'il y a du monde dans le jardin. Pour elle, « le jardin est la partie sociale du privé ». Si le jardin a un caractère ouvert, il n'est pas ouvert à tous vents. Joëlle a dû refermer le portail pour montrer aux enfants de la résidence que son logement n'était pas une ludothèque. Si le portail est fermé, les voisins (même amis) ne se donnent pas le droit de rentrer sans frapper ; s'il est ouvert, cela veut dire qu'ils ont le droit de rentrer.

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN FLOU PARSEMEE	POREUX COMMUNAUTAIRE SEUIL	APESANTEUR ANAMNESE SYNCHRONISATION ASYNDETE DEBORDEMENT REPULSION ATTRACTION et enchaînement	CONCESSION DIFFUSIONNISME ELOIGNEMENT AGRANDISSEMENT ANCRAGE

P7 - n°45 - Le jardin de Claudine



1 Impatiens, 2 Bambou, 3 Myosotis, 4 Photinia, 5 Rosier, 6 Tagète, 7 Romarin, 8 Misère, 9 Rhododendron, 10 Oranger du Mexique, 11 Cerisier, 12 Rosier grimpant, 13 Laurier vert, 14 Abutilon, 15 Lavande, 16 Géranium, 17 Tulipe, 18 Dahlia, 19 Basilic, 20 Thym

JARDIN PATIO DEVANT (SUD)



Été 2006 Vue depuis la cour sur l'entrée du jardin

Depuis l'entrée du jardin
Été 2006

Printemps 2006 Vue sur la terrasse depuis l'entrée
du jardin



Été 2006 vue sur la claustra qui sépare le jardin de
Claudine de celui de Joëlle (n°44)

Été 2006 vue du salon vers le jardin

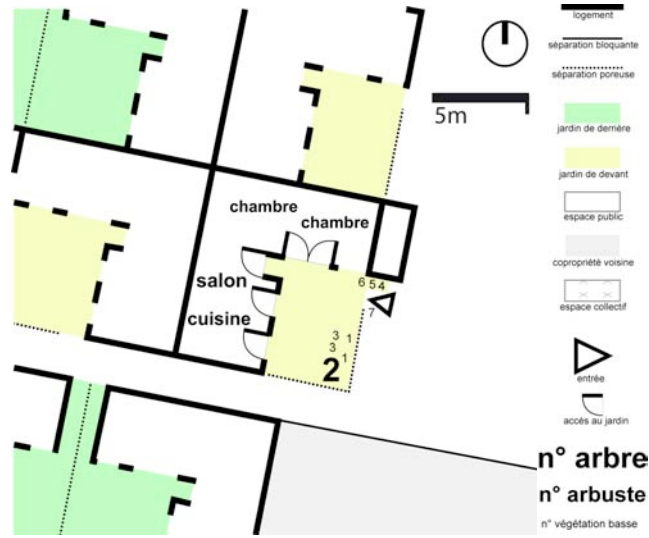
Été 2006 vue depuis le
logement vers l'extérieur

P7 - n°45 - Le jardin de Claudine

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnole (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Locataires . Les jardiniers : la mère de famille . Jardinière assidue novice . Résidant depuis 10 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 70 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : plate-bande, arbre, grimpante, pelouse, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN PATIO/DEVANT (SUD)			
<p>Jardin PROLONGEMENT+A BASCULE+TOILE D'ARAIGNÉE+A RALLONGE</p>			
<p>Claudine et Jean-Louis sont les seuls de la Cité à laisser leur portail constamment ouvert (quand ils sont chez eux). Le jardin présente un caractère très ouvert socialement (accueillir les enfants qui jouent au foot sur la place s'ils ont envie de faire pipi ou de boire l'été, donner et recevoir des boutures, des graines, donner des bonbons et des livres aux enfants, etc.). Le jardin joue un rôle de bascule mais en interdisant rarement la venue du monde extérieur dans le logement. Le jardin est une véritable extension du logement (essentiellement au niveau visuel), il est composé pour être vu depuis l'intérieur du logement et représente du point de vue des usages (prises de repas et activités de détente) une pièce supplémentaire du logement. Claudine aimerait donner le caractère à rallonge à son jardin, psychologiquement c'est acquis, mais matériellement elle n'arrive pas à jardiner dehors malgré ses efforts : ses plantes sont soit volées soit dégradées.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE PLAN FLOU PARSEMEE	COMPAGNON RESTAURATEUR POREUX COMMUNAUTAIRE EXTENSION	FILTRAGE visuel et solaire JAILLISSEMENT ANAMNESE SYNCHRONISATION ASYNDETE SHARAWADJI APPROFONDISSEMENT DEBORDEMENT ATTRACTION DELICATESSE	ARTICULATION EXPOSITION DIFFUSIONNISME AGRANDISSEMENT ANCRAGE

P7 - n°46 - Le jardin de Marie-Jo



1 Chèvrefeuille, 2 Cerisier, 3 Géranium, 4 Houx, 5 Pyracantha, 6 Thuya, 7 Plumbago

JARDIN PATIO DEVANT (EST) Printemps 2006



Vue sur le local boîte aux lettres et sur le jardin de coin



Vue frontale sur le jardin depuis la cour

P7 - n°46 - Le jardin de Marie-Jo

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couples avec enfants . Locataires . Les jardiniers : la mère de famille . Jardinière assidue expérimentée . Résidant depuis 8 ans
--	--

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : plate-bande, arbre, grimpante, pelouse, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile modelé au fil des saisons

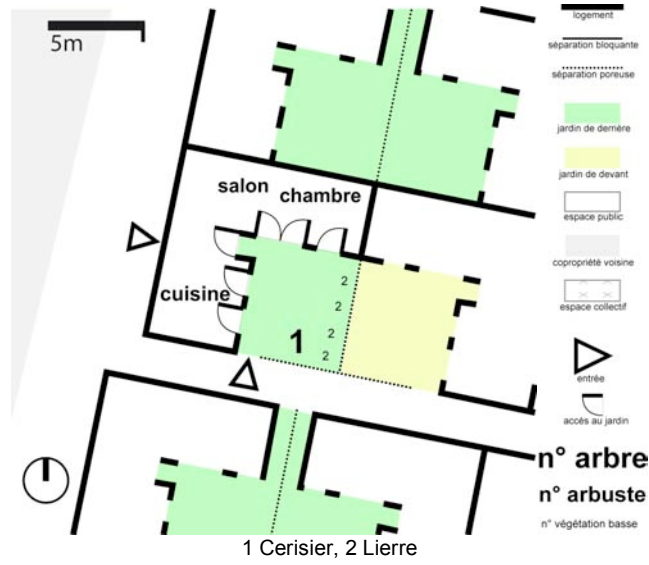
ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR
JARDIN PATIO/DEVANT (EST)

Jardin EXCROISSANCE+INTERVALLE

Le jardin de Marie-Jo s'étend en dehors des limites formées par les claustras bois. En décroché de son logement se trouve le local boîte aux lettres qui forme avec sa claustra bois un coin. Son logement donne sur la cour que les enfants se sont appropriée en terrain de jeux. Les enfants avaient l'habitude de longer à toute vitesse à vélo son claustra bois pour venir buter contre le coin précité, les propriétaires de chiens venaient soulager leur animal dans ce même coin. Pour lutter contre ces nuisances, Marie-Jo a transformé ce coin en jardin. Elle a d'abord mis en place un premier jardin sans bordure qui a été détruit, puis elle a mis en place des bordures plus hautes et a mélangé des plantes piquantes à des fleurs et des arbustes. Elle surveille de près ce petit jardin : « j'attends avec impatience de revenir le soir pour voir si tout va bien, pour voir comment ça évolue ». Elle dit : « Quand on fait quelque chose de respectable, c'est respecté ! Mon jardin doit être un peu autoritaire, tout le monde a l'air de l'avoir accepté maintenant, je suis contente et surtout je ne suis plus embêtée ! »

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT PLAN PROLIFERANTE	SEUIL	DEBORDEMENT REPULSION	EXPOSITION SEPARATION

P7 - n°47 - Le jardin de Sonia



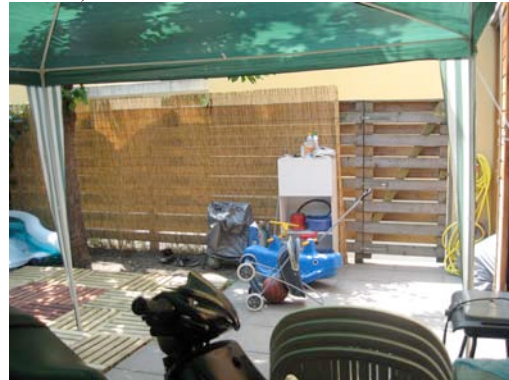
JARDIN PATIO DERRIERE (SUD EST) Eté 2006



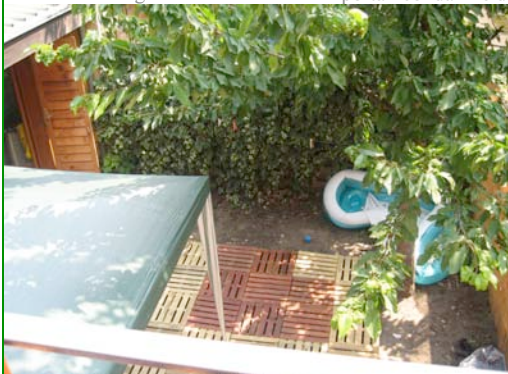
Porte sur venelle donnant accès au logement



Vue depuis la venelle sur le portail condamné du jardin



Vue depuis le salon sur le jardin en direction du portail condamné



Vue sur le jardin depuis les chambres

P7 - n°47 - Le jardin de Sonia

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couples avec enfants . Locataires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 3 ans
--	--

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : arbre, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

JARDIN PATIO/DERRIERE (SUD EST)

Jardin PROLONGEMENT+FRONTIERE

À la date de son interview, Sonia habite son logement depuis 1 année. Elle a condamné l'entrée à son logement depuis le jardin et a renforcé les protections visuelles avec des canisses car les enfants venaient chercher sa plus grande fille et dérangeaient la famille. Elle apprend petit à petit à vivre avec ses voisins d'en face afin de se déranger mutuellement le moins possible. Ils n'ont pas encore réellement tissé de liens avec le voisinage, même « si ça commence à se mettre en place... ». Le jardin est destiné avant tout à la famille et aux amis : jeux d'enfants, animaux pour les enfants, extension du salon dans le jardin (mise en place d'une tente, dalles, table et chaises, chauffage l'extérieur l'hiver, etc.).

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN DELAISSEE	HOSPITALIER	ANAMNESE REPULSION	SEPARATION AGRANDISSEMENT

P7 - n°48 - Le jardin d'Yvette



1 Thym, 2 Lavande, 3 Fraisier, 4 Sedum, 5 Phlox, 6 Géranium, 7 Verveine, 8 Jasmin, 9 Figuier, 10 Laurier, 11 Buis, 12 Hortensia, 13 Framboisier, 14 Cassissier, 15 Groseillier, 16 Chèvrefeuille, 17 Topinambour, 18 Lilas, 19 Rose trémière, 20 Basilic, 21 Rosier jaune, 22 Pêcher, 23 Campanule, 24 Mimosa, 25 Romarin, 26 Laurier rose, 27 Lierre

JARDIN PATIO DEVANT (SUD) Eté 2006



Vue sur le portail depuis la venelle



Vue sur la claustra mitoyenne du petit espace collectif planté



Vue depuis le portail vers le logement



Vue sur la terrasse



Vue sur la terrasse bis



Vue sur les cheminements du jardin

P7 - n°48 - Le jardin d'Yvette

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Retraités . Locataires . Les jardiniers : la mère de famille . Jardinières assidue expérimentée . Résidant depuis 10 ans
--	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : arbre, arbuste, grimpante, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile remodelé à chaque saison

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR

AU DEBUT JARDIN PATIO/DEVANT (SUD)

Jardin COQUILLE+FRONTIERE

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN PARSEME	LABORATOIRE COMPAGNON SEUIL EMANCIPE	JAILLISSEMENT et présence ANAMNESE SYNCHRONISATION APPROFONDISSEMENT intrusion DELICATESSE et caresse	CONCESSION ANCRAGE

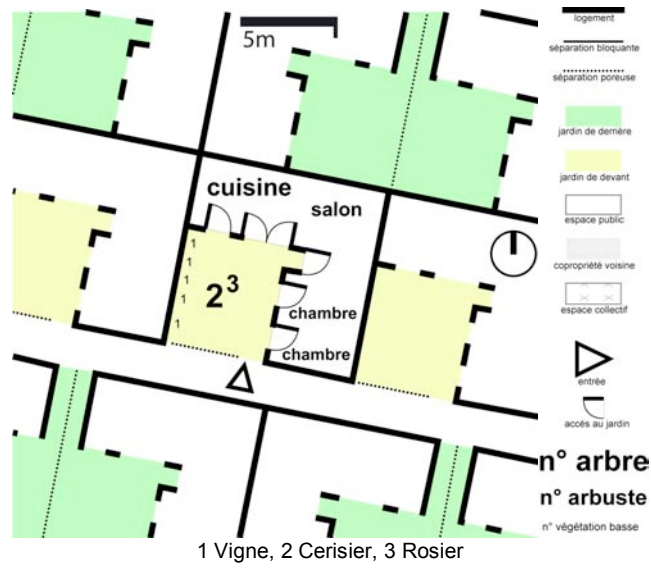
ETE 2006 JARDIN PATIO/DEVANT (SUD)

Jardin COQUILLE+EXCROISSANCE+FRONTIERE+PARENTHÈSE

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT LIGNE PLAN COURBE CHAMPETRE PROLIFERANTE RAMPANTE GRIMPANTE MOUVANTE	LABORATOIRE COMPAGNON SEUIL EMANCIPE	JAILLISSEMENT et présence ENVELOPPMENT APESANTEUR ANAMNESE SYNCHRONISATION SYNECDOQUE ASYNDETE APPROFONDISSEMENT intrusion DELICATESSE et caresse	CONCESSION AGRANDISSEMENT ANCRAGE

Lorsqu'elle emménage dans son nouveau logement, Yvette commence à rapatrier les plantes de rebord de fenêtre de son précédent logement et celles de son jardin ouvrier. Elle les entrepose en ligne contre les claustras en bois. Quelques années plus tard à l'occasion de son anniversaire, son fils lui offre un rosier jaune. Elle le pose au milieu du jardin et quelques jours plus tard tombe gravement malade. Elle s'absente pendant plusieurs mois. Pendant ce temps, le rosier s'enracine dans le jardin à travers son pot. De retour à la maison, Yvette constate l'enracinement du rosier et décide de creuser quelques trous dans le gazon et d'y planter ces plantes qu'elle avait disposées le long de la barrière. Elle modèle son jardin au fil des saisons et au fil des années. Elle plante, associe, expérimente, modèle le dessin de son jardin sans plan préalable : à tâtons et intuitivement. Son jardin est un cocoon de verdure, dissocié à la fois du logement et du monde extérieur : « Je ne jardine pas pour les vues depuis l'intérieur, c'est joli oui j'aime bien, mais quand je regarde le jardin depuis le salon, j'y suis irrémédiablement attirée et je vais tout de suite toucher les plantes, vérifier, je vais me balader, même si c'est tout petit, je me promène mentalement... Le jardinage c'est plus fort que moi, je repousse tous les jours un peu la barrière, c'est mon imaginaire, ce n'est pas vrai, je n'ai pas le droit d'aller au-delà de mes limites ».

P7 - n°49 - Le jardin de Manel



JARDIN PATIO DEVANT (SUD)

Nous n'avons pas pu prendre de photos du jardin de Manel lors de l'entretien.

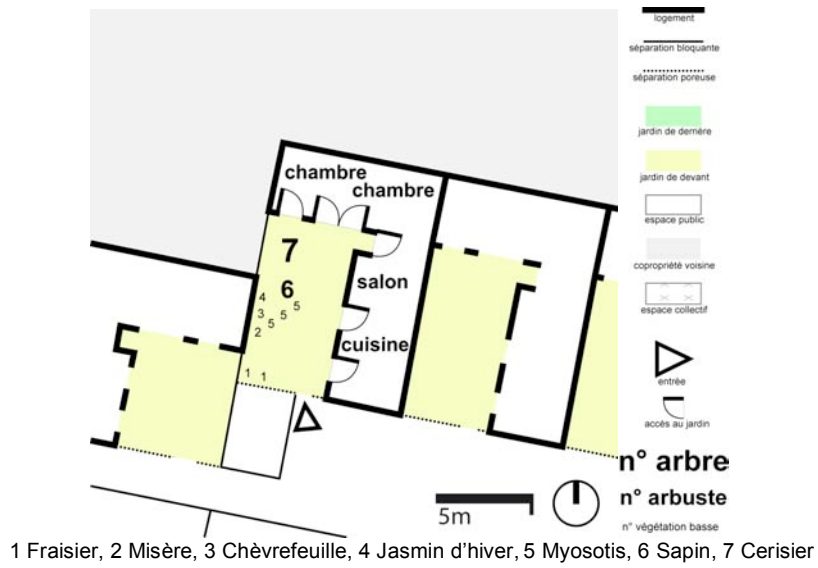
P7 - n°49 - Le jardin de Manel

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Locataires . Les jardiniers : la mère de famille . Jardinière occasionnelle novice . Résidant depuis 8 ans
--	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : arbre, grimpante, pelouse . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p>			
<p>JARDIN PATIO/DEVANT (SUD)</p>			
<p>Jardin PROLONGEMENT+COQUILLE+FRONTIÈRE</p>			
<p>Même si Manel se sent bien chez elle, « comme dans une vraie maison », qu'elle adore son jardin qui prolonge son logement, qu'elle peut rester une journée entière chez elle sans s'ennuyer, que le jardin est un endroit idéal pour les jeux des enfants (elle a d'ailleurs enlevé les rosiers qui gênaient les jeux des enfants et conservé uniquement les plantes en périphérie du jardin : plantes grimpantes sur claustras bois)... Elle se sent gênée, vulnérable par rapport au monde extérieur, à la vue des voisins, elle regrette le manque de convivialité dans l'ensemble résidentiel. Son jardin est à la fois très proche du logement et en tension avec le monde extérieur ce qui nuit aux connexions jardin-logement.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
PLAN DELAISSEE	COMPAGNON HOSPITALIER EXTENSION SEUIL	ENVELOPPEMENT ANAMNESE SYNECDOQUE	

P7 - n°50 - Le jardin de Laure



JARDIN PATIO DEVANT (SUD)

Nous n'avons pas pu prendre de photos du jardin de Laure lors de l'entretien.

P7 - n°50 - Le jardin de Laure

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Bagnolet (Est de Paris), banlieue . Tissu urbain type mixte grand ensemble-faubourg . Logement social . Habitat individuel dense . 1998 . R+1 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfant . Locataires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers occasionnels novices . Résidant depuis 10 ans
--	---

<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p>	
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 50 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : cœur d'îlot 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi . Forme de végétation : arbre, grimpante, pelouse, plate-bande . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique

<p>ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR</p> <p>JARDIN PATIO/DEVANT (SUD)</p>
--

Jardin TOILE D'ARAIGNÉE+A RALLONGE+INTERVALLE

Laure est la présidente de l'amicale des locataires, elle est motrice de projets concernant la cité et ouverte aux relations de voisinage. Elle a développé des relations amicales avec une de ses voisines notamment à travers les gardes alternées de leurs enfants. Quand son fils était petit, elle avait arrêté de travailler pour l'élever. À cette période-là, elle occupait beaucoup les espaces extérieurs collectifs et se souvient d'avoir pris soin des enfants jouant dans les espaces collectifs : gestion de conflits. Elle dit « avoir agrandi sa famille en habitant les lieux ». Laure met une coupure nette entre l'univers privé de son habitat (logement+jardin) et le voisinage et le monde extérieur. Elle dit d'ailleurs apprécier la configuration des lieux qui permet à travers le « jardin sas » protégé par les claustras bois de conserver son intimité. Elle n'hésite pas à maintenir le portail de son jardin fermé (même à double tour) et elle dit ne pas se sentir gênée de ne pas répondre, si elle n'en a pas envie, si quelqu'un sonne au portail.

FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
POINT PLAN DELAISSEE	LABORATOIRE POREUX SEUIL EMANCIPE	ENVELOPEMENT APESANTEUR APPROFONDISSEMENT REPULSION	AGRANDISSEMENT DIFFUSIONNISME ELOIGNEMENT

P8 - Copropriété Vincent Palaric

CARACTERISTIQUES ENSEMBLE RESIDENTIEL

- . Situé à Saint Ouen (Nord de Paris), banlieue
- . Tissu urbain type banlieue
- . Copropriété
- . Habitat individuel dense
- . 2002, usine réhabilitée en lofts
- . R+1, R+2 (aux extrémités) ; Emprise au sol : 1590 m²; surface des espaces extérieurs privatifs et collectifs : 1440 m²; surface totale espaces privatifs intérieurs : 1810 m²; 9 logements
- . Introversion : faible-moyenne ; Promiscuité : forte

CARACTERISTIQUES JARDINS

- . Jardins individuels
- . Jardins de devant pour RDC (jardins de derrière type terrasse sur le toit en prévision), jardins de derrière pour 1^{er} étage
- . 7 jardins de 50 m² et 5 terrasses de 100 m² pour les RDC et 2 jardins de 85 m² pour les 1^{er} étages
- . Pleine terre en RDC (hors-sol en prévision pour les terrasses), et hors sol pour les 1^{er} étages
- . Rapport jardin-logement : plain-pied pour RDC, terrasse pour 1^{er} étages
- . Pièces du logement permettant d'accéder au jardin : salon pour RDC et bureau ou cuisine pour 1^{er} étages
- . Agencement des jardins entre-eux : mitoyen
- . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé)
- . Type de clôture : mur (en décaissé) et plantes en pots entre jardins mitoyens
- . Visibilité sur les jardins depuis l'extérieur même si décaissé, choix d'une végétation très variée donc paysage labile au fil des saisons

CARACTERISTIQUES COMMUNAUTE DE VOISINAGE

- . Les habitants se connaissent tous, certains ont participé au montage de l'opération. Ils ont vécu un procès entre eux : entre les RDC et les 1^{er} étages au sujet des terrasses sur les toits. Ils sont plus ou moins proches les un des autres
- . Catégorie socioprofessionnelle des habitants interviewés: 1 cadre d'entreprise, 1 profession artistique, 1 profession libérale
- . Dominantes socioprofessionnelles de l'ensemble résidentiel : professions artistiques et libérales et cadres
- . Turn-over inexistant
- . Modalités et lieux de rencontre entre voisins : rencontres dans les jardins et surtout au niveau de l'espace du parking : lieu de sociabilité
- . Échanges non monétaires : prêt de matériel de bricolage et de jardinage, dons de plantes, graines et boutures, aider les voisins à jardiner et à bricoler, gardes d'enfants, amener les enfants à l'école, courses...

P8 - Copropriété Vincent Palaric



Echelle 1/2500



Depuis l'espace du parking au même niveau que la rue vers les jardins en décaissé



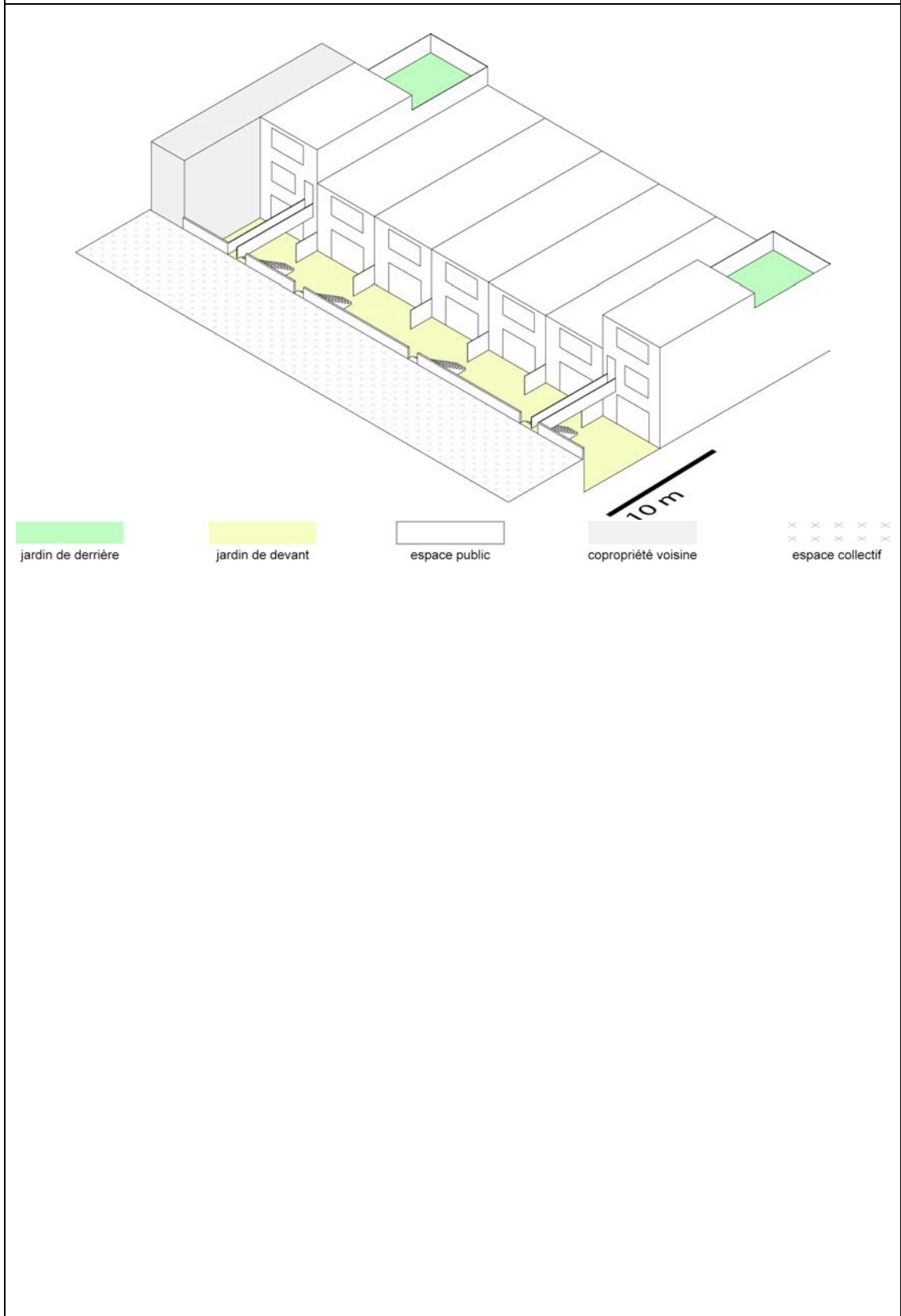
Les jardins en décaissé



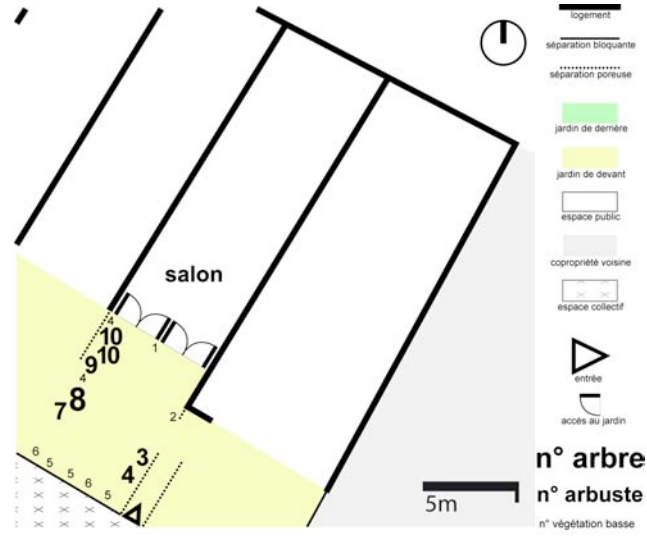
Depuis le 1^{er} étage vers la rue

Printemps 2006

P8 - Copropriété Vincent Palaric



P8 - n°51 - Le jardin de Philippe



1 Aromatiques, 2 Azalée, 3 Eucalyptus, 4 Photinia, 5 Lierre, 6 Jasmin d'hiver, 7 Rosier, 8 Pyrus, 9 Fusain, 10 Laurier rose

JARDIN DE DEVANT (SUD) Printemps 2006



Vue depuis le jardin vers l'Ouest



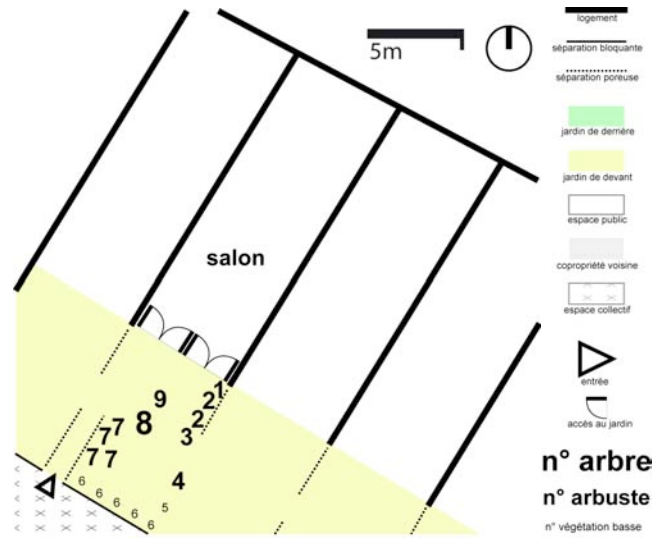
Vue depuis l'espace haut du parking vers le jardin

P8 - n°51 - Le jardin de Philippe

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Saint Ouen (Nord de Paris), banlieue . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat individuel dense . 2002, usine réhabilitée en loft . R+1/R+2 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple . Propriétaires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers assidus novices . Résidant depuis 5 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé) </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (décaissé) . Forme de végétation : pelouse, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé) 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (décaissé) . Forme de végétation : pelouse, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé) 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (décaissé) . Forme de végétation : pelouse, plate-bande, massif . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin statique 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (SUD)			
<p>Jardin TOILE D'ARAIGNÉE</p> <p>Philippe est très lié à ses voisins. Ils se prêtent des outils de jardinage, se font les courses pour les uns les autres, etc. Avant les séparations entre jardins (composées de plantes en pot alignées), les enfants s'accaparaient tout l'espace des jardins en décaissé, maintenant que les jardins sont séparés les uns des autres, les enfants jouent sur l'espace du parking et chacun conserve plus son intimité. Philippe souhaite mettre à distance le monde des voisins pour conserver son espace privatif, mais il souhaite le faire sans ériger de frontières : « chacun doit se discipliner, avoir conscience de l'autre, qu'il peut le gêner, etc. ». Il souligne le caractère communautaire de son lieu de vie et insiste sur l'histoire des séparations de jardin qui est une décision commune entre les 7 logements du RDC et une entreprise à la fois collective, par binôme de voisins et individuelle : « au final, on a un peu fait l'univers des jardins ouvriers, chacun a sa petite parcelle dans un ensemble commun, une hétérogénéité harmonieuse ».</p> <p>Philippe, comme les 7 autres logements du milieu, va prochainement aménager une terrasse sur le toit de son logement. Celle-ci jouera le rôle de jardin de derrière qui manque dans la configuration actuelle.</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE CHAMPETRE	COMMUNAUTAIRE	MASQUAGE visuel	DIFFUSIONNISME ANCRAGE

P8 - n°52 - Le jardin de Sacha et Dorothée



1 Pittosporum, 2 Laurier rose, 3 Buis, 4 Hortensia, 5 Lavande, 6 Lierre, 7 Bambou, 8 Pyrus, 9 Photinia

JARDIN DE DEVANT (SUD) Printemps 2006



Vue depuis le jardin vers celui du voisin. La table joue un rôle provisoire de limite (pour empêcher les enfants d'aller chez les voisins)



Quelques minutes auparavant la table n'était pas là



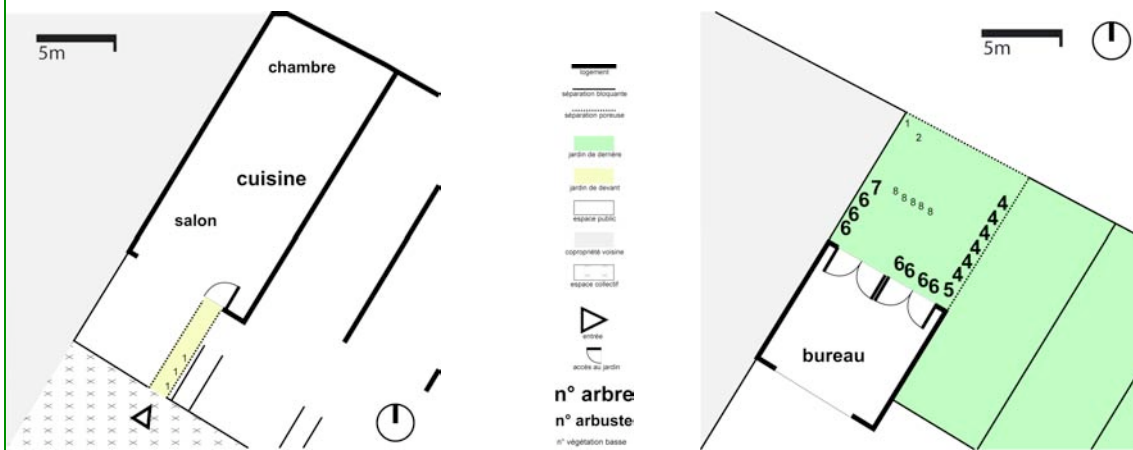
Vue sur le jardin depuis l'espace haut du parking

P8 - n°52 - Le jardin de Sacha et Dorothée

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Saint Ouen (Nord de Paris), banlieue . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat individuel dense . 2002, usine réhabilitée en loft . R+1/R+2 . RDC duplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Couple avec enfants . Propriétaires . Les jardiniers : la famille . Jardiniers assidus novices . Résidant depuis 5 ans 		
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé) </td> <td style="width: 50%; border: none; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (décaissé) . Forme de végétation : pelouse, plates-bandes, massifs, arbres . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile au fil des saisons et remodelé au fil du temps </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé) 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (décaissé) . Forme de végétation : pelouse, plates-bandes, massifs, arbres . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile au fil des saisons et remodelé au fil du temps
<ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . Pleine terre . Rapport jardin-logement : plain-pied . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur rue (mais en décaissé) 	<ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : mur (décaissé) . Forme de végétation : pelouse, plates-bandes, massifs, arbres . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques et annuelles . Jardin labile au fil des saisons et remodelé au fil du temps 		

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR			
JARDIN DE DEVANT (SUD)			
<p>Jardin EXCROISSANCE+TOILE D'ARAIGNÉE+A RALLONGE</p> <p>Le jardin de Sacha et Dorothée est plus en connexion avec le logement que celui de Philippe. Ils ont l'air de se sentir plus à l'aise que Philippe dans l'extraversion de leur intimité. Tout comme Philippe, Sacha et Dorothée sont très liés à leurs voisins (se prêter du matériel de jardinage et faire les courses pour les voisins). Dorothée ne veut pas donner à son jardin un caractère intervalle et encore moins frontière : « A cet endroit de mon jardin, j'aurai pu mettre quelque chose de plus haut et fermer mon jardin, il aurait été plus joli. Mais non je trouve ça pas sympa ce serait dire à mon voisin : « voilà je n'ai pas envie de te voir ! », alors plutôt que de se séparer l'un de l'autre, on a décidé ensemble de ce qu'on allait planter entre nos jardins, quelque chose de bas pour pas vraiment séparer et puis quelque chose qui nous fasse plaisir à l'un comme à l'autre, après j'ai complété avec des choses à moi et lui il a mis des choses à lui ».</p> <p>Tout comme Philippe, Dorothée souligne le caractère communautaire de son lieu de vie : « Alors les séparations c'est amusant, c'est quelque chose qu'on a décidé ensemble mais après chacun a un peu fait par deux voisins ce qu'il a voulu, il y a de l'individuel dans le collectif, ça illustre un peu les limites de la copropriété ».</p> <p>Sacha et Dorothée, comme les autres 7 logements du milieu, vont prochainement aménager une terrasse sur le toit de leur logement. Celle-ci jouera le rôle de jardin de derrière qui manque dans la configuration actuelle. Lorsqu'ils veulent se retirer de la vie de la communauté, ils rentrent à l'intérieur de leur logement, à proximité de la façade et descendent les stores.</p> <p>Le jardin est naturellement lié au logement, de l'extérieur, ça fait maison, on oublie les autres, pas besoin de renforcer ce caractère...</p>			
FORMES	REPRESENTATIONS	EFFETS	TACTIQUES
LIGNE CHAMPETRE	HOSPITALIER POREUX	DEBORDEMENT	DIFFUSIONNISME CONCESSION EXPOSITION SEPARATION ANCRAGE

P8 - n°53 - Les deux jardins de Nathalie



1 Romarin, 2 Thym, 3 Vigne, 4 Laurier rose, 5 Laurier vert, 6 Rhododendron (à feuilles rondes), 7 Figuier, 8 Couvresol variés dans des bacs, 9 Lierre

JARDIN DE DEVANT (SUD)



Vue depuis la porte d'entrée du logement sur la passerelle jardin de devant en direction du parking et de la rue

JARDIN DE DERRIERE (NORD)



Vue sur la terrasse du 2^e étage depuis le bureau



Vue depuis le 2^{ème} étage côté Sud sur le parking et la rue

P8 - n°53 - Les deux jardins de Nathalie

<p>CARACTERISTIQUES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> . Situé à Saint Ouen (Nord de Paris), banlieue . Tissu urbain type banlieue . Copropriété . Habitat individuel dense . 2002, usine réhabilitée en loft . R+1/R+2 . 1^{er} étage triplex 	<p>CARACTERISTIQUES OCCUPANT(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> . Célibataire . Propriétaire . Jardinières occasionnelles novices . Résidant depuis 4 ans
<p>CARACTERISTIQUES JARDIN</p> <ul style="list-style-type: none"> . 1 Jardin individuel . Surface totale de 60 m² . hors-sol pots . Rapport jardin-logement : terrasse . Rapport jardins voisins : mitoyen . Insertion du jardin dans le tissu urbain : sur espace vert (cimetière) <ul style="list-style-type: none"> . Type de clôture : paroi et grillage . Forme de végétation : massif, grimpante . Type de végétation : vivaces <i>sempervirens</i> et caduques . Jardin statique 	

ARTICULATION DU JARDIN AVEC LE LOGEMENT ET AVEC LE MONDE EXTERIEUR							
JARDIN DE DEVANT (SUD)				JARDIN DE DERRIERE (NORD)			
<p>Jardin DÉSSERT</p> <p>Pour Nathalie, la passerelle n'est pas un lieu appropriable, elle y a mis des jardinières avec des plantes retombantes mais juste pour faire joli. Lorsqu'elle passe sur cette passerelle, elle traverse vite pour éviter de regarder les voisins dans leur jardin, pour éviter de les déranger. Au niveau de la façade lorsqu'elle a envie d'être tranquille, qu'elle reçoit du monde, elle baisse ses stores et allume ses néons roses, elle met en scène son intimité et pour la protéger, elle l'expose.</p>				<p>Jardin PROLONGEMENT+FRONTIERE</p> <p>Son jardin de derrière est plus introverti que la passerelle. En prolongement de son bureau, « la terrasse étire les murs à l'extérieur, elle donne de l'envergure au bureau de petite taille ». Nathalie veut séparer son jardin du monde extérieur, Face au cimetière, elle trouve indécent de regarder les enterrements et même d'avoir à leur imposer sa vue. Même si elle est éloignée de 30m de la terrasse de son voisin à l'extrémité Est, elle ressent de la promiscuité et du vis-à-vis, elle n'a pas envie d'être gênée par les réceptions de ses voisins et elle fait attention à ne pas les gêner, ce en évitant de parler trop fort mais surtout en bouchant les vues. Pour elle, la solution à la promiscuité c'est le masque visuel, elle a installé en périphérie de sa terrasse des panneaux opaques et des grilles sur lesquelles elle fait courir du lierre, une plante persistante, en tout cas pour boucher les vues toute l'année. Par peur de non gestion des vis-à-vis et de l'intimité des uns et des autres, Nathalie s'est opposée à la création des terrasses sur les toits des logements centraux. Elle a entamé un procès avec son pendant Est, procès qu'ils ont perdu. Les relations de voisinage se sont ainsi construites sur des œufs mais en évitant les conflits (inconcevables dans ce type d'habitat groupé).</p>			
FORMES	REPRESENTATION	EFFETS	TACTIQUES	FORMES	REPRESENTATION	EFFETS	TACTIQUES
DELAISSEE			ELOIGNEMENT	LIGNE PLAN	EXTENSION SEUIL	MASQUAGE visuel CADRAGE ENVELOPPEMENT APPROFONDISSEMENT intrusion	SEPARATION ELOIGNEMENT AGRANDISSEMENT

Résumé

Qu'est-ce qui pousse les citoyens à jardiner, dans des contextes souvent peu favorables, les abords de leur logement ? Guidé par cette question, notre travail se focalise sur les pratiques habitantes du jardin privé de type balcon, loggia, terrasse et pied d'immeuble.

Parmi les nombreux travaux consacrés à l'étude des modes d'habiter urbains, peu se sont jusque-là spécifiquement intéressés au rôle du "petit" jardin. Comment ce petit jardin – et en particulier son jardinage – permet-il à la fois de se ménager un chez-soi et de cohabiter avec ses voisins ? C'est cette problématique que nous avons explorée en inscrivant notre travail dans le champ des ambiances architecturales et urbaines, c'est-à-dire en faisant de l'environnement sensible une clé de lecture privilégiée des pratiques habitantes jardinières.

Notre enquête a porté sur quinze ensembles de logements grenoblois et parisiens situés en milieu urbain dense. Sur une période de quatre ans, elle s'est déployée autour du recueil de la parole habitante, couplée à des observations ethnographiques. Adoptant une approche pluridisciplinaire qui croise les dimensions spatiales, horticoles, sociales et sensibles du jardin, l'analyse s'attache à élaborer une typologie de configurations de jardins à partir de quatre critères : la morphologie (horticole et paysagère) des jardins, leur imaginaire, les perceptions sensibles et les tactiques habitantes dont ils sont le support. Cette typologie propose une rhétorique jardinière explicitant les formes de liens et de ruptures que les habitants créent entre eux et leurs voisins, entre leur logement et leur jardin, entre leur jardin et le voisinage et entre leur jardin et la ville. Elle intéresse directement la programmation et la conception des abords de l'habitat en questionnant les manières de composer le jardin et ses articulations au logement, d'agencer les logements entre eux et de penser le rapport du logement à la ville par le biais du jardin. Deux expériences pédagogiques réalisées à la fin de la recherche rendent compte de ce potentiel. Plus largement, cette recherche ouvre vers l'hypothèse selon laquelle les enjeux de l'habiter urbain se situeraient à la lisière jardinée entre un chez-soi (qu'il soit privé ou public) et la ville.

Mots-clefs : « petit » jardin en prolongement du logement, habiter et co-habiter, configurations de jardin, morphologie jardinée, imaginaire, effets sensibles et tactiques habitantes

Title: Vegetation as an ambience giver

Subtitle: Gardening the urban housing surroundings

What encourages city dwellers to garden their housing surroundings often located in unfavourable contexts? Following this question, this research focuses on the residents' practices in private gardens such as balcony, loggia, terrace and ground garden.

Among the numerous works about the different types of urban dwellings, few of them interest in the role of small gardens. How do small gardens -and its gardening- allow handling carefully a home and help living together among neighbours? This research question is tackled through the field of urban and architectural ambiances, in which the sensory environment is considered a key element in reading residents' gardening practices.

For elaborating this work, we conducted a survey on fifteen dwellings, located in high-density urban context in two different French cities: Grenoble and Paris. During four years, we realised semi-directive interviews in addition to ethnographic observations in sixty households. We analysed the collected data through a pluridisciplinary approach that crosses spatial, horticultural, social and sensory dimensions of gardening. This approach aims at designing a typology -gathering configurations of gardens- based on four criteria: gardens' morphology, its imaginary, sensory perception and residents' tactics. This typology proposes a rhetoric gardening that explores the different links and ruptures that residents create between them and their neighbours, their housing and their garden, their garden and the neighborhood and finally between the garden and the city. This work deals directly with the housing surroundings briefing and design by reappraising how gardens are composed and linked to the housing, how housings are organized with each other, while examining at the same time the way that gardens link together housing projects to the city. Two educational experiences have been realised in two French schools of architecture at the end of this research in order to test the design potentials of our typology. In a wider sense, we theorize that the urban dwelling issues are anchored in a gardening edge between a home (set on a private or public space) and the city.

Keywords: small garden at the housing surroundings, dwelling together, configurations of garden, gardens morphology, imaginary, sensory effects and residents' tactics

